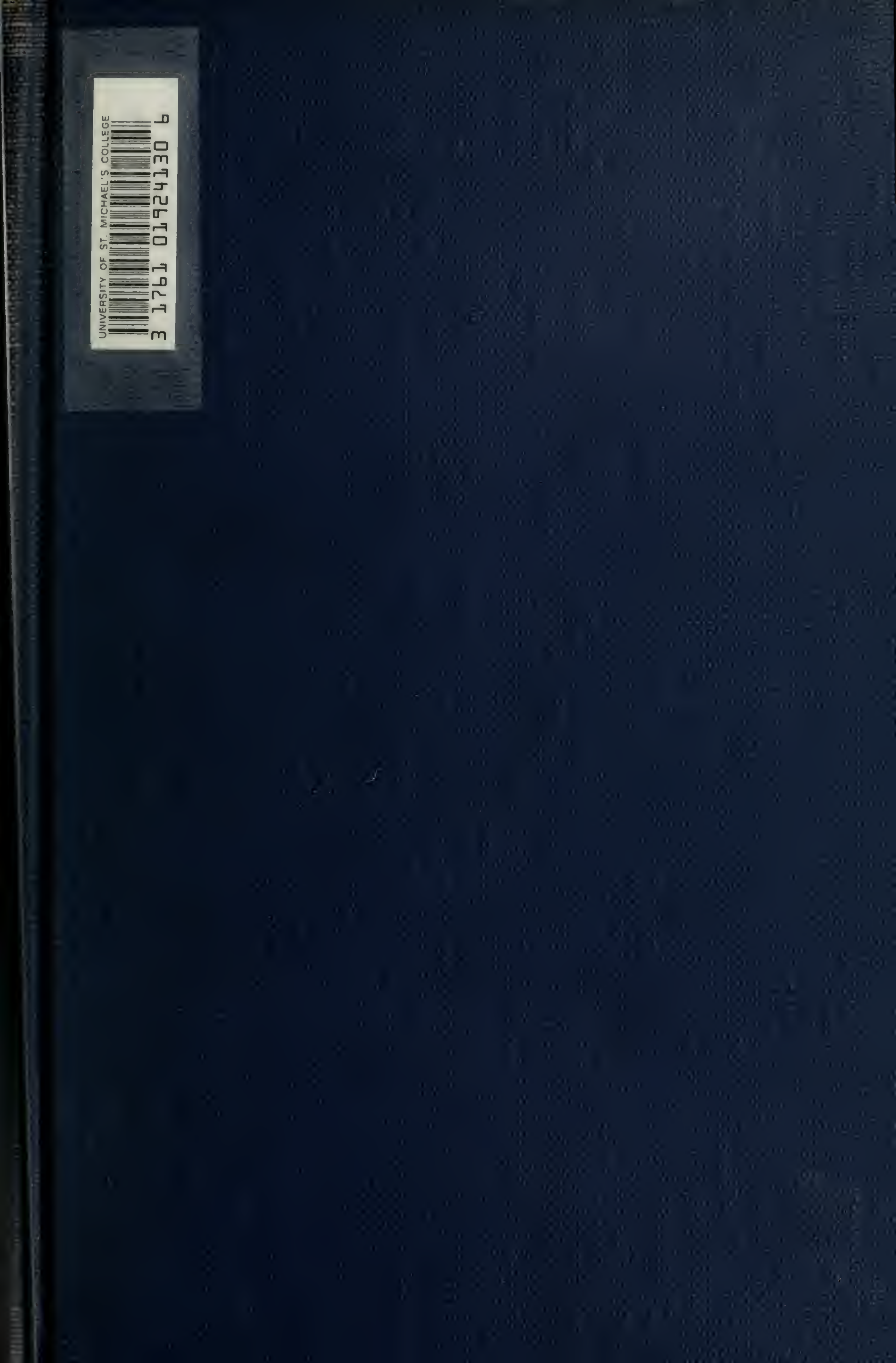
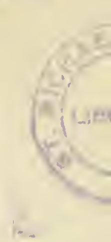

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01924130 6



ŒUVRES

DE

FRANÇOIS RABELAIS

VOLUMES PARUS PRÉCÉDEMMENT :

Tomes I et II. GARGANTUA (2e édition).
Tomes III et IV. PANTAGRUEL.

PUBLIÉS PAR

ABEL LEFRANC

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

JACQUES BOULENGER, HENRI CLOUZOT, PAUL DORVEAUX,
JEAN PLATTARD ET LAZARE SAINÉAN

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

28 exemplaires sur papier impérial du Japon, numérotés de 1 à 28 ;

55 exemplaires sur papier de Hollande de Van Gelder, numérotés de 29 à 83 ;

et 3300 exemplaires sur papier vergé.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ŒUVRES
DE
FRANÇOIS RABELAIS

ÉDITION CRITIQUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

ABEL LEFRANC
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

TOME CINQUIÈME

TIERS LIVRE

INTRODUCTION PAR ABEL LEFRANC

TEXTE ET NOTES PAR HENRI CLOUZOT, Dr PAUL DELAUNAY, JEAN PLATTARD ET JEAN PORCHER



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1931

AVANT-PROPOS

Le tome V de l'édition critique des *Œuvres de François Rabelais*, qui paraît aujourd'hui, comprend tout le *Tiers Livre* de *Pantagruel*. J'aurais souhaité grandement pouvoir le publier plus tôt, mais les conséquences de la Grande Guerre se sont fait sentir, là aussi, comme en tant d'autres domaines. L'équipe de mes cinq collaborateurs, si heureusement constituée, et qui paraissait assurée de se maintenir jusqu'à l'achèvement de l'entreprise, a vu, au seuil du *Tiers Livre*, plusieurs de ses membres la quitter. Pour des motifs divers, trois d'entre eux, dont le dévouement et la compétence avaient été si appréciés des lecteurs des quatre premiers volumes, ont été amenés à interrompre leur précieux concours, dont l'annonce m'avait décidé jadis à commencer cette grande tâche. En même temps, un quatrième collaborateur, pareillement rabelaisant de marque, ne donnait plus à l'œuvre qu'un concours partiel. Après l'immense crise, les circonstances ont été sans nul doute plus fortes que les volontés. J'ai regretté vivement ces décisions de mes compagnons de la première heure, mais, croyant plus que jamais à l'utilité de l'entreprise, je me suis efforcé d'en assurer la continuation en faisant appel à de nouveaux associés.

M. Jean Porcher, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de conférences à l'École pratique des Hautes Études, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, a été chargé de l'établissement du texte et des variantes. Il a été aidé, dans ce délicat labeur, par M. Pierre Pradel, bibliothécaire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, qui s'est occupé, en particulier, de relever les variantes des diverses éditions.

En ce qui touche le commentaire, chacun de mes trois collaborateurs

a assumé la préparation et la rédaction des notes dans une ou plusieurs spécialités, selon la répartition que voici :

M. Henri Clouzot, conservateur du Musée Galliera, a fourni des notes pour le commentaire, jusqu'au chapitre XXVII du *Tiers Livre*, sur les matières suivantes : topographie et allusions locales, folk-lore, archéologie et faits historiques ; le docteur Paul Delaunay, ancien interne des Hôpitaux de Paris, président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, auteur de savants travaux sur Ambroise Paré, Pierre Belon, etc., a donné le commentaire de tout ce qui concernait la médecine, la pharmacopée et les sciences naturelles ; M. Jean Plattard, professeur à l'Université de Poitiers, a conservé le domaine qui lui avait été attribué dans les volumes précédents : écrivains et textes de l'antiquité classique et humanisme de la Renaissance. Il a fourni, en outre, la suite des notes de M. Clouzot, à partir du chapitre XXVIII, et rédigé les explications des mots et vocables susceptibles d'éclaircissements[1]. Le remarquable ouvrage, si complet, de notre ancien collaborateur Lazare Sainéan : *La langue de Rabelais* (2 vol. in-8°, Paris, E. de Boccard, 1922-1923) et le précieux *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* d'Edmond Huguet, tant attendu des seiziémistes, et dont le second volume est en cours de publication (in-4°, Paris, Libr. Honoré Champion, 1925 et années suiv.), lui ont fourni les éléments les plus utiles pour cette partie du commentaire. D'une manière générale, on n'a pas cherché, dans ce nouveau volume, à accroître l'annotation. Bien des choses avaient été dites précédemment qu'il n'était plus à propos de répéter. Il reste entendu que les dix volumes de la *Revue des Études rabelaisiennes* (1903-1912), dont il existe une table excellente, et les seize volumes parus de la *Revue du seizième siècle* seront toujours utiles à consulter sur les points qui comportent des explications étendues.

L'auteur de ces lignes a continué à assumer la direction de l'édition.

1. Comme précédemment, il n'a pas paru nécessaire d'expliquer les mots qui se trouvent dans le *Dictionnaire général de la langue française* d'Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, ni certains autres que donne encore le *Dictionnaire* de Littré.

En dehors de l'introduction, qui est son œuvre personnelle (p. I à CI), il a revu, avec tout le soin qui lui incombait, le texte et les variantes ainsi que les notes et les commentaires dans le but d'assurer l'unité et l'exactitude de l'œuvre. Toutefois, il entend bien laisser aux rédacteurs du texte et des notes l'entière responsabilité de leur travail, et notamment pour les seconds, celle des explications et des citations qu'ils ont présentées. Dans le cas où le collaborateur compétent s'abstenait de fournir certaines références, jugées par lui inutiles, tels que les renvois au *Digeste*, je n'ai pas cru devoir ajouter ces données, bien que les ayant fait réunir. Les initiales des rédacteurs permettent de spécifier l'appoint de chacun d'eux. M. Jean Plattard a continué d'assister le directeur dans le travail d'organisation, en qualité de secrétaire de l'édition, avec la même activité dont il avait fait preuve pour les précédents volumes. Il a procédé spécialement au choix et à la répartition des notes. M. Robert Marichal, des Archives nationales, a bien voulu, de son côté, nous prêter un utile concours pour certaines révisions.

Personne n'ignore que les difficultés de l'impression se sont encore grandement accrues durant ces derniers temps. Ajoutons que le concours de la librairie Champion, qui s'est chargée de tous les frais de la confection matérielle du livre, comme aussi celui de notre imprimeur ne nous ont pas fait défaut au cours de cette longue tâche. Nous espérons bien que les volumes suivants paraîtront à des intervalles plus réguliers. Je m'occupe de constituer, dans ce but, une équipe plus nombreuse en faisant appel à de nouveaux dévouements.

Si l'édition critique a pu être commencée en 1907, ce fut grâce à l'initiative toute spontanée de la marquise Arconati Visconti, fille d'Alphonse Peyrat. Cette femme généreuse et éclairée, à l'intelligence fine et cultivée, dont le nom restera attaché à tant d'œuvres utiles et à toute une série de fondations scientifiques et d'enrichissements de nos musées, s'est éteinte, à Paris, en mars 1923. Passionnée pour l'étude du seizième siècle, et spécialement curieuse de l'histoire de la Renaissance française, elle avait voué aux ouvrages de Rabelais un véritable culte,

qu'elle se plaisait à affirmer en toute circonstance. Ce sentiment s'était manifesté dès ses années de jeunesse, comme le prouvent les lettres que lui écrivait Léon Gambetta en 1877 et dont nous avons publié le texte dans la *R. E. R.* de 1904. A partir de cette même année, elle suivit assidûment les cours que le signataire de ces pages professait au Collège de France sur la vie et les œuvres du Chinonais. Ce fut même à l'issue de l'une de ces leçons, consacrée à *Pantagruel*, qu'elle lui proposa, avec cette conviction enthousiaste et communicative qui rendait son amitié si précieuse, d'organiser le travail.

On sait le reste. Les seiziémistes n'oublieront jamais tout ce que lui doivent les études rabelaisiennes, et la mémoire de la Marquise Arconati sera toujours associée, dans leurs cœurs et dans leur souvenir, à la publication que sa pensée vigilante a permis d'entreprendre et que nous souhaitons ardemment pouvoir mener à bonne fin.

A. L.

INTRODUCTION

ÉTUDE SUR LE « TIERS LIVRE »

PAR ABEL LEFRANC

A LA MÉMOIRE DE
JEAN-ABEL LEFRANC
14 MARS 1892 — 2 SEPTEMBRE 1928
CITÉ A L'ORDRE DE LA NATION.

CHAPITRE I

LA GENÈSE ET L'HISTOIRE DU « TIERS LIVRE »

I. Rabelais de 1534 à 1546.

Entre la publication de *Gargantua*, en 1534, et celle du *Tiers Livre*, en 1546, Rabelais n'a offert au public aucune œuvre nouvelle. Il s'est contenté, entre 1535 et 1538, de donner ou de laisser paraître des rééditions de *Pantagruel* et de *Gargantua* et plusieurs Almanachs. Viennent ensuite quatre années de complète abstention : rien de lui ne paraît en librairie. En 1542 l'édition définitive des deux premiers livres et de la *Pantagrueline Prognostication*, revus, corrigés et augmentés, est mise en vente chez François Juste. On sait assez toute l'importance de ces deux petits volumes dans l'histoire du texte rabelaisien.

Puis, peu après, la même année, autre réédition, cette fois non expurgée, des deux livres, chez Étienne Dolet, faite contre le gré de l'auteur, et à laquelle succéda aussitôt une seconde publication du texte définitif chez le successeur de François Juste, Pierre de Tours. En 1543, ce même libraire remet en circula-

tion l'édition mise au jour, l'année précédente, par Juste, avec un titre cartonné. Et c'est tout jusqu'en 1546. Nulle velléité chez le Maître, avant la fin de 1545, de fournir à la curiosité fervente de tant de lecteurs la continuation de son roman. Certes, la *Bibliothèque française* de la Croix du Maine et du Verdier nous donne comme publié dans cet intervalle un ouvrage dont voici le titre : *Stratagèmes, c'est-à-dire prouesses et ruses de guerre du preux et tres celebre chevalier Langey, au commencement de la tierce guerre Césariane*, traduit du latin de Fr. Rabelais par Claude Massuau ; Lyon, Seb. Gryph. 1542. Toutefois, personne n'a jamais rencontré un exemplaire de ce livre, et il sera prudent de n'en pas faire état tant que son existence ne sera établie que par cette mention [1].

Pourquoi donc, après l'éclatant succès de ses premières productions littéraires, ce long silence de près de douze années, durant la période qui fut en somme, pour l'écrivain, la plus florissante et la plus tranquille de son existence? Il est difficile de le dire avec certitude. Son activité professionnelle de médecin, poursuivie en plusieurs résidences successives, et ses voyages fréquents n'y furent sans doute pas étrangers. Les animosités aussi tenaces que redoutables qu'il s'était attirées dans le clan des théologiens firent le reste. Il faut considérer, d'autre part, que *Gargantua* ne laissait prévoir aucune suite. Avec l'épisode de Thélème, les différents personnages du roman avaient conquis, si l'on peut dire, une situation de tout repos, qui ne semblait guère comporter de nouvelles aventures. Certes, la fin de *Pantagruel* annonçait une continuation, mais en termes tellement burlesques, malgré certains éléments non dépourvus de logique, que l'on ne pouvait y chercher des données plausibles sur les intentions de l'auteur. Il est évident que la verve satirique qui avait valu à notre grand Tourangeau un double succès sans précédent n'était nullement épuisée. Tout au contraire, entre l'été de 1535 et 1545, les péripéties d'une vie quelque peu agitée et nomade qui se déroule à travers la France et même, à quatre reprises différentes, par delà les Alpes, la fréquentation des milieux les plus

1. Les éditeurs du *Rabelais Variorum* de 1823 (t. VI, p. 257, n. 16) disent de ce livre : « Nous avons cette traduction dans notre bibliothèque sous le titre de *Discipline militaire*, in-8o, Lyon, 1592, et il en existe une autre édition de 1551, in-fo ». C'est là une erreur complète qu'il importe de signaler. La *Discipline militaire*, attribuée jusqu'à ces derniers temps à Guillaume du Bellay et qui est maintenant reconnue comme étant l'œuvre de Raymond de Fourquevaux, n'a rien à voir avec Rabelais. Nous renvoyons, sur ce point, à l'étude que nous avons publiée dans la *R. S. S.*, t. III, 1915, p. 109-154. Il est possible que Rabelais ait écrit un ouvrage en latin sur Guillaume du Bellay, mais ce livre n'a pas dû être imprimé. Claude Massuau est cité, avec Rabelais, parmi les familiers du grand capitaine, dans le *Quart Livre*, chap. XXVII.

divers, jusqu'à et y compris ceux des cours de France et de Rome, ses luttes mêmes avec la Sorbonne et les adversaires de l'esprit de la Renaissance n'avaient fait qu'enrichir encore le trésor de son expérience et fournir de nouveaux thèmes à sa prestigieuse imagination.

Représentons-nous, afin de rendre cette esquisse plus concrète, la série des circonstances exceptionnelles, pour ne pas dire des chances singulières, qui le favorisèrent durant ces douze années. Au cours des huit mois qu'il passe en Italie dans l'entourage du cardinal Jean du Bellay, il approche presque familièrement un grand pape, après Clément VII, et s'initie aux multiples négociations et intrigues politiques qui se déroulent dans la Ville éternelle (juillet 1535-avril 1536) ; il contemple le plus puissant monarque de la chrétienté, Charles-Quint, lors de l'entrevue d'Aigues-Mortes (juillet 1538) [1], à laquelle il assiste dans l'entourage de François Ier ; il suit de près, aux côtés de l'évêque de Paris, son protecteur déclaré, certaines des affaires diplomatiques les plus importantes et les plus compliquées du règne, spécialement les tractations poursuivies avec les protestants d'Allemagne ; il s'initie, à diverses reprises, auprès de son autre « patron » Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, l'illustre capitaine, l'une des plus hautes figures de l'époque, à la remarquable organisation du Piémont, nouvellement conquis. Quelle vie intense il dut mener dans ses délicates fonctions de médecin, de secrétaire et de confident (milieu de 1540 à décembre 1542) ! Quelles amitiés précieuses n'entretint-il pas avec nombre d'esprits de fine ou profonde culture : savants de tout ordre, écrivains, penseurs, diplomates et agents politiques, artistes ! On en pourrait dresser une liste impressionnante : Georges d'Armagnac, Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, Guillaume Pellissier, évêque de Montpellier, avec lequel il correspond si volontiers, l'illustre Guillaume Budé, qui le suit depuis sa jeunesse poitevine, François Errault, seigneur de Chemant, qui va devenir chancelier de France, Pierre de Paschal, Boyssonné, Hugues Salel, Clément Marot, Étienne Dolet, jusqu'à la brouille qui survint en 1542, Antoine Arlier, Claude Chappuys, Briand Vallée, Maurice Scève, sans doute André Thevet ; citons encore les amis de l'Orléanais : François Daniel, le seigneur de Saint-Ayl, Antoine Hullot, Framberge, Massuau ; les poètes latins : Salmon Macrin, Nicolas Bourbon, Visagier, avant la rupture, Gilbert Ducher, Hubert Sussanneau ; les architectes Philandrier, Philibert de l'Orme, les médecins Rondelet et Schyron, et tant d'autres : philologues, archéologues, libraires et imprimeurs. Une poésie de Ducher, publiée en 1538 et

1. Peut-être avait-il déjà vu Charles-Quint, à Rome, en 1536 (entre le 5 et le 11 avril). Cf. V. L. Bourrilly, *Lettres écrites d'Italie par François Rabelais*, Paris, 1910, in-8° (Publication de la Société des Études rabelaisiennes), p. 21.

restée longtemps inconnue de ses biographes, nous permet d'apprécier la réputation d'esprit supérieur, hautement philosophique, que Rabelais s'était acquise parmi les lettrés de son temps. Toute une série de témoignages poétiques viennent attester, à côté de celui-là, l'estime que professent à son égard nombre d'écrivains contemporains.

A la philosophie, à propos de François Rabelais : Des plumes plus que dédaliennes garnissent tout ton corps et ce n'est pas inutilement ni sans motif. Grâce à elles tu t'élèves à travers les airs, laissant sous tes pieds les nuages humides jusqu'à ce que tu sois arrivée dans les régions où le ciel est émaillé d'étoiles. Dans ces espaces, pendant le jour, Phœbus brûle de mille feux; la nuit Diane répand sa pâleur glacée. De là, le maître des airs contemple la mer que sillonnent les voiles, et les terres immobiles et les enfers. Un tel privilège ne suffit pas encore à te rendre pleinement heureuse; tu entraînes et ravis dans les espaces éthérés tes fidèles, ô divine. Parmi eux, au premier rang, apparaît Rabelais, maître suprême dans les études qui te révèlent, ô sagesse sacrée [1].

Le docte praticien n'est pas moins prisé : si, pour des causes que l'on indiquera plus loin, Rabelais se voit forcé d'abandonner précipitamment sa charge de médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon (février 1535) [2], il réussira, un peu plus tard, à poursuivre sans encombre la carrière médicale. Après cette fugue, entourée de mystère — Grenoble fut sans doute le lieu de sa retraite, — il part pour Rome, où il séjournera de juillet 1535 au début d'avril 1536. C'est alors qu'il obtient du pape Paul III un bref d'absolution de son « apostasie », c'est-à-dire de l'infraction aux statuts ecclésiastiques qu'il avait commise en quittant, sans la permission de ses supérieurs, sa robe de moine, pour courir le monde en habit de prêtre séculier et prendre ses grades de médecine. Cette bulle lui permettait d'entrer dans un couvent de l'ordre de Saint Benoît, à son gré : dans l'espèce, l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, devenue, par une bulle de Clément VII du 13 juin 1533, une collégiale de chanoines, avec l'évêque de Paris

1. Voy. notre article : *Une poésie inconnue sur Rabelais philosophe* dans *R. E. R.*, t. I, p. 202-203.

2. Nous savons par le texte des *Arch. Comm. de Lyon*, *BB*, 54, f° 21, que ce départ soudain de Rabelais, sans congé, s'était alors produit pour la seconde fois. On n'a pas cherché jusqu'ici à savoir quand la première fugue avait pu s'accomplir. A notre avis, celle-ci se place très naturellement après la condamnation de *Pantagruel*, vers la fin d'octobre 1533. Rabelais dut disparaître prudemment pour quelque temps. On constate sa présence à Lyon, le 17 janvier 1534 : il y reçoit alors, sur son traitement de 40 livres d'une année, allant du 31 janvier 1533 au 31 janvier 1534, seulement 27 livres, en déduction de ses gages. L'évêque de Paris, Jean du Bellay, l'emmène aussitôt avec lui à Rome. Il y aurait donc une véritable concordance entre la première absence irrégulière et la seconde, puisque l'une comme l'autre furent suivies d'un voyage en Italie avec Jean du Bellay.

— alors son protecteur Jean du Bellay — pour doyen. C'est le moment où il achève de se familiariser avec les questions de politique générale dans le lieu du monde le plus propice à une telle initiation.

De retour en France, le nouveau prébendier rencontre chez ses confrères de Saint-Maur une opposition qu'il ne dut pas réussir à neutraliser [1]. En tout cas, sa qualité de chanoine séculier semble bien lui avoir procuré le moyen de recouvrer ses droits civils. Dès lors qu'il ne peut résider dans la collégiale, il ne s'en trouvera que plus libre, apparemment, pour rentrer dans le siècle (1536-1537). Dans le remarquable tableau, trop rarement cité, qu'Étienne Dolet a tracé de la Renaissance des lettres, sous le mot *Literæ* de ses *Commentaires de la langue latine* (1536) [2], le célèbre érudit nomme Rabelais parmi les six médecins français qu'il considère comme les plus experts à l'heure où il écrit. L'auteur de *Pantagruel* assiste à Paris, en février 1537, à un banquet offert au même Dolet, en compagnie de Budé, Bérauld, Danès, Toussain, Macrin, Bourbon, Visagier et Marot. Revenu à Montpellier, il conquiert le grade de licencié en médecine, puis celui de docteur (mai 1537), exerce ensuite à Narbonne et sur les bords de l'Aude. On le voit, peu après, professer son art à Lyon et y diriger des démonstrations anatomiques (juin à septembre 1537). Après quoi, nous le retrouvons à Montpellier, où il donne avec un grand succès des leçons sur les *Pronostics* d'Hippocrate et, de nouveau, une démonstration publique d'anatomie. De toute évidence, il s'impose par sa valeur professionnelle et par son talent de parole. Ses dons de séduction le rendent populaire dans ces divers milieux, et sans doute aussi parmi ses malades, tout réjouis « par la face joyeuse, seraine, gracieuse ouverte, plaisante » de leur médecin. Il existe une série de poésies latines qui témoignent de sa valeur de clinicien et de psychologue.

En quels lieux et dans quelles conditions le Chinonais poursuivit-il alors la carrière médicale qui semblait s'ouvrir devant lui facile et brillante ? L'état actuel des recherches ne permet pas de le savoir. Sa biographie présente, en effet, à ce moment-là, une lacune complète de deux années. Après la célèbre entrevue des deux monarques, qui nous le montre dans l'entourage de François Ier, Rabelais revient à Lyon avec le roi et sa suite vers la fin de juillet 1538 ; mais, à partir de ce retour, nous perdons sa trace jusqu'au mois de juillet 1540, époque à laquelle on constate sa présence à Turin. Où a-t-il vécu cette période mystérieuse ? Est-ce le moment qui le vit aimer une femme dont

1. Voy. sur ce point l'article si neuf d'Henri Clouzot, *R. E. R.*, VII, 260.

2. Tome Ier, col. 1156-1159 : « Ex medicorum scholis ad certamen concurrunt Symphorianus Campegius, Jacobus Sylvius, Joannes Ruellius, Joannes Copus, Franciscus Rabelæsus, Carolus Paludanus. »

le nom est resté ignoré, et connaître les joies de la paternité ? Le petit Théodule, qui naquit à Lyon et vit, au dire de Boyssonné, des cardinaux autour de son berceau [1], mourut-il en Piémont ? La conjecture paraît assez vraisemblable. Tout en poursuivant la pratique de son art, Rabelais a pu remplir, durant ces années, certaines missions politiques ou diplomatiques, en vivant dans l'ambiance des du Bellay, au « paradis de salubrité, amenité, serenité, commodité, delices, et tous honnestes plaisirs de agriculture et vie rustique », c'est-à-dire à Saint-Maur-les-Fossés, auprès du cardinal, ce type achevé de prélat français, qui participe à toutes les curiosités de la Renaissance, ou même déjà à Turin, aux côtés du seigneur de Langey, qu'on a pu appeler l'honneur et l'ornement de la noblesse française.

Le séjour en Piémont s'étend jusqu'à la fin de 1542, coupé par deux voyages en France ; le premier causé par une correspondance imprudente de Rabelais avec Barnabé de Voré, sieur de La Fosse, aventure qui prouve à quel point notre Tourangeau persistait à s'occuper de négociations d'ordre politique ; le second, par le besoin qu'éprouvait Langey de conférer avec le roi et ses ministres des affaires d'Italie. Ce voyage (novembre 1541 à mai 1542) fut aussi marqué par une joyeuse étape de notre « architriclin » en pays orléanais, notamment au château de Saint-Ayl. L'étroite entente qui se manifeste alors entre le gouverneur du Piémont et son médecin achève de rendre celui-ci *persona grata* et de le mêler à la vie de la cour. Toutefois, les condamnations prononcées par les théologiens de Paris contre *Pantagruel*, en octobre 1533, et contre *Gargantua*, à la fin de 1534, restaient gênantes et même menaçantes. Rabelais se décide donc, pour sa tranquillité et pour celle de ses protecteurs, à entreprendre une révision de ses deux livres. Fort adroitement conçue, cette correction, qui, au point de vue littéraire, confère à ses ouvrages une perfection plus grande encore, se borne à atténuer un certain nombre de hardiesses et d'allusions satiriques, tout en en laissant subsister d'autres, non moins agressives. L'auteur feint un amendement général qui ne va pas très loin quand on y regarde de près. Cette nouvelle édition paraît, chez François Juste, en 1542. Le grand nombre de coquilles qui la déparent donne lieu de supposer que l'écrivain remit son texte révisé à son éditeur en repartant pour le Piémont, vers le début de mai 1542, et qu'il ne corrigea pas les épreuves, en raison de son éloignement.

1. Quem cernis tumulo exiguo requiescere vivens
Romanos habui *pontifices* famulos,

font dire à l'enfant les vers de Boyssonné.

Les Sorbonistes n'eurent garde de se tromper sur les sentiments véritables de l'ancien cordelier; ils répondirent, peu après, à cette concession, plus apparente que réelle, en renouvelant leur censure, qu'atteste un catalogue de livres condamnés rédigé par eux, à la demande du Parlement, le 2 mars 1543. Sous leur forme adoucie, les deux petits livres ne trouvèrent pas grâce devant le tribunal qu'ils avaient, quelque dix ans plus tôt, couvert d'un ridicule immortel. En vain, l'auteur avait remplacé partout les mots *théologiens*, *sorbonagres*, *sorbonicoles*, etc., par le terme *sophiste* : ces changements et d'autres ne pouvaient donner le change à personne. Bien que son nom ne figurât pas sur les listes des livres censurés, nul n'ignorait l'identité de l'auteur. Donc, du côté de la Sorbonne et de tous les partisans des doctrines et des méthodes du passé, une hostilité foncière continue de s'affirmer, qui ne désarmera en aucun cas. Seules, les protections qu'il s'était acquises dans les milieux dirigeants et chez certains membres du haut clergé, sympathiques aux idées de la Renaissance, ont pu engager Rabelais à braver ces rancunes vigilantes.

Mais voici que la santé du grand soldat-administrateur, épuisée par tant de labeurs divers, périclite à Turin. Langey dicte son testament, où Rabelais figure pour une rente de 50 livres, en attendant qu'il ait obtenu 300 livres de bénéfice, et rentre en France, pour y mourir près de Tarare, le 9 janvier 1543. Aucun événement ne dut être plus douloureux au cœur de l'écrivain durant tout le cours de son existence. Son œuvre en témoigne suffisamment, comme aussi le tendre dévouement avec lequel il poursuivit l'accomplissement des dernières volontés de son maître, jusqu'au jour des obsèques solennelles (5 mars 1543), dans la cathédrale du Mans. Ici s'insère, selon toute probabilité, l'admission de l'auteur de *Pantagruel* parmi les maîtres des requêtes du roi, fait révélé par le *Discours de la Court* de Claude Chappuys, publié en 1543 (privilège du 21 mai), et qui marque en quelque sorte l'apogée de sa faveur. Il est à présumer que l'intervention du cardinal de Bellay, désireux de récompenser les services du fidèle collaborateur de son frère, et l'appui du nouveau chancelier de France, François Errault, dont les liens d'amitié avec Rabelais nous sont connus, et probablement aussi celui de la reine de Navarre ont contribué à obtenir cette nomination d'un écrivain, certes déjà célèbre, mais dont les ouvrages venaient d'être condamnés pour la troisième fois par la plus haute autorité religieuse du royaume.

A partir du milieu de 1543, la vie du Chinonais nous échappe entièrement jusqu'au 19[e] jour de septembre 1545, où nous le voyons recevoir un privilège pour son troisième livre. Il s'agit donc d'une nouvelle disparition de plus de deux ans que rien ne permet encore d'éclaircir. A notre avis, c'est du côté

d'un labeur diplomatique ou politique que les recherches futures des rabelaisants devront utilement s'orienter. Les hypothèses que nous espérons, quelque jour, pouvoir formuler au sujet de ces années mystérieuses s'appliqueront, à vrai dire, à une activité de ce genre.

De toute façon, on vient de le voir, les circonstances étaient devenues favorables à un retour du Maître vers la littérature. En dépit des hostilités qu'il sentait toujours en éveil, il lui était permis désormais de penser à la préparation, puis à la publication de son *Tiers Livre*. Certes, la lutte restait inévitable, mais le risque lui apparaissait moins grand que pendant les années qui avaient précédé son entrée au service du roi. Du reste, l'œuvre qu'il méditait devait être différente des parties antérieures, d'un ton plus philosophique, moins agressif peut-être à l'égard des idées, mais non des puissances religieuses et judiciaires.

La période de la carrière de Rabelais que l'on vient d'esquisser l'a conduit jusqu'à l'âge d'environ cinquante ans, d'après nos supputations ; elle lui a conféré une maturité dont l'œuvre qui s'annonce portera l'empreinte. Son goût pour la science n'a fait que s'étendre et se diversifier. Les autorités, citations et réminiscences fournies par l'antiquité vont se multiplier dans de très sensibles proportions. Les critiques modernes ont reconnu que des recherches personnelles avaient contribué à ses énumérations et références et qu'il n'avait pas tout demandé, tant s'en faut, aux compilations alors en faveur d'un Ravisius Textor, d'un Rhodiginus ou de leurs émules. Celles-ci ont pu lui être utiles assurément, mais leur rôle apparaît, somme toute, comme secondaire. Ses sources préférées, dont on a traité précédemment, continuent d'être, en première ligne, Lucien, Plutarque et Pline, et Érasme parmi les modernes. D'autres auteurs anciens, tels que Pausanias, Philostrate, Athénée, Élien, Macrobe, Valère-Maxime, le commentaire de Virgile par Servius, etc., lui, fournissent des références. En médecine, en physiologie et en botanique, ses connaissances se sont précisées durant cette période d'études et de pratique. L'art de la divination l'a pareillement attiré, sans qu'il en fût dupe [1]. Pas plus qu'un Montaigne, il ne devait croire à la sorcellerie, mais le temps n'était pas

1. Voy. par exemple : A. Garrigues, *La Botanomancie de Rabelais, Panurge chez Her Trippa*, Concours médical, 49e année, no 43 bis, 26 octobre 1927, p. 2831-2836, et W. F. Smith, *Le mauldict livre du passe temps des dez*, *R. E. R.*, VII, 1909, p. 367, etc. — Ce curieux domaine de la divination chez Rabelais soulève encore plus d'une question intéressante. On constate, par exemple, que son ami Gryphius publie justement à Lyon, en 1546, une réédition du livre intitulé : *Artemidori Daldiani philosophi excellentissimi de Somniorum interpretatione libri quinque* : Rabelais aurait-il été pour quelque chose dans cette publication ?

encore propice à l'aveu d'une telle opinion. Il savait toutes les erreurs lamentables commises chaque jour dans ce domaine. Aussi a-t-il soin de noter, touchant la sibylle de Panzoult, qu'il « n'est chose confessée ne averée qu'elle soit sorciere ».

Sa compétence en matière juridique, qui a eu son point de départ au foyer paternel — n'oublions pas qu'il est le fils d'un homme de loi — pour se développer ensuite à Fontenay-le-Comte, auprès de Tiraqueau, puis à Poitiers et peut-être aussi à Paris, vers 1528, s'affirme tout spécialement dans le *Tiers Livre*. Il en use même en véritable prestidigitateur. Si, en effet, les références au Digeste, qu'il met dans la bouche de Bridoye, sont exactes, il est hors de doute qu'elles sont alléguées abusivement et à contre-sens.

Sans prétendre découvrir chez lui des notions que les découvertes les plus récentes de la science nous ont permis d'acquérir, on peut cependant signaler l'étonnante prophétie relative à l'aviation qui termine le chapitre LI.

Ces derniers temps, les recherches d'un pénétrant historien de la philosophie du moyen âge nous ont mis à même de mieux connaître le rôle des doctrines et des conceptions particulières de cette époque dans l'œuvre de Rabelais [1]. Ce n'est pas, certes, qu'il ne se rencontre encore, à cet égard, plus d'une obscurité. Toutefois les rapprochements déjà acquis suffisent à laisser deviner quelle pratique sérieuse l'ancien cordelier et bénédictin possédait des textes médiévaux. M. Gilson voit dans les chapitres III et IV du *Tiers Livre* un résumé incroyablement dense, et toutefois d'un mouvement admirable, de toute la physiologie médiévale, commandée, du reste, par l'œuvre d'Aristote. N'oublions pas davantage la familiarité de Rabelais avec les sermonnaires. Dans l'ensemble des éléments qui contribuèrent à former la figure unique qu'il représente dans la littérature universelle, il serait injuste de ne pas tenir compte de la présence du « sel franciscain ».

Muni d'une expérience et d'une érudition qui n'ont cessé de s'accroître, Rabelais se sentait mieux armé pour exposer sa pensée propre sans recourir à des symboles. C'est ainsi qu'il a mis plus de lui-même dans cette troisième partie que dans les précédentes. Il use amplement de la discussion, se plaisant à peser le pour et le contre, à mêler le familier au sévère, avant de conclure en partisan résolu de la mesure, de l'équilibre et du bon sens. Son art merveilleux, qui semblait avoir déjà révélé tous ses secrets, connaît encore un nouvel épanouissement. Maître d'une observation de la vie et d'une fantaisie qui n'ont sans

1. M. Étienne Gilson, dans la *Revue d'histoire franciscaine*, t. I, p. 257 et suiv., *Rabelais franciscain*, et t. II, p. 72 et suiv., *Notes médiévales au « Tiers Livre » de Pantagruel.*

doute jamais été surpassées, il anime cette longue enquête par un perpétuel jaillissement d'idées, d'inventions et d'images joyeuses ou burlesques. Son style emprunte les tons les plus divers : tour à tour grave, savant, populaire, humoristique et satirique, toujours spontané et entraînant. Et quel triomphe dans l'art de conter ! Certaines des anecdotes les plus savoureuses et les plus parfaites qui existent dans notre langue se rencontrent à travers ces pages. Les scènes comiques, qui abondent, constituent un autre attrait. On y admire un tel mouvement, une si étonnante entente des procédés dramatiques, qu'on a pu y découvrir des comédies véritables. Notre plus grand poète comique n'y a-t-il pas puisé des modèles de dialogues ? Songeons, en outre, que plusieurs des conversations du *Tiers Livre* nous offrent, plus que le théâtre contemporain, des spécimens authentiques de conversations de l'époque. Les historiens seront amenés, quelque jour, à en faire état.

Est-il besoin d'observer que cet enrichissement de sa pensée et de sa science a procuré à notre écrivain des ressources inattendues en matière de vocabulaire ? Quantité d'expressions, de termes techniques, qui font, grâce à lui, leur joyeuse entrée dans notre langue, témoignent de ce précieux accroissement. Si sa syntaxe semble maintenant plus latinisée, la clarté, l'aisance, le rythme alerte de la phrase ne perdent rien de leur charme souverain.

II. Rabelais et le pouvoir royal.

Rabelais obtint du roi — c'était la première fois —, le 19 septembre 1545, un privilège d'une durée de six ans, valable pour les éditions nouvelles de ses deux premiers livres et pour ses « livres et œuvres » suivants, à partir du troisième volume. Jusque-là, il avait publié tous ses ouvrages sans aucun droit de propriété temporaire et sans y mettre son nom. La portée de cette garantie et surtout les termes, exceptionnels à certains égards, dans lequels elle fut octroyée n'ont guère attiré l'attention des biographes et des éditeurs du Maître. Un tel document marque cependant, sans nul doute, une date décisive dans sa carrière. Signe très évident de la faveur dont jouit l'auteur dans l'entourage royal, sinon auprès du monarque lui-même, il révèle, de plus, une défaite sensible pour le parti de ses adversaires et surtout pour la Sorbonne. La lutte que cette dernière poursuit contre Rabelais, depuis 1533, trouve du même coup une contre-partie inattendue. Le roman, objet de tant d'attaques et de censures, obtient, par cet acte, une sanction officielle qui permet au Tourangeau de ren-

trer en lice à visage découvert : voilà donc *Gargantua* et *Pantagruel* dûment autorisés à circuler à travers le monde. Examinons cette pièce d'un peu près[1].

De la partie de nostre aimé et feal maistre Françoys Rabelais, dit le texte royal,... nous a esté exposé que icelluy suppliant ayant par cy davant baillé à imprimer plusieurs livres, mesmement deux volumes des faictz et dictz heroïques de Pantagruel, *non moins utiles que delectables*, les Imprimeurs auroient iceulx livres corrumpu et perverty en plusieurs endroictz (au grand deplaisir et detriment dudict suppliant et prejudice des lecteurs) dont se seroit abstenu de mectre en public le reste et sequence des dictz faictz et dictz heroiques. Estant toutesfois importuné journellement par les gens scavans et studieux de nostre royaume et requis de mettre en l'utilité commune comme en impression la dicte sequence, nous auroit supplié de luy octroyer privilege à ce que personne n'eust à les imprimer ou mectre en vente, fors ceux qu'il feroit imprimer par libraires exprès et auxquels il bailleroit ses propres et vrayes copies, et ce pour l'espace de dix ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres.

Cette première partie de la pièce reproduit, de toute évidence, la requête rédigée par l'auteur. On notera que le titre donné à l'œuvre n'est en aucune façon celui de *Gargantua*, dont le nom n'est pas évoqué, ni celui de *Pantagruel*, mais uniquement le titre que portera le *Tiers Livre*, lequel ne comporte, d'ailleurs, rien de facétieux. Rabelais invente assurément l'existence d'éditions *corrompues et perverties en plusieurs endroits*, qui n'ont jamais été signalées ailleurs que dans cette pièce et dans celle qui l'a suivie. Il use avec adresse de ce fait que ses deux livres ont été publiés, en 1542, par Étienne Dolet, sans que cet imprimeur ait tenu le moindre compte des corrections et modifications qu'il avait fait subir à son texte, un peu auparavant, dans l'édition de François Juste. En somme, il transforme et grossit le mauvais tour, certes inopportun, que lui a joué son ancien ami de Lyon. Il crée fort à propos une confusion subtile qui lui permet de se plaindre d'une grave altération de texte, alors que cette dernière n'existe pas en réalité, puisque la rédaction antérieure à 1542, reproduite par Dolet, était aussi bien son œuvre que la nouvelle. « Ses propres et vrayes copies » sont tout simplement les textes amendés de *Gargantua* et de *Pantagruel* tels qu'ils parurent en 1542. Notre auteur, on l'a vu, sollicitait un privilège pour dix ans. Sur ce seul point sa requête obtint un peu moins qu'il ne souhaitait. Il aura, en revanche, toute satisfaction à cet égard en l'année 1550.

Voici maintenant la réponse royale :

Pourquoy nous, ... *desirans les bonnes lettres estre promeues par nostre royaume à l'utilité et erudition de nos subjectz*, avons audict suppliant donné privilege, congé, licence, et permission

1. Nous suivons le texte de l'édition de Lyon, 1546, dont nous possédons un exemplaire.

de faire imprimer et mettre en vente par telz libraires experimentez qu'il advisera ses dictz livres et œuvres consequens des faictz heroicques de Pantagruel, commancans au troisiesme volume, avec povoir et puissance de corriger et revoir les deux premiers par cy davant par luy composez : et les mectre ou faire mectre en nouvelle impression et vente, faisans inhibitions et deffences de par nous, sur certaines et grands peines, confiscation des livres ainsi par eulx imprimez et d'amende arbitraire, à tous imprimeurs et aultres qu'il appartiendra de non imprimer et mectre en vente les livres cy dessus mentionnez, sans le vouloir et cousentement dudict suppliant dedans le terme de six ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres, sur poine de confiscation des dictz livres imprimez et d'amende arbitraire. De ce, etc.

Rarement privilège a été accordé, à cette époque, en termes aussi personnels et empreints d'une pareille bienveillance : le roi accorde tout ce que Rabelais lui demande, sauf en ce qui touche la durée qu'il fixe à six ans, chiffre normal. Il donne à l'auteur pouvoir de corriger et de revoir ses premiers livres et de les rééditer, mais sans l'y obliger en aucune manière, ce qui revient à ne tenir aucun compte des censures de la Faculté de théologie, renouvelées en mars 1543. Ainsi donc ces trois condamnations formelles étaient considérées comme nulles et non avenues. Les deux pouvoirs se trouvaient en opposition au sujet de l'écrivain le plus répandu et le plus populaire de l'époque. Un tel fait, négligé jusqu'à présent, en dit long sur les sentiments véritables du gouvernement royal. Est-il besoin d'ajouter que Rabelais profita de la liberté qui lui était laissée : il ne corrigea rien, tout en rééditant ses livres ?

Il y a mieux : laissons passer cinq années, qui verront François Ier disparaître et bien des événements se produire, parmi lesquels l'exil de Rabelais, fuyant jusqu'à Metz [1] un danger que la sauvegarde du roi, vieilli, n'avait pu apparemment conjurer. Un nouveau prince préside aux destinées du royaume : la politique générale comporte donc d'assez grands changements. Notre Chinonais va-t-il rencontrer dans les milieux de cour l'ancienne protection ou bien l'hostilité ? Il sait que son privilège doit expirer dans un an et songe à publier une nouvelle édition du *Tiers Livre*, frappé, lui aussi, d'une censure, dès 1546, et ensuite son *Quart Livre* complet, bien que l'épisode des *Décrétales* n'ait pu être encore composé. Nous sommes en juillet 1550. Malgré les tendances moins

1. Ce voyage au pays messin nous donne l'occasion de compléter un curieux parallélisme, déjà amorcé plus haut. Après la censure de *Pantagruel* (octobre 1533), Rabelais doit disparaître de Lyon (est-ce à ce moment qu'il retourne en Chinonais ?), il voyage ensuite en Italie ; après la censure de *Gargantua* (fin de 1534 ou commencement de 1535), il disparaît pour la seconde fois et fait un second voyage par delà les monts ; après la condamnation du *Tiers Livre*, c'est-à-dire au début de 1546, il disparaît pour la troisième fois et fait un nouveau voyage hors de France. Ainsi, trois censures, trois fuites et trois séjours à l'étranger.

libérales de l'entourage de Henri II, il n'y aura rien de changé. Le cardinal Odet de Châtillon veille, d'accord avec le cardinal du Bellay et d'autres puissants amis de Rabelais. Un nouveau privilège est concédé au Maître « contre les calumniateurs » et le met, comme il le dira fièrement « hors de toute intimidation ». La pièce qui est datée du 6 août 1550, « en presence du cardinal de Chastillon », est valable, cette fois, pour dix ans, ainsi que le sollicitait le demandeur. Le ton n'en est pas moins chaud que cinq ans auparavant. On y apprend que Rabelais a fait « imprimer plusieurs livres en grec, latin, françois et thuscan ». Nous connaissons les ouvrages imprimés dans les trois premières langues, mais notre ignorance est complète en ce qui touche le « thuscan ». Quels sont donc les derniers livres ainsi visés ? Aucune édition italienne ne s'est retrouvée jusqu'à ce jour portant le nom de Rabelais. Nous espérons pouvoir éclaircir prochainement cette petite énigme littéraire : la traiter ici serait anticiper les événements. Derechef, notre auteur se plaint, dans sa requête, que les volumes de son *Pantagruel* aient été *corrompus, dépravés et pervertis en plusieurs endroits*. C'est toujours, sans aucun doute, le même procédé, fort adroit, et qui était, dans l'espèce, de bonne guerre. Plusieurs autres livres scandaleux auraient, de plus, paru sous son nom, à son grand déplaisir, préjudice et ignominie. Il a eu beau les désavouer; il doit recourir au roi pour en obtenir la suppression. Il est très probable que ces doléances visent tout simplement le faux V^e^ livre de *Pantagruel* de 1549, satire assez âpre qui appartient à deux auteurs de la fin du XVe siècle, comme nous l'avons démontré en 1903 [1]. Le requérant expose, en outre, qu'il désirerait revoir et corriger ses ouvrages authentiques, dépravés et déguisés, les réimprimer et mettre en lumière la suite, c'est-à-dire le *Quart Livre*. Le roi, dans sa décision, affirme qu'il désire traiter bien et favorablement l'écrivain et lui accorder toutes ses demandes. Rabelais pourra confier ses œuvres anciennes et futures à tels imprimeurs qu'il avisera. Les premières seront par lui revues et corrigées, clause qui ne fut jamais exécutée, et cela, de toute évidence, avec l'approbation du pouvoir. En dehors du privilège même, les considérants étaient donc, d'un côté comme de l'autre, de pure feinte et destinés à sauvegarder les apparences. Il est aisé de reconstituer la suite des faits. Quelle que fût sa bienveillance à l'égard de l'écrivain, l'autorité royale s'était trouvée dans l'impossibilité d'aller à l'encontre de plusieurs arrêts sévères de la Sorbonne. Il fallut donc trouver un biais pour tourner la difficulté. Le premier privilège fut censé accordé à une édition revue et corrigée de *Gargantua* et de *Pantagruel*, édition qui n'a jamais vu le jour et que l'auteur n'a pas

1. Voir dans la *R. E. R.* de 1903 : *Un prétendu V^e^ livre de Rabelais*, ou le tirage à part.

songé, un instant, à donner. Quant au grief si impressionnant énoncé au sujet des falsifications commises prétendûment par certains imprimeurs, il n'y avait là qu'un moyen piquant de décharger Maître François des accusations sorboniques comme portant à faux. Même arrangement dans le privilège de Henri II. Les ouvrages scandaleux se ramènent à une supercherie en réalité assez anodine : personne n'avait dû en être dupe. Comment ne pas voir dans ces assertions un grossissement habilement calculé? Suggérées visiblement par l'intéressé, elles visaient à le poser en victime des calomnies des « caphars et des cagotz ». Cette explication des deux privilèges méritait d'être mise en lumière [1] ; elle prouve, mieux que tout autre argument, qu'entre l'autorité royale et Rabelais, jouant le rôle de publiciste officiel, il exista une sorte d'entente, qui apparaîtra de plus en plus comme le fait le plus saillant, sinon le plus inattendu, des dix dernières années de la carrière du Maître. On verra bientôt que les allusions finales du prologue du *Tiers Livre*, de même que celles des deux prologues successifs et de l'épître dédicatoire du *Quart Livre*, s'accordent avec les deux privilèges, et pareillement avec l'histoire des poursuites intentées à ce dernier livre devant le Parlement, pour rendre cette union frappante.

L'entente, le croirait-on ? dura jusqu'à la fin de sa vie, contrairement à toutes les légendes accréditées jusqu'à l'heure présente. C'est ce que démontre absolument l'histoire de la publication du *Quart Livre* et du rôle joué par l'auteur de *Pantagruel* dans la grande crise gallicane de 1551-1552. On sait que l'auteur du mythe de Papimanie a été mêlé de très près à ce mémorable conflit qui mit aux prises le roi Henri II et le Saint-Siège, alors occupé par Jules III, au point de laisser entrevoir, un moment, la possibilité d'un schisme. Quand parut le *Quart Livre*, en février 1552, la crise, d'abord si aiguë, était en décroissance, et la violente attaque dirigée par Rabelais contre la papauté, dans ses chapitres XLV à LIV, et surtout dans le célèbre épisode des *Décrétales*, risquait ainsi de ne plus être de circonstance, et par là même de se retourner contre lui. Or, les historiens du conflit, aussi bien que les biographes récents du Maître, ont été unanimes à nous représenter ce dernier comme ayant été désavoué par le gouvernement royal, et son *Quart Livre* comme condamné aussitôt par le Parlement de Paris (1er mars 1552), avec la connivence du conseiller Tiraqueau, son ancien ami. Depuis quelque cinquante ans, cette condamnation du *Quart Livre* et ses graves conséquences constituent l'épisode essentiel, et, à vrai dire, le seul, de la dernière période de l'existence de notre auteur. On nous le représente, par suite, comme faisant figure de vaincu durant les mois qui ont précédé

1. Il était indispensable de traiter ici du second privilège. Les deux textes ne sauraient être étudiés séparément.

sa mort (avril 1553). Une étude plus approfondie des événements et des textes, dont plusieurs sont restés ignorés ou négligés, révèle que la réalité est tout autre. Cet examen prouve que le gouvernement royal et le Parlement de Paris ont eu, dans cette affaire, une attitude entièrement opposée à celle qu'on leur a prêtée. La Faculté de théologie a eu beau censurer pour la quatrième fois l'œuvre du magnifique créateur de la prose française, celui-ci l'a emporté, finalement, sur cette corporation redoutable. Ni le roi, ni le Parlement, ni « le bon, le docte, le sage, le tant humain, tant debonnaire et equitable André Tiraqueau »[1] ne l'ont abandonné. Il a connu alors, contrairement à l'opinion générale, le plus grand succès de sa carrière, attesté, d'autre part, par cinq éditions successives du *Quart Livre* pour la seule année 1552, et une sixième, au début de 1553, sans parler de l'édition définitive du *Tiers Livre* qui parut chez Fezandat, en 1552, avec des additions et des changements notables. Jamais il n'avait connu pareille vogue. Cette étonnante victoire du *Pantagruel* sur la Sorbonne comporte une signification singulière : elle modifie d'une manière appréciable l'aspect des conflits d'ordre intellectuel que l'esprit de la Renaissance suscita dans notre pays pendant une grande partie du XVIe siècle.

III. La publication du « Tiers Livre ».

Le nouveau livre de Rabelais parut sous ce titre :

Tiers livre des || FAICTZ ET DICTZ ||

Heroïques du noble Pantagruel : composez || par M. Franç. Rabelais docteur en || Medicine, et Calloïer des || Iles Hieres.

L'auteur susdict supplie les Lecteurs || benevoles, soy reserver à rire au soi|| xante et dixhuytiesme liure.

A PARIS,

Par Chrestien Wechel, en la rue Sainct || Iacques à l'escu de Basle : et en la rue sainct || Iehan de Beauuoys au Cheval volant.

M. D. XLVI.

AVEC PRIVILEGE DV

Roy, pour six ans.

1. Prologue de l'édition du *Quart Livre* de 1552, cartonnée après le 18 avril de cette même année.

Il se termine par la mention suivante : Imprimé à Paris par Chrestien || Wechel Libraire juré demourant || en la rue Sainct Iacques à l'escu || de Basle. Pour et au nom de M. Franç. Rabelais, docteur en Me- || cine (*sic*).

Pourvu d'un privilège, Rabelais doit, pour en profiter, renoncer désormais à l'anagramme habituelle et à l'appellation burlesque d'abstracteur de quinte essence. Pour la première fois, son nom paraît donc sur le titre d'un livre de son roman. Il y joint sa qualité de docteur en médecine et, pour ne pas supprimer tout élément fantaisiste, celle de « calloïer des Isles Hieres ». De même, l'intitulé du titre est tout à fait sérieux : il se contente d'annoncer les *faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel*. Plus d'*horribles et espoventables faictz et prouesses*, plus d'allusions aux géants. Notons que son nom et sa qualité figurent de nouveau à la fin du livre.

On peut préciser maintenant, à quelques semaines près, l'époque de l'apparition du volume. L'erreur commise jusqu'à ces derniers temps par les biographes touchant les véritables dates de son séjour à Metz, avait conduit à des supputations fort inexactes[1]. En effet, ainsi que nous l'avons prouvé, la présence du Chinonais dans cette ville est désormais établie par un document formel à la date du 28 mars 1546[2]. La lettre écrite alors par Jean Sturm au cardinal du Bellay nous représente Rabelais comme arrivant à Metz au mois de mars de cette année, chassé de France par les difficultés du moment. Il venait d'annoncer sa venue à Sturm et semblait disposé à se rendre à Strasbourg. La délivrance du privilège octroyé à notre auteur pour la publication de son *Tiers Livre* étant du 19 septembre 1545, la mise en vente de l'ouvrage se place ainsi entre cette date et le mois de mars de l'année suivante. Or, les derniers mois de 1545 doivent être écartés en raison de la date 1546 qui figure sur le livre. Il est clair que Wechel, — comme Rabelais, du reste, — avait une tendance à user du nouveau style, sans doute en raison de ses origines germaniques. On s'explique donc qu'il ait mis 1546 sur une publication émise au cours des deux premiers mois de cette année-là, bien que, d'après le style alors en usage, on fût encore en 1545 jusqu'au 25 avril suivant. Un indice qui confirme cette donnée est celui que fournit le catalogue des livres censurés entre 1544 et

1. M. A. Heulhard, dans son ouvrage : *Rabelais : ses voyages en Italie, son exil à Metz*, Paris, in-4°, s. d., p. 203, place l'apparition du *Tiers Livre* dans l'automne de 1546, « environ trois mois après le supplice de Dolet (3 août) ». Ses remarques sur le prologue de ce livre sont, par contre, pleines de justesse.

2. Voy. notre étude : *Les dates du séjour de Rabelais à Metz* (*1546-1547*), dans la *R. E. R.*, III, 1905, p. 1-11.

1551, publié sous cette dernière date par la Faculté de théologie [1]. Dans le *Catalogus librorum ab incertis authoribus* figurent, sous la lettre G, *Gargantua* et, sous la lettre P, *Pantagruel et Gargantua* et ensuite *Le Tiers Livre de Pantagruel faict par Rabelais, 1545*. La Sorbonne usant toujours de l'ancien style, cette mention s'accorde ainsi parfaitement avec la date du livre. D'Argentré, qui a connu les archives de la Sorbonne, donne la même date de 1545 dans sa *Collectio de novis erroribus*; il est vrai qu'il semble avoir puisé cette indication dans le livret publié en 1551 par la Faculté de théologie. La censure portée par cette dernière contre le nouveau livre de Rabelais fut donc rapide et suivit de très près la mise en vente du livre, qui doit se placer, d'après ces divers indices, et surtout si l'on tient compte du moment de l'arrivée de Rabelais à Metz, au début de 1546, très probablement dans les six ou huit premières semaines de l'année.

Se croyant désormais en sûreté, grâce à la protection royale qui lui paraissait assurée, Rabelais n'avait pas hésité à braver la Sorbonne, dirigeant contre elle et les groupes qu'elle inspirait les allusions les plus transparentes à la fin de son prologue. Il n'avait pas mesuré, ce faisant, la puissance des milieux qui lui étaient personnellement contraires, ni prévu la période de réaction qui allait se dessiner, et dont le bûcher de Dolet et les autodafés de Meaux, aussi bien que ceux qui suivirent (octobre et novembre), allaient marquer les tristes étapes. Quelques mois plus tard, il n'aurait pu songer, contre toute prudence, à risquer des attaques aussi directes.

Tout indique donc que ses prévisions furent trompées. A l'apparition du *Tiers Livre*, en raison même de son succès, une offensive violente se déchaîna contre lui, et, comme il arriva plus d'une fois au cours du règne du Père des Lettres, le gouvernement royal ne put ou n'osa l'enrayer. De cette reprise des hostilités, la censure prononcée par la Faculté, puis le départ pour l'exil constituent des preuves décisives. Néanmoins, l'histoire de la nouvelle crise est loin d'avoir livré tous ses secrets. Observons, au surplus, que cette période du règne de François Ier a été très insuffisamment étudiée ; c'est la moins connue du règne. Quoi qu'il en soit, les témoignages fournis par le Maître au cours de l'ancien prologue du <u>*Quart Livre*</u> (1548) et de la dédicace adressée au cardinal de Châtillon (28 janvier 1552) jettent quelques clartés sur ces péripéties. On sait assez quelle verve redoutable il a déployée pour dénoncer « ces calom-

1. *Catalogue des livres examinez et censurez par la Faculté de Théologie de l'Université de Paris, suyvant l'Edict du Roy. Publié en la Court de Parlement le troisiesme jour de septembre 1551*. Chez Jehan Dollier, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Rose blanche, 1551. Le *Tiers Livre* est cité fol. 2-iij), *in fine*.

niateurs diaboliques... Diables noirs, blancs, diables privés, diables domesticques », qui avaient tenté de faire supprimer ses écrits, sinon l'auteur lui-même. « Et ce que ont faict envers mes livres, ilz feront, si on les laisse faire, envers tous aultres ». La dédicace revient avec force sur la calomnie « de certains Canibales, misantropes, agelastes,... atroce et desraisonnée ». Aucun d'eux n'a réussi à prouver les hérésies dont ils prétendaient ses ouvrages, et spécialement le *Tiers Livre*, tout farcis. « Si je recognoissois scintille aulcune d'heresie... par moymesmes, à l'exemple du Phœnix, seroit le bois sec amassé, et le feu allumé, pour en icelluy me brusler. »

François Ier, averti de telles calomnies, s'est fait lire par Pierre Duchâtel les livres incriminés [1]; il n'y a trouvé aucun passage suspect. Mieux que cela, le roi aurait eu en horreur quelque mangeur de serpents qui fondait une hérésie mortelle sur un N mis pour un M, par la faute et négligence des imprimeurs. Il s'agit, en l'espèce, de trois phrases de deux chapitres du *Tiers Livre*, qui se rencontrent seulement dans les éditions de 1546 et que l'auteur a corrigées ou amendées ensuite : Panurge dit de Raminagrobis mourant : « Son asne s'en va à trente mille panerees de Diables », et plus loin : « Son asne s'en va à trente mille charrettées de Diables » (chap. XXII); « ...au moins s'il perd le corps et la vie, qu'il ne damne son asne » (chap. XXIII); Trois fois de suite, *asne* est ainsi mis pour *ame*. Le roi avait souri sans doute, mais, prudemment, notre Chinonais supprima cette plaisanterie dangereuse [2]. L'ancien prologue du livre IV offre encore une autre confirmation de la bienveillance du souverain : « Si, à ce propos, je vous allegue la sentence d'un ancien pantagrueliste, encores moins vous fascheray :

Ce n'est (dict il) louange populaire
Aux princes avoir peu complaire. »

Le sens de l'allusion, fournie par une citation d'Horace, n'est pas douteux.

Selon toute apparence, le *Tiers Livre* connut aussitôt un grand succès dans le public lettré. Six éditions au moins en furent données au cours des années 1546 et 1547, malgré l'absence de l'auteur, réfugié à Metz. Très peu de temps après la publication de l'œuvre, Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre,

1. François Ier « a ouy et entendu lecture distincte d'iceulx liures miens (je le diz, parce que meschantement l'on m'en a aulcuns supposé faulx et infames ». C'est la reprise de la plainte formulée dans la requête relative au privilège.

2. V. *Les sources et le développement du Rationalisme dans la littérature française de la Renaissance* (1533-1601), par Henri Busson, Paris, 1922, in-8°, p. 267-9.

écrivant à son mari malade une lettre en vers, se plaît à évoquer le petit chien de Gargantua (ch. XXXV) [1].

Il est possible qu'une amusante aventure ait attesté la popularité de Rabelais lors de la mise au jour de son livre. Il nous raconte en effet, dans l'ancien prologue du *Quart Livre*, qu'un bréviaire, fait par invention mirifique, avec réglets (signets), rose, fermoirs, reliure et couverture, ornée de crocs et d'inscriptions opportunes, lui aurait été offert par des lecteurs fervents. Ce bréviaire factice était, en réalité, un « naturel flacon », du genre de ceux dont parle l'auteur avec complaisance en divers endroits (l. I, XLI ; IV, XX et XXI ; V, XLV), et qu'il appelle *tyrouer* ou *tirouer*. A-t-il réellement reçu ce symbolique cadeau ? N'y a-t-il ici qu'une plaisanterie humoristique ? On est en droit de supposer, à lire les deux passages du prologue, que l'anecdocte n'a pas été inventée de toutes pièces et qu'elle peut parfaitement reposer sur un fond de réalité.

Un célèbre dizain dédie le livre à la Perle des Valois, l'exquise Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Un tel « envoi » impliquait sans aucun doute l'approbation préalable de la princesse. Quels furent au juste les rapports de Maître François avec la grande et généreuse protectrice de tous ceux qui travaillaient à l'œuvre de la Renaissance ? Il est difficile de les connaître avec précision. Dès 1532, Rabelais devait songer à son culte enthousiaste pour les bonnes lettres, quand il écrivait : « Que diray je ? Les femmes et les filles ont aspiré à ceste louange et manne celeste de bonne doctrine. » Le premier indice de leurs relations apparaît en 1537, quand une lettre imprudente de Rabelais, écrite de Lyon à un correspondant suspect, manque de le faire arrêter par le cardinal de Tournon. Celui-ci écrit alors (10 août) au chancelier du Bourg : « Et si il n'eust parlé de moy en ladite lettre et aussi qu'il s'a[dvou]e du roy et royne de Navarre, je l'eusse fait mectre en prison pour donner exemple à tous ces escripveurs de nouvelles. Vous m'en manderez ce qu'il vous plaira, remectant à vous d'en faire entendre au Roy ce que bon vous en semblera. » Ainsi, François Ier sera mis au courant des actes de Rabelais : c'est dire que l'affaire en valait la peine et que le personnage n'était pas inconnu du roi. Le témoignage est précieux, mais on aimerait à en savoir davantage. De toute manière, la sympathie qu'il atteste de la part de Marguerite n'est pas pour nous surprendre. Un sentiment de ce genre concordait avec toutes ses affinités. Que le roi de Navarre se soit associé à son goût pour l'écrivain, on n'en saurait être davantage étonné. On vient de voir qu'un texte curieux des *Marguerites* nous

1. *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses*, éd. F. Frank, 1873, t. III, p. 237 et 248.

montre, au lendemain de l'apparition du *Tiers Livre,* les deux époux déjà assez familiers avec la nouvelle production rabelaisienne pour que la reine puisse faire, en écrivant à son mari, une allusion à un menu fait de l'ouvrage.

Dans sa pièce de vers liminaire, l'auteur a traduit avec un rare bonheur les rêves platoniciens et les aspirations idéalistes qui marquaient alors l'évolution spirituelle du poète des *Prisons*. Faut-il s'étonner que le livre dans lequel les femmes sont souvent traitées sans bienveillance ait été dédié à la plus féministe d'entre elles? Il est vrai que les belles pensées d'un Hippothadée devaient lui rappeler les enseignements du philosophe qu'elle avait aimé et soutenu, lui procurant un asile tranquille pour ses dernières années : le vénérable Lefèvre d'Étaples [1].

IV. Le Prologue : date et signification.

A quel moment le prologue a-t-il été composé ? Selon toute apparence, en décembre 1545 ou janvier 1546, c'est-à-dire peu de temps avant l'apparition du livre. Le cliquetis guerrier que fait entendre ce morceau de superbe allure, d'une richesse unique au point de vue du vocabulaire, et qui a frappé tous les commentateurs modernes, paraît susceptible de nous fournir d'utiles indices. Certes, les préparatifs de défense hâtivement accomplis par les Parisiens, à l'heure où la prise de Saint-Dizier permettait à Charles-Quint de marcher sur la capitale, en septembre 1544, avaient pu laisser à l'écrivain des impressions assez fortes [2]. Corinthe, que Philippe entreprend d'assièger et de ruiner, c'est la grande ville menacée par l'empereur et que la crainte stimule. Mais il y a lieu d'observer que cette période d'anxiété fut très courte, puisque le traité de Crépy y mit fin le 18 septembre ; elle dura à peine une quinzaine de jours [3]. A la fin de 1545, elle devait être, sinon assez oubliée, du moins plutôt étrangère aux préoccupations du moment. Il est clair que les événements auxquels Rabelais s'est plu à faire allusion étaient, comme il le constate lui-même, absolument contemporains de l'élaboration du prologue. L'expression « aujourd'hui » (l. 115) et l'emploi du temps présent l'indiquent suffisamment. Nous admet-

1. Voy. plus bas, chap. III, § III.

2. D'autres souvenirs, antérieurs à ceux-là, ont peut-être trouvé aussi leur place dans cette description, par exemple ceux qu'avaient laissés à Rabelais les opérations du Piémont auxquelles il avait assisté. N'oublions pas que notre écrivain avait montré déjà dans *Gargantua* une connaissance remarquable des choses militaires.

3. Ernest Lavisse, *Hist. de France,* t. V, II, par H. Lemounier, p. 115.

tons, pour cette raison, que le travail général de fortification du royaume qui se poursuivit depuis la fin de 1545 et occupe toute l'année suivante, dans l'éventualité d'une nouvelle rupture avec l'Empereur, a dû être plus directement visé dans les pages préliminaires du *Tiers Livre* qu'anime un mouvement si saisissant. Le seigneur de Langey, Martin du Bellay, à la famille duquel Rabelais était attaché par tant de liens, avait été désigné comme le principal organisateur. C'est à lui qu'incombe le programme le plus important : celui des défenses de l'est. Philibert de l'Orme, de son côté, que notre auteur proclame le « grand architecte du roi Megiste », est chargé des fortifications du duché de Bretagne [1]. On sait que la mort inopinée du duc d'Orléans (8 sept. 1545), venait, une fois encore, de bouleverser toutes les combinaisons en rendant caduc le traité de Crépy ; cet événement remit en question la possession du Milanais et produisit une nouvelle cause de méfiance et de négociations dangereuses [2]. Voici, donné par Martin du Bellay lui-même, le tableau de l'effort d'organisation défensive auquel il présida pour la plus grande part [3] :

Estans lesdits ambassadeurs, qui fut environ la Saint-André (30 novembre 1545), trouvèrent le roy à Villiers Costerets ; lequel ayant ouï la response de l'empereur, cogneut bien qu'il luy estoit besoin de se preparer, et qu'il ne restoit à l'empereur que l'occasion de commencer la guerre à son avantage... Aussi considerant que l'empereur (s'il venoit à chef de reduire en son obeissance la Germanie) luy ameneroit sur les bras toutes les forces, tant des catholiques que des protestans, depescha devers Monsieur de Vendosme, son lieutenant general en Picardie, thresoriers et argent pour fortifier les places debiles ; et aux autres gouvernemens feit le semblable, mesmes en Bresse, pour fortifier Bourg. Et ayant experimenté par la precedente guerre que la principale descente d'Allemagne, pour entrer en ce royaume, estoit par la Champagne, et toutesfois qu'il n'avoit frontiere en son royaume, si mal garnie de places fortes, pour faire teste à une grosse armée, delibera d'y pourveoir. Et pour cest effect, il depescha le seigneur de Langey, Martin du Bellay, son lieutenant audit pays de Champagne, et luy donna charge de visiter a frontiere, depuis Vervins jusqu'à Coiffi, et luy faire rapport des lieux plus nécessaires de fortifier, pour empescher l'entrée de l'ennemy en ses pays. Lequel seigneur de Langey partit cinq ou six jours devant Noël, et avecques luy Hieronyme Marin, Boulonnois, homme bien entendu au faict des fortifications. Puis après avoir faict ladite visitation, et bien recogneu la frontiere, iceluy de Langey fit rapport au roy qu'il estoit besoin de fortifier une place entre la Chappelle et Mésières, d'autant qu'il y a grand pays ouvert, comme de dix huit lieues, et qu'il luy sembloit que Aubenton estoit bien à propos, faisant une citadelle au hault devers les bois, pour commander à la ville. Mais le roy... ordonna que la fortification se feroit au dessus d'un village nommé Maubert-Fontaine, à sept lieues de Vervins et cinq de Mesieres, à la saillie du bois ;

1. A partir de 1544. Voy. Henri Clouzot, *Philibert de l'Orme*, Paris, Plon, p. 42-45.
2. Lavisse, *op. cit.*, p. 118.
3. *Mémoires de Martin du Bellay*, éd. Buchon, col. 796 et suiv.

puis il ordonna de fortifier Mesieres et Mouson... Si est ce qu'il y fut ordonné ce qu'on veit le plus necessaire, sçavoir est une traverse de muraille de bout en bout de la ville, par dedans, pour couvrir ceux qui seroient à la deffence, et dehors un grand et profond fossé. Et... le roy ordonna de faire une place sur la rivière de Meuse... laquelle fut édifiee entre ledit Stenay et Dun le Chasteau, et fut nommée Villefranche sur Meuse...

(Conflit entre l'empereur et le roi au sujet de cette place). Aussi le roy feit besongner au chasteau de Saincte Menehoult ; à Sainct Dizier feit faire trois gros boulleverts ; à Chaumont en Bassigni, pareillement commença à fortifier ; et à Coiffi, feit commencer une citadelle... et à Ligny, feit commencer un chasteau sur le hault de la montagne tirant à Commercy ; mais la mort le surprint devant qu'avoir parachevé lesdites fortifications.

Comment ne pas voir aussi, dans l'exaltation patriotique qui caractérise notre prologue, une intention d'ordre politique ? Il s'agissait alors d'adresser un appel à l'opinion publique pour l'amener à accepter les sacrifices demandés par le gouvernement royal aux habitants des villes, pour couvrir les dépenses de ces grands travaux de fortification. Les doléances de l'époque nous apprennent que ces réquisitions d'argent soulevèrent, à ce moment même, des récriminations véhémentes. Le peuple parisien manifesta, en particulier, une opposition très nette à l'égard des taxes nouvelles à partir de 1544. En février 1545, les villes closes du royaume furent taxées à 800.000 livres, dont 120.000 devaient être fournies par la prévôté et la vicomté de Paris. En 1546 et 1547, deux autres impositions de 800.000 livres chacune étaient demandées à la capitale, sous prétexte de « certains advertissemens des grans preparatifz de guerre » faits par « aucuns puissans princes nos voisins » [1]. La ville de Paris fit présenter au roi de fermes remontrances, en rappelant qu'elle avait eu à souffrir récemment de la peste, de la cherté du blé, des impôts mis sur presque toutes les marchandises, etc. Il importait donc, à la fin de 1545, d'engager les citadins à s'incliner devant des nécessités supérieures en pourvoyant sans murmure à la sécurité des villes et du royaume. Le devoir s'imposait à tous, sans distinction de métier ni de profession. Par ce *sursum corda*, par ce cri de ralliement, car c'en est un, Rabelais a donc rempli, une fois de plus, son rôle de publiciste royal, qui apparaît de nouveau, au *Tiers Livre*, dans les chapitres relatifs aux peuples nouvellement conquis, à la réforme de la procédure, que la royauté avait cherché à réaliser par les ordonnances récentes de 1536 et de 1539 « sur le faict de la justice et abbreviation des procès » [2], et aux mariages clandestins, en attendant

1. Lavisse, *op. cit.*, p. 120.

2. Cf. *Les Ordonnances royaulx sur le faict de la justice et abreviation des procès, faictes par les roys François, premier du nom, et Henry deuxiesme et Charles neuviesme à present regnant*, Paris, 1573. Cette question resta longtemps, on le voit, à l'ordre du jour. V. plus loin l'exposé consacré à l'épisode de Bridoye. Il faudrait citer ici toute une série d'ordonnances de François Ier,

les morceaux célèbres du *Quart Livre* qui s'appliquent au grave conflit survenu entre Henri II et le Saint-Siège (prologue et chap. XLV à LIV) et à notre expansion coloniale. Par cela même qu'il montrait avec force la légitimité des mesures prises pour la défense du sol français, le prologue du *Tiers Livre* servait une cause infiniment chère au roi. Que l'on songe au ton enthousiaste, quasi religieux, qu'emploie Rabelais, à la belle vision d'avenir par laquelle s'achève son tableau guerrier, chef-d'œuvre d'une vie si intense, où il nous montre la France, « sa patrie », superbement bornée et ses habitants enfin assurés de leur repos, et l'on verra clairement qu'il ne peut s'agir d'une autre conjoncture. Ni les circonstances de la guerre de 1544, dont la paix de Crépy marqua la fin, ni aucun des événements de l'année 1545, jusqu'à l'automne, ne sauraient convenir au programme tracé par notre auteur avec tant d'énergie. Pour mieux stimuler le zèle patriotique d' « un chascun », Rabelais, hors d'effroi, mais non hors d'émoi, ne craint pas de célébrer par avance les magnifiques résultats que le grand plan de la fin de 1545, déjà en cours d'exécution, ne pouvait manquer de produire. Devançant son siècle, il préconise résolument la notion toute moderne de la nation armée.

...Consyderant partout ce tresnoble royaulme de France, decà, delà les mons, un chascun aujourd'hui soy instantement exercer et travailler : part à la fortification de sa patrie, et la defendre : part au repoulsement des ennemis, et les offendre : le tout en police tant belle, en ordonnance si mirifique, et à profit tant evident pour l'advenir (car desormais sera France superbement bournée, seront François en repous asceurez) que peu de chose me retient, que je n'entre en l'opinion du bon Heraclitus, affermant guerre estre de tous biens pere : et croye que guerre soit en Latin dicte belle, non par Antiphrase, ainsi comme ont cuydé certains repetasseurs de vieilles ferrailles Latines, parce qu'en guerre gueres de beaulté ne voyoient ; mais absolument, et simplement par raison qu'en guerre apparoisse toute espece de bien et beau, soit decelée toute espece de mal et laidure. Qu'ainsi soit, le Roy saige et pacific Solomon, n'a sceu mieulx nous repræsenter la perfection indicible de la sapience divine, que la comparant à l'ordonnance d'une armée en camp.

On peut donc découvrir dans ces pages une manière de remercîment adressé au Père des Lettres, dont la protection sauvegardait l'écrivain exposé à

tendant au même but. Citons seulement celles qui sont dites de Provence (17 oct. 1539) touchant la réformation de la justice, la modération des amendes, la modération des taux, salaires et émoluments des avocats, procureurs et greffiers, des lieutenants, des juges ordinaires, des huissiers et sergents (4 mars 1540), etc. En critiquant et en ridiculisant les abus de la justice, Rabelais se conformait pleinement aux intentions royales. Il est très probable que nous avons aussi dans les chapitres XXXIX à XLIV, surtout dans le dernier, une attaque en règle que l'on ne désapprouvait pas en haut lieu. N'oublions pas que le privilège exceptionnel du 19 septembre 1545 avait été accordé à un livre renfermant ces critiques, tantôt plaisantes, tantôt très âpres. On n'a pas assez songé à tout cela.

de vieilles inimitiés. Écrites peu de semaines après l'octroi du privilège de 1545, qui conférait à Maître François une investiture officielle, elles semblent bien apporter une preuve de plus en faveur de l'entente dont on a parlé plus haut.

Plusieurs épisodes de notre livre vont offrir d'autres indices du rôle d'un Rabelais publiciste royal.

V. Un idéal de gouvernement et de justice chez Rabelais.

Le premier chapitre nous offre, une déclaration très nette par laquelle l'auteur affirme ses sentiments d'humanité à l'égard des peuples conquis, devançant ainsi, en une certaine mesure, l'admirable profession de foi des *Essais* de Montaigne (I, XXX; III, VI). Aucune idée n'est jamais exprimée, chez lui, au hasard ni sans cause. La démonstration des liens innombrables qui rattachent ses œuvres à la vie et à la réalité ambiantes n'est plus à faire. Ici encore, l'élément vécu peut se découvrir sans peine et, chose curieuse, en concordance avec les initiatives gouvernementales. C'est le résultat de l'expérience acquise par lui en pays « nouvellement conquesté » qu'il nous apporte dans ces pages. Il s'agit du Piémont et du séjour que Rabelais y fit, aux côtés de son illustre protecteur et ami Guillaume du Bellay, de 1540 à 1542, c'est-à-dire pendant la période de sa vie qui précéda immédiatement la préparation du *Tiers Livre.* Pour comprendre à quel point notre écrivain dut s'intéresser à cette question de la politique humaine et bienveillante à l'égard des peuples conquis, il n'y a qu'à lire les chapitres III et IV du solide et judicieux *Guillaume du Bellay* de M. Bourrilly [1]. Quand le seigneur de Langey vint en Piémont, amenant avec lui son médecin et secrétaire l'auteur de *Pantagruel*, « il s'agissait de rattacher solidement au royaume une province à peine conquise, ruinée par la guerre, encore foulée par les soldats. Comment ? par la force ? en faisant peser sur toute la population la terreur des bandes qu'on menace de lâcher pour ne pas avouer qu'on est incapable de les tenir ? C'est le système... que les Français avaient appliqué jusque-là... Langey en use d'autre sorte : il a recours à la douceur et à la justice... Il contient les soldats et, autant qu'il le peut, les astreint à une stricte discipline que l'on admirera fort dans la suite, sans pouvoir la faire revivre. Loin d'accabler les habitants, il leur vient en aide, leur fournit à meilleur compte de quoi se nourrir et reconstituer leurs forces. Il les protège à la fois contre la rapacité des

1. Paris, 1905, in-8°. V. notre article : *Rabelais et les peuples conquis*, *R.S.S.*, 1914, p. 286.

troupes et contre les exactions des gens de finances... Il est convaincu qu'il est une autre force qui le mettra mieux à l'abri de leurs coups et rendra leurs efforts inutiles : c'est l'attachement des populations, leur sympathie pour une domination qui n'a pas cru s'affaiblir en consentant à se manifester généreuse et aimable »[1].

Telle fut la caractéristique de l'administration du pays « conquesté » à laquelle prit part Maître François et dont il put apprécier les effets bienfaisants. Si l'on veut bien entrer maintenant dans le détail des choses, on verra jusqu'à quel point les nobles accents du début du *Tiers Livre* reproduisent fidèlement les conceptions chères à du Bellay et à son fidèle conseiller. Celles-ci ne furent réalisées, du reste, que pendant le gouvernement exercé par le généreux capitaine à Turin et dans sa banlieue, la politique contraire ayant prévalu avant comme après. Ce sont les instructions expédiées par le roi à Langey à la fin de 1537, lesquelles avaient été en réalité préparées par ce dernier, qui nous permettent d'apprécier la rare humanité de cette politique nouvelle.

La principale préoccupation de du Bellay devait être de faire vivre en bon ordre, justice et police les troupes laissées pour défendre la place et de les empêcher de molester les habitants... Langey évitera autant que possible de loger des soldats au cœur de la ville pour faciliter les trafics et marchandises des habitants... De minutieuses prescriptions étaient indiquées pour la répartition des soldats, la distribution des logements, les fournitures en logis et en meubles qu'on pourrait exiger. « Et seront lesdicts meubles qui se fourniront aux dicts gens de guerre consignez aux chefz de chambre ou capz d'escouade qui en respondront aux capitaines, et les capitaines à ceux qui les auront, et ne pourront les hostes estre contrainctz, s'ilz ne veulent, à fournir aucune chose aux gens de guerre sinon les logis et meubles... » De même il était formellement interdit aux soldats de prendre n'importe quoi, foin, fourrage, bois, sans payer, et ce, sur peine d'être punis par rigueur de justice et même sur peine de vie. Pour rendre les manants et habitants plus dociles aux réquisitions des vivres, le roi ordonnait de leur faire rembourser le prix de toutes celles qu'ils avaient précédemment fournies aussi bien que des nouvelles. Il confirmait en outre à la ville de Turin la jouissance de ses revenus, émoluments, privilèges et immunités. Enfin il laissait au gouverneur, sous le contrôle du lieutenant général, l'initiative la plus large pour réaliser ce qui était l'objet essentiel de la politique française dans le nord de l'Italie : se concilier les sympathies des habitants, implanter solidement notre influence dans le Piémont, faire de cette province notre base d'opérations dans la péninsule[2].

1. Bourrilly, *op. cit.*, p. 406-7. Conclusion.

2. Bourrilly, *op. cit.*, p. 258 et suiv. « Le peuple, écrivait peu après Paradin, trouva bien la différence qui est entre un gouverneur mangeur de gens et pillard et un noble esprit, vrai père d'une patrie. » Langey compromit toute sa fortune personnelle pour remédier à deux disettes successives du Piémont et faire venir à grands frais des blés de France pour le ravitaillement du pays.

Il importait de présenter ici ce curieux rapprochement : il prouve, au seuil du *Tiers Livre,* que Rabelais suivait de près la politique royale, s'associant à ses conceptions et les secondant avec une conviction d'autant plus ardente qu'elles s'accordaient, dans l'espèce, avec ses propres aspirations. De plus, il apparaît clairement à qui lit ce premier chapitre avec attention que l'auteur a voulu s'y poser en adversaire des doctrines de Machiavel et tracer en même temps un programme idéal de gouvernement et une image des « bons princes et grands Roys.., ornateurs des peuples ». Quand il plaidera plus loin la cause d'une meilleure et moins arbitraire organisation de la justice, il ne fera que continuer son dessein de réforme politique, qu'il n'a sûrement pas exposé sans l'aveu des représentants du pouvoir royal, ni sans savoir que ses idées ne leur paraîtraient pas subversives.

Les critiques dirigées contre le système judiciaire devant être examinées plus loin, on se bornera à indiquer un dernier aspect de cette actualité du roman rabelaisien : nous voulons parler de l'invective de Gargantua contre les mariages contractés « sans le sceu et adveu » des parents, au chapitre XLVIII. Tous les commentateurs ont été frappés de la virulence de l'attaque dirigée par Rabelais contre les « pastophores taulpetiers », suborneurs de jeunes filles et instigateurs de mariages clandestins. A ses yeux, leur crime mérite la mort, que chacun peut leur infliger par représaille. Or, la question était posée devant l'opinion publique, au moment où Rabelais publiait son livre. Des magistrats et des juristes français avaient déjà entamé une campagne contre cet abus révoltant, non sans l'aveu du pouvoir civil. Dans la circonstance, notre écrivain agit donc d'accord avec ce dernier qui se trouve désarmé à l'égard de ces nombreuses intrigues, favorisées par la hiérarchie ecclésiastique. L'auteur de *Pantagruel* travaille à préparer une répression que sanctionneront dix ans plus tard un édit de Henri II (février 1556) sur les mariages contractés par les enfants sans le conseil et volonté des pères — presque le titre du chapitre de Rabelais — et une autre ordonnance sur les mariages clandestins, rendue à Orléans en 1559. Charles IX demandera plus tard encore au concile de Trente de déclarer nuls les mariages contractés au « desceu » des parents [1]. L'invective de Gargantua avait sûrement, en 1546, un caractère d'actualité ; elle concordait pleinement avec les intentions du gouvernement aussi bien qu'avec les plaintes de certains de ses magistrats, tels qu'André Tiraqueau et Jean de Coras.

1. Voy. l'art. de Jean Plattard dans la *R. S. S.*, t. XIV, p. 381.

VI. Rabelais et le sentiment national depuis « Gargantua ».

Un retour en arrière s'impose ici. Si le second livre de *Pantagruel*, publié en 1532, nous révèle, chez son auteur, des idées singulièrement hardies en matière philosophique et religieuse [1], on doit constater, deux ans plus tard, dans *Gargantua*, une tendance sensible vers une réserve ou une modération plus grande. Des préoccupations de politique générale, auxquelles le livre antérieur était resté étranger, interviennent dès 1534, après le premier voyage en Italie, accompli aux côtés de l'évêque de Paris, Jean du Bellay. Comment, en effet, ne pas apercevoir, au cours du récit de la guerre picrocholine, des intentions clairement satiriques à l'égard de Charles-Quint ? Plusieurs critiques ont déjà suggéré un rapprochement assez naturel, et qui n'avait pas dû échapper aux contemporains, entre la célèbre séance du conseil de guerre tenu par Picrochole, au chapitre XXXIII [2], et les ambitions de l'empereur, rival de François Ier. Un argument qui n'a pas encore été produit va donner à cette hypothèse une confirmation inattendue. On n'a pas remarqué jusqu'ici que cette scène, une des pages les plus admirées de Rabelais, constituait une réponse certaine à une scène analogue qui se rencontre au livre Ier de l'*Utopie* de Thomas Morus, où l'auteur met en cause le roi de France, François Ier, et les visées qu'il lui attribue vers la monarchie universelle [3]. La comparaison des deux séances, que l'on ne saurait faire ici, est absolument probante. Morus avait déjà, avant Rabelais, transformé les éléments antiques de l'épisode, tel qu'il se rencontre chez Plutarque et chez Lucien, en éléments tout à fait modernes. La critique très nette de la prétendue mégalomanie du souverain français et de ses projets supposés de conquête générale devait appeler, tôt ou tard, une réplique. Ce fut Rabelais qui se chargea de la faire vers 1534, c'est-à-dire à un moment « où toutes choses, comme disent les *Mémoires* de du Bellay, tendoient apparemment à ouverture de guerre. » Retournant habilement contre Charles-Quint la scène et le dialogue satiriques que Thomas Morus avait assez arbitrairement appliqués au roi de France, il inaugura par un coup de maître son rôle de publiciste national que ses ouvrages postérieurs n'ont fait que rendre plus

1. Voir l'introduction du tome III de la présente édition, p. XL à LIX, et aussi nos récents articles de la *R. S. S.*, 1929, t. XVI, p. 164 et 356.

2. « Comment certains gouverneurs de Picrochole, par conseil precipité, le mirent au dernier peril. »

3. *De optimo reipublicæ statu, deque nova insula Utopia*, Bâle Froben, 1518, in-4°, p. 54 à 57. Les rapports qui existent, par ailleurs, entre l'œuvre de Morus et celle de Rabelais ont été signalés dans la même introduction, p. IX.

manifeste. Peut-être n'a-t-il rien écrit qui l'emporte sur ce petit chef-d'œuvre d'humour et d'ironie. Ce même sentiment patriotique se retrouve un peu plus loin dans la saisissante évocation des « fuyars » de Pavie (ch. XXXXI) : « Je hayz plus que poizon un homme qui fuyt quand il fault jouer des cousteaux. Hon, que je ne suis roy de France pour quatre vingts ou cent ans! Par dieu, je vous metroys en chien courtault les fuyars de Pavye. Leur fiebvre quartaine! Pourquoy ne mouroient ilz là plus tost que laisser leur bon prince en ceste necessité? N'est il meilleur et plus honorable mourir vertueusement bataillant, que vivre fuyant villainement? »

Nous pourrions suivre la trace de ces préoccupations nouvelles à travers la période qui s'étend de 1534 au *Tiers Livre*. Il suffira de citer un exemple très convaincant de cette attitude du Maître. A partir de 1534, les trois rois de France (Pharamond, Pépin et Charlemagne) qui figuraient jusque-là parmi les personnages ridiculisés qu'Épistémon rencontre en enfer (chap. XXX du second livre) disparaissent de la liste, de même que les douze pairs de France qui s'y trouvaient dans une attitude vraiment humiliante. De tels indices marquent bien le changement qui s'était accompli dans les dispositions de Rabelais.

VII. L'évolution des personnages dans le « Tiers Livre ».

Il n'est guère surprenant qu'après une interruption si longue de son labeur littéraire, les caractères de ses personnages aient évolué assez fortement. Le seul changement de la trame du roman suffisait, du reste, à amener de telles transformations dans la psychologie des acteurs. Constatons tout d'abord que le thème gigantal a disparu. Rien n'atteste, au cours du *Tiers Livre*, la taille, ni la force prodigieuses de Pantagruel. Il en est de même de son père Gargantua, qui ne rentre en scène qu'à deux reprises. A peine rencontrons-nous, au chapitre LI, une allusion imprévue à la grandeur de Pantagruel « naissant on monde » et à son rôle à l'égard de ceux « qui sont negligens de obvier à la soif imminente ». En revanche, nous le voyons devenir « l'idée et exemplaire de toute joyeuse perfection ». Il apparaît comme la figure du Sage supérieur et aussi comme le défenseur de toutes les idées de sens commun et de juste équilibre (ch. V, VII, XIII, XXIX, etc.). En même temps, la doctrine du pantagruélisme se précise : on la trouve formulée, dès le début, au cours du prologue et du chapitre II. On admire la réflexion, la sérénité constante du héros : il est vrai que son indulgence ne va pas sans quelque faiblesse. Il n'a pas toujours la force, ainsi qu'on l'a observé, d'imposer à ceux qu'il aime le parti qu'il sait être le meilleur.

Chez Panurge, le changement n'est pas moins manifeste. Nous l'avions connu, au livre II, pervers, surtout rusé et cruellement facétieux, mais par contre entreprenant et utile. Le nouveau livre nous le montre sous l'aspect d'un bouffon, beau parleur, doué d'une faconde intarissable; le trait le plus saillant du personnage est maintenant la couardise, qui contraste singulièrement avec son ancienne bravoure. De plus en plus, il s'éloigne du type créé par Folengo. Notons aussi qu'une vie intense et une étonnante puissance de séduction émanent de lui. « Ce développement très inattendu du caractère de Panurge, remarque avec raison un critique, est dû en grande partie à l'enrichissement philosophique de l'œuvre. Mais il provient aussi de mobiles esthétiques. Les personnages ont beau conserver la généralité qui sied à l'épopée, à mesure qu'il s'éloigne du merveilleux pour aller vers le réel, Rabelais éprouve le besoin de les marquer de caractères plus précis et de les rendre plus vivants. Il fait un pas vers la comédie de caractères et vers la comédie de mœurs[1]. » L'âme monacale de Frère Jean, qui n'agit plus, mais garde toute sa verve pittoresque, nous apparaît encore dans un jour plus frappant. Ce sont surtout des types de savants et de juristes qui contribuent à l'enrichissement de notre livre avec Hippothadée, Rondibilis, Trouillogan, Bridoye, et spécialement avec Épistémon, qui voit grandir son rôle et intervient fréquemment dans le récit.

1. Pierre Villey, *Marot et Rabelais*, Paris, 1923, in-8°, p. 255, On a pu noter aussi la dévotion sans moralité de Panurge, catholique orthodoxe et chrétien détestable, mais ce trait de sa psychologie s'affirme surtout dans le livre suivant. Voy. Paul Stapfer, *Rabelais : sa personne, son génie, son œuvre*, Paris, in-16, 1889, p. 144 et 386.

CHAPITRE II

LE TIERS LIVRE DE PANTAGRUEL ET LA QUERELLE DES FEMMES.

Le *Tiers Livre* de *Pantagruel* n'offre, on le sait, presque rien de commun avec les deux livres précédents. Ceux-ci sont à peu près exclusivement consacrés à des récits d'aventures, ils se développent, comme les anciens romans de chevalerie, au moyen d'une foule d'événements plus ou moins imprévus et d'incidents caractéristiques, tandis que le *Tiers Livre* est absorbé, pour les quatre cinquièmes de son texte, par la question de savoir si Panurge doit se marier ou non, et quel sort lui réserve le mariage. L'examen de ce cas intéressant et les consultations auxquelles il donne lieu constituent, ou peu s'en faut, la matière exclusive et l'objet principal de ce livre. Il est clair que des circonstances spéciales ont dû amener et justifier cette nouvelle orientation de l'œuvre du grand romancier. Comment le conteur français par excellence a-t-il été amené à modifier aussi profondément sa manière et à employer tout un livre en discussions et en enquêtes, au lieu de narrer de bonnes histoires ? Quels motifs ont pu le décider, après un silence de onze ans, à rentrer de cette façon dans l'arène ? En un mot, quelles causes expliquent à la fois ce retour inopiné de Rabelais, vers 1545-1546, et son choix d'une matière si ample et si continue : je veux dire d'où la variété des aventures et le mouvement prodigieux des deux livres précédents sont volontairement exclus ? Ce sont là des problèmes attrayants qu'il vaut la peine d'agiter et dont la solution peut éclairer d'une vive lumière certains aspects du génie de Rabelais et même de l'histoire intellectuelle de son temps. Aussi bien notre peine ne sera pas vaine. On peut arriver à fixer d'une façon sûre, à l'aide de témoignages contemporains et probants, pourquoi le *Tiers Livre* a paru au moment précis où il fut mis en vente, en montrant les raisons qui amenèrent Rabelais à le composer et à le lancer dans la bataille littéraire, car c'est bien d'une bataille qu'il s'agit.

I. Les controverses sur l'amour et les femmes avant le XVIe siècle.

En effet, des circonstances bien définies annoncent, préparent et, si l'on peut dire, rendent nécessaire, fatal même, ce nouveau livre. Fait qui n'avait pas été signalé jusqu'à ces derniers temps, sa publication se rattache à une grande querelle qui passionna les esprits, de 1542 à 1550, ou environ, et qui divisa, à la cour et à la ville, la presque totalité des écrivains français : poètes, conteurs et philosophes, aussi bien que leurs lecteurs; il s'agit de la « querelle des femmes », qui trouva dans l'apparition de *L'Amie de Court* de La Borderie, puis de *La Parfaicte Amye*, en 1542, l'occasion de se rouvrir et de remettre aux prises les défenseurs et les adversaires éternels du sexe féminin. C'est, du reste, une vieille querelle, aussi ancienne que le monde, puisqu'elle commença sans doute à l'aurore de l'humanité, dès que notre première mère eut tendu la pomme à notre premier père, et elle durera probablement jusqu'à la fin des âges. Pour en arriver tout de suite à une période voisine de celle qui nous intéresse, nous dirons que les origines immédiates des péripéties de ce grand débat, au XVIe siècle, nous sont surtout fournies par l'histoire littéraire du siècle précédent. Néanmoins, il convient d'indiquer d'un mot le rôle spécial des *Arts d'Amour* et celui des fabliaux dans l'histoire de cette grave question, pendant une partie du moyen âge, l'influence de Jean de Meun, le grand contempteur des femmes dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, alors que Guillaume de Lorris avait été leur défenseur dans la première partie du même poème, et enfin les rudes attaques du clerc Mathéolus [1], de Boulogne-sur-Mer, implacable dans sa haine contre le sexe faible et le mariage. Il suffira de nommer ces trois auteurs pour évoquer dans la mémoire des familiers de notre ancienne littérature le souvenir des plus ardentes controverses qui précédèrent le XVe siècle. Au cours de cette dernière époque, la querelle acquit sûrement une ampleur et un relief singuliers. Citons les noms de Christine de Pisan [2], l'énergique défenseur de la cause des femmes, avec l'aide résolue du chancelier de France, Jean Gerson, — dont on connaît l'admirable réponse à Pierre Col en faveur de cette femme remarquable et virile, — d'Eustache Deschamps, l'ennemi juré du mariage, de Jean Le Fèvre, le

1. Voy. l'édition donnée par Van Hamel : *les Lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jehan Le Fèvre, de Resson*. Paris, Bouillon, 1892 (*Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 95 et 96).
2. Voy. *Le livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, par Mathilde Laigle, Paris, in-8°, H. Champion, 1912.

traducteur de Mathéolus, d'Alain Chartier, respectueux et dévoué serviteur des dames, de Gaguin, d'Olivier de la Marche, de Villon, d'Antoine de la Sale, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré*, et surtout de Martin Le Franc, l'auteur du *Champion des Dames* : ces seuls noms attestent assez l'extension prise par la querelle au cours du siècle ardent et sensible qui prépare la Renaissance et annonce déjà tant de curiosités nouvelles. En ce qui touche la cause du féminisme, l'ouvrage essentiel qui nous reste du temps où furent composées les *Cent Nouvelles* et les *Quinze Joyes de mariage* est, sans contredit, celui de Martin Le Franc, prévôt de Lausanne. Ce poète composa son *Champion des Dames* de 1440 à 1442. « Il faut voir dans cette œuvre, a dit M. Piaget[1], un résumé ou plutôt une collection des idées du moyen âge sur les femmes ; c'est là précisément ce qui, loin d'en faire le ridicule, fait l'intérêt de ce poème. » La controverse se déroule entre le champion et l'adversaire du sexe féminin. A l'appui de leurs arguments, les deux combattants puisent dans la mythologie, la Bible et l'histoire, de nombreux exemples de femmes et d'hommes qui se sont distingués par leurs vertus ou par leurs vices, depuis Ève jusqu'à Jeanne d'Arc.

Ce livre est une source précieuse de données pour l'histoire des mœurs à la fin du moyen âge. L'adversaire ne manque pas de disserter sur la beauté des femmes et de nous donner, chemin faisant, une foule de renseignements sur la toilette et les modes du temps. On trouvera l'analyse du poème de Le Franc dans l'étude de M. Piaget. Ce critique constate, en manière de conclusion, que, malgré sa longueur et son importance, le *Champion des Dames* ne mit pas fin au long débat des partisans et des adversaires du sexe féminin, chose qui n'est pas pour nous surprendre. Il semble, au contraire, lui avoir valu une recrudescence sensible. La seconde moitié du XVe siècle et les premières années du XVIe siècle voient, en effet, se succéder, plus encore que les époques précédentes, des pièces pour ou contre les femmes [2]. La production la plus notable du XVe siècle, après le *Champion*, paraît être le *Chevalier aux Dames*, poème allégorique de plus de 5.000 vers. Citons aussi *la Louenge des Dames*, *le Miroir des Dames*, *les Biens et les Maux qui sont en amours*, dont fait partie la jolie pièce intitulée : *la Pipée du Dieu d'Amours ; la Déduction du procès de Honneur féminin* ou *l'Advocat des Dames*, de Pierre Michaut, etc. Il faut citer encore les 7.000 vers du poème de la *Faulseté*, *trahyson*, *et les tours de ceulx qui suivent le train d'amours*. En général, les pièces qui viennent d'être citées sont des plaidoyers en faveur des femmes. Le *Grand Blason des Faulses amours*, de Guillaume

1. *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, par Arthur Piaget. Lausanne, 1888, in-12.
2. Cf. A. Campaux, *la Querelle des femmes au XVe siècle*, 1865, in-8°, 41 p.

Alecis, un moine, prieur de Bussy, auquel plusieurs érudits attribuent présentement la farce de *Pathelin*, rentre dans le groupe des réquisitoires dirigés contre elles. Le XVe siècle n'a guère produit de satire plus âpre que celle-là. Le *Contre-Blason*, qu'il suscita, est à peu près illisible aujourd'hui. En revanche, le *Loyer des folles amours* offre de charmants passages. C'est une pièce spirituelle, qui repose sur un développement de l'aphorisme : *Pas d'argent, pas d'amour.*

Rarement voit-on un auteur essayer de prendre dans le débat la position intermédiaire de conciliateur. Robert du Herlin, à la fin du XVe siècle, fut cependant tenté par ce rôle, qu'il chercha à tenir dans l'*Acort des mesdisans et bien disans*, dédié à Anne de Bretagne (1493). Un peu plus tard, Jean Marot, le père de Clément, reprit la lutte contre les médisants dans la *Vray-Disant Advocate des Dames*. Dès 1490, paraît le poème plein de charme et d'émotion qui s'appelle *L'Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amours*. Le genre dramatique ne tarde pas à intervenir dans la querelle. Les deux opinions sont représentées dans le *Monologue fort joyeux auquel sont introduits deux Advocatz et ung Juge, devant lequel est plaidoyé le bien et le mal des Dames*. Dans la *Résolution d'Amours*, imprimée au XVe siècle, un poète anonyme attaque les femmes et Vénus, la « sotte déesse », avec une singulière violence. Presque toutes ces compositions datent de la seconde moitié du XVe siècle, et quelques-unes seulement des premières années du XVIe [1]. Il faudrait citer, par exemple, *la Louenge et beauté des Dames ; la Réformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnaises* et la *Réplicque faicte par les Dames de Paris contre celles de Lyon ; la Grant Malice des Femmes ; les Ténèbres de mariage ; le Doctrinal des nouveaux mariés ; la Complaincte du nouveau marié ; Sermon nouveau et fort joyeulx auquel est contenu tous les maulx que l'homme a en mariage ; le Danger de se marier ; les Secrets et loix de mariage*, par Jehan d'Ivry ; *Sermon joyeux de la patience des femmes obstinées contre leur marys, fort joyeux et récréatif à toutes gens* [2]. On peut dire que, de 1450 ou environ, jusqu'aux années qui virent le commencement de la Réforme, le mariage apparaît comme une institution fortement battue en brèche. Les attaques ou satires dirigées contre lui se révèlent comme infiniment plus nombreuses que les panégyriques.

1. Le texte d'un certain nombre d'entre elles se rencontre dans le *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, réunies et annotées par Anatole de Montaiglon et James de Rothschild (treize volumes). D'autre part, le précieux *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, par M. Émile Picot (tome Ier), fournira des renseignements, curieux sur plusieurs de ces œuvres satiriques ou laudatives. Le dépouillement complet du *Recueil de poésies françoises* pourrait accroître encore notre liste d'une façon notable.

2. On trouvera dans notre ouvrage : *Grands écrivains français de la Renaissance* (Paris, 1914, in-8°), p. 255 et suiv., une série d'autres titres appartenant à cette même catégorie.

Il fournit un thème facile et joyeux à quantité de complaintes quasi-populaires.

Un livre célèbre, « le premier en date parmi les plus parfaits ouvrages qui soient en notre langue », puisqu'il remonte peut-être aux premières années du xve siècle, avait contribué singulièrement à préparer l'éclosion de cette littérature antiféministe : nous avons nommé les *Quinze joyes de Mariage*, petite merveille de finesse, d'ironie, de patelinage, d'un charme profond, d'une observation si aiguë, si prenante, et qui, malgré toutes les recherches, garde encore le secret de son origine. Il est peu d'ouvrages auxquels la prose française doive autant. Rien d'aussi achevé n'avait encore paru dans notre langue. En même temps que les *XV joyes*, les célèbres *Arrêts d'Amour* de Martial de Paris, dit d'Auvergne, concoururent à agiter une foule de problèmes d'ordre sentimental et conjugal et à porter vers eux la curiosité du grand public. Ajoutons à cette liste le nom de Coquillart, qui, dans les *Droits nouveaux* [1] et dans son *Blason des Armes et des Dames* [2], développe un éloge éloquent et chaleureux de l'amour et des dames :

Dames font croistre honnesteté :
Dames font les cueurs resjouyr ;
Dames font aymer loyaulté ;
Dames font cruauté fouyr.

On pourrait évoquer aussi le dernier épisode d'un autre petit chef-d'œuvre : l'exquis roman de *Jehan de Paris*, et divers rajeunissements d'anciennes œuvres du moyen âge ou des traductions d'œuvres étrangères, comme celle du *Triunfo de las donas* de Juan Rodriguez de la Cámara [3].

II. La querelle de l'amour et des femmes au XVIe siècle.

Avec le xvie siècle, la vogue des écrits pour ou contre l'amour, loin de se ralentir, persiste. Seulement, la controverse prend un caractère plus sérieux et une allure plus serrée. Elle profite du progrès général des esprits, de la connaissance plus solide des deux antiquités, de la rénovation des études juridiques, du développement de la médecine et de toutes les sciences d'observation. Jean de Nevizan, Érasme, J. de Pontalais, Roger de Collerye, Pierre Gringore, Jean

1. *Œuvres de Coquillart*, éd. Ch. d'Héricault, t. I, p. 30.
2. *Ibid.*, t. II, p. 161.
3. M. Piaget (*op. cit.*, p. 160) donne un résumé de cet ouvrage.

Bouchet, l'ami de Rabelais, le médecin lyonnais Symphorien Champier, Michel d'Amboise, D. de Masan, Laurent des Moulins, Gratien Dupont, sieur de Drusac, Tiraqueau et Aymery Bouchard, autres amis du Chinonais, figurent parmi les écrivains les plus en vue qui intervinrent dans ce débat pendant les trente ou quarante premières années du XVIe siècle.

Le jurisconsulte Jean de Nevizan, en première ligne, né à Asti et mort en 1540, auteur du livre fameux intitulé : *Sylvæ nuptialis libri sex, in quibus materia Matrimonii, Dotium, Filiationis, Adulterii, Originis, Successionis, et Monitorialium plenissime discutitur : Unà cum remediis ad sedandum factiones Guelphorum et Giebelinorum. Item modus judicandi et exequendi jussa Principum. Ad hæc, de authoritatibus Doctorum, privilegiisque miserabilium personarum. Quæ omnia ex quæstione : An nubendum sit, vel non, desumpta sunt.* Ce livre, quoique l'œuvre d'un Italien, fut d'abord publié à Paris, en 1521, puis à Lyon, en 1526 et 1572 [1]. C'est donc en France qu'il exerça en premier lieu son action, et celle-ci fut vraiment très marquée. En 1550, François Billon, l'auteur de l'apologie : *Le Fort inexpugnable de l'Honneur féminin* [2] dont il sera question plus loin et qu'il est si utile de consulter pour l'histoire de la *Querelle*, cite Nevizan, avec Jean Boccace et le seigneur de Drusac, parmi les trois prisonniers qui personnifient au premier chef le mouvement antiféministe. Ces trois personnages sont, à ses yeux, — avec Rabelais, — les représentants les plus notoires, les plus dangereux et les plus caractérisés du groupe des adversaires de l'honneur féminin. « *La Forest de Mariage*, nous dit Billon, ayant été apperceue des Dames de Thurin pour libelle diffamatoire, son Autheur (icy prisonnier) fut incontinent empougné et honteusement, par elles, dechacé à belles pierres. Vray est que, certain temps après, il obteint son Rappel de ban, au moyen de l'obeissance et honorable Amende qu'il leur veint faire à genouz ployez ».

Dans les deux premiers livres de son ouvrage, Nevizan, sous le titre : *Non est nubendum*, examine les raisons qui peuvent détourner du mariage ; dans les deux suivants, sous le titre : *Est nubendum*, il traite, au contraire, toutes les raisons qui peuvent engager à contracter ce lien. Les deux derniers livres, sur la manière de juger et sur les devoirs des juges, n'offrent qu'un lien très éloigné avec les quatre premiers qui constituent la partie essentielle du livre. Rabelais a certainement connu ce traité et s'en est inspiré d'une façon visible dans les discussions qui remplissent son *Tiers Livre*. L'idée de son enquête sur le mariagé dérive en partie de Nevizan. Plusieurs citations ou anecdotes de la *Sylva nup-*

1. Autres éditions : Venise, 1570, 1584 ; Cologne, 1656.
2. Composé en 1550 et publié en 1555, à Paris.

tialis se retrouvent dans le *Pantagruel*. La question même qui sert de point de départ au *Tiers Livre*, à savoir si Panurge doit se marier ou non, n'est autre que la reproduction de celle qui avait inspiré toute la controverse de la *Sylva nuptialis*. Si ce traité renferme beaucoup de médisances à l'égard des femmes, il est juste d'observer que son auteur nous expose successivement les deux thèses et qu'il sait, le cas échéant, rendre justice au sexe faible. Il cherche à paraître impartial en faisant la part égale à la critique et à l'éloge.

Le livre de Nevizan est un véritable trésor d'histoires gaillardes. Il traite des problèmes les plus scabreux avec cette liberté complète d'expression que les casuistes de toutes les époques se sont octroyée sans le moindre scrupule. Son livre nous offre ainsi une véritable anthologie des nombreux conteurs, poètes et satiriques grivois du vieux temps. Il recourt aussi bien aux auteurs de l'antiquité qu'à ceux du moyen âge et aux contemporains. Ses autorités et ses sources sont toujours indiquées avec une grande exactitude. Il est à noter qu'il s'est plu à faire la part singulièrement belle à Platon, qu'il invoque en ces termes contre le mariage, tout au début de son livre, à côté de Ficin et de Pétrarque : « Deveniendo igitur ad questionem nostram quam post Platonem qui fuit divinus et in cujus scriptis reperitur ferme totum evangelium Joannis scilicet : In principio erat verbum, etc... Marsilius Ficinus..., Petrarca... examinarunt... Conclusio suprascriptorum est *quod non sit utile nubere* » (éd. 1526, fol. VIII[e] v°). L'autorité du Sauveur n'est citée qu'un peu plus loin (Matth., XIX), côte à côte avec celle de Cicéron. On reconnaît là l'humaniste. Cet ouvrage constituait donc une sorte d'encyclopédie des matières relatives au mariage ; son usage était encore facilité par une de ces tables abondantes que les éditeurs de ce temps savaient joindre à leurs publications savantes.

En 1526 paraissait l'*Institution du mariage chrétien* d'Érasme, dédié à la reine d'Angleterre, chef-d'œuvre de finesse, de grâce et de clairvoyance, où le grand écrivain déployait dans toute leur ampleur ses merveilleuses facultés de moraliste. Véritable précurseur des psychologues modernes les plus raffinés, il montre dans ce livre une délicatesse de sentiments, un sens des nécessités sociales, une compréhension des progrès à réaliser qui suffisent à le mettre, dans ce domaine comme en tant d'autres, hors de pair entre tous les savants de son époque. Érasme place résolument le mariage au-dessus du célibat religieux. Il montre avec force toute la gravité de ce pacte, les réflexions et l'étude mutuelle des caractères qui doivent le précéder, invitant le jeune homme à ne pas se préoccuper exclusivement de trouver chez sa future femme des manières plus ou moins puériles, mais avant tout une âme cultivée et bien équilibrée. Ce traité célèbre ne contribua pas peu à attirer l'attention des personnes lettrées sur l'ensemble

des questions qui se posaient alors touchant les femmes et le mariage. Il est cependant peu probable qu'il ait exercé une action profonde en dehors des cercles instruits. Les œuvres proprement littéraires consacrées à ce grand débat continuèrent évidemment à solliciter davantage la curiosité du grand public. Remarquons que l'*Éloge de la Folie* avait été moins tendre que le *Mariage chrétien* au sexe féminin. On relève parfois, chez Érasme, certains propos agressifs : « La femme est un animal inepte et ridicule. Platon avait raison de se demander dans quelle catégorie la placer, celle des êtres raisonnables ou des brutes... La femme est toujours femme, c'est-à-dire stupide. » Dans son livre du *Soldat chrétien* (1504), Érasme a, par contre, intercalé un magnifique éloge de la femme, image de Dieu : à savoir de la piété, modestie, sobriété et chasteté.

Deux ans avant le *Mariage chrétien* d'Érasme, l'Espagnol Louis Vivès, fécond écrivain, moraliste généreux, d'une belle hardiesse d'esprit, avait publié en latin un ouvrage qui eut alors une grande vogue et qui, traduit par Pierre de Changy, sous ce titre : *Livre de l'Institution de la femme chrétienne,* fut l'objet de nombreuses éditions à partir de l'année 1543.

III. André Tiraqueau et la question des femmes.

Au reste, Nevizan aussi bien qu'Érasme avaient été précédés de plusieurs années par un jurisconsulte français, dont le nom seul suffit à évoquer des souvenirs nombreux et précis chez tous les amis de Rabelais : nous voulons parler d'André Tiraqueau, lieutenant au bailliage de Fontenay-le-Comte. On sait quelle hospitalité intelligente Rabelais trouva chez ce magistrat érudit et quelle docte compagnie il y fréquenta [1]. Il est permis de penser que la préparation du *Tiers Livre* a dû commencer en quelque sorte dans les conversations de l'aimable cénacle de Fontenay, dont l'assemblée du théologien, du médecin et du philosophe, à la table de Pantagruel, devait donner une idée assez exacte. Tiraqueau avait publié dès 1513 un traité juridique sous le titre : *De legibus connubialibus...*, dont de nouvelles éditions, remaniées et augmentées, parurent

1. Voy., *passim*, *l'Église réformée de Fontenay-le-Comte,* par Benjamin Fillon (Niort, Clouzot, in-4°) ; *André Tiraqueau,* par Bourgnon de Layre (Poitiers, 1840, in-8°) ; J. Plattard, L'*Adolescence de Rabelais en Poitou* (Paris, les Belles-Lettres, 1923, in-12) et une étude de M. Alfred Richard dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest* de 1909. On trouvera un beau portrait de Tiraqueau dans le volume intitulé *Andreae Tiraquelli regii in senatu parisiensi consiliarii tractatus* (Paris, Kerver, 1552).

en 1515, 1524, 1546 et 1554 [1]. Rabelais approuva ce livre et s'y intéressa de près. Dans cet ouvrage fortement documenté et où se rencontrent d'innombrables citations (en très grande partie de première main, empruntées aux auteurs sacrés et profanes, mais surtout aux seconds), le légiste poitevin a su montrer une connaissance également personnelle et approfondie tant des auteurs de l'antiquité que de ceux du moyen âge et de son époque [2].

On peut dire, sans crainte de trop priser sa valeur, que le *De legibus* place le chef du petit cénacle fontenaisien en bonne place parmi les humanistes les plus autorisés du règne de François I[er]. Il serait curieux de rechercher dans quelle mesure exacte les juristes, qui, durant la plus grande partie du moyen âge et pendant tout le xv[e] siècle, avaient maintenu le goût et la pratique d'un certain nombre d'auteurs anciens, ont contribué à l'œuvre générale de la Renaissance. Il est manifeste, en effet, que, seuls, ils ont conservé le contact permanent avec toute une catégorie d'idées et de doctrines de l'antiquité. Pour beaucoup d'entre eux, la pensée de la vieille Rome était demeurée sacrée. Aux moments mêmes où la réflexion philosophique se trouva le plus abaissée, où la littérature méconnut davantage les beautés des lettres grecques et latines, ils ne cessèrent d'invoquer l'autorité toute laïque du droit romain. Ils furent ainsi comme le lien vivant qui rattacha le monde moderne au monde ancien. Par les juristes, l'étincelle de la raison antique fut conservée à travers le moyen âge. Que Rabelais ait vécu dans l'intimité de plusieurs jurisconsultes à l'aurore de sa carrière, c'est là un fait qu'on ne saurait trop rappeler. Le *Tiers Livre* atteste plus que tout autre que l'influence de ce milieu restait toujours agissante, après vingt-cinq ans.

Bien qu'il ait, en plus d'un cas, rendu justice aux filles d'Ève, notamment en ce qui concerne le point de vue strictement juridique, le lieutenant de Fontenay, l'homme le mieux informé en son temps de tout ce qui regardait la femme, se

1. L'édition de 1546 n'avait pas été signalée durant longtemps. C'est M. Barat qui en a constaté l'existence. Il a montré le parti qu'on en doit tirer pour l'étude des rapports qui peuvent être signalés entre l'œuvre de Tiraqueau et le III[e] livre de Rabelais. Son étude a paru dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1905, p. 138 et suiv., et 253 et suiv., puis en tirage à part. Ajoutons que, d'après sa collation, l'édition de 1546 offre des différences marquées avec les éditions précédentes. Nous avons traité dans divers cours, en 1901-02, de l'influence exercée par le milieu savant et lettré de Fontenay-le-Comte sur la formation de Rabelais.

2. Ficin, Symphorien Champier, Savonarole, etc. — Platon, parmi les anciens, est fréquemment cité, ainsi qu'Averroés, Avicenne, Proclus, Paul d'Égine, Hippocrate, Galien, etc. Le relevé des autorités alléguées par Tiraqueau nous prendrait plusieurs pages. Ses ouvrages témoignent d'une connaissance sérieuse du grec. Il convient de rappeler, en outre, que Tiraqueau paraît avoir fait le voyage de Rome.

montra plutôt hostile, dans son livre, au sexe fragile, risquant même à son endroit des appréciations très dures et très crues, voire d'une singulière obscénité. S'il faut, — comme c'est le cas présent, — le ranger nettement dans l'un ou dans l'autre des deux groupes opposés qui ont parlé des femmes et du mariage, il n'y a guère à hésiter : c'est dans la catégorie des contempteurs du sexe féminin qu'il convient de le classer. Notons cependant que notre auteur a protesté avec énergie contre l'accusation de parti pris dirigée contre lui. Heureux en ménage, il croyait avoir attaché autant de prix aux idées favorables à la femme qu'à celles qui lui étaient contraires, ayant cité des textes plutôt que formulé des jugements. N'avait-il pas défendu les épouses contre les maris tyrans ? Il parle même de consacrer plus tard un livre à la louange des femmes, et certaines pages du *De legibus* semblent attester qu'il en réunit les éléments. Le volume de Tiraqueau fut, dès son apparition, l'objet d'un succès flatteur : on le lut, on le consulta, on le pilla beaucoup. M. Barat croit même pouvoir affirmer qu'Érasme et plus tard Rabelais lui firent plusieurs emprunts. Il a dû contribuer pour une large part, sinon à réveiller les polémiques relatives à la question féminine, dont l'activité n'avait jamais cessé de se manifester, du moins à en augmenter l'intérêt, à l'heure précise où la Renaissance posait une foule de problèmes nouveaux, ouvrant des horizons insoupçonnés, excitant les curiosités du grand public, et surtout apportant, grâce à la révélation des littératures anciennes, un contingent considérable de textes, de théories et d'arguments non entrevus jusque-là. Le progrès général des sciences d'observation favorisait encore la vogue de ces discussions ; il en haussait le ton et la portée.

Un ami de Tiraqueau et de Rabelais, en même temps leur voisin, choqué des théories du *De legibus*, qu'il considérait comme injurieuses pour les femmes, entreprit de se constituer leur champion et de répondre à ce « réquisitoire ». Il se nommait Aymery ou Amaury Bouchard et exerçait les fonctions importantes de président à Saintes. C'était un tempérament idéaliste, pénétré des doctrines platoniciennes ; — son traité de l'*Immortalité de l'âme*, ouvrage resté manuscrit, en témoigne encore aujourd'hui. — Il semble avoir été lié principalement avec Pierre Amy, le savant cordelier, helléniste remarquable et philosophe d'une rare élévation d'esprit, comme le prouve sa correspondance avec Guillaume Budé, et qui a été le véritable maître de Rabelais. Or, Amy, ne l'oublions pas, choisi comme arbitre dans la controverse, fut, aussi bien qu'Amaury Bouchard, un adepte convaincu des doctrines néoplatoniciennes [1]. Ce lien intellectuel

1. Voy. notre article intitulé : *le « Platon » de Rabelais*, dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 avril 1901.

dut favoriser l'intimité de leurs rapports, dont une intéressante lettre (qui n'a pas revu le jour depuis l'année 1522 et que les rabelaisants trouveraient sans doute plaisir à lire [1]), fournit un témoignage fort explicite. Ce texte nous prouve que Pierre Amy faisait chez le président de Saintes des séjours prolongés. Il s'y trouvait, justement au moment où Bouchard prépara et publia son traité féministe dirigé contre Tiraqueau : *Almarici Bouchardi* Τῆς γυναικείας φύτλης, *adversus Andream Tiraquellum*. Venundatur in ædibus Ascensianis, 1522, in-4°. Quoique assez vive de ton, cette riposte savante ne paraît pas avoir altéré d'une manière sensible les relations cordiales qui existaient entre le magistrat saintongeois et le lieutenant fontenaisien. Cependant Tiraqueau fut piqué au jeu et fit paraître, deux ans plus tard, une nouvelle édition remaniée de son *De legibus connubialibus*, dans laquelle ses doctrines peu sympathiques à la femme, « inférieure à l'homme », n'étaient nullement atténuées, et où Rabelais et Pierre Amy, qui avaient dû suivre de près la préparation de ce livre, étaient plus d'une fois cités, loués et même invoqués. Un petit discours de Rabelais s'y trouve ainsi rapporté, sans parler de son épigramme grecque. Telle de ces pages reflète sûrement les conversations qui s'étaient tenues, peu de temps auparavant, sous le bosquet de lauriers du petit jardin de Fontenay-le-Comte. Ce fut seulement deux ans après cette nouvelle édition du *De legibus* que le *Mariage chrétien* d'Érasme vit le jour.

Le traité féministe de Cornelius Agrippa, l'auteur que Rabelais a mis en scène sous le nom transparent de Her Trippa, *De præcellentia fœminei sexus*, souleva également, vers la même époque, d'assez vives disputes (1529). « A côté d'enfantillages et de plaisanteries, observait récemment un bon juge, que de vues justes et hardies pour ce temps ! « Agissant contre tout droit divin, violant impunément l'équité naturelle, la tyrannie de l'homme a privé la femme de la liberté qu'elle reçoit en naissant... Dès son enfance, elle est tenue en oisiveté à la maison et, comme si elle n'était pas capable d'un plus haut office, il ne lui est permis de toucher autre chose que l'aiguille et le fil. » Plus tard, c'est le mariage qui l'asservit à un maître jaloux ou bien le couvent où on l'enferme pour toujours. Et cependant elle a des droits. Elle joue un rôle plus important que l'homme dans la naissance des enfants, par quoi se perpétue l'espèce... N'est-elle pas aussi intelligente que les représentants de l'autre sexe ? Elle a même plus de finesse et de pénétration ; éclairée par un instinct qui est un privilège de sa nature, elle voit souvent plus juste que les philosophes et les savants. Elle a, de naissance, la parole facile, le don de

1. Il s'agit de la lettre-préface de l'ouvrage qui va être cité.

l'éloquence, et Agrippa ajoute en souriant : « Il n'y en a guère de muettes ». Pourquoi donc limiter si misérablement le champ de son activité, pourquoi lui fermer des emplois auxquels elle serait propre ? « Ce qui se fait, non par raison, mais par la force de l'usage, par l'éducation, par le hasard, et principalement par la violence de l'oppression. »[1].

IV. Le Rôle des femmes au temps de la Renaissance. La Tradition « courtoise ».

Comme on peut le penser, les poètes du temps firent volontiers des allusions aux controverses suscitées par la question féminine. Nous avons énuméré plus haut les principales pièces qui se rattachent à cette polémique. Rappelons encore, à côté des écrivains qui viennent d'être cités, les noms de Lemaire de Belges, Gringore, Pontalais, du polygraphe Symphorien Champier, l'auteur de la *Nef des Dames*, etc. Tout le monde sentait alors, — les partisans des idées traditionnelles aussi bien que les adeptes des conceptions nouvelles introduites par la Renaissance, — que les données du problème étaient fortement modifiées. La femme tendait à jouer un rôle social de plus en plus grand ; sa place n'était plus seulement au foyer ; elle n'avait plus pour unique mission de vaquer aux soins du ménage ; elle visait à se rapprocher de l'homme. L'éclat inouï des grandes cours royales d'Angleterre, de France, d'Espagne, celui des cours princières moins vastes, mais infiniment brillantes, d'Italie, où l'influence des femmes s'affirmait chaque jour plus puissante ; les succès politiques, littéraires, poétiques dont leur sexe pouvait s'enorgueillir : tout cela indiquait assez l'ouverture d'une ère nouvelle pour les contemporaines de Marguerite d'Angoulême, de Jeanne d'Aragon [2], de Vittoria Colonna, de Louise Labé et d'Olympia Morata.

Quand on songe à la place que tiennent en leur siècle non seulement les femmes illustres dont on vient de rappeler les noms, mais encore une Anne de Bretagne, une Marguerite d'Autriche, une Louise de Savoie, une Renée de France et ses filles, une Marguerite de France, une duchesse de Guise, une Diane de Poitiers, une Anne Boleyn, — et, après elles, Catherine de Médicis,

1. Gustave Reynier, *La Femme au XVIIe siècle*, Paris, 1929, in-12, p. 6 et suiv. — V. plus loin, dans notre chapitre III, les pages consacrées à Her Trippa.

2. Peinte par Raphaël et célébrée par Niphus dans son livre *De Pulchro et Amore*, le premier traité d'esthétique qu'ait produit la philosophie moderne.

Jeanne d'Albret, Marie Stuart, Marguerite de Valois, Élisabeth d'Angleterre, — ou, dans un rang plus modeste, Anne de Graville, Louise de Montmorency, Marguerite du Bourg, Jeanne Gaillarde, Claudine et Jeanne Scève, Pernette du Guillet, Anne Tallonne, Claude de Bectoz, Helisenne de Crenne, les filles de Thomas Morus, les sœurs Seymour et tant d'autres, il ne semble guère utile de chercher à démontrer plus longuement l'influence conquise par les femmes dans la première moitié du XVI[e] siècle.

Une société moins rude, plus galante, plus artiste, plus polie, aux manières raffinées, accessible au sentiment de la beauté physique, sensible par là même aux complications sentimentales et aux mystères de la vie du cœur, et où les droits de la passion paraissaient presque légitimes, se prépare en France au lendemain des guerres d'Italie. Les poètes s'aperçoivent les premiers du changement accompli et notent les succès continus du nouvel idéal. Le célèbre et joli rondeau de Clément Marot, les définitions de l'amour de Mellin de Saint-Gelais et de Marguerite de Navarre ne sont, entre beaucoup d'autres, que les échos mélancoliques ou joyeux des sentiments suscités par cette transformation. Cependant, une série de *blasons*, parfois très osés, module comme une glorification ardente et sensuelle de toutes les parties du corps féminin, sorte d'hymne païen à la louange de la Vénus physique, auquel Clément Marot, en dépit des regrets exprimés dans l'*Amour du siècle antique* (rondeau 52, éd. Jannet, II, p. 162), ne dédaigne pas de s'associer. Remarquons, dès maintenant, que les sympathies de ce poète et de certains de ses disciples ont connu d'autres inspirations que celle de la tradition gauloise. Plusieurs, comme Rabelais, dans l'épisode de l'abbaye de Thélème, où « le tout estoit faict selon l'arbitre des dames », rendent un hommage explicite à l'égalité des sexes, voire même à la prééminence du sexe féminin. Gargantua, on l'a vu, célèbre les progrès intellectuels des femmes et des filles qui ont « aspiré à ceste louange et manne celeste de bonne doctrine » ; mais il faut bien reconnaître que ces éloges apparaissent plutôt comme des effusions momentanées, et que tout le reste des deux premiers livres, d'où la femme est absente, sinon traitée avec peu de sympathie, tend à les contredire. Dans son tableau d'une société idéale, l'auteur de *Gargantua* glorifie les dames parce que cela est nécessaire à sa conception antimonastique, mais il ne les loue point pour elles-mêmes. C'est sur sa doctrine profonde un élégant placage qui ne doit pas faire illusion. En réalité, cet ancien moine n'a pas flatté la femme : il est resté plutôt fidèle à la vieille tradition gauloise et, en dépit des pages admirables de l'abbaye de Thélème et du discours d'Hippothadée, à la conception satirique et méprisante du moyen âge à l'égard du sexe faible.

Un procureur poitevin, poète de l'école des Rhétoriqueurs, Jean Bouchet,

ami et correspondant de notre Tourangeau, composa vers 1530 divers poèmes qui, s'ils ignorent encore l'idéal naissant dont il vient d'être question, du moins ne lui sont pas contraires. Ils se rattachent même, par quelques endroits, à la conception de la vie courtoise du moyen âge, en tenant compte, dans certaines pages, des aspirations plus pures, plus désintéressées, que les adeptes de la Renaissance cherchaient à introduire dans les choses de l'amour et de la vie sentimentale. Il importe de remarquer, à ce propos, que l'idéal de *courtoisie*, dont les romans de chevalerie nous font connaître les éléments caractéristiques, prépara la poussée d'idéalisme qui apparut en France dans les environs de 1530 à 1540. Ce courant moderne, plus large, plus noble, plus profond, trouva en France un terrain propice, grâce aux conceptions maintenues durant les siècles par une partie de la littérature romanesque, celle-là même qui venait justement de trouver un regain d'actualité avec les nombreuses et belles éditions illustrées qui apparurent entre 1490 et 1550 [1]. En somme, deux traditions contraires n'ont pas cessé de coexister ni de se développer dans notre pays, en ce qui concerne l'amour et les femmes : la tradition gauloise, d'ordre satirique, franchement dénigrante, et la tradition idéaliste, tendant à l'exaltation et au panégyrique du sexe féminin et des sentiments amoureux. La première n'a pas beaucoup modifié sa tactique à travers les âges, ni ses arguments, ni sa dialectique, ni ses moyens d'action, ni ses visées de critique systématique ; la seconde, au contraire, s'est modifiée suivant les époques, se transformant d'une manière décisive à partir de la Renaissance, fusionnant en quelque sorte toutes les tendances mystiques, courtoises, sentimentales et philosophiques, et se renforçant, grâce à l'appoint des conceptions antiques, d'éléments infiniment précieux qui lui communiquent un caractère de grandeur et d'élévation qu'elle n'avait point encore connu.

Les deux ouvrages de Bouchet portent les titres suivants : *Les Triumphes de la noble dame amoureuse et l'art d'honnestement aimer*, composés par le Traverseur des Voyes perilleuses, et *Les Angoysses et remedes d'Amour*. Ils se composent de prose et de poésie mêlées. Le premier, véritable traité de théologie et de morale, fut successivement réédité dix-huit fois à partir de 1530 [2]. Le second n'eut guère moins de vogue à partir de 1536. On a peine à concevoir les raisons de ce succès : ces deux livres, très quintessenciés, d'allure quasi mystique, étant à peu près illisibles aujourd'hui. On peut considérer leur diffusion comme un indice

1. Voy. Ambroise Firmin Didot, *Essai de classification méthodique et synoptique des Romans de chevalerie inédits et publiés*, Paris, 1870, in-8°, et Émile Besch. *Les adaptations en prose des chansons de geste au XVe et au XVIe siècle*, dans la *Rev. du Seizième Siècle*, 1915, p. 155.

2. 1530, 1532, 1534, 1535, 1536, 1537, 1539, 1541, 1545, 1555, etc.

probant du besoin que beaucoup de personnes éprouvaient alors de réagir contre les tendances purement gauloises. A ce titre, ils deviennent presque intéressants. On y retrouve l'arsenal symbolique du *Roman de la Rose* et ses formules. L'intarissable homme de loi est un adepte des anciennes écoles; il demande ses inspirations au passé et ne pressent guère l'avenir.

V. Gratien Dupont. — Évolution du sentiment. — Grande controvere féminine. — L'Amye de Court et La parfaicte Amye. — Polémiques suscitées par ces ouvrages. — Rabelais s'y trouve mêlé.

Bien qu'on ne puisse prétendre que la tradition satirique et antiféministe ait été assoupie et oubliée à aucun moment, un poète toulousain semble bien lui avoir apporté, très peu de temps après la publication de *Pantagruel* et de *Gargantua*, un regain d'actualité et comme une consécration nouvelle. Gratian ou Gratien Dupont, seigneur de Drusac, lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse, se chargea, en effet, vers 1534, de pousser le cri d'alarme contre les panégyristes du beau sexe. Ce gros personnage, poète à ses heures et auteur d'un traité de versification, était convaincu que l'influence de plus en plus notoire exercée par les femmes dans les divers milieux sociaux constituait un danger redoutable. Sous le titre peu ambigu de *Controverses des sexe masculin et fœminin*, il publia à Toulouse, en 1534, un vaste poème divisé en trois livres, qui n'est qu'une suite d'invectives violentes, souvent grossières, à l'égard des femmes, et comme une contre-partie du *Champion des Dames* de Martin Le Franc, réédité en 1530 [1]. Il paraît que l'auteur avait été mal marié, ce qui l'excuse peut-être, sans le justifier. Nous savons par lui qu'en dehors de ses intentions antiféministes, il avait encore le dessein de donner, à l'usage des jeunes gens auxquels il dénonçait les embûches des filles d'Ève, des modèles et des exemples de toute sorte de rimes et des vers. C'est ainsi qu'il a accumulé au cours de son œuvre quantité de ballades, de lays, de rondeaux, de virelais, de chansons et de chants royaux. Très expert dans les secrets de nos vieux arts poétiques, il composedes pièces dans les rimes les plus compliquées et les moins connues : la Batelée, la Latinisée, la Rétrograde, l'Enchaînée, la Brisée, l'Équivoque, la Senée, la Couronnée, l'Emperière, etc. Mais, en aucun cas, les variétés du rythme n'ont empêché Drusac de poursuivre son but : compiler

1. M. Charles Oulmont a publié dans la *Revue des Études rabelaisiennes* de 1904, p. 1 à 28, et 135 à 153, l'étude qui nous manquait sur *Gratian du Pont, sieur de Drusac, et les femmes.*

tout ce que les écrivains sacrés et profanes ont écrit contre les femmes, défendre de la façon la plus énergique le sexe masculin contre le sexe féminin, dévoiler le caractère des mauvaises femmes, — il n'y en a guère de bonnes, d'après lui, — leur vain caquetage, leurs tours, les diversités infinies de leurs mensonges et de leurs tromperies, les pièges qu'elles tendent aux pauvres amoureux et les mobiles trop souvent inavouables de leur conduite. Il faut lire notamment (fol. 61 v° de l'édition de 1541) la définition en règle de la femme, cause de la chute de l'humanité, source première du péché, et qui « jamais à l'homme ne fut profitable », ainsi que les anathèmes odieux dirigés contre l'amour. Les plus ingénieuses figures de poésie ne servent, chez lui, qu'à accumuler les épithètes, les allusions, les comparaisons, les rimes virulentes, quand elles ne sont pas obscènes. Pendant plus de vingt pages (du fol. 87 au fol. 96), on voit s'étaler sans interruption des jeux de mots d'une grossièreté révoltante, grâce aux thèmes fournis par une syllabe fatidique chère à tous les conteurs gaillards, mais dont nul n'a usé aussi librement et avec moins de légèreté. Au folio 180, on trouvera la plus cynique des comparaisons que l'imagination de l'homme ait pu inventer contre les femmes. Le troisième livre du poème contient de nombreuses anecdotes toutes plus tendancieuses, plus insultantes les unes que les autres. On y rencontre (fol. 191 v°) l'histoire de « Deux Nonnains de certain monastere qui, par superbe, s'en allerent au Pape pour obtenir de se confesser l'une de l'aultre, sans estre tenues s'adresser aux prebstres pour se confesser », que raconte Rabelais au chapitre XXXIV de son livre III en l'attribuant aux nonnains de Fontevrault. Gratien Dupont personnifiait au premier chef, à Toulouse, les tendances rétrogrades ; il fut en particulier l'adversaire acharné de Dolet. Son poème obtint cependant, et peut-être à cause de cette attitude même, un succès dont il n'était guère digne ; il fut réédité en 1537 et en 1541. Il importe de noter au passage cette dernière date. Observons encore que le second livre des *Controverses des sexes masculin et fœminin* s'ouvre par le récit de deux combats allégoriques soutenus successivement par l'auteur contre « ung gros nombre de souldars de Venus » et contre les femmes muguettes. Drusac décrit minutieusement les deux armées assaillantes et lance, chemin faisant, plusieurs allusions locales assez curieuses. Ces pages constituent la partie la plus amusante de son poème [1]. François de Billon reprendra plus tard, contre Rabelais, le thème de ce combat symbolique.

Les années comprises entre 1530 et 1542 eurent une action très appréciable sur le développement des tendances idéalistes que l'on a caractérisées plus haut.

1. A signaler encore, au fol. 181, le morceau intitulé : « Les auteurs qui blasment les femmes

Aux alentours de l'année 1530, la situation du royaume fut, d'une façon générale, singulièrement favorable aux progrès de la Renaissance : les traductions et les impressions savantes se multiplient, le Collège royal est fondé, les productions artistiques les plus merveilleuses naissent de toute part, la pensée française acquiert une force, une grâce et une justesse qu'elle n'avait pas encore connues ; Marot, Rabelais, Marguerite d'Angoulême et bientôt Calvin touchent à leur plein développement. Certes, les luttes religieuses qui s'annoncent vont retarder ou compromettre en plus d'un cas cette poussée magnifique : elle continuera pourtant, pour aboutir, peu après 1540, à une civilisation intellectuelle infiniment supérieure, dans l'ensemble, à celle de la période précédente. Les milieux sociaux qui virent s'élaborer des œuvres telles que le *Pantagruel*, l'*Heptaméron* et l'*Institution chrétienne* supposent une culture, une élégance, une finesse et une force de raisonnement que les âges antérieurs n'avaient point atteintes. Ces dix ou douze années virent donc s'accomplir un travail de transformation intense dont les conséquences se manifestèrent bientôt. Divers recueils de rondeaux nous permettent de saisir sur le vif cette évolution décisive. Une simple âme de femme, demeurée inconnue, fit alors entendre les premiers cris du cœur et le langage de la passion vraie [1]. Le drame de sa vie fut, sans doute, à peu près ignoré de ses contemporains ; on peut y voir cependant la preuve la plus saisissante de cette révolution du sentiment caractérisée par Michelet quand il a écrit : « La vraie Renaissance,.. c'est la renaissance du cœur ». Le premier roman sentimental de la littérature française date de ce moment (1538). Il est l'œuvre d'une femme demeurée quelque peu mystérieuse, Helisenne de Crenne, dont le véritable nom était Marguerite Briet. *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours, contenant troys parties composées par dame Helisenne de Crenne, laquelle exhorte toutes personnes à ne suyvre folle amour*, sont une confession plaintive, que l'auteur a voulu rendre complète et qu'il a fait remonter jusqu'aux premières années de sa jeunesse. Une telle autobiographie, riche de confidences curieuses, n'eût pas été possible seulement dix ans plus tôt [2].

et en quel lieu. » On trouve, p. 53 v°, ces quatre vers, qui rappellent de très près un passage de Rabelais, III, chap. 32 :

> De quoy Platon des philosophes maistre
> Doubtoit si point les femmes debvoit mestre
> Au ranc des bestes par raison dominées,
> Ou bien des brutes du monde abominées.

1. *Les cent cinq rondeaulx d'Amour*, Lyon, Arnoullet, 1533 (rééd. par. Ed. Tross, en 1863).

2. Nous renvoyons au pénétrant article de Louis Loviot sur *Hélisenne de Crenne* dans la *Revue des Livres anciens*, t. II, p. 137, à la note publiée par nous, *ibid.*, p. 376, et à l'analyse donnée

Ce fut sans doute en ce qui touche le rôle dévolu à la femme et, pareillement, l'apologie de l'amour idéal et de la beauté, que le changement fut le plus soudain et le plus apparent. Un tout petit livre, presque une simple plaquette, en apporta la révélation : je veux parler de *La Parfaicte Amye* d'Antoine Héroët de la Maison Neufve, qui fit si grand bruit au cours d'une querelle longue et passionnée, dont, précisément, la publication du *Tiers Livre* de *Pantagruel* ne fut qu'un épisode entre plusieurs autres. Les controverses auxquelles il fut mêlé furent infinies et se prolongèrent pendant plus de quinze ans [1]. Voici comment elles débutèrent.

En 1528, avait paru à Venise, chez Alde, *Il libro del Cortegiano* du Comte Balthazar Castiglione, composé, de l'aveu même de l'auteur, sur le désir exprimé par François Ier et pour lui complaire. Dans ce livre, conçu à la manière d'un dialogue de Platon et qui fut si admiré et si lu pendant un demi-siècle, les interlocuteurs : Pietro Bembo, Lodovico Canossa, le futur évêque de Bayeux, Julien de Medicis, le cardinal Bibbiena, Federigo Fregoso, L'Arétin, et dix autres gentilshommes ou lettrés, groupés autour de la duchesse Élisabeth Gonzague, dans le palais du duc d'Urbin, exposent tour à tour leur opinion touchant les qualités propres au courtisan. Les quatre livres de l'ouvrage constituent une sorte de code de savoir-vivre à la cour. Le premier livre traite du caractère du « parfait courtisan », des connaissances et des talents qu'il doit acquérir; le second, de la prudence à observer dans ses rapports avec le prince et les autres courtisans; dans le troisième, les devisants s'efforcent de peindre la « dame de palais », en concordance avec le « portrait du cavalier accompli. » Bembo expose avec éloquence, dans le quatrième, la théorie platonicienne de l'amour pour décider si le courtisan, devenu vieux, peut encore concevoir de l'amour. Moins de dix ans plus tard, en 1537, le lecteur du roi François Ier, Jacques Colin, esprit cultivé et poète, publiait une traduction du *Cortegiano* qui répandit et fit goûter l'œuvre italienne dans notre pays. Son succès, attesté par une série d'éditions, fut très grand [2]. « Ce qui en fit le livre à

par M. Reynier du roman d'Hélisenne dans *Le roman sentimental avant l'Astrée* (Paris, 1908, in-12). Ce livre fournira également d'utiles indications sur les nouvelles et romans italiens et espagnols qui ont exercé une influence sur les Français de la première moitié du XVIe siècle.

1. Les *Œuvres poétiques* d'Héroët (ou Héroet) ont été réunies en une édition critique due à M. Ferdinand Gohin et pourvue d'une excellente notice biographique (Paris, Soc. des Textes francais modernes, 1909, in-12). M. Gohin a fixé avec précision l'ordre de succession des différents ouvrages mêlés à cet épisode de la « Querelle des femmes ».

2. V. l'éd. du *Cortegiano* de V. Cian, Florence, 1894, *Jacques Colin*, par V.-L. Bourilly, Paris, 1906, in-8°, et Gohin, *op. cit.*, p. XX et. suiv.

la mode, observe M. Gohin, ce fut la partie relative à l'amour et à la femme... dans laquelle Castiglione traçait les règles de conduite à suivre pour les dames de la cour; il y soulevait des questions de sentiment fort délicates qui mettaient en cause la vertu même de la femme et dont la discussion devint, semble-t-il, un jeu de société. » On chercha à savoir si la critique présentée par Castiglione de certains traits propres aux dames de la cour était fondée.

Dès 1537, parut à Lyon, chez François Juste, l'éditeur de Rabelais, un poème d'Almaque Papillon, valet de chambre de François Ier et ami de Clément Marot, sous ce titre : *La Victoire et triomphe d'Argent contre Cupido, dieu d'amours, n'aguières vaincu dedans Paris*, auquel Charles Fontaine [1] riposta aussitôt par sa *Response faicte à l'encontre d'un petit livre intitulé le Triomphe et la victoire d'Argent contre Cupido n'aguières vaincu dedans Paris*. La première publication appartenait à la vaste catégorie des ouvrages dirigés contre les femmes. Elle préludait, en réalité, à la grande controverse qui n'allait pas tarder à s'engager, surtout à partir de 1542, entre adversaires et partisans du sexe faible. Fontaine, platonisant de marque, appartenait au groupe des apologistes. A quelques années de là, ces deux auteurs devaient se retrouver en face l'un de l'autre, toujours dans des camps opposés. A la fin de 1541, on mit en vente, à Paris, une nouvelle traduction de l'ouvrage de Cornelius Agrippa : *La louenge... du Sexe Féminin*; elle était due au « Banny de Liesse », c'est-à-dire à François Habert, l'auteur du *Songe de Pantagruel* [2].

Au commencement de 1542, fut édité, à Paris, un commentaire en vers, assez maladroit, de cette partie du *Courtisan* qui préoccupait tant l'opinion. Ce monologue devint le point de départ du débat célèbre dans lequel intervint un peu plus tard *La Parfaicte Amye*, et qui allait retenir l'attention des lettrés et des mondains durant plusieurs années. Cette publication n'était autre que *L'Amye de Court* [3] de Bertrand de La Borderie, poète normand, dont Marot avait apprécié les premières productions [4]. Ce gentilhomme, valet de chambre

1. Voy. *Maistre Charles Fontaine Parisien*, by R. L. Hawkins, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1916, in-8°, p. 70 et suiv.

2. *Le jardin de fœlicité, avec la louenge et haultesse du sexe feminin en ryme francoyse, divisée par chapitres. Extraicte de Henricus Cornelius Agrippa*, par le Banny de Liesse. On les vend par Maistre Pierre Vidoue, Imprimeur et Libraire juré de Paris. Privilège du 27 novembre 1541. Petit in-8°.

3. Privil. du 9 mars 1542 (n. s.)

4. Voir sur ce personnage l'article de V.-L. Bourrilly, *Bertrand de la Borderie et le discours du voyage à Constantinople* (1537-1538), dans la *R. E. R.*, 1911, p. 183 et suiv., et celui de Charles H. Livingston dans la *Revue du Seizième siècle*, 1929, fasc. 3-4. Entre 1544 et 1546, *L'Amye de Court* fut réimprimée sept fois dans des recueils.

du roi, qui avait parcouru l'Orient comme chargé d'une mission diplomatique par François Ier, connaissait à merveille les milieux de cour. Son petit poème, d'allure satirique, « s'annonce comme une protestation contre toutes les complaintes qui célébraient la puissance divine de l'amour, tels certain *Trophée d'Amour* ou la *Définition de l'Amour* de Saint-Gelais ou *Douleur et Volupté* d'Héroët » [1]. Inspirée par la tradition gauloise, *L'Amye de Court*, tour à tour ironique et agressive, voire même cynique, offre cependant un caractère très particulier. On y découvre un reflet curieux et sans doute exact des mœurs libres du temps, telles qu'on les voit se développer dans certains milieux de cour et dans les grandes villes, sous la poussée du luxe, du bien-être et des appétits matériels, favorisée par l'accroissement général des richesses. L'Auteur ne montre aucun souci de la délicatesse des sentiments; la préoccupation de l'idéal lui reste étrangère. Le type qu'il préconise est celui d'une coquette, sorte de Célimène avant la lettre, précieuse et galante, qui comprend l'amour comme une fantaisie, et ne veut y voir, à aucun prix, la source des nobles sentiments, du « désir de vertu », ni de la perfection.

L'attaque dirigée par La Borderie contre l'amour, considéré comme une vaine idole, appelait une réponse. Un disciple parisien de Marot, Charles Fontaine, ami d'Héroët, le traducteur d'Ovide et d'Ausone, futur auteur de la *Fontaine d'Amours* (1546) et des *Ruisseaux de Fontaine*, s'en chargea [2]. Il publia, peu après, *La Contr'Amye*, protestation généreuse et parfois éloquente dirigée contre les théories utilitaires qui venaient de trouver en La Borderie un interprète habile et quelque peu goguenard [3]. Cette œuvre, de 1282 vers, très attachante à divers points de vue, et où abondent des apercus larges et variés et même des théories scientifiques fort imprévues, est une apologie de l'amour désintéressé, uniquement fondé sur l'honneur, en opposition absolue avec celui qu'éprouve l'Amye de Cour,

> Trop enchantée et endormie
> Aux honneurs et biens de ce monde.

Comment ne pas remarquer que *L'Amye de Court*, dans l'édition du recueil des *Opuscules d'Amour* de 1547 [4], est suivie d'une pièce d'allure facétieuse qui

1. Gohin, *op. cit.*, p. XXV.
2. Voy. sur les œuvres de Charles Fontaine l'ouvrage d'Hawkins, cité plus haut.
3. V. Éd. Gohin, p. XXVIII.
4. P. 146-147.

fournit une réponse piquante et imprévue à l'énigme qui rendait Panurge si perplexe [1] ?

A L'UN DE SES AMYS.

Amy, pourquoy me veux tu tant reprendre
Que ne devois si soudain femme prendre ?
Ne me fais plus la guerre : je te dis
Que je l'ai faict pour avoir paradis :
Et ne sçavois faire un meilleur ouvrage
Pour mon salut, qu'entrer en mariage :
Car tous marys sont d'un cas soucieux,
Qui me rend seur d'aller jusques au (*sic*) cieux.
Le grand hazard d'estre coquu les fasche.
Si je le suis, et que point ne le sache,
Innocent suis. Or tous les innocens
Seront sauvez, y en eust il cinq cens.
Si maugré moy je puis veoir et sentir
Que l'on me faict coquu, je suis martyr.
Les bons martyrs iront là sus tout droit :
Je ne doy donc rien craindre en cest endroit.
Et si je prens femme sage et honneste,
Bienheureux suis de si rare conqueste.
Les bienheureux (si l'on croit l'escriture)
Iront en gloire, et moy donc par droiture.
Regarde donc si je ne suis pas sage,
D'avoir au ciel assigné mon partage.
Que fusse tu, pour le bien qu'il m'en semble,
Bien marié, et coquu tout ensemble !

C'est alors qu'entre en scène Antoine Héroët de La Maison Neufve, l'auteur de *l'Androgyne de Platon* (1536) et de la délicieuse *Complainte d'une dame surprinse nouvellement d'amour*, « qui dénote une singulière délicatesse d'observation et de style ». Ce tendre écrivain, que la Perle des Valois avait protégé et encouragé dès son jeune âge, publie à son tour, en réponse à *L'Amye de Court*, le poème de *La Parfaicte Amye*, qui porta le débat à une hauteur qu'il n'avait pas connue jusque-là. Platonicien fervent [2], familier, en particulier, avec les doctrines de Marsile Ficin, Heroët occupait une place de choix dans le cercle littéraire

1. M. Bourrilly a reproduit cette pièce d'après de notre exemplaire des *Opuscules d'Amour*, *op. cit.*, p. 219.

2. Sur le platonisme de la Renaissance française et aussi sur le rôle de la reine de Navarre, voy. notre ouvrage *Grands écrivains français de la Renaissance*, p. 63 à 139.

de la reine de Navarre, à côté de Mellin de Saint-Gelais et de Claude Chappuys, avec lequels il collabora, à côté aussi des promoteurs de la renaissance du platonisme dans notre pays : Bonaventure des Périers, Pierre du Val, Jean de la Haye, Charles de Sainte-Marthe, qui tous travaillèrent à l'œuvre commune, sous la gracieuse égide de la Marguerite des Marguerites. Le poème parut d'abord à Lyon, chez Étienne Dolet, lui-même fervent platonicien, en juin 1542, puis chez Pierre de Tours, ensuite à Troyes, à Rouen, etc. A partir de 1542 jusqu'à 1568, il fut réimprimé au moins dix-sept fois, car la série des éditions continua avec les recueils collectifs des opuscules d'amour. L'œuvre connut donc un succès pour ainsi dire sans précédent, auquel tous les contemporains, partisans et adversaires, ont rendu hommage.

Le docte Heroët à la veine héroïque
Chante son Androgyne en haut sens Platonique,
Et sa Parfaite amie, œuvre entier et parfait
Qui tesmoigne l'esprit de celuy qui l'a fait,

a dit Guy le Fèvre de La Boderie, dans *La Galliade* (1578, f° 123 v°). « Ce petit œuvre qui en sa petitesse surmonte les gros ouvrages de plusieurs », comme le notait Pasquier un demi-siècle plus tard, valut à « l'heureux illustrateur du haut sens de Platon » l'admiration et l'amitié des meilleurs écrivains du temps : il offrait une véritable codification de l'amour spirituel ou « honnête amitié ».

L'auteur met en scène, a dit un critique [1], une amante qui raconte comment et pourquoi elle a aimé, comment elle aime, et qui se préoccupe de raconter les accidents métaphysiques, non les faits extérieurs et matériels, de son histoire. Elle veut nous prouver, par son exemple, ce que c'est que la perfection d'amour, elle expose tout ce qu'elle a ressenti, tout ce qu'elle a trouvé en elle-même, de nécessairement et logiquement passionné. L'intention bien marquée du poète est de montrer le type exquis de la femme ensevelie dans le dévouement amoureux : il nous amène Vénus, tout entière à sa proie attachée, mais la Vénus des premières heures de la Renaissance.

Jamais peut-être, dans tout le cours du XVIe siècle, une œuvre littéraire n'a réussi à produire une pareille émotion. De 1542 à 1555, et même plus tard encore, le grand public suivit avec une attention soutenue les passes d'armes retentissantes suscitées par l'apparition de ce petit livre. La « Querelle des femmes » lui dut une acuité toute nouvelle, et l'on peut dire, sans crainte d'exagération, que dans les huit ou dix années qui précédèrent l'avènement de la Pléiade, elle demeura, avec la résurrection du platonisme, le fait le plus sail-

1. Ch. d'Héricault, dans le *Recueil des poètes français* de Crépet, t. I.

lant de l'histoire des idées. Au reste, pour peu que l'on se reporte aux témoignages de singulière estime décernés au « poète philosophe » par Joachim du Bellay et ses confrères de la Pléiade, on comprendra que la jeune école n'a point cherché à diminuer le prestige d'Héroët ni à discuter l'élévation ou la justesse de ses conceptions. Ronsard et ses disciples, en mettant au premier plan, dans leurs poésies, là préoccupation de l'amour et de la femme, n'ont fait que donner un nouvel essor aux aspirations qui avaient tant divisé les écrivains de la période précédente. Il y a lieu d'observer que le succès soudain et prodigieux des premiers contribua à rejeter dans l'ombre, pour un certain temps, les détracteurs des filles d'Ève.

Après Fontaine et Heroët, qui se rangent ainsi avec ferveur dans le camp féministe, un quatrième jouteur entre en lice : Paul Angier, de Carentan [1] ; il prit parti, dans *L'Experience... contenant une brefve defence en la personne de l'honneste Amant pour l'Amye de Court contre la Contr'amye*, pour la thèse de La Borderie, pendant que le Bourguignon Almaque Papillon, valet de chambre de François I[er], autre ami de Marot, se classe, dans le *Nouvel Amour*, du côté de la *Contr'Amye*. Toutes les pièces du procès ne tardèrent pas à être réunies par différents éditeurs en un seul volume, ce qui augmenta encore leur diffusion. A Paris et à Lyon parurent de charmants recueils sous ces titres : *Le Mespris de la Court* (de Guevara), etc., ou *Opuscules d'amour*, etc., dont de nombreux exemplaires viennent, aujourd'hui encore, attester la vogue passée (éd. de 1544, 1545, 1546, 1547, 1549, 1550, 1551, 1556, 1568). En présence de cette extraordinaire diffusion, la plupart des écrivains du temps se trouvèrent ainsi amenés à prendre nettement parti dans le débat ; et, naturellement, en première ligne, à côté des poètes, figurent les moralistes et les conteurs, les derniers surtout qui, depuis des siècles, faisaient porter sur les relations des deux sexes le principal effort de leur invention. Le problème posé leur appartenait, si l'on peut dire, autant qu'aux poètes.

Pour continuer l'énumération sommaire des premiers, nous citerons d'abord les poètes de l'école lyonnaise, dont l'inspiration se porta avec une prédilection particulière vers les définitions, l'analyse et la glorification de l'Amour. Le plus représentatif de tous, Maurice Scève, publia à Lyon, en 1544, c'est-à-dire au moment de la querelle de la *Parfaicte Amye*, son poème de *Delie, object de plus haute vertu* (rééd. par E. Parturier, 1916), empreint de platonisme, et où

1. M. Gohin croit pouvoir identifier Paul Angier avec La Borderie, qui aurait ainsi pris un pseudonyme pour défendre son œuvre, mais cette hypothèse n'a été acceptée ni par M. E. Picot ni par M. E. Roy (cf. Gohin, *op. cit.*, p. XXXV). Paul Angier figure, à côté de Rabelais, dans une liste de poètes de l'époque (*R.E.R.*, 1905, p. 448).

l'influence pétrarquiste peut également revendiquer une large part. Si cette œuvre paraît au premier abord obscure, artificielle et compliquée, il est juste de reconnaître qu'une étude plus attentive y révèle des beautés véritables et qu'il se rencontre, chez cet ancêtre des précieux, nombre de passages d'uu sentiment délicat et d'un souffle vraiment moderne. Après lui, Pernette du Guillet, dont les poésies parurent en 1545, Jeanne Gaillarde, Clémence de Bourges et Louise Labé, — dont les œuvres, parmi lesquelles le *Débat de Folie et d'Amour*, virent le jour en 1555, — revendiquèrent avec une énergie singulière les droits de la femme et de la passion. « Le plus grand plaisir qui soit après Amour est d'en parler, » disait la *Belle Cordière*. Si ses vers portent la marque d'une exaltation sensuelle non dissimulée, on y relève, d'autre part, la trace d'un désir profond de purifier l'amour, de l'épurer, de le placer plus haut et plus loin des réalités terrestres : double tendance, quasi contradictoire, dont on retrouverait aisément plus d'un exemple dans la littérature féminine.

Pendant que s'élaboraient toutes ces œuvres d'un accent si nouveau, la reine de Navarre composait pour un cercle choisi de lettrés et de femmes spirituelles ses poésies les plus significatives : *la Distinction du vray Amour*, *la Mort et Résurrection d'amour*, plusieurs épîtres en vers à son frère, *la Response à une chanson faicte par une Dame* et les admirables pièces du manuscrit 5112 de la bibliothèque de l'Arsenal [1] ; elle rédigeait les nouvelles de l'*Heptaméron* et leurs moralités, aujourd'hui sans prix pour nous, puisqu'elles nous permettent de saisir sur le vif, après trois siècles et demi, les conversations d'un des milieux les plus raffinés qui furent alors, et dont les problèmes relatifs à l'amour, aux femmes, à la passion, au mariage, formaient l'une des préoccupations dominantes. Sans doute, ces contes circulèrent d'abord sous le manteau, c'est-à-dire sous la forme de copies manuscrites, mais leur action n'en fut pas moins sensible.

En 1546 et 1547, parurent coup sur coup une série de poèmes qui se rapportent manifestement à la querelle. C'est d'abord le Beauvaisien Gilles d'Aurigny qui publie le *Tuteur d'Amour* (1546, 1547, 1553), dans lequel il se prononce pour l'amour vertueux et honnête; puis François Habert, d'Issoudun, connu dans le monde des écrivains sous le nom de *Banny de Liesse*, cherche dans *La Nouvelle Vénus, par laquelle est entendue pudique Amour* (1547) et dans le *Temple de chasteté* (1549) à s'élever à une conception plus épurée, plus désintéressée de l'amour, supérieure à celle qui avait prévalu dans l'ancienne poésie. Toutefois, le ton général de ses productions reste si froid et si pédant, l'abstraction et l'allégorie y jouent un rôle si déplaisant, qu'il ne saurait être

1. Publiées pour une partie par Le Roux de Lincy et pour le reste par nous.

rangé parmi les adeptes sincères de la nouvelle école. En 1546, paraît à Poitiers le *Commentaire du Banquet* de Marsile Ficin, traduit par J. de la Haye, avec une poésie d'allure toute platonicienne comme préface.

Au cours de l'année 1547, fut mis au jour également ce joli *Conte du Rossignol* attribué à l'imprimeur parisien Gilles Corrozet, et qu'on prendrait pour une nouvelle de la reine de Navarre mise en vers. Ce petit poème, on le sait depuis peu, s'inspire en entier d'un épisode du *Peregrin* de Caviceo [1]. Destiné à glorifier l'amour chaste, il nous charme par l'aisance du ton et l'ingéniosité du symbolisme, malgré l'absence d'invention.

En même temps, des publications de textes et de nombreuses traductions tant de dialogues platoniciens, par Des Périers, Dolet, etc., que de poèmes italiens consacrés à l'amour et à la femme viennent renforcer l'effort des œuvres françaises. Je citerai seulement, sans parler des ouvrages de Boccace, l'*Hecatomphile* de L. B. Alberti, traduit en 1534, les trois *Dialogues sur l'Amour* de Léon Hebrieu, publiés en italien dès 1535 et traduits en 1549, puis deux fois en 1551, le *Peregrin* de Caviceo, traduit avant 1540, le traité de la *Nature d'Amour* de Mario Equicola, les *Asolains* de Bembo, les ouvrages de Ficin, devenus l'objet de traductions multiples, le *Livre de la dignité des femmes* de Sperone Speroni, édité en 1542 et en 1550, etc. On doit noter comme un fait très rare la publication, en 1547, d'une traduction en vers par Michel d'Amboise d'un ouvrage italien dirigé contre les femmes : *le Ris de Democrite et le pleur d'Heraclite*..., invention de Fregoso [2].

Il faudrait énumérer maintenant les compositions poétiques éditées entre 1549 et 1555 : telle plaquette comme *la Louenge des femmes,* « invention extraite du commentaire de *Pantagruel* sur l'*Androgyne* de Platon », 1551, satire en vers âpre et cynique, ou, dans le sens opposé, les divers recueils d'Olivier de Magny, les odes et sonnets de Jacques Tahureau et enfin les premiers poèmes de la Pléiade, et tout d'abord les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard, l'*Olive* de du Bellay, les *Odes* et les *Amours* de Ronsard ; puis des œuvres à la fois en prose et en vers, comme le *Discours des champs Faëz à l'honneur et exaltation de l'Amour et des Dames,* de Cl. de Taillemont (1553), le dialogue latin de P. Godefroy (1552), puis encore *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde et comme elles doibvent à tout le monde par raison commander et mesme à ceulx qui*

1. Voy. Jean Festugière, *La Philosophie de l'amour de Marsile Ficin et son influence sur la littérature française au XVIe siècle,* Coimbra, 1923, gr. in-8o, p. 164.

2. Plusieurs traductions ou adaptations d'ouvrages espagnols seraient également à citer. On en trouvera l'indication dans la première partie de l'ouvrage de M. Reynier mentionné plus haut.

auront la monarchie du monde vieil (1553), par Guillaume Postel, apologie du sexe féminin, les *Dialogues* de Tahureau contre les femmes (antérieurs à 1555), les *Colloques d'Amour* et le *Monophile* d'Étienne Pasquier, les traductions des différents livres de l'*Amadis*, qui se succèdent à partir de 1540 et dont le succès a été favorisé par le débat qui vient d'être raconté, et enfin le célèbre *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, « construit » par François du Billon, composé dès 1550 et publié en 1555 [1].

Nous avons dit quelle place tient l'*Heptaméron*, — quoique publié seulement en 1558, — dans ce grand conflit. Telle nouvelle, la XIX[e] par exemple, constitue un véritable manifeste des nouvelles doctrines sur l'Amour; telle autre apparaît comme la plus éloquente revendication des droits de la femme, telle autre encore comme un appel à l'élargissement de la vie sentimentale. Noël du Fail, le principal conteur de l'époque après Rabelais, a fort bien noté et expliqué dans ses *Propos rustiques* et plus tard dans ses *Baliverneries* le changement des façons d'aimer survenu de son temps, aussi bien que le rôle plus considérable joué dès lors par les femmes, même dans les milieux de petite ville et de village.

Les pages qui viennent d'être consacrées aux péripéties de la « Querelle » et à leur retentissement à travers la littérature, spécialement entre 1540 et 1550, nous ont paru nécessaires. Elles aident à montrer, croyons-nous, que la plupart des écrivains en vue de ces dix années ont pris part à cette controverse sentimentale et psychologique. Comment admettre, dès lors, que le plus grand d'entre eux, le plus représentatif, le plus désireux d'associer son œuvre aux préoccupations sociales, politiques, religieuses, scientifiques et même coloniales de son époque, ait pu demeurer en dehors de la lutte? Tout semble *a priori* contredire une telle hypothèse. Rabelais a dû s'identifier, bien au contraire, et de la façon la plus naturelle, avec ce mouvement d'idées si curieux, si attrayant aussi, et c'est certainement dans ce but qu'il a composé et lancé son *Tiers Livre*. L'induction la mieux fondée suffirait à établir un tel rapprochement, mais si, par surcroît, nous réussissons à appuyer cette constatation sur un témoignage contemporain, il ne restera plus qu'à l'introduire sans réserve dans l'histoire du Maître et dans celle de son roman [1].

1. Depuis le premier exposé de notre explication de la genèse du *Tiers Livre* (1904), des adhésions qu'on peut qualifier d'unanimes sont venues l'appuyer et la confirmer. Citons seulement celles de MM. Tilley, Lanson (*Revue des Cours et Conférences*, 21[e] année, 2[e] série, p. 108-109), Jeanroy, Miss C. Ruutz-Rees, MM. Bourrilly, H. Clouzot, J. Boulenger, J. Plattard, G. Cohen, Barat, M. Braunschwig, P. d'Espezel, etc. C'est pourquoi nous avons cru devoir reproduire ici une partie notable de notre démonstration, après l'avoir naturellement remaniée et complétée.

VI. Caractère du Tiers Livre. — Contrastes qu'il offre avec les précédents. — Le Songe de Pantagruel de François Habert (1542) a donné à Rabelais l'idée générale des consultations et plusieurs des thèmes de son livre. — Le Fort inexpugnable de François de Billon. — Preuves décisives qu'il apporte au sujet des rapports qui existent entre le Tiers Livre et la Querelle des Femmes.

Le *Gargantua* et le I[er] livre du *Pantagruel* gardent d'un bout à l'autre le caractère de récit; ils ne perdent en aucun cas l'allure du conte ; ils renferment des mythes, des descriptions mais pas une seule dissertation morale. L'histoire se développe normalement ; discours et discussions n'y tiennent d'autre place que celle qui leur revient légitimement pour les besoins de la trame ou du récit. Le *Tiers Livre* offre un aspect entièrement différent ; il semble n'avoir presque rien de commun avec le reste de l'ouvrage ; un fil très ténu, si même il existe, le rattache aux deux livres précédents. C'est une question spéciale qu'on y trouve traitée dans les quatre cinquièmes de ses chapitres. Ajoutons que le *Quart Livre*, censé motivé par le voyage de Pantagruel et de Panurge, en quête de l'oracle qui doit résoudre le problème posé à la fin du livre précédent, ne s'occupe pas, en somme, de ce même problème. Ses rapports avec le *Tiers Livre* sont très lointains au point de vue de la matière traitée. Il reprend le caractère des deux premiers livres et présente, comme nous croyons l'avoir démontré, le tableau exact et concret d'un périple maritime bien défini [1]. On peut donc affirmer que le III[e] livre tient dans le roman rabelaisien une place absolument à part, et que le conteur n'a pas pu changer du tout au tout sa manière, le ton et, si j'ose dire, le rythme de son ouvrage, sans des raisons vraiment décisives. D'autre part, près de douze années s'étaient écoulées depuis l'apparition du second livre et, lorsqu'il rentre soudain en scène, c'est justement pour rompre avec son plan primitif, ne plus parler du voyage annoncé à la fin du II[e] livre, suspendre la narration, changer brusquement au bout de quelques chapitres le lieu où agissent ses héros, en nous ramenant des régions fantaisistes d'Utopie (fiction si commode pour un roman de chevalerie) en pleine Touraine, sans même nous en avertir, en un mot pour nous conduire vers un ordre d'idées aussi nouveau qu'imprévu. Et cet arrêt ne dure point quelques pages, il se prolonge pendant près de quarante chapitres. L'œuvre, empreinte jusque-là d'une inlassable fantaisie, se trans-

1. Voy. notre ouvrage : *Les Navigations de Pantagruel*, étude sur la géographie rabelaisienne (Paris, Leclerc, in-8°, 1905).

forme en enquête, en dissertation. Plus d'aventures : des consultations, des conversations dogmatiques, des aperçus juridiques, théologiques, moraux, économiques, etc. Bref, un auteur encore infiniment savoureux, toujours savant, toujours rempli d'humour, mais dominé par de tout autres préoccupations, nous apparaît. Subissant la contagion commune aux penseurs et aux écrivains vers 1542, Rabelais n'a plus d'attention que pour les énigmes redoutables du mariage et de la femme ; il songe à faire entendre sa voix dans le concert général. Cet homme, que le mystère de la destinée et de la liberté humaines a toujours si profondément attiré et troublé, concentre maintenant toutes les puissances de sa réflexion sur un aspect particulier de ce grand secret. A certains moments, l'horizon semble sur le point de s'élargir ; mais l'auteur ramène aussitôt son investigation vers le but volontairement limité qu'il s'est choisi ; il obéit à une pensée constante et fermement définie.

Circonstance étrange, et que nous avons signalée pour la première fois en 1914, un poète contemporain avait indiqué à Rabelais par avance, si l'on peut dire, l'orientation qu'il convenait de donner à son *Tiers Livre*. François Habert d'Issoudun, le poète berrichon, a publié en effet vers la fin de 1542 (privilège daté du 9 septembre de cette année) un singulier ouvrage en vers qui a pour titre *Le Songe de Pantagruel* [1]. Dans ce poème, l'auteur suppose que Pantagruel rêve qu'il offre, dans son palais royal, un grand banquet où sont conviés tous les esprits bien nés et doués de bon jugement, auxquels il demande de lui révéler la Vérité qu'il s'efforce de découvrir. Il les écoute, enregistre leurs réponses et se décide, la nuit suivante, à consulter Gargantua, « son père mort ». Celui-ci lui adresse une sorte de harangue morale qui comporte une satire très vive de la plupart des classes sociales d'alors (soldats, marchands, juges, nobles, moines). L'auteur y affirme, en particulier, son sentiment de la justice et des préoccupations d'humanité qui sont en pleine harmonie avec celles que Rabelais exprime en toute occasion. Il n'y a de vertu que chez les bergers, assure-t-il. Survient Panurge qui arrive de Babylone, tenant un lis en main, et qui raconte

1. *Le Songe de Pantagruel, avec la deploration de feu messire Anthoine du Bourg, chevalier, Chancellier de France.* Avec privilège. Imprimé à Paris par Adam Saulnier. Petit in-4° de 24 feuillets. Dans la dédicace, Habert, s'adressant à François du Bourg, demande

De presenter cest escript à ta face,
Œuvre petit, où Pantagruel songe
Mille propoz, soubz couleur de mensonge...

Voy. sur Habert : Auguste Théret, *Littérature du Berry... avec François Habert...* Paris, Francis Laur, 1900, in-8°; et Henri Franchet, *Le Philosophe parfaict et le Temple de Vertu,* Paris, H. Champion, 1923, in-8°.

à son maître un tournoi extraordinaire auquel il assista en Orient. Cette fête, à laquelle le Soudan a convié la plupart des héros des anciens romans d'aventures : Giglan, Jourdain, Tristan et « Ysaye », Perceforest, Lancelot, Gauvain, le roi Artus, Roland, Baudoin, Regnault de Montauban, Huon de Bordeaux, Valentin et Doon de Mayence, à côté de Mars, d'Hercule et de Charlemagne, consiste en un tournoi auquel prennent part tous ces personnages. Panurge, à cette occasion, revient à ses anciens instincts : il commet des vols subtils au détriment de ces illustres personnages et se voit bientôt jeté, pour ce motif, dans les prisons du Soudan. La fille de ce prince, appelée Mélusine, s'éprend de lui ; elle le fait évader, en lui donnant, pour l'adieu, un baiser et un anneau d'un grand prix. De retour à Paris, il troque son joyau, sur le Pont-au-change, contre une somme de deux mille écus, dont il fait ensuite un prêt à Cérès et à Bacchus, avec le concours de Genius qui a passé le contrat. On devine à quels festins et « beuveries » cet argent a pu servir. Mais voici que Pantagruel revoit son père, toujours en songe. Celui-ci crie très fort et demande avec instance à son fils de prendre femme, lui adressant une série de conseils de morale pratique, en vue d'un prochain mariage qu'il appelle de ses vœux. Quand son discours est achevé, l'apparition s'évanouit et Pantagruel se réveille.

On peut observer que le poète s'est conformé aux données fournies par le romancier quand il nous présente Panurge arrivant du pays des Turcs (II, XIV) et racontant les aventures qui ont marqué son séjour en Orient. Voici tout d'abord l'entrée en scène de Panurge :

Ainsi disoit Gargantua mon pere
(Ce me sembloit). O songe tresprospere,
Disoys je lors, puis en tournant le chef
Ung songe grand m'a saisi derechef :
Advis me fut veoir Panurge venant
De Babylone ung lis en main tenant,
Qui me comptoit un tornoy de grand pris
Par le Souldan et ses gens entrepris.
Pantagruel (dist il en soubzriant),
J'ay l'occident passé et l'orient
Depuis six moys, sans craindre la grimace
Des Turs felons, non point tant par audace
Que par moyens et subtile finesse,
Qui en ces lieux me donnoit seure addresse.
Le grand Souldan, en Mars sur le printemps,
Pour rendre plus tous ses subjectz contens,
Feit un tornoy excellent publier
Dont je ne puis l'excellence oublier,

Je l'ose bien preferer aux tournoys
Du Roy Artus et d'Oger le Dannoys...

C'est dans la dernière partie du *Songe* que se rencontre le développement qui nous intéresse ici. Il suffira de citer les vers qui contiennent les recommandations adressées par le père à son fils en vue de son futur mariage :

Ne cherche point en ce monde une femme
Dont à jamais tu puisse avoir diffame ;
Ne cherche point une femme lubricque,
Tant seulement apte au jeu venerique,
Aymant plaisirs qui sont desordonnez,
Cherchant esbatz à malheur adonnez,
Et qui n'a rien en sa simple cervelle
Qu'abitz nouveaulx, pour estre ou sembler belle.
Ne cherche point une faulse hypocrite,
Railleuse (à part) plus fort que Democrite,
Malicieuse, ou celle qui a cure,
Si tu luy fais mal, te faire injure,
Ne celle en qui gist faulse affection,
Suyvant le monde et son ambition,
Pleine d'erreur et de concupiscence,
De jalousie et de folle insolence,
Ne celle aussi qui d'autant qu'elle est belle
Est contre toy furieuse et rebelle, etc.

Près de quatre ans avant l'apparition du *Tiers Livre*, Habert fournit au Maître comme une sorte de programme de son futur livre. Assurément, les consultations répondaient alors à une préoccupation générale ; elles étaient, pour ainsi dire, dans l'air. Il n'en est pas moins évident que l'écrivain berrichon a fourni à la continuation de *Pantagruel* son thème essentiel, en même temps que sa direction tout à fait imprévue. N'oublions pas que si l'enquête relative au mariage de Panurge occupe dans le *Tiers Livre* une place prépondérante, l'union que Gargantua souhaite ardemment pour son fils est également l'objet de la sollicitude de l'auteur. Le chapitre XLVIII, avec la sortie véhémente dirigée contre les mariages clandestins, n'est-il pas entièrement consacré au prochain établissement du jeune prince ?

Fils trescher, dit le bon home Gargantua à son fils, je loue Dieu qui vous conserve en desirs vertueux et me plaist tres bien que par vous soit le voyage perfaict. Mais je vouldroys que pareillement vous vint en vouloir et desir vous marier. Me semble que dorenavant venez en aage à ce competent. Panurge s'est assez efforcé rompre les difficultez qui luy pouvoient estre en empeschement. Parlez pour vous. — Pere tresdebonnaire (respondit Pantagruel) encores n'y avoys je pensé de tout ce negoce : je m'en deportoys sus vostre bonne voluntè et paternel commande-

ment. Plus tost prie Dieu estre à vos piedz veu roydde mort en vostre desplaisir que sans vostre plaisir estre veu vif marié... — Puis doncques que de vostre mariage sus moy vous deportez, j'en suis d'opinion. Je y pourvoiray...Pendant vostre absence, je feray les apprestz et d'une femme vostre, et d'un festin, que je veulx à vos nopces faire celebre, si oncques en feut.

Le mariage de Pantagruel, sujet principal du *Songe*, a conduit assez naturellement le Chinonais à envisager le mariage de Panurge en même temps que celui de son Maître, d'autant mieux que le « gentil compagnon » occupe dans le poème d'Habert une place de premier plan. Les adjurations matrimoniales de Gargantua ne succèdent-elles pas, précisément, à l'épisode qui met Panurge en scène ? Certes, Rabelais avait inséré à la fin de son second livre (ch. XXXIV) une promesse burlesque : « Vous aurez le reste de l'histoire à ces foires de Francfort prochainement venantes, et là vous verrez comment Panurge fut marié et cocqu dès le premier moys de ses nopces et comment Pantagruel... conquesta les isles de Perlas ; comment il espousa la fille du roy de Inde nommée Presthan ». Il va de soi que cette annonce plaisante d'un double mariage ne correspondait, dans ses intentions, à aucune réalité [1]. L'enquête multiple du *Tiers Livre*, sérieuse et scientifique en plus d'une partie, n'a rien à voir avec une facétie de ce genre. Au reste Panurge étant présenté comme marié et « cocqu », la question ne se pose plus ; il en est de même en ce qui touche Pantagruel. C'est dans les recommandations formulées par Gargantua au cours du *Songe*, que Rabelais a pris l'idée qui a si heureusement excité sa verve en lui suggérant l'immortelle série des consultations poursuivies par le châtelain de Salmigondin [2].

Il y a mieux. Tel épisode de ce livre, parmi ceux qui ont été le plus souvent cités, a été inspiré, selon toute évidence, par un passage du *Songe de Pantagruel* : nous voulons parler du célèbre morceau consacré aux *debteurs et emprunteurs* qui remplit les admirables chapitres III, IV et V. Voici l'amorce certaine de cette louange des *debteurs* qui se rencontre dans le rêve imaginé par François Habert et fait partie du récit de Panurge. Il s'agit du prétendu prêt consenti par ce dernier à Cérès et à Bacchus :

Ilz sont tenus de me rendre la somme
Quant on verra content estre tout homme,
Et quant mourra du monde l'heresie
Ou bien d'un gras moine l'hypocrisie,

1. Sur la signification géographique de tout ce passage du chap. XXXIV, voir *Les Navigations de Pantagruel*, p. 27-31.

2. Il peut être à propos de remarquer que le *Genethliacum* d'Étienne Dolet (1539), traduit sous ce titre : *L'avant Naissance de Claude Dolet, filz de Estienne Dolet* (même date), renferme les conseils que Dolet, alors ami de Rabelais, adresse à son fils, qui venait de naître, en traçant un programme de vie et spécialement des conseils sur le futur mariage de l'enfant.

Ou quant prelatz n'auront qu'ung benefice
Et que puny sera tout malefice ;
Quant on verra mettre fin aux procès,
Et qu'on verra, sans querelle et excès,
Vivre le monde, *et en tranquillité*
Quictes debteurs et estre en liberté :
Ou que tous ceux qui ont des thresors maintz
S'esforceront en descharger leurs mains.
Le temps escheu qu'on verra charité
Ressusciter, ou quant la verité
(Qui est par tout si bien preschée)
Sera en nous fermement cachée,
Et qu'on verra toute humaine pasture
Croistre et venir sans soing d'agriculture.
A vostre advis ce contract est-il seur
Si que je soys en brief temps possesseur
De ce thresor qui est presté par moy,
Dont le default me mect en grand esmoy ?
Je croy que non : car Genius s'en mocque
Et ung chascun pour s'en rire il provoque.
Mais en despit de Bacchus et Ceres,
Chappons, Perdrix, connilz vous en aurés.
Puis si la trongne en vient faire bacchus,
Venez, flaccons, et mettez à bas culz,
Car a grands coups de lances de fougères
Vous ne pourrés contre moy durer gueres.

On le voit : le thème fameux se découvre ici, indiqué de la manière la plus nette [1]. Dans cette vision d'un avenir aussi mirifique que problématique, le développement inoubliable du début du chapitre IV se trouve en germe. Il en résulte que dans la première partie du *Tiers Livre*, c'est-à-dire en dehors même de l'enquête relative au mariage, un motif essentiel apparaît qui provient sans aucun doute du *Songe*. La connaissance d'un tel fait n'est nullement indifférente ; elle prouve que la composition des huit premiers chapitres, qu'on aurait pu croire antérieure à celle du reste du livre, puisqu'elle n'a, avec les quarante-quatre autres chapitres, qu'un lien assez ténu, doit être également postérieure à la fin de 1542, en d'autres termes à la publication du *Songe de Pantagruel*.

De pareils rapprochements permettent de surprendre, à quelques égards, les procédés de composition de Rabelais. D'une donnée plaisante mais dépourvue de fantaisie et où l'imagination ne joue qu'un faible rôle, son génie a tiré un parti fort inattendu et réalisé l'invention la plus étourdissante.

1. Nous soulignons certains vers.

Le petit poème de François Habert contient, de plus, une autre annonce, non moins topique, puisqu'il représente Pantagruel réunissant autour de sa table tous les esprits sagaces de son pays pour conquérir, par leur entremise, la connaissance de la Vérité dernière. Le prince espère ainsi obtenir la révélation d'ordre général que, dans le roman rabelaisien, Pantagruel, Panurge et leurs compagnons vont chercher jusque dans l'Inde, sous le mythe de l'Oracle de la Bouteille, et dont le sort du futur mariage de Panurge ne constitue plus, en fin de compte, qu'un aspect secondaire. Il suffit de lire avec attention les chapitres XLV à XLVII du Ve livre pour s'en assurer. Rabelais paraît donc avoir accepté qu'un écrivain de second plan lui suggérât le thème de la continuation de *Pantagruel*. Son génie ne dédaignait pas d'emprunter à un tiers certaines idées directrices.

Un autre passage de notre livret paraît annoncer encore tel épisode caractéristique du *Tiers Livre* qui met en cause [1], avec Bridoye, les procédés des hommes de loi « sugçans bien fort et continuellement les bourses des parties », et leur cynique exploitation des procès. Déjà Gargantua avait déploré, en termes véhéments, les injustices criantes dont les bergers — c'est-à-dire le peuple — avaient à pâtir en matière de procès ; à son tour, Panurge avait fait allusion aux lenteurs interminables de ceux-ci, annonçant que sa créance lui serait payée

Quant on verra mettre fin aux procès,

c'est-à-dire jamais. Cette fois, c'est Gargantua qui parle de nouveau, et son accent nous révèle combien ces abus criants préoccupaient alors l'opinion : Rabelais se fera bientôt son porte-parole :

Quel estat donc entends je où tu t'aplique ?
Seroit ce point les droictz et la pratique
Qui les procès gouvernent cautement ?
Certes, nenny, car tout publiquement
Tu voys assez la malice et la ruse
Dont procureur et dont l'avocat use :
Qui ressemblans aux faiseurs de pipée,
Soubdain qu'ilz ont la personne grippée.

1. En un autre endroit, Habert parle encore, mais cette fois par la bouche de Gargantua, de la ladrerie des prêteurs :

En voiez vous ung seulement qui preste,
Si vous n'avez en main la somme preste ?
Certes, nenny, si vous ne laissez gage,
Où profiter il puisse d'advantaige.

Qui veult plaider, si sa bourse est fornye,
Jusques à ce qu'elle soit degarnie,
Ne cesseront si bien la manier
Qu'elle n'aura ni maille ni denier...

Plus loin, Gargantua insiste derechef sur l'art qu'ont les gens de justice d' « entretenir » habilement les procès, pour leur plus grand profit et pour la ruine des plaideurs. Il est difficile, en entendant cette critique des mœurs du palais, de ne pas songer au chapitre XLII du *Tiers Livre* : « Comment naissent les procès et comment ils viennent à perfection », malgré toute la distance qui sépare la satire du poète marotique du chef-d'œuvre rabelaisien.

Car Dieu voyant que c'est leur propre cas
D'entretrenir noyses et altercas,
Il les envoyst au siege stigial
Devant Minos, le grand juge infernal :
Pensent sur ce qu'on dict communement
Qu'un advocat est saulvé seulement,
Parce que si Dieu plus en eust receu,
Tousjours procès au ciel eust apperceu...
Estime doncq combien est dommageable
L'estat, qui est à Dieu abominable,
Veu qu'il est plein de querele et procès...

Remarquons, pour terminer, que le « Banny de liesse » accuse, tout comme son voisin le Tourangeau, une hostilité antimonacale très prononcée. Certaines de ses attaques, par exemple celle qui vise les moyens préconisés par les « prescheurs » pour « alleger » les âmes des trépassés et les délivrer du purgatoire, ont trouvé un écho dans les propos du poète Raminagrobis [1]. Une dernière analogie de sentiments doit être signalée : Habert professe à l'égard de la violence la même horreur qu'affirme Rabelais en toute occasion, et spécialement au chapitre I du *Tiers Livre*.

1. Non comme ceulx qui prescherent jadis
Que par argent on gaignoit paradis,
Et qui disoient que sans merite ou œuvre
Pan pour argent son paradis nous euvre,
En recepvant grande somme d'argent.
Dont y a maint povre homme indigent,
Qui pour tirer bergers de purgatoire,
Vaches et veaulx mectoient en inventoire
Pour alleger ames des trespassez.
Dont ilz tiroient biens de tout le plus chiche...

Une pareille utilisation d'un ouvrage antérieur n'est nullement exceptionnelle chez Rabelais. A cet égard, peut-être sera-t-il à propos de rapprocher le vieux Maître d'un de nos grands prosateurs modernes, Chateaubriand, qui composait de préférence en partant d'une page ou d'une rédaction déjà existantes, qu'elles fussent de lui ou d'un autre auteur [1]. *Pantagruel* s'appuie, en effet, sur les *Grandes Cronicques*; *Gargantua* également, et, en outre, sur *Pantagruel*, qui l'avait précédé de deux ans. Le *Tiers Livre*, comme on vient de le constater, prend certains éléments essentiels de son canevas dans le *Songe de Pantagruel*. Les quatrième et cinquième livres ont leur point de départ, non seulement dans l'*Histoire véritable* de Lucien et dans divers récits de voyages, mais surtout, et plus directement, dans les *Navigations de Panurge* ou le *Disciple de Pantagruel*, opuscule d'ailleurs curieux, et dont le rôle a été plus grand qu'on ne l'a dit. Dès 1538, ce petit livret traçait au Chinonais le programme du voyage de Pantagruel et de ses compagnons vers l'Inde majeure ou supérieure. Les préparatifs de l'embarquement, les épisodes de Bringuenarilles, des Farouches, des Andouilles, avec la *monstre* après la bataille, de la tempête, de l'île de Ruach, des Ferremens, de Lanternois, etc. : voilà autant de rencontres incontestables qui démontrent l'influence de cette publication anonyme sur l'invention rabelaisienne. Quant à l'épisode de l'Oracle, dans le V[e] livre, il s'inspire, de la façon la plus manifeste, du *Songe de Poliphile*. Il s'agit donc, presque toujours, d'œuvres contemporaines. L'écrivain, qui, au jugement de l'auteur des *Mémoires d'Outre Tombe*, « créa les lettres françaises », paraît donc avoir éprouvé le besoin de choisir son point de départ dans un ouvrage déjà mis en circulation, qui lui suggérait en quelque sorte la trame future de sa composition. Sa merveilleuse imagination brodait dès lors sur ce léger canevas, qu'il ne perdait plus de vue au milieu de ses inventions les plus fantastiques. Le *Songe de Pantagruel* apporte une preuve frappante de cette idiosyncrasie littéraire, puisqu'il offre des éléments utilisés par Rabelais aussi bien dans les premiers chapitres que dans le développement principal et la fin du *Tiers Livre*.

Au fond, ce livre, dépourvu d'épisodes fantastiques ou mythiques, se présente comme le plus sérieux de tous. C'est celui où il y a le plus d'érudition, le plus de textes, de citations ; c'est le livre de l'humaniste, du philologue, du juriste, du botaniste, du médecin, l'ouvrage de la maturité, celui de l'homme qui a vécu, agi et douté. Aussi, malgré l'absence de trame véritable, n'est-il pas pour nous le moins prenant. Un bon juge, Anatole France, ne s'y est pas trompé quand il l'appelle « ce merveilleux *Tiers Livre*, le plus riche, le plus beau

1. Tel écrivain illustre a offert, de nos jours, une particularité assez semblable.

peut-être, le plus abondant en scènes comiques de tout le « Pantagruel »... Je ne connais pas de pages, dans toute la littérature française, d'un style aussi riche, d'un sens aussi plein »[1].

L'enquête sur le mariage commence avec le chapitre IX, mais, dès le chapitre VI, la question est annoncée et posée. On a vu plus haut que le livre avait dû être composé d'une seule venue.

On peut distinguer quinze consultations différentes : celle de Pantagruel ; les sorts virgilianes, par le sort des dés ; la divination par les songes ; la visite à la sibylle de Panzoult ; la divination par les signes ; les consultations successives du poète Raminagrobis, d'Épistémon, de Her Trippa, de Frère Jean des Entommeures, du théologien Hippothadée, du médecin Rondibilis, du philosophe Trouillogan, du juge Bridoye et du fou Triboulet. La consultation de l'oracle de la Dive Bouteille, qui fera l'objet des voyages racontés dans les livres IV et V, forme la quinzième et suprême tentative de nos Pantagruélistes, celle qui amène le dénouement de l'œuvre et qui nous dévoile l'énigme de la destinée humaine, dont Rabelais place la solution dans un déterminisme peu compatible avec la liberté.

Le seul examen de l'ouvrage, les remarques et les rapprochements de toute nature qui viennent d'être formulés suffisent à nous révéler avec certitude le lien certain et étroit qui rattache le III[e] livre de *Pantagruel* à la « Querelle des femmes ». Sans chercher à pousser plus loin la démonstration, il importe maintenant de confirmer cette explication nouvelle du *Tiers Livre* à l'aide d'un texte qui nous prouve que les contemporains de Rabelais en ont bien jugé ainsi. Or, ce texte nous le possédons, aussi clair, aussi probant qu'il était possible de le souhaiter.

Un écrivain du XVI[e] siècle s'est, en effet, dans le camp féministe, constitué l'historien quasi officiel de la querelle : il s'agit de François de Billon, qui a consacré tout un gros volume au récit de la controverse. Dès 1550, nous le savons par son propre témoignage, son livre était écrit, donc du vivant de Rabelais ; il le publia en 1555 sous ce titre déjà mentionné plus haut : *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe feminin*, construit par Françoys de Billon, secrétaire. — On les vend à Paris, chez Jan d'Allyer, libraire, sur le pont Sainct Michel, à l'enseigne de la Rose blanche. 1555, in-4° de VI-260 feuillets (532 pages). Cet ouvrage est le triomphe de l'allégorie. Dédié à Catherine de Médicis, à Marguerite de France, duchesse de Berry, à Jeanne d'Albret, à Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers, et à Anne de Ferrare, il constitue le panégyrique le

1. *Œuvres complètes*, t. XVII, *Rabelais*, p. 146 et 169.

plus enthousiaste, le plus passionné, qui ait été peut-être jamais composé en l'honneur des femmes. Sans doute, un symbolisme indiscret nuit à sa valeur littéraire ; le style est étrangement lourd et incorrect, l'attaque parfois brutale, surtout à l'égard de Rabelais ; mais on ne saurait lui refuser le sens du pittoresque ni une science assez sérieuse de son sujet. Il a essayé d'écrire, avec une érudition quelque peu pédante, l'une des premières histoires morales des femmes. François Billon avait visité l'Italie ; il exerça en Piémont les fonctions de secrétaire de Guillaume du Bellay, dont Rabelais fut le médecin, il connut donc, et de près, l'auteur du *Pantagruel*, et, s'il lui réserva, dans son œuvre, une place très particulière, ce fut en parfaite connaissance de cause.

Notre auteur suppose l'honneur du sexe féminin représenté par une forteresse inexpugnable, pourvue de tous les bastions [1], tours, fossés, canons, engins et munitions qu'il est possible d'imaginer. Dès le début, nous assistons à une sortie ou escarmouche qui permet à l'ingénieur du fort de faire trois prisonniers, vieux capitaines, qui « ont bien osé dresser en campagne d'écriture grandes batailles au deshonneur de tout l'honorable Sexe Feminin », à savoir : Jean Boccace, auteur du *Labyrinthe d'Amour*, Jean de Nevizan, auteur de la *Forêt de Mariage*, et enfin, Drusac, auteur des *Controverses des sexes masculin et foemenin*. C'est, d'ailleurs, dans ce dernier ouvrage (f°s 41 à 47) que se trouve déjà exposé un programme de guerre et de siège symboliques de même nature.

L'historien nous donne un peu plus loin (fol. 29 v°) la liste des poètes qui ont combattu, de son temps, dans le camp de la Vertu, c'est-à-dire des Dames : Jean de Vauzelles, Salel, qui fit l'éloge de Rabelais en 1534, « Heroet (dit la Maison neuve), qui du Poète philosophe a le nom, non sans mérite », Ronsard, du Bellay, Saint-Gelais, Marot (?), Jodelle, Baïf, Pelletier, Belleau, Tyard, Mailly, etc.

Pour nous en tenir aux adversaires, observons qu'à côté des trois noms notoires de Boccace, Nevizan et Drusac, Billon cite encore plusieurs autres écrivains ou artistes de moindre importance, ennemis des femmes ou mêlés directement à la « querelle » : l'auteur des *Motz dorez de Caton*, le musicien Clément Janequin, messer Speron, auteur de la *Dignité des Femmes*, et l'auteur anonyme de cette *Louenge des femmes* citée plus haut :

(Fol. 17 r°.) Comme en semblable se peult bien dire d'un autre petit traitté qui trotte encor' par le Palais de Paris, et qui s'appelle [La Louenge des Femmes] composé, comme se peult croire, de quelque bon Pantagrueliste, dans lequel l'Esprit de Maistre Jan du Pontalais a voulu tenir les assises, pour, en gergonnant des Femmes, faire rire tout gaudisseur varlet de boutique.

1. Chacun d'eux porte un nom : Force, Magnanimité, Chasteté, etc.

Le nom de *Pantagruéliste* nous apparaît ici comme synonyme de contempteur des femmes.

Mais tous ces agresseurs du sexe feminin pâlissent bientôt auprès de son plus célèbre adversaire, qui n'est autre que François Rabelais : voici comment son IIIe livre est apprécié dans les pages qui suivent :

Le Docteur Rabelais est présenté aux Dames pour Butin.

(Fol. 18 vo [1].) Voire mais, du butin (pourroit dire quelqu'une) qu'en a-t-il été fait ? Quel bagage, quelles munitions avez vous peü buttyner sus noz ennemys, pour témoingnage plus aparent du retour de votre escarmouche ? A cela, Dames, se responderoit, que pas grand cas. Car moy étant seul combatant, et seulement armé du compas et de la plume pour mettre main à l'œuvre : je me veis environné, à l'improveü, d'une flotte d'ingratz et mesdisans, tant que petite faveur de Ciel ne m'a été à me detraper de leurs griffes : et m'avoient prins. Mais je les ay pourtant jusques icy attraynez comme Chevaliers de Bretaigne.

L'Autheur entend que tous petitz detracteurs suyvent Pantagruel.

Toutesfois, et nonobstant qu'ilz m'ayent donné affaire, je n'ay été si fort éblouy de bon sens que je ne puisse bien certifier tout leur bagage avoir tousjours été gardé de prés, par un tas de morfonduz Pantagruelistes, lesquelz (la prinse de leur gens apperçue, et pour n'abandonner le Pyot,) se sont gettez daus un vieil marecage fangeux. J'ay dit Pantagruelistes, à celle fin qu'on ne pense que se feussent quelques Landores dégoutez, Car se sont tous gens de myse satirique, qui, pour vous denigrer Dames en propoz et écritz, suyvent volontiers le Guidon d'un gros Rabelier, qui (comme Rondibilis [2] qu'il est), ne courut onc en guerre, mais y mene ses supos en roullant, non pas comme Olivier proprement, mais bien comme un baril autant ou moins aquatique que Diogenique, encores qu'il se soit dit le vray Philosophe du Tonneau [3]. De maniere qu'il a si bien triboulé son vaisseau, que pensant les prisonniers cy dessus, qui sont de sa livrée, estre par moy attraynez à quelques noces, s'est aussitost trouvé, avant sa mort, arreté aux fossez de cete Place, qu'un Conte Guillaume Allemant aux trenchées du camp de Jallon en Champagne lan mil cinq cens quarente trois.

Rabelais guydon des Pantagruelistes.

Tant y a, Dames, que le brave Guydon dont il est question fut surnommé Rabelais, lequel (ou son nom pour luy) vous sera icy presenté au lieu de toutes les munitions de voz adversaires, comme celluy qui tousjours étoit (Dieu luy face mercy) si bien fourny de ce qu'attend une chaire percée après la décoction, qu'il n'eust jamais rendu sa place par faute de vituailles [4]. Pour Butin vous étoit aussi offert, comme la plus belle hapelourde qui feust de Paris à Chinon :

1. On n'a point reproduit la ponctuation spéciale de l'auteur ni respecté ses multiples majuscules.

2. Billon identifie Rabelais avec Rondibilis. C'est là un fait intéressant à noter.

3. Voir, dans les fascicules de 1903 de la *Revue des Études Rabelaisiennes*, les articles de MM. Laumonier, Vaganay et Lefranc sur la « légende » de Rabelais, formée de très bonne heure.

4. Allusion au prologue du *Tiers Livre*.

et si ne fut onc un tel Joyau, ny une si fine piece en tout l'amaz de ceux qui contre vous font bander l'écriture. Or, qu'il me soit frotté pour avoir plus beau lustre. Ja seroit ce dommage, et peu nous estimeroient ses supos de l'épargner. Et pourtant, arriere, arriere qui voudra murmurer ou dire que c'est trop hardiment fait de toucher ainsi les valeurs ou estimés d'un qui ne s'estimoit lui mesme pour estimer ou taxer tout le monde...

L'Autheur retorque contre Rabelais les termes dont il use en son Pantagruel contre les femmes.

Par ainsi, quel malheur a peü causer cet effect par l'E[s]prit d'un tel Médecin, d'aller si presumptueusement faire anatomie cruelle des qualitez et des parties interieures des Dames, sus Bouticque d'Imprimerie ? En estimant par luy, que tout ainsi qu'aucuns peuvent avoir dans leurs petitz boyaux d'éléfant, un animal, une chose intestine et vive, toute intreuse, mordicante, lansquinante, d'alteration chatouillante, qui ravit tous leurs sens, enterine leurs affections et confond tous leurs pensementz à l'environ du mespreis d'autrui (comme il a bien ozé écrire contre vous, Dames, au trente-deuxieme Chapitre du tiers Livre de son Pantagruel), il faille aussi conclurre et croire, selon son opinion, que les Femmes soient naturellement tourmentées de pareille sorte d'animal. De maniere que Plato (dit-il) ne sache pour cela en quel ranc les colloquer, ou en celluy des animaux de raison, ou en celluy des bestes brutes. O belle et bien formée réverye philosophique, mais plus tost Pantagruellique, digne à bon droit d'une vraye cornucopie de raillerie : tout au contraire de quoy, icelluy Plato et son disciple Aristote ont mille fois écrit, ainsi qu'est facile de recongnoistre à l'œil es environs de ce fort, en ses raisons trop plus qu'inexpugnable.

Ainsi donc, Monsieur Rondibilis mon Amy, en ensuyvant votre opinion, quand vous disiez Femme, vous juriez sus les ambles de votre mulet, que c'est un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imperfait, que Nature vous semble avoir été égarée de son bon sens quand elle feit la Femme, et avez bien presumé d'enregistrer cela au livre susnommé. En determinant, de plus, que si ce n'étoit un peu de honte qui retient les femmes, on les verroit (ce dites vous) faire de sauvages tours. Depuis quand, je vous prie, êtes vous si rogue devenu envers chose si douce qu'est la Femme ? Y en a il quelqu'une qui vous ayt autrefois forclos du regard de son urine ? Mais encor', si les femmes sont telles que les arguez, par valable consequence, vous étes donc tel, qui etes nay de Femme. Si vous n'etiez, peult estre, filz unique de la Femme de votre mulet duquel vous aymez tant les ambles. J'ay dit peult estre, à toutes aventures, rememorant qu'en l'année Mil cinq cens quarante huit, il fut bien veü à Rome un chevreau barbu et à teste humaine, sorty du ventre d'une chevre. Mais confessé que vous soiez sorty du corps d'une honneste Femme, de vous tant deprimée en son Sexe : et s'ainsi est aussi que comme homme (de soy subjet à erreurs), et non comme mulet qui bronche, vous ayez diligemment cherché et trouvé par vertu de lunette anatomique les femmes avoir en leurs personnes un animal si étrange que dit est, et que l'avez fait entendre par rapport d'écriture. Gardez que ne soyez cetuyla propre, lequel votre Mere getta hors ses intestins, ne le pouvant plus comporter, tant etiez intreux et mordicant...

Sommairement, Dames tres aymées, et pour ne contester davantage avec convaincuz, voire par un qui ne sçait, sinon d'autant qu'il desire savoir : celluy dont question fut un Medecin fort renommé en tout point de Literature, mais il ne s'est pas pour ce coup voulu montrer tel en votre endroit ; et si a un defect ordinaire de Medecin, qui est de ne se pouvoir guerir soy mesme : comme ne s'etant, cetuyla, peü garantir du mal de letargie, au regard des offenses qu'il vous a faites. Lequel mal a rendu sa langue ingrate envers vous, pour n'avoir eü souvenance des biens passez par luy receüz de vos graces necessaires. Des secretes conditions duquel, mais plus tost

de celles d'aucuns non incongnuz qui contre vous s'aydent de ses armes, je vous reserve une histoire de plaisante nouveauté avant que Pantagruel ayt fait terminer le riz reservé en son soixante et dix huitieme livre.

Tout commentaire serait superflu. Rabelais nous est donc présenté par l'historien le mieux informé des circonstances et des péripéties de la « querelle » comme le chef des Pantagruélistes, adversaires nés des femmes, et comme celui qui les a menés au combat pendant la mémorable controverse ; son *Tiers Livre* est directement et obstinément visé. Nous savons désormais pourquoi le voyage de Pantagruel et de Panurge, annoncé à la fin du second livre, sous une forme burlesque, a été remis au IVe, pourquoi Rabelais a changé de ton et pourquoi, rentrant soudainement en scène, il a consacré tout un livre aux femmes. Le cordelier de Fontenay-le-Comte, ami de Tiraqueau, vivait toujours en lui.

CHAPITRE III

LA RÉALITÉ DANS LE TIERS LIVRE DE PANTAGRUEL

I. Raminagrobis.

Au cours des deux introductions précédentes, nous avons étudié avec détail la réalité de *Gargantua* et de *Pantagruel.* On n'a pas à rappeler ici les résultats que ces recherches nous ont permis d'obtenir. On les trouvera exposés au tome I (p. L à LXXXVII) et au tome III (p. XXV à XXXIX). Il nous faut examiner maintenant si le *Tiers Livre*, soumis à une enquête analogue, est susceptible d'apporter la même moisson d'éléments réels que l'étude des deux premiers livres a révélés en si grand nombre. Examinons, dans ce but, les personnages nouveaux que l'auteur a introduits dans l'ouvrage de 1546, en raison, spécialement, des consultations que poursuit Panurge pour connaître le sort de son futur mariage.

Quel est le mystérieux poète Raminagrobis que Rabelais fait agir et parler d'une manière si originale aux chapitres XXI et suivants : « Nous avons icy près la Villaumere, un homme et vieulx et poëte, c'est Raminagrobis, lequel en secondes nopces espousa la grande Guorre, dont nasquit la belle Bazoche... » ? Il ne s'agit nullement, selon nous, de Guillaume Cretin[1], comme la plupart

1. Il est bon de remarquer que si les vers transcrits par Raminagrobis (III, ch. XXI), et d'ailleurs modifiés, sont assurément de Cretin, Rabelais ne spécifie point que Raminagrobis en soit l'auteur. Il les cite sans doute comme des vers contemporains du vieux poète qu'il met en scène, et bien connus encore au temps où paraissait son livre. — L'édition originale de Cretin porte ce titre : *Chantz royaulx, oraisons et aultres petitz traictez faicts et composez par feu de bonne memoire maistre Guillaume Cretin.* Paris, Jehan Sainct Denys, s. d. (vers 1527), in-4°. Les Chants royaux aussi bien que les oraisons sont des œuvres pleines de piété dont les sentiments exprimés par Raminagrobis sont aussi éloignés que possible. Jean Le Maire entretint des rapports d'amitié avec Cretin, au moins pendant une période de sa vie, puisqu'il lui dédia son *Tiers Livre des Illustrations de Gaule* en 1512. Il lui gardait une reconnaissance particulière d'avoir favorisé ses débuts dans la carrière littéraire.

des commentateurs l'ont cru jusqu'ici, mais, selon une grande vraisemblance, du célèbre Jean Le Maire de Belges, dont on connaît les idées très hardies en matière de politique religieuse : type prononcé d'anticlérical[1] que Rabelais s'est plu à nous montrer comme tel dès le second livre (ch. XXX) :

Je veiz maistre Jean le Maire qui contrefaisoit du pape et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses piedz, et en faisant du grobis leur donnoit sa benediction, disant : Gaignez les pardons, coquins, guaignez, ilz sont à bon marché. Je vous absoulz de pain et de souppe, et vous dispense de ne valoir jamais rien, et appella Caillette et Triboulet, disant : Messieurs les Cardinaulx, depeschez leurs bulles, à chascun un coup de pau sur les reins : ce que fut faict incontinent.

Jean Le Maire nous est donc présenté comme faisant du *grobis*[2], et précisément l'anagramme de Raminagrobis donne *Mair en grobis*. D'autre part, l'auteur des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* semble bien avoir épousé la grande Guorre, dont il parle avec une abondance et une rancune singulières, et sur l'existence de laquelle reposent en réalité ses *Trois contes de Cupido et d'Atropos*[3] avec leur symbolisme si curieux. L'ouvrage était fait, on le comprend, pour intéresser Rabelais au premier chef.

Voici le passage du second *Conte* où Jean Le Maire énumère les différentes appellations de la grande Guore, qui forme, de toute évidence, le sujet véritable de ces poèmes allégoriques :

Ne ne sceut onc luy bailler propre nom,
Nul medecin, tant eust il de renom...
Mais le commun quand il la rencontra,
La nommoit Gorre, ou la Verole grosse,
Le mal François la nomment les Lombards,
Qui n'espargnoit ne couronne ne crosse...
Si ha encores d'autres noms plus de quatre.
Les Allemans l'appellent Groisse blatre ;
Les Espaignolz Lesbones l'ont nommée ;
Et dict on plus, que la puissante armée

1. Pour avoir une idée de ses opinions, il suffit de lire la conclusion du *Traicté de la difference des schismes...*, p. 56-57 de l'édition de 1549.

2. « Tiercement, dit Panurge à Frère Jean, avecques ton froc et ton domino de grobis, retourne à Raminagrobis » (ch. XXIII).

3. L'authenticité du troisième Conte a été contestée par certains érudits modernes, mais ce doute est tout récent. Les contemporains de Rabelais le croyaient absolument l'œuvre de Jean Le Maire. Notons que les trois contes de ce dernier ont été imprimés dans les premières éditions du *Triumphe de haulte et puissante Dame Verolle* (Lyon, Françoys Juste, l'éditeur de Rabelais, 1537 ; Paris, A. Lotrian, 1540, etc.).

Des forts François à grand peine et souffrance
En Naples l'ont conquise et mise en France,
Dont aucuns d'eux le Souvenir la nomment,
Et plusieurs faits sur ce content et somment,
Les Savoysiens la Clavelà la disent...[1].

Les malades invoquent sainte Raine ou saint Job :

Peu de gueris en sont, de morts beaucoup.

Dès l'édition de 1525, les trois contes sont attribués à Jean Le Maire. Sa devise, *De peu assez*, se retrouve imprimée au-dessous du troisième. Or, ce dernier conte place à Tours, le 1er septembre 1520, les *Grans Estas* chargés de résoudre le conflit soulevé entre Atropos, d'une part, et Cupido et Vénus, de l'autre ; et l'auteur est censé s'être trouvé là pour assister à ces États. Cette circonstance semblait donc indiquer aux contemporains que Le Maire avait vécu dans cette région durant ses dernières années[2]. La seule figure de poète de la génération antérieure à Rabelais qui corresponde au portrait tracé par le grand Tourangeau est assurément celle de Jean Le Maire de Belges, véritable précurseur en matière de lucia nisme, alors que la figure de Guillaume Cretin s'oppose à peu près de tout point à celle de Raminagrobis. Ajoutons que le nom même de la résidence de ce dernier : la Villaumère (qui s'orthographie aussi la Villaumaire), indique bien de la part de Rabelais, l'intention formelle de mettre en scène le remarquable écrivain qui fut, au point de vue du style et de certaines conceptions caractéristiques, son prédécesseur immédiat. Nul doute qu'en envoyant Panurge, Épistémon et Frère Jean près de la Villaumère, qui n'est pas même un hameau, mais un modeste manoir fort ignoré, un simple lieudit, Maître François ait voulu tout bonnement choisir un nom qui évoquât celui du personnage auquel il songeait. De cette manière quand les contemporains lisaient les quelques lignes du chapitre XXI : « Nous avons icy, près la Villaumere, un homme et vieulx et poëte, c'est Raminagrobis, lequel en secondes nopces espousa la grande Guorre[3], dont nasquit la belle Bazoche... », tous les lecteurs qui avaient quelque désir de savoir qui était Raminagrobis pouvaient songer assez naturellement a Jean Le Maire.

1. Éd. des *Œuvres* de Jean Le Maire de 1549. Lyon, p. 5, col 1. Dans cette édition, le 3e conte est également suivi de la devise de Le Maire.

2. Le Maire avait séjourné à Tours et à Blois en 1511.

3. L'expression « en secondes nopces espousa la grande Guorre » s'explique fort bien, puisque, nécessairement, d'autres « nopces » doivent précéder celles-là.

La suite de l'épisode, avec les déclarations de Raminagrobis, si audacieuses et si nettement agressives à l'égard de la gent monacale, ne pouvait que les confirmer dans cette pensée. Il est même possible que nous ayons, dans ce récit célèbre, un tableau des circonstances qui accompagnèrent la mort de Jean Le Maire.

Ce poète, très mêlé à toutes les luttes politiques et ecclésiastiques de l'époque de Louis XII, disparaît de la scène peu de temps après l'avènement de François Ier. Sa fin est restée jusqu'ici entourée du plus profond mystère. On peut penser qu'il a terminé sa carrière en Touraine, vers un 31 Mai, au temps de la jeunesse de Rabelais, réfugié dans quelque château ami, à l'abri des haines redoutables que son attitude indépendante et ses polémiques gallicanes lui avaient attirées. Comme Raminagrobis, il a sans doute souhaité « le silence » pour mourir. Rabelais, qui lui était tant redevable et dont il était, à plus d'un égard, le précurseur, a dû garder fidèlement sa mémoire. On s'explique sans peine qu'il ait tenu à le mettre en scène en plaçant en Touraine, peut-être avec une entière vérité, en tout cas sans invraisemblance, l'épisode qui le concerne. Tout concourt assurément à nous faire penser que Raminagrobis et Jean Le Maire, l'auteur de la *Difference des schismes et des conciles,* des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye,* si contraires à tout idéal ascétique, et des *Trois Contes,* destinés à présenter le tableau saisissant des méfaits de la *Grande Guore,* ne sont qu'un seul et même personnage[1].

1. V. sur Jean Le Maire, avec les ouvrages de Thibaut et de Ph.-Aug. Becker, le résumé de notre cours du Collège de France sur *La Renaissance en France,* dans la *Revue des Cours et Conférences* (1er trim. de 1911), H. Guy, *Hist. de la poésie française au XVIe siècle,* t. I, l. II, ch. III; Paul Spaak, *Jean Lemaire de Belges* (extr. de la *Revue du XVIe siècle,* t. VIII, IX et X). M. Spaak examine en détail (p. 133-141 du tirage à part) l'hypothèse que nous présentons ici, d'après notre article : *L'identification de Raminagrobis,* publié dans la *R. E. R.*, t. IX, 1911, p. 144 et suiv. Il la considère comme absolument vraisemblable Il y ajoute même (p. 139, n. 5) un rapprochement de plus, en notant que Le Maire a été, en son temps, comparé à Homère ; Marot lui attribuait même l'âme « d'Homère le gregeois ». Rabelais a pu se rappeler cette expression d'un poète qu'il avait beaucoup lu et jouer doublement sur le mot « La Villaumère ». De même M. Arthur Tilley, dans la *Revue dn XVIe siècle,* t. II, p. 32, conclut ainsi un article sur *Rabelais et Jean Le Maire de Belges* : « En somme il faut ajouter aux sources multiformes où Rabelais a puisé une source de plus. Il faut aussi, si je ne me trompe pas, regarder la prose de Jean Le Maire comme ayant exercé sur son successeur une vraie influence. Le Maître a payé sa dette en lui assignant une place dans son épopée. Il y figure assez honorablement dans son tableau des Champs-Élysées, et l'on aime à croire, d'après l'heureuse conjecture de M. Abel Lefranc, qu'il y figure aussi comme « le vieil poëte françois nommé Raminagrobis ». V. aussi, sur le mot *Raminagrobis,* les pages de L. Sainéan dans *R. E. R.*, t. IX, p. 275-282, *Revue du XVIe siècle,* t. I. p, 505-6, et *La Langue de Rabelais,* t. II, p. 489. Ajoutons encore que Le

II. Her Trippa.

Les commentateurs de Rabelais se sont accordés pour identifier le personnage appelé Her Trippa qui, au chapitre XXV, nous est présenté comme prédisant toutes choses futures « par art d'astrologie, geomantie, chiromantie, metopomantie et aultres de pareille farine », avec Henri Cornelius Agrippa de Nettesheim, médecin originaire de Cologne, l'auteur bien connu du *De incertitudine et vanitate Scientiarum et Artium.* Toutefois, on n'a peut-être pas essayé de justifier par tous les arguments désirables cette identification piquante, bien faite assurément pour exciter la curiosité des rabelaisants, puisqu'elle met en cause, au cours d'un épisode célèbre du *Pantagruel*, l'une des plus énigmatiques figures de l'époque de la Renaissance. Pour quels motifs Rabelais a-t-il fait intervenir ainsi cet étrange personnage dans l'enquête poursuivie par Panurge sur les femmes et le mariage; existe-t-il, entre le rôle joué par Her Trippa dans le *Tiers Livre* et le caractère et les doctrines de Corneille Agrippa, une concordance manifeste; enfin, est-il possible de relever entre la vie de Rabelais et celle de l'écrivain allemand des points de contact, sinon certains, du moins vraisemblables, et peut-on croire qu'ils se sont connus au cours de leur existence quelque peu vagabonde ?

Si Rabelais a fait intervenir Cornelius Agrippa dans l'enquête du *Tiers Livre,* c'est que, précisément, l'écrivain des bords du Rhin avait pris, on l'a vu, une part bruyante à la « querelle des femmes » qui se déroula pendant la première moitié du XVIe siècle. Agrippa publia, en 1529, à Anvers, son curieux traité *De nobilitate et præcellentia fœminei sexus,* composé dès 1509, à Dôle, lequel constitue le panégyrique le plus enthousiaste, sinon le plus nuancé, que le XVIe siècle ait vu paraître en faveur du sexe féminin. L'auteur prête à celui-ci toutes le qualités et toutes les vertus. Agrippa ne se contente pas de soutenir la thèse de l'égalité absolue des deux sexes, il prétend encore démontrer la supériorité du sexe féminin sur l'autre. L'ouvrage trouva forcément, du côté des féministes, alors nombreux, une vogue marquée; il fut traduit de très bonne heure et, chose digne de remarque, parut en français en 1537, à Lyon, chez François Juste, l'éditeur même de Rabelais. Celui-ci, on le devine, dut lire avec une ironie peu bienveillante cette apologie outrée et indiscrète, si éloignée de ses propres idées, et c'est avec une satisfaction assez naturelle qu'il songea, au

Maire fut lié d'amitié avec Cornelius Agrippa, que Rabelais a certainement mis en scène sous les traits de Her Tripa. — La mort de Le Maire doit se placer au plus tard vers 1524. M. Humpers la fixe en 1515 ou 1516, comme dernière limite, mais sa démonstration n'implique pas une évidence complète (V. Spaak, *op. cit.*, p. 142).

moment de la préparation de son *Tiers Livre*, à mettre en scène le trop ardent panégyriste, heureux, apparemment, de saisir une occasion favorable de le rendre ridicule. Entre ces deux confrères, le premier d'un jugement si alerte et si juste, le second, — malgré certaines conceptions intéressantes, et parfois remarquables, formulées dans ses ouvrages — d'un esprit si peu équilibré et, semble-t-il, d'une sincérité sujette à caution, aucune sympathie intellectuelle ne pouvait exister. Certes, Rabelais connaissait fort bien, comme médecin et comme habitant de Lyon, la psychologie du personnage, ses œuvres principales, notamment le *De vanitate Scientiarum*, ses doctrines quelque peu retentissantes dans le domaine de l'astrologie, de la divination et des sciences occultes, ses aventures singulières, son genre de vie et ses occupations favorites. Il savait que la profession médicale, pratiquée par Agrippa avec un sérieux fort discutable, ne constituait qu'un des aspects de son activité multiple. « Pour le populaire, c'était une espèce de sorcier (nous dit l'un de ses meilleurs biographes[1]). Agrippa était en correspondance avec des gens qui lui parlaient de chiromancie et d'astrologie. Il faisait lui même de l'alchimie ; il donnait des horoscopes. » C'est exactement le genre de consultation que Panurge vient demander à Her Trippa sur le conseil d'Épistémon.

Entre le rôle de Her Trippa, tel qu'il apparaît au chapitre XXV du *Tiers Livre*, et celui des moyens d'existence de Cornelius Agrippa qui avait dû retenir davantage la curiosité de ses contemporains, en représentant à leurs yeux le côté original de son labeur pseudo-scientifique, la concordance était complète. Nombre de lecteurs du *Pantagruel* pouvaient ainsi reconnaître sans peine notre personnage, d'autant mieux que le *Her* de l'appellation forgée par Rabelais suffisait à désigner un Allemand, pendant que le nom *Trippa*, probablement choisi avec une intention satirique, évoquait par sa désinence le nom même du prétendu philosophe. Que si, maintenant, nous ouvrons soit le traité *De occulta philosophia*[2], soit le *De vanitate Scientiarum* d'Agrippa[3], nous y décou-

1. *Les sciences et les arts occultes au XVIe siècle : Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, par Aug. Prost, Paris, H. Champion, 1882, 2 vol. in-8, t. II, p. 217.

2. *Henrici Cornelii Agrippæ ab Nettesheym a consiliis et archivis Indiciarii sacræ Cesareæ Majestatis De occulta philosophia libri tres. Cum gratia et privilegio Cæsareæ Majestatis ad triennium.* — A la fin : Occultæ philosophiæ Henrici Cornelii Agrippæ finis. Anno MDXXXIII, mense Julio (s. l. n. d. chez Jean Soter, à Cologne). — Bibl. Nat. Z 1983 A. (Voy. Prost, II, p. 531). Cet ouvrage, commencé dès 1509 et complété à diverses reprises par des additions, contient probablement les résultats des plus anciens travaux d'Agrippa, c'est-à-dire de ceux qui remontaient au temps de sa jeunesse. Le traité de l'incertitude et de la vanité des sciences appartient à son âge mûr. L'ensemble des œuvres d'Agrippa est dominé par ces deux ouvrages.

3. J'utilise l'édition publiée à Anvers sous ce titre : *Splendidæ nobilitatis viri et armatæ mili-*

vrons aisément les genres de divination conjecturale ou magique (il y en a trente-sept) proposés par Her Trippa, étudiés et décrits avec tout le détail désirable. On sait en effet que la magie, dont Agrippa était un fervent adepte et dont son *De occulta philosophia* forme un véritable traité, comprenait, avec la sorcellerie et les arts magiques proprement dits, la divination soit conjecturale, procédant de l'observation des signes, soit plus spécialement magique, fondée sur des pratiques mystérieuses [1]. A la divination magique se rapportaient l'astrologie, l'art de tirer des probabilités de l'examen des corps, des aspects divers de la figure de l'homme ou de ses membres, de l'explication des songes, de l'étude des sorts (chiromancie, metoposcopie, alectryomancie, onomancie, stoicheomancie, etc.). A la divination magique appartenaient les révélations obtenues du démon par divers procédés (géomancie, aéromancie, pyromancie, nécromancie, gastromancie, catoptromancie, axinomancie, cephalæonomancie, etc.), et enfin les oracles (augures, auspices, aruspices, etc.). Les consultations qu'offre le personnage de Rabelais à ses visiteurs ont leur correspondance et leur explication dans les publications d'Agrippa. Il suffit de parcourir la table initiale qui donne les titres des chapitres du *de Vanitate* pour y retrouver les appellations mêmes des sciences qui sont spécialement professées par Her Trippa et dont l'indication est présentée au début du chapitre XXV du *Tiers Livre : De astrologia, de geomantia, de metoposcopia* [2], et ainsi de suite. Le parallélisme est donc complet ; il apparaît, d'ailleurs, comme si évident qu'il n'est pas besoin d'y insister davantage [3].

Maintenant que le rapport entre les deux personnages est établi d'une manière sûre, il est à propos de répondre à l'autre question : Rabelais et Agrippa ont-ils été à même de se rencontrer ? Certes, l'auteur du *De Vanitate* avait beaucoup séjourné en France, à Paris, à Avignon, à Autun, à Chalon-sur-Saône, à Metz,

tiæ Equitis aurati ac utriusque Juris Doctoris Sacræ Cæsaræ Majestatis a consiliis et archivis Juditiarii Henrici Cornelii Agrippæ ab Nettesheym De Incertitudine et Vanitate Scientiarum et Artium atque excellentia Verbi Dei Declamatio. — Johannes Grapheus excudebat anno a Christo nato M. D. XXX., Mense septemb., Antverpiæ. Le dernier feuillet est occupé par la très belle marque qui représente la Charité.

1. Cf. Prost, *op. cit.*, t. I, p. XXXIX et suiv.

2. « Icy, près l'Isle Bouchart, demeure Her Trippa, (dit Epistemon) ; vous sçavez, comment par art d'astrologie, geomantie, chiromantie, metopomantie et aultres de pareille farine, il prædict toutes choses futures ; conferons de vostre affaire avecques luy ».

3. Remarquons qu'un quatrième livre fut ajouté de bonne heure à l'ouvrage d'Agrippa, livre qui contient une énumération classique des procédés de la magie qu'il est intéressant de rapprocher de celle du *Tiers Livre*. On la trouvera, par ex., dans une éd. de l'ouvrage d'Agrippa datée de 1565, Lyon (Bibl. Mazarine, 28.458).

mais surtout à Lyon. Il arriva dans cette dernière ville vers les premiers mois de l'année 1524 et y demeura quatre années. Il y devint conseiller et médecin du roi de France, et fut attaché à la personne de la reine mère Louise de Savoie. Après le départ de sa royale maîtresse, il ne put obtenir le payement de ses gages et tomba en une complète disgrâce en même temps que dans une situation très précaire. Aigri, désenchanté, il écrivit le traité « de l'incertitude et de la vanité des sciences », qui porte la trace continue de ses mélancoliques dispositions d'esprit, « satire emportée, a-t-on dit justement, des mœurs des lois, des usages et du régime entier de la société de son temps. » Il laissa donc à Lyon des souvenirs nombreux et précis, à la suite de ce séjour qui marque l'une des crises les plus graves de sa vie. Quand Rabelais y arriva quelques années plus tard, en 1532, il n'eut pas de peine à les recueillir. En 1535, du reste, Agrippa se rendit de nouveau à Lyon, venant de Bonn. Ce changement ne lui fut pas favorable. Il se vit jeter en prison par ordre du roi ; cette incarcération fut motivée, croit-on, par la hardiesse avec laquelle il aurait écrit antérieurement contre la reine mère. Ses amis intervinrent, et il fut relâché. Il se retira alors à Grenoble, où il mourut peu de temps après, au cours de l'année 1535, âgé de 49 ans, sans qu'on puisse préciser le mois de son décès. Sa fin arriva non pas à l'hôpital, dans la maison de Saint-Antoine de la rue de la Perrière, comme on l'a prétendu, mais, selon toute vraisemblance, au logis même de François de Vachon, président au parlement du Dauphiné, qui l'avait recueilli chez lui, et par les soins duquel il fut inhumé honorablement dans l'église des Frères Prêcheurs, suivant le témoignage de l'érudit dauphinois Guy Allard. Un compatriote et contemporain de celui-ci, Chorier, confirme tous ces renseignements, mais place le trépas du savant allemand dans le logis du conseiller au parlement Ferrand, où était mort le jurisconsulte Guy Pape vers le milieu du XVe siècle [1]. Le fait de la mort d'Agrippa, survenue en 1535, à Grenoble, est, en tout cas, hors de doute.

Or, personne n'a jamais remarqué que, précisément au cours de cette même année 1535, Rabelais avait effectué un voyage semblable à celui qui marqua la fin de l'existence d'Agrippa. Inquiet, se trouvant sous la menace de poursuites, il quitta brusquement Lyon, le 13 février, pour aller se réfugier à Grenoble [2], où il trouva un asile dans la maison du président François de Vachon,

1. Chorier, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape*, etc..., Lyon, 1692, dans la vie de Guy Pape qui figure en tête de cet ouvrage (cité par Prost, II, p. 405).

2. Voy. V. de Valous, *Rabelais à Lyon*, Lyon, 1881, p. 8; notre article de la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1908, p. 148 et suiv. ; et *Le séjour de Rabelais à Grenoble*, par Albert Ravanat, Grenoble, 1891.

le même chez lequel Guy Allard suppose que s'éteignit Agrippa. En outre, Guy Allard remarque, à l'article Vachon de sa *Bibliothèque de Dauphiné* (1680), que ce personnage, « président à mortier en ce Parlement soubs Henri III, ne passoit point agréablement les heures de son loisir s'il n'estudioit pas, et ses plus charmantes conversations estoient avec les gens de lettres ; aussi recueillit-il Rabelais et Agrippa dans sa maison » [1].

Il semble donc, d'après ce texte, rédigé, il est vrai, au XVIIe siècle, que Rabelais et Agrippa, qui tous deux séjournèrent à Grenoble en 1535, aient pu se retrouver dans la demeure hospitalière du président F. de Vachon. Et même il ne serait pas impossible qu'ils se fussent rencontrés déjà à Lyon, si l'arrivée d'Agrippa dans cette ville avait été antérieure à la mi-février. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de constater que les circonstances ont imposé à chacun d'eux, vers la même époque, un déplacement et une retraite absolument semblables, conseillés par la prudence. Une telle constatation nous amène à nous demander s'il n'existerait point une relation entre le départ de l'un et celui de l'autre, et si le même rapport ne se manifesterait pas en ce qui touche le choix du lieu du refuge. Quand Rabelais s'enfuit précipitamment de Lyon, c'est que, nouvellement censuré par la Sorbonne [2], il a lieu de craindre pour sa sûreté, eu égard à la situation générale et aux dispositions des pouvoirs locaux; il nous paraît vraisemblable que si Agrippa fut incarcéré dans la même ville, cette mesure dut être prise beaucoup plus en raison de ses idées, réputées téméraires et dangereuses, qu'en punition d'un écrit plus ou moins oublié, dirigé contre la reine mère, morte depuis quatre ans. A diverses reprises, son orthodoxie donna lieu à de graves soupçons [3]. Mais ce qui mérite de retenir davantage notre attention, c'est cette circonstance que le *De Vanitate* et son auteur furent condamnés par la Sorbonne le 2 mars 1535. L'ouvrage, censuré comme entaché des doctrines

1. *La Bibliothèque de Dauphiné, contenant les noms de ceux qui se sont distinguez par leur sçavoir dans cette province et le dénombrement de leurs ouvages depuis XII siècles.* Dressée par M. Guy Allard. A Grenoble, chez Laurent Gilibert, 1680. V^is *Rabelais, Agrippa et Vachon.*

2. J'incline à croire que la censure portée contre le *Gargantua* fut prononcée par la Faculté de théologie vers le mois de février 1535 et qu'elle fut la cause déterminante du départ soudain de Rabelais.

3. Son biographe remarque (t. II, App. X, p. 463 et suiv.) « que les tendances d'Agrippa vers la Réforme sont incontestables et permettent de douter de la sincérité de ses paroles dans les témoignages qu'il donne parfois d'opinions qui seraient contraires aux novateurs. La communauté d'idées entre Agrippa et les hérésiarques du XVIe siècle s'accuse dans maint passage de ses écrits, mais tout particulièrement dans son traité de l'incertitude et de la vanité des sciences. Tels sont les passages qui concernent le célibat des prêtres, le culte des saints, le purgatoire, etc. »

luthériennes (attaques contre le culte des images, des temples, des fêtes et des cérémonies de l'Église ; blasphème contre les écrivains du saint canon), fut condamné à être brûlé publiquement[1]. Voilà, selon nous, la véritable cause de l'emprisonnement de l'ardent sectateur des sciences magiques. Les mêmes censures qui frappèrent Rabelais, aussi bien du côté catholique que du côté protestant, l'atteignirent pareillement. Cela est si vrai que Calvin, un peu plus tard, rapproche le nom de Rabelais de celui d'Agrippa, en les présentant l'un et l'autre comme deux libres penseurs « frappez d'un mesme aveuglement[2] ». De toute manière, l'auteur du *Pantagruel* dut souvent entendre parler d'Agrippa. S'il l'a connu personnellement, comme bien des indices permettent de le croire il n'a sans doute éprouvé, malgré quelques idées communes et la similitude des dangers courus vers le même temps, aucune sympathie pour son confrère ; ce champion des sciences occultes ne pouvait séduire à aucun degré son esprit si clair et tout épris de réalité.

Que faut-il penser de l'allusion du début du chapitre XXV relative aux infortunes conjugales de Her Trippa ? Il est possible qu'elle évoque un bruit plus ou moins fondé répandu par la malignité publique. Her Trippa y apparaît comme fréquentant la cour pendant son premier séjour à Lyon, détail qui est parfaitement exact en ce qui touche Agrippa. On sait qu'il fut marié trois fois. L'une des femmes qu'il épousa passait pour très belle. Quant aux cadeaux faits à Her Trippa, en dehors des « cinquante beaux angelotz » qu'il reçoit, leur énumération ne présente rien que de vraisemblable. Les imprécations que Panurge adresse à notre occultiste, en quittant sa « tanière » (fin du chapitre), ne sont pas non plus pour surprendre. Visiblement, l'auteur de *Pantagruel* tient à détourner de lui tout soupçon d'une ancienne entente avec ce personnage réputé dangereux : « A trente diables soit le coqu, cornu, marrane, sorcier au Diable, enchanteur de l'Antichrist. Retournons vers notre roy. Je suis asceuré que de nous content ne sera, s'il entend une foys que soyons icy venuz en la tesnière de ce diable engiponné. Je me repens d'y estre venu... Vray Dieu ! comment il m'a perfumé de fascherie et diablerie, de charme et de sorcellerie ! Le diable le puisse emporter ! » Ce sont là autant d'allusions qui s'expliquent fort bien de la part d'un contempteur de la magie en général et spécialement des théories d'Agrippa. L'allusion faite aux sentiments du roi à l'égard de celui-ci concorde avec les

1. D'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, Paris, 1728, in-f°, t. II, p. 85. Le *De occulta philosophia* fut condamné également à Cologne, en 1533.

2. Calvin, *Traité des Scandales* (1550), éd. de 1566, p. 1182, dans le *Recueil des Opuscules* de Calvin donné, à cette date, par Th. de Bèze.

péripéties de son premier séjour à Lyon, je veux dire avec sa disgrâce, autant qu'avec l'aventure fâcheuse du second séjour, même si l'on admet que son incarcération fut en partie causée par un pamphlet contre la mère du souverain. En résumé : aucun trait de l'épisode du *Pantagruel* qui ne convienne exactement à la personnalité d'Agrippa [1]. Il y a donc identité entre le célèbre médecin et la figure introduite par Rabelais dans son roman. Une fois encore, tous les traits de la satire rabelaisienne s'expliquent et se justifient de la manière la plus complète et, si j'ose dire, la plus naturelle. Her Trippa nous apparaît, lui aussi, comme un personnage emprunté à la réalité la plus concrète.

III. Hippothadée.

Nous nous trouvons maintenant en face de la quadruple consultation d'un théologien, d'un médecin, d'un légiste et d'un philosophe. Rabelais, en annonçant leur participation à l'enquête de Panurge, tient à spécifier la situation respective de chacun d'eux en ce qui touche les liens du mariage. Il nous apprend ainsi que le théologien Hippothadée n'a jamais connu ces liens, alors que le médecin Rondibilis est marié, le juriste Bridoye, veuf, et le philosophe Trouillogan, remarié en secondes noces.

On peut dire que les chapitres XXX, XXXI et XXXII, qui mettent en scène le théologien et le médecin renferment l'essentiel de la pensée du *Tiers Livre.* « Les Sorts virgilianes, a remarqué avec raison M. Barat, la Sibylle de Panzoult, Frère Jean, Raminagrobis ne donnent que des oracles incertains ou trop manifestement joyeux pour qu'on y puisse voir la pensée profonde de l'auteur. On peut dire que les réponses d'Hippothadée et de Rondibilis sont le noyau véritable du livre. » A quelle personnalité d'alors a pu songer Rabelais en évoquant la belle figure du théologien ? A notre avis, les discours si fermes de « nostre père Hippothadée », qui parle « à la reverence de tous les assistants en modestie incroyable », appartiennent, mieux qu'à tout autre contemporain, au vénérable Lefèvre d'Etaples, le philosophe et le théologien que l'auteur de *Pantagruel* devait admirer comme le représentant le plus éminent, à côté d'Erasme, de la pensée de son époque. Les nobles propos du moraliste du *Tiers Livre* dérivent principalement de son célèbre *Commentaire des épîtres de*

1. Le seul trait — avons-nous besoin de le dire ? — qui ne convienne pas à Agrippa, c'est celui de sa résidence à L'Ile-Bouchard. Comme les faits du *Tiers Livre* se déroulent en Touraine, cette supposition était nécessaire. Il est possible d'ailleurs qu'une explication permette un jour de préciser la raison du choix fait par Rabelais de cette localité de son pays chinonais.

saint Paul (1512) et reflètent avec une netteté singulière, de la première à la dernière ligne, les doctrines et les conseils chers au vieux maître dont l'influence fut si grande sur les commencements de notre Renaissance.

Dès son entrée en matière, Hippothadée formule une question d'allure paulinienne : « . . . En cestuy estrif, avez vous de Dieu le don et grace speciale de continence ? — Ma foy non, respondit Panurge. » Et aussitôt le « père » s'appuie explicitement sur l'enseignement de saint Paul, citant le précepte fameux de la 1re Épître aux Corinthiens (VII, 9) : « Mariez vous donc, mon amy : car trop meilleur est soy marier que ardre on feu de concupiscence [1]. »

Dans son second propos, Hippothadée persiste à s'inspirer de l'Apôtre. Qui ne reconnaîtrait l'accent de l'auteur des Épîtres dans le développement que commande cet aphorisme : « . . . Rien sans luy n'estre, ne valoir, rien ne povoir : si sa saincte grace n'est sus nous infuse » ? Et tout le reste du chapitre, ou peu s'en faut, dans lequel l'auteur trace le portrait de l'épouse idéale, dérive pareillement de la 1re Épître aux Corinthiens (chap. XI, v. 7). « L'homme est l'image et la gloire de Dieu, au lieu que la femme est la gloire de l'homme ». « C'est au fond, observe Paul Stapfer [2], ce que dit le théologien Hippothadée dans la sage consultation qu'il donne à Panurge, lorsqu'il compare la femme à un miroir précieux, non par les dorures et les pierreries du cadre, mais par la pureté de la glace ; de même, la femme la plus à estimer n'est pas celle « qui seroit riche, belle, elegante, extraicte de noble race ; mais celle qui plus s'efforce avec Dieu soy former en bonne grace, et conformer aux mœurs de son mary ». La belle définition du mariage chrétien, qui se rencontre au début un chapitre V de l'Épître aux Éphésiens, s'accorde pleinement avec les préceptes émis par Hippothadée. Quand nous voyons reparaître cette figure respectée, à la fin du chapitre XXXV, c'est encore un texte de saint Paul qui fournit la matière de son discours : « Le Sainct Envoyé (dist Hippothadée) me semble l'avoir plus apertement éclairé, quand il dict : Ceulx qui sont mariez soient comme non mariez : ceulx qui ont femme soient comme non ayans femme [3]. » Cette parole de la première Épître aux Corinthiens suggère aussitôt à Pantagruel un petit discours empreint d'une sagesse pratique qui doit refléter les propres idées de l'auteur.

1. Quod si non se continent, nubant. Melius est enim nubere quam uri.

2. *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre*, Paris, 1889, p. 275. — On trouverait encore, chez l'Apôtre, d'autres textes voisins des conseils d'Hippothadée, par ex. Ép. aux Col., III, 18 : « Femmes, soyez soumises à vos maris..., maris, aimez vos femmes, et ne soyez pas amers envers elles ».

3. Ire Ep. aux Corinthiens, VII, 29.

Il apparaît donc que notre théologien a voulu s'inspirer avec une certaine continuité, dans sa consultation, de la doctrine paulinienne [1]. N'est-ce pas la preuve sensible du dessein qu'a eu Rabelais de faire parler ici l'homme que ses amis et lui-même considéraient à la fois comme l'une des plus hautes intelligences de son temps et comme l'interprète par excellence de la pensée de l'Apôtre. Ainsi qu'on l'a déjà observé, Hippothadée est le seul théologien qui fasse bonne figure dans le roman rabelaisien. Sa modestie incroyable correspond très exactement à une qualité semblable signalée par les contemporains chez Lefèvre. Il est l'objet, de la part de tous les assistants, de cette même « reverence » que le théologien picard rencontrait dans tous les milieux où il paraissait. Quand Hippothadée, traçant le portrait de l'épouse fidèle, la représente comme « aymant complaire à Dieu par *foy* et observation de ses sainctz commendemens, craignant l'offenser et *perdre sa grace par default de foy* » [2], il insiste sur les deux idées essentielles qui sont à la base de la doctrine de Lefèvre : le salut par la foi et le rôle de la grâce divine. Dès ses premières paroles, Hippothadée n'avait-il pas tenu à marquer cette action de la grâce, en demandant à Panurge : « Mais en cestuy estrif avez vous de Dieu le *don et grace speciale* de continence? » Et, un peu plus loin : « Rien sans luy n'estre..., si sa saincte grace n'est sus nous infuse. » De telles déclarations équivalent à une signature. De même quand, quelques lignes plus haut, parlant du sort futur du mariage de Panurge, le « père » dit : « Mon amy, vous ne serez poinct coqu, si Dieu plaist. Pour sçavoir sur ce quel est son plaisir, ne fault entrer en desespoir, comme de chose absconse, et pour laquelle entendre, fauldroit consulter son conseil privé et voyager en la chambre de ses tres sainctz plaisirs. Le bon Dieu nous a faict ce bien qu'il nous les a revelez, *annoncez, declairez, et apertement descriptz par les sacres bibles* », nous entendons le précepte, j'allais dire le mot d'ordre, que Lefèvre d'Étaples, traducteur et commentateur de l'Ancien et du Nouveau Testament, n'a cessé de répéter dans ses ouvrages comme à ses disciples, et qui a été le fondement de sa pensée religieuse : Il faut revenir aux Écritures, qui sont le seul fondement de la doctrine du Christ. En présence de signes aussi probants, il n'est pas possible d'hésiter : Rabelais a clairement désigné son personnage.

Examinons maintenant si l'épisode ne nous fournirait pas quelque autre indice de l'intention qu'a eue le Chinonais d'y évoquer le commentateur des Épîtres. Interrogeons d'abord le nom même d'Hippothadée, d'allure assez étrange. Il est

1. Rabelais possédait un exemplaire d'un autre commentaire de saint Paul : *Theophylacti archiepiscopi Bulgariae in omnes divi Pauli epitsolas* (sic) *enarrationes*. Paris, Jean Petit, 1539, in-f°.
2. C'est nous qui employons l'italique.

évident que ce nom est un composé du mot grec ἵππος cheval — et non ὑπό, comme tant de commentateurs l'ont supposé tout à fait à tort — et du nom de l'apôtre Thadée ou Thaddée, qui est le même que saint Jude [1]. Comment expliquer cette évocation inattendue du nom grec du cheval dans le nom du théologien ? Très logiquement, s'il s'agit de Lefèvre d'Étaples. En effet, ce personnage est souvent appelé dans les textes latins de son époque : *Stapulensis* tout court, du nom de la ville dont il était originaire (*Stapulae*). Il faut songer qu'au XVIe siècle, le bâtiment qui abrite les chevaux s'appelait non pas écurie, comme aujourd'hui, mais *étable*. Tout un chapitre de *Gargantua* (XII) roule sur « les estables des grans chevaulx ». Ἵππος désigne donc ici celui qui habite dans l'étable, c'est-à-dire en latin : *Stabulensis* ou *Stapulensis*. Quant au mot *Thadée*, il est à propos de rappeler que l'apôtre de ce nom, qui est appelé également Jude, était le frère de saint Jacques le Mineur. Or, Lefèvre portait le prénom de Jacques. D'autre part, c'est sous le nom de Jude ou Thaddée que figure dans le canon du Nouveau Testament l'épître, souvent citée au cours des controverses suscitées par la protestantisme, qui contient un avertissement très net dirigé contre les docteurs hérétiques. Faut-il penser qu'en utilisant ce nom, notre écrivain a eu l'intention piquante de retourner le reproche d'hérésie aux adversaires de Lefèvre, précurseur, à certains égards, de la Réforme, mais qui s'est toujours défendu d'être hérétique ? Il est avéré que l'épître de saint Jacques, frère de saint Thaddée, a tenu une place toute spéciale dans la doctrine de notre philosophe. Cherchant surtout à mettre en lumière l'enseignement de saint Paul tel qu'il le comprend, il tente une conciliation entre Jacques et Paul : « Il y avait autrefois deux partis, dont l'un se fiait aux œuvres, l'autre à la foi sans se soucier des œuvres. Jacques réfute celui-ci, Paul celui-là. Et toi, si tu as la sagesse de l'esprit, ne te fie ni à la foi, ni aux œuvres, mais à Dieu, et considère comme l'essentiel, pour obtenir le salut de Dieu, la foi d'après Paul, et ajoute à cela les œuvres d'après Jacques, car elles sont le signe d'une foi vivante et féconde » [2]. C'est, on le voit, le pendant du portrait tracé par Hippothadée de la femme

1. Dans la première édition du *Tiers Livre*, seulement, se rencontre la forme *Parathadée*, qui disparaît dans les autres éditions de 1546, pour ne plus reparaître ensuite. Παρά devait avoir, dans ce vocable, le sens de auprès, à côté de, suivant, désignant ainsi un personnage proche de Thadée, c'est-à-dire de l'Apôtre de ce nom, un autre Thadée.

2. J. Viénot, *Histoire de la Réforme française*, Paris, in-8°, 1926, p. 48. — Un frère Thadée, des Augustins de Lyon, a beaucoup contribué, vers 1528, à répandre dans cette ville les idées évangéliques. On le trouve, en 1530, prêchant à Toulouse. Ce frère exerçait son action dans les mêmes milieux que Rabelais fréquenta un peu plus tard. Cf. Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, t. III, p. 400-1.

idéale : « aymant complaire à Dieu par foy et observation de ses sainctz commandemens ». Ajoutons que le petit cénacle de Fontenay-le-Comte devait être imprégné des idées du philosophe picard.

Autre élément qu'il convient de ne pas omettre : la grande protectrice de Lefèvre d'Étaples a été la reine Marguerite de Navarre. Cette généreuse princesse le recueillit pendant ses dernières années, et ce fut chez elle qu'il mourut en 1537. Dédiant son *Tiers Livre* à la reine, Rabelais était conduit assez aisément à donner un rôle à son protégé, dont le nom avait été si souvent rapproché de celui de la Marguerite des princesses, depuis 1531. Enfin, Lefèvre avait été précepteur d'un des enfants de François I[er]. Il devint ensuite bibliothécaire du roi à Blois. Cette double fonction l'amena à résider à la cour de France pendant quelque temps, avant de trouver asile à la cour de Navarre. On s'explique donc aisément son intervention, sous le nom d'Hippothadée, dans une enquête qui se déroule à la cour de Gargantua et de Pantagruel, en un château des bords de la Loire. Ses doctrines les plus particulières se retrouvent, et non d'autres, dans les discours d'Hippothadée, dont le nom même, comme on l'a indiqué, fournit un équivalent à celui du célèbre traducteur de la Bible.

IV. Rondibilis.

Maître Rondibilis a été identifié d'assez bonne heure, par les commentateurs, avec Guillaume Rondelet ou Rondellet, camarade d'études de Rabelais à la Faculté de Médecine de Montpellier, en 1530-1531. Rondelet était, à cette date, procureur des étudiants. Il s'occupa certainement, en cette qualité, des représentations dramatiques données par les étudiants, durant ces deux années, à l'époque de la Fête des Rois, et dont les frais furent soldés par ses soins [1]. Il fut reçu docteur la même année que Rabelais (1537). Leurs noms et leurs signatures figurent côte à côte sur un certain nombre de documents des archives de l'Université de Montpellier, attestant nettement le parallélisme de leurs carrières. Anatomiste, zoologiste et botaniste, véritable émule de Pierre Belon, Guillaume Rondelet jouit, en son temps, d'une grande réputation, surtout en raison de son

1. Reddition de comptes de Guillaume Rondelet, du 15 Décembre 1530 à la fin de janvier 1531 : Pro compositore moralitatis, stulticie et comedie, quatuor aureos, valentes VIII libras turonensium. En 1532. l'auteur reçut 8 livres : S'ensuyt la mise faicte pour la feste des roys... Pour celui qui composa la cene, sotie, moralité, farce et sermon ordonné par la congrégation, huit livres. Cf. A. Dubouchet, *F. Rabelais à Montpellier* (Montpellier, 1887, in-4°), p. 79-80.

Histoire des Poissons (1558) [1], dont l'édition latine avait été publiée en 1554-1555. Il obtint une chaire à l'Université au cours de l'année 1545, donc un peu avant l'apparition du *Tiers Livre*. D'un caractère aimable, expansif, il offrait plus d'un trait de ressemblance morale avec son condisciple de Chinon. Il était, au physique, de taille courte, d'aspect ramassé, et, suivant un témoignage contemporain, « impense crassus » ce qui concorde bien avec le nom de Rondibilis [2]. Rabelais fait remarquer que ce personnage « marié est, et ne l'avoit esté », ce qui était exact pour Rondelet, en 1546 [3]. Au chapitre XXXIV du *Tiers Livre*, c'est Panurge qui, s'adressant à Rondibilis, énumère les auteurs de la comédie de Montpellier : « Monsieur nostre maistre,... j'ay prins moult grand plaisir vous oyant... Je ne vous avois oncques puys veu que jouastez à Montpellier avecques nos antiques amis Ant. Saporta, Guy Bouguier, Balthasar Noyer, Tollet, Jan Quentin, François Robinet, Jan Perdrier et François Rabelais, la morale comœdie de celluy qui avoit espousé une femme mute. Je y estois (dist Epistemon). »

Ainsi, Rondibilis est désigné en première ligne par Panurge comme l'un des acteurs de la comédie jouée en 1530 ou 1531. Puisque, d'autre part, Rondelet ne figure pas parmi les acteurs nommément cités et qu'il a été mêlé de très près, en sa qualité de procureur, à cette représentation, où il a dû sûrement remplir un rôle, il est donc tout naturel d'identifier le personnage de Rondibilis avec l'ancien camarade de Rabelais, devenu l'un des professeurs de la Faculté de Médecine de Montpellier, déjà renommé pour sa compétence de médecin et de naturaliste et son talent de parole [4]. En tout cas, à s'en tenir à ce texte, à la donnée relative au mariage de Rondibilis et à l'aspect physique que présage son nom, on ne peut guère reconnaître en lui Rabelais lui-même. Il est probable, cependant, que le Tourangeau a pu introduire, dans les admirables chapitres qui mettent un médecin en scène, certains traits qui

1. Traduction de Joubert. Les deux éditions latine et française parurent avec d'intéressantes et nombreuses figures.

2. Sa psychologie et son aspect physique ont été décrits par J.-E. Planchon, dans deux brochures : *Rondelet et ses disciples*, Montpellier, 1866, in-8°. Ces détails sont rapportés dans la première brochure (p. 21) d'après le témoignage d'un contemporain, Joubert. Rondelet, dont l'humeur vive anime d'un reflet d'épicurisme les graves et doctes pensées, aimait la bonne chère les danses, la musique et les amusements scéniques. Sa parole était facile, abondante, variée ; il captivait l'attention et semait de traits piquants un enseignement sérieux, etc. M. Planchon donne, dans la seconde brochure, divers renseignements sur les acteurs de la comédie (p. 23).

3. Son second mariage se place après 1560.

4. Panurge, notons-le, atteste qu'il a pris grand plaisir à l'entendre.

lui appartenaient également et que ses affinités avec son ancien compagnon d'études rendaient d'autant plus plausibles [1].

V. Trouillogan.

Le personnage que Pantagruel appelle « nostre feal le philosophe Trouillogan,...le philosophe perfaict », n'a jamais été l'objet d'une hypothèse quelconque. Les commentateurs n'ont cherché, en aucune manière, non seulement à l'identifier, mais même à le rattacher à une école philosophique de l'époque. Nous n'avons sur lui qu'un seul détail concret : à savoir qu'il est remarié. La qualification de « nostre feal » que le prince lui octroie, chaque fois qu'il lui adresse la parole, tendrait à faire supposer qu'il appartient à l'entourage du souverain. Restent son nom et l'immortel dialogue qui se poursuit dans les chapitres XXXV et XXXVI [2] pour nous renseigner sur ses doctrines. Examinons d'abord son nom. « Trouillogan, dit M. Lazare Sainéan [3], nom du philosophe « ephecticque » consulté par Panurge, sur son mariage, et qui lui donne des réponses « répugnantes et contradictoires » (l. III, ch. XXXV). Le nom se rattache au poitevin *trouil*, dévidoire. » Mais nous n'avons ici qu'une partie du vocable. Que cache le reste du mot : *ogan* ? Nous n'hésitons guère à répondre : le nom d'un célèbre philosophe du moyen âge, celui d'Ockam [4], qu'on prononçait Okan, à peine modifié et facilement reconnaissable. Trouillogan représenterait ainsi le « devidoire d'Ockam ». Et le rapprochement se présente avec d'autant plus de vraisemblance que le scepticisme de Trouillogan, tel que le dialogue nous le révèle, est tout à fait voisin de celui du nouvel occamisme qui se développe en France, spécialement dans l'Université, à la fin du XV[e] siècle et pendant le premier quart du siècle suivant. On l'a dit souvent : la conséquence du principe nominaliste et plus encore de l'occamisme, c'est le scepticisme. Il n'est pas douteux que Rabelais a toujours professé à l'égard de ces théories une antipathie déclarée, que prouvent ses allusions au scotisme, à Ockam et à ceux de

1. Nous avons fait remarquer ailleurs que François Billon avait cru reconnaître Rabelais en Rondibilis.

2. Est-il besoin de rappeler tout le parti que Molière en a tiré dans *Le Mariage forcé ?* Il est à noter que *Le Médecin malgré lui* renferme également des emprunts au *Tiers Livre*.

3. *La Langue de Rabelais*, II, 489.

4. Guillaume d'Ockam, cordelier anglais (1270-1347), disciple de Duns Scot, professa à Paris comme son maître. On sait la place occupée dans la philosophie médiévale par celui qu'on a surnommé le prince des nominalistes, le docteur unique.

ses contemporains qui les continuaient par cette sorte de conceptualisme qu'on a appelé le terminisme : les Pierre Tateret, les Thomas Bricot, les Jean Mair dit Majoris. Concordance vraiment frappante, ces principaux tenants de l'occamisme du temps de Rabelais sont cités tous les trois, avec Duns Scot et Ockam, dans le Catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor : « Tartaretus de modo cacandi,... Bricot de differentiis soupparum [1],... Majoris, de modo faciendi boudinos... Barbouilamenta Scoti... les Marmitons de Olkam à simple tonsure. » On rencontre, de plus, dans *Gargantua* cette autre mention satirique (VIII) : « Lors commença le monde attacher les chausses au pourpoinct, et non le pourpoinct aux chausses, car c'est chose contre nature, comme amplement a declaré Olkam sus les exponibles de M. Haultechaussade ».

Nos « terministes » sont alors les représentants les plus qualifiés de la philosophie occamiste, dérivée du scotisme. En formulant le terminisme conceptualiste qui fait le fond de sa doctrine, Ockam, observe M. de Wulf, a contribué grandement à déchaîner l'invasion de sophistique qui marque la fin du quinzième siècle [2]. En face de Lefèvre d'Étaples et de ses disciples, Pierre Tateret maintient la tradition scotiste. C'est à ce moment que son émule, Bricot, écrit son *Tractatus insolubilium*. Ce renouveau de l'occamisme aboutit aisément à l'indifférence. Les choses ne sont pas telles que nous les concevons ; la vérité reste introuvable, inaccessible à l'homme. Quand Panurge déclare au début du chapitre XXXVI, s'adressant à Trouillogan : « Je croy que je suis descendu on puiz tenebreux ouquel disoit Heraclytus estre Verité cachée. Je ne voy goutte : je n'entends rien, je sens mes sens tous hebetez... », il exprime, en une formule saisissante, l'aboutissement de cette doctrine, en nous orientant très clairement. C'est donc du côté de cette école, déjà rudement malmenée au second livre, qu'il y a chance de rencontrer les pyrrhoniens Aporrhétiques, Sceptiques et Ephectiques tant détestés par Rabelais. On découvrira peut-être un jour la vraie figure de celui qu'il a voulu ridiculiser comme étant le *Dévidoire d'Ockam*. Il conviendra cependant de le chercher, non parmi les membres de la Faculté de théologie ou du clergé, mais parmi les laïques, puisqu'il est donné comme remarié : par exemple dans le groupe des médecins qui se sont occupés de philosophie.

1. Ces deux titres ne sont séparés que par un seul article.

2. V. M. de Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale*, p. 356-360. V., sur tout ce mouvement, l'ouvrage d'A. Renaudet, *Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie*, Paris, Champion, 1916, in-8°. On trouvera à la table de très nombreux renvois aux noms de ces personnages et au mot *Ockam*. Cf. en particulier, p. 591 et suiv.

VI. Bridoye et Perrin Dendin.

Si les divers personnages que l'on vient d'étudier à travers le *Tiers Livre* correspondent à des figures réelles, n'y aurait-il pas maintenant une exception dans le cas du légiste Bridoye, dont la consultation suit celle de Trouillogan, en attendant celle du fou Triboulet ? A notre avis, une telle hypothèse est à écarter. Tout ce que rapporte Rabelais au sujet de ce magistrat, juge ou, autrement dit, lieutenant de Fonsbeton, où l'on a voulu voir une allusion à Fontenay-le-Comte, donne bien l'impression d'un personnage ayant vécu en chair et en os et que l'auteur a personnellement connu dans quelque ville du Poitou. Nous savons qu'il avait étudié le droit à Poitiers, qu'il était veuf et fort âgé, comptant quarante ans et plus de services à Fonsbeton, pendant lesquels il avait rendu plus de quatre mille sentences définitives, et deux mille trois cent neuf autres pour lesquelles il y avait eu appel et que la Cour souveraine du Parlement de Myrelingues avait toutes approuvées et confirmées. Épistémon tient à nous apprendre que Bridoye est « son antique connaissance » et se charge d'aller l'inviter, aux lieu et place de Carpalim, à se rendre au palais de Pantagruel, désirant entretenir le vieux magistrat de l'avancement d'un sien fils, honnête et docte, qui étudie le droit à Toulouse sous l'auditoire du très savant et vertueux Boyssonné. Pantagruel, qui se déclare tout prêt à favoriser la carrière du jeune homme et l'élévation en dignité de son professeur toulousain, traite visiblement Bridoye avec estime et considération ; il se plaît à l'appeler « notre bon Amy », déclarant qu'il a toujours vécu « tant sainctement » en son état. Épistémon fait du reste un voyage inutile, car Bridoye est absent, depuis la veille, de son logis, ayant été cité par un huissier du parlement de Myrelingues à comparoir devant cette haute juridiction, pour rendre raison de certaine sentence prononcée par lui contre l'élu Toucheronde et qui ne semblait du tout équitable à la Cour souveraine. Pantagruel, apprenant cela, se déclare aussitôt disposé à faire le voyage de Myrelingues pour défendre le juge. Quand Bridoye a confessé avoir jugé au sort des dés, non seulement cette affaire, mais toutes celles qui lui ont été jamais soumises, le prince, prié par le premier président de faire office de juge, exprime le vœu de voir absoudre le comparant de ce cas, eu égard à sa vieillesse et à sa « simplesse ». Cette faute unique doit s'éteindre dans la mer de tant de jugements rendus par Bridoye, d'autant mieux que pendant une si longue magistrature on n'a jamais trouvé en lui acte digne de répréhension. Il fait observer qu'« à ces jugemens de sort toutes les præcedentes sentences » ont été trouvées bonnes en la vénérable et souveraine juridiction de la Cour. Celle-ci octroyera donc au comparant,

qui a vécu si bien, son entier pardon. Un légiste plus jeune, expert et vertueux, lui sera adjoint à titre de conseil. Si, toutefois, le Parlement estime devoir déposer totalement le juge de son office, Pantagruel trouvera sans peine le moyen de l'employer ailleurs dans ses États. Nous avons résumé à dessein les données qui confèrent à cet épisode célèbre un caractère plausible, malgré l'inoubliable satire qui s'y trouve développée. Tant de détails topiques et vraisemblables ne figurent pas sans motif dans ces cinq chapitres. On devine que le Maître, selon une habitude qui lui est chère et dont nos précédentes recherches ont clairement établi l'intérêt et la persistance, s'est inspiré de la réalité ambiante et qu'il n'a pas inventé de toutes pièces ces précisions. Visiblement, il transpose des faits observés autour de lui et décrit des figures qui lui étaient familières. Sans risquer une hypothèse téméraire, on peut penser qu'il a connu une histoire de ce genre, pendant ses séjours en Poitou, à Ligugé ou à Fontaine-le-Comte, dans le couvent de l'abbé Ardillon, qui se trouvent justement évoqués l'un et l'autre à la fin du chapitre XLIII. Le procès de Bridoye ne semble pas être une pure fiction ; le fond de l'histoire doit être réel. Il n'est nullement absurde d'imaginer qu'on trouvera quelque jour dans les archives du parlement de Paris, dont dépendaient les juridictions du Poitou, la trace d'une affaire de ce genre : un vieux magistrat de cette province cité devant la cour suprême pour injustice notoire ou abus de pouvoir. Rabelais a tiré d'un tel fait un parti merveilleux ; son ironie prestigieuse a élargi singulièrement les proportions de cette procédure, jusqu'à y introduire, en même temps qu'une satire générale des pratiques de la judicature, qui n'était pas pour déplaire au pouvoir royal, une démonstration assez piquante du rôle que joue le sort des dés, c'est-à-dire le hasard, en dépit des prétentions contraires de l'esprit humain dans la conduite des affaires de ce monde. N'oublions pas que « l'estrange histoire des perplexités du jugement humain » fait immédiatement suite au récit de l'audience du parlement de Myrelingues [1] (ch. XLIV).

1. Le nom Myrelingues (Mirelingues, seulement dans l'éd. de 1552) et ses dérivés ont fait l'objet d'un certain nombre de conjectures. Le Duchat interprétait le mot comme signifiant *mille langues* en songeant au mot grec μυρίοι. Plusieurs commentateurs, par ex. Moland, en parlant de ce sens présumé, y ont vu une allusion à Paris, d'autres ont opté pour Toulouse ou pour la Bretagne. M. L. Sainéan, dans son excellent ouvrage, *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 451, déclare l'étymologie de Le Duchat purement fantaisiste, mais il n'en donne pas une autre. Il est très possible que Rabelais ait eu en vue une étymologie plus ou moins plaisante, permettant de suggérer au lecteur l'idée de la grande ville. Rappelons que pour revenir de Myrelingues aux bords de la Loire, une longue chevauchée était nécessaire (ch. XLV, début).

Ces remarques s'appliquent également au personnage de Perrin Dendin évoqué par Bridoye, qui l'avait connu à Semervé [1], près de Ligugé, au temps où il étudiait le droit à Poitiers. Très répandu dans la région, recherché de tous, l'appointeur de procès avait un fils, Ténot, grand hardeau et galant homme, dont l'aventure nous est racontée avec détail (ch. XLI). Frère Jean, qui, comme il arrive souvent, peut représenter ici Rabelais, a rencontré Perrin, lui aussi, au temps où il demeurait à Fontaine-le-Comte, sous le noble abbé Ardillon, resté cher à l'auteur de *Pantagruel*. Il en est de même de l'élu Toucheronde (ch. XXXIX) dont le nom se retrouve sur un ancien plan appliqué à un hameau des environs de Ligugé [2].

VII. Trinquamelle.

Myrelingues est susceptible de représenter Paris, comme de bons commentateurs l'ont supposé. Un indice se révèle, tout à fait probant, qui nous autorise à penser que l'auteur a voulu évoquer réellement le parlement de la capitale. Il appelle, en effet, la juridiction suprême chargée de juger Bridoye : « icelle court centum virale » (chap. XXXIX). Or, Guillaume Budé, dans ses *Forensia* (éd. 1548, II, p. 64), donne cette définition : « La cour de Parlement de Paris, principal siège de justice, curia centenaria justitiæ jus dicentis sedes præcipua. » Et plus loin : « les chambres de la Cour : *curiæ centumviralis* classes, Decuriæ promiscuæ. » Toutes les expressions dont Rabelais se sert au cours de cet épisode se retrouvent dans le double *Index* de Budé, appliquées au parlement de Paris. L'intention de notre écrivain est donc claire, et nous pouvons, avec sécurité, en tirer d'intéressantes conséquences. Il ne sera pas sans intérêt d'examiner si Rabelais a pu avoir en vue quelque figure contemporaine quand il fait intervenir dans plusieurs chapitres (XXXIX, XL, XLII, XLIII) le grand président, c'est-à-dire le premier président de la cour du Parlement, qu'il appelle Trinquamelle. La juridiction de cette cour s'étend « tant de çà que là Loire ». Le rôle, très logiquement présenté, de ce haut magistrat est empreint d'une gravité toute professionnelle ; les questions, d'ailleurs pleines de sens, qu'il pose à Bridoye, au cours de son interrogatoire, n'offrent rien de ridicule. Toute la satire se trouve dans les réponses du juge poitevin, à qui l'âge et la « sim-

1. Smarves, dans le canton de la Villedieu, arr. de Poitiers (Vienne).

2. Dans tout l'Ouest de la France, une touche est un petit bois de haute futaie (V. *Dict. de la France*, v° *touche*, et *R. XVIe siècle*, *op. cit.*). Il y a un lieudit *toucheronde* aux environs de Fontaine-le-Comte.

plesse » laissent une liberté de parole exceptionnelle. Lorsque le moment est venu de rendre l'arrêt sur « la matiere tant nouvelle, tant paradoxe et estrange de Bridoye », le petit discours adressé par Trinquamelle au prince Pantagruel, pour lui attribuer la décision de l'affaire, s'inspire d'un tact parfait. Un président du parlement de Paris n'aurait pu rendre hommage au Dauphin, venu à une audience de la Cour, avec une convenance plus discrète. Serait-il donc surprenant que le Chinonais eût songé, en faisant parler le chef de la Cour souveraine, à son ami André Tiraqueau, qui appartenait au Parlement de Paris depuis le 22 novembre 1541, date à laquelle il avait pris séance, en qualité de conseiller à la Grand' Chambre, sans passer par la chambre des Enquêtes : privilège extrêmement rare, qui attestait la haute opinion que l'on avait de la valeur juridique de l'ancien lieutenant du siège de Fontenay-le-Comte, confirmée, d'ailleurs, par les témoignages les plus explicites [1]?

On a confondu, en général, le nom de Trinquamelle avec le mot *trinquamolle* qui se rencontre, au chapitre XXX du livre II, appliqué à Drusus, avec la signification de « fanfaron, fendeur de naseaux », mais on ne saurait souscrire à cette opinion. Tout d'abord, ce n'est pas absolument le même mot, et, si la différence est légère, elle existe. Comment, en outre, admettre que Rabelais ait pu donner un nom aussi défavorable au premier magistrat d'un royaume dont Gargantua est le roi et Pantagruel, le prince héritier ? Rien, je le répète, ne justifie pareille assimilation, contraire à toutes les habitudes de Rabelais. Or, justement, le nom de Trinquamelle offre l'anagramme de « Tiraquellum ». Toutes les lettres de ce dernier mot se retrouvent dans Trinquamelle, en admettant, ce qui n'a rien que de très plausible, l'équivalence des lettres u et n, si souvent confondues paléographiquement [2]. Comme nous croyons devoir écarter l'idée d'une brouille, survenue, à un certain moment, entre les deux amis du cénacle

1. François Ier prit l'initiave de sa nomination ; remise fut faite à Tiraqueau, sur son ordre, de la somme que le nouveau conseiller avait à verser pour la délivrance de son office.

2. Si Trinquamelle évoque Tiraqueau en quelque manière, il ne sera pas hors de propos de rappeler ici que Bridoye est lieutenant de Fonsbeton, où des commentateurs ont voulu voir une allusion à Fontenay-le-Comte, qui tirait son nom de sa célèbre fontaine et que Tiraqueau habita longtemps comme lieutenant, c'est-à-dire avec les mêmes fonctions qu'exerçait Bridoye au moment de sa comparution. Le nom de Fonsbeton doit cacher en tout cas une localité du Poitou, susceptible d'avoir un lieutenant. L'appellation *Fonbeton* est encore donnée aujourd'hui à une source qui se trouve près de l'ancien chemin de Poitiers à Ligugé, dans les Gros-Bois (*V. R. XVIe s.*, t. XV, p. 240). Bridoye serait-il un prédécesseur de Tiraqueau, inquiété sur la fin d'une longue carrière juridique, vers 1510, date de l'entrée en fonctions de Tiraqueau ? Rabelais, vivant à Fontenay, aurait été à même de connaître ce vieux juge. Cela expliquerait Fonsbeton, évoquant Fontenay, Trinquamelle et toute l'ambiance, exclusivement poitevine, de l'épisode.

fontenaisien, l'hypothèse que l'on vient d'indiquer ne se heurte à aucune invraisemblance foncière; elle se concilie même sans peine avec les procédés littéraires de Maître François. Au surplus, l'allusion était de celles qu'un auteur, dans le cas où quelque surprise viendrait à se manifester, peut toujours démentir. Tiraqueau, jurisconsulte clairvoyant, humaniste à l'esprit critique et libre, devait être le premier à critiquer les habitudes et les préjugés de bien des juges d'alors, voire même de certains de ses collègues. Après Budé, mais avant Rabelais, il avait manifesté son hostilité à l'égard des gloses médiévales du droit, si souvent ridiculisées dans *Pantagruel*. La dédicace des *Lettres de Manardi* que lui adressa le Tourangeau, le 3 juin 1532, contient sur ce point des déclarations précieuses; « ... Ces gens ont beau voir l'esquif du mensonge brisé et faisant eau de toute part, ils retiennent par force, par violence, les livres auxquels ils sont accoutumés dès leur enfance. Si on les leur arrache, ils croient qu'en même temps on leur arrache l'âme. Ainsi, tandis que cette science du droit, dans laquelle tu excelles, en est arrivée là qu'il n'y a plus rien à désirer pour sa restauration, il est toutefois des gens encore à qui l'on ne peut tirer des mains les *gloses surannées des Barbares* ». En songeant à cette ancienne entente des deux Fontenaisiens, on ne trouvera, dans l'intention probable de Rabelais, que de l'humour et de l'à-propos [1]. Remarquons, en outre, que Tiraqueau laissa en mourant un traité *De pœnis legum*, qui est empreint des plus rares sentiments d'humanité.

1. Nous avons toujours été frappé du caractère particulièrement âpre des propos placés dans la bouche d'Épistémon, au chapitre XLIV : « Je ne vouldroys penser ne dire, aussi certes ne croy je, tant anomale estre l'iniquité, et corruptele tant evidente de ceulx qui de droict respondent en icelluy parlement Myrelinguois en Myrelingues, que pirement ne seroit un procès décidé par ject des dez, advint ce que pourroit, qu'il est passant par leurs mains pleines de sang et de perverse affection. Attendu mesmement, que tout leur directoire en judicature usuale a esté baillé par un Tribunian, homme mescreant, etc. » Une si vive critique adressée par Épistémon à Pantagruel, à l'égard de la cour souveraine qui émanait et dépendait du prince lui-même, nous paraissait insolite et déplacée. Or, les variantes nous révèlent que cette déclaration était d'abord formulée, dans toutes les éditions de 1546, par Pantagruel lui-même, et non par Epistémon, ce qui est tout différent. Dans les premières éditions du *Tiers Livre*, c'est Épistémon qui raconte l'histoire d'Abecé et de Effegé, laquelle provient d'une source antique, et c'est bien là le rôle du savant. Pantagruel lui répond par des considérations philosophiques et par sa critique des cours judiciaires, ce qui est d'accord avec son caractère et avec l'exercice de la puissance souveraine. L'édition définitive du livre, qui intervertit les rôles, nous déroute incontestablement. Dans quel but, Rabelais a-t-il accompli ce changement, tout à fait exceptionnel? Évidemment cette interversion a une cause. On peut penser qu'une critique si acerbe, mise sur les lèvres du prince, offrait une portée et une signification trop grandes. Épistémon, en la prenant à son compte, n'engageait que lui : ce n'était plus qu'une opinion très osée. Le fait paraît, en tout cas, des plus curieux. Se concilie-t-il, après cela, avec une identification du genre de celle qu'on vient de mentionner?

Il y énumère, jusqu'à soixante-quatre causes d'adoucissement des peines. Entre Rabelais et lui, il y avait une affinité complète de tendances et d'aspirations.

Un indice d'une portée réelle contribue encore à rendre cette identification plus vraisemblable : nous voulons parler des rapports qui rattachent certainement l'édition du *De legibus* de Tiraqueau, publiée en 1546, à la préparation du *Tiers-Livre*. Les recherches de M. Barat ont, en effet, démontré que Rabelais avait dû avoir communication du manuscrit de l'ouvrage du conseiller au parlement au moment où il écrivait la suite de son *Pantagruel*. Les chapitres XXVII, XXXI et XXXII, en particulier, fournissent matière à des rapprochements vraiment probants [1]. On note de pareilles ressemblances entre le chapitre XXXVII, qui nous raconte l'anecdocte du « fol », et le *De legibus* qui offre aussi cette histoire. Des deux côtés, les mêmes sources sont énumérées, et dans le même ordre. Il est clair que, d'une manière générale, le *De legibus* a fourni à Rabelais une partie de sa documentation sur les femmes et le mariage. Les deux auteurs ont une conception semblable de la faiblesse naturelle de la femme. Il est permis d'inférer de tout cela l'existence de relations étroites, vers 1545, entre le célèbre jurisconsulte et l'écrivain tourangeau, relations dont le nouveau prologue du Quart Livre devait attester par la suite la persistance.

La question prêterait à une discussion intéressante. Nous supposons que « ceulx qui de droit respondent en icelluy parlement » sont les membres de cette juridiction, bien que la formule soit un peu ambiguë. Ch. Estienne, dans son *Dictionnaire latin-français*, explique la formule cicéronienne : *de jure respondere*, par : donner conseil et résolution des difficultés de droit à ceux qui viennent consulter, ce qui n'est pas tout à fait le cas ici. L'expression juridique *répondre* veut dire aussi se présenter en justice sur une demande ; ressortir, reconnaître une juridiction supérieure, se défendre en justice, ce qui pourrait expliquer le passage assez différemment, en l'appliquant aux juges des juridictions inférieures au Parlement, cités devant lui. Mais le contexte nous incline à considérer la Cour comme mise réellement en cause. Dans « leurs mains pleines de sang et de perverse affection », y aurait-il une allusion aux arrêts rendus par le Parlement dans les affaires religieuses ou d'ordre intellectuel ? J'incline à le croire. Ce sont là, on le voit, des problèmes d'importance, qui montrent combien ces textes doivent être étudiés de près et quel secours les variantes peuvent apporter à leur interprétation. Rabelais, évidemment, prend une formule assez vague, plutôt restrictive : ceux qui de droit répondent en ce parlement, pour ne pas dire : les conseillers, les sénateurs. De cette façon, l'allusion était moins directe. Déjà Panurge, au chapitre II, avait risqué une appréciation qui donne beaucoup à penser : « Et de moy pour ceste heure prendrez advertissement, que ce qu'on me impute à vice a esté imitation des Université et Parlement de Paris, lieux es quelz consiste la vraye source et vive idée de Panthéologie, de toute justice, aussi, Hœreticque qui en doubte, et fermement ne le croyt. » Une telle ironie annonce, dès le début du livre, la grave déclaration que nous venons d'examiner. On ne saurait trop y insister : le privilège de 1545 couvrait bien des choses.

1. Voy. Barat, *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*, 1905, p. 21-24 du tir. à part.

VIII. Géographie et topographie

Au moment où s'ouvre le *Tiers Livre*, Pantagruel et ses compagnons se trouvent encore en Extrême-Orient, où les a conduits une longue navigation, c'est-à-dire du côté de la Chine ou Cathay, non loin de la région qui figure sur les cartes du temps sous l'appellation d'Indie supérieure. C'est là, on se le rappelle, que Rabelais place l'Utopie et aussi le pays limitrophe des Dipsodes que Pantagruel vient de conquérir, et où il transfère, par mesure de sécurité politique, une colonie d'Utopiens, artisans et professeurs. Le fils de Gargantua organise le gouvernement de cette nouvelle province et assigne à Panurge la châtellenie de Salmigondin. Rien ne nous avertit d'un changement quelconque touchant le théâtre des événements, lorsque nous nous voyons subitement transportés, au chapitre XVI, sur les bords de la Loire, en pleine Touraine, au moment où Pantagruel conseille à Panurge de conférer avec une « sibylle de Panzoust, » près le Croulay. Certes, il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de cette désinvolture toute rabelaisienne. Remarquons cependant qu'une modification aussi soudaine est tout à fait exceptionnelle dans son œuvre. C'est à peu près la seule fois, et cette affirmation pourra surprendre, que l'auteur de *Pantagruel* a manqué à la règle constante de son réalisme en matière de géographie. Son immense fantaisie ne l'entraîne jamais à méconnaître les lois de l'espace. Partout ailleurs, dans *Gargantua* aussi bien que dans les deuxième, quatrième et cinquième livres, le Maître est resté fidèle, en matière de géographie et de topographie, à une sorte de logique qui rend tous les déplacements de ses héros naturels et explicables. Nous croyons avoir suffisamment établi ce fait au cours de nos précédentes études. Faut-il inférer de cette particularité propre au *Tiers Livre* et qui, d'ailleurs, ne se reproduit plus dans le reste de l'ouvrage, que la rédaction de ces pages a subi des intermittences ? Mais, comme on l'a indiqué plus haut, une telle hypothèse se concilierait mal avec l'enchaînement si frappant des thèmes divers fournis par le *Songe de Pantagruel*.

Un indice nous permet de constater d'une façon sûre que l'auteur suppose Pantagruel et ses compagnons déjà revenus en Touraine quand commence le chapitre XIV de notre livre. C'est alors que Panurge, se présentant, sur les sept heures du matin, devant Pantagruel, trouve auprès du prince Epistémon, Frère Jean des Entommeures, abbé de Thélème, Ponocrates, Eudémon, Carpalim et autres. Or, Frère Jean, Ponocrates et Eudémon — ce dernier, personnage tout épisodique — ne figuraient que dans le seul *Gargantua*; ils ne

pouvaient en aucune façon avoir été appelés à accompagner Pantagruel dans son grand voyage en Utopie, entrepris au chapitre XXIII du second livre avec le concours de Panurge, d'Epistémon, d'Eusthènes et de Carpalim. Si l'auteur nous montre les trois personnages en question aux côtés du prince, c'est que celui-ci les a retrouvés sur les bords de la Loire, en son palais de Touraine, dont Frère Jean en particulier ne s'est jamais éloigné [1].

Où résident Gargantua et Pantagruel, à partir du moment où les voyageurs reparaissent sur la terre de France? Sans aucun doute dans la région de la Loire, tant fréquentée par les souverains depuis Louis XI : le premier, apparemment, dans son château, qui n'est autre que la Devinière, dont le clos et le « bon vin blanc » sont évoqués incidemment au chapitre XXXIII; le second, dans le palais de Thélème, vers l'embouchure de l'Indre, non loin du bon pays de Verron. Le père et le fils s'y rejoignent, on le sait, à plusieurs reprises. Presque toutes les localités citées au cours du livre appartiennent à la Touraine ou au Poitou. Une fois de plus, l'écrivain chinonais manifeste à l'égard de ces deux régions, également chères à sa jeunesse, une préférence marquée qui paraît attester un séjour récent dans ces provinces. Ce voyage pourrait se placer après les obsèques de Guillaume de Bellay, au Mans (5 mars 1542), ou — si l'on préfère laisser à cette hypothèse une latitude plus grande, — au cours des trente mois qui se sont écoulés entre la cérémonie du Mans et l'obtention du privilège de septembre 1545. Ce serait également dans ce même espace de temps qu'une visite au pays malouin pourrait s'insérer avec quelque vraisemblance.

Après Panzoult, près le Croulay, qu'elle a mis trois jours à atteindre, la petite troupe des enquêteurs visite la Villaumère, puis l'Ile-Bouchard, pour revenir, par Huismes, vers le château de Pantagruel, tout en entendant, le long de la route, les cloches de Varennes-sur-Loire (ch. XXVII). C'est dans cette résidence que se réunissent un beau dimanche, pour le dîner, Hippothadée, Rondibilis et Trouillogan, mandés par le prince. Seul Bridoye manque au rendez-vous, en raison de l'assignation qu'il a reçue du parlement myrelinguois. Gargantua, précédé par son petit chien Kyne, survient au cours du banquet. Les trois consultations achevées, Pantagruel décide de se rendre à Myrelingues, « qui est delà la rivière de Loyre », avec « ses domesticques », pour assister au jugement du lieutenant de Fonsbeton. Nous avons exposé plus haut comment cette capitale judiciaire du royaume de Gargantua suggérait une identification assez évidente avec Paris. Le prince et ses compagnons arrivent à cheval, le jour suivant, en Myrelingues. Détail peu logique encore : le retour

1. Il y a lieu de noter que tous reparaîtront dans le livre IV.

prend beaucoup plus de temps que l'aller ; Pantagruel est censé ne rentrer chez lui que le sixième jour subséquent, au lieu du lendemain, à la même heure que Triboulet, qui arrive de Blois par eau [1].

L'origine de Bridoye et l'évocation des faits que comporte son plaidoyer *pro domo* justifient amplement l'énumération des villes et des villages du Poitou qu'offre le chapitre XLI, et à laquelle vient s'ajouter, à la fin du chapitre XLIV, le souvenir déférent donné au noble abbé Ardillon, de Fontaine-le-Comte. Cependant, Pantagruel agrée la demande de Panurge, désireux d'aller consulter l'oracle de la dive Bouteille. Il lui reste à obtenir l'assentiment de Gargantua avant d'entreprendre les préparatifs de ce voyage lointain. Le prince aborde son père dans la grande salle du château, au moment où celui-ci sort du conseil, « tenant en ses mains deux gros pacquetz de requestes respondues, et memoires de respondre, » qu'il baille à Ulrich Gallet, son fidèle maître des requêtes et libelles. On se souvient d'avoir rencontré ce personnage dans l'épisode de la guerre pricrocholine : nous avons retrouvé alors en lui un proche parent des Rabelais, l'avocat chinonais Jean Gallet, mêlé de près au procès de Gaucher de Sainte-Marthe [2]. Cette première mention était par cela même pleinement justifiée ; la seconde, toute fortuite, et qui nous montre le dignitaire royal dans l'exercice de sa fonction la plus caractéristique, ne serait-elle pas, de la part du Chinonais, une adroite allusion à sa propre charge de maître des requêtes de François Ier, dont l'octroi doit se placer aux alentours de 1543 ? Notons qu'aucun autre fonctionnaire de la cour ne se trouve mis en cause dans le *Tiers Livre*. Il paraît infiniment probable que notre écrivain a fait naître ici une occasion, assez piquante, de rappeler le rôle qu'il remplissait auprès du Père des Lettres.

Rien n'est plus normal que l'embarquement de Pantagruel près de Saint-Malo, qui fut le point de départ de plusieurs des grandes entreprises maritimes du temps et vit naître le célèbre explorateur Jacques Cartier. C'est là que ce hardi marin prit la mer pour aller découvrir, en trois voyages successifs, la plus notable partie des côtes du golfe de Saint-Laurent et enfin le Canada. Rabelais n'a pas choisi sans intention le port breton, ou du moins un lieu qui en est tout voisin, pour y faire commencer la navigation dont le récit va remplir les quatrième et cinquième livres de son roman. Déjà Saint-Malo et les « isles Ogygies » avaient été évoqués au cours du chapitre XXIV

1. Même si on comprend le sixième jour comme s'appliquant à l'ensemble du voyage, il reste encore une différence très sensible entre les deux chevauchées.

2. V. t. Ier de la présente édition, p. LXVII et les chapitres suiv. de *Gargantua*.

du *Tiers Livre*. Il est très possible que ces diverses mentions attestent, dans les deux cas, le souvenir d'un séjour fait par Rabelais à Saint-Malo un peu avant la composition de son ouvrage, séjour que l'affirmation formulée par l'historien malouin Jacques Doremet rend par ailleurs assez vraisemblable [1].

Quel est donc ce grand arsenal de Thalasse, situé près de Saint-Malo, que Gargantua met à la disposition de son fils, et qui va jouer un rôle si important dans les préparatifs du voyage ? Il existe précisément aussi près que possible de Saint-Malo, puisqu'il forme l'un des côtés de son port, un lieu bien connu dans son histoire qui s'appelle *Tallard* ou *le Tallard*. Cet emplacement qui limitait à l'est et au sud-est le port de Saint-Malo, jadis deux fois plus grand qu'aujourd'hui, fournissait matière, par son nom même, à l'un de ces jeux de mots que Rabelais affectionnait. Nul doute que cet arsenal de Thalasse (θάλασσα, mer, et par extension marine) ne désigne le *Tallard*, situé juste en face de l'enceinte fortifiée de Saint-Malo et qui, tout en limitant son port, pouvait être considéré comme un territoire distinct. Aujourd'hui encore, les chantiers de construction de cette ville et son bassin à flot sont bornés à l'est par le *Petit-Tallard* [2]. C'est en somme le seul nom ancien et vraiment caractéristique qui ait persisté dans la nomenclature topographique du port [3].

Y a-t-il lieu de penser que Rabelais, en donnant une telle importance à l'arsenal de Thalasse, qu'il présente comme un endroit tout spécialement cher à Gargantua et dont le souverain a le droit d'être fier, ait obéi à des préoccupations particulières ? C'est là une hypothèse que nous admettrions volontiers. Si notre auteur a choisi le voisinage de Saint-Malo, ce fut d'abord en raison des liens qui existaient entre cette ville et Jacques Cartier, personnage avec lequel tous les critiques s'accordent à identifier le pilote principal de Pantagruel nommé Jamet Brayer. Il est permis de supposer aussi avec une certaine vraisemblance que, vers cette époque, des projets d'extension furent élaborés en faveur du port breton, qui, comme Dieppe et La Rochelle, fournissait alors à la France ses marins les plus expérimentés et les plus hardis. On sait que François Ier songea à divers agrandissements de ce genre. Avant de choisir le Havre pour y faire exécuter des travaux si considérables, il avait hésité entre plusieurs autres points du littoral de la Manche qu'il n'oublia pas par la suite.

1. *Les Navigations de Pantagruel*, p. 59 et suiv.

2. Le *Petit-Tallard* donne son nom à un quai et à un espace assez vaste au nord de la gare actuelle. Il figure sur les plans les plus réduits du port et de la ville.

3. Voir la belle gravure en couleurs de Garneray représentant une vue de Saint-Malo, prise du Tallard pendant un gros temps et dans un changement de vent, et la gravure de Tassin, géographe du roi Louis XIII.

Remarquons, en effet, que ce prince témoigna une prédilection toute spéciale à l'égard de Saint-Malo, qu'il avait solennellement visité dès le début de son règne, en 1518. La gloire qui lui reste d'avoir fondé le Havre ne doit pas faire oublier les autres tentatives faites, d'après ses ordres, en vue d'établir sur les côtes de la Manche et de l'Océan divers points d'appui pour le commerce et les expéditions maritimes de la France. Les noms de Brouage, Lorient, Brest, Rochefort ne sauraient être omis dans l'histoire de son règne. Il est donc infiniment probable qu'à un certain moment Saint-Malo et son port furent l'objet d'études préparatoires. On dut songer à agrandir son bassin, déjà extrêmement actif et reconnu insuffisant, d'autant mieux que les visées royales dirigées vers l'Amérique du Nord lui conféraient une utilité plus opportune que jamais. Rabelais voulut, semble-t-il, faire à ce projet une allusion susceptible de plaire au monarque et de rendre son dessein plus populaire. Il est si vrai que toute extension du port et de la ville de Saint-Malo devait avoir, par définition, le Tallard pour objectif, que l'on voit, dans l'exposé d'un plan d'élargissement de la vieille cité [1], ce même emplacement donné comme le plus favorable à la nouvelle agglomération. Cette dernière se serait trouvée de la sorte à égale distance de Saint-Servan et de Saint-Malo. Si Rabelais a fait partir de là son héros pour l'expédition qui va remplir toute la fin de son roman, c'est apparemment qu'il existait une raison pour choisir de préférence cette côte malouine. Cette raison, il n'est pas téméraire de la chercher dans des projets caressés quelque temps par François Ier, et dont on parlait volontiers à la cour et dans les milieux officiels [2].

IX. Souvenirs régionaux.

Sans vouloir donner une liste des lieux cités par Maître François dans cette partie de son roman, on peut observer que, même en dehors du cadre topographique qui vient d'être esquissé, il est resté fidèle à ses souvenirs tourangeaux et chinonais. Il cite avec complaisance les fruits de Tours (ch. XIII), la métairie de Cinais, où sa famille possédait des terres (ch. XX), les prêcheurs et les cloches de Varennes-sur-Loire [3], où se trouvait le domaine paternel de Chavigny-en-Vallée, le frère de Parillé, près de Seuilly (ch. VI), le receveur du Cou-

1. *Notice sur Saint-Malo*, par Robert de Salles.

2. Sur les rapports de Rabelais et de la Bretagne, voir *Les Navigations de Pantagruel*, *passim* et Appendice B. Une allusion aux neuf évêchés de Bretagne et à Saint-Yves est à signaler au chapitre IV. Le « vin breton » du ch. XLV ne vient pas de Bretagne.

3. Nous avons retrouvé des données sur ces cloches (Voy. *R. E. R.*, 1907, t. V, p. 227).

dray, au gué de Vède (ch. XXIII), les crapaudines de Beuxes (ch. XVII), Candes et le culte de saint Martin (ch. XLVII), les fromages de Bréhémont (ch. XXV), Plessis-lès-Tours (ch. XXIV). Il loue le climat d'Olonne (chap. XLIX) — en même temps que celui de Rosea, près Præneste en Sabinie, — et cite des souvenirs qui s'attachent à d'autres villes ou régions également familières : la passion de Saumur et les jeux de Doué (ch. III), la passion de Saint-Maixent, les foires de Niort et de Fontenay (ch. XIII), les moulins à vent du pays de Mirebeau (ch. XX), le maire et les bourgeois de La Rochelle (ch. XXXVII), l'histoire de la « prevoste » d'Orléans (ch. XXIII) et les cornemuses de Saulieu et de Buzançay (ch. XLVI). La Bretagne figure avec Saint-Malo et ses neuf évêchés (ch. IV). Montpellier et son université, l'*alma mater* de l'auteur, fournissent le thème comique que l'on sait, et Castres une allusion à son « moine » (ch. XXXIII et XXVII)[1]. Paris, avec l'épisode de Myrelingues et les autres passages relatifs à son Parlement et à son Université (ch. II, III, XXXIII et XXXVII) occupe une belle place : l'histoire du « fol » s'y passe à la rôtisserie du Petit-Châtelet (ch. XXXVII), donnant au satirique l'occasion de railler, une fois de plus, la badauderie des Parisiens. En revanche, Lyon n'est visé nulle part, ce qui surprend un peu. L'Italie, si souvent visitée entre 1534 et 1542, est plutôt laissée de côté : on ne relève guère qu'une mention de la colonne Trajane et de l'arc de triomphe de Septime-Sévère (ch. VII), une allusion au tribunal de la Rote (ch. XXXVII) et une autre au gonfanon de Rome (ch. XXXII). Les Alpes, avec Embrun et Briançon, le Piémont et Larigno (ch. LII), et la Suisse, avec l'un de ses lacs, celui de Thun[2] (ch. XXVIII), semblent attester, cependant, les souvenirs qu'avaient laissés à l'auteur ses voyages par-delà les monts. Au dernier chapitre, les vins de Grave, d'Orléans, de Beaune, de Mireval, d'Argenton et de Saint-Gaultier en Limousin reçoivent un hommage qu'on n'est jamais surpris de rencontrer sous la plume de l'amateur de bons crus.

Quelle allusion se cache sous l'appellation, prise par Rabelais, de « calloier des isles Hieres », nommées ailleurs « mes isles Hieres, anticquement dictez Stœchades » (ch. L) ? On n'a pu, jusqu'ici, rien découvrir de précis à ce sujet. Faut-il supposer un voyage accompli par l'auteur durant la période de sa vie, restée si obscure, qui va de 1543 à 1545, ou ne voir, sous ce titre, qu'un simple souvenir du temps où ses séjours dans le Sud-Est ont pu l'amener à visiter ces îles, chères au botaniste ? Peut-être le nom d'*Aureæ Insulæ* qui leur fut octroyé

1. L'allusion à la Lorraine (ch. XLVI) : « En Lorraine Fou est près Tou » n'offre aucune signification particulière.

2. V. *R. S. S.*, 1925, t. XII, p. 196.

à l'époque de la Renaissance, l'a-t-il conduit à se représenter, par antiphrase, comme un religieux maître de ces belles solitudes. Un hasard heureux pourra seul procurer la solution de cette petite énigme.

On sait que l'épisode du Pantagruelion s'appuie sur l'éloge du lin qui ouvre le XIXe livre de l'*Histoire Naturelle* de Pline. On est cependant en droit de se demander si l'écrivain n'a pas été poussé par une circonstance spéciale à composer ces chapitres célèbres. Nous avons eu déjà l'occasion de faire remarquer que le père de Rabelais avait possédé des « chenevreaux » [1] et que le pays tourangeau a été souvent cité comme l'une des régions les plus favorables à cette plante textile. Toutefois, un rapprochement de ce genre ne suffit pas à expliquer le prestigieux éloge du chanvre qui termine le *Tiers Livre*. Y aurait-il, dans ces pages, un écho de projets contemporains relatifs à un développement de cette culture, devenu désirable en raison de nouveaux besoins économiques ? Un pareil opportunisme cadrerait assez bien avec les habitudes du conteur. L'histoire culturale et industrielle du règne de François Ier n'a pas encore livré tous ses secrets. Aussi ne craignons-nous pas de risquer l'hypothèse, bien que les faits actuellement connus ne nous fixent pas sur son degré de vraisemblance.

Personne n'ignore que le fou Triboulet a vécu en chair et en os à la cour de François Ier. Il n'est pas jusqu'à l'épisode de la sibylle de Panzoult qui n'ait emprunté des éléments à la réalité. « On montre encore, dans ce village, « la grotte, creusée dans le roc, où habitait jadis cette sorcière ; son état actuel répond à la description faite par l'auteur de *Pantagruel*... ». Les peintures, qui jadis ornaient les murs de cette grotte et qu'accompagnaient des inscriptions, ont disparu. On les voyait encore en 1811. Une tradition, recueillie au XVIIe siècle par Bouchereau, nous représente cette diseuse de bonne aventure comme une « femme qui bailloit des herbes pour guerir la fiebvre ». Bernier nous dit, de son côté, que la sibylle était « une dame de Panzoult, proche Chinon », morte très âgée [2]. Le site correspond, par sa sauvagerie, avec la description donnée par Rabelais. L'un de ses plus récents visiteurs a très justement noté cette concordance [3] :

1. *R. E. R.*, 1905, t. III, p. 402.

2. Voy. *R. E. R.*, t. V, p. 70, et t. VIII, p. 200, art. de H. Grimaud, avec une planche représentant la grotte.

3. Art. d'André Hallays dans le *Journal des Débats* du 14 avril 1929 : *L'antre de la sibylle de Panzoust*. Cet écrivain, dont la perte a été si vivement ressentie, avait consacré dans le même journal (le 9 juin suivant) un remarquable article : *Dans le Chinonais. La Guerre picrocholine*, dans lequel il apporte une approbation complète aux conclusions de notre introduction du t. Ier : *La réalité dans le roman de Rabelais*.

C'est un site mystérieux, sévère, presque sauvage, comme on n'en voit guère dans la molle et douce Touraine. Une levée qui barre le vallon, auprès d'un vieux moulin, retient les eaux du Croulay et forme, au milieu des bois qu'elles reflètent, un étang mélancolique. C'est ici qu'une très ancienne tradition fixe la place où vécut une sorcière guérisseuse et diseuse de bonne aventure. Des habitats de troglodytes sont creusés dans la falaise qui domine l'étang. Dans l'un d'eux, les voûtes et les parois sont recouvertes d'un enduit où l'on distingue encore des traces de peintures : ceux qui ont vu ces peintures, il y a quelques années, ont affirmé qu'elles représentaient des sujets grotesques; aujourd'hui ces vestiges ont disparu. Cependant l'étrangeté du lieu rend la tradition vraisemblable, et c'est là qu'il faut évoquer le merveilleux tableau de Rabelais... Ces quelques lignes suffiront peut-être à faire pressentir, une fois de plus, sur quel fond de vérité s'est constamment exercé le génie de Rabelais. Celui-ci est venu à Panzoust, il a remonté le vallon du Croulay, il a peut-être consulté la « vaticinatrice », ou bien, s'il ne l'a fait lui-même, il a entendu ses amis chinonais lui conter les tours, les contorsions et les transes de cette sibylle de village.

En résumé, le rôle joué par les éléments empruntés à la réalité concrète reste, dans le *Tiers Livre,* aussi marqué que dans les deux premières parties. Les quatrième et cinquième livres ne feront que mettre davantage en relief cet aspect essentiel, et trop longtemps méconnu, du chef-d'œuvre rabelaisien.

Abel Lefranc.

NOTRE TEXTE.

A notre connaissance, le *Tiers livre* a été publié séparément huit fois du vivant de Rabelais. Voici la liste de ces éditions :

A. Tiers livre des faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel : composez par M. Franç. Rabelais docteur en medicine et calloïer des isles Hieres... — Paris, Chrestien Wechel, 1546. In-8°.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2159.)

B. Tiers livre... — Paris, 1546. In-16.
(Bibl. J. de Rothschild, n° 1512.)

C. Tiers livre... — Toulouse, Jacques Fournier, 1546. In-16.
(Vente H. B. (Porquet 1897), n° 61.)

L. Tiers livre... — Lyon, 1546. In-16.
(Bibl. de M. Abel Lefranc. — Vente H. B. (Porquet 1897), n° 60. — Deuxième vente Pichon, n° 979.)

D. Tiers livre... — Paris, 1547. In-16.
(Bibl. du Comte de Mosbourg (Porquet 1893), n° 187.)

E. Tiers livre... — Lyon, 1547. In-16.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2161.)

F. Le Tiers livre des faicts et dicts heroïques du bon Pantagruel : composé par M. Fran. Rabelais docteur en medicine. Reveu et corrigé par l'autheur sus la censure antique... — Paris, Michel Fezandat, 1552. In-8°.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2162.)

G. Tiers Livre... — Lyon, Jehan Chabin, sur la copie imprimée à Paris, 1552. In-16.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2163.)

Il faut ajouter à cette liste deux éditions collectives : celle de Claude La Ville (Valence, 1547, 3 vol. In-16) qui contient *Gargantua*, le *Second livre* et le *Tiers*

livre, celle de Pierre de Tours (Lyon, s.d., 4 vol. In-16) qui contient *Gargantua*, le *Second*, le *Tiers* et le *Quart livre* [1].

Le texte se présente sous deux formes : une première rédaction, en 47 chapitres (46, par suite de l'omission du chiffre 27), laquelle est donnée par les éditions de 1546 et 1547 (A à E) ainsi que par les éditions collectives, et une seconde, en 52 chapitres (F et G). Nous examinerons successivement l'une et l'autre.

Première rédaction (47 chapitres).

La première édition, celle de C. Wechel 1546 (A), est précédée du privilège suivant, daté du 19 septembre 1545 :

Francoys, par la grace du Dieu Roy de France, au Prævost de Paris, Bailly de Rouen, seneschaulx de Lyon, Tholouse Bordeaulx et de Poictou, et à tous noz justiciers et officiers ou à leurs Lieutenans, et à chacun d'eulx si comme à luy apartiendra, salut. De la partie de nostre aimé et feal maistre Françoys Rabelais, docteur en medicine de nostre Université de Montpellier, nous a esté exposé que icelluy suppliant, ayant par cy davant baillé à imprimer plusieurs livres, mesmement deux volumes des faictz et dictz heroïcques de Pantagruel, non moins utiles que delectables, les imprimeurs auroient iceulx livres corrumpu et perverty en plusieurs endroictz au grand deplaisir et detriment du dict suppliant et præjudice des lecteurs, dont se seroit abstenu de mectre en public le reste et sequence des dictz faictz et dicts heroïcques ; estant toutesfoys importuné journellement par les gens scavans et studieux de nostre Royaulme et recquis de mectre en l'utilité comme en impression la dicte sequence, Nous auroit supplié de luy octroyer privilege à ce que personne n'eust à les imprimer ou mectre en vente fors ceulx qu'il feroit imprimer par libraires, exprès, et aux quelz il bailleroit ses propres et vrayes copies, et ce pour l'espace de dix ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres. Pour quoy nous, ces choses considerées, desirans les bonnes letres estre promeues par nostre Royaulme à l'utilité et erudition de noz subjectz, avons au dict suppliant donné privilege, congé, licence et permission de faire imprimer et mectre en vente, par telz libraires experimentez qu'il advisera, ses dictz livres et oeuvres consequens des faictz heroïcques de Pantagruel, commancans au troisiesme volume, avec povoir et puissance de corriger et revoir les deux premiers par cy davant par luy composez et les mectre ou faire mectre en nouvelle impression et vente, faisans inhibitions et deffences de par nous sur certaines et grands peines, confiscation des livres ainsi par eulx imprimez et d'admende arbitraire à tous imprimeurs et aultres qu'il appartiendra, de non imprimer et mectre en vente les livres cy dessus men-

1. On trouvera la description de toutes ces éditions dans la *Bibliographie rabelaisienne* de M. P.-P. Plan, p. 123 et ss.

tionnez sans le vouloir et consentement dudict suppliant, dedans le terme de six ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres, sur poine de confiscation des dictz livres imprimez et d'admende arbitraire. De ce faire vous avons chascun de vous si comme à luy apartiendra donné et donnons plein povoir, commission et autorité, mandons et commandons à tous noz justiciers, officiers et subjectz, que de nos praesens congé, privilege et commission ilz facent, seuffrent, et laissent jouyr et user le dict suppliant paisiblement, et à vous en ce faisant estre obey. Car ainsi nous plaist il estre faict. Donné à Paris, le dixneufiesme jour de septembre, l'an de grace, Mil cinq cens quarante cinq, et de nostre regne le XXXI. Ainsi signé : par le conseil, Delaunay. Et scellé sur simple queue de cire jaulne.

Le texte, imprimé en caractères italiques, est très correct ; il a été suivi exactement, autant que nous pouvons en juger, par les éditions postérieures de la même rédaction. Exactement, quant à la disposition générale, mais non fidèlement. Il semble, en effet, que les éditions désignées ici par les sigles B à E (nous disons il semble, parce que nous n'avons pu consulter ni C ni D) aient été imprimées pour un public moins sensible à la perfection typographique que soucieux de sa propre commodité : elles sont de petit format, in-16, donc peu encombrantes ; les graves erreurs qu'elles contiennent indiquent que la correction des épreuves a été fort négligée, mais il n'y avait pas là de quoi rebuter un lecteur peu difficile ; en revanche, et c'est une preuve qu'elles s'adressaient à des gens médiocrement instruits, les citations grecques y sont toujours ou transcrites en caractères latins, et très mal, ou tout bonnement supprimées.

Voici, d'après E, quelques exemples de ces fautes, dont certaines défigurent le texte jusqu'à le rendre incompréhensible :

n'estre un	pour	*n'estre veu* (Prol., l. 110)
avoit	—	*avoir* (I, 4)
de sol	—	*du sol* (I, 17)
tandis	—	*toudis* (I, 24)
linges	—	*iynges* (I, 77)
Debvez-vous tousjours à quelqu'un?	—	*Doibvez tous jours à quelqu'un* (III, 7-8)
peine en ce monde	—	*poine ce monde* (IV, 42)
acte vexation	—	*acre vexation* (IV, 100)
la momie du paillard ... corps	—	*la momie de mon paillard ... corps* (V, 56)
conspirent	—	*conspirerent* (VIII, 32)

Merveille	pour	*Merville* (VIII, 75)
mere, famille	—	*merefamiles* (IX, 62)
vente figuré	—	*veute figure* (XII, 44)
L'Isle de Candie	—	*Dicte de Candie* (XII, 52)
mais un Argus	—	*un niais Argus* (XII, 60)
Aesope	—	*Asope* (XII, 62)
retient	—	*retirent* (XIII, 92)
est à longtemps expirée	—	*est, longtemps a, expirée* (XIII, 123-124)
duvet	—	*dumet* (XIII, 130)
Vous ...voulez inferer que les coquuz	—	*Vous ...voulez inferer que les songes des coquz* (XIII, 155)

Il serait vain de prolonger la liste de ces bévues. Elles reposent toutes sur une mauvaise lecture de A ; c'est particulièrement évident à la ligne 60 du chapitre XII : A portait *un mais Argus*, faute bien facile à corriger, mais les éditions postérieures l'ont conservée en l'aggravant ; leur leçon *mais un Argus*, qui rétablit un ordre des mots logique, produit un non-sens. F donne la bonne leçon, *niais*. De même, au ch. XL, l. 45 : A donne *motam*, que L a lu *mortam* ; E corrige en *mortem* ; F rétablit *motam*.

Rabelais a-t-il eu part à la publication de textes aussi médiocres ? Certainement non. Toutefois, les termes du privilège qu'il obtint le 6 août 1550 et qui accusent les imprimeurs d'avoir « corrompu, dépravé et perverti en plusieurs endroits » ses livres[1] ne sauraient s'appliquer à de telles fautes. Il est clair que les défenses notifiées dans le privilège de 1545 de faire paraître le *Tiers livre* autrement que revu sur les « propres et vraies copies » de l'auteur ne sont pas motivées par des erreurs de ce genre. L'édition de Claude La Ville (1547) porte bien qu'elle a été nouvellement revue ; il n'en est rien, et la seule modification qu'elle apporte est le dixain suivant :

Jean Faure au lecteur

Ja n'est besoing (amy lecteur) t'escrire
Par le menu le prouffit et plaisir
Que recevras si ce livre veux lire
Et d'iceluy le sens prendre as desir :
Vueille donc prendre à le lire loisir,
Et que ce soit avec intelligence :
Si tu le fay, propos de grand'plaisance

1. Voir plus bas, p. 3.

Tu y verras, et moult prouffiteras,
Et si tiendras en grand'resjouyssance
Le tien esprit, et ton temps passeras.

Deuxième rédaction (52 chapitres).

Le titre de l'édition de M. Fezendat 1552 (F), indique que le texte en a été « revu et corrigé » par Rabelais. Il aurait pu porter en outre « augmenté », car l'auteur a modifié son livre en une centaine d'endroits et, le plus souvent, pour le développer.

Ces modifications apportées à la rédaction primitive se classent en plusieurs catégories :

corrections à la forme des mots ou à la syntaxe [1],

changements de termes ou de noms propres [2],

changements au texte [3],

suppléments ; ceux-ci, qui forment la catégorie de beaucoup la plus nombreuse, peuvent se répartir en plusieurs groupes, selon qu'ils servent à étoffer le texte [4], à en préciser le sens [5], à introduire de nouveaux exemples [6], de nouvelles références [7]. Rabelais, relisant son œuvre, cède au goût de l'abondance verbale qui lui était naturel et dont les livres précédents ont déjà fourni mainte preuve. Il ne retranche en tout que deux mots (X, 6).

L'impression est bonne ; elle contient cependant quelques fautes [8], que reproduira l'édition de J. Chabin (G). Celle-ci correspond, pour la deuxième rédaction, à ce qu'étaient les éditions B-E pour la première : elle leur ressemble par

1. Prol., l. 136 ; XII, 107 ; XIII, 155 ; XVI, 9,26 ; XVII, 63 ; XVIII, 29 ; XIX, 84, 85-86, 96, 99 ; XXII, 10 ; XXIII, 64 ; XXIV, 80 ; XXV, 150 ; XXXI, 27, 108 ; XXXVI, 13 ; XLIV, 59 ; XLIX, 8.

2. Prol., l. 120 ; XII, 39 ; XXXIII, 76 ; XXXV, 31, 51 ; XLVIII, 115 ; LI, 108.

3. XVII, l. 3 ; XIX, 68-69, 81 ; XXIII, 7 ; XXV, 126 ; XXXIV, 15 ; XLIV, 36 ; XLVIII, 43-44 ; LI, 29-30.

4. Prol., l. 4, 15, 54-136, 230, 249-250 ; XI, 46-48 ; XV, 10-39 ; XIX, 11 ; XX, 24-25 ; XXV, 42, 75-106 ; XXVI, 16 et ss. ; XXVIII, 22-25 ; XXXIV, 59,62 ; XXXV, 11 ; XXXVI, 12-27, 50-51 ; XXXVIII, 15-28, 69-70 ; XL, 39, 53 ; XLVIII, 10 ; XLIX, 55-62.

5. Prol., l. 114 ; IV, 23-24, 35-36 ; XIII, 23-25 ; XVII, 57-62 ; XXII, 9 ; XXV, 71 ; XXXI, 129-130 ; XLVI, 39 ; XLVII, 45.

6. Prol., l. 165-166 ; XII, 66-67 ; XIII, 130-132 ; XVII, 10-12 ; XVIII, 45-46 ; XIX, 12-13 ; XXIII, 31 ; XXIV, 57-60 ; XXXVII, 29-35, 78 ; L, 26-27 ; LI, 8-11, 21 ; LII, 63-68.

7. III, 66-67 ; X, 33-45, 74-94 ; XIII, 11, 25 ; XXI, 10 ; XXV, 66, 68, 70 ; XXX, 9 ; XL, 77-79 ; XLII, 32-33, 58-59 ; LII, 57-58.

8. Fautes que nous avons corrigées, mais que l'on trouvera dans les variantes.

le format, par les erreurs qu'elle ajoute à la copie qu'elle prétend reproduire, par la transcription en caractères latins ou la suppression des citations grecques. Elle ne présente pas plus d'intérêt qu'elles pour le texte.

D'une seconde édition originale signalée par Brunet.

Brunet mentionne dans ses *Recherches* une édition, antérieure, dit-il, à 1552, qui contient quelques suppléments et dont le texte est réparti en 49 chapitres au lieu de 47 par une division des ch. 40 et 45 [1]. Il ajoute que cette édition, que personne n'a vue après lui, a été suivie par l'édition collective sans adresse de 1556 et les éditions hollandaises du XVIIe s. En fait l'édition de 1556 se compose bien de 49 chapitres, mais, s'il est exact qu'elle suive l'édition signalée par Brunet, celui-ci a fait erreur : le ch. 40 (42 de la seconde rédaction) est conforme à celui de la première rédaction ; le 42e a formé deux chapitres, numérotés 41 et 42 (44 et 45 de la seconde rédaction) ; puis la numérotation continue, ainsi décalée par rapport à celle de la première rédaction, jusqu'au moment où elle la rejoint en répétant deux fois le chiffre 45. Enfin le chapitre 46 y est divisé en deux et le chiffre 47 est omis : les chapitres 46, 48 et 49 correspondent donc aux ch. 46 et 47 de la première rédaction, aux ch. 49 à 52 de la seconde. Quant au texte lui-même, il est conforme à celui des éditions in-16 antérieures à 1552, erreurs comprises.

De deux choses l'une : ou l'édition de 1556 ne représente pas la « seconde originale » de Brunet, ou cette dernière n'a pas l'importance que Brunet lui attribue. Dans le doute nous ne pouvions en faire état, non plus que des éditions hollandaises du XVIIe s. ; leur modèle, si modèle il y a, n'était original que pour avoir ajouté un chapitre à la rédaction primitive, qu'il reproduisait par ailleurs exactement.

*
* *

Il résulte de ce qui précède que seules A et F peuvent entrer en ligne de compte pour l'établissement du texte. Nous reproduisons F, édition définitive publiée par Rabelais, ainsi que les variantes de A. Nous avons ajouté celles de E, comme exemple des déformations subies par la première rédaction.

1. *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*, Paris, 1852, p. 97.

Transcription du texte.

On a adopté ici les mêmes règles que dans les volumes précédents pour la transcription des *i* et les *u*, les accents et cédilles, la ponctuation, les majuscules. A part cela notre édition copie F aussi fidèlement que possible. Les citations, celles du *Code* et du *Digeste* en particulier, ont conservé la forme que leur a donnée Rabelais. Nous n'avons pas cru devoir corriger en κυβιστᾶν, comme avait fait Marty-Laveaux, le κυβίσθαι de la l. 64 du ch. 45 : Rabelais a tiré cet infinitif d'un κυβιστῶ donné par Budé, et il s'est trompé : on ne saurait mettre ce lapsus sur le compte de l'imprimeur. Partout ailleurs nous avons corrigé les coquilles évidentes de F, en rejetant la mauvaise leçon dans les variantes [1].

1. Je remercie très cordialement M. Pierre Pradel, qui a bien voulu se charger de collationner les différentes éditions, ainsi que M. Michel Le Grand, archiviste aux Archives nationales, qui l'a aidé dans cette besogne minutieuse. — Je dois à l'amabilité de M. Roger Gaucheron d'avoir pu consulter le seul exemplaire connu de l'édition B, appartenant à la Bibliothèque J. de Rothschild.

J. PORCHER.

LE TIERS LIVRE DES FAICTS ET DICTS

Heroïques du bon Pantagruel: Composé par M. Fran. Rabelais docteur en Medicine.

Reueu, & corrigé par l'Autheur, ſus la cenſure antique.

L'AVTHEVR SVSDICT *ſupplie les Lecteurs beneuoles, ſoy reſeruer a rire au ſoixante & dixhuytieſme Liure.*

A PARIS,

De l'imprimerie de Michel Fezandat, au mont S. Hilaire, a l'hoſtel d'Albret.

1552.

Auec priuilege du Roy.

Le || tiers livre || des faicts et dicts || Heroïques du bon Pantagruel : || Composé par M. Fran. || Rabelais [1] *docteur || en Medi- || cine* [2]. *|| Reveu, & corrigé par l'Autheur, sus || la censure antique. || L'Autheur susdict || supplie les lecteurs benevoles, soy || reserver à rire au soixante || et dixhuytiesme || Livre*[5]. *|| A Paris, || de l'imprimerie de Michel Fezandat, au mont || S. Hilaire, à l'hostel d'Albret. || 1552. || Avec privilege du Roy.*

Ligne 8. A, E ajoutent *et Calloïer* [3] *des Isles Hieres* [4] — l. 9 et suiv. Voir l'Introduction.

1. Rabelais met ici son nom pour la première fois sur son livre, ce qui s'explique par le privilège flatteur qu'il avait obtenu de François Ier, le 19 septembre 1545, « pour ses livres et œuvres consequens des faictz heroïcques de Pantagruel, commençans au troisiesme volume ». Le ton général du *Tiers livre* et les hautes questions qui s'y trouvent traitées devaient également encourager l'auteur à l'avouer pour sien. (C.)

2. R. était inscrit comme docteur à la faculté de Montpellier depuis le 22 mai 1537, mais il avait pris le titre de docteur en médecine sur ses *Almanachs* dès 1533. Cf. *R. E. R.*, IV, 272, 396 et VII, 268. (C.)

3. Beau prêtre, de καλὸς, beau, et ἱερεὺς, prêtre. Nom des moines dans tout l'Orient. Cf. P. Belon, *Observations de plusieurs singularitez de divers pays en Turquie*, 1553, p. 34 : « Il n'y a sinon une seule difference de religieux par toute la Grèce, qui de nom propre sont appelez *Caloieres*, et Calogria pour les femelles. Lequel nom rendu en notre langue represente ce que le vulgaire appelle un *beau père*. Toutefois *caloiere* signifie proprement bon vieillard et *calogria* bonne vieille. Pour lesquelz le Mont Athos fut anciennement dédié et eurent privilège, qui encore dure pour le jourd'huy, que nul autre Grec ne Turc y puisse habiter s'il n'est *Caloiere.* » *R.E.R.*, IV, 197 et VIII, 354. (C.)

4. Les îles d'Hyères, dans la Méditerranée, sur la côte de Provence (Var) sont au nombre de trois : l'île du Levant ou des Titans, Porquerolles et Port-Cros. Au ch. L, R. les appellera : « mes isles Hieres anticquement dictez Stœchades. » On ne peut faire que des conjectures sur la venue de R. aux îles d'Hyères. Si elle est réelle, il est aussi logique de la rapprocher de la publication du *Tiers livre* (1544-1545), par exemple, que de la rapporter aux études médicales de Montpellier en 1537. Cf. *Chronologie*, p. CXXXVII (C.).

5. Parodie d'une formule par laquelle les écrivains sollicitaient l'attention, voire la patience de leurs lecteurs. Cf. Joachim du Bellay, *Deffense et Illustration...* « L'auteur prye les lecteurs differer leur jugement jusques à la fin du livre... » et Meigret, *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise* (1548), chap. I : « Je vous prye d'avoir patience et de ne me condamner point sans m'oyr. » (P.)

FRANÇOIS RABE-
lais à l'esprit de la royne
de Navarre [1]

Esprit abstraict, ravy, et ecstatic [2],
Qui frequentant les cieulx, ton origine,
As delaissé ton hoste et domestic,
Ton corps concords [3], *qui tant se morigine* [4]
A tes edictz, en vie peregrine [5]
Sans sentement [6], *et comme en Apathie* [7] :
Vouldrois tu poinct faire quelque sortie
De ton manoir divin, perpetuel?
Et ça bas [8] *veoir une tierce partie* [9]
Des faictz joyeux du bon Pantagruel?

Ligne 6. A : *houste* — l. 10. E : *vouldroys* — l. 13. A : *joyeulx*

1. Les anciens éditeurs de R. ont interprété ce dizain comme une dédicace aux mânes de la reine de Navarre. En 1546, lorsque parut le *Tiers livre*, elle vivait encore. Mais elle inclinait de plus en plus au mysticisme, comme l'attestent ses dernières poésies. R. l'invite donc à abandonner quelque temps les cieux, où fréquentait ordinairement son esprit extatique, pour redescendre sur la terre et se divertir à la lecture de son livre. (P.)

2. Extatique. Néologisme. Ces trois épithètes caractérisent à merveille l'évolution religieuse de Marguerite de Navarre, accomplie entre 1540 et 1549, sous l'influence des doctrines platoniciennes et qui l'ont amenée au plus pur mysticisme. L'amour divin lui a fait délaisser sans regret son corps pour s'élever jusqu'à l'Être par excellence, dont la voix l'appelle. Cf. *Dernières poésies*, p. 240 :

Que si la voix en moy eust fait demeure
Tant seulement une minute d'heure
Si doulce estoit qu'elle eust esté suyvie
De ma pauvre ame estant d'amour ravie,
Car sans regret elle eust lessé mon corps
Pour estre unye à ses divins accords. (C.)

3. Harmonieux. Latinisme : *concors*, même sens.

4. Se morigène. Forme archaïque. Le terme est employé ici dans son sens étymologique : qui règle ses mœurs. (P.)

5. Étrangère (lat. *peregrina*, même sens). La vie terrestre n'est pour l'âme chrétienne qu'un pèlerinage en terre étrangère.

6. Sentiment. Forme archaïque.

7. Apathie ; néologisme, du grec ἀπάθεια même sens.

8. Ici-bas.

9. Marguerite, qui dès cette époque songeait à doter les lettres françaises d'un *décaméron* sur le modèle de celui de Boccace, dut acquiescer volontiers à l'invitation de R. On trouve, en effet, dans une de ses poésies, *Epistre... au roy de Navarre malade*, t. III, p. 237, une mention de Pantagruel, qui est vraisemblablement un souvenir du ch. XXXV du *Tiers livre*. (P.)

Privilege du Roy

HENRY par la grace de Dieu Roy de France, au Prevost de Paris, Bailly de Rouen, Seneschaulx de Lyon, Tholouze, Bordeaux, Daulphiné, Poictou, et à tous nos autres justiciers et officiers, ou à leurs lieutenants, et à chascun d'eulx sicomme à luy appartiendra, salut et dilection. De la partie de nostre cher et bien aymé M. François Rabelais docteur en medicine, nous a esté exposé que icelluy suppliant ayant par cy devant baillé à imprimer plusieurs livres : en Grec, Latin, François, et Thuscan, mesmement certains volumes des faicts et dicts Heroïques de Pantagruel, non moins utiles que delectables : les Imprimeurs auroient iceulx livres corrompuz, depravez, et pervertiz en plusieurs endroictz. Auroient d'avantaige imprimez plusieurs autres livres scandaleux, ou nom dudict suppliant, à son grand desplaisir, prejudice, et ignominie par luy totalement desadvouez comme faulx et supposez : lesquelz il desireroit soubs nostre bon plaisir et volonté supprimer. Ensemble les autres siens advouez, mais depravez et desguisez, comme dict est, reveoir et corriger et de nouveau reimprimer. Pareillement mettre en lumiere et vente la suitte des faicts et dicts Heroïques de Pantagruel. Nous humblement requerant sur ce, luy octroyer nos letres à ce necessaires et convenables. Pour ce est il que nous enclinans liberalement à la supplica tion et requeste dudict M. François Rabelais exposant, et desirans le bien et favorablement traicter en cest endroit. A icelluy pour ces causes et autres bonnes considerations à ce nous mouvans, avons permis accordé et octroyé. Et de nostre certaine science pleine puissance et auctorité Royal, permettons accordons et octroyons par ces presentes, qu'il puisse et luy soit loisible par telz imprimeurs qu'il advisera faire imprimer, et de nouveau mettre et exposer en vente tous et chascuns lesdicts livres et suitte de Pantagruel par luy composez et entreprins, tant ceulx qui ont ja esté imprimez, qui seront pour cest effect par luy reveuz et corrigez. Que aussi ceulx qu'il delibere de

nouvel mettre en lumiere. Pareillement supprimer ceulx qui faulcement luy sont attribuez. Et affin qu'il ayt moyen de supporter les fraiz necessaires à l'ouverture de ladicte impression : avons par ces presentes tresexpressement inhibé et deffendu, inhibons et deffendons à tous autres libraires et imprimeurs de cestuy nostre Royaulme, et autres nos terres et seigneuries, qu'ilz n'ayent à imprimer ne faire imprimer mettre et exposer en vente aucuns des dessusdicts livres, tant vieux que nouveaux durant le temps et terme de dix ans ensuivans et consecutifz, commençans au jour et dacte de l'impression desdicts livres sans le vouloir et consentement dudict exposant, et ce sur peine de confiscation des livres qui se trouverront avoir esté imprimez au prejudice de ceste nostre presente permission et d'amende arbitraire.

Si voulons et vous mandons et à chascun de vous endroict soy et sicomme à luy appartiendra, que nos presens congé licence et permission, inhibitions et deffenses, vous entretenez gardez et observez. Et si aucuns estoient trouvez y avoir contrevenu, procedez et faictes proceder à l'encontre d'eulx, par les peines susdictes et autrement. Et du contenu cy dessus faictes, ledict suppliant jouyr et user plainement et paisiblement durant ledict temps à commencer et tout ainsi que dessus est dict. Cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire : car tel est nostre plaisir. Nonobstant quelzconques ordonnances, restrinctions, mandemens, ou deffenses à ce contraires. Et pource que de ces presentes l'on pourra avoir à faire en plusieurs et divers lieux, Nous voulons que au vidimus d'icelles, faict soubs seel Royal, foy soit adjoustée comme à ce present original. Donné à sainct Germain en laye le sixiesme jour d'Aoust, L'an de grace mil cinq cens cinquante, Et de nostre regne le quatreiesme.

Par le Roy, le cardinal de Chastillon præsent.

Signé Du Thier.

PROLOGUE DE L'AUTHEUR,

M. François Rabelais, pour le tiers livre des faicts et dicts Heroïques du bon Pantagruel.

Bonnes gens, Beuveurs tresillustres, et vous Goutteux [1] *tresprecieux, veistez vous oncques Diogenes, le philosophe cynic? Si l'avez veu, vous n'aviez perdu la veue* [2], *ou je suis vrayement forissu* [3] *d'intelligence et de sens logical. C'est belle chose veoir la clairté du (vin et escuz* [4]) *Soleil. J'en demande* [5] *à l'aveugle né, tant renommé par les tressacrés bibles* [6], *lequel ayant option de requerir tout ce qu'il vouldroit, par le commandement de celluy qui est tout puissant et le dire duquel est en un moment par effect representé, rien plus ne demanda que veoir.*

Vous item n'estez jeunes, qui est qualité competente pour en vin, non en vain, ains plus que physicalement philosopher [7] *et desormais estre du conseil Bacchicque, pour en lopinant* [8] *opiner des substance, couleur, odeur, excellence,*

Lignes 1-3. A : *Prologue du tiers livre*; E : *Prologue* — l. 4. A, E : *Bonnes gens* manque — A : *tresprecieulx* — E : *vistes* — l. 5. E : *vous n'avez* — l. 6. E : *foryssu* — l. 8. E : *tressacrées* — l. 9. A : *commendement* — E : *celuy* — l. 13. E : *plus* manque — E : *et* manque — l. 14. E : *coleur*.

1. *Goutteux* est sans doute pris ici au sens actuel. Sur l'évolution du sens du mot *goutte* en nosologie, voir A. Delpeuch, *Histoire des Maladies. La goutte et le rhumatisme*, Paris, 1900, in-8º, ch. XIV, p. 348-365. (D.)

2. Le ton de ce prologue à son début est celui d'un boniment, qui admet de grosses facéties. (P.)

3. Banni. Archaïsme. Voir Sainéan, *Langue de Rabelais*, t. II, p. 117.

4. Jeu de mots. Le conteur feint un lapsus et au lieu du mot *soleil* qui est appelé par le sens, énonce d'abord deux choses dont la vue est plaisante : le *vin* étincelant dans le verre et l'éclat de l'or dans les *écus* (P.)

5. J'en appelle. Locution familière, peut-être tirée des jeux de cartes.

6. La guérison de l'aveugle-né par Jésus-Christ est racontée dans Mathieu, XX, 30-34, Marc, X, 51 et Luc, XVIII, 35-43. (P.)

7. Philosopher de matières supérieures à la physique, c'est-à-dire traiter de métaphysique. (P.)

8. Cotgrave traduit par *reciner*, c'est-à-dire goûter, probablement manger un *lopin* de quelque mets. (P.)

eminence, proprieté, faculté, vertus, effect et dignité du benoist et desiré piot[9]. *Si veu ne l'avez (comme facilement je suis induict à croire), pour le moins avez vous ouy de luy parler. Car par l'aër et tout ce ciel est son bruyt et nom jusques à present resté memorable et celebre assez, et puys vous estes tous du sang de Phrygie extraictz*[10] *(ou je me abuse) et, si n'avez tant d'escuz comme avoit Midas*[11], *si avez vous de luy*[12] *je ne sçay quoy, que plus jadis louoient les Perses*[13] *en tous leurs Otacustes*[14] *et que plus soubhaytoit l'empereur Antonin*[15], *dont depuys feut la serpentine de Rohan*[16] *surnommée Belles aureilles.*

Ligne 15. A, E : *proprieté, faculté, vertus* manque — l. 16. A : *suys* — E : *croyre* — l. 17. E : *air et par tout* ; — E : *son nom* : — l. 18. E : *celebré* — E : *puis* — l. 19. E : *m'abuse* — l. 20. E : *louoyent* — l. 21. E : *souhaytoit* — l. 22. E : *depuis.*

9. Vin. Cf. l. I, ch. v, n. 115.

10. Allusion à la légende, vulgarisée par les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges, qui rattachait la race française au Troyen, ou Phrygien, Francus, fils d'Hector. Dans le prologue du *Quart livre*, R. qualifie Ésope le Phrygien de Français. (P.)

11. Les Français descendants des Phrygiens, race de Midas, ont en commun avec ce roi de larges oreilles, comme il convient à des gens avides d'apprendre. Cf. *Pantagrueline Prognostication*, ch. III (P.)

12. Ovide a raconté longuement, *Métamorphoses*, XI, 85-193, la légende de Midas, roi de Phrygie, qui changeait en or tout ce qu'il touchait et qui fut, par la suite, affligé d'une paire d'oreilles d'âne par la volonté d'Apollon. Erasme avait résumé cette fable aux Adages *Midae divitiae* (I, 6, 24) et *Midas auriculas asini* (I, 3, 67.) (P.)

13. Au témoignage de Plutarque, *De la Curiosité*, p. 169 : « Or le premier qui eut rière soy de telles mouches que l'on appelle *Otacoustes*, comme qui diroit les oreilles du prince, fut le jeune Darius qui ne se fioit pas à soy-mesme et avoit tout le monde suspect. » (P.)

14. Espions, du grec ὠτακουστής, écouteur. Ce mot se trouve cité dans l'adage d'Erasme *Midas auriculas asini*. R. pouvait le rencontrer encore dans le *De Asse* de Budé, l. V : « Hic [Midas] auribus asininis, non aureis insignibus innotuit. Ex eo enim in proverbium venit, quod multos *Otacustas*, id est auricularios et emissarios haberet, rumorum captatores et sermonum delatores, cujusmodi habere solent Principes mali, qui stimulante conscientia securi esse nequeunt. » (P.)

15. Antonin Caracalla entretenait une nombreuse police secrète, au dire de Dion Cassius, 77, 17, 1. R. le mentionne de nouveau, l. IV, ch. LV : « A l'exemple de Antonin l'empereur, aucuns opposions nos mains en paulme derrière les oreilles. » (P.)

16. R. fait allusion à une légende dont la trace n'est pas venue jusqu'à nous. Il ne serait pas étonnant cependant que les Rohan aient songé, comme les Lusignan, à se donner une origine fabuleuse. D'après Jehan d'Arras, Mélusine et Raymondin eurent un fils Urian ou Vrian, dont les oreilles étaient grandes comme les « manilles d'un van ». Peut-être faut-il voir dans ce passage, qui figure au même chapitre que le voyage en Bretagne, l'origine de la plaisanterie rabelaisienne. Mélusine a laissé d'ailleurs dans la région, plusieurs traces de sa légende, à Nantes, au château de Boisroux, au château de Fougères, à Sarzeau, etc. (C.)

Si n'en avez ouy parler, de luy vous veulx presentement une histoire narrer pour entrer en vin (beuvez doncques) et propous (escoutez doncques), vous advertissant (affin que ne soiez en simplesse pippez comme gens mescreans[17]*) qu'en son temps il feut philosophe rare et joyeux entre mille. S'il avoit quelques imperfections, aussi avez vous, aussi avons nous. Rien n'est, sinon Dieu, perfaict. Si est ce que Alexandre le grand*[18]*, quoy qu'il eust Aristoteles pour præcepteur et domestic, l'avoit en telle estimation, qu'il soubhaytoit, en cas que Alexandre ne feust, estre Diogenes Sinopien*[19].

Quand Philippe, roy de Macedonie, entreprint assieger et ruiner Corinthe[20]*, les Corinthiens, par leurs espions advertiz que contre eulx il venoit en grand arroy et exercite numereux, tous feurent non à tort espoventez, et ne feurent negligens soy soigneusement mettre chascun en office et debvoir pour à son hostile venue resister et leur ville defendre. Les uns des champs es forteresses retiroient meubles, bestail, grains, vins, fruictz, victuailles et munitions necessaires*[21].

Ligne 23. E : *hystoire* — l. 24. E : *propos* — l. 25. E : *soyez* — l. 26. E : *fut* — E : *joieux* — l. 28. E : *parfaict* — l. 29. E : *precepteur* — E : *souhaitoit* — l. 30. E : *fust* — l. 31. E : *Macedoine* — l. 32. E : *advertis* — l. 33. E : *furent*.

17. Les *mécréants*, dans l'opinion des simples, sont des gens abusés par des imposteurs. (P.)

18. Trait vraisemblablement emprunté par R. aux *Apophtegmes* d'Érasme, III *Diogenes*, 26 : « Indignantibus amicis quod Alexander illi cani tantum habuisset honoris : *Immo*, inquit, *ni Alexander essem, Diogenes esse vellem.* » Cf. *R. E. R.*, VI, 226. (P.)

19. De Sinope, sur la Mer Noire, en Anatolie. C'était la ville natale de Diogène. Cf. Plutarque, *Alexandre*, ch. 14 ; Diogène Laërce, III, 38 ; Juvénal, XIV, 311. (P.)

20. L'anecdote de Diogène au siège de Corinthe est racontée par Lucien dans l'introduction de son traité *Sur la manière d'écrire l'histoire*. R. l'a-t-il traduite directement de Lucien? Il en connaissait certainement une traduction latine, celle de Guillaume Budé dans la dédicace de ses *Annotations aux Pandectes*. Il semble s'en être inspiré. D'autre part, son imagination a donné aux circonstances de l'anecdote un développement prodigieux. Voir Plattard, *L'œuvre de R.*, p. 294.

21. Il y a, dans ce tableau, des souvenirs de la mise en état de défense de Paris contre les Impériaux, sous la direction du cardinal du Bellay (fin de juillet 1536). R. était aux côtés de son protecteur, qui en huit jours fit fortifier et ravitailler la ville pour un an. Cf. *R. E. R.*, VII, 265. C'est sans doute à cette alarme que du Fail fait allusion, dans un passage où il s'inspire du prologue de R. « C'estoit une... tragedie pire que celle de Sirap [Paris] quand l'oyseau a la grand' coronne s'apparut devant entre les deux colonnes herculiennes (armes de Charles-Quint). » (C.)

Les autres[22] *remparoient murailles,*
dressoient bastions,
esquarroient[23] *ravelins*[24],
cavoient[25] *fossez,*
escuroient contremines[26],
gabionnoient defenses,
ordonnoient plates formes[27],
vuidoient chasmates[28],
rembarroient[29] *faulses brayes*[30],
erigeoient cavalliers[31],
ressapoient contrescarpes[32],
enduisoient[33] *courtines*[34],
produisoient moyneaux[35],

Ligne 39. E : *bastillons* — l. 43. E : *gabinoient* — l. 45. E : *vuydoient.*

22. Dans l'étonnante kyrielle de termes militaires qui va servir à R. à dépeindre l'agitation des Corinthiens, les emprunts à l'antiquité sont en minorité. Les termes du XVIe siècle dominent, avec quelques appellations désuètes du moyen âge. Remarquons toutefois que R. ne pousse pas l'anachronisme jusqu'à faire entrer dans son énumération les bouches à feu du l. I, ch. XXVI. (C.)

23. Tailler à angle droit. Variante phonétique de *équarrir.*

24. *Ravelin* ou *revelin*, demi-lune, de l'italien *rivellino*, même sens.

25. Creuser. Terme dialectal encore en usage dans certaines provinces (Champagne). (P.)

26. Galeries souterraines préparées à l'avance autour de la place assiégée pour s'opposer, en les éventant, aux mines de l'ennemi.

27. Élévation de terre ou de madriers établie sur les remparts pour dominer de plus haut les assaillants. (C.)

28. Fossés. C'est la transcription du grec χάσματα, et non l'équivalent de l'italien casamatta (casemate). *R. E. R.*, IV, 408. (C.)

29. Garnir de nouvelles barres.

30. Chemins extérieurs crénelés, dressés devant les courtines, au niveau de la contrescarpe du fossé, pour battre les glacis et les fossés. (C.)

31. Plate-forme élevée, faite de terre ou de madriers ; néologisme venant de l'italien *cavaliere*, même sens.

32. Talus extérieur du fossé ; néologisme, de l'italien *contrascarpa*, même sens.

33. Couvrir d'un enduit, crépir.

34. Muraille de défense portant crénelage et chemins de ronde et réunissant deux tours. Au XVIe siècle, les courtines étaient terrassées du côté de l'intérieur pour résister aux batteries de l'assaillant et pour placer l'artillerie au niveau des chemins de ronde. (C.)

35. Sorte de guérite que l'on plaçait au devant de la courtine pour la défense du pied de la muraille. L'italien par une métaphore analogue désignait cet ouvrage de fortification du nom de *monachi*. Voir Sainéan, t. I, p. 81.

taluoient parapetes[36],
enclavoient[37] *barbacanes*[38],
asseroient machicoulis[39],
renouoient herses[40] *Sarrazinesques et Cataractes*[41],
assoyoient sentinelles,
forissoient[42] *patrouilles.*
Chascun estoit au guet, chascun portoit la hotte.

Les uns polissoient corseletz[43], *vernissoient alecretz*[44], *nettoioient bardes*[45], *chanfrains*[46], *aubergeons*[47], *briguandines*[48], *salades*[49], *bavieres*[50], *cappelines*[51],

---

Ligne 53. E : *machicolis* — l. 54. A, E : *Sarrazinesques* manque — l. 55. E : *asseoient* — l. 56. E : *florissoient* — l. 58. E : *allecretz, nettoyoient* — l. 59. E : *chanfrain, aubergeon* — A, E : *bavieres... guisarmes* manque.

36. Parapet. Ce terme, alors nécessaire dans la langue, est ainsi expliqué par Claude Fauchet : « Ces créneaux, unis et non entrecoupez, depuis peu de temps ont esté nommez *Parapetz*, d'un nouvel emprunt des Italiens, pour ce qu'ils couvrent et parent aux coups de la poitrine qu'ils appellent *petto.* » Voir Sainéan, t. I, p. 82.

37. Terme de construction. Encastrer une pierre dans d'autres qui sont déjà fixées (Littré).

38. Meurtrières protégées par un auvent et, par extension, ouvrages avancés, garnis de meurtrières et destinés à défendre l'entrée d'un pont ou d'une ville. Le terme est ici employé dans le premier sens. (C.)

39. Trous carrés ou larges rainures pratiqués horizontalement le long d'un chemin de ronde ou d'une courtine et permettant d'en défendre le pied en laissant tomber des pierres, des pièces de bois ou des matières brûlantes. (C.)

40. Grilles qui fermaient à volonté les portes d'accès des places fortes du moyen âge, et qu'on manœuvrait en les élevant dans l'épaisseur de la voûte. C'est la *cataracte* des anciens. (C.)

41. Cataractes, herse de porte de ville. Néologisme ; du grec καταράκτης, même sens.

42. Archaïsme : faisaient sortir.

43. Corps de cuirasse légère, comme le halecret, mais sans manches ni tassettes. Le corselet s'ouvrait en deux battants, que fermaient des boutons sur la ligne médiane du thorax. A la différence de la brigantine, il se composait de pièces rigides. C'était l'arme défensive des piquiers jusque vers la fin du XVIe siècle, où on le vit tomber en désuétude. (C.)

44. Cuirasse légère. Cf. l. I, ch. IX, n. 41.

45. Armure du cheval de guerre. Les bardes de mailles du XIIIe siècle avaient fait place, au XVe siècle, par des transformations successives, à une véritable carapace d'acier, composée du chanfrein, des *bardes* de crinière et de poitrail, des flançois et de la *barde* de croupe ou culière. Les plattners allemands en faisaient des modèles d'une grande richesse. (C.)

46. Défense de tête du cheval primitivement en cuir, puis en acier, usitée depuis le XIIIe siècle, et devenue au XVe et au XVIe siècles une véritable pièce d'orfèvrerie ou de ciselure. Cf. le chanfrein de l'armure de Philippe II, autrefois au musée d'artillerie. Cf. l. II, ch. XXVII, l. 15. (C.)

47. Plus court que le haubert, le *haubergeon* resta en usage, avec ou sans manches, jusqu'à la fin du XVIe siècle, surtout parmi les estradiots. Cf. l. I, ch. XI, n. 48. (C.)

48. Pourpoint armé, formé de petites lames d'acier imbriquées et rivées, avec une doublure de peau ou d'étoffe et garni extérieurement de

guisarmes[52], *armetz*[53], *mourions*[54], *mailles*[55], *jazerans*[56], *brassalz*[57], *tassettes*[58], *goussetz*[59], *guorgeriz*[60], *boguines*[61], *plastrons*[62], *lamines*[63], *aubers*[64], *pavoys*[65], *boucliers*[66], *caliges*[67], *greves*[68], *soleretz*[69], *esprons.*

Ligne 60. A, E : *morrions* — A, E : *jazerans... tassettes* manque — l. 61. E : *gorgeriz* — E : *aulbers* — l. 62. E : *esperons.*

velours traversé par les têtes des rivets. En usage pendant tout le XVe siècle, la *brigandine* commençait à être délaissée en 1537. Cf. Fourquevaux, *Discipline militaire*, fol. 24 : « Les harquebusiers, archers et arbalestriers... en défaut de chemises de maille, ils auront des pourpoints d'escaille et de bonnes *brigantines*, jaçoit que cecy sente un peu son temps jadis. » (Gay, *Gloss.*) (C.)

49. C'est le terme générique des armures de tête, ouvertes ou fermées. Au XVIe siècle, il désigne spécialement le casque complètement clos, l'armet. La *salade* était portée aussi bien par les gens de pied que par les cavaliers. (C.)

50. Pièce d'armure destinée à protéger le menton et la bouche jusqu'au nez. Elle était indépendante du casque et se fixait sur le plastron de la cuirasse. Son usage, qui commença au milieu du XIVe, cessa au début du XVIe siècle, quand l'armet se fut généralisé. (C.)

51. Chapeau de fer, à forme hémisphérique et à bords droits ou déclives, porté par les gens de pied au moyen âge. (C.)

52. Arme d'hast à longue hampe usitée du XIIe au XVIIe siècle, et dont la forme semble avoir été très variable. Au XVIe siècle, c'était une arme à taillant concave, terminée par un dard dans le prolongement du manche et possédant un ou plusieurs crochets. Les francs archers étaient armés de la *guisarme*. Cf. *rancon*, n. 81. (C.)

53. La plus légère et la plus parfaite des armures de tête. Malgré la définition de Pasquier, VIII, 662 : « ce que nos anciens appelèrent heaume, on l'appela sous François Ier *armet*, » le mot et l'arme remontent au début du XVe siècle. *L'armet* se composait d'un timbre rond qui emboîtait le crâne, et de deux valves ouvrantes, modelées sur la forme de la nuque, du cou et du menton. La face était abritée par une visière mobile en forme de bec de moineau. (C.)

54. Morions ; terme venu de l'espagnol *morione*, même sens, par l'intermédiaire de l'italien. Casque des arquebusiers, au timbre élevé et comprimé sur les côtés, avec crête très haute. Il apparaît en France vers le milieu du XVIe siècle, un peu plus tôt en Italie. Voir Sainéan, t. I, p. 85.

55. Terme générique embrassant tous les vêtements de mailles, tels que hauberts, haubergeons, etc. (C.)

56. Chemises de mailles, primitivement importées d'Alger ou fabriquées à la mode algérienne. Cf. Raoul de Coucy, XIIe siècle, 145 (Littré) :

> Gentix hom sire, je te pri et comant
> Que li ostez son hauber *jazerant.*

(C.)

57. Défense des bras dans l'armure de plate du XVIe siècle. Le *brassard* comprenait trois pièces, le canon d'avant et le canon d'arrière-bras, articulés avec la cubitière protégeant le coude. (C.)

58. Pièces de l'armure de plate qui protégeaient le devant des cuisses. Elles se composaient de plusieurs lames imbriquées qui se rattachaient à la braconnière et épousaient la courbure de la cuisse. (C.)

59. Pièce de l'armure de plate qui se plaçait sous les aisselles. Cf. l. I, ch. XXVII, n. 7. (C.)

60. Gorgerin. Voir l. II, ch. XXVII, n. 9

61. Terme général, désignant le harnais de bras ou de jambe dans l'armure de plate du XVe et du XVIe siècles. (C.)

62. Pièce forgée, de grande dimension, dé-

Les autres apprestoient arcs, fondes[70], *arbalestes, glands*[71], *catapultes*[72], *phalarices*[73], *micraines*[74], *potz, cercles*[75] *et lances à feu*[76], *balistes*[77], *scor-*

Ligne 63. E : *apprestoyent* — l. 64. A, E : *phalarices* manque

fendant la poitrine dans l'armure de plate. Au XVe siècle, elle se composait de deux parties à recouvrement : le *plastron* proprement dit, couvrant l'épigastre, et la pansière, couvrant l'hypogastre. (C.)

63. Lames imbriquées formant plastron et permettant les mouvements de flexion du torse dans les corselets, halecrets et autres cuirasses légères. (C.)

64. La longue chemise de mailles du XIIIe siècle s'était considérablement raccourcie, jusqu'à devenir au XVIe siècle une simple jaque de mailles. Cf. Nicot : « *Haubert*. C'est proprement une cotte de maille à manches et gorgerin... on l'appelle aussi haubergeon en diminutif. » (C.)

65. Grand bouclier très haut ou rectangulaire dont les arbalétriers du XIVe et du XVe siècles se servaient pour s'abriter pendant qu'ils bandaient leur arme. Les valets qui portaient le *pavois* s'appelaient pavescheurs. C'est l'ancien *scutum* des Romains et le bouclier gaulois, modifié avec le temps. (C.)

66. Le moyen âge a donné au bouclier les noms de *targe*, *écu*, *rondelle* ou *rondache*. Au XVIe siècle, on exécuta pour les armures d'apparat, des boucliers à l'antique qui sont de véritables merveilles d'orfèvrerie. Mais ici R., comme pour le terme suivant, vise le bouclier romain. (C.)

67. Chaussure militaire des anciens Romains, faite d'une forte semelle garnie de clous pointus, à laquelle était cousu un cuir découpé en lanières formant réseau autour du talon et du pied. Elle était portée par les soldats et les officiers jusqu'au grade de centurion inclusivement. (C.)

68. Armure des jambes. Cf. l. II, ch. XXVII, n. 7. (C.)

69. Parties de l'armure de plate qui défendaient les pieds. Au XIVe et au XVe siècles, les solerets composés de lamelles en gouttière imbriquées, suivent les modifications de la chaussure, longues poulaines, puis pieds d'ours, becs de cane, etc. (C.)

70. Frondes. Cf. l. I, ch. XXV, n. 68.

71. Balles de plomb, quelquefois de terre cuite que les anciens lançaient avec la fronde (Virgile, Tite-Live, César, Salluste, etc.) (C.)

72. Machine de guerre dont les Grecs et les Romains se servaient pour lancer des pierres ou des traits à plus de 500 ou 1.000 mètres de distance. On en trouve la description dans Végèce. (C.)

73. Falarique. Flèche incendiaire, en usage dans l'antiquité. Cf. Tite-Live, XXI, 8, et Virgile, *Enéide*, IX, 705. On la remit en usage au XVIe siècle. La fusée se composait de soufre, de salpêtre, de camphre (Gay, *Gloss.*). (C.)

74. Grenade. Cf. l. II, ch. XXV, n. 7. C'était au XVIe siècle une boule de fer ou un tonnelet rempli de poudre et de pierres qu'on lançait tout enflammé sur les assiégeants. Cf. Ph. de Clèves, *Traité de la guerre*, vers 1520 : « pierres à feu qui s'appellent *grenades* et autres tonnelets de feu que l'on fait pleins de pierres. » (C.)

75. Machine de guerre composée de deux ou trois grands cercles de bois, liés ensemble avec du fil d'archal et autour desquels on attachait des grenades et autres feux d'artifice. On les faisait rouler du haut des remparts sur les travaux des assiégeants pour les incendier. (C.)

76. Fusée emmanchée d'un bâton, qu'on jetait sur les travaux des assiégeants pour les incendier, ou qu'on employait sur les murailles pour empêcher l'escalade. (C.)

77. Machine de guerre dont se servaient les

pions[78] *et autres machines bellicques repugnatoires et destructives des Helepolides*[79].

Esguisoient vouges[80], *picques, rancons*[81], *halebardes, hanicroches*[82], *volains*[83], *lances, azes guayes*[84], *fourches fières*[85], *parthisanes*[86], *massues*[87], *hasches, dards*[88], *dardelles*[89], *javelines*[90], *javelotz, espieux*[91].

Ligne 67. E : *esguisoyent* — E : *hallebardes* — A, E : *volains* manque — l. 68. A, E : *azzes* — E : *parthisanes, genitaires, massues* — l. 69. E : *dardz*

anciens pour lancer à 120 ou 160 mètres des pierres de 250 livres au maximum. Il est inutile de faire remarquer que les contemporains de R. n'en faisaient pas usage et qu'il s'agit d'un emprunt fait aux auteurs anciens, Végèce IV, 22, Ammien Marcellin, XVIII, 4, etc. (C.)

78. Machine de guerre en usage dans l'antiquité. C'était une sorte de grande arbalète montée sur un plateau, actionnée par un treuil et lançant de gros traits. (C.)

79. Transcription du grec ἑλέπολις, qui désigne chez Diodore de Sicile, 20, 48, et Plutarque (*Demetrius*, 21), une machine en forme de tour employée aux sièges des villes. (P.)

80. Arme d'hast, à hampe de quatre à six pieds. Cf. l. I, ch. XXV, n. 13.

81. C'est une variété de corsèque dont les oreillons crochus sont fortement dirigés en bas. Elle fut en usage en Italie du XVe au XVIIe siècle (roncone), et servait dans les sièges et les assauts aussi bien que dans les abordages maritimes. Ses oreillons crochus agrippaient les combattants comme les cordages. (C.)

82. Arme d'hast, à fer recourbé en bec de cane. Voir Sainéan, t. I, p. 91 et *R. E. R.*, V, 392.

83. Volants. Serpe courbée en croissant et pourvue d'un long manche, encore employée en Poitou pour tailler les arbres. (C.)

84. Zagaye, arme d'hast des cavaliers maures. Cf. Fourquevaux, *Discipl. milit.*, p. 51 : « Les estradiots... auront... une *zagaye* au point longue de 10 ou 12 pieds, ferrée par chacun bout d'un fer bien aigu et tranchant. » Le mot était entré dans la langue avant R. Cf. *R. E. R*, VI, 315. (C.)

85. Fourche de guerre, très usitée dans les combats de brèche pour écarter les assaillants. C'est l'outil rustique modifié en arme avec une très grande hampe. L'usage en durait encore sous Louis XIV et ce mot se rencontre dans La Fontaine (C.)

86. Pertuisane. Arme d'hast en usage depuis la fin du XVe siècle, caractérisée par un fer de glaive large à la base, muni de deux oreillons en croissant, les pointes dressées. Quand ces oreillons étaient très développés, l'arme devenait une *corsèque* : s'ils se recourbaient vers la terre, l'arme prenait le nom de *rancon*. (C.)

87. Pour expliquer le terme aiguiser appliqué à une *massue*, il faut supposer que R. a eu en vue les massues d'armes du XVe siècle, en fer et acier, destinées à briser les armures de plates et munies à leur extrémité d'ailerons découpés et épointés. (C.)

88. La *darde* était une arme de jet à courte hampe, dont le fer, en forme de feuille, était muni de deux tranchants. C'est à peu près la demi-pique. (C.)

89. Courte lance. Cf. l. II, ch. XXVII, n. 52.

90. Arme de trait, que les anciens lançaient avec la main ou avec une machine. Les variétés en étaient nombreuses. Le *javelot* était inconnu dans l'ancienne France. (C.)

91. Arme d'hast en usage à la guerre et à la chasse. Nicot la définit : « Javeline dont le fer est large, plat, à arestes au milieu, s'empoinctant en grain d'orge et plus long que celuy descrit par Végèce. » (C.)

Affiloient cimeterres, brands d'assier[92], *badelaires*[93], *paffuz*[94], *espées, verduns*[95], *estocz*[96], *pistoletz*[97], *viroletz*[98], *dagues, mandousianes*[99], *poignars, cousteaulx, allumelles*[100], *raillons*[101].

Chascun exerceoit son penard[102], *chascun desrouilloit son bracquemard*[103].

Ligne 70. E : *Affilloyent* — A, E : *paffuz* manque — l. 71. A, E, F : *viloletz* — l. 73. A : *exerceoyt* — E : *braquemard*.

92. C'est l'épée chevaleresque du moyen âge à large et forte lame. Cf. Villon, *Lais*, v. 81 :

> Item a maistre Ythier Marchant,
> Au quel je me sens tres tenu
> Laisse mon *branc d'acier* tranchant.

R. emploie le même terme, l. IV, ch. XXXIV, dans le sens général de lame d'acier : « persoit *brancs d'assier*, boucliers espois, plastrons asserez. » (C.)

93. « Manière d'espée à un dos et un tranchant large et courbant en croissant vers la pointe ainsi que le cimeterre des Turcs » (Nicot). Cf. *Rec. des poètes fr.*, t. III, p. 196. Gilles d'Aurigny (1540) : « A son côté (Mercure) pendoit un *badelaire*... sur l'allemele estoit taillé l'histoire des fiers geans. » Le *badelaire* était plus grand que le malchus. Cf. l. IV, ch. XL : « Frere Jan avecques son grand *badelaire*. » (C.)

94. *Paffut* ou *espaffut*, sorte de lame. Voir Sainéan, t. I, p. 72.

95. Estoc assez court, à forte lame très aiguë, de section quadrangulaire, porté surtout par les gens de pied. Cf. l. III, ch. XLII : « advise que mon *verdun* ne soit plus long que ton espade. » Ces épées étaient sans doute fabriquées originairement à Verdun. (C.)

96. Épée. Cf. l. II, ch. XXVII, n. 6.

97. Dagues de Pistoie. Cf. Tabourot, *Bigarrures* (dans Lacurne) : « *Pistolet* a esté ainsi nommé premierement pour une petite dague ou poignard qu'on souloit faire à Pistoye, petite ville distant deux lieues de Florence, et furent à ceste raison nommez premierement pistoyers, depuis pistoliers et enfin *pistoletz*. (C.)

98. Probablement une dague à lame en spirale, comme il s'en fabriquait en Italie. Froissart, vol. II, ch. XCIX, parle de « bastons *à virolle* » en usage en Flandre, c'est-à-dire de cannes armées à leur extrémité d'un « picquot de fer *à virolle* ». (C.)

99. Épée large et courte à la vieille mode. Voir Sainéan, t. I, p. 71.

100. Lames en général, et particulièrement d'épées. Cf. Marot, t. I, p. 140 :

> Où l'on a veu de guerre maintz esbatz,
> Advanturiers esmouvoir gros combatz
> Pour leur plaisir ; sur petites querelles
> Glaives tirer et briser *alumelles*. (C.)

101. Vieux mot, désignant un trait d'arbalète. Cf. Villon, *Test.*, v. 1885 :

> « Cy gist et dort en ce sollier
> Qu'Amours occist de son *raillon*,
> Ung povre petit escollier,
> Qui fust nommé Françoys Villon. »

102. Poignard, du langued. *penard*, même sens. (S.)

103. Épée courbe, à un seul tranchant, servant à frapper de taille. Cf. l. I, ch. II, n. 74. — Dans ce tableau de la mise en état de défense d'une ville, il y a peut-être, outre les souvenirs de juillet 1536, ceux du spectacle que Poitiers avait offert à R. en 1525, lorsqu'au lendemain de Pavie, la régente Louise de Savoie avait prescrit de ravitailler, armer et fortifier la place. V. Plattard, *L'Adolescence de R. en Poitou*, p. 87-91.

Femme n'estoit, tant preude ou vieille feust, qui ne feist fourbir son harnoys[104] *: comme vous sçavez que les antiques Corinthiennes estoient au combat couraigeuses*[105].

Diogenes, les voyant en telle ferveur mesnaige remuer et n'estant par les magistratz employé à chose aulcune faire, contempla par quelques jours leur contenence sans mot dire. Puys, comme excité d'esprit Martial, ceignit son palle[106] *en escharpe, recoursa*[107] *ses manches jusques es coubtes, se troussa en cuilleur de pommes*[108]*, bailla à un sien compaignon vieulx sa bezasse, ses livres et opistographes*[109]*, feit hors la ville tirant vers le Cranie*[110] *(qui est une colline et promontoire lez Corinthe) une belle esplanade, y roulla le tonneau fictil*[111] *qui pour maison luy estoit contre les injures du ciel, et, en grande vehemence d'esprit desployant ses braz, le tournoit, viroit, brouilloit, barbouilloit,*

bersoit[112]*, versoit, renversoit,*
nattoit, grattoit, flattoit[113]*,*
barattoit[114]*, bastoit*[115]*, boutoit, butoit, tabustoit*[116]*, cullebutoit,*

Ligne 75. E : *estoyent* — l. 76. E : *courageuses* — l. 77. E : *fureur* — E : *mesnages* — l. 78. E : *emptoyez* — E : *aucune* — l. 79. E : *contenance* — E : *Puis* — l. 80. E : *couldes* — l. 81. E : *cueilleur* — l. 82. E : *fuit* — E : *qu'est* — l. 84. E : *fistil* — l. 85. A, E : *barbouilloit* manque — l. 88-89. A, E : *nattoit...barattoit* manque — l. 89. E : *butoit* manque — E : *tabutoit*.

104. On fourbissait les armures de guerre en les frottant à l'émeri. Ici l'expression a un sens libre, très usité au moyen âge. (C.)

105. Corinthe était fameuse dans l'antiquité par ses courtisanes. Cf. l. II, ch. XIV, n. 74 et *R. E. R.*, VI, 226. (P.)

106. Manteau. Du latin *pallium*, même sens.

107. Retroussa. Archaïsme, que Ronsard emploiera, puis biffera de ses œuvres.

108. Sur cette locution proverbiale, cf. l. II, ch. IX, n. 6.

109. Tablettes sur lesquelles on écrivait au verso (ὄπισθεν), comme au recto. (P.)

110. C'est là que se tenait ordinairement le philosophe d'après Diogène Laerce, VI, 2, 77 : « ἐτύγχανε γὰρ διάγων ἐν τῷ Κρανείῳ τῷ πρὸ τῆς Κορίνθου γυμνασίῳ. » (P.)

111. D'argile. Latinisme, de *fictilis*, même sens. Le tonneau de Diogène était une amphore. (P.)

112. Étriller. Cf. *R. E. R.*, IX, 288.

113. Nattait. Terme d'équitation, synonyme de *flatter*, au sens de caresser (un cheval fougueux). Cf. *R. E. R.*, IX, 289.

114. Agiter, proprement battre de la crème dans une baratte pour faire du beurre. Cf. *R. E. R.*, IX, 287.

115. Bâtait. Proprement agiter le bât. Cf. *R. E. R.*, IX, 289.

116. Agiter bruyamment. Cf. tabus, l. I, ch. LIV, n. 17.

trepoit[117], *trempoit*, *tapoit*, *timpoit*[118],
estouppoit, *destouppoit*, *detraquoit*[119],
triquotoit[120], *tripotoit*[121], *chapotoit*[122],
croulloit, *elançoit*, *chamailloit*,
bransloit, *esbransloit*, *levoit*, *lavoit*, *clavoit*[123], *entravoit*,
bracquoit[124], *bricquoit*[125], *blocquoit*,
tracassoit, *ramassoit*, *clabossoit*[126],
afestoit[127], *affustoit*[128],
baffouoit[129], *enclouoit*, *amadouoit*,
goildronnoit, *mittonnoit*[130], *tastonnoit*,
bimbelotoit[131], *clabossoit*, *terrassoit*,
bistorioit[132], *vreloppoit*[133], *chaluppoit*[134],
charmoit[135], *armoit*, *gizarmoit*[136],

Ligne 93. E : *eslançoit* — A, E : *chamailloit* manque — l. 97. E : *afficboit*, *affustoit* — l. 98-101. A, E : *baffouit*... *chaluppoit* manque — l. 102. E : *guizarmoit*.

117. Trépigner. Archaïsme.

118. Faire résonner. Cf. ch. XXXVII : « le *timpoit* sur la paulme de sa main gauche. »

119. Terme de manège : faire perdre à un cheval ses bonnes allures. Cf. *R. E. R.*, IX, 288.

120. Se dit d'un cheval qui remue les jambes assez vite en marchant, mais qui n'avance pas. *R. E. R.*, IX, 228.

121. Frappait du pied, sens encore usuel dans certains patois (par exemple, le champenois). C'est un fréquentatif de *treper*, voir n. 117.

122. Cogner à coups répétés. Terme encore usuel en ce sens dans le Lyonnais. (P.)

123. Latinisme, pour *clouer*.

124. Braquait. Tourner le timon d'un chariot, terme courant au XVIe siècle. Cf. *R. E. R.*, IX, 288.

125. Variante phonétique du mot précédent, ayant probablement le même sens.

126. Forme primitive d'*esclabosser* (moderne *éclabousser*) signifiant secouer et salir en même temps. Cf. *R. E. R.*, IX, 293.

127. Disposer un canon sur le *faîte* ou sommet. Cf. *R. E. R.*, IX, 291.

128. Affûtait. Mettre sur l'affût.

129. Attacher avec une corde est le sens primitif de *bafouer*, qui se rencontre encore dans le patois angevin. Cf. *R. E. R.*, VII, 337-339.

130. Faire cuire à petit feu, d'où préparer doucement et caresser. Cf. *R. E. R.*, IX, 293.

131. Remuer, agiter des *bimbelots* ou jouets d'enfants.

132. Inciser comme avec un bistouri. Cf. l. IV, ch. XXXI : « le visage *bistorié* comme un bast de mulet. »

133. Varloppait. Forme encore usuelle en Berry. (S.)

134. Le sens propre de ce mot est : trier des noix. Voir Sainéan, t. II, p. 163.

135. Que vient faire ce mot dans cette kyrielle verbale, dont les éléments sont empruntés aux vocabulaires du charretier, du cavalier, du marin, de l'homme de guerre, etc. ? *Charmoit* a été appelé par *armoit*, qui le suit, la recherche de l'assonance jouant un grand rôle dans l'invention et le groupement de ces vocables. Cf. *R. E. R.*, X, 249, et Plattard, *L'œuvre de R.*, p. 317.

136. Verbe forgé par R. sur *gizarme*, ou *gui-*

enharnachoit, empennachoit, caparassonnoit, le devalloit de mont à val et præcipitoit par le Cranie, puys de val en mont le rapportoit, comme Sisyphus faict sa pierre : tant que peu s'en faillit qu'il ne le defonçast.

Ce voyant quelq'un de ses amis, luy demanda quelle cause le mouvoit à son corps, son esprit, son tonneau ainsi tormenter. Auquel respondit le philosophe qu'à aultre office n'estant pour la republicque employé, il en ceste façon son tonneau tempestoit pour, entre ce peuple tant fervent et occupé, n'estre veu seul cessateur et ocieux.

Je pareillement, quoy que soys hors d'effroy [137], *ne suis toutesfoys hors d'esmoy, de moy voyant n'estre faict aulcun pris digne d'œuvre, et consyderant par tout ce tresnoble royaulme de France, deça, dela les mons, un chascun aujourd'huy soy instantement exercer et travailler, part à la fortification de sa patrie et la defendre, part au repoulsement des ennemis et les offendre* [138] *: le tout en police tant belle, en ordonnance si mirificque et à profit tant evident pour l'advenir (car desormais sera France superbement bournée, seront François en repous asceurez), que peu de chose me retient que je n'entre en l'opinion du bon Heraclitus, affermant guerre estre de tous biens pere* [139]*: et croye que guerre soit en latin dicte belle non par antiphrase, ainsi comme ont cuydé certains repetasseurs de vieilles ferrailles latines, parce qu'en guerre gueres de beaulté ne voyoient* [140], *mais absolument et simplement, par raison*

Ligne 104. E : *puis* — l. 107. E : *quelqu'un* — E : *amys* — l. 109. E : *autre* — l. 110. E : *n'estre un* — l. 112. E : *toutesfois* — l. 113. E : *aucun* — E : *considerant* — l. 114. A, E : *de France* manque — E : *deça et dela* — l. 115. E : *instamment* — l. 119. A, E : *Françoys* — E : *asseurez* — l. 120. A, E : *disant* — E : *croy* — l. 122. A : *nos antiques repetasseurs*; E : *noz antiques r.* — l. 123. E : *guere.*

zarme, nom d'une arme d'hast, composée d'un tranchant long, recourbé et d'une pointe droite. Voir Sainéan, t. I, p. 72.

137. Depuis la paix de Crépy, 24 septembre 1544, la France respirait et pouvait travailler à se fortifier. Mais à quel « repoussement des ennemis » est-il fait allusion ici ? (P.)

138. Offenser. Néologisme, du latin *offendere*, même sens.

139. Voir Plutarque, *de Iside et Osiride*, ch. XLVIII, 370 D : « πόλεμος πάντων μὲν πατήρ ἐστι, πάντων δὲ βασιλεύς, » et Erasme, *Adages*, III, 5, 36 : *Bellum omnium pater.* (P.)

140. Le grammairien Priscien écrivait, *Partitiones* XII, *Vers. Princ. Aen., VIII* : « Bellum unde derivatur ? Ab eo quod est bonum bellum diminutivum est ; *per antiphrasim*, hoc est per contradictionem, pro malo bellum dicitur. » R. connaît vraisemblablement ce texte par Érasme, *Adages*, IV, 1, 1 : *Dulce bellum inexper-*

qu'en guerre apparoisse toute espece de bien et beau, soit decelée toute espece de mal et laidure. Qu'ainsi soit, le Roy saige et pacific Salomon n'a sceu mieulx nous repræsenter la perfection indicible de la sapience divine, que la comparant à l'ordonnance d'une armée en camp [141].

Par doncques n'estre adscript et en ranc mis des nostres en partie offensive, qui me ont estimé trop imbecille et impotent [142], *de l'autre, qui est defensive, n'estre employé auculnement, feust ce portant hotte, cachant crotte, ployant rotte* [143] *ou cassant motte, tout m'estoit indifferent, ay imputé à honte plus que mediocre estre veu spectateur ocieux de tant vaillans, disers et chevalereux personnaiges, qui en veue et spectacle de toute Europe jouent ceste insigne fable et tragicque comedie, ne me esvertuer de moy mesmes et non y consommer ce rien, mon tout, qui me restoit. Car peu de gloire me semble accroistre à ceulx qui seulement y emploictent leurs œilz, au demeurant y espargnent leurs forces, celent leurs escuz, cachent leur argent, se grattent la teste avecques un doigt* [144] *comme landorez* [145] *desgoustez, baislent aux mousches comme veaulx de disme, chauvent* [146] *des aureilles comme asnes de Arcadie* [147] *au*

Ligne 125. E : *sage* — E : *n'ha* — l. 126. A, E : *representer* — l. 127. E : *en camp, bien equipée et ordonnée* — l. 129. E : *m'ont* — E : *imbecile* — l. 130. E : *aucunement* — E : *fust ce* — A, E : *ployant rotte* manque — l. 133. E : *personnages* — l. 134. E : *m'esvertuer* — l. 136. E : *y* manque — A, E : *yeulx* — l. 138. E : *landores* — l. 139. E : *d'Arcadie.*

tis : « Neque non viderunt haec grammatici quorum alii bellum κατ' ἀντίφρασιν dictum volunt, quod nihil habeat neque bonum, neque bellum. » (P.)

141. Dans le *Cantique des Cantiques*, VI, 9 : « Terribilis ut castrorum acies ordinata. » Cf. *R. E. R.*, VIII, 301. (P.)

142. Ces deux termes ne doivent peut-être pas être entièrement pris au figuré. Il est fort possible que la santé de R. ait été compromise vers cette époque, et que son séjour aux îles d'Hyères ait eu pour motif le soin de se rétablir. Au l. IV, *prol.*, nous le verrons souhaiter la santé avec une telle ferveur qu'il n'est pas téméraire de conjecturer qu'il l'avait déjà perdue. (C.)

143. Branche flexible servant à lier un fagot (band of fagot, Cotgrave). Le patois poitevin *riorte* a le même sens. (C.)

144. Réminiscence de Juvénal, *Satire* IX, v. 133 :

Qui digito scalpunt uno caput.

Expression commentée ainsi par Érasme, *Adages*, I, 8, 34 : « *Unico digito scalpit caput.* Molles atque effœminati uno digito caput scalpere dicuntur. » Cf. *R.E.R.*, VI, 226. (P.)

145. Paresseux. Cf. l. I, ch. XXV, n. 32.

146. Dressent les oreilles. R. donne *chauver* et *chover*. Littré, *chauvir*.

147. Cette comparaison est empruntée aux *Adages* d'Érasme, I. 1, 35 : « Est autem asino naturale *subinde movere auriculas, velut significanti se jam intelligere*, cum nihil etiam audierit. » Érasme avait fait lui-même une application de cette locution dans l'*Éloge de la Folie*, VI. (P.)

chant des musiciens et par mines en silence signifient qu'ilz consentent à la prosopopée[148].

Prins ce choys et election, ay pensé ne faire exercice inutile et importun si je remuois mon tonneau Diogenic, qui seul m'est resté du naufrage faict par le passé on far[149] *de Mal'encontre. A ce triballement de tonneau que feray je en vostre advis? Par la vierge qui se rebrasse*[150], *je ne sçay encores. Attendez un peu que je hume quelque traict de ceste bouteille : c'est mon vray et seul Helicon*[151], *c'est ma fontaine Caballine, c'est mon unicque enthusiasme. Icy beuvant je delibere, je discours, je resoulz et concluds. Après l'epilogue je riz, j'escripz, je compose, je boy. Ennius*[152] *beuvant escrivoit, escrivant beuvoit. Æschylus (si à Plutarche*[153] *joy avez* in Symposiacis) *beuvoit composant, beuvant composoit. Homere jamais n'escrivit à jeun*[154]. *Caton jamais n'escrivit que après boyre*[155]. *Affin que ne me dictez ainsi vivre sans exemple des bien louez et mieulx prisez. Il est bon et frays assez, comme vous diriez sus le commencement du second degré*[156] : *Dieu, le bon Dieu Sabaoth (c'est-à-dire des armées) en soit eternellement loué. Si de mesmes vous autres beuvez un grand*

Ligne 142. E : *ce* manque — l. 144. E : *au far* — l. 147. E : *unique* — l. 148. E : *ry* — l. 149. E : *escry* — l. 151. A : *jun* — E : *n'escripvit* — l. 152. A, E : *qu'après* — E : *boire* — E : *dictes* — F : *biens* — l. 153. E : *fraiz* — E : *direz* — l. 155. A : *aultres.*

148. R. est le premier écrivain qui ait employé ce mot emprunté du grec. Il lui donne le sens de « desguisement, fiction de personne », dans la *Briefve declaration*. Cf. ci-dessous, ch. VII, et l. IV, *Epistre au Card. de Chastillon* enfin l. V, *prol.* (P.)

149. Le détroit de Messine s'appelait le *phare* : R. emploie le mot dans le sens de passe dangereuse. A quelle *malencontre* fait-il allusion ? on l'ignore. (P.)

150. On ne peut déterminer avec certitude si R. fait allusion ici à quelque image populaire. Peut-être s'agit-il de sainte Marie l'Égyptienne qui, avant sa conversion, se livrait à tout venant. (P.)

151. L'Hélicon est la montagne des Muses, Hippocrène, la fontaine qui jaillit sous le sabot du cheval de Pégase. Cf. l. II, ch. V, n. 9. (P.)

152. R. avait déjà invoqué l'exemple d'Ennius. Cf. l. I, *prol.*, n. 103.

153. Le trait est rapporté par Plutarque, au ch. VII des *Symposiaca*. Mais R. l'a sans doute emprunté à Érasme, *Adages*, IV, 3, 58 : « Quin, ut refert in *Symposiacis* Plutarchus, Æschylus tragœdias suas potando scripsit. » (P.)

154. Cf. l. I, *prol.*, n. 103 et G. Bouchet, *Serées*, I, 4.

155. Réminiscence d'Horace, *Odes* III, 21, II :

> Narratur et prisci Catonis
> Sæpe mero caluisse virtus.

156. Dans l'ancienne médecine, on divisait en quatre degrés certaine extension des qualités élémentaires. Le poivre était chaud à tel degré. Dans l'ancienne physique, ces mêmes qualités élémentaires étaient partagées en huit :

ou deux petitz coups en robbe[157], *je n'y trouve inconvenient aulcun, pourveu que du tout louez Dieu un tantinet.*

Puys doncques que telle est ou ma[158] *sort ou ma destinée (car à chascun n'est oultroyé entrer et habiter Corinthe)*[159] *ma deliberation est servir et es uns et es autres : tant s'en fault que je reste cessateur*[160] *et inutile. Envers les vastadours*[161], *pionniers et rempareurs, je feray ce que feirent Neptune et Apollo*[162] *en Troie soubs Laomedon, ce que feit Renaud de Montaulban*[163] *sus ses derniers jours : je serviray les massons*[164], *je mettray bouillir pour les massons, et, le past terminé, au son de ma musette mesureray la musarderie des musars. Ainsi fonda, bastit et edifia Amphion*[165] *sonnant de sa lyre la grande et celèbre cité de Thebes. Envers les guerroyans je voys de nouveau percer mon tonneau. Et de la traicte (laquelle par deux præcedens volumes (si par l'imposture des imprimeurs*[166] *n'eussent esté pervertiz et brouillez) vous feust assez*

Ligne 156. E : *aucun* — l. 158. E : *Puis* — E : *tel* — E : *mon sort* — l. 159. E : *octroyé* — l. 160. A : *aultres* — l. 161. E : *Appollo* — l. 162. E : *Troye* — E : *soubz* — E : *Renauld et Montaulban* — l. 163. E : *metray* — l. 165-166. A, E : *Ainsi... Thebes* manque — l. 166. A : *guerroians* — E : *vays* — l. 167. E : *precedens* — l. 168. E : *traducteurs.*

le feu était chaud au huitième degré et sec au quatrième. (Littré.)

157. Sous cape, à la dérobée. Cf. ch. XXXV : « Dea, si j'osasse jurer quelque petit coup *en robbe.* ».

158. R. donne ici au mot *sort* le genre qu'avait en latin *sors*, même sens. (P.)

159. Non cuivis homini contingit adire Corinthum, dit Horace, *Ép.* I, 17, 36. La forme habituelle du dicton était : non licet omnibus adire Corinthum. (P.)

160. Néologisme vraisemblablement traduit du latin de Guillaume Budé : « ne... *cessator* esse videar. » Voir Plattard, *L'œuvre de R.* p. 299. Sur l'accouplement des termes cessateur et *ocieux*, voir Sainéan, t. II, p. 77.

161. Pionniers (en provençal).

162. Apollon et Neptune durent, par ordre de Jupiter, construire les murailles de Troie pour le roi Laomédon. Cf. Homère, *Iliade*, ch. XXI, v. 442-457 et Ovide, *Meta.*, XI, v. 199 et suiv. (P.)

163. Renaud, sur ses vieux jours, pour faire pénitence, aidait les maçons qui construisaient la cathédrale de Cologne. Voir les *Quatre fils Aymon*, ch. XXIV. (P.)

164. Tâche par excellence rebutante et pénible. Cf. Villon, *Test.*, v. 252 :

> Pas ne ressemblent *les maçons,*
> *Que servir fault à si grand peine*;

et Marot,

Ballade, du temps qu'il estoit au Palais à Paris :

> Et mieux vauldroit tirer à la charrue
> Qu'avoir tel' peine, *ou servir un masson.* (P.)

165. Amphion, fils de Zeus et d'Antiope, avait reçu de Mercure une lyre, aux accents de laquelle les pierres vinrent d'elles-mêmes se ranger pour construire les murs de Thèbes. Cf. Horace, *Odes*, III, 11, 2 et *Art poétique*, v. 394. (P.)

166. Cette protestation de R. ne doit pas être prise à la lettre, et figure ici plutôt comme

congneue) leurs tirer du creu de nos passetemps epicenaires[167] *un guallant tiercin et consecutivement un joyeulx quart de sentences*[168] *Pantagruelicques; par moy licite vous sera les appeller Diogenicques. Et me auront, puys que compaignon ne peuz estre, pour Architriclin*[169] *loyal, refraischissant à mon petit povoir leur retour des alarmes, et laudateur, je diz infatiguable, de leurs prouesses et glorieulx faicts d'armes. Je n'y fauldray par Lapathium*[170] *acutum de Dieu, si Mars ne failloit à Quaresme*[171]*; mais il s'en donnera bien guarde, le paillard.*

Me souvient toutesfoys avoir leu que Ptolemé, filz de Lagus[172]*, quelque jour, entre autres despouilles et butins de ses conquestes, præsentant aux Ægyptiens*

Ligne 169. E : *creuz* — E : *noz* — E : *gallant* — l. 170. E : *joieux* — l. 171. E : *vous sera licite* — E : *m'auront* — E : *puis* — l. 172. E : *puis* — E : *refraichissant* — l. 173. E : *pouvoir* — E : *dy* — A, E : *infatigable* — l. 174. A, E : *faictz* — l. 176. A, E : *garde* — l. 177. E : *Ptolemée* — l. 178. E : *presentant*.

une excuse des hardiesses de langage qui lui avaient valu la censure du Parlement, pour le livre II tout au moins. Le privilège de François I, de 1545, qui reproduit évidemment les termes d'une supplique de R., s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Iceluy suppliant ayant par cy devant baillé à imprimer plusieurs livres... les imprimeurs *auroient iceulx livres corrompuz et pervertiz en plusieurs endroictz.* » (C.)

167. D'après-dîner. Mot forgé vraisemblablement par R. avec la préposition grecque ἐπί, après, et le mot latin *coena*, repas. (P.)

168. R. joue sur le titre d'un livre de théologie du XIIe siècle, le *Quart* [*livre*] *des sentences* de Pierre Lombard (cf. l. II, ch. XVII, n. 60), qu'on lisait encore dans les Facultés de théologie au XVIe siècle. Cf. *R.E.R.*, IX, 235. (P.)

169. Ordonnateur du festin aux noces de Cana. Cf. *Jean*, II, 9. Au moyen âge on a pris ce personnage pour l'hôte qui donnait le festin. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. II, p. 111 :

Ce fut qu'il mua l'eaue en vin
Aux nopces de *Architriclin*.

Le terme reparaît au ch. XX, et dans la *Pant. Prognost. prol.* Cf. *R.E.R.*, IX. (P.)

170. Serment fondé sur un jeu de mots : *lapathium* se prononçant *lapation*, comme *la passion* du Christ. — *Lapathium acutum*, c'est l'*oxylapathum* des Anciens. Voir Pline, XX, 85 et Dioscoride, l. II, 108. Ce serait d'après Fée, notre *Rumex acutus* L. D'après Legré, interprétant les scolies de Hugues de Solier sur Aëtius, le *Rumex oxylapathum* (*tertium genus*) d'Aëtius serait le *Rumex crispus* L., le *quartum genus* étant notre *R. acetosa* L. (D.)

171. Si mars venait à faire défaut au carême. Locution proverbiale encore usitée sous la forme : « arriver comme mars en carême », pour désigner une chose immanquable, le mois de mars faisant nécessairement partie du temps de carême. (C.)

172. Cette anecdote est racontée par Lucien *In Promethea dicentem*, ch. IV. Mais R. l'a sans doute empruntée aux *Antiquæ lectiones* de Cælius Rhodiginus qui l'avait traduite en latin pour expliquer le sens de l'adage *Camelus Bactriana*. Voir Plattard, *L'œuvre de R.*, p. 296.

en plain theatre un chameau Batrian[173] *tout noir et un esclave biguarré, tellement que de son corps l'une part estoit noire, l'autre blanche*[174], *non en compartiment de latitude par le diaphragme, comme feut celle femme sacrée à Venus Indicque laquelle feut recongnue du philosophe Tyanien*[175] *entre le fleuve Hydaspes et le mont Caucase, mais en dimension perpendiculaire, choses non encores veues en Ægypte, esperoit par offre de ces nouveaultez l'amour du peuple envers soy augmenter. Qu'en advient-il ? A la production du chameau tous feurent effroyez et indignez ; à la veue de l'home biguarré aulcuns se mocquerent, autres le abhominerent comme monstre infame, créé par erreur de nature. Somme, l'esperance qu'il avoit de complaire à ses Ægyptiens, et par ce moyen extendre l'affection qu'ilz luy pourtoient naturellement, luy decoulla des mains. Et entendit plus à plaisir et delices leurs estre choses belles, eleguantes et perfaictes, que ridicules et monstrueuses. Depuys eut tant l'esclave que le chameau en mespris : si que bien toust après, par negligence et faulte de commun traictement, feirent de Vie à Mort eschange.*

Cestuy exemple me faict entre espoir et craincte varier, doubtant que pour contentement propensé je rencontre ce que je abhorre, mon thesaur soit charbons[176], *pour Venus*[177] *advieigne Barbet*[178] *le chien, en lieu de les servir je*

Ligne 179. E : *plein* — A, E : *Bactrian* — A, E : *bigarré* — l. 181. E : *fut* — l. 182. E : *fut* — E : *Tyanean* — l. 183. E : *Caucas* — l. 186. A, E : *bigarré* — l. 187. E : *aucuns* — E : *l'abhominerent.* — l. 189. E : *moien* — l. 191. A, E : *elegantes* — E : *parfaictes* — l. 192. E : *Depuis* — A, E : *tost* — l. 195. E : *dobtant* — l. 196. E : *pourpensé* — E : *thresor* — l. 197. E : *advienne.*

173. *Camelus bactrianus* L., chameau à deux bosses, de l'Asie centrale et orientale, espèce déjà distinguée par Aristote, *Hist. an.*, l. II, ch. I, et par Pline, l. VIII, ch. XXVI. (D.)

174. L'albinisme partiel n'est point inconnu chez les nègres. Voir R. Blanchard, *Sur un cas inédit de Négresse pie au XVIIIe siècle*, Zoologische Annalen, 1904, I, p. 41-46. — *Encore sur les nègres pies. Un cas inédit du début du XIXe siècle.* Bull. de la Soc. franç. d'hist. de la médecine, t. V, 1906, p. 210-219. — *Un nouveau nègre pie, ibid.*, t. IX, 1910, p. 212-217. (D.)

175. Philostrate raconte, dans sa *Vie d'Apollonius de Tyane*, 3, 3, que ce philosophe rencontra dans les Indes une femme dont la tête et le buste étaient blancs et le reste du corps noir. R. introduit dans sa traduction du texte grec des termes empruntés à la langue médicale, qui lui était familière. (P.)

176. Cf. Érasme, *Ad.* I, 9, 30 : *Thesaurus carbones erunt.* In eos competit... qui magnificis rebus expectatis meras nugas reperiunt. *R.E.R.*, VI, 227.

177. Terme du jeu des osselets. Les osselets ou *tales* avaient quatre faces sur lesquelles ils pouvaient aisément s'arrêter (les deux extrémités étant trop arrondies pour cela). Elles étaient numérotées 1, 3, 4, 6. Le plus mauvais coup était les quatre as, appelés *damnosi canes.*

les fasche, en lieu de les esbaudir je les offense, en lieu de leurs complaire je desplaise, et soit mon adventure telle que du coq de Euclion[179], *tant celebré par Plaute en sa* Marmite *et par Ausone en son* Gryphon[180] *et ailleurs : lequel, pour en grattant avoir descouvert le thesaur, eut la couppe guorgée*[181]. *Advenent le cas, ne seroit-ce pour chevreter*[182] *? Autresfoys est il advenu : advenir encores pourroit. Non fera, Hercules! Je recongnois en eulx tous une forme specificque et proprieté individuale*[183], *laquelle nos majeurs nommoient Pantagruelisme*[184], *moienant laquelle jamais en maulvaise partie ne prendront choses quelconques ilz congnoistront sourdre de bon, franc et loyal couraige. Je les ay ordinairement veuz bon vouloir en payement prendre et en icelluy acquiescer, quand debilité de puissance y a esté associée.*

De ce poinct expedié, à mon tonneau je retourne. Sus à ce vin, compaings. Enfans, beuvez à pleins guodetz. Si bon ne vous semble, laissez le. Je ne suys de ces importuns lifrelofres[185], *qui par force, par oultraige et vio-*

Ligne 198. A : *offence* — l. 199. E : *deplaise* — l. 201. E : *thresor* — E : *coppe gorgée* — l. 202. A, E : *Advenant* — l. 203. E : *recongnoys* — l. 204. A, E : *individuable* — l. 205. E : *moiennant* — E : *mauvaise* — l. 207. E : *courage* — l. 208. E : *ha* — l. 210. A, E : *godetz* — l. 211. E : *suis* — E : *oultrage.*

Le coup le plus favorable, *Venus*, nécessitait quatre points différents, un as, un 3, un 4, et un 6. On l'appelait aussi *basilicus*, parce qu'il fallait l'amener pour être roi du festin. Cf. Horace, *Odes* II, VII :

Quem Venus arbitrum
Dicet bibendi.

Cf. l. I, ch. XXIV, n. 8. (C.).

178. Nom d'une sorte de chien à poil long et frisé. Cf. Paré, *Anim.*, I (Littré) : « la docilité du barbet. »

179. L'aventure du coq d'Euclion, qui eut la tête tranchée, pour avoir gratté la terre à l'endroit où l'avare avait enfoui son trésor, est racontée dans l'*Aulularia*, acte III, sc. IV. (P.)

180. *Gryphon* traduit le titre du poème *Gryphus*, qu'Ausone prétend avoir découvert dans la poussière d'une bibliothèque, comme le coq d'Euclion découvrit son trésor : *velut gallinaceus Euclionis*. On voit comment dans l'esprit de R. le souvenir du coq d'Euclion amène celui du *gryphus*. (P.)

181. La gorge coupée. Cf. l. II, ch. XXX, n. I.

182. Se dépiter, prendre la chèvre. Conservé dans quelques patois sous la forme *chevrer*. (Littré).

183. La logique scolastique définit un être en lui assignant une espèce (forme *spécifique*) et ensuite en le distinguant des autres individus de la même espèce, soit par sa forme (doctrine thomiste) soit par une détermination *individuelle* positive (doctrine scotiste). R. suit ici la tradition franciscaine et scotiste. Cf. Gilson, *Notes médiévales au Tiers livre*. (P.)

184. R. qui avait défini, l. I, ch. I, l. 58, le *pantagruelisant* celui qui « boit à gré » en lisant *Pantagruel*, donne ici une acception morale au mot *pantagruelisme*. Dans le *prologue* du l. IV, il l'entendra dans un sens philosophique : « certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites.» (P.)

185. Buveur infatigable, à la manière des Allemands. Cf. l. II, ch. II, n. 25.

lence, contraignent les lans[186] *et compaignons trinquer, voire caros et alluz*[187], *qui pis est. Tout Beuveur de bien, tout Goutteux de bien, alterez, venens à ce mien tonneau, s'ilz ne voulent, ne beuvent; s'ilz voulent et le vin plaist au guoust de la seigneurie de leurs seigneuries, beuvent franchement, librement, hardiment, sans rien payer, et ne l'espargnent. Tel est mon decret. Et paour ne ayez que le vin faille, comme feist es nopces de Cana en Galilée*[188]. *Autant que vous en tireray par la dille*[189], *autant en entonneray par le bondon*[190]. *Ainsi demeurera le tonneau inexpuisible. Il a source vive et vene perpetuelle. Tel estoit le brevaige contenu dedans la couppe de Tantalus representé par figure entre les saiges Brachmanes*[191]*; telle estoit en Iberie la montaigne de sel tant celebrée par Caton*[192]; *tel estoit le rameau d'or sacré à la deesse soubsterraine tant celebré par Virgile*[193]. *C'est un vray Cornucopie*[194] *de joyeuseté et raillerie. Si quelque foys vous semble estre expuysé jusques à la lie, non pourtant sera il à sec. Bon espoir y gist au fond, comme en la bouteille de Pandora*[195] *: non desespoir, comme on bussart*[196] *des Danaïdes.*

Notez bien ce que j'ay dict, et quelle maniere de gens je invite. Car (affin

---

Ligne 212. A : *constraignent* — E : *voyre carous* — l. 213. A, E : *venans* — l. 214. E : *veulent* — E : *boivent* — E : *veulent* — l. 215. A, E : *goust* — E : *boivent* — l. 216. — E : *paier* — l. 217. E : *n'aiez* — E : *feit* — l. 219. E : *ha force vive* — E : *veine* — l. 220. A : *repræsenté* — l. 221. E : *sages* — l. 223. A, E : *celebrée* — E : *Vergile* — l. 224. E : *fois* — E : *expuisé* — l. 225. E : *pourtant ne sera sec* — l. 226. E : *au* — l. 227. E : *afin.*

186. Compagnons. Cf. l. I, ch. v. n. 95.

187. Termes empruntés au langage des lansquenets suisses, et qui signifient vider son verre jusqu'au fond, boire jusqu'à extinction de force. Cf. *R.E.R.*, l. IV, p. 287, t. VII, p. 83.

188. Réminiscence de l'évangile de saint Jean, II, 3.

189. Fausset. Cf. l. I, ch. xi, n. 72.

190. Petite bonde.

191. Réminiscence de Philostrate, *Vie d'Apollonius*, III, 25 et 32. (P.)

192. C'est par Aulu-Gelle que R. connaît ce trait rapporté par Caton : « Sunt in his regionibus,.. mons ex sale mero magnus : *quantum demas, tantum adcrescit.* » *Nuits Attiques*, II, 22. (P.)

193. Cf. Virgile, *Enéide*, VI, 143 :

Primo avulso, non deficit alter
Aureus, et similis, frondescit virga metallo.

194. Corne d'abondance, latinisme : *cornucopia*, même sens.

195. Et plus bas, ch. III. « Vous penserez proprement que là eust Pandora versé sa bouteille. » Les poètes prêtent à Pandore une boite, πυξίς. Hésiode, *Travaux et Jours*, v. 94 emploie cependant le mot πίθος tonneau, amphore, en parlant de la fable de Pandore. (C.)

196. Tonneau d'une capacité d'environ 268 litres. Cf. l. I, ch. IV, n. 32. R. traduit vulgairement le mot latin *dolium*, qui est employé ordinairement pour désigner le tonneau des Danaïdes. Voir Horace, *Odes*, III, 11, 23. (P.)

que personne n'y soit trompé) à l'exemple de Lucillius[197], *lequel protestoit n'escrire que à ses Tarentins et Consentinois, je ne l'ay persé que pour vous Gens de bien, Beuveurs de la prime cuvée, et Goutteux de franc alleu*[198]. *Les geants doriphages*[199] *avalleurs de frimars*[200] *ont au cul passions*[201] *assez et assez sacs au croc*[202] *pour venaison : y vacquent s'ilz voulent, ce n'est icy leur gibbier.*

Des cerveaulx à bourlet[203] *grabeleurs*[204] *de corrections ne me parlez, je vous supplie on nom et reverence des quatre fesses qui vous engendrerent, et de la vivificque cheville qui pour lors les coupploit. Des caphars*[205] *encores moins, quoy que tous soient beuveurs oultrez, tous verollez croustelevez*[206],

Ligne 228. E : *Lucilius* — l. 229. E : *qu'à* — l. 230. A, E : *Gens de bien* manque — l. 231. E : *geans Dorophages avelleurs* — l. 232. E : *veulent* — l. 234. E : *cerveaux* — l. 235. A, E : *supply* — E : *au nom* — l. 237. E : *beuveurs* manque.

197. D'après Cicéron, *De Finibus*, 7, I, qui nous rapporte que le poète satirique Lucilius, craignant le jugement des gens de goût raffiné comme Scipion, prétendait n'écrire que pour les Tarentins, les Calabrais de Cosenza et les Siciliens : « quorum ille judicium reformidans, *Tarentinis ait se et Consentinis* et Siculis scribere. » (P.)

198. Par analogie avec goutteux « fieffez » ch. I. Malades qui tiennent la goutte en bien héréditaire et exempt de tout droit. (C.)

199. Qui vivent de présents. Hésiode emploie dans ce sens le mot δωροφάγος. R. applique cette épithète aux juges, qui recevaient alors des *épices*. (P.)

200. Avaleurs de brouillards. Cette expression existait avant R. Voir André de la Vigne, *Complainte de la Bazoche* :

Rustres, galiers, *avaleurs de frimars*.

Elle désignait les juges, qui se rendaient à leurs audiences de bon matin. (P.)

201. Jeu de mots populaire au XVIe s. : cf. *Anc. poés. fr.*, t. XII, p. 182, *Prenostication de Songe creux* (vers 1527) :

Maintes femmes sont soubz les cieulx
Lesquelles auront si diverse
Au cul passion qu'en maintz lieulx
Trebucheront à la renverse,

ou encore *Anc. poés. fr.*, t. I, p. 167, *La vraye medecine* :

Si vos filles mal adverties
N'ont aucune occupation,
Frottez leur [bien] le cul d'orties :
Elles auront *au cul passion*. (C.)

202. Il s'agit des sacs contenant les pièces de procédure. On les suspendait à des crochets, lorsque l'examen de la cause était différé. Cf. A. du Saix, *Esperon de discipline* :

Ayez argent, il vous sera vendu,
Sinon, *au croc le procès est pendu*. (P.)

203. Docteurs, à cause du bourrelet qui garnissait leur bonnet. (C.)

204. Éplucheurs minutieux. Cf, l. I, ch. XX, n. 39.

205. Faux dévots. Cf. l. I, n. 23.

206. R. compare les syphilides crustacées au pain dont la croûte s'est soulevée et séparée de la mie au cours de la cuisson. (D.)

guarniz de alteration inextinguible et manducation insatiable. Pourquoy? Pource qu'ilz ne sont de bien, ains de mal, et de ce mal duquel journellement à Dieu requerons estre delivrez, quoy qu'ilz contrefacent quelques foys des gueux[207]. *Oncques vieil cinge ne feit belle moue*[208]. *Arriere, mastins! Hors de la quarriere, hors de mon soleil, cahuaille*[209] *au Diable! Venez vous icy culletans articuler*[210] *mon vin et compisser mon tonneau? Voyez cy le baston que Diogenes*[211] *par testament ordonna estre près luy posé après sa mort pour chasser et esrener*[212] *ces larves*[213] *bustuaires*[214] *et mastins cerbericques*[215]. *Pourtant arriere, cagotz! Aux ouailles*[216], *mastins! Hors d'icy, caphards, de par le Diable hay! Estez vous encores là? Je renonce ma part de Papimanie*[217], *si je vous happe. G22. g222. g222222*[218]. *Davant davant! Iront ilz? Jamais ne puissiez vous fianter que à sanglades d'estrivieres*[219], *jamais pisser que à l'estrapade*[220], *jamais eschauffer que à coups de baston*[221]*!*

Ligne 238. E : *garnis d'alteration* — l. 241. E : *singe* — l. 245. E : *et* manque — E : *errener* — l. 248. E : *Devant, devant* — l. 249. E : *qu'à* — l. 249-250. A, E : *jamais... estrapade* manque — l. 250. A, E : *jamais ne puissiez vous eschauffer qu'à*.

207. Mendiants. Allusion aux ordres mendiants. Cf. l. I, ch. LIV, n. 12 : « *gueux* mitouflez. »

208. Cf. Villon. *Test.* v. 439.

Tousjours *viel cinge* est desplaisant.

209. Moinaille, dérivé de *cahuet* capuchon.

210. Rédiger une accusation en articles. Cf. l. II, ch. XXXIV, l. 43. (P.)

211. C'est vraisemblablement aux *Apophtegmes* de Plutarque, traduits en latin par Érasme, que R. emprunte ce détail. Voir *Apoph. Diogène,* 107. Il est rapporté également par Cicéron, *Tusculanes*, I, 43, 104. (P.)

212. Rompre les reins, éreinter. Cf. l. I, ch. XXVII, n. 70.

213. Ailleurs, ch. X, R. compare les moines à des farfadets.

214. Funéraires. Néologisme, du latin *bustum*, bûcher.

215. De l'enfer, semblables à Cerbère.

216. Aux moutons! cri des bergers, pour lancer leurs chiens à la garde du troupeau.

217. A la locution usuelle : ma part de paradis, R. substitue ici *Papimanie*, pays de cocagne pour les dévots Papimanes. Le *Quart livre* décrira longuement ce pays, ch. XLVIII-LIV. (P.)

218. Autre cri des bergers pour exciter leurs chiens à courir.

219. En stimulant la contraction des muscles abdomino-pelviens, la flagellation peut favoriser la défécation. « Campanella, note Brémond, dit avoir connu un prince incommodé d'une constipation si grande... que le seul moyen qu'il eût de se procurer une selle était de se faire fouetter. » (D.)

220. Sur le supplice de l'*estrapade*, voir l. II, ch. XII, n. 95. Peut-être le mot est-il pris ici dans son sens étymologique : *strappata*, en italien, trait de corde.

221. Allusion aux effets de la flagellation sur l'ardeur amoureuse. J. H. Meibomius a, sur ce sujet, publié un ouvrage : *Epistola de flagrorum usu in re venerea et lumborum renumque officio* (Leyde, 1629, in-12 et nombreuses éd. postérieures.) (D.)

Comment Pantagruel transporta une colonie de Utopiens en Dipsodie.

Chapitre I.

Pantagruel [1], avoir [2] entierement conquesté le pays de Dipsodie, en icelluy transporta une colonie de Utopiens en nombre de 9876543210 hommes [3], sans les femmes et petitz enfans [4], artizans de tous mestiers, et professeurs de toutes sciences liberales, pour ledict pays refraichir, peupler et orner, mal autrement habité et desert en grande partie. Et les transporta non tant pour l'excessive multitude d'hommes et femmes, qui estoient en Utopie multipliez comme locustes [5] (vous entendez assez, ja besoing n'est d'adventaige vous l'exposer, que les Utopiens avoient les genitoires tant feconds et les Utopienes portoient

---

Ligne 4. E : *avoit* — E : *pais* — l. 5. E : *iceluy* — l. 6. E : *petis* — E : *artisans* — l. 7. E : *refraischir* — l. 11. E : *d'aventage* — l. 12. E : *Utopiennes*

1. R. reprend son récit de la campagne de Pantagruel contre les Dipsodes, au point où il l'avait interrompu, l. II, chap. xxxi (t. IV, p. 325) pour raconter « comment Panurge traicta son prisonnier le roy Anarche. » Mais on remarquera que, dès ce premier chapitre, la dissertation ou l'exposé des idées va l'emporter sur le récit dans des proportions que nous n'avions pas encore rencontrées chez R. (P.)

2. Après avoir. Cette construction elliptique, qui se rencontre ici pour la première fois dans le texte de R., est rare chez les autres écrivains. La *sotie des Béguins* (1524) en fournit un exemple :

Doncques Bon Temps, nostre pere et ami,
Retournez cy, *avoir vu* les présentes.

Recueil Picot, l. II, p. 287. (P.)

3. Au ch. xxxi du l. II, la colonie n'était que de 1856011.

4. Imitation burlesque d'une locution biblique. Cf. l. I, ch. xvii, n. 13. On trouve le même trait plaisant dans Coccaie, l. XXII, p. 314.

5. Criquets, ou *acridiens*, variété de sauterelles redoutées en Orient pour leurs ravages (surtout le criquet pèlerin, *Schistocerca peregrina* Oliv.) (D.)

matrices tant amples, gloutes[6], tenaces, et cellulées[7] par bonne architecture, que, au bout de chascun neufvieme moys, sept enfans pour le moins, que masles que femelles, naissoient par chascun mariage, à l'imitation du peuple Judaïc en Ægypte, si de Lyra[8] ne delyre) non tant aussi pour la fertilité du sol, salubrité du ciel et commodité du pays de Dipsodie, que pour icelluy contenir en office et obeissance par nouveau transport de ses antiques et feaulx subjectz, lesquelz de toute memoire autre seigneur n'avoient congneu, recongneu, advoué ne servy, que luy, et les quelz des lors que nasquirent et entrerent on monde, avec le laict de leurs meres nourrices avoient pareillement sugcé la doulceur et debonnaireté de son regne, et en icelle estoient tousdis[9] conflictz et nourriz : qui estoit espoir certain que plus tost defauldroient de vie corporelle que de ceste premiere et unicque subjection naturellement deue à leur prince, quelque lieu que feussent espars et transportez; et non seulement telz seroient eulx et les enfans successivement naissans de leur sang, mais aussi en ceste feaulté et obeissance entretiendroient les nations de nouveau adjoinctes à son empire. Ce que veritablement advint, et ne feut aulcunement

Ligne 13. E: *glouttes* — l. 14. A, E: *neufviesme* — l. 15. E: *nayssoient* — l. 16. E : *lyra* — l. 17. E : *de sol* — l. 20. A : *aultre* — E : *cogneu, recogneu* — l. 21. E : *entrerent au* — l. 23. E : *succé* — l. 24. E : *tandis* — l. 26. E : *fussent* — l. 28. E : *n'ayssans* — A : *mays* — l. 29. E : *entretiendroyent* — l. 30. E : *fut aucunement*

6. Gloutonnes. Cf. ci-dessous, ch. XXVII.

7. Ce mot de *cellulées* perpétue une vieille erreur anatomique déjà ébauchée dans Galien (*De usu partium*, XIV, 4), qui divisait la matrice en deux cavités. Pour Hali-Abbas, elle comportait trois loges. Chauliac parle de « sept réceptacles » (éd. Nicaise, p. 67). Bonaceolus et Ennéas en compteront dix ! Béranger de Carpi protesta contre ces fantaisies et, après lui, Ambroise Paré : « Ne faut chercher, dit ce dernier (l. III, ch. 34) autres *cellules* et cachots en l'amarry, que les anciens ont imaginé estre infinis, que ceste partie dextre et senestre. » (D.)

8. Nicolas de Lyra, franciscain italien, auteur d'un commentaire de la Bible. Cf. l. II, ch. IV, n. 23. Dans son commentaire sur l'*Exode*, I, 7, il dit, en effet : « Dicunt Hebrei quod mulieres hebreæ, in quolibet partu, pariebant plures pueros et aliquando usque ad quatuor, aliquando usque ad sex. » Le nom de Lyra avait déjà prêté à un jeu de mots latin :

Si Lyra non lyrasset,
Luther non delirasset.

Cf. *R. E. R.*, VIII, 301. (P.)

9. Toujours. Archaïsme, qu'on rencontre dans Gréban et dans Jean Le Maire. Il s'est conservé en picard. Voir Sainéan, t. II, p. 104.

frustré en sa deliberation. Car si les Utopiens, avant cestuy transport, avoient esté feaulx et bien recongnoissans, les Dipsodes, avoir peu de jours avecques eulx conversé, l'estoient encores d'adventaige, par ne sçay quelle ferveur naturelle en tous humains au commencement de toutes œuvres qui leur vienent à gré. Seulement se plaignoient, obtestans tous les cieulx et intelligences motrices [10], de ce que plus toust n'estoit à leur notice venue la renommée du bon Pantagruel.

Noterez doncques icy, Beuveurs, que la maniere d'entretenir et retenir pays nouvellement conquestez n'est (comme a esté l'opinion erronée de certains espritz tyrannicques à leur dam et deshonneur) [11] les peuples pillant, forçant, angariant [12], ruinant, mal vexant et regissant avecques verges de fer : brief, les peuples mangeant et devorant, en la façon que Homere appelle le roy inique Demovore [13], c'est à dire mangeur de peuple. Je ne vous allegueray à ce propous les histoires antiques, seulement vous revocqueray en recordation de ce qu'en ont veu vos peres, et vous mesmes, si trop jeunes n'estez. Comme enfant nouvellement né les fault alaicter, berser, esjouir. Comme arbre nouvellement plantée les fault appuyer, asceurer, defendre de toutes vimeres [14], injures et calamitez. Comme personne saulvé de longue et forte maladie et venent à convalescence les fault choyer, espargner, restaurer. De sorte qu'ilz conçoipvent en soy ceste opinion, n'estre on monde roy ne prince, que moins voulsissent ennemy, plus optassent amy. Ainsi Osiris, le grand roy des Ægyptiens [15], toute la

---

Ligne 32. E : *avoyent* — l. 33. E : *avec* — E : *d'aventage* — l. 35. A, E : *viennent.* — l. 37. A, E : *tost* — l. 38. E : *donc* — l. 39. E : *comme ha esté* — l. 40. E : *esperitz* — l. 41. A : *forczant* — l. 42. E : *avec* — l. 43. A : *faczon* — A : δημοβόρον ; E : *Demoborom* — l. 44. E : *propos* — l. 45. E : *revoqueray* — l. 46. E : *n'estes* — E : *enfans* — l. 47. E : *nez* — E : *allaiçter* — l. 48. A : *appuyr* — A, E : *asseurer* — l. 49. E : *saulvée* — l. 50. A, E : *venant* — l. 51. E : *conçoivent* — l. 52. E : *au monde*

10. Dans l'astronomie d'Aristote, chaque sphère est mue par un moteur propre. A ces moteurs la Scolastique avait donné le nom d'*intelligences*. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 74. (P.)

11. R. vise vraisemblablement Machiavel, dont le livre fut publié en 1532, lu et discuté en France après le mariage de Henri II et de Catherine de Médicis (1533). (P.)

12. Écraser par des corvées. Voir Sainéan, t. II, p. 72.

13. Le mot se trouve dans les reproches d'Achille à Agamemnon, *Iliade*, I, 231 : δημοβόρος βασιλεὺς, ἐπὶ οὐτιδανοῖσιν ἀνάσσεις. (P.)

14. Orages. Terme poitevin.

15. Ce développement sur Osiris est emprunté à Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. 12,

terre conquesta, non tant à force d'armes, que par soulaigement des angaries, enseignemens de bien et salubrement vivre, loix commodes, gratieuseté et biensfaicts. Pourtant du monde feut il surnommé le grand roy Evergetes (c'est à dire bienfaicteur) par le commendement de Juppiter faict à une Pamyle.

Defaict Hesiode en sa *Hierarchie* [16] colloque les bons dæmons (appellez les si voulez anges ou genies) comme moyens et mediateurs des dieux et hommes, superieurs des hommes, inferieurs des dieux. Et pource que par leurs mains nous advienent les richesses et biens du ciel et sont continuellement envers nous bienfaisans, tousjours du mal nous præservent, les dict estre en office de roys : comme bien tousjours faire, jamais mal, estant acte unicquement royal [17]. Ainsi feut empereur de l'univers Alexandre Macedon. Ainsi feut par Hercules [18] tout le continent possedé, les humains soullageant des monstres, oppressions, exactions et tyrannies, en bon traictement les gouvernant, en æquité et justice les maintenant, en benigne police et loix convenentes à l'assiete des contrées les instituent, suppliant à ce que deffailloit, ce que abondoit avalluant [19] et pardonnant tout le passé, avecques oubliance sempiternelle de toutes offenses præce-

---

Ligne 54. E : *soûlagement* — l. 55. E : *angariez*, *enseignement* — l. 56. A : *bienfaictz* — E : *fut* — l. 57. E : *bienfacteur* — E : *commandement* — l. 58. A, E : *Jupiter* — l. 59. A : *collocque* — E : *demons* — l. 60. A, E : *ou genies* manque — l. 62. A, E : *adviennent* — l. 64. E : *preservans* — l. 66. E : *fut* — l. 67. A : *soullaigeant* ; E : *soulageant* — l. 69. A, E : *equité* — l. 70. A, E : *convenantes* — A, E : *instituant* — l. 71. E : *r'avallant* — l. 72. E : *avec* — A, E : *toutes les offenses* — E : *precedentes*

355. Pamyle était une femme de Thèbes, qui entendit un jour une voix sortant du temple de Jupiter et lui ordonnant d'annoncer la naissance d'un grand roi bienfaiteur, Osiris. (P.)

16. Référence inexacte : c'est dans les *Œuvres et jours*, v. 122, que se trouve cette qualification des *bons démons*. R. l'a d'ailleurs vraisemblablement empruntée au même traité de Plutarque, ch. 26. (P.)

17. Cette sentence d'Hésiode (*Œuvres et jours*, 128) est rapportée dans un traité de Plutarque bien connu de R., le *De defectu oraculorum*. (P.)

18. Ce rapprochement entre Alexandre et Hercule est emprunté à Plutarque, *De Alexandri fortuna*. (P.)

19, Evaluer, ramener à sa valeur réelle. Cf. ch. L : « Ceulx qui a profict plus evident la voulent *avalluer*. » Archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 106.

dentes [20], comme estoit la Amnestie [21] des Atheniens, lors que feurent par la prouesse et industrie de Thrasybulus les tyrans exterminez, depuys en Rome exposée par Cicéron [22] et renouvellée soubs l'empereur Aurelian [23].

Ce sont les philtres [24], iynges [25] et attraictz d'amour, moienans lesquelz pacificquement on retient ce que peniblement on avoit conquesté. Et plus en heur ne peut le conquerant regner, soit roy, soit prince ou philosophe, que faisant Justice à Vertus succeder. Sa vertu est apparüe en la victoire et conqueste, sa justice apparoistra en ce que par la volunté et bonne affection du peuple donnera loix, publiera edictz, establira religions, fera droict à un chascun [26], comme de Octavian Auguste dict le noble poëte Maro :

Il, qui estoit victeur, par le vouloir
Des gens vaincuz faisoit ses loix valoir [27].

C'est pourquoy Homere, en son *Iliade* [28], les bons princes et grands

---

Ligne 73. E : *l'Amnestie* — l. 74. E : *furent* — l. 75. E : *depuis* — A : *Romme* — l. 77. E : *linges* — E : *moyennant* — l. 79. E : *peult* — l. 80. E : *vertu* — l. 86. E : *les loix*

20. La source probable de R. est ici encore Érasme, *Adages*, II, 1, 94 : *Ne malorum memineris*, qui rapporte à la fois la clémence de Thrasybule et la mention qu'en fit Cicéron dans un de ses discours. (P.)

21. Néologisme. Le mot ne passa dans la langue qu'au XVIIe s. et avec la forme *amnistie*. Voir Sainéan, t. II, p. 40. A la fin du XVIe s., Guillaume du Vair, citant la loi de Thrasybule l'appelle la *loy d'oubliance*, *l'oubliance perpétuelle*. *Remontrance aux habitants de Marseille*, éd. Radouant, p. 194. (P.)

22. Au début de la première *Philippique*, I, 1.

23. Voir Vopiscus, *Vita Aurelii*, 39 : « *Amnestia* etiam sub eo delictorum publicorum decreta est *de exemplo Atheniensium, cujus rei etiam Tullius in Philippicis meminit.* » (P.)

24. Charme. Néologisme, du grec φίλτρον, même sens.

25. Sortilèges. Néologisme, du grec ἴυγξ, qui désigne soit la bergeronnette, soit le torcol, oiseau qui jouait un rôle dans les incantations magiques. Cf. Théocrite, *Idylle* II, v. 17. (D.)

26. Cette phrase semble traduite du commentaire que donne Servius du vers des *Géorgiques* (IV, 559) : « Unum virtutis est, aliud est justitiæ : nam *vincere* virtutis *est, volentibus imperare justitiæ.* » *R. E. R.* IV, 352.

27. Virgile, *Géorgiques*, IV, v. 559 et suiv.

Caesar dum magnus ad altum
Fulminat Euphraten bello, victorque *volentes*
Per populos dat jura. (P.)

28. Voir *Iliade*, ch. 1, vers 375 et III,

roys appelle κοσμήτορας λαῶν, c'est à dire ornateurs des peuples. Telle estoit la consideration de Numa Pompilius [29], roy second des Romains, juste, politic et philosophe, quand il ordonna au dieu Termė, le jour de sa feste, qu'on nommoit Terminales, rien n'estre sacrifié qui eust prins mort, nous enseignant que les termes, frontieres et annexes des royaulmes convient en paix, amitié, debonnaireté guarder et regir, sans ses mains souiller de sang et pillerie. Qui aultrement faict non seulement perdera l'acquis, mais aussi patira ce scandale et opprobre qu'on le estimera mal et à tort avoir acquis, par ceste consequence que l'acquest luy est entre mains expiré. Car les choses mal acquises mal deperissent [30], et ores qu'il en eust toute sa vie pacificque jouissance, si toutesfoys l'acquest deperit en ses hoirs [31], pareil sera le scandale sus le defunct, et sa memoire en malediction, comme de conquerent inique. Car vous dictez en proverbe commun : « Des choses mal acquises le tiers hoir ne jouira. »

Notez aussi, Goutteux fieffez, en cestuy article, comment par ce moyen Pantagruel feit d'un ange deux, qui est accident opposite au conseil de Charles Maigne, lequel feist d'un diable deux quand il transporta les Saxons en Flandre et les Flamens en Saxe [32]. Car, non povant en subjection contenir les Saxons par luy adjoincts à l'empire,

---

Ligne 88. E : *Kosmitoras laon* — l. 94. E : *garder* — l. 95. E : *autrement* — E : *perdra* — l. 96. A, E : *l'estimera* — l. 98. E : *aquises* — l. 99. E : *toutesfois* — l. 101. A, E : *conquerant* — E : *dictes* — l. 102. E : *jouyra* — l. 104. E : *fist* — l. 105. E : *Charlemaigne* — A, E : *feit* — l. 106. A, E : *Flandres* — l. 107. E : *pouvant*

v. 236. R. pouvait connaître ce texte par un ouvrage de Plutarque qu'il a cité dans le Prologue, les *Symposiaca*, ch. I. (P.)

29. Emprunté à Plutarque, *Questiones romanae*, 15. R. suit de près le texte grec : Νουμᾶς δὲ Πομπίλιος, ἀνὴρ δίκαιος καὶ πολιτικὸς ὤν, καὶ φιλόσοφος γενόμενος... ᾤετο δεῖν αἵματος καὶ φόνου καθαρὸν καὶ ἀμίαντον διαφυλάττειν. » (P.)

30. Sentence du poète latin Nævius, citée par Cicéron, *Philippiques*, II, 27, 65 :

Male parta, male dilabuntur,

et commentée par Érasme, *Adages*, I, 7, 82. Voir *R. E. R.*, VI, 228, VII, 366 et X, 377. (P.)

31. Traduction d'un dicton latin qui avait cours au moyen âge :

De male quaesitis, vix gaudet tertius haeres. (P.)

32. R. connaissait vraisemblablement par quelque roman de chevalerie ou quelque vieille chronique cet épisode de l'histoire de Charlemagne, rapporté par le chroniqueur Sigebert, pour l'an 802. (P.)

que à tous momens n'entrassent en rebellion, si par cas estoit distraict en Hespaigne, ou autres terres loingtaines, les transporta en pays sien et obeissant naturellement, sçavoir est Flandres ; et les Hannuiers [33] et Flamens, ses naturelz subjectz, transporta en Saxe, non doubtant de leur feaulté, encores qu'ilz transmigrassent en regions estranges. Mais advint que les Saxons continuerent en leur rebellion et obstination premiere, et les Flamens habitans en Saxe embeurent les meurs et contradictions des Saxons [34].

Ligne 108. E : *qu'à tous* — l. 109. A : *aultres*

33. Habitants du Hainaut.

34. Ce premier chapitre offre en raccourci l'image du *Tiers Livre*. Quelques lignes de narration : Pantagruel transporta en Dipsodie une colonie d'Utopiens, fournissent à R. l'occasion d'une dissertation de trois pages sur la colonisation pacifique, qui se rattache au portrait du souverain idéal décrit dans *Gargantua*, ch. XXXII, XLVI, L. Ces considérations sur la politique bienveillante qu'il convient de pratiquer à l'égard des peuples nouvellement conquis sont le fruit des observations qu'il avait faites en Piémont auprès de Guillaume du Bellay. Cf. A. Lefranc, *R. XVI*e *s.*, 1914, p. 285-288. (P.)

Comment Panurge feut faict chastellain de Salmiguondin en Dipsodie, et mangeoit son bled en herbe.

Chapitre II.

Donnant Pantagruel ordre au gouvernement de toute Dipsodie [1], assigna la chastellenie de Salmiguondin [2] à Panurge, valent par chascun an 6789106789 royaulx [3] en deniers certains, non comprins l'incertain revenu des hanetons et cacquerolles [4], montant bon an mal an de 2435768 à 2435769 moutons à la grande laine [5]. Quelques foys revenoit à 1234554321 seraphz [6], quand estoit bonne année de cacquerolles et hanetons de requeste [7]. Mais ce n'estoit tous les ans. Et se gouverna si bien et prudentement Monsieur le nouveau chastellain, qu'en moins de quatorze jours il dilapida le revenu certain et incertain

---

Ligne 1. E : *fut* — A, E : *Salmigondin* — l. 5. E : *chasteleine* — A, E : *Salmigondin* — E : *vallant* — l. 6. E : *678910789* — E : *nom comprins* — l. 6-7. E : *l'incertation du revenu* — l. 8. E : *fois* — l. 9. E : *seraph* — l. 11. E : *prudemment* — E : *chastelain* — l. 12. A, F : *certain incertain*

1. Les chapitres II, III et IV se rattachent encore à la conquête de Dipsodie, la geste principale du *Pantagruel*, puisqu'ils nous montrent comment se comporta Panurge après la victoire. En fait, ce personnage nous est présenté ici sous un nouveau jour. Ce n'est plus le type de l'homme adroit et rusé, c'est un rhéteur, qui excelle à trouver des arguments variés et inattendus pour développer cette thèse paradoxale : qu'il est bon de s'endetter. (P.)

2. Ce fief, au l. II, ch. XXXII, avait été donné à maître Alcofribas lui-même. Cf. t. IV, p. 336 et n. 30.

3. Les royaux, ou francs à pied, étaient une monnaie d'or, usitée depuis Charles V jusqu'à Charles VII. Elle vaudrait 13 à 14 francs-or. (C.)

4. Escargots. En languedocien : *cagalaus*. C'est le *petit gris*, escargot comestible : *Helix aspersa* Müll. (D.)

5. Pièces d'or marquées sur une de leurs faces d'un *agnus dei*. Cf. l. I, ch. VIII, n. 125.

6. Monnaie égyptienne ou persane. Cf. l. I, ch. VIII, n. 113.

7. Quand les hannetons étaient recherchés. Sur le sens de cette expression, cf. A. du Saix, *Esperon de discipline*, f° II, r° :

> Il peust venir qu'après le corps defunct
> Encor *auront ces relicques requeste*. (P.)

de sa chastellenie pour troys ans. Non proprement dilapida [8], comme vous pourriez dire en fondations de monasteres, erections de temples, bastimens de collieges et hospitaulx, ou jectant son lard aux chiens [9], mais despendit en mille petitz bancquetz et festins joyeulx ouvers à tous venens, mesmement tous bons compaignons, jeunes fillettes et mignonnes gualoises [10], abastant boys, bruslant les grosses souches pour la vente des cendres, prenent argent d'avance, achaptant cher, vendent à bon marché, et mangeant son bled en herbe [11].

Pantagruel, adverty de l'affaire, n'en feut en soy aulcunement indigné, fasché ne marry. Je vous ay ja dict et encores rediz que c'estoit le meilleur petit et grand bon hommet [12] que oncques ceigneït espée. Toutes choses prenoit en bonne partie, tout acte interpretoit à bien [13]. Jamais ne se tourmentoit, jamais ne se scandalizoit. Aussi eust il esté bien forissu du deificque manoir de raison, si aultrement se feust contristé ou alteré. Car tous les biens que le ciel couvre et que la terre contient en toutes ses dimensions : haulteur, profondité, longitude et latitude, ne sont dignes d'esmouvoir nos affections et troubler nos sens et espritz [14].

Seulement tira Panurge à part, et doulcettement luy remonstra que

---

Ligne 16. E : *banquetz* — E : *joyeux* — l. 17. A, E : *venans* — E : *à tous bon* — l. 18. E : *galoises* — E : *abattant* — l. 19. A, E : *prenant* — E : *acheptant chier* — l. 20. A, E : *vendant* — l. 21. E : *fut* — E : *aucunement* — l. 22. E : *faché* — E : *encore redy* —l. 23. A, E : *qu'oncques ceignit* — l. 25. E : *scandalisoit* — l. 26. E : *deifique* — E : *autrement* — E : *fust* — l. 28. A : *profundité* — l. 29. E : *noz* — l. 30. E : *noz* — E : *esperitz*

8. R. joue sur le mot, qui signifie proprement disperser les pierres d'un édifice, le détruire. Il le prend au sens de consumer sa fortune en édifices de pierres (*lapides*). (P.)

9. Cf. Oudin, *Curiositez*, p. 297 : « Il ne jette pas son lard aux chiens. » On dit aujourd'hui : « Il n'attache pas ses chiens avec des saucisses. » (C.)

10. Galantes. Cf. l. I, ch. VI, n. 34.

11. Expression proverbiale. Cf. *Anc. poés. fr.*, II, 52, V, 228, VI, 22. (P.)

12. Cf. t. IV, p. 327, l. 59 : « Je ause bien dire que c'estoit le *meilleur petit bon homme* qui fust d'icy au bout d'un baston. »

13. C'est la définition même du Pantagruélisme, que R. vient de donner dans le *Prol.*, l. 206.

14. Cette ataraxie épicurienne est le principe même du pantagruélisme, qui est « certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites. » *Quart livre, Prologue.*

si ainsi vouloit vivre et n'estre aultrement mesnagier [15], impossible seroit, ou pour le moins bien difficile, le faire jamais riche.

« Riche? respondit Panurge. Aviez vous là fermé vostre pensée ? Aviez vous en soing pris me faire riche en ce monde? Pensez vivre joyeulx, de par li bon Dieu et li bons homs [16]! Autre soing, autre soucy ne soit receup on sacrosainct domicile de vostre celeste cerveau. La serenité d'icelluy jamais ne soit troublée par nues quelconques de pensement passementé de meshaing [17] et fascherie. Vous vivent joyeulx, guaillard, dehayt [18], je ne seray riche que trop. Tout le monde crie : mesnaige, mesnaige! Mais tel parle de mesnaige, qui ne sçayt mie que c'est. C'est de moy que fault conseil prendre. Et de moy pour ceste heure prendrez advertissement, que ce qu'on me impute à vice a esté imitation des Université et Parlement de Paris : lieux es quelz consiste la vraye source et vive Idée de Pantheologie [19], de toute justice aussi. Hæreticque qui en doubte et fermement ne le croyt. Ilz toutesfoys en un jour mangent leur evesque, ou le revenu de l'evesché (c'est tout un) pour une année entiere, voyre pour deux aulcunes foys : c'est au jour qu'il y faict son entrée [20]. Et n'y a lieu d'excuse, s'il ne vouloit estre lapidé sus l'instant.

« A esté aussi acte des quatre vertus principales [21] : de Prudence, en

Ligne 32. E : *autrement* — l. 33. E : *dificile* — l. 35. E : *prins* — l. 36. A : *aultre* — l. 37. E : *receu* — A : *on sacrosanct*; E : *au sacrosanct* — l. 38. E : *iceluy* — l. 39. E : *meshain* — A, E : *vivant* — l. 40. E : *gaillard* — l. 40-41. E : *crye mesnage, mesnage* — l. 41. E : *mesnage* — E : *scait* — l. 43. E : *m'impute* — E : *ha esté* — l. 46. A : *aussy* — E : *Heretique* — E : *croit* — l. 46-47. E : *toutesfois* — l. 48. E : *aucunes fois* — l. 49. A : *lieux* — l. 51. A : *aussy*

15. Ménager, administrant avec économie sa maison.

16. Le bon Dieu et les bons hommes! Sur cette locution, voir l. II, *Prol.*, n. 73.

17. Chagrin. Archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 103.

18. De bonne humeur. Cf. l. I, ch. v, n. 97.

19. Théologie universelle. L'Université de Paris était fameuse surtout par sa Faculté de théologie. (P.)

20. Allusion aux banquets qui accompagnaient l'entrée solennelle d'un nouvel évêque à Paris.

21. Panurge suit ici les traditions de la scolastique en donnant aux quatre vertus dites aujourd'hui *cardinales* le qualificatif de *principales*; il les énumère également dans l'ordre traditionnel. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 74. Quant au paradoxe que R. développe ici, il se rattache à certaines argumentations facétieuses, comme l'éloge de la goutte et l'éloge de la

prenent argent d'avance, car on ne sçayt qui mord ne qui rue[22]. Qui sçayt si le monde durera encores troys ans ? Et ores qu'il durast d'adventaige, est il home tant fol qui se ausast promettre vivre troys ans ?

Oncq' homme n'eut les Dieux tant bien à main,
Qu'asceuré feust de vivre au lendemain [23].

« De Justice : commutative [24], en achaptant cher (je diz à credit), vendant à bon marché (je diz argent comptant). Que dict Caton en sa mesnagerie sus ce propos ? Il fault (dict il) que le perefamiles[25] soit vendeur perpetuel [26]. Par ce moyen est impossible qu'en fin riche ne devieigne, si tousjours dure l'apothecque [27]. Distributive : donnant à repaistre aux bons (notez bons) et gentilz compaignons, lesquelz Fortune avoit jecté, comme Ulyxes [28], sus le roc de bon appetit, sans provision de mangeaille, et aux bonnes (notez bonnes) et jeunes gua-

---

Ligne 52. A, E : *prenant* — E : *scait* — l. 54. E : *d'advantage* — A, E : *homme* — E : *s'ausast* — E : *trois* — l. 57. E : *asseuré fust* — l. 58. E : *je dy* — l. 59. E : *je dy* — l. 60. E : *pere de famille* — l. 61. A : *moien* — l. 62. E : *devienne* — E : *l'apotheque* — 64. E : *jectez* — l. 65-66. A, E : *gualoises* manque

mouche par Lucien, l'éloge de la folie par Érasme, et à d'autres parodies de la dialectique, qui se rencontrent dans les jeux des étudiants et des bazochiens. (P.)

22. R. joue sur le premier terme de l'expression : on ne sait qui *meurt*, ni qui vit. *Mord*, qui peut se dire d'un cheval, a appelé par association d'idées : *ruer*. (P.)

23. Traduction de deux vers de Sénèque-le-Tragique, *Thyeste*, 619 :

Nemo tam divos habuit faventes
Crastinum ut posset sibi polliceri. (P.)

24. La justice *commutative* est, d'après Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 4, celle qui maintient le rapport d'égalité entre ce que l'on achète et ce que l'on paye, dans les transactions commerciales. La justice *distributive* est celle qui donne à chacun proportionnellement à ses mérites. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 75. (P.)

25. Père de famille. Néologisme, du latin *paterfamilias*, même sens.

26. Reminiscence du *De re rustica*, 2, 55, 7, *Patremfamilias vendacem, non emacem esse oportet*, sentence que R. pouvait lire dans les *Apophtegmes* d'Érasme, *Caton*, 54. Voir *R. E. R.*, VI, 228. (P.)

27. Provision. Néologisme, tiré du grec ἀποθήκη, même sens. (P.)

28. Allusion au naufrage d'Ulysse dans l'île des Phéaciens. Voir *Odyssée*, v, fin. (P.)

loises (notez jeunes : car scelon la sentence de Hippocrates [29], jeunesse est impatiente de faim, mesmement si elle est vivace, alaigre, brusque, movente, voltigeante). Lesquelles gualoises voluntiers et de bon hayt font plaisir à gens de bien et sont platonicques et ciceronianes [30] jusques là qu'elles se reputent estre on monde nées non pour soy seulement, ains de leurs propres personnes font part à leur patrie, part à leurs amis.

« De Force, en abastant les gros arbres, comme un second Milo [31], ruinant les obscures forestz, tesnieres de loups, de sangliers, de renards, receptacles de briguans et meurtriers, taulpinieres de assassinateurs [32], officines de faulx monnoieurs, retraictes d'hæreticques, et les complanissant en claires guarigues et belles bruieres, jouant des haulx boys et præparant les sieges pour la nuict du jugement [33].

« De Temperance : mangeant mon bled en herbe, comme un hermite, vivent de sallades et racines, me emancipant des appetitz sensuelz, et ainsi espargnant pour les estropiatz et souffreteux. Car ce faisant,

---

Ligne 66. E : *selon* — l. 67. A : *fain* — l. 68. A : *voltigeante*) *gualoyses* ; *Lesquelles voluntiers* ; E : *voltigeante, galoyse. Lesquelles voluntiers* — l. 69. E : *Platoniques* — l. 70. E : *au monde* — l. 71. E : *partie* — l. 72. E : *amys* — l. 73. E : *abatant* — l. 74. E : *regnards* — l. 75. A, E : *brigans* — l. 76. E : *monnoyeurs* — E : *hereticques* — l. 77-78 : *de haulx boys et musettes et preparant* — l. 78. A : *nuyct* — l. 80. A, E : *vivant* — l. 81. A : *soufreteux*

29. Voir Hippocrate, *Aphorismes*, I, 13 : « Jejunium senes non decrepiti ferunt facillime, secundum hos qui constantem ætatem agunt, minus adolescentes ; minime omnium pueri, atque inter eos maxime qui *acriore sunt et vividiore ingenio præditi.* » (D.)

30. Le contexte indique le sens imprévu que R. donne à ces épithètes. Il semble se souvenir ici d'un des *Adages* d'Érasme, IV, 6, 81, *Nemo sibi nascitur*, dans lequel sont cités et Platon et Cicéron (*de Officiis*, I, 22). (P.)

31. Allusion à la légende de l'athlète Milon, qui mourut en essayant de fendre un tronc d'arbre. Voir Valère-Maxime, IX, 12, et Aulu-Gelle, XV, 16. (P.)

32. Assassin. De l'italien *assassinatore*, même sens. Cf. *R. E. R.*, VI, 314.

33. Abattre les bois de haute futaie était la ressource des gentilshommes endettés. Cf. *Heptaméron*, nouv. XXXVII : « la maison fut bien tot rendue si embrouillée que l'on commenceoit *à coupper les hauts boys* et engager les terres. » Le jeu de mot *jouer des hauts bois* était traditionnel. Cf. G. Bouchet, t. III, p. 124, et *Dict. de l'Académie*, 1re édition, s. v. *hautbois*. L'imagination de R. se représente les souches de ces arbres coupés comme autant de sièges pour le jugement dernier. (P.)

j'espargne les sercleurs, qui guaingnent argent, les mestiviers, qui beuvent voluntiers et sans eau, les gleneurs, es quelz fault de la fouace, les basteurs, qui ne laissent ail, oignon ne eschalote es jardins par l'auctorité de Thestilis Virgiliane [34], les meusniers, qui sont ordinairement larrons [35], et les boulangiers, qui ne valent gueres mieulx. Est ce petite espargne, oultre la calamité des mulotz, le deschet des greniers et la mangeaille des charrantons [36] et mourrins [37] ? De bled en herbe vous faictez belle saulse verde [38], de legiere concoction, de facile digestion, laquelle vous esbanoist [39] le cerveau, esbaudist les espritz animaulx [40], resjouist la veue, ouvre l'appetit, delecte le goust, assere le cœur, chatouille la langue, faict le tainct clair, fortifie les muscles, tempere le sang, alliege le diaphragme [41], refraischist le foye, desoppile la ratelle [42], soulaige les roignons, assoupist les reins, desgourdist les spondyles [43],

Ligne 82. E : *gaignent* — l. 83. E : *boivent* — E : *glaneurs* — l. 84. E : *batteurs* — l. 85. E : *Vergiliane* — E : *les musniers* — l. 86. E : *boulengiers* — E : *vallent* — l. 88. A, E : *charantons* — l. 89. E : *faictes* — l. 90. E : *esbanouist* — l. 91. E : *asseure* — A : *cueur* — l. 91-92. A : *chattouille* — l. 93. E : *allege* — l. 94. A, E : *assouplist* — E : *splondyles*

34. Thestylis est dans Virgile, *Églogues*, II, 10, une paysanne qui prépare le repas des moissonneurs.

Thestylis et rapido fessis messoribus aestu
Allia, serpyllumque herbas contundit olentes. (P.)

35. Cf. P. Le Roux, *Dictionnaire*, t. II, p. 5 : « Il n'y a rien de si hardi que la chemise d'un meunier » (parce qu'elle prend tous les matins un voleur à la gorge). (C.)

36. Nom limousin du charançon, ou calandre du blé (*Calandra granaria*, Ol.), qui fait de grands dégâts dans les greniers à blé. (D.)

37. Le mourrin est une variété de charançon, de couleur noir luisant.

38. Sur cette sauce, voir l. II, ch. XXXI, n. 1.

39. Egaie. Archaïsme.

40. La doctrine galénique reconnaît trois sortes d'esprits : esprits naturels, formés dans le foie ; esprits vitaux, formés dans le cœur ; et qui, montant du ventricule au cerveau, s'y transforment en esprits animaux. Ces esprits animaux, fluides subtils, se portaient du cerveau vers les diverses parties du corps, pour présider aux fonctions dites animales, autrement dit à la vie de relation (sensibilité, mouvement, etc.). Cette théorie eut encore, après R., une longue fortune. (D.)

41. Le diaphragme, dit Chauliac, *Anat. doct.* II, ch. VI, « est un muscle duquel l'opération est pour haleiner » (éd. Nicaise, p. 57). L'amplitude des mouvements respiratoires est donc fonction d'une libre expansion diaphragmatique. (D.)

42. Rate. A. Paré écrit ratte et rattelle. La rate était, selon la doctrine galénique, le réceptacle de la mélancolie ou atrabile. Le tempérament mélancolique étant prédisposé à la tristesse, il y avait grand avantage à décharger (désoppiler) la rate de cette humeur en excès. (D.)

43. Ce mot tiré du grec (σπόνδυλος) et fran-

vuide les ureteres [44], dilate les vases spermaticques [45], abbrevie les cremasteres [46], expurge la vessie, enfle les genitoires, corrige le prepuce, incruste le balane [47], rectifie le membre ; vous faict bon ventre, bien rotter, vessir, peder, fianter, uriner, [48] esternuer, sangloutir, toussir, cracher, vomiter [49], baisler, mouscher, haleiner, inspirer, respirer, ronfler, suer, dresser le virolet [50] et mille autres rares adventaiges.

— J'entend bien (dist Pantagruel), vous inferez que gens de peu d'esprit ne sçauroient beaucoup en brief temps despendre. Vous n'estez le premier qui ayt conceu ceste hæresie. Neron le maintenoit, et sus tous humains admiroit C. Caligula son oncle [51], lequel en peu de jours avoit par invention mirificque despendu tout l'avoir et patrimoine que Tiberius luy avoit laissé. Mais en lieu de guarder et observer les loix cœnaires et sumptuaires des Romains, la Orchie, la Fan-

---

Ligne 95. E : *vuyde* — E : *spermatiques* — 98. E : *peter* — l. 99. E : *bailler*, *moucher* — l. 100. A : *aultres* — E : *advantages* — l. 101. A, E : *J'entends* — E : *dict* — l. 102. E : *sçauroyent* — l. 102-103. E : *n'estes* — l. 103 E : *ait* — A : *conceup* — E : *heresie* — l. 105. E : *despendu du tout* — l. 106. E : *Tyberius* — A : *guarder et* manque — E : *en lieu d'observer*

cisé, désigne les vertèbres chez les anatomistes médiévaux (Chauliac, Mondeville). Paré emploie indifféremment le mot spondyle et le mot vertèbre ; ce dernier a prévalu dans la nomenclature anatomique depuis le XVIIe siècle (Vesling, Tauvry), jusqu'à nos jours. (D.)

44. Uretère, du grec οὐρητήρ. Conduit excréteur du rein qui déverse l'urine dans la vessie. (D.)

45. Pour Le Double (*Rabelais anatomiste*, p. 209), R. désigne ainsi l'ensemble du testicule et de l'épididyme. R. use généralement, en ce sens, d'un mot plus cru. Ambroise Paré restreint l'acception de « vaisseaux spermatiques » aux éléments du cordon, autrement dit les vaisseaux spermatiques et canaux déférents : ils « sont, dit-il, six en nombre : quatre préparans [la veine et l'artère de chaque côté] et deux éjaculatoires ou déférens [les canaux déférents]. » Paré, *Anat.*, l. III, ch. XVII. (D.)

46. « Muscles suspensoires [des testicules] ou crémastères » (Paré), muscles crémasters des anatomistes modernes. (D.)

47. Le gland, du grec βάλανος, « *glans*, autrement *balanus* » (Paré). (D.)

48. Ce sont là les plus pressantes recommandations de nos vieux hygiénistes :
Ne mictum retine, ne comprime fortiter anum,
dit l'École de Salerne. (D.)

49. Lâcher une éructation liquide, qui n'es pas le vomissement. (D.)

50. Plus bas, ch. XIV : « ainsi auroys je eternellement le *virolet* en poinct et infatiguable comme l'ont les satyres. » Ce sens libre ne vient pas de *virolet*, petit moulin à vent, mais de virolet, vrille, foret. (C.)

51. D'après Suétone, *Vie de Néron* : « Laudabat mirabaturque avunculum Cajum nullo magis nomine, quam quod ingentes a Tiberio relictas opes in brevi spatio prodegisset. » (P.)

nie, la Didie, la Licinie, la Cornelie, la Lepidiane, la Antie, et des Corinthiens [52], par les quelles estoit rigoreusement à un chascun defendu plus par an despendre que portoit son annuel revenu, vous avez faict Protervie [53], qui estoit entre les Romains sacrifice tel que de l'aigneau Paschal entre les Juifz [54]. Il y convenoit tout mangeable manger, le reste jecter on feu, rien ne reserver au lendemain. Je le peuz de vous justement dire, comme le dist Caton de Albidius, lequel avoir en excessive despense mangé tout ce qu'il possedoit, restant seulement une maison, y mist le feu dedans, pour dire *consummatum est*, ainsi que depuys dist sainct Thomas Dacquin, quand il eut la Lamproye toute mangée [55]. Cela non force [56].

Ligne 108. E : *Lapidiane* — l. 110. E : *que ne portoit* — l. 113. E : *au feu* — l. 114. E : *peux* — E : *dict* — l. 115. E : *avoit* — l. 117. E : *depuis*

52. R. a pu emprunter à quelque ouvrage de droit cette liste des lois *cœnaires* et *sumptuaires*. Elle se trouve dans Macrobe, *Saturnales*, III, 17. (P).

53. Proprement : repas pour la route (propter viam). L'origine et le sens de ce mot se trouvent dans Macrobe, *Saturn.*, II, 2. Mais R. les a vraisemblablement empruntés à un Adage d'Érasme, I, 9, 44, *Proterviam fecit*, qui cite également le mot de Caton sur Albidius que R. mentionne plus bas. (P.)

54. Voir *Exode*, XII, 10 : « Nec remanebit quidquam ex eo usque mane ; si quid residuum fuerit, igne comburetis. » (P.)

55. Cf. *Michaelis Scoti Mensa philosophica* Cologne, 1508, in-4°, et Paris, 1517, in-8°. Saint Thomas d'Aquin, invité à la table du roi saint Louis, et préoccupé d'achever son hymne sur le saint Sacrement, mangea, sans y songer toute une lamproie destinée au monarque. Il s'écria ensuite joyeusement : *Consummatum est*, ravi d'avoir terminé son poème, tandis que les assistants scandalisés croyaient qu'il appliquait à un trait de gourmandise les paroles du Sauveur mourant sur la croix. Cf. *R. E. R.*, VIII, 302 et Plattard, l'*Adolescence de R. en Poitou*, p. 186.

56. Il n'importe. Expression usitée déjà dans *Pathelin* :

> Ne dy plus bée, *il n'y a force*,

et dans Montaigne, l. I, ch. 26 . « Laissez lui allonger une courte syllabe, s'il veut : pour cela *non force*. » (C.)

Comment Panurge loue les debteurs et emprunteurs.

Chapitre III.

— Mais (demanda Pantagruel), quand serez vous hors de debtes ?

— Es calendes grecques [1], respondit Panurge, lors que tout le monde sera content [2], et que serez heritier de vous mesmes. Dieu me guarde d'en estre hors. Plus lors ne trouverois qui un denier me prestast. Qui au soir ne laisse levain, ja ne fera au matin lever paste. Doibvez tous jours à quelqu'un. Par icelluy sera continuellement Dieu prié vous donner bonne, longue et heureuse vie ; craignant sa debte perdre, tousjours bien de vous dira en toutes compaignies, tousjours nouveaulx crediteurs vous acquestera [3], affin que par eulx vous faciez versure [4], et de terre d'aultruy remplissez son fossé. Quand jadis en Gaulle, par l'institution des druydes, les serfz, varletz et appariteurs estoient tous vifz bruslez aux funerailles [5] et exeques [6] de leurs maistres

---

Ligne 5. E : *heritiers* — A, E : *garde* — l. 6. E : *trouveroys* — l. 7-8 E : *Debvez-vous tousjours à quelqu'un ?* — l. 10. E : *toute compaignie* — l. 10-11. E : *nouveaux* — l. 12 E : *vorsure* — A : *foussé* — l. 13. E : *Gaule* — l. 14, E : *estoyent*

1. « C'est-à-dire jamais. » L. I, ch. xx, n. 40.

2. Probablement expression proverbiale. Cf. Marot, *Epitre au roi pour avoir esté dérobé* :

Je vous ferai une belle cédule
A vous payer (sans usure il s'entend)
Quand on verra tout le monde content. (P.)

3. Peut-être R. se souvient-il ici d'un passage d'un colloque d'Érasme : *Ementita nobilitas*, qui développe la même idée : « Nulla est commodior ad regnum via quam debere quam plurimis... creditor observat te non aliter quam obligatus magno beneficio *vereturque ne præbeat ansam amittendæ* pecuniæ. Servos nemo habet magis obnoxios quam debitor suos creditores : quibus, si quid aliquando reddas gratius est quam si dona dones. » *R. E. R.*, VI, 229.

4. Latinisme : facere versuram, emprunter pour payer une dette. Cf. Cicéron, *Ad Atticum*. V, 1, 2 et *Tusculanes*, I, 42. (P.)

5. Emprunté à César, *De bello gallico*, 6, 19 : « ac paullo supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab iis dilectos esse constabat, justis funebribus confectis, una cremabantur. » (P.)

6. Obsèques. Du latin *exsequiae*, même sens.

et seigneurs, n'avoient ilz belle paour que leurs maistres et seigneurs mourussent? Car ensemble force leurs estoit mourir. Ne prioient ilz continuellement leur grand dieu Mercure [7], avecques Dis [8] le pere aux escuz, longuement en santé les conserver ? N'estoient ilz soingneux de bien les traicter et servir? Car ensemble povoient ilz vivre au moins jusques à la mort. Croyez qu'en plus fervente devotion vos crediteurs priront Dieu que vivez, craindront que mourez, d'autant que plus ayment la manche [9] que le braz et la denare [10] que la vie. Tesmoings les usuriers de Landerousse [11], qui n'a gueres se pendirent, voyans les bleds et vins ravaller en pris [12] et bon temps retourner [13]. »

Pantagruel rien ne respondent, continua Panurge :

« Vray bot [14], quand bien je y pense, vous me remettez à poinct en ronfle veue [15], me reprochant mes debtes et crediteurs. Dea en ceste

---

Ligne 15. E : *aeur* — l. 16. A, E : *leur* — E : *prioyent* — l. 17. E : *avec* — l. 18-19. A, E : *soigneux* — l. 19. E : *pouvoyent* — l. 20. E : *jusque* — E : *voz* — l. 21. E : *prieront* — l. 22. E : *bras* — l. 23. E : *n'aguères* — l. 25. A, E : *respondant* — l. 26. E : *j'y pense* — E : *point*

7. D'après César, *De bello gallico*, 6, 17 : « *Deum maxime Mercurium colunt.* » César, comme la plupart des écrivains grecs et latins, confondait Teutatès, le principal dieu des Gaulois, avec Mercure. (P.)

8. Emprunté à César, *De bello gallico*, 6, 18 : « Galli se omnes ab Dite patre prognatos praedicant. » Les Romains identifiaient Dis avec Pluton, dieu des richesses souterraines, que les poètes anciens nous dépeignent assis sur un char d'or. (P.)

9. La manche ou la bonne manche, en italien, veut dire le pourboire. Le proverbe signifie donc : « préférer perdre un membre plutôt que la bourse. » (C.)

10. Denier, de l'italien *denaro*. Cette forme a été jadis populaire, comme le montrent les composés *racledenare* et *Racquedenare* (l. I, ch. XXVI), rogne-deniers. Cf. Sainéan, t. I, p. 131.

11. Localité indéterminée, peut-être nom de fantaisie, qui reparaît au l. IV : *prol.* « la taulpeterie de *Landerousse* », et ch. LII « A *Landerousse*... es nopces de Jan Delif... » Comme dans ce dernier passage, Landerousse se trouve rapproché de Cahuzac et des seigneuries voisines, on pourrait songer à Landenouze, comm. Cajarc (Lot), s'il ne s'agissait que d'un hameau de quelques habitants. (C.)

12. Les accaparements de blés pendant les disettes étaient trop fréquents pour qu'on puisse assigner une date à l'échec de la spéculation usuraire de Landerousse. (C.)

13. Le retour du bon temps est le sujet d'une infinité de pièces en vers des XVe et XVIe siècles. Cf. l. I, ch. II, la strophe XIII des *Fanfreluches antidotées*. (C.)

14. Formule vulgaire pour ne pas dire Vrai Dieu. *Bot* signifie crapaud dans certains patois ; sabot en poitevin. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. III, p. 219. (C.)

15. Vous me forcez à abattre mon point (au jeu de la ronfle), vous me mettez au pied du mur. Cf. l. I, ch. XXII, n. 41. (C.)

seule qualité je me reputois auguste, reverend et redoubtable, que sus l'opinion de tous philosophes (qui disent rien de rien n'estre faict), rien ne tenent ne matiere premiere, estoys facteur et createur [16].

« Avois créé quoy? Tant de beaulx et bons crediteurs. Crediteurs sont (je le maintiens jusques au feu exclusivement [17]) creatures belles et bonnes. Qui rien ne preste, est creature laide et mauvaise : creature du grand villain diantre d'enfer. Et faict quoy ? Debtes. O chose rare et antiquaire! Debtes, diz je, excedentes le nombre des syllabes resultantes au couplement de toutes les consonantes avecques les vocales [18], jadis projecté et compté par le noble Xenocrates [19]. A la numerosité des crediteurs si vous estimez la perfection des debteurs, vous ne errerez en Arithmetique praticque.

« Cuidez-vous que je suis aise, quand tous les matins autour de moy je voy ces crediteurs tant humbles, serviables et copieux en reverences? Et quand je note que moy faisant à l'un visaige plus ouvert, et chere meilleure que es autres [20], le paillard pense avoir sa depesche [21] le premier, pense estre le premier en date, et de mon ris cuyde que soit argent content. Il m'est advis que je joue encores le Dieu de la passion de Saulmur [22], accompaigné de ses Anges et Cheru-

---

Ligne 30. E : *tenant* — l. 32. E : *maintien* — l. 33. E : *layde* — l. 35. E : *dy je* — l. 36. E : *avec* — l. 38. E : *parfection* — l. 39. A : *Arithmeticque* — E : *practicque* — l. 40. E : *Cuydez-vous* — E : *ayse* — l. 42. E : *reverence* — E : *visage* — l. 43. A : *aultres*

16. Plutarque, dans son traité sur *l'Usure*, V, 2, avait fait cette remarque que les usuriers pouvaient se moquer des philosophes qui tiennent que rien ne se peut faire de rien et de ce qui n'est pas; car chez eux, usure se fait et s'engendre de ce qui n'est pas et qui ne fut jamais. Cf. Plattard, *L'œuvre de Rabelais*, p. 239. R. développe cette idée en empruntant le langage de la scolastique. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 76.

17. Plaisanterie chère à R. Cf. l. II, *prol.*, n. 39.

18. *Consonantes*, consonnes; *vocales*, voyelles.

19. Emprunté à Plutarque, *Symposiaca*, VIII, 9, 13. Ce Xénocrates, chef de l'école académique après Speusippe, calculait que le nombre des syllabes que les lettres de l'alphabet pouvaient former atteignait 100.200.000. (P.)

20. On a remarqué que ces prévenances des créanciers pour leurs débiteurs avaient été déjà dépeintes dans un « capitolo » des *Rimes burlesques* de Berni (1538) : *in lode del debito*. Cf. *R. E. R.*, X, 418.

21. Avoir son affaire réglée. Cf. l. I, ch. VI, n. 10.

22. Il s'agit sans doute du mystère de l'Incarnation, nativité, passion, résurrection et ascension de notre Seigneur Jésus-Christ et de

bins. Ce sont mes candidatz, mes parasites, mes salüeurs, mes diseurs de bons jours, mes orateurs perpetuelz.

« Et pensois veritablement en debtes consister la montaigne de Vertus heroicque descripte par Hesiode [23], en laquelle je tenois degré premier de ma licence [24], à laquelle tous humains semblent tirer et aspirer, mais peu y montent pour la difficulté du chemin, voyant au jourdhuy tout le monde en desir fervent et strident appetit de faire debtes et crediteurs nouveaulx.

« Toutesfoys il n'est debteur qui veult ; il ne faict crediteurs qui veult. Et vous me voulez debouter de ceste felicité soubeline [25] ? Vous me demandez quand seray hors de debtes ?

« Bien pis y a, je me donne à sainct Babolin le bon sainct [26], en cas que toute ma vie je n'aye estimé debtes estre comme une connexion et colligence des cieulx et terre, un entretenement unicque de l'humain lignaige ; je dis sans lequel bien tost tous humains periroient : estre

---

Ligne 49. E : *pensoys* — 49-50. E : *vertu* — l. 50. E : *d'escripte* — E : *tenoys* — l. 53. E: *stridant* — l. 54. E : *nouveaux* — l. 55. A : *Touteffoys* ; E : *Toutesfois* — l. 58. E : *y ha* — l. 59. A, E : *n'ay* — l. 60. A : *entretement* — l. 61. E : *lignage* — E : *dy* — E : *periroyent*

la mission du saint Esprit, représenté à Saumur au mois d'août 1534. Sur le refus de Jean Bouchet de diriger les jeux, on avait fait venir de Rouen Thomas le Prevost. Cf. J. Bouchet, *Annales*, f° 267 v° et *Epistre familière* LXXXVIII. La représentation eut un grand succès, et G. Bouchet, t. IV, p. 211, rapporte un trait qui témoigne, tout au moins, du luxe de la mise en scène. Cf. H. Clouzot, *Ancien théâtre en Poitou*, p. 39, et *R. E. R.*, IX, 18. R. n'avait pu assister au mystère, étant alors à Lyon. (C.)

23. Dans les *Travaux et les jours*, v. 289. R. y fait encore allusion au *Quart Livre*, ch. LVII : « Ce manoir de Areté (c'est vertu) par Hesiode descript. » Lucien dans l'*Hermotimus*, 2, avait commenté ce passage d'Hésiode (P.)

24. Faut-il conclure de ce passage que R. avait fait une étude particulière d'Hésiode ? Il ne le cite que dans sept passages, et une fois inexactement. Cf. Plattard, *L'œuvre de Rabelais*, p. 198.

25. Exquise, précieuse, d'une douceur et d'une finesse dont rien n'approche comme la fourrure de la zibeline. Cf. l. I, ch. LVI, n. 26. H. Estienne a entrevu l'origine de cette métaphore : « On dit : il est *sublin*, pour dire il est exquis. Il est vray que je demanderois volontiers à tels parleurs qu'ils eussent faict si les martres *sublines* n'eussent peu trouver le chemin de la France. » Cf. *R. E. R.*, V 136, X, 475, *R. XVI*e s., I, 506. (C.)

26. Ce saint plus ou moins légendaire, dont le nom apparaît pour la première fois dans l'œuvre de R., est le premier abbé de Saint-Maur. Sa châsse était conservée dans la collégiale où R. avait un siège canonial en 1536. Cf. *R. E. R.*, VII, 273. (C.)

par adventure celle grande ame de l'univers, laquelle scelon les Academicques, toutes choses vivifie [27].

« Qu'ainsi soit, repræsentez vous en esprit serain l'idée et forme de quelque monde : prenez, si bon vous semble, le trentiesme de ceulx que imaginoit le philosophe Metrodorus [28], ou le soixante et dixhuyctieme de Petron [29], on quel ne soit debteur ne crediteur aulcun. Un monde sans debtes! Là entre les astres ne sera cours regulier quiconque. Tous seront en desarroy. Juppiter, ne s'estimant debiteur à Saturne [30], le depossedera de sa sphære, et avecques sa chaine [31] homericque suspendera toutes les intelligences, dieux, cieulx, dæmons, genies, heroes, diables, terre, mer, tous elemens. Saturne se r'aliera avecques Mars, et mettront tout ce monde en perturbation. Mercure ne vouldra soy asservir es aultres, plus ne sera leur Camille [32], comme en langue hetrusque estoit nommé. Car il ne leurs est en rien debteur. Venus ne sera venerée, car elle n'aura rien presté. La lune restera sanglante et tenebreuse. A quel propous luy departiroit le soleil sa lumiere? Il n'y estoit en rien tenu. Le soleil ne luyra sus leur terre. Les astres ne y feront influence bonne. Car la terre desistoit leurs prester nour-

---

Ligne 62. E : *selon* — l. 64. A, E : *representez-vous* — l. 66-67. A, E : *ou le soixante... Petron* manque — l. 67. E : *auquel* — E : *aucun* — l. 68. E : *quelconque* — l. 69. A, E : *Jupiter* — E : *debteur* — l. 70. E : *deposera* — E : *sphere* — l. 69-70. E : *suspendra* — l. 71. E : *Demons* — l. 72. A : *r'asliera* ; E : *r'alliera* — E : *avec* — l. 74. E : *autres* — l. 75. E : *leur est rien* — l. 77. E : *propos* — l. 78. E : *il n'y seroit en rien* — l. 79. E : *n'y feront* — E : *desisteroit* — E : *leur*

27. Voir Platon, *Timée*, 34 B-37 C, cité par saint Augustin, *De civitate Dei*, XIII, 17, 2.

28. D'après Plutarque, *De placitis Philosophorum*, I, 5, Métrodore de Lampsaque, disciple d'Épicure, mort en 277, av. J.-C., soutenait que le nombre des mondes était infini. (P.)

29. Pétron d'Himera, Pythagoricien (VIe s. avant J.-C.), imaginait un univers composé de 186 mondes : 183 disposés en séries le long des trois côtés d'un triangle équilatéral, 3 aux trois sommets du triangle. Il n'est connu que par un passage de Plutarque, *De defectu oraculorum*, ch. 22 et 23. R. le cite encore l. IV, ch. LV. (P.)

30. Saturne est le roi de l'âge d'or, le monarque bienfaisant par excellence. (P.)

31. A cette chaîne décrite dans l'*Iliade*, ch. VIII, v. 19 et suiv. et ch. XV, v. 18, il est fait allusion au début de ce même *Hermotimus* de Lucien, qui mentionne aussi la montagne de vertu décrite par Hésiode. (P.)

32. D'après Macrobe, *Saturnales*, III, 8, 5-7, Plutarque, *Vie de Numa*, ch. 7, et Servius, Commentaire de l'*Enéide*, livre XI, v. 543. La source de R. est vraisemblablement Plutarque. (P.)

rissement par vapeurs et exhalations, des quelles, disoit Heraclitus, prouvoient les stoiciens, Ciceron maintenoit[33] estre les estoilles alimentées. Entre les elemens ne sera symbolisation, alternation, ne transmutation[34] aulcune. Car l'un ne se reputera obligé à l'autre, il ne luy avoit rien presté. De terre ne sera faicte eau ; l'eau en aër ne sera transmuée ; de l'aër ne sera faict feu ; le feu n'eschauffera la terre. La terre rien ne produira que monstres, Titanes, Aloïdes, Geans[35]; il n'y pluyra pluye, n'y luyra lumiere, n'y ventera vent, n'y sera esté ne automne. Lucifer se desliera[36], et sortant du profond d'enfer avecques les Furies, les Poines[37], et Diables cornuz, vouldra deniger des cieulx tous les dieux tant des majeurs comme des mineurs peuples.

« De cestuy monde rien ne prestant ne sera qu'une chienerie, que une brigue plus anomale que celle du Recteur de Paris[38], qu'une dia-

---

Ligne 81. E : *prouvoyent* — l. 83. E : *aucune* — A : *l'aultre* — E : *s'il ne luy* — l. 84. E : *air* — l. 85. A : *trasmuée* — E : *air* — l. 86. A, E : *Aloïdes* manque — l. 87. A : *pluie* — l. 88. E : *avec* — l. 89. E : *Peines* — E : *denicher* — l. 92-93. A, E : *qu'une*

33. Dans son traité *De Natura Deorum*, III, 14. L'opinion des Stoïciens et d'Héraclite est rapportée encore par Plutarque, *De placitis philosophorum*, II, 17, 2. R. distingue ici, comme Aristote le fait dans ses *Météores*, 1, 3, les exhalaisons chaudes et sèches, des vapeurs froides et humides. (P.)

34. Termes scolastiques. Il y a *symbolisation* lorsqu'un des éléments communique avec deux autres par chacune de ses deux qualités. Ainsi, l'eau *symbolise* avec la terre par le froid et avec l'air par l'humide. Par suite, tout élément peut devenir l'élément suivant en lui cédant celle de ses deux qualités par laquelle il s'y oppose. D'où une série *alternative* de *transmutations*. Un arrêt de ces transmutations, entre éléments que l'accord de leurs qualités rend possibles, produit un déséquilibre dans la complexion des corps naturels. De là naissent les monstres comme le dit Panurge plus bas. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 78-79. (P.)

35. Ces géants, fils d'Aloeus, sont mentionnés dans l'*Odyssée*, ch. XI, v. 307, dans l'*Iliade*, ch. V, v. 285 et dans l'*Énéide*, l. VI, v. 582. Ils s'étaient révoltés contre Jupiter et avaient tenté d'escalader l'Olympe. (P.)

36. Dans les mystères, Lucifer était retenu par des chaînes dans la gueule d'enfer. Cf. ch. XXXIX : « Lucifer se deschayna. » (C.)

37. Personnifications des châtiments. Selon Plutarque, *Moralia*, 564 F, Ποίνη (Poine) est une des Furies, comme Adrastée et Erinnys. Elle est fille de Zeus et de la Nécessité. Les serviteurs de Lucifer, dans les drames religieux, appartiennent les uns à l'enfer païen et les autres à l'enfer chrétien. Cf. *R. E. R.*, IX, 26. (P.)

38. Il était élu par les étudiants groupés en Nations. Ces brigues étaient proverbiales. Cf. l. IV, ch. XX : « Je crois que tous les millions de diables... briguent pour election de nouveau Recteur », et Brantôme, *Vie du grand roy François*, t. III, p. 106 : « Il y avoit plus de tumultes,

blerie plus confuse que celle des jeuz de Doué[39]. Entre les humains l'un ne saulvera l'aultre ; il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre, personne ne ira à secours. Pourquoy? Il n'avoit rien presté, on ne luy debvoit rien. Personne n'a interest[40] en sa conflagration, en son naufrage, en sa ruine, en sa mort. Aussi bien ne prestoit il rien. Aussi bien n'eust il par apres rien presté.

« Brief de cestuy monde seront bannies Foy, Esperance, Charité. Car les homes sont nez pour l'ayde et secours des homės. En lieu d'elles succederont Defiance, Mespris, Rancune, avecques la cohorte de tous maulx, toutes maledictions et toutes miseres. Vous penserez proprement que là eust Pandora versé sa bouteille[41]. Les hommes seront loups es hommes[42]. Loups guaroux[43] et lutins[44], comme feurent Lychaon[45], Bellerophon[46], Nabugotdonosor[47] ; briguans, assassineurs[48], empoisonneurs, malfaisans, malpensans, malveillans, haine portans

---

Ligne l. 94. A, F : *salüera* — E : *ayde* — l. 95. E : *n'ira au secours* — l. 96. E : *n'ha* — l. 97. A : *aussy* — l. 98. A : *aussy* — E : *pas* — l. 100. A, E : *les hommes* — A, E : *deshommes* — l. 101. E : *avec* — l. 104. E : *furent* — l. 105. E : *Nabugodonosor* : *brigans* — l. 106. E : *empoysonneurs, mal faisans, mal pensans, mal vueillans*

séditions, ligues et brigues qu'il n'y en a en la *création du recteur de l'Université de Paris* » (P.)

39. Doué-la-Fontaine, cant., arr. Saumur (Maine-et-Loire) est à une dizaine de lieues de Chinon. Il n'est donc pas étonnant que R. ait connu les jeux scéniques qui ont pu s'y donner de son temps. Il y fait une seconde allusion l. IV, ch. XIII. Les renseignements que nous avons sur le théâtre de Doué ne remontent malheureusement pas plus haut que le XVIIe siècle. Cf. *R. E. R.*, I, 90 et IX, 24. (C.)

40. Dommage. Cf. l. I, ch. VIII, n. 51.

41. Même expression que dans le *Prologue*, l. 226.

42. C'est le proverbe latin cité dans l'*Asinaria*, du Pseudo-Plaute, II, 4, 20 : « Lupus est homo homini, non homo », et commenté par Érasme, *Adages* I, I, 70 : « Homo homini lupus. » (P.)

43. Cf. l. I, ch. VIII, n. 106, et l. II, ch. XXVI, n. 30.

44. Cf. l. I, ch. VIII, n. 105, et l. II, ch. XXVI, n. 33.

45. Roi d'Arcadie, changé en loup par Jupiter, parce qu'il avait violé les lois de l'hospitalité. Voir Ovide, *Métamorphoses*, I. (P.)

46. Fils de Glaucus, roi de Corinthe ; pour avoir voulu, monté sur Pégase, escalader l'Olympe il fut poursuivi par la colère des dieux ; il errait solitaire et misanthrope. Cf. *Iliade*, ch. VI, v. 155 et suiv. (P.)

47. Le livre de *Daniel* raconte (4, 33) comment ce roi de Babylone, changé en bête, pâturait comme les bœufs. (P.)

48. Assassins. A rapprocher de la forme

un chascun contre tous, comme Ismael[49], comme Metabus[50], comme Timon Athenien[51], qui pour ceste cause feut surnommé μισάνθρωπος[52]. Si que chose plus facile en nature seroit nourrir en l'aër les poissons, paistre les cerfz on fond de l'ocean, que supporter ceste truandaille de monde, qui rien ne preste. Par ma foy je les hays bien.

« Et si au patron de ce fascheux et chagrin monde rien ne prestant, vous figurez l'autre petit monde, qui est l'home, vous y trouverez un terrible tintamarre. La teste ne vouldra prester la veue de ses œilz pour guider les piedz et les mains. Les piedz ne la daigneront porter. Les mains cesseront travailler pour elle. Le coeur se faschera de tant se mouvoir pour les pouls des membres et ne leurs prestera plus. Le poulmon ne luy fera prest de ses souffletz. Le foye[53] ne luy envoyra sang pour son entretien. La vessie ne vouldra estre debitrice aux roignons : l'urine sera supprimée. Le cerveau, considerant ce train desnaturé, se mettra en resverie, et ne baillera sentement es nerfz, ne mouvement es muscles. Somme, en ce monde desrayé[54], rien ne debvant, rien ne prestant, rien ne empruntant, vous voirez une conspiration plus pernicieuse que n'a figuré Æsope en son Apologue[55]. Et

---

Ligne 108. E : *fut* — E : *Misanthropos* — l. 110. E : *au font* — l. 111. E : *hay* — l. 113. A : *l'aultre* — A, E : *l'homme* — l. 114. A, E : *yeulx* — l. 115. A : *les pieds ne la daigneront* — l. 116. A : *cueur* — l. 121. A : *mettera* — E : *sentiment* — l. 123. E : *n'emprnntant* — E : *verrez* — l. 124. E : *n'ha*

assassinateur, tirée de l'italien. Voir ch. II, n. 32.

49. Voir *Genèse*, XVI, 12 : « Hic erit ferus domo, manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum. »

50. D'après Virgile, *Énéide*, l. XI, v. 540 et suiv., il aurait été privé des douceurs de l'hospitalité :

Non illum tectis ullæ, non mœnibus urbes
Adcepere, neque ipse manus feritate dedisset.
(P.)

51. Timon d'Athènes a été représenté par Lucien, comme un type de misanthrope, dans un livre qui porte son nom. Il en est question également dans Plutarque. (P.)

52. Misanthrope. R. a risqué ce néologisme, transcrit du grec, dans l'Épître à Odet de Coligny, en tête du *Quart Livre*. Cf. *R. E. R.* VIII, 144.

53. Galien considère le foie comme le générateur du sang et la source des veines : « Intellige mihi distributum a ventriculo ad hepar chylum, a visceris caliditate... fervere, concoqui, alterari in sanguinis boni generationem. » *De usu part.*, l. IV, ch. 3. « Excipit autem ipsum illic una vena maxima ex gibba hepatis enata quæ ad utramque animalis partem fertur, superiorem simul et inferiorem. » *Ibid.*, ch. 5. (D.)

54. Dévoyé. Cf. l. I, ch. XXVII, n. 52.

55. L'Apologue des membres et de l'estomac, que Menenius Agrippa, d'après Tite-Live, II, 32, aurait raconté aux Romains pour prévenir

perira sans doubte ; non perira seulement, mais bien tost perira, feust ce Æsculapius mesmes [56]. Et ira soubdain le corps en putrefaction ; l'ame toute indignée prendra course à tous les Diables, apres mon argent [57]. »

Ligne 126. E : *fust* — l. 127. A, E : *tant indignée*

une sédition. Au ch. LVII du *Quart Livre*, R. fera une nouvelle allusion à cet apologue « des membres conspirant contre le ventre. » (P.)

56. Quand le malade serait Esculape, le dieu de la médecine lui-même. Peut-être y a-t-il là une transposition d'une sentence de Térence rapportée par Érasme, *Adages*, I, 5, 74 : « Ipsa Salus si cupiat servare domum hanc, non possit. » *R.E. R.*, VI, 229. (P.)

57. A la suite de mon argent que j'aurais envoyé à tous les Diables [en m'acquittant de mes dettes]. Plus loin, ch. XXIII, Panurge dira : « les Diables ayment fort les quittes. » (C.)

Continuation du discours de Panurge, à la louange des presteurs et debteurs.

Chapitre IIII.

« Au contraire representez vous un monde autre, on quel un chascun preste, un chascun doibve, tous soient debteurs, tous soient presteurs.

« O quelle harmonie sera parmy les reguliers mouvemens des cieulz! Il m'est advis que je l'entends aussi bien que feist oncques Platon [1]. Quelle sympathie entre les elemens! O comment Nature se y delectera en ses œuvres et productions, Ceres chargée de bleds, Bacchus de vins, Flora de fleurs, Pomona de fruictz, Juno en son aër serain [2], seraine, salubre, plaisante!

« Je me pers en ceste contemplation. Entre les humains paix, amour, dilection, fidelité, repous, banquetz, festins, joye, liesse, or, argent, menue monnoie, chaisnes, bagues, marchandises troteront de main en main. Nul proces, nulle guerre, nul debat; nul n'y sera usu-

---

Ligne 1. E : *louenge* — l. 4. A : *aultre* — E : *auquel* — l. 5. E : *soyent* — l. 8. A, E : *cieulx* — E : *advys* — A : *aussy* — E : *feit* — l. 9-10. E : *s'y delectera* — l. 11. E : *Baccus* — l. 12. E : *air* — l. 14. E : *Repos* — A : *bancquetz* — l. 15. E : *monnoye*

1. Peut-être faut-il voir dans cette phrase une réminiscence d'un passage de la *République*, X, 617, dans lequel Platon imagine qu'une sirène se tient sur chacun des huit cercles du système planétaire. De l'accord de leur chant résulte une harmonie particulière. Mais Platon ne dit nulle part qu'il a entendu cette harmonie. Au *Cinquiesme livre*, ch. XVIII, il est question de nouveau de cette harmonie des astres, « laquelle dit Platon avoir par quelques nuicts ouye dormant. » (P.)

2. Dans les conceptions des astrologues anciens, Junon dominait sur l'éther, ou région supérieure de l'air. Cf. le commentaire de Servius sur Virgile, *in Aeneid.*, I, 47 : « Physici... volunt intelligi Junonem aërem » et *in Aeneid.* VII, 84 : « Junonem... quam aërem esse constat », *R. E. R.*, IV, 353. (P.)

rier, nul leschart[3], nul chichart[4], nul refusant. Vray Dieu, ne sera ce l'aage d'or, le regne de Saturne[5], l'idée[6] des regions Olympicques, es quelles toutes autres vertus cessent, charité seule regne, regente, domine, triumphe? Tous seront bons, tous seront beaulx, tous seront justes. O monde heureux! O gens de cestuy monde heureux! O beatz troys et quatre foys! Il m'est advis que je y suis. Je vous jure le bon Vraybis[7], que si cestuy monde, beat monde, ainsi à un chascun prestant, rien ne refusant, eust Pape foizonnant en cardinaulx et associé de son Sacré Colliege, en peu d'années vous y voiriez les sainctz plusdruz, plus miraclificques, à plus de leçons[8], plus de veuz, plus de bastons[9] et plus de chandelles que ne sont tous ceulx des neufz eves chez de Bretaigne[10]. Exceptez seulement sainct Ives[11].

« Je vous prie, considerez comment le noble Patelin voulant deifier

---

Ligne 17. E : *eschart* — l. 18. E : *eage* — l. 19. E : *esquelles* — A : *aultres* — l. 20. E : *beaux* — l. 22. A : *advys* — A : *je y suys* — E : *j'y suis* — l. 23. E : *vray Bis* — l. 23-24. A, E : *beat monde... rien ne refusant* manque — l. 25. E : *verriez* — l. 26. A : *leczons* — E : *voeuz* — l. 27. E : *neuf* — l. 28. E : *Excepté*

3. Glouton. Cf. l. I, ch. LIV, n. 27.

4. Chiche. Cf. l. I, ch. LIV, n. 25.

5. Le roi de l'âge d'or. Cf. Virgile, *Bucoliques*, IV, v. 6:

« redeunt Saturnia regna. » (P.)

6. Au sens platonicien du mot, l'archétype, le modèle éternel.

7. Euphémisme employé pour ne pas jurer le nom de Dieu. Cf. ch. III, n. 14.

8. Morceaux de l'ancien ou du nouveau Testament, et de la vie du saint dont on célèbre la fête, récités à matines. Cf. l. I, ch. XLI, n. 19. Plus le saint est vénéré, plus l'office comporte de leçons. Leur nombre varie de trois à neuf. Cf. ch. XV l'explication de la « pièce de laboureur sallé à neuf leçons ». (C.)

9. Aux fêtes solennelles, les chantres, marchant en chape dans le chœur, tiennent à la main un bâton orné et recouvert d'argent, en forme de bourdon. Ces fêtes sont aussi celles où figurent le plus de bannières et de bâtons de confréries. Le dict. de Trévoux donne les deux explications. (C.)

10. Dol, Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Brieux, Saint-Malo, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Vannes. La Bretagne était renommée pour la quantité de « menus saints » qu'on y vénérait. (C.)

11. Saint-Yves, dit l'avocat des pauvres (1253-1303), fut canonisé en 1347. Même à Paris, les Bretons ne manquaient pas de célébrer sa fête « jour fatal et devot pour nous autres Bretons », dit Du Fail, t. II, p. 195. Les gens de loi l'ayant pris pour patron, il est probable que R. le mentionne avec une intention ironique. On avait composé une hymne burlesque en son honneur :

Sanctus Ivus erat Brito,
Advocatus et non latro :
Res miranda populo. (C.)

et par divines louenges mettre jusques au tiers ciel le pere de Guillaume Jousseaulme, rien plus ne dist sinon :

Et si prestoit
Ses denrées à qui en vouloit[12].

« O le beau mot !

« A ce patron figurez nostre microcosme[13], *id est* petit monde, c'est l'homme, en tous ses membres prestans, empruntans, doibvans, c'est à dire en son naturel. Car nature n'a creé l'homme que pour prester et emprunter. Plus grande n'est l'harmonie des cieux que sera de sa police. L'intention du fondateur de ce microcosme est y entretenir l'ame, laquelle il y a mise comme hoste, et la vie. La vie consiste en sang[14]. Sang est le siege de l'ame. Pourtant un seul labeur poine ce monde, c'est forger sang continuellement. En ceste forge sont tous membres en office propre ; et est leur hierarchie telle que sans cesse l'un de l'autre emprunte, l'un à l'autre preste, l'un à l'autre est debteur. La matiere et metal convenable pour estre en sang transmué est baillée par nature : pain et vin. En ces deux sont comprinses toutes especes des alimens. Et de ce est dict le companage[15] en langue goth. Pour icelles trouver, præparer et cuire, travaillent les mains,

---

Ligne 30. E : *louanges* — l. 35-36. A, E : *id est.... c'est l'homme* manque — l. 36. E : *debvans* — l. 37. E : *n'ha* — l. 38. A, E : *cieulx* — l. 40. E : *y ha* — l. 41. E : *portant* — l. 42. E : *peine en ce monde* — l. 44. A : *de l'aultre* — A : *a l'aultre preste* — l, 44-45. A : *a l'aultre est debteur* — l. 48. E : *preparer et cuyre*

12. Emprunt à la *Farce de maître Pierre Pathelin*, v. 174. On sait que les souvenirs de *Pathelin* sont fréquents dans R. Voir *R. E. R.*, IX, 52. (P.)

13. La philosophie médiévale oppose le *macrocosme*, l'univers, au *microcosme*, l'homme. R. ne se sert pas toujours de ces termes savants. Il traduit le second par *le petit monde*, *l'autre monde*. Cf. l. II, ch. VIII, l. 115 : « acquiers toy parfaicte congnoissance de *l'aultre monde*, qui est l'homme. » Les deux pages qui suivent sont un résumé de la physiologie médiévale. (P.)

14. C'est la théorie antique : Critias soutenait que l'âme n'est que le sang. Pour Empédocle et Lucrèce l'âme réside dans le sang. De même Virgile, *En.*, l. IX, v. 349. écrit :

Purpuream vomit ille animam...

et Pline le naturaliste : « Prima domicilia intra se animo et sanguini præbet [cor] sinuoso specu, et in magnis animalibus triplici, in nullò non genuino : ibi mens habitat. » Pline *H. N.*, XI, 69. « Anima carnis in sanguine est », dit encore l'Écriture, *Lévit.*, XVII, 11. (D.)

15. En langue d'oc, *companatge*, c'est « l'or-

« cheminent les piedz et portent toute ceste machine ;

« les œilz tout conduisent;

« l'appetit en l'orifice de l'estomach moyenant un peu de melancholie[16] aigrette, que luy est transmis de la ratelle, admonneste de enfourner viande; la langue en faict l'essay ;

« les dens la maschent ;

« l'estomach la reçoit, digere et chylifie[17] ;

« les venes mesaraïcques[18] en sugcent ce qu'est bon et idoine, delaissent les excremens, les quelz par vertus expulsive sont vuidez hors par expres conduictz, puys la portent au foye; il la transmue de rechef, et en faict sang.

« Lors quelle joye pensez vous estre entre ces officiers, quand ilz ont veu ce ruisseau d'or, qui est leur seul restaurant? Plus grande

---

Ligne 49. A, E : *pieds* — l. 50. A, E : *yeulx* — E : *conduysent* — l. 51. E : *moyennant* — l. 52. A, E : *admoneste* — l. 52-53. E : *d'enfourner* — l. 53. F : *assay* — l. 55. A : *reczoit* — l. 56. E : *veines* — E : *succent* — l. 57. E : *lesquelz* — E : *vertu* — E : *vuydez* — l. 58. E : *puis* — E : *porte* — l. 59. A, E : *de rechief*

dinaire qu'on dépense en une maison, outre le pain et le vin ». Pelletier du Mans, cite, dans son *Art poétique* (1555), entre autres termes patois, le languedocien *companage*, « mot bien composé qui signifie ce que les Latins disent *opsonium*, c'est-à-dire tout ce qu'on met sur la table, hors le pain et le vin. » Voir Sainéan, t. II, p. 185.

16. Mélancolie, *melancholicus humor*, bile noire, cholère noire, atrabile, humeur acide ou aigrette, l'un des quatre principes de l'humorisme galénique et qui passait pour se déverser dans la rate (Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. IV). La rate, dira plus tard Mondeville, « a deux porres, l'un par lequel il trait la mélancolie du foie, l'autre par lequel il envoie la mélancolie à la bouche du stomach. » La rate s'en nourrit, écrit A. Paré, « jusques à tant qu'elle la fasche pour sa quantité ou qualité ; et alors icelle est portée de la ratte par le vaisseau veineux [veine splénique] à l'orifice du ventricule [estomac] pour exciter l'appétit et ayder les actions dudit ventricule », Paré, l. I, ch. VIII. (D.)

17. On appelle aujourd'hui chyme le produit de la digestion gastrique, pour réserver le nom de chyle au produit de la digestion intestinale. Il n'en allait pas de même au temps de R. et de ses devanciers : « L'estomach ou ventre est l'instrument de la première digestion, génératif du *chyle* », dit Chauliac. « Les fonctions de l'estomac... sont... de retenir le *chyle* », dit Mondeville. « Distributum a ventriculo ad hepar chylum », dit Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. III, qui, par contre, appelle chyme le produit de l'absorption purifié par le foie : « qui apparatur in hepate chymus », *loc. cit.*, ch. IV. (D.)

18. Comme Galien, *De usu part.* l. IV, ch. II, R. ne connaît encore qu'une seule voie d'absorption digestive : la voie sanguine. Ce n'est qu'en 1622 que Gaspard Aselli, de Padoue, découvrira les vaisseaux chylifères. (D.)

n'est la joye des alchymistes, quand apres longs travaulx, grand soing et despense, ilz voyent les metaulx transmuez dedans leurs fourneaulx.

« Adoncques chascun membre se præpare et s'esvertue de nouveau à purifier et affiner[19] cestuy thesaur. Les roignons par les venes emulgentes[20] en tirent l'aiguosité, que vous nommez urine, et par les ureteres la decoullent en bas. Au bas trouve receptacle propre, c'est la vessie, laquelle en temps oportun la vuide hors. La ratelle en tire le terrestre et la lie, que vous nommez melancholie. La bouteille du fiel en soubstraict la cholere[21] superflue. Puys est transporté en une autre officine pour mieulx estre affiné, c'est le cœur. Lequel par ses mouvemens diastolicques et systolicques[22] le subtilie et enflambe, tel-

---

Ligne 62. E : *long* — l. 63. A ; *despence* — l. 65. E : *Adonc* — E : *prepare* — l. 66. E : *thresor* — E : *veines* — l. 69. E : *vuyde* — l. 71. E : *substraict* — E : *Puis* — l. 72. A : *aultre* — A : *cueur* — A, E. F : *ces*

19. *Affiner*, c'est proprement rendre fin l'or qui est à bas titre. Cf. Remi Belleau, *Bergerie*, première journée, p. 258 : l'Amour ayant tiré l'or des cheveux d'une femme,

Pour le bien affiner, le trempe dans ses yeux. (P.)

20. Les veines rénales. Avec Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. VI, Rabelais pense que les veines sont, pour le rein comme pour les autres organes, des voies d'apport sanguin. En réalité, il n'y a de veines rénales afférentes, sous forme de système porte rénal, que chez les Poissons, Amphibiens et les Reptiles inférieurs au stade jeune. Chez les mammifères, la veine rénale, uniquement efférente, ne concourt pas à l'excrétion urinaire. (D.)

21. La bouteille du fiel : la vésicule biliaire. Cholère, ou bile jaune : la bile, sécrétée par le foie, l'une des quatre humeurs du système de Galien (Cf. Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. IV). En réalité, la vésicule biliaire ne soustrait rien : elle n'est qu'un réservoir branché sur le cholédoque par l'intermédiaire du canal cystique, et que l'on peut extirper sans nuire à l'excrétion biliaire. (D.)

22. La systole est la contraction rythmée du myocarde, la diastole, son relâchement (διαστολή, συστολή, noms tirés de Galien). Passage important en ce qu'il résume clairement la théorie galénique (Gal., *De usu part.*, l. VI, ch. XVII) de la sanguification et du cours des humeurs et des esprits. (Excellemment schématisée *in* Ch. Singer, *The discovery of the circulation of the blood*, Londres, Bell, 1922, pl. I et II.) R. cependant, oubliant de fermer le circuit galénique, passe sous silence le transit d'un ventricule à l'autre, à travers les prétendus pores du *septum* interventriculaire. Omission ? ou réserve voulue ? Le Double se demande, après Paquelin, si ce passage n'a pas inspiré Michel Servet, qui put connaître R. à Lyon (*Rabelais anatomiste*, p. 95-96). Ce fut Servet qui, dans son livre *Christianismi Restitutio* (1553), fit connaître le premier la circulation pulmonaire ou

lement que par le ventricule dextre le mect à perfection, et par les venes l'envoye à tous les membres. Chascun membre l'attire à soy et s'en alimente à sa guise : pieds, mains, œilz, tous ; et lors sont faictz debteurs, qui paravant estoient presteurs. Par le ventricule gausche [23] il le faict tant subtil, qu'on le dict spirituel, et l'envoye à tous les membres par ses arteres, pour l'autre sang des venes eschauffer et esventer. Le poulmon ne cesse avecques ses lobes et souffletz le refraischir. En recongnoissance de ce bien le cœur luy en depart le meilleur par la vene arteriale [24]. En fin tant est affiné dedans le retz merveilleux [25],

---

Ligne 74. E : *veines* — l. 76. E : *piedz* — A, E : *yeulx* — l. 77. E : *estoyent* — E : *gauche* — l. 79. A : *aultre* — E : *veines* — E : *esvanter* — l. 81. A : *cueur* — l. 82. E : *veine*

petite circulation ; puis Césalpin démontra (1593) que le cours du sang veineux est centripète, en attendant que G. Harvey décrivît (1615-28) le double circuit sanguin que les physiologistes admettent encore aujourd'hui. (D.)

23. Le ventricule gauche, où, pour Galien (*De usu part.*, l. VI, 7), se forme et bouillonne le sang spiritueux, étant considéré comme le foyer calorique le plus intense de notre corps, il convenait que l'air inspiré, apporté par les veines pulmonaires, y vînt, par sa fraîcheur, tempérer les combustions. « L'usage de la respiration se faict, dit Paré (*Le quatriesme livre de l'Anatomie*, ch. IX), pour ce que le cœur qui a besoin de la substance de l'air et bouillant d'une fervente chaleur désire estre refraischy. Or il est refraischy par l'inspiration qui luy apporte une qualité froide ; et par l'expiration qui jette hors ce qui est trop chaud et bouillant... Ainsi se fait au diastolé et systolé qui sont les mouvements du cœur, et par ces deux mouvements il attire le sang, l'esprit et l'air et expelle ses excréments fuligineux. » On retrouvera cette théorie du poumon ventilateur et de la fournaise cardiaque dans Descartes. Cf. *l'Homme* de R. Descartes *et un Traitté de la formation du fœtus* du mesme autheur avec les Remarques de L. de la Forge, Paris, Angot, 1664, in-4°, p. 122. (D.)

24. *Vena arteriosa* (Gal., *De usu part.*, l. VI, ch. X) ; Vene artérieuse (Ch. Estienne) ; veine artérielle (Paré) ; c'est l'artère pulmonaire. — R. en assignant, comme Galien, à ce vaisseau le rôle d'artère nourricière du poumon méconnaît donc son véritable office de branche afférente de la petite circulation. (D.)

25. *L'admirabilis plexus retiformis* de Galien (*De usu part.*, l. IX, ch. 4), que R. appelle ici retz merveilleux et plus loin (ch. XIII) retz admirable, n'existe pas chez l'homme, ainsi que Vésale l'a démontré. Mais on prétendait retrouver ce *rete mirabile* (Mondeville), ou rets admirable (A. Paré), dans ce lacis artériel que les anatomistes modernes nomment l'hexagone de Willis, et que R., dans l'anatomie de Quaresmeprenant, compare à un chanfrein.

Les auteurs ne s'accordent pas très bien non plus sur le lieu où s'opérait la transformation des esprits vitaux en esprits animaux : Galien dit d'abord qu'ils proviennent à la fois du plexus rétiforme et des veines des ventricules ; ensuite qu'ils viennent à perfection principalement dans le ventricule moyen : « Hic autem spiritus [animalis] qui in ventriculis continetur cerebri, parva quadam ex parte fortasse ex iis etiam quæ ad ventriculos ipsos pertinent, venis gignitur ; maximum verò ac præcipuum ortum huic arteriæ illæ quæ sunt ad reticu-

que par après en sont faictz les espritz animaulx, moyenans les quelz elle imagine, discourt, juge, resoust, delibere, ratiocine et rememore.

« Vertus guoy[26] je me naye, je me pers, je m'esguare, quand je entre on profond abisme de ce monde ainsi prestant, ainsi doibvant ! Croyez que chose divine est prester : debvoir est vertus heroïcque.

« Encores n'est ce tout. Ce monde prestant, doibvant, empruntant est si bon, que, ceste alimentation parachevée, il pense desja prester à ceulx qui ne sont encores nez, et par prest se perpetuer, s'il peult, et multiplier en images à soy semblables, ce sont enfans. A ceste fin chascun membre du plus precieux de son nourrissement[27] decide et roigne une portion, et la renvoye en bas[28] : nature

---

Ligne 83. E : *moyennans l'esquelz* — l. 84. E : *raciocine* — l. 85. E : *Vertu* — E : *noye* — E : *esgare* — l. 85-86. E : *j'entre au* — l. 86-87. E : *debvant* — l. 87 : E : *vertu* — l. 89. E : *debvant* — l. 92. E : *peut* — l. 93. A : *precieulx* — l. 94. E : *rongne*

larem in fundamento cerebri sitam texturam, suppeditant, a corde ipsæ ortum habentes... Et præcipue circa verticem [adolescere ac perfici] quæ in parte medius atque idem principalis cerebri ventriculus est » (*De Hipp. et Plat. decr.*, l. III, ch. VIII). D'ailleurs les opinions de Galien ne paraissent pas très fermes à cet égard ; et dans un autre passage il semble placer l'origine du pneuma psychique dans le parenchyme du cerveau et du cervelet (cf. J. Soury, *Le système nerveux central*, t. I, p. 282). Pour Chauliac (*Grande Chir.*, éd. Nicaise, p. 43) c'est dans les artères du rets merveilleux que « l'esprit vital est fait esprit animal par ébullition ». Là aussi, pour Paré (*Ve Livre de l'anat.*, ch. IX) l'esprit est « subtilisé et mis en extrême perfection ». Du Laurens, Riolan, pensent qu'il s'exhale des plexus choroïdes au sein des ventricules. R., en disant que les esprits sont faits « par après » le retz merveilleux, semble admettre éclectiquement qu'ils se forment dans l'hexagone, les artères qui en partent et les ventricules. Il revient plus loin (l. III, ch. XIII) sur ce sujet, sans préciser davantage. (D.)

26. Pour vertu [de] Dieu. Cf. ch. III. n. 14

27. R. semble se ranger ici à l'opinion d'Empédocle, que la semence vient de tout le corps. Bien que combattue par Aristote, *Gén. des anim.*, I, 11, cette théorie est également admise par Ambr. Paré : « La plus grande partie d'icelle [semence] vient du cerveau, mais le total procède de tout le corps universel et de chacune partie tant solide que molle, car c'est chose manifeste que si elle ne venoit de tout le corps, les parties de l'enfant n'en pourroient estre faictes, parce qu'il faut que toutes les parties soient faictes de leur semblable. » (Paré, *Œuvres*, l. XXIV, préface). On retrouvera les vestiges de ces idées dans la théorie des molécules organiques de Buffon, *Histoire des animaux*, ch. IV. (D.)

28. La semence, dit Hippocrate, *De genitura*, concentre « in homine quod validissimum et pinguissimum est ». Problème également traité par Aristote (*Gén. des anim.*, I, 12) : la

y a præparé vases et receptacles opportuns, par les quelz, descendent es genitoires en longs ambages et flexuositez, reçoit forme competente et trouve lieux idoines, tant en l'homme comme en la femme, pour conserver et perpetuer le genre humain. Se faict le tout par prestz et debtes de l'un à l'autre : dont est dict le debvoir de mariage.

« Poine par nature est au refusant interminée, acre vexation parmy les membres et furie parmy les sens ; au prestant loyer consigné, plaisir, alaigresse et volupté ».

Ligne 95. E : *preparé* — l. 96. A : *reczoit* — l. 98. A, E, F : *Ce* — l. 99. A : *aultre* — E : *dond* — l. 100. E : *Peine* — E : *acte vexation*

semence est une excrétion, dit le Stagirite, mais issue du « produit dernier, celui d'où doivent enfin se composer chacune des parties du corps. » (D.)

Comment Pantagruel deteste les debteurs et emprunteurs.

Chapitre V.

— J'entends (respondit Pantagruel), et me semblez bon topicqueur [1] et affecté à vostre cause. Mais preschez et patrocinez d'icy à la Pentecoste [2], en fin vous serez esbahy comment rien ne me aurez persuadé, et par vostre beau parler ja ne me ferez entrer en debtes. Rien (dict le sainct Envoyé [3]) à personne ne doibvez, fors amour et dilection mutuelle.

« Vous me usez icy de belles graphides [4] et diatyposes [5], et me plaisent tresbien : mais je vous diz que, si figurez un affronteur efronté et importun emprunteur entrant de nouveau en une ville ja advertie de ses meurs, vous trouverez que à son entrée plus seront les citoyens en effroy et trepidation, que si la Peste y entroit en habillement tel que la trouva le philosophe Tyanien dedans Ephese [6]. Et suys d'opi-

---

Ligne 6. E : *m'aurez* — l. 8. E : *debvez* — l. 11. E : *dis* — E : *effronté* — l. 13. E : *mœurs* — E : *qu'à* — l. 15. A : *l'a* — E : *suis*

1. Argumentateur. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. X, p. 133, le *Testament de maistre Levrault* :

   Au fort preigne les livres miens ;
   Je les luy donne, ilz sont siens,
   Pour mieux son cerveau *thopicquer*. (C.)

2. Passage imité par Molière, *l'Escole des femmes*, I, 1 :

   Preschez, patrocinez jusqu'à la Pentecoste
   Vous serez ébahy, quand vous serez au bout,
   Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout. (C.)

3. R. désigne ainsi l'apôtre saint Paul et il vise ici un verset de l'*Épître aux Romains*, XIII, 8 : « Nemini quidquam debeatis nisi ut invicem diligatis. » (P.)

4. Traits, dessins, du grec Γραφίς, γραφίδος, même sens. Ce terme de rhétorique, que R. empruntait aux traités grecs, n'a pas passé dans notre langue, non plus que le suivant. (P.)

5. Figures, représentations, du grec διατυπωσὶς.

6. Philostrate, IV, 4-10, *Vie d'Apollonius de Tyanes*, rapporte que la peste s'étant répandue dans Éphèse, les habitants mandèrent Apollonius pour faire l'office de médecin. Celui-ci les rassembla autour d'un vieillard en haillons et les invita à le lapider. Ils refusèrent, étonnés. Puis, sur ses instances, ils l'écrasèrent sous un

nion que ne erroient les Perses, estimans le second vice estre mentir, le premier estre debvoir [7]. Car debtes et mensonges sont ordinairement ensemble ralliez.

« Je ne veulx pourtant inferer que jamais ne faille debvoir, jamais ne faille prester. Il n'est si riche qui quelques foys ne doibve. Il n'est si paouvre de qui quelques foys on ne puisse emprunter.

« L'ocasion sera telle que la dict Platon en ses loix [8], quand il ordonne qu'on ne laisse chés soy les voysins puiser eau, si premierement ilz n'avoient en leurs propres pastifz foussoié et beché jusques à trouver celle espece de terre qu'on nomme ceramite [9] (c'est terre à potier) et là n'eussent rencontré source ou degout [10] d'eaux. Car icelle terre par sa substance, qui est grasse, forte, lize et dense, retient l'humidité et n'e n est facilement faict escours [11] ne exhalation.

« Ainsi est ce grande vergouigne, tousjours, en toüs lieux, d'un chascun emprunter, plus toust que travailler et guaingner. Lors seulement debvroit on (scelon mon jugement) prester, quand la personne travaillant n'a peu par son labeur faire guain, ou quand elle est soubdainement tombée en perte inopinée de ses biens.

« Pourtant laissons ce propos, et dorenavant ne vous atachez à crediteurs : du passé je vous delivre.

— Le moins de mon plus [12] (dist Panurge) en cestuy article sera

---

Ligne 20. E : *que quelque foys* — l. 21. E : *paoure* — E : *quelque foys* — l. 22. A, E : *occasion* — E : *l'a* — l. 23. E : *chez* — A : *voisins* — l. 24. E : *n'avoyent* — E : *foussoyé* — l. 26. E : *d'eau* — l. 28. A, E : *faicte* — A, E : *escours ne* manque — l. 29. E : *vergongne* — l. 30. A : *plus tost* ; E : *plustost* — E : *gaigner* — l. 31. E : *selon* — l. 34. A : *propous* — E : *doresnavant*

monceau de pierres. Et lorsque, sur l'ordre d'Apollonius, on eût écarté ces pierres accumulées, on découvrit à la place du vieillard un chien enragé, de la taille d'un lion. V. Plattard, p. 220. R. s'écarte un peu de son auteur.

7. R. traduit ici une phrase de Plutarque, *De vitanda usura*, ch. v : « καίτοι Πέρσαι γε τὸ ψεύδεσθαι, δεύτερον ἡγοῦνται τῶν ἁμαρτημάτων, πρῶτον δὲ, τὸ ὀφείλειν, ὅτι καὶ τὸ ψεύδεσθαι τοῖς ὀφείλουσι συμβαίνει πολλάκις. » (P.)

8. Livre VIII, 866 B. R. le cite d'après Plutarque, *De vitanda usura*, ch. I, 827 D, à qui il emprunte tout ce développement. Ce traité avait été traduit en latin par le Nurembergeois Bilibald Pirckheimer (1513). (P.)

9. Transcription du mot grec κεραμίτις γῆ, qui se trouve dans le texte de Plutarque. R. définit, deux lignes plus bas, la nature de cette terre, qui est l'argile figuline ou plastique commune. (P. D.)

10. Écoulement.

11. Afflux. Archaïsme.

12. Le moins que je puisse faire. Cotgrave explique ainsi cette expression elliptique : « The

vous remercier ; et, si les remercimens doibvent estre mesurez par l'affection des biensfaicteurs, ce sera infiniment, sempiternellement : car l'amour que de vostre grace me portez est hors le dez[13] d'estimation, il transcende tout poix, tout nombre, toute mesure, il est infiny, sempiternel. Mais le mesurant au qualibre[14] des biensfaictz et contentement des recepvans, ce sera assez laschement. Vous me faictez des biens beaucoup, et trop plus que ne m'appartient, plus que n'ay envers vous deservy, plus que ne requeroient mes merites, force est que le confesse ; mais non mie tant que pensez en cestuy article.

« Ce n'est là que me deult[15], ce n'est là que me cuist et demange. Car dorenavant, estant quitte, quelle contenence auray je ? Croiez que je auray maulvaise grace pour les premiers moys, veu que je n'y suis ne nourry ne accoustumé. J'en ay grand paour.

« D'adventaige desormais ne naistra ped en tout Salmiguondinoys qui ne ayt son renvoy vers mon nez. Tous les peteurs du monde petans disent : « Voy là pour les quittes[16]. » Ma vie finera bien toust, je le prævoy. Je vous recommande mon epitaphe. Et mourray tout confict en pedz. Si quelque jour pour restaurant à faire peter les bonnes femmes en extreme passion de colicque venteuse les medicamens ordinaires ne satisfont aux medicins, la momie[17] de mon pail-

---

Ligne 37. A, E : *remerciemens* — l. 38. E : *infinement* — l. 42. E : *faictes* — l. 44. E : *requeroyent* — l. 46, E : *cuyst* — l. 47. E : *doresnavant* — E : *contenance* — l. 47-48 : E : *j'auray* — l. 48. A : *suys* — l. 50. E : *D'avantaige* — E : *pet* — A, E : *Salmigondinoys* — l. 51. A, E : *n'ayt* — l. 52. A, E : *tost* — l. 53. E : *prevoy* — A : *recommende* — l. 54. E : *petz* — l. 56. E : *medecins* — E : *la momie du paillard*

most I can, the least I should ». Cette locution se retrouve dans l'*Ancien Prologue* du *Quart Livre* : « Je vous en remercie. Ce sera *le moins de mon plus*. » (C.)

13. Les risques. R. traduit littéralement une expression latine : *extra judiciorum* (ou *ingenii*) *aleam positus*. (P.)

14. Calibre. Terme arabe, introduit en français antérieurement à R. Cf. *R. E. R.*, VI, 315.

15. Troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *douloir*, s'affliger.

16. R. s'est souvenu d'une *Facétie* de Pogge, où il est question d'un proverbe analogue. Un vieillard niait une dette en justice, affirmant qu'il n'avait jamais rien dû à personne : « Détournez votre grande barbe, lui dit le juge, elle empuantit toute la compagnie... Ne savez-vous pas qu'on ne manque jamais de dire en pétant : Voilà pour la barbe des *quittes* ? » (C.)

17. La *momie* ou *mumie*, huile de momie, était un remède fort vanté contre les chutes, contusions, amas de sang extravasé, comme

lard et empeté corps leurs sera remede præsent. En prenent tant peu que direz, elles peteront plus qu'ilz n'entendent.

« C'est pourquoy je vous prirois voluntiers que de debtes me laissez quelque centurie, comme le roy Loys unzieme, jectant hors de procès Miles d'Illiers evesque de Chartres[18], feut importuné luy en laisser quelque un pour se exercer. J'ayme mieux leurs donner toute ma cacqueroliere, ensemble ma hannetonniere : rien pourtant ne deduisant du sort[19] principal.

— Laissons (dist Pantagruel) ce propos, je vous l'ay ja dict une foys ».

Ligne 57. E : *leur* — A, E : *present* — E : *prenant* — l. 59. A : *priroys* ; E : *prieroye* — l. 60. A : *Louys* — A, E : *unziesme* — E : *jettant* — l. 61. E : *fut* — l. 62. E : *excercer* — A, E : *mieulx* — E : *leur* — l. 63. A, E : *Cocqueroliere* — E : *Hannetoniere* — l. 63-64. E : *deduysant* — l. 65. E : *dict* — A : *propous* — l. 66. E : *fois*

ayant la vertu de fluidifier le sang coagulé. Contre cette répugnante thérapeutique se sont élevés Pierre Belon, *De admirabili operum antiquorum et rerum suspiciendarum præstantia*, Paris, 1553, in-8°, l. II, Ambr. Paré, *Discours* d'A. Paré.., *asçavoir de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste*, Paris, Buon, 1582, in-4°, et Jean de Renou, *Œuvres pharmaceutiques*, éd. par L. de Serres, Lyon, Chard, 1626, in-f°, p. 434 et suiv. (D.)

18. La réponse de Miles d'Illiers, évêque de Chartres (1459-1493) était devenue proverbiale. On la retrouve avec quelques variantes chez plusieurs conteurs du XVIe s., comme Des Périers, *nouv.* XXXVI et H. Estienne, *Apolog.*, t. X, p. 362 (*R. E. R.*, VII, 77). (C.)

19. Le sort principal, le capital. Cf. ch. XV : « Le *sort*, l'usure, et les intérêts je pardonne .» L'expression, commune chez les écrivains du XVIe s., est encore employée, avec ce sens, au XVIIe (La Fontaine, Pascal). (C.)

Pourquoy les nouveaulx mariez estoient exemptz d'aller en guerre.

Chapitre VI.

— Mais (demanda Panurge) en quelle loy [1] estoit ce constitué et estably, que ceulx qui vigne nouvelle planteroient, ceulx qui logis neuf bastiroient et les nouveaulx mariez seroient exemptz d'aller en guerre pour la premiere année?

— En la loy (respondit Pantagruel) de Moses [2].

— Pour quoy (demanda Panurge) les nouveaulx mariez? Des planteurs de vigne je suis trop vieulx pour me soucier : je acquiesce on soucy des vendangeurs, et les beaulx bastisseurs nouveaulx de pierres mortes ne sont escriptz en mon livre de vie. Je ne bastis que pierres vives, ce sont hommes [3].

— Scelon mon jugement (respondit Pantagruel) c'estoit affin que pour la premiere année ilz jouissent de leurs amours à plaisir, vacassent à production de lignage et feissent provision de heritiers; ainsi pour le moins, si l'année seconde estoient en guerre occis, leur nom et armes restast en leurs enfans; aussi que leurs femmes on

---

Ligne 1. E : *nouveaux* — E : *exemptez* — l. 6. E : *bastiront* — E : *nouveaux* — l. 9. E : *nouveaux* — l. 10. A : *suys* — E : *acquiesce au* — l. 11. E : *vendengeurs* — l. 14. E : *Selon* — l. 15. E : *jouyssent* — l. 18. E : *restast à*

1. La question posée par Panurge et examinée dans ce chapitre n'a aucun rapport avec l'épisode qui précède : elle se rattache aux préoccupations de Panurge, qui exposera par la suite qu'il a décidé de se marier. (P.)

2. Réminiscence de trois versets du *Deutéronome*, XX, 5, 6, 7. Selon sa coutume, R. donne un tour un peu fantaisiste à sa citation. Pour les « nouveaulx mariez », en particulier, l'Écriture dit : « *homo qui despondit uxorem et non accepit eam.* » (C.)

3. Le roi François Ier, ayant créé, en 1530, le Collége des lecteurs royaux, avait omis de doter cette corporation d'un local pour les lec-

congneust certainement estre ou brehaignes [4] ou fecondes (car l'essay d'un an leurs sembloit suffisant, attendu la maturité de l'aage en laquelle ilz faisoient nopces), pour mieulx après le decès des mariz premiers les colloquer en secondes nopces : les fecondes, à ceulx qui vouldroient multiplier en enfans, les brehaignes, à ceulx qui n'en appeteroient et les prendroient pour leurs vertus, sçavoir, bonnes graces, seulement en consolation domesticque et entretenement de mesnaige.

— Les prescheurs de Varenes [5] (dist Panurge) detestent les secondes nopces [6], comme folles et deshonnestes.

— Elles sont (respondit Pantagruel) leurs fortes fiebvres quartaines [7].

— Voire (dist Panurge) et à frere Enguainnant [8] aussi, qui, en plain sermon preschant à Parillé [9] et detestant les nopces secondes, juroit et se donnoit au plus viste diable d'enfer, en cas que mieulx n'aymast depuceller cent filles que biscoter une vefve [10].

Ligne 20. E : *eage* — l. 21. E : *maritz* — l. 23. E : *vouldroyent* — l. 24. A : *prandroient* — l. 26. E : *mesnage* — l. 28. A : *deshonestes* — l. 29. F : *leur* — l. 31. E : *Voyre* — E : *Engaignant* — l. 32. E : *Paraillly* — l. 33. E : *n'aimast* — l. 34. — E : *despuceler*

tures et cours. C'est ainsi qu'on put dire plus tard qu'il avait bâti son collège *non en pierres, mais en hommes*. (P.)

4. Stérile, féminin de *bréhaing*, usuel au XVIe s.

5. Varennes-sur-Loire, comm., cant. Saumur (Maine-et-Loire). Le père de R. possédait dans cette paroisse le domaine de Chavigny-en-Vallée, avec un petit manoir, des « pescheries, pastureaux et certaines terres estant entre la rivière de Loire et la turcie (la levée) de cette rivière. » *R. E. R.*, VI, 70, et t. I, *Introduction*, p. LXV. (C.)

6. Cf. Gratien du Pont, 149 v° :

Secondes nopces de riche ne belistre
Dit le Canon, ne se doibvent benistre :
Car proprement ce n'est *honnesteté*
(Comme avons dict) ains est *infameté*.
(C.)

7. Fièvre quarte ou quartaine : « La fièvre quarte, dit A. Paré,... est celle qui retourne et a son accès le quatriesme jour, ayant deux jours d'intermission » (l. VII, ch. XXXII). Nous savons aujourd'hui qu'elle est due au *Plasmodium malariæ*, Lav., dont le cycle évolutif est de 72 heures. Jadis réputée comme la plus rebelle, cette forme de fièvre paludéenne était fréquemment invoquée dans les imprécations. (D.)

8. Nom facétieux de moine, proprement « qui engaine », au sens libre. Cf. Marot, t. III, p. 16 : « Puis Martin jusche et lourdement *engaine* ». (C.)

9. Ancien prieuré-cure, dépendant de l'abbaye de Noyers. La paroisse a été supprimée en 1792 et l'église romane sert de grange. Parilly n'est qu'un simple hameau, com. de Chinon. (C.)

10. Tiré d'une des *Facetiæ* de Pogge : *De prædicatore qui potius decem virgines quam nup-*

« Je trouve vostre raison bonne et bien fondée. Mais que diriez vous, si ceste exemption leurs estoit oultroyée pour raison que, tout le decours d'icelle prime année, ilz auroient tant taloché[11] leurs amours de nouveau possedez (comme c'est l'æquité et debvoir), et tant esgoutté leurs vases spermaticques, qu'ilz en restoient tous effilez, tous evirez[12], tous enervez et flatriz[13], si que, advenent le jour de bataille, plus tost se mettroient au plongeon comme canes, avecques le baguaige, que avecques les combatans et vaillans champions on lieu on quel par Enyo[14] est meu le hourd[15] et sont les coups departiz, et soubs l'estandart de Mars ne frapperoient coup qui vaille. Car les grands coups auroient ruez soubs les courtines de Venus s'amie[16].

« Qu'ainsi soit[17], nous voyons encores maintenant entre autres reliques et monumens d'antiquité, qu'en toutes bonnes maisons, après ne sçay quantz jours, l'on envoye ces nouveaux mariez veoir leur oncle[18] pour les absenter de leurs femmes et ce pendent soy reposer, et de rechief se avitailler pour mieux au retour combatre, quoy que souvent ilz n'ayent ne oncle ne tante, en pareille forme

---

Ligne 36. E : *leur* — E : *octroyée* — l. 37. E : *auroyent* — l. 38. E : *equité* — l. 39. E : *restoyent* — l. 40. E : *fletriz* — A, E : *advenant* — l. 41. E : *mettoyent* — E : *avec* — l. 42. E : *le bagaige qu'avec* — A : *on lien*; E : *au lieu* — l. 43. E : *auquel* — E : *hord* — l. 44. E : *soubz l'estandard* — E : *frapperoyent coups qui vaillent* — l. 45. E : *grandz* — E : *auroyent* — E : *soubz* — E : *s'amye* — l. 46. E : *Que ainsi* — E : *encore* — A : *aultres* — l. 47. A : *de antiquité* — l. 48. E : *quandz* — A : *nouveaulx* — l. 49. A, E : *pendant* — l. 50. E : *de rechef* — A, E : *mieulx*

tam unam eligebat. R. a adapté l'anecdote à son propos. (P.)

11. Tapé, tabouré, au sens libre.

12. Privé de virilité. Latinisme, de *eviratus*, même sens. Voir Sainéan, t. II, p. 78.

13. Flétri. Archaïsme.

14. Divinité grecque, qui présidait aux carnages guerriers et au sac des villes. Voir *Iliade*, ch. v, vers 333 et 592. (P.)

15. Le combat. Archaïsme.

16. La reine de Navarre a également commenté cette loi des Hébreux, mais sa paraphrase n'a pas la saveur de celle de R. « Il n'est rien qui plus abate le cueur d'un homme que de hanter ou trop aymer les femmes. Et pour ceste occasion, défendoient les Hébrieux que l'année que l'homme estoit marié, il n'allast point à la guerre, de paour que l'amour de sa femme ne le retirast des hazardz que l'on y doibt sercher. » *Heptaméron*, nouv. LXX. (P.)

17. Qu'il en soit ainsi, la preuve c'est que nous voyons...

18. Sur cet usage, voir Coquillart, t. I, p. 49, et G. Bouchet, t. I, p. 123, « andar lo sposo un poco à spassodoppo le nozze per riposarsi » (Duez).

que le roy Petault[19], après la journée des Cornabons[20], ne nous cassa[21] proprement parlant, je diz moy et Courcaillet[22], mais nous envoya refraischir en nos maisons. Il est encores cherchant la sienne. La marraine de mon grand pere me disoit, quand j'estois petit, que

Patenostres et oraisons
Sont pour ceulx là qui les retiennent.
Un fiffre allans en fenaisons
Est plus fort que deux qui en viennent[23].

« Ce que me induict en ceste opinion est que les planteurs de vigne à poine mangeoient raisins, ou beuvoient vin de leur labeur durant la premiere année ; et les bastisseurs, pour l'an premier, ne habitoient en leurs logis de nouveau faictz, sur poine de y mourir

---

Ligne 53. E: *je dy* — l. 54. E: *noz* — l. 55. E: *j'estoys* — l. 58. A, E : *allant* — l. 60. E : *m'induict* — l. 61. E : *peine* — E : *beuvoyent* — l. 63. E : *habitoyent* — E : *peine de mourir*

19. Allusion restée obscure. Du Fail, t. I, p. 223, et t. II, p. 137, à propos des frères mendiants, parle d'aubaines « fondez sur ce bonhomme Peto, marchand d'Orléans » ou « aux enseignes du bonhomme Peto d'Orléans » équivoquant avec le mot latin *peto*, je demande, je mendie. C'est le sens adopté par Le Roux, *Dict. com.*, 1718, qui fait de la cour du roi Peto, la Cour des miracles. Mais le bonhomme Peto n'est pas le roi Petault, bien qu'il y eut au XVIe siècle une famille de ce nom, d'où sortirent les célèbres chronologistes Paul et Denis Pétau. Il est probable que R. fait allusion à un corps de milice du genre des francs-archers ou des francs-taupins, pris parmi les rustiques et gens des champs et objet des railleries traditionnelles.

Le *Dict.* de Trévoux a relevé ce sens : « Anciens soldats selon Froissart, parlant des *petaux* et bibaux ; ce sont des gens de pied et paysans selon Monstrelet. » En 1548, on donna ce nom, par dérision, aux paysans d'Angoumois et de Guyenne révoltés contre la gabelle. L'explication devient tout à fait probable si l'on fait de *petau*, le même mot que *pitaud* rustique, paysan. Cf. G. Bouchet, t. IV, p. 106 : « appelloient les gens des champs... vilains, *pitaux*, rustiques, pied-gris et paisans. » (C.)

20. Nous n'avons pas la clef de cette plaisanterie. Il est possible qu'il s'agisse d'une équivoque où le mot *corne* jouerait le premier rôle ; *Pitau* était synonyme de cornard. Cf. *Apol. pour Hérodote*, p. 19 (Littré) : « quand on dit un bon jannain... cela s'entend proprement d'un *pitaut* qui prend bien en patience que sa femme lui fasse porter des cornes. » (C.)

21. Licencia.

22. Ce nom burlesque, sans doute de l'invention de R., est celui de l'appeau qui sert aux chasseurs à imiter le cri des cailles. (C.)

23. Cf. Villon, *Test.*, v. 1056 :

Item, viengne Robin Turgis
A moy, je luy paieray son vin
Combien, *s'il treuve mon logis,*
Plus fort sera que le devin. (C.)

suffocquez par deffault de expiration, comme doctement a noté Galen, lib. 2, *de la difficulté de respirer*[24].

« Je ne l'ay demandé sans cause bien causée, ne sans raison bien resonnante. Ne vous desplaise. »

Ligne 64. E : *d'expirations* — E : *ha noté* — l. 67. A, E : *resonante*

24. Galien, *De usu partium*, l. VII, ch. VIII, déconseille, après Erasistrate, d'habiter des pièces fraîchement badigeonnées à la chaux, ou, comme on dit « d'essuyer les plâtres. » (D.)

Comment Panurge avoit la pusse en l'aureille, et desista porter sa magnificque braguette.

Chapitre VII.

Au lendemain [1] Panurge se feit perser [2] l'aureille dextre [3] à la judaique [4], et y atacha un petit anneau d'or à ouvraige de tauchie [5], on caston [6] duquel estoit une pusse enchassée. Et estoit la pusse noire,

---

Ligne 1. E: *pulce* — l. 5. A, E : *Judaicque* — E : *au caston* — l. 6. E : *une pulce* — E : *la pulce*

1. Ici commence un nouvel épisode qui n'a rien de commun avec les « faicts et dicts héroïques » de Pantagruel, annoncés par le titre de l'ouvrage : c'est la consultation sur le mariage de Panurge, qui fera l'objet principal du *Tiers Livre*. (P.)

2. Les pendants d'oreilles, délaissés au moyen âge, reparaissent sous les Valois. Henri II s'attache des perles aux oreilles. Mais, en 1546, les bagues d'oreilles devaient être une nouveauté, puisque quinze ans plus tard le graveur Woeiriot, dans ses dessins, n'en donne que deux modèles. Quant au percement des oreilles, il est usité avant 1561. Cf. A. Paré, l. IV, ch. x : « Le mollet (lobe) où on pend les bagues », et G. Bouchet, t. III, p. 53 : « Les autres *se font percer les oreilles* pour y mettre des bagues ou pour y appendre des rubis ou des perles ». (C.)

3. Les femmes, comme les hommes, au temps de R., ne portaient qu'une seule boucle d'oreille. Cf. Mellin de Saint-Gelais, éd. 1574, p. 187 :

Ne tenez point, estrangers, à merveille
Qu'en ceste cour chascun maintenant porte
Bague ou anneau *en l'une ou l'autre oreille*.

Les pendants décrits dans l'inventaire de Gabrielle d'Estrées (1599) sont encore isolés. (C.)

4. D'après l'*Exode*, XXI, 6, et le *Deutéronome*, XV, 17, quand un esclave désirait rester à perpétuité chez son maître sans profiter de la libération que lui assurait le retour de l'année jubilaire, le maître lui perçait l'oreille avec un poinçon. (P.)

5. Cf. ch. xxxxiii : Fol à la damasquine, de *tauchie*, d'azemine, et l. IV, ch. i : « Un entonnoir de ebene tout requamé d'or à *ouvraige de tauchie*. » Les trois termes sont à peu près synonymes. Il s'agit d'un travail d'incrustation de fils d'argent ou d'or dans une pièce d'un autre métal, fer, acier, cuivre, bronze, ou même or et argent. Cette technique, originaire de la Perse ou de l'Asie Mineure (Chypre), se pratiquait à la perfection en Italie, notamment à Venise. Cf. *R. E. R.*, VI, 315. (C.)

6. Chaton. De l'italien *castone*, même sens.

affin que de rien ne doubtez (c'est belle chose, estre en tous cas bien informé), la despence de laquelle, raportée à son bureau [7], ne montoit par quartier [8] gueres plus que le mariage d'une tigresse [9] hircanicque [10], comme vous pourriez dire 600000 malvedis [11]. De tant excessive despense se fascha lors qu'il feut quitte, et depuis la nourrit en la façon des tyrans et advocatz, de la sueur et du sang de ses subjectz.

Print quatre aulnes de bureau [12] : s'en acoustra comme d'une robbe longue à simple cousture [13]; desista porter le hault de ses chausses [14], et attacha des lunettes à son bonnet [15].

En tel estat se præsenta davant Pantagruel, lequel trouva le desguisement estrange, mesmement ne voyant plus sa belle et magnificque braguette, en laquelle il souloit comme en l'ancre sacré [16] constituer son dernier refuge contre tous naufraiges d'adversité. N'entendent le bon Pantagruel ce mystere, le interrogea, demandant que prætendoit ceste nouvelle prosopopée [17].

Ligne 10. E : 609000 — l. 11. E : *fut* — A : *depuys* — A : *faczon* — l. 14. E : *hault de chausses* — l. 15. A, E : *atacha* — l. 16. A : *præsenta* — E : *devant* — l. 20. A, E : *N'entendant* — E : *l'interrogua* — l. 21. A : *praetendoit*

7. Mise sur le bureau, soigneusement balancée.

8. Payée par quartier, c'est-à-dire par trimestre.

9. Le mot est alors un néologisme. Voir Sainéan, t. I, p. 23-24.

10. L'Hyrcanie était, chez les Anciens, la contrée située à l'est de la mer Caspienne. Cf. l. I, ch. XXXIII, n. 54. (P.)

11. Maravédis, petite monnaie d'Espagne qui valait un peu plus qu'un denier de France. (C.)

12. Drap épais de laine grossière, dont la couleur, d'un brun foncé, venait de l'emploi de toisons presque noires : Cf. Villon, *Test.*, v. 286 :

> Mieulx vault vivre, *soubz gros bureau*,
> Povre, qu'avoir esté seigneur
> Et pourrir soubz riche tombeau. (C.)

13. Avec une seule couture, c'est-à-dire une robe fermée. Plus loin Panurge dira qu'elle était « en forme de toge ». (C.)

14. Son haut-de-chausses, sa culotte. Au l. II, ch. XVI, R. nous apprend que les Cordeliers, sous leur robe, ne portaient « point de chausses foncées ». Les braies (sorte de caleçon ouvert) de Panurge laissaient pendre sa chemise sur ses genoux. (C.)

15. Les lunettes étaient l'emblème d'une profession sérieuse. On les portait attachées à l'oreille ou au bonnet, souvent sans besoin véritable. En 1645, Mme d'Aulnoy s'étonnant d'en voir porter à de très jeunes dames de la cour d'Espagne, on lui répond que « c'est pour la gravité et pour attirer le respect ». (C.)

16. Ancre sacrée. Cette expression se rencontre déjà chez Érasme, *Adages*, IV, I, 1, *Dulce bellum inexpertis* : « Hæc nulli non sacra est ancora. » *R. E. R.*, VI, 230.

17. Déguisement, du grec προσωποποιία, même sens. Cf. *Prol.*, l. 140. (P.)

— J'ay (respondit Panurge) la pusse en l'aureille[18]. Je me veulx marier.

— En bonne heure soit, dist Pantagruel, vous m'en avez bien resjouy. Vrayement je n'en vouldrois pas tenir un fer chauld[19]. Mais ce n'est la guise des amoureux, ainsi avoir bragues avalades et laisser pendre sa chemise sur les genoilx sans hault de chausses avecques robbe longue de bureau, qui est couleur inusitée en robbes talares[20] entre gens de bien et de vertus.

« Si quelques personaiges de hæresies et sectes particuliaires s'en sont autres fois acoustrez, quoy que plusieurs l'ayent imputé à piperie, imposture et affectation de tyrannie sus le rude populaire, je ne veulx pourtant les blasmer et en cela faire d'eulx jugement sinistre.

« Chascun abonde en son sens : mesmement en choses foraines, externes et indifferentes, lesquelles de soy ne sont bonnes ne maulvaises[21], pource qu'elles ne sortent de nos cœurs et pensées, qui est l'officine de tout bien et tout mal : bien, si bonne est, et par le esprit munde reiglée l'affection ; mal, si hors æquité par l'esprit maling est l'affection depravée.

Ligne 22. E : *pulce* — l. 25. A, E : *vouldroys* — E : *chaud* — l. 26. E : *guyse* — F : *laissé* — l. 27. A, E : *genoulx* — E : *avec* — l. 30. E : *personnage d'heresies* — l. 31. A : *aultres foys*; E : *autresfoys accoustrez* — E : *quoy* manque — l. 35-36. E : *mauvaises* — E : *noz* — A : *cueurs* — l. 37. E : *bonne est par l'esprit* — l. 38. E : *monde* — E : *equité*

18. Cette locution, qui se rencontre déjà dans Charles d'Orléans, *Chanson I*, signifie être tracassé par des désirs ou des soucis d'amour. Cf. *R. E. R.*, V, p. 98-101, et *Amadis de Gaule*, livre X, ch. III : « Quoy, monsieur, mon compagnon (dit Florisel en s'esveillant), *si vous avez la puce en l'aureille*, qu'en puis-je mais ? Le remède est de la tirer par quelque subtil moyen. — A ! a ! monsieur (respond Falanges), n'avez vous appris par vostre passion propre à avoir autre pitié des misérables et langoureux amans ! » *R. E. R.*, V, 96-101. (P.)

19. Allusion à une ancienne épreuve qui consistait à tenir un fer chaud d'une main en témoignage de la vérité de ce que l'on déclarait.

20. Latinisme : qui descend jusqu'aux talons, en latin *tali*.

21. R. a sur cette question les mêmes idées que l'Italien Balthazar Castiglione, dont le livre sur le *Courtisan* lui était bien connu : « Toutes façons lui peuvent être séantes, pourvu qu'elles satisfassent à celuy qui les porte et *qu'elles ne soient point hors de la coutume*, ne contraires à sa profession. » Ed. Et. Dolet, Lyon, 1538, l. II, p. XCI. (P.)

« Seulement me desplaist la nouveaulté et mespris du commun usaige.

— La couleur, respondit Panurge, est aspre aux potz, à propos[22], c'est mon bureau, je le veulx dorenavant tenir et de près reguarder à mes affaires. Puys qu'une foys je suis quitte, vous ne veistes oncques homme plus mal plaisant que je seray, si Dieu ne me ayde.

« Voiez cy mes bezicles. A me veoir de loing vous diriez proprement que c'est frere Jan Bourgeoys[23]. Je croy bien que l'année qui vient je prescheray encores une foys la croisade. Dieu guard de mal les pelotons[24].

« Voiez vous ce bureau ? Croiez qu'en luy consiste quelque occulte proprieté à peu de gens congneue. Je ne l'ay prins qu'à ce matin, mais desja j'endesve, je deguene, je grezille[25] d'estre marié et labourer en diable bur[26] dessus ma femme, sans craincte des coups de baston[27]. O le grand mesnaiger que je seray. Après ma mort on me fera brusler en bust[28] honorificque, pour en avoir les cendres en memoire et exemplaire du mesnaiger perfaict. Corbieu sus cestuy mien

---

Ligne 41. E : *visaige* — l. 42. A : *propous* — l. 43. E : *doresnavant* — E : *regarder* — l. 44. E : *Puis* — A : *suys* — l. 45. E : *ne m'ayde* — l. 46. E : *Voyez* — l. 48. E : *encore* — E : *croysade* — E : *gard* — l. 50. E : *Voyez* — E : *Croyez* — l. 52. E : *desgaine* — E : *gresille* — l. 54. E : *mesnagier* — l. 56. E : *parfaict*

22. Jeu de mots, sans doute traditionnel, et que l'on trouve dans une épître de Guillaume Crétin à Honoré de la Jaille, rimée en équivoques :

> Par ces vins verds Atropos a trop os
> Des corps humains ruez envers en vers
> Dont un quidam, *aspre aux pots à propos*
> A fort blasmé ses tours pervers par vers.

Cf. Pasquier, l. IV, p. 932. On la trouve aussi dans A. du Saix, *L'Esperon de discipline*. Cf. *R. E. R.*, IX, 233. (C.)

23. Prédicateur franciscain, très populaire, mort à Lyon en 1494. On l'appelait le *Cordelier aux lunettes*.. R. le mentionne encore au l. IV, ch. VIII : « les preschoit eloquentement comme si fust un petit frere Olivier Maillard ou un *second frere Jan Bourgeois.* » (P.)

24. Sobriquet populaire des testicules. (D.)

25. Grille. Archaïsme.

26. En diable couleur de bure, en diable roux. Cf. ch. XXI : « les moines *beurs* », et l. IV, ch. II : « Panurge vestu de la toge *bure* ». Faire quelque chose « en diable », indique chez R. un superlatif dans l'action : « Je faisois diable de arguer », l. I, ch. XIX, n. 35 : « estre battu en diable », l. IV, ch. XVI, etc. C'est une allusion à l'agitation des diables dans les mystères. (C).

27. Cf. ch. IX : « n'est ce le mieulx que je me associe quelque honeste et preude femme qu'ainsi changer de jour en jour *avecques continuel dangier de quelque coup de baston*, ou de la verole pour le pire ? »

28. Bûcher, néologisme, du latin *bustum*, même sens. Cf. *Prol.*, l. 245 : « larves bustuaires ».



bureau[29] ne se joue mon argentier d'allonger les ss[30] ! Car coups de poing troteroient en face.

« Voyez moy davant et darriere : c'est la forme d'une toge, antique habillement des Romains on temps de paix. J'en ay prins la forme en la columne de Trajan à Rome, en l'arc triumphal aussi de Septimius Severus[31]. Je suis las de guerre, las des sages[32] et hocquetons[33]. J'ay les espaules toutes usées à force de porter harnois. Cessent les armes, regnent les toges[34]. Au moins pour toute ceste subsequente année, si je suis marié, comme vous me allegastez hier par la loy Mosaïque.

« Au reguard du hault de chausses, ma grande tante Laurence[35] jadis me disoit qu'il estoit faict pour la braguette.

« Je le croy, en pareille induction, que le gentil falot[36] Galen, lib. 9, de l'usage de nos membres[37], dict la teste estre faicte pour les œilz. Car

---

Ligne 57. A, E : *ne se joue pas* — E : *alonger* — l. 58. A, E : *troteront* — l. 59. E : *devant et derriere* — l. 60. E : *au temps* — l. 61. A : *aussy* — l. 62. A : *suys* — E : *las des sayes* — l. 63. E : *espaulles* — E : *harnoys* — l. 65. A : *suys* — E : *m'allegastes* — E : *Mosaicque* — l. 66. E : *regard* — l. 69. E : *noz* — A, E : *yeulx*

29. Table de compte, couverte à l'origine de drap *bureau*, mais au XVIe siècle de vert, comme les tables de jeu. Cf. Gay, *Glossaire*. R. va jouer de cette équivoque à satiété, revenant à la robe de *bureau*, pour reprendre le *bureau* de l'argentier, jusqu'à invoquer le diable *bur*. (C.)

30. C'est-à-dire de transformer les *s* (*sols*) *en f* (*francs*). L'expression se retrouve dans Tabourot, *Apophtegmes*, éd. 1620, fol. 17 : « Un marchand qui avoit haussé le gantelet et *allongé les ss de son livre de Raison* ». *R. E. R.*, VII, 107. (C.)

31. Voici une des rares allusions faites par R. aux monuments romains qui avaient dû si vivement frapper son imagination de lettré et d'humaniste, lors de ses séjours à Rome, en 1534 et 1535. (C.)

32. Latinisme, de *sagum*, tunique de guerre des Romains. Cf. Érasme, *Ad.*, II, 5, 28 : « Unde M. Tullius subinde jubet depositis togis *saga* sumere. » *R. E. R.*, VI, 230. (C.)

33. Sorte de casaque en grosse toile, ouatée et piquée, que portaient les gens de pied au moyen âge sous le haubert ou la chemise de mailles. (C.)

34. Traduction du vers fameux de Cicéron : *Cedant arma togæ,* concedat laurea laudi. (P.)

35. Peut-être réminiscence de *Pathelin*, v. 158.

Or, sire, *la bonne Laurence*,
Vostre belle ante, mourut elle ? (C.)

36. Joyeux drôle. Cette expression se rencontre déjà au XVe s. et paraît usuelle au temps de R. Voir Sainéan, t. II, p. 241.

37. Il y a erreur dans la référence. C'est au l VIII, du *De usu partium*, ch. V, que Galien démontre gravement l'avantage qu'a l'homme du fait que les yeux sont placés sur la tête :

nature eust peu mettre nos testes aux genoulx ou aux coubtes; mais, ordonnant les œilz pour descouvrir au loing, les fixa en la teste comme en un baston au plus hault du corps : comme nous voyons les phares[38] et haultes tours sus les havres de mer estre erigées, pour de loing estre veue la lanterne.

« Et pource que je vouldrois quelque espace de temps, un an pour le moins, respirer de l'art militaire, c'est à dire me marier, je ne porte plus braguette, ne par consequent hault de chausses. Car la braguette est premiere piece de harnoys pour armer l'homme de guerre[39]. Et maintiens jusques au feu (exclusivement entendez)[40] que les Turcs ne sont aptement armez, veu que braguettes porter est chose en leurs loix defendue.

Ligne 70. E : *noz* — E : *couldes* — l. 71. A, E : *yeulx* — E : *ficha* — l. 75. E: *vouldroys* — l. 78. E : *harnoys* — l. 78-79. E : *maintien* — l. 80. E : *braguette* — A : *leurs loyx*; E : *leur loy*

« Postquam igitur oculos nostros in imo constituere ipsorum non erat, nudis autem cervicibus imponere non erat tutum (nolebat porro natura neque utilitatem ullam impedire, neque securitatem tollere), invenit qua arte faceret ipsis particulam quae alta simul esset et eos tueri satis posset, supra quidem supercilia constituens infra vero quas malas appellamus, attollens. » Quelque considération que R. puisse avoir pour Galien, ce finalisme un peu naïf le fait sourire. (D. P.)

38. Le mot, sinon l'objet, était nouveau en 1546, et la *Briefve declaration* l'explique : « Haultes tours sus le rivaige de la mer, esquelles on allume une lanterne on temps qu'est tempeste sus mer, pour addresser les mariniers, comme vous povez veoir à la Rochelle et Aigues-Mortes. » Cf. *R. E. R.*, IV, 375, VIII, 52. (C.)

39. Dans l'armure complète, la braguette faisait partie de la braconnière de mailles, sorte de jupe destinée à protéger le bas-ventre et les cuisses. Mais dans les harnois pour combattre à pied, c'était une coquille d'acier rattachée par des goujons à la braconnière et à la garniture de buffle du dessous. (C.)

40. Pour cette formule, voir au ch. III, n. 17.

Comment la braguette est premiere piece de harnois entre gens de guerre.

Chapitre VIII.

— Voulez vous, dist Pantagruel, maintenir que la braguette est piece premiere de harnois militaire? C'est doctrine moult paradoxe [1] et nouvelle. Car nous disons que par esprons [2] on commence soy armer.

— Je le maintiens, respondit Panurge : et non à tord je le maintiens.

« Voyez comment nature [3], voulent les plantes, arbres, arbrisseaulx, herbes et zoophytes [4], une fois par elle creez, perpetuer et durer en toute succession de temps, sans jamais deperir les especes, encores que les individuz perissent, curieusement arma leurs germes et semences, es quelles consiste icelle perpetuité, et les a muniz et cou-

---

Ligne 1. A : *harnoys* — l. 5. A : *harnoys* — l. 6. E : *esperons* — l. 7. E : *maintien* — E : *tort* — l. 7-8. E : *maintien* — l. 9. A, E : *voulant* — E : *arbrisseaux* — l. 10. A : *foys* — l. 11. E : *encore* — l. 12. E : *armast* — l. 13. E : *esquelle* — E : *les ha*

1. Paradoxale. Néologisme, du grec παραδοξὸς, même sens.

2. Cet adage est rapporté dans Fauchet, *Traité de la milice et des armes*, ch. 1. Il viendrait de ce que les éperons s'attachant aux solerets, l'homme d'armes n'aurait jamais pu les chausser s'il eût attendu d'avoir revêtu sa cuirasse et ses jambières. Il est possible aussi qu'il y ait là une allusion à la coutume d'armer un nouveau chevalier en lui chaussant les éperons. (C.)

3. La comparaison que Panurge va établir entre le dénûment de l'homme à sa naissance et la constitution plus viable des végétaux est inspirée par les considérations qui ouvrent le l. VII de l'*Histoire naturelle* de Pline. R. modifie les termes et le sens de la comparaison, la restreignant aux seuls végétaux, sans traiter des animaux. Cette différence qu'il constate entre la constitution de l'homme et celle des végétaux, il l'interprète comme une preuve non de la faiblesse, mais de l'excellence de l'homme : s'il est né désarmé, c'est qu'il était destiné à jouir pacifiquement de la création ; il a été contraint par les rigueurs de l'âge de fer à maintenir par la force sa royauté sur la nature. (P.)

4. Ce mot n'est ni dans Aristote, ni dans Pline. Il apparait dans Philon le Juif (*Zoophyta*, dans *Philonis Judæi Liber de mundo*, trad. G. Budé) et Sextus Empiricus. Th. Gaza le traduit par *Plantanimalia*. Ce sont, dit Belon,

vers par admirable industrie de gousses, vagines[5], testz[6], noyaulx, calicules[7], coques, espiz, pappes[8], escorces, echines poignans[9], qui leurs sont comme belles et fortes braguettes naturelles. L'exemple y est manifeste en poix, febves, faseolz[10], noix, alberges[11], cotton[12], colocynthes[13], bleds, pavot, citrons, chastaignes, toutes plantes generalement, es quelles voyons apertement le germe et la semence plus estre couverte, munie et armée qu'autre partie d'icelles. Ainsi ne pourveut nature à la perpetuité de l'humain genre. Ains crea l'homme nud, tendre, fragile, sans armes, ne offensives ne defensives, en estat d'innocence et premier aage d'or, comme animant, non plante ; comme animant (diz-je) né à paix, non à guerre, animant né

Ligne 14. E : *noyaux* — l. 15. E : *espines* — l. 16. E : *leur* — l. 17. E : *pois* — E : *coton* — l. 18. E : *blez* — l. 19. E : *generallement* — E : *esquelles voions* — l. 20. A : *aultre* — l. 21. E : *Ainsi n'est pourveu par nature* — l. 22. E : *nu* — E : *fragille* — l. 23. E : *inocence* — E : *eage* — l. 24. E : *planté* — E : *dy je*

« poissons de doubteuse nature, demandants à sçavoir s'ils sont plantes ou animaulx » (*Nat. poiss.*, p. 331). Marsigli (1711) range encore les coraux parmi les végétaux. C'est Peyssonnel qui démontra qu'on doit les rattacher au règne animal, contredit d'ailleurs par Réaumur qui ne s'inclina qu'après la publication des découvertes de Trembley. Conservé par Cuvier, cet embranchement est aujourd'hui dissocié en Spongiaires, Cœlentérés et Echinodermes. (D.)

5. Gaines ; latinisme, de *vagina*, même sens.

6. Coques ; latinisme, de *testa*, même sens.

7. Petits calices ; latinisme, de *calyculus*, même sens.

8. Duvet ; latinisme, de *pappus*, même sens. Les *pappes* sont les aigrettes des akènes des composées.

9. Épines, aiguillons piquants. Les mots *calyculus*, *pappus*, *vagina* se rencontrent dans le passage de Pline (*H. N.*, VII, 1) dont s'inspire R. Ils n'ont pris en français leur sens technique qu'avec Tournefort et Linné. (D.)

10. Le mot *faseolus* est dans Pline, XVIII, 74. Cependant, le *Faseolus* des anciens est la féverolle, la jarosse ou le dolique et non point notre haricot, dont les auteurs du XVe s., Crescenzio, Macer Floridus, ne parlent pas. Par contre, on le trouve fréquemment cité, et répandu en de nombreuses variétés, depuis la découverte de l'Amérique. Ce qui fait croire à de Candolle que notre haricot commun (*Phaseolus vulgaris*, Savi), pourrait bien être originaire du Nouveau-Monde. Cf. de Candolle, *L'origine des plantes cultivées*, 5e éd., Paris, Alcan, 1912, in-8o, p. 270-275. (D.)

11. Alberge ou auberge (O. de Serres), fruit de l'auberger (O. de Serres) ; nom dérivé du vocable marseillais *aubergi*, qui désigne la pêche pavie. « Cette pêche, dit Le Duchat, nous est venue du Languedoc environ l'an 1540 ; mais en vingt ans de temps on en fit venir une si grande quantité de greffes qu'en 1560 il y avait à Paris peu de jardins où on n'en trouvât des arbres. » (D.)

12. Coton ; de l'arabe *Kutn*. Un cotonnier, soit *Gossypium herbaceum* L., cotone, algodon, soit *G. arboreum* L., également connu au XVIe siècle, où Prosper Alpin le vit cultivé en Égypte. (D.)

à jouissance mirificque de tous fruictz et plantes vegetables, animant né à domination pacificque sus toutes bestes[14].

« Advenent la multiplication de malice entre les humains en succession de l'aage de fer et regne de Juppiter[15], la terre commença à produire orties[16], chardons, espines et telle autre maniere de rebellion contre l'homme entre les vegetables; d'autre part, presque tous animaulx par fatale disposition se emanciperent de luy, et ensemble tacitement conspirerent plus ne le servir, plus ne luy obeir, en tant que resister pourroient, mais luy nuire scelon leur faculté et puissance.

« L'homme adoncques, voulent sa premiere jouissance maintenir et sa premiere domination continuer, non aussi povant soy commodement passer du service de plusieurs animaulx, eut necessité soy armer de nouveau.

— Par la dive Oye guenet[17] (s'escria Pantagruel), depuys les dernieres pluyes tu es devenu grand lifrelofre[18], voyre diz je philosophe.

— Considerez (dist Panurge) comment nature l'inspira soy armer, et quelle partie de son corps il commença premier armer. Ce feut (par la vertus Dieu[19]) la couille,

Et le bon messer Priapus,
Quand eut faict, ne la pria plus[20].

Ligne 25. E : *jouyssance* — l. 27. E : *advenant* — l. 28. E : *eage* — E : *Jupiter* — A : *commencza* — A, E : *à* manque — l. 29. A : *aultre* — l. 30. A, E : *d'aultre* — l. 31. E : *et* manque — l. 32. E : *conspirent* — E : *obeyr* — l. 33. E : *pourroyent* — E : *nuyre selon* — l. 35. E : *voulant* — E : *jouyssance* — l. 36. A : *aussy* — l. 39. E : *depuis* — l. 40. E : *dy je* — l. 42. A : *commencza* — E : *fut* — l. 43. E : *vertu Bieu* — l. 45. A : *l'a*

13. *Cucumis* (*Citrullus*) *colocynthis*, Schrad ; Coloquinte (Cucurbitacée). *Colocynthis* (Pline, XX, 8.) ; Colocynthe (Platearius) ; coloquintide (Mondeville ; *Hortus Sanit.* 1500). (D.)

14. On trouve un développement analogue dans Erasme, *Adages*, III, 10, I, *Dulce bellum inexpertis* : « Solum hominem nudum produxit [natura], imbellem, tenerum, inermem »... et plus haut : « animal hoc non bello sed amicitiæ, non exitio sed saluti, non injuriæ sed beneficentiæ genuisse. »

15. Qui remplaça Saturne, le souverain de l'âge d'or. (P.)

16. Réminiscence de la *Genèse*, III, 18 : « Spinas et tribulos germinabit tibi. » (P.)

17. Expression aussi peu expliquée que le ventre saint Quenet du l. I, ch. V, voir n. 16.

18. Buveur, Cf. *Prol.*, et l. II, ch. II, n. 25.

19. Locution proverbiale. Cf. l. II, ch. XIII, l. 58.

20. La rime indique que l'*s* de Priapus ne se prononçait pas.

« Ainsi nous le tesmoigne le capitaine et philosophe hebrieu Moses, affermant qu'il se arma d'une brave et gualante braguette, faicte par moult belle invention de feueilles de figuier[21], les quelles sont naïfves, et du tout commodes en dureté, incisure, frizure, polissure, grandeur, couleur, odeur, vertus et faculté pour couvrir et armer couilles.

« Exceptez moy les horrificques couilles de Lorraine[22], les quelles à bride avalée descendent au fond des chausses, abhorrent le mannoir des braguettes haultaines, et sont hors toute methode : tesmoing Viardiere[23] le noble Valentin[24], lequel un premier jour de may, pour plus guorgias[25] estre, je trouvay à Nancy[26], descrotant ses couilles extendues sus une table, comme une cappe à l'hespaignole[27].

« Doncques ne fauldra dorenavant dire, qui ne vouldra improprement parler, quand on envoyra le franc taulpin[28] en guerre :

« Saulve Tevot[29] le pot au vin[30], »

Ligne 47. E : *qu'il s'arma* — E : *galante* — l. 48. E : *fueilles* — E : *lesquelles* — l. 52. E : *lesquelles* — l. 53. E : *font* — A, E : *manoir* — l. 57. E : *estendues* — l. 58. E : *doresnavant* — l. 59. E : *envoyera*

21. Cf. *Genèse*, III, 7 : « Consuerunt folia ficus et fecerunt sibi perizomata. » Inutile de faire remarquer que R. en prend à son aise avec le texte biblique. (C.)

22. Plaisanterie proverbiale. Cf. l. II, ch. I, l. 64, et *R. E. R.*, I, 72 et VII, 447.

23. Personnage non identifié, peut-être de l'invention de l'auteur. Cf. *R. E. R.*, IV, 247.

24. Le titre de Valentin rappelle une royauté éphémère, une sorte de bachèlerie particulière à Nancy, qui avait lieu le premier dimanche de carême. Après des danses et divers divertissements, on tirait au sort les Valentins et les Valentines de l'année. Cf. *R. E. R.*, IV, 248. Au temps de R., la fête traditionnelle avait sans doute lieu le premier mai, à moins que, ce jour-là, les Valentins du Carême précédent ne fussent tenus à quelque présentation de bouquet ou de mai à leurs Valentines. (C.)

25. Élégant. Cf. l. II, ch. XXXII, n. 27.

26. Ch.-l., dép. Meurthe-et-Moselle, capitale jusqu'en 1766 des ducs de Lorraine.

27. Long manteau sans manche. Cf. l. I, *Prol.*, n. 48.

28. Ancienne milice rurale, dont la réputation plus ou moins justifiée de poltronnerie, a été une source de plaisanteries au moyen âge. R. y fait allusion ; cf. l. I, ch. XXXV, n. 3, II, ch. VII, n. 85, et *Pant. Progn.*, ch. V. (C.)

29. Tevot ou Tenot, diminutif d'Étienne. Les exploits du franc-taupin Tevot, avaient dû faire le sujet d'une farce ou d'un monologue appartenant au même cycle comique que le *Franc archer de Bagnolet* (cité par R., l. IV, ch. XXIII et LV), le *Pionnier de Seurdre*, le *Franc archer de Cherré*. Une farce imprimée en 1542 : *Colin, fils de Tevot le maire*, atteste la popularité du personnage, que nous ne connaissons malheureusement que par ce seul vers : « Saulve Tevot le pot au vin. » *R. E. R.*, X, 240. (C.)

c'est le cruon[31]. Il fault dire :

« Saulve Tevot le pot au laict, »

ce sont les couilles : de par tous les diables d'enfer.

« La teste perdue, ne perist que la persone ; les couilles perdues, periroit toute humaine nature.

« C'est ce que meut le gualant[32] Cl. Galen, lib. 1 *de spermate*[33], à bravement conclure que mieulx (c'est à dire moindre mal) seroit poinct de cœur n'avoir que poinct n'avoir de genitoires. Car là consiste, comme en un sacré repositoire le germe conservatif de l'humain lignage. Et croieroys pour moins de cent francs, que ce sont les propres pierres moyenans les quelles Deucalion et Pyrrha restituerent le genre humain aboly par le deluge poëtique[34].

« C'est ce qui meut le vaillant Justinian, lib. 4. *de cagotis tollendis*[35], à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis.*

Ligne 63. F : *departez tous les diables* — l. 64 E : *personne* — l. 66. E : *galant* — A : *lib. primo* — 67. E : *point* — l. 68. A : *cueur* — E : *point* — l. 70. E : *croirois* — l. 71. E : *moyennans* — l. 72. A, E : *Poëtique* manque — l. 73. A : *lib. IIII*

30. La tête. Cf. le *Pionnier de Seurdre*, v. 141 (éd. E. Picot. Paris, 1896, in-8°) :

Mais, nonobstant toutte deffence,
Vous serez mis à la potence,
Ou bien rongné sur le chauffault,
Depuis les espaulles en hault.
Pardé, cela n'est point honneste.
Quant un homme n'a point de teste,
Il ne luy fault point de chapeau :
Si me feroit bien à demau
D'aller perdre *le pot au vin.*

Cité dans *R. E. R.*, X, 246.

31. Proprement la cruche. C'est une autre expression métaphorique pour désigner la tête. Crujon, encore usité en Poitou et en Saintonge, se trouve dans G. Bouchet, t. II, p. 102 : « il a la teste faicte comme un *crujon.* » *Cruon* a le sens de pichet dans du Fail, t. I, 188. Il figure dans le *Gloss. angevin* de Verrier-Onillon : *R. E. R.*, X, 243. (C.)

32. Il est possible que R. ait cherché une équivoque entre *galant* et *Galen.*

33. Référence inexacte : ce n'est pas dans le *De Spermate*, mais dans le *De Semine*, l. I, ch. 15, que se trouve ce texte :

« Ut in hoc vel corde ipso amplius habeant testes, qui præterquam caliditatem et robur animalibus exhibent, generis etiam perpetuitatis in casâ sunt...

... Quanto autem melius est bene vivere quam solum absolute vivere, tanto in animalibus testes corde præstantiores sunt. » (D.)

34. Fameux chez les poètes. Voir, par exemple, Ovide, *Métamorphoses*, I, 348 et suiv. (P.)

35. Ce titre imaginaire des *Institutes* figure dans la librairie de Saint Victor, l. II, ch. VII,

« Pour ceste et aultres causes le seigneur de Merville[36], essayant quelque jour un harnoys neuf pour suyvre son roy en guerre (car du sien antique et à demy rouillé plus bien servir ne se povoit, à cause que depuys certaines années la peau de son ventre s'estoit beaucoup esloingnée des roignons), sa femme consydera en esprit contemplatif, que peu de soing avoit du pacquet[37] et baston commun de leur mariage, veu qu'il ne l'armoit que de mailles[38], et feut d'advis qu'il le munist tresbien et gabionnast d'un gros armet[39] de joustes, lequel estoit en son cabinet inutile.

« D'icelle sont escriptz ces vers on tiers livre du Chiabrena des pucelles[40] :

« Celle qui veid son mary tout armé,
Fors la braguette, aller à l'escarmouche,
Luy dist : « Amy, de paour qu'on ne vous touche,
Armez cela, qui est le plus aymé. »
Quoy ? tel conseil doibt-il estre blasmé ?
Je diz que non ; car sa paour la plus grande
De perdre estoit, le voyant animé,
Le bon morceau dont elle estoit friande.

« Desistez doncques vous esbahir de ce nouveau mien acoustrement. »

Ligne 75. E : *autres* — E : *Merveille* — l. 76. E : *harnois* — E : *suivre* — l. 78. E : *depuis* — E : *beaucop* — l. 79. E : *eslongnée* — E : *considera* — E : *esperit* — l. 80. E : *paquet* — l. 81. E : *fut d'avis* — l. 84. E : *au tiers* — l. 88. E : *peur* — l. 90. E : *dy* — E : *peur* — l. 94. E : *esbahyr*

l. 96. C'est, suivant toute apparence, une allusion au *De caducis tollendis*, qui concerne les biens caducs. (C.)

36. Personnage non identifié.

37. « Le pacquet de mariage » figure dans la librairie de Saint-Victor. Voir l. II, ch. VII, n. 49.

38. Cf. ch. VII, n. 39. La protection du ventre et des cuisses était généralement assurée par une jupe de mailles ou braconnière. (C.)

39. Casque. Cf. *Prol.*, n. 53.

40. Sur cet ouvrage qui figure dans le catalogue de la librairie Saint-Victor, voir l. II, ch. VII, n. 112. Le huitain cité par R. est donné, sans nom d'auteur, dans les *Fleurs de poésie françoyse*, anthologie publiée en 1534. Voir *R. E. R.*, IX, 99, n. 2. On y relève deux mots différents du texte de R. : au v. 1, *amy* au lieu de *mary* et au v. 4, le *mieulx*, au lieu de *le plus* aymé. (P.)

Comment Panurge se conseille à Pantagruel, pour scavoir s'il se doibt marier.

CHAPITRE IX.

Pantagruel rien ne replicquant, continua Panurge, et dist avecques un profond souspir. :

« Seigneur vous avez ma deliberation entendue, qui est me marier, si de malencontre n'estoient tous les trous fermez, clous [1] et bouclez ; je vous supply, par l'amour que si long temps m'avez porté, dictez m'en vostre advis.

— Puis (respondit Pantagruel) qu'une foys en avez jecté le dez [2] et ainsi l'avez decreté et prins en ferme deliberation, plus parler n'en fault, reste seulement la mettre à execution.

— Voyre mais (dist Panurge) je ne la vouldrois executer sans vostre conseil et bon advis.

— J'en suis (respondit Pantagruel) d'advis [3], et vous le conseille.

— Mais (dist Panurge) si vous congnoissiez que mon meilleur feust tel que je suys demeurer, sans entreprendre cas de nouvelleté, j'aymerois mieulx ne me marier poinct.

Ligne 4. E : *avec* — l. 7. A : *male* — l. 8. E : *dictes* — l. 10. A : *Puys* — E : *fois* — E : *dé* — l. 13. E : *vouldroys* — l. 15. A : *suys* — E : *vous conseille* — l. 17. E : *fust* — E : *suis* — l. 18. E : *point*

1. Clos, forme dialectale commune dans l'Ouest.

2. Prendre une décision. Expression traduite de la formule latine *Jacta alea est*, rendue fameuse par César, qui l'aurait prononcée au moment de franchir le Rubicon. Voir Suétone, *Cæsar*, 32. (P.)

3. Pantagruel, dans cette réponse, comme dans les suivantes, s'amuse à *faire écho* à la question posée par Panurge. Où R. a-t-il pris l'idée de ces réponses facétieuses ? Vraisemblablement dans un des Colloques d'Érasme intitulé *Écho*. On trouve des scènes analogues dans une des *Facetiæ* de Pogge : *De Duobus in re pecuniaria litigantibus*, dans un livre de l'Italien J. B. Gelli, *Cappricci del Bottaio*, publié en 1546. Mais nul n'a su, comme R., donner de la vie au dialogue, par la peinture des sentiments du questionneur, sans cesse déçu de n'obtenir pour réponse que l'écho de son opi-

— Poinct doncques ne vous mariez, respondit Pantagruel.

— Voire mais (dist Panurge) vouldriez vous qu'ainsi seulet je demeurasse toute ma vie sans compaignie conjugale? Vous sçavez qu'il est escript : *veh soli* [4]. L'homme seul n'a jamais tel soulas [5] qu'on veoyd entre gens mariez.

— Mariez-vous doncq, de par Dieu, respondit Pantagruel.

— Mais si (dist Panurge) ma femme me faisoit coqu, comme vous sçavez qu'il en est grande année, ce seroit assez pour me faire trespasser hors les gonds de patience. J'ayme bien les coquz, et me semblent gens de bien, et les hante voluntiers, mais pour mourir je ne le vouldroys estre. C'est un poinct qui trop me poingt [6].

— Poinct doncques ne vous mariez (respondit Pantagruel), car la sentence de Senecque est veritable hors toute exception : ce qu'à aultruy tu auras faict, soys certain qu'aultruy te fera [7].

— Dictez vous (demanda Panurge) cela sans exception?

— Sans exception il le dict, respondit Pantagruel.

— Ho ho (dist Panurge), de par le petit diable ! Il entend en ce monde, ou en l'aultre.

« Voyre mais puis que de femme ne me peuz passer en plus qu'un aveugle de baston (car il fault que le virolet [8] trote, aultrement vivre ne sçauroys), n'est ce le mieulx que je me associe quelque honneste et preude femme, qu'ainsi changer de jour en jour avecques continuel

---

Ligne 20. E : *Voyre* — l. 22. E : *n'ha* — l. 23. E : *Voyd* — l. 24. A : *pardieu* — l. 25. E : *coquu* — l. 27. E : *coquuz* — l. 29. E : *me poinct* — l. 30. E : *point donq* — l. 32. E : *autruy* — E : *qu'autruy* — l. 33. E : *dictes* — l. 36. E : *autre* — l. 37. E : *non plus* — l. 38. E : *trotte, autrement* — l. 39. E : *m'associe à* — A : *honeste* — l. 40. E : *avec*

nion propre et toujours s'obstinant à exiger de Pantagruel qu'il prenne une décision à sa place. (P.)

4. Dans l'*Ecclésiaste*, IV, 10 : « Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. *Væ soli*, quia cum ceciderit non habet sublevantem se. »

5. Plaisir, joie. Cf. l. I, ch. II, n. 65.

6. Me pique, de *poindre*. Ce jeu de mots est fréquent chez les Rhétoriqueurs. Cf. Jean Marot, p. 213 : « Brief c'est un *poinct* qui fort les rompt et *poinct*. » (C.)

7. La sentence est de Publius Syrus, mais il est vrai qu'elle est rapportée par Sénèque, epist. XCIV, « Ab alio exspectes, alteri quod feceris. » (P.)

8. Sur l'emploi de ce mot au sens libre, voir ch. II, n. 50.

dangier de quelque coup de baston, ou de la verolle pour le pire ? Car femme de bien oncques ne me feut rien. Et n'en desplaise à leurs mariz.

— Mariez vous doncq, de par Dieu, respondit Pantagruel.

— Mais si (dist Panurge) Dieu le vouloit, et advint que j'esposasse quelque femme de bien, et elle me batist, je seroys plus que tiercelet [9] de Job, si je n'enrageois tout vif. Car l'on m'a dict que ces tant femmes de bien ont communement maulvaise teste, aussi ont elles bon vinaigre [10] en leur mesnaige.

« Je l'auroys encores pire, et luy batteroys tant et trestant sa petite oye [11], ce sont braz, jambes,teste, poulmon, foye et ratelle, tant luy deschicqueterois ses habillemens à bastons rompuz [12], que le grand Diole [13] en attendroit l'ame damnée à la porte. De ces tabus [14] je me passerois bien pour ceste année, et content serois n'y entrer poinct.

— Poinct doncques ne vous mariez, respondit Pantagruel.

— Voire mais (dist Panurge) estant en estat tel que je suis, quitte et non marié (notez que je diz quitte en la male heure, car, estant bien fort endebté, mes crediteurs ne seroient que trop soingneux de

---

Ligne 42. E : *fut* — l. 43. E : *maris* — l. 44. A, E : *doncq* manque — A : *pardieu* — l. 45. A, E : *espousasse* — l. 46. E : *je* manque — l. 49. E : *mesnage* — l. 50. E : *battroys* — l. 52. E : *dechicqueterois* — l. 53-54. E : *passeroys* — l. 54. A, E : *seroys* — E : *point* — l. 55. E : *point* — l, 56. E : *Voyre* — A : *suys* — l. 57. E : *dy*

9. Le *Tiercelet* d'autour est ainsi appelé parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle. Panurge veut donc dire : je serais une image réduite de ce type de patience que fut Job. Dans le même sens, d'Aubigné (*Tragiques*, t. II, p. 245), comparant les impies de son temps aux géants qui tentèrent de détrôner les dieux, les appelle des *tiercelets de géants*. (P.)

10. Le bon vin fait le bon vinaigre. On dit encore en Poitou que « lorsque le vinaigre est fort, c'est signe que la ménagère a bonne tête » (Poey d'Avant). Cf. G. Bouchet, t. I, p. 109 : « Encore qu'il se trouve des femmes qu'on pense bien sages, si est ce que le vulgaire dit qu'il nous faut garder de celles-là qui semblent plus sages que les autres... Et peut-on dire de ces doucetes ce qu'on dit coustumierement du vin doux que quand il a *fait vin-aigre, il est bien plus aigre et piquant que tout autre vinaigre fait d'autre vin.* » (C.)

11. Petite oie [abattis]. Oudin, *Dict.* Au figuré, la tête et les membres.

12. A coups redoublés. Locution empruntée à la batterie du tambour, où la batterie à bâtons rompus désigne l'action des mains donnant chacune deux coups de suite. (C.)

13. Diable, forme bretonne. Voir Sainéan, t. II, p. 354.

14. Troubles. Cf. l. I, chap. LIV, n. 17.

ma paternité), mais, quitte et non marié, je n'ay personne qui tant de moy se souciast, et amour tel me portast qu'on dit estre amour conjugal. Et si par cas tombois en maladie, traicté ne serois qu'au rebours. Le saige dict[15] : là où n'est femme, j'entends merefamiles[16], et en mariage legitime, le malade est en grand estrif [17]. J'en ay veu claire experience en papes, legatz, cardinaulx, evesques, abbez, prieurs, presbtres et moines. Or là jamais ne m'auriez.

— Mariez vous doncq, de par Dieu, respondit Pantagruel.

— Mais si (dist Panurge), estant malade et impotent au debvoir de mariage, ma femme impatiente de ma langueur, à aultruy se abandonnoit, et non seulement ne me secourust au besoing, mais aussi se mocquast de ma calamité et (que pis est) me desrobast, comme j'ay veu souvent advenir, ce seroit pour m'achever de paindre[18] et courir les champs en pourpoinct.

— Poinct doncques ne vous mariez, respondit Pantagruel.

— Voire mais (dist Panurge) je n'aurois jamais aultrement filz ne filles legitimes, es quelz j'eusse espoir mon nom et armes perpetuer, es quelz je puisse laisser mes heritaiges et acquestz (j'en feray de beaulx un de ces matins, n'en doubtez, et d'abondant seray grand retireur[19] de rantes), avecques les quelz je me puisse esbaudir, quand

---

Ligne 60. E : *dist* — l. 61. E : *tomboys* — E : *seroys* — l. 62. E : *j'entens mere*, *famile* — l. 65. E : *presbtres* manque — l. 66. E : *donc* — A : *pardieu* — l. 67. E : *devoir* — l. 68. E : *impaciente* — E : *autruy s'abandonnoit* — l. 70. E : *moquast* — l. 72. E : *pourpoint* — l. 73. E : *Point donques* — l. 74. E : *autrement* — l. 75. E : *esquelz* — l. 76. E : *esquelz* — E : *heritages et aquestz* — l. 78. E : *rentes*) *avec lesquelz*

15. Jésus, fils de Sirach, dans l'*Ecclésiastique*, XXXVI, 27 : « Et ubi non est mulier, ingemiscit egens. » *Egens* est le texte de la Vulgate. On a remarqué que Jean de Névizan, dans sa *Sylva nuptialis*, IV, 167, cite, lui aussi, le texte scripturaire en substituant *æger* à *egens*. (P.)

16. Mère de famille. Latinisme ; de *mater familias*. Cf. *pérefamiles*, ch. II, n. 25.

17. Embarras, Archaïsme.

18. Expression proverbiale, de même sens que dans ce vers de La Fontaine :

Lui font d'un malheureux le *portrait achevé*.

Un factum, publié au moment de la bataille de Pavie, portait pour titre : *Le monde qu'on achève de paindre*. Voir *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Bourrilly, p. 196, et Montaiglon, *Recueil de poésies françoises*, t. XII, p. 193-237. (C).

19. J'exercerai de fréquents retraits de rentes. C'est l'action par laquelle on rembourse

d'ailleurs serois meshaigné[20], comme je voys journellement vostre tant bening et debonnaire pere faire avecques vous, et font tous gens de bien en leur serrail[21] et privé. Car, quitte estant, marié non estant, estant par accident fasché, en lieu de me consoler advis m'est que de mon mal riez.

— Mariez vous doncq, de par Dieu, respondit Pantagruel.

Ligne 79. E : *d'aillieurs* — A : *vois* ; E : *voy* — l. 80. E : *avec* — l. 82. E : *estant* manque — A : *advys* — l. 84. E : *doncques* — A : *pardieu*

le capital d'une rente, dont un héritage est grevé. Le drapier dit de Patelin :

> Hé Dieu, quel *retrayeur de rentes*
> Que ses parents ou ses parentes
> Auroyent vendu !...

La Farce de Maistre Pathelin, v. 757.

20. Chagriné. Cf. ch. II, n. 17.

21. Appartement. Mot tiré de l'italien *Serraglio*. Voir Sainéan, t. I, p. 149.

Comment Pantagruel remonstre à Panurge difficile chose estre le conseil de mariage, et des sors Homeriques et Virgilianes.

Chapitre X.

— Vostre conseil (dist Panurge), soubs correction, semble à la chanson de Ricochet [1]. Ce ne sont que sarcasmes, mocqueries et redictes contradictoires. Les unes destruisent les aultres. Je ne sçay es quelles me tenir.

— Aussi (respondit Pantagruel), en vos propositions tant y a de si et de mais, que je n'y sçaurois rien fonder ne rien resouldre. N'estez vous asceuré de vostre vouloir? Le poinct principal y gist : tout le reste est fortuit et dependent des fatales dispositions du Ciel.

« Nous voyons bon nombre de gens tant heureux à ceste rencontre, qu'en leur mariage semble reluire quelque idée et repræsentation des joyes de paradis. Aultres y sont tant malheureux, que les diables qui tentent les hermites par les desers de Thebaide [4] et Monsserrat [5] ne le sont d'adventaige. Il se y convient mettre à l'adventure, les œilz

Ligne 3. A, E: *Homericques et Vergilianes* — l. 5. E : *soubz* — l. 6. A, E : *mocqueries, paronomasies* [2], *epanalepses* [3] *et redictes* — l. 7. E : *autres* — F : *destruissent.* — l. 9. E : *voz* — E: *ha* — l. 10. A, E : *scauroys* — E : *n'estes* — l. 11. E : *asseuré* — l. 12. A, E : *dependant* — l. 14. E : *reluyre* — A, E : *representation* — l. 15. E : *Autres* — l. 16. E : *Montserrat* — l. 17. E : *d'avantage Il s'y* — A, E : *yeulx*

1. On ignore le thème de cette chanson, qui était dans notre ancienne littérature une fable et dont on trouve quelques survivances dans certaines locutions dialectales. Voir Sainéan, t. I, p. 269-273. Le sens de cette expression nous est donné par divers auteurs, notamment par Guillaume Budé dans une note de ses *Adversaria* : « *la chanson du ricochet*, id est argumentum, vel ea sententia quæ exitum non habet. » (Voir Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 269.) (P.)

3. Du grec παρανομασία, rencontre vicieuse de mots.

2. Du grec ἐπανάληψις, répétition.

4. C'est dans les déserts de la Thébaïde que se retirèrent les premiers ermites et anachorètes chrétiens, S. Macaire, S. Pacôme, S. Antoine, etc. (C.)

5. Au-dessus de l'antique abbaye de Notre-Dame du Montserrat (Catalogne), lieu de pèlerinage presque aussi fameux que Notre-Dame de Lorette ou Saint-Jacques de Com-

bandez, baissant la teste [6], baisant la terre [7] et se recommandant à Dieu au demourant, puys qu'une foys l'on se y veult mettre. Aultre asceurance ne vous en sçauroys je donner.

« Or voyez cy que vous ferez, si bon vous semble. Apportez moy les œuvres de Virgile [8], et, par troys foys avecques l'ongle les ouvrans, explorerons par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de vostre mariage.

« Car, comme par sors Homericques souvent on a rencontré sa destinée :

« tesmoing Socrates, lequel, oyant en prison reciter ce metre de Homere dict de Achilles, 9. *Iliad.* :

> Ἤματί κεν τριτάτῳ Φθίην ἐρίβωλον ἱκοίμην.
> Je parviendray, sans faire long sejour,
> En Phthie belle et fertile, au tiers jour [9],

Ligne 18. E : *bendez* — A : *recommendant* — l. 19 E : *demeurant, puis que une fois l'on si veult* — E : *Autre asseurance* — l. 20. E : *scauroye* — l. 22. E : *Vergile* — E : *fois avecq* — l. 25. E : *on ha* — l. 27. E : *mettre d'* — l. 29. E : ἰκοίμην. *Etmati lzen tritato phthien eriboló icoimen* — l. 31. A : *fertille*

postelle, on voyait creusées dans le roc douze ou treize *celdas de Hermitanos*, « cellules d'ermites qui semblent être attachées aux rochers et où l'on ne peut monter que par des degrés taillés dans le roc ». (Bruzen de la Martinière, *Dict. géogr.*, 1768, p. 374). Elles étaient occupées au XVIIIe s. par des personnes de qualité, et chaque ermitage avait une chapelle, une chambre, un jardin et un puits creusé dans le roc. (C.)

6. Ce membre de phrase n'est pas uniquement amené pour créer une assonance avec baisant la terre. Pour charger, les soldats baissaient la tête. Cf. Montluc, *Commentaires*, t. I, p. 300 : « dix ou douze Anglois vers *lesquels baissames la teste.* » *R. XVIe s.*, I, 493. (C.)

7. Esaïe, XLIX, 23 : « Vultu in terram demisso adorabunt te et pulverem pedum tuorum lingent », et Psaume LXXI : « inimici ejus terram lingent. » Ce baisement de terre, considéré comme une marque de soumission à la volonté divine, était pratiqué avant le combat par les Suisses, lansquenets et autres troupes allemandes au service de la France (Mémoires de Vielleville, Paul Jove et Brantôme). Montluc prête la même coutume aux Espagnols et aux Gascons et R. lui-même, dans la *Sciomachie*, fait baiser la terre aux combattants du tournoi avant d'en venir aux mains (éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 407). Cette marque de résignation suprême à la volonté divine, avant de marcher à l'ennemi, convient bien au courageux champion qui se met « à l'adventure » dans les dangers du mariage. Cf. *R. E. R.*, VII, 449 et X, 258. (C.)

8. Ici commence, par la consultation des sorts virgiliens, le recours aux divers modes de divination de l'avenir. Chacun des épisodes, sera conçu de la même manière : une dissertation savante sur le mode de divination pro-

præveid qu'il mourroit le tiers subsequent jour, et le asceura à Æschines[10], comme escrivent Plato in *Critone*[11], Ciceron, primo *De divinatione*[12], et Diogenes Laertius[13].

« Tesmoing Opilius Macrinus[14] au quel, couvoitant sçavoir s'il seroit Empereur de Rome, advint en sort ceste sentence, 8. *Iliad*[15]. :

Ὦ γέρον, ἦ μάλα δή σε νέοι τείρουσι μαχηταί.
Σὴ δὲ βίη λέλυται, χαλεπὸν δέ σε γῆρας ὀπάζει.
O homme vieulx, les soubdars desormais
Jeunes et fors te lassent certes, mais
Ta vigueur est resolue, et vieillesse
Dure et moleste accourt et trop te presse.

« De faict il estoit jà vieulx, et, ayant obtenu l'Empire seulement un an et deux mois, feut par Heliogabalus jeune et puissant dépossedé et occis.

« Tesmoing Brutus, lequel voulant explorer le sort de la bataille Pharsalicque, en laquelle il feut occis[16], rencontra ce vers dict de Patroclus[17], *Iliad.* 16. :

Ligne 32. E : *preveid* — E : *asseura* — l. 33-45 A, E : *comme escrivent..... depossédé et occis* manque — l. 47 E : *fut.*

posé à Panurge, puis la mise en pratique, dans une scène bouffonne, de la théorie qui aura été doctement exposée. (P.)

9. *Iliade*, ch. IX, v. 363. Le trait est rapporté par Erasme, *Apopthegmes*, III, *Socrates*, 39.

10. Des trois auteurs auxquels renvoie R., Diogène Laërce est le seul qui rapporte que ce propos fut tenu à Eschine ; d'après les deux autres, c'est à Criton qu'il aurait été adressé. Il est donc vraisemblable que R. a fait cet emprunt au livre de Diogène Laërce, et qu'il a trouvé en note la référence aux deux autres auteurs, auxquels il ne s'est pas reporté. (P.).

11. *Criton*, 44 B.

12. Cicéron. *De Divinatione*, l. I, ch. 25, § 52.

13. Diogène Laërce, *Vies des philosophes*, l. II, ch. 7, § 60.

14. R. a trouvé chez Dion Cassius, 88, 40, ou dans Zonaras, XII, 14, cet exemple, qui manque dans sa première édition du *Tiers Livre*. (P.)

15. *Iliade*, ch. VIII, v. 102.

16. Double inexactitude. Brutus se tua lui-même après la défaite de son armée, non à Pharsale, mais à Philippes. (P.)

17. *Iliade*, ch. XVI, v. 849.

Ἀλλά με μοῖρ' ὀλοή, καὶ Λητοῦς ἔκτανεν υἱός.
Par mal engroin[18] de la Parce felonne
Je feuz occis, et du filz de Latonne.

C'est Apollo, qui feut pour mot du guet le jour d'icelle bataille[19].

« Aussi par sors Virgilianes ont esté congneues anciennement et preveues choses insignes et cas de grande importance, voire jusques à obtenir l'empire Romain[19], comme advint à Alexandre Severe[20], qui rencontra en ceste maniere de sort ce vers escript[21], *Æneid.* 6. :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.
Romain enfant quand viendras à l'Empire,
Regiz le monde en sorte qu'il n'empire.

« Puys feut après certaines années realement et de faict creé Empereur de Rome.

« En Adrian empereur romain[22], lequel estant en doubte et poine de sçavoir quelle opinion de luy avoit Trajan, et quelle affection il luy portoit, print advis par sors Virgilianes et rencontra ces vers[23], *Æneid.* 6 :

Quis procul ille autem, ramis insignis olivæ
Sacra ferens? Nosco crines incanaque menta
Regis Romani.
Qui est cestuy qui, là loing, en sa main
Porte rameaulx d'olive, illustrement?
A son gris poil et sacre acoustrement,
Je recongnois l'antique Roy Romain.

Ligne 49. E : υἱός. *Alla me moiroloe, Kai lethous ectanen yios.* — l. 50. A, E : *felone* — l. 51. E : *filz* — A, E : *Latone.* — l. 53. A : *Aussy* — l. 54. E : *jusque* — l. 55. E : *advind* — l. 56. A, E : *ceste* — l. 58. E : *viendra* — l. 59. E : *Regis* — l. 60. E : *Puis fut* — l. 62. E : *peine* — l. 64. E : *pourtoit* — l. 71. E : *accoustrement.*

18. Mauvaise humeur. Archaïsme.

19. Cette anecdote est rapportée par Plutarque, *Vie de Brutus*, XXVIII. (P.)

20. D'après un auteur de l'*Histoire Auguste*, Lampridius, dans la vie d'*Alexander Severus*, ch. XIV. Cet exemple, ainsi que les cinq suivants, provient de l'*Histoire Auguste*. Mais il est douteux que R. les ait compilés lui-même et vraisemblable qu'il les a transcrits d'un ouvrage de seconde main. (P.)

21. *Enéide*, l. VI, v. 851.

22. D'après un auteur de l'*Histoire Auguste*, *Vie de Spartianus Hadrianus*, ch. II. (P.)

23. *Enéide*, l. VI, v. 809.

« Puys feut adopté de Trajan et luy succeda à l'Empire.

« En Claude second empereur de Rome[24] bien loué, au quel advint par sort ce vers escript[25] 6. *Æneid.* :

Tertia dum Latio regnantem viderit æstas.
Lors que t'aura regnant manifesté
En Rome et veu tel le troiziesme æsté.

« De faict il ne regna que deux ans.

« A icelluy mesmes s'enquerant de son frere Quintel, lequel il vouloit prendre au gouvernement de l'Empire, advint ce vers[26] 6. *Æneid.* :

Ostendent terris hunc tantum fata.
Les Destins seulement le montreront es terres.

« Laquelle chose advint, car il feut occis dix et sept jours après qu'il eut le maniment de l'Empire.

« Ce mesmes sort escheut à l'empereur Gordian le jeune[27].

« A Clode Albin[28], soucieux d'entendre sa bonne adventure, advint ce qu'est escript[29] *Æneid.* 6. :

Hic rem Romanam magno turbante tumultu
Sistet eques, etc.
Ce chevallier, grand tumulte advenent,
L'estat Romain sera entretenent

Ligne 73. E : *Puis fut* — l. 74 à 94. A, E : *En Claude second..... se montrent rebelles* manque

24. Cet exemple, le suivant et celui de « D. Claude » se trouvent dans le même passage de la *Vie de Claude Second* par Trebellius Pollion (ch. x, §§ 4, 6, 3). Or R. attribue le sort *His ego nec metas* non à Claude Second mais à « D. Claude, empereur, prédécesseur de Aurélian », il en fait, à tort, un personnage distinct de Claude Second. Il interprète, en outre, fautivement le D comme l'initiale d'un prénom, alors qu'il est l'initiale de Divus, épithète commune à tous les empereurs après l'apothéose : preuve certaine que R. tire ces exemples non de l'*Histoire Auguste*, mais de quelque compilation que nous n'avons pas retrouvée. (P.)

25. *Enéide*, l. VI, v. 265.

26. *Enéide*, l. VI, v. 869. Ce vers s'appliquait chez Virgile au jeune Marcellus, neveu d'Auguste. (P.)

27. D'après un auteur de l'*Histoire Auguste*, Julius Capitolinus, dans la vie des *Gordiani Tres*, ch. xx. (P.).

28. D'après Julius Capitolinus, *Clodius Albinus*, ch. v.

29. *Enéide*, l. VI, v. 857.

Des Cartagiens victoires aura belles
Et des Gaullois, s'ilz se montrent rebelles.

« En D. Claude[30] empereur, predecesseur de Aurelian, auquel, se guementant de sa posterité, advint ce vers en sort[31] *Æneid* I :

His ego nec metas rerum nec tempora pono.
Longue durée à ceulx cy je prætends
Et à leurs biens ne metz borne ne temps.

« Aussi eut il successeurs en longues genealogies.

« En M. Pierre Amy[32], quand il explora pour sçavoir s'il eschapperoit de l'embusche des farfadetz[33] et rencontra ce vers[34] *Æneid* 3 :

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum.
Laisse soubdain ces nations barbares,
Laisse soubdain ces rivages avares.

« Puys eschappa de leurs mains sain et saulve.

Ligne 96. A, E : *Æneid. I* manque — l. 98. E : *pretends* — l. 100. A : *Aussy* — l. 102. A, E : *Æneid.* 3 manque — l. 106. E : *Puis* — E : *main* — E : *sauve*

30. D'après Trébellius Pollion, *Claud.*, ch. x.

31. *Enéide*, l. I, v. 278.

32. Le frère mineur Pierre Amy apparaît pour la première fois dans la vie de R. en 1520. Ils sont tous les deux au couvent de Fontenay-le-Comte et Amy met R. en rapports épistolaires avec Budé. En 1522, Amy est à Saintes, chez Amaury Bouchard, président du siège, et écrit à Tiraqueau une lettre qui servira de préface au Τῆς γυναικείας φύτλης ...*apologia* de Bouchard. L'année suivante, une lettre de Budé nous apprend les persécutions exercées par les franciscains de Fontenay-le-Comte contre R. et Amy, qu'on a privés de leurs livres grecs. A la fin de 1523, Pierre Amy échappe sain et sauf « à l'embusche des farfadets » et trouve sans doute asile au couvent des bénédictins de Saint-Mesmin, près d'Orléans. Le 25 février 1524 Budé lui écrit, sans préciser la communauté où il s'est refugié, et le loue d'avoir souffert pour l'amour du grec. Ces lettres et la mention émue du l. V, ch. XXXIII, sont tout ce que nous savons de l'amitié de R. et de Pierre Amy. Cf. t. I, *Chronologie*, p. CXXIX et CXXX. Les « documents » prétendus de B. Fillon, utilisés par Burgaud des Marets dans sa *Préface*, ne peuvent être contrôlés, et l'identification de Pierre Amy avec le mystérieux Petrus Pylades, ami de Calvin, est encore à l'état de conjecture. *R. E. R.*, III, p., 175 et V.413. (C.)

33. Cordeliers. Cf. l. II, ch. x, n. 4.

34. *Enéide*, l. III, v. 44.

« Mille aultres[35], des quelz trop prolix seroit narrer les adventures advenues scelon la sentence du vers par tel sort rencontré.

« Je ne veulx toutesfoys inferer que ce sort universellement soit infallible, affin que ne y soyez abusé.

Ligne 107. E : *prolixe* — l. 108. E : *selon* — l. 109. E : *toutesfois* — l. 110. A, E : *n'y soyez*

35. Nos humanistes de la Renaissance s'amusèrent à faire revivre l'usage des sorts homériques et virgiliens. Cf. Ronsard, *Amours*, l. I, sonnet CC :

Les vers d'Homère entre-lus d'aventure
Soit par destin, par rencontre ou par sort,
En ma faveur chantent tous d'un accord
La guarison du tourment que j'endure,

et une curieuse lettre du poète Nicolas Rapin à Agrippa d'Aubigné, qui fait précisément allusion a ce chapitre du *Tiers Livre* (publiée dans la *R. XVIe s.*, 1922, p. 277). (P.)

Comment Pantagruel remonstre le sort des dez estre illicite.

CHAPITRE XI.

— Ce seroit (dist Panurge) plus toust faict et expedié à troys beaulx dez [1].

— Non, respondit Pantagruel. Ce sort est abusif, illicite et grandement scandaleux. Jamais ne vous y fiez. Le mauldict livre du passe temps des dez [2] feut, long temps a, inventé par le calumniateur [3] ennemy en Achaïe près Boure [4], et davant la statue de Hercules Bouraïque [5] y faisoit jadis, de præsent en plusieurs lieux faict, maintes simples

---

Ligne 4. A, E : *tost* — l. 5. E : *beaux* — l. 7-8. A, E : *Passetemps* — l. 8. E : *fut* — E : *ha* — l. 9. E : *devant* — E : *d'Hercules* — l. 10. E : *et de present*

1. « A trois dez », figure dans les jeux de Gargantua, l. I, ch. XXII, n. 51.

2. Il s'agit du *Libro delle sorti*, de Lorenzo Spirito da Perugia, dont la première édition à Bologne remonte à 1471. La vogue de cet oracle des dés était si peu épuisée au XVIe s. que J. de Névisan, dans sa *Sylva nuptialis*, fol. 180, y renvoie très exactement pour résoudre la question qui tourmente Panurge : « Cape librum Laurentii Spiriti et vade cum taxillis ad regem Carolum, ubi invenies An tibi sit utile uxorem ducere. » Une traduction française avait paru en 1528, par maître Anthitus Faure, sous le titre : « *Le livre du Passetemps de la fortune des dez... pour responce de vingt questions... desquelles selon le nombre des poincts d'ung trait de trois dez les responses sont... mis en profeties.* » On trouvera des détails circonstanciés sur la manière d'utiliser ce singulier livre de prophéties dans *R. E. R.*, VII, 367. (C.)

3. Le diable (διάβολος, calomniateur).

4. Bura, ancienne ville d'Achaïe, près de la mer au sud d'Hélice, fut renversée par un tremblement de terre, en même temps qu'Hélice était submergée. (C.)

5. Cf. Pausanias, VII, 25, § 10 : « En allant de Boura à la mer, on trouve le fleuve Bouraïque, et, dans une caverne, une statue d'Hercule, de taille moyenne, laquelle porte aussi le nom de Bouraïque, et l'on s'en sert comme d'oracle, au moyen d'une tablette et de dés. Le consultant fait une prière au dieu en face de la statue, puis prend des dés, dont il y a un grand nombre devant la statue, et en jette quatre sur la table. Sur chacun des dés il y a quelque figure gravée ayant une interprétation correspondante sur la tablette. » Cf. *R. E.*

ames errer et en ses lacz tomber. Vous sçavez comment Gargantua mon pere par tous ses royaulmes l'a defendu [6], bruslé avecques les moules [7] et protraictz et du tout exterminé, supprimé et aboly, comme peste tresdangereuse.

« Ce que des dez je vous ay dict je diz semblablement des tales [8]. C'est sort de pareil abus. Et ne m'alleguez au contraire le fortuné ject des tales que feit Tibere dedans la fontaine de Apone à l'oracle de Gerion [9]. Ce sont hamessons par les quelz le calumniateur tire les simples ames à perdition eternelle.

« Pour toutesfoys vous satisfaire, bien suys d'advis que jectez troys dez sus ceste table. Au nombre des poinctz advenens nous prendrons les vers du feueillet que aurez ouvert. Avez-vous icy dez en bourse?

— Pleine gibbessiere [10], respondit Panurge. C'est le verd du diable [11], comme expose Merl. Coccaius, libro secundo *de patria diabolorum* [12]. Le diable me prendroit sans verd, s'il me rencontroit sans dez. »

Ligne 12. E : *l'ha* — E : *avec* — l. 13. E : *pourtraictz* — l. 15. E : *je dy* — l. 16. A : *ne me alleguez* — l. 17. E : *d'Apone* — l. 18. E : *lesquelz* — l. 20. E : *suis* — E : *trois* — l. 21. E : *advenant* — l. 22. E : *fueillet qu'aurez* — l. 23. E : *gibessiere*

R., VII, 369. R. a sans doute emprunté l'anecdote à Leonicus Thomæus, l'auteur du livre sur « l'antique jeu des tales » (cf. l. I, ch. XXIV, n. 9), qui la relate dans son *De varia historia libri tres*, l. I., ch. XXXIX. (C.)

6. La traduction française du livre de Laurent Lesprit avait sans doute été l'objet d'une interdiction royale. En tout cas, les exemplaires en sont devenus d'une rareté insigne. La Faculté de médecine de Paris avait adressé au Parlement en 1536 une supplique au sujet des almanachs et prognostications. *R. E. R.*, IV, 268. (C.)

7. Bois gravés. Le mot a survécu dans l'industrie de la toile imprimée. La destruction des planches était toujours ordonnée dans les arrêts de prohibition. (C.)

8. Osselets, du latin *tali*, même sens. Cf. l. I, ch XXIV, n. 8. Ils étaient marqués sur quatre faces seulement et non sur six comme les dés proprement dits (*tesserae*). (P.)

9. D'après Suétone, *Vie de Tibère*, 14 : « Cum Illyricum petens, juxta Patavium adisset Geryonis oraculum, sorte tracta, qua monebatur, ut de consultationibus in Aponi fontem talos aureos jaceret evenit ut summum numerum jacti ab eo ostenderent : hodieque sub aqua visuntur ii tali. » R. pouvait emprunter cette anecdote au livre de l'Italien Nicolaus Leonicus Thomæus : *Sannutus sive de ludo talario*. Cf. l. I, ch. XXIV, n. 69. (P.).

10. Le costume du XVIe s. ne comportait pas de poches. La bourse s'attachait à la ceinture.

11. Allusion à une sorte de jeu qui se pratiquait au mois de mai. Ceux qui s'y livraient devaient porter pendant tout le mois une feuille verte sous peine de payer une amende, si l'adversaire les prenait *sans vert*.

12. Sur cette désignation de l'ouvrage de Merlin Coccaïe, voir l. II, ch. VII, n. 224.

Les dez feurent tirez et jectez, et tomberent ès poinctz de cinq, six, cinq.

« Ce sont, dist Panurge, seze. Prenons les vers seziemes du feueillet. Le nombre me plaist, et croy que nos rencontres seront heureuses.

« Je me donne à travers tous les diables, comme un coup de boulle à travers un jeu de quilles ou comme un coup de canon à travers un bataillon de gens de pied, guare diables qui vouldra, en cas que autant de foys je ne belute[13] ma femme future la premiere nuyct de mes nopces.

— Je ne en fays doubte (respondit Pantagruel) ja besoing n'estoit en faire si horrificque devotion[14]. La premiere foys sera une faulte, et vauldra quinze[15]; au desjucher[16] vous l'amenderez[17] : par ce moyen seront seze.

— Et ainsi (dist Panurge) l'entendez? Oncques ne feut faict solœcisme[18] par le vaillant champion qui pour moy faict sentinelle au bas ventre. Me avez vous trouvé en la confrairie des faultiers? Jamais, jamais, au grand fin[19] jamais. Je le fays en pere et en beat pere[20], sans faulte. J'en demande aux joueurs[21]. »

Ces parolles achevées, feurent aportez les œuvres de Virgile.

Ligne 28. A, E : *seziesmes* — E : *du fueillet* — l. 29. E : *noz* — l. 30. F : *traver* — l. 32. E : *battaillon* — l. 33. E : *qu'autant de fois* — l. 34. E : *nuict* — l. 35. A : *je n'en fays* ; E : *je n'en fais* — l. 39-40. E : *solecisme* — l. 41. E : *M'avez* — l. 42. E : *fais* — A : *beaupere* ; E : *beau pere* — l. 44. E : *furent apportez* — E : *Vergile*

13. Proprement : passer au crible, puis par allusion au mouvement de va-et-vient du tamis quand on crible la farine, le mot a pris un sens libre, plusieurs fois employé par R. Il existait un jeu du *beluteau*. Cf. l. I, ch. XXII, n. 189. (C.)

14. Panurge vient de se *vouer* à tous les diables.

15. Allusion au jeu de paume, où une balle manquée compte quinze points à l'adversaire.

16. Au lever. C'est le moment où les poules descendent du perchoir où elles se sont juchées pour la nuit. On disait aussi *au desjuc*. Cf. Roger de Collerye, *Le monologue du Resolu* :

Tant au soir, la nuyt, qu'*au desjuc*.

17. Vous corrigerez votre faute.

18. Faute. Peut-être réminiscence de l'expression : *Manu solecismum facere*, créée par le sophiste Polémon, pour qualifier la faute d'un acteur qui, invoquant Jupiter, aurait tendu la main vers le sol et non vers le ciel. Cf. Cælius Rhodiginus, *Antiq. lectiones*, XI, 20. (P.)

19. *Fin* est explétif et vient renforcer jamais. Cf. l. II, ch. XX, l. 10 : « me avoit icy attiré du *fin fond* de l'Angleterre. » (C.)

20. Beau pére, beat pére, sont les qualifica-

Avant les ouvrir, Panurge dist à Pantagruel :

« Le cœur me bat dedans le corps comme une mitaine[22]. Touchez un peu mon pouls en ceste artere du braz guausche[23]. A sa frequence et elevation vous diriez qu'on me pelaude[24] en tentative de Sorbonne. Seriez-vous poinct d'advis, avant proceder oultre, que invocquions Hercules[25] et les déesses Tenites[26], les quelles on dict præsider en la chambre des Sors ?

— Ne l'un (respondit Pantagruel) ne les aultres. Ouvrez seulement avec l'ongle. »

Ligne 46. A : *cueur* — l. 46-48. A, E : *Touchez un peu..... de Sorbonne* manque — l. 49. E : *point* — l. 50. A, E : *presider* — l. 52. E : *autres*

tifs qu'on donnait aux cordeliers. Cf. l. I, ch. v, n. 19, l. II, ch. xvi, n. 48.

21. J'en appelle à. Cf. *Prol.*, n. 5.

22. Expression figurée, restée sans explication, malgré les conjectures des commentateurs. Il semble que les mitaines, sorte de gants où les quatre doigts sont réunis avec une séparation seulement pour le pouce, aient donné lieu à trois acceptions métaphoriques : 1° Donner ou recevoir des mitaines, *id est* des coups par allusion à l'usage de se frapper amicalement les mains gantées aux fêtes nuptiales. Cf. l. IV, ch. xiv, et Villon, *Test*, v. 662 :

Noel le tiers ot, qui fut là,
Mitaines à ces nopces telles.

2° Battre à coups précipités, par comparaison avec les soubresauts que font les mitaines lorsque pour recouvrer le libre usage des doigts, on les a déchaussées et suspendues à la ceinture par la patte. Ce sens de *battre* est dans Monstrelet, l. I, ch. xxxix (Littré) : « Et avoit des cheveux qui lui *battoient* jusqu'à la ceinture. »

3° Sauter en l'air, peut-être par allusion à un jeu ou à une circonstance où on lançait les mitaines en l'air en signe de réjouissance ; cf. *Navigations de Panurge,* 1547, chapitre XII : « Elles [les andouilles] vindrent contre nous, par grande impetuosité, *saultant en l'air comme mytaines...* », et Brantôme, t. I, p. 47 : « L'empereur l'eust faict sauter *hault comme mitaine.* » *R. E. R.*, VII, 107. (C.)

23. La main la plus propre au diagnostic et pronostic est « la senestre, icelle tendante au cœur et est régie de Jupiter et luy est dédiée. Par cette main, dit Avicenne, et le poulx de ce bras, le médecin doit reconnoistre l'estat du malade, toutes les veines et lignes tant de cette main que de ce bras vont aux parties les plus nobles du corps, et particulièrement au cœur... Galien donne la raison de cela disant que c'est en tant que le cœur est le magazin et arsenac de la vie... il donne plus de notice des passions en cette main qu'en l'autre luy estant plus proche. » *Les Œuvres de Me Jean Belot*, Lyon, 1649, p. 53-54. (D.)

24. Qu'on me roue de coups. Cf. l. II, ch. xiv, n. 89.

25. Hercule, divinité de Boura, ville où fut inventé le jeu de dés, voir plus haut, l. 9.

26. D'après Pomponius Festus, III, 11, c'était les déesses des sorts : « *Tenitæ* credebantur sortium deæ, quod *tenendi* potestatem haberent. » (P.)

Comment Pantagruel explore par sors Virgilianes quel sera le mariage de Panurge.

Chapitre XII.

Adoncques, ouvrant Panurge le livre, rencontra on ranc sezieme ce vers [1] :

> *Nec deus hunc mensa dea nec dignata cubili est.*
> Digne ne feut d'estre en table du dieu
> Et n'eut on lict de la déesse lieu.

« Cestuy (dist Pantagruel) n'est à vostre adventaige. Il denote que vostre femme sera ribaulde, vous coqu par consequent.

« La déesse que ne aurez favorable est Minerve, vierge tres-redoubtée, déesse puissante, fouldroiante, ennemie des coquz, des muguetz [2], des adulteres, ennemie des femmes lubricques non tenentes la foy promise à leurs mariz et à aultruy soy abandonnantes. Le dieu est Juppiter tonnant et fouldroyant des cieulx [3].

« Et noterez par la doctrine des anciens Ethrusques que les manubies [4] (ainsi appelloient ilz les jectz des fouldres Vulcanicques) competent à elle seulement (exemple de ce feut donné en la conflagra-

---

Ligne 4. E : *au renc* — A, E : *seziesme* — l. 7. E : *fut* — l. 8. E : *au lict* — l. 10. E : *coquu* — l. 11. E : *n'aurez* — l. 12. E : *fouldroyante, ennemye des coquuz* — l. 13. E : *ennemye* — l. 14. E : *tenantes* — E : *autruy* — l. 15. E : *Jupiter* — l. 17. E : *appelloyent* — l. 18. E : *fut*

1. Virgile, *Églogue* IV, v. 63.

2 Galants. Cf. l. I, ch. viii, n. 50.

3. Cette interprétation procède d'une scolie de Servius sur le vers 63 de l'églogue IV. R. pouvait lire dans Virgile, éd. Robert Estienne, 1532, f. 21 : « Non Deus, id est Jupiter. Nec dea, id est Minerva. » (P.)

4. D'après Sénèque, *Questions naturelles*, II, 41, ou d'après une scolie de Servius sur le vers 42 du l. I de l'*Énéide* : « In libris Etruscorum lectum est jactus fulminum *manubias* dici et certa esse numina possidentia fulminum jactus, ut Jovem, Vulcanum, Minervam. » (P.)

tion des navires de Ajax Oileus [5]) et à Juppiter son pere capital [6]. A aultres dieux olympicques n'est licite fouldroier. Pourtant ne sont ilz tant redoubtez des humains.

« Plus vous diray, et le prendrez comme extraict de haulte mythologie. Quand les geantz entreprindrent guerre contre les dieux, les dieux au commencement se mocquerent de telz ennemis et disoient qu'il n'y en avoit pas pour leurs pages. Mais, quand ilz veirent par le labeur des geantz le mons Pelion posé dessus le mons Osse et jà esbranlé le mons Olympe pour estre mis au dessus des deux, feurent tous effrayez. Adoncques tint Juppiter chapitre general.

« Là feut conclud de tous les dieux qu'ilz se mettroient vertueusement en defence. Et pource qu'ilz avoient plusieurs foys veu les batailles perdues par l'empeschement des femmes qui estoient parmy les armées, feut decreté que pour l'heure on chasseroit des cieulx en Ægypte et vers les confins du Nil toute ceste vessaille [7] des déesses desguisées en beletes, fouines, ratepenades [8], museraignes, et aultres metamorphoses. Seule Minerve feut de retenue pour fouldroier avecques Juppiter, comme déesse des lettres et de guerre, de conseil et execution, déesse née armée, déesse redoubtée on ciel, en l'air, en la mer et en terre.

— Ventre guoy (dist Panurge), seroys je bien Vulcan [9], duquel parle le poëte? Non. Je ne suys ne boiteux ne faulx monnoieur ne forgeron,

---

Ligne 19. E : *à* manque — E : *Jupiter* — l. 20. E : *autres* — A, E : *fouldroyer* — l. 24. E : *ennemys* — l. 25. E : *paiges* — l. 26. E : *mont Pelion* — E : *mont Ossé* — l. 27. E : *mont* — E : *de deux, furent* — l. 28. E : *Jupiter* — l. 29. E : *fut conclu* — E : *mettroyent* — l. 30. E : *fois* — l. 31. E : *estoyent* — l. 32. E : *fut* — l. 34. E : *desguysées* — E : *autres* — l. 35. E : *fut* — E : *fouldroyer* — l. 36. E : *avecq Jupiter* — A, E : *letres* — l. 38. E : *au ciel* — l. 39. A, E : *Ventre sus ventre* (*dist Panurge*) — l. 40. E : *suis ne boyteux* — E : *monnoyeur*

5. Voir Virgile, *Enéide*, l. I, v. 39 et suiv.

6. Entendez : qui la fit naître de sa tête (*caput*).

7. Ribaudaille. Cf. Du Fail, t. I, p. 3 : « se battre pour la *vessaille.* » *Vesse* signifiait femme de mauvaise vie. Cf. l. IV, ch. IX : « En nos pays vous ne pourriez plus oultrager une femme que ainsi l'appellant. » (C.)

8. Chauves-souris. *Mus pennatus*, Ratte penade (Belon). Nom provençal des diverses espèces de chauves-souris. Cf. l. II, ch. VII, n. 100. (D.)

9. Vulcain n'est pas désigné dans le vers

comme il estoit. Par adventure ma femme sera aussi belle et advenente comme sa Venus, mais non ribaulde comme elle, ne moy coqu comme luy. Le villain jambe torte se feist declairer coqu par arrest et en veute figure[10] de tous les dieux[11]. Pour ce, entendez au rebours.

« Ce sort denote que ma femme sera preude, pudicque et loyalle, non mie armée, rebousse[12] ne ecervelée[13] et extraicte de cervelle, comme Pallas, et ne me sera corrival ce beau Juppin, et ja ne saulsera son pain en ma souppe[14], quand ensemble serions à table.

« Considerez ses gestes et beaulx faictz. Il a esté le plus fort ruffien et plus infame cor[15], je diz bordelier[16], qui oncques feut; paillard tousjours comme un verrat: aussi feut il nourry par une truie en Dicte de Candie, si Agathocles Babylonien[17] ne ment; et plus boucquin que n'est un boucq : aussi disent les autres qu'il feut alaicté d'une chevre Amalthée[18]. Vertus de Acheron, il belina pour un jour la tierce partie du monde, bestes et gens, fleuves et montaignes : ce feut Europe. Pour

---

Ligne 41-42. E : *advenante* — l. 43. E : *coquu comme luy* — E : *déclairer coquu* — l. 44. E : *vente figuré* — A, E : *Pour autant entendez* — l. 47. E : *n'escervelée* — l. 50. A : *Ce a esté*; E : *S'a esté* — l. 51. E : *cor (je dy) Bordelier* — E : *fut* — l. 51-52. A : *tous jours* — E : *tousjours fumant comme* — A : *aussy* — E : *fut* — E : *truye en l'Isle de Candie* — l. 54. A : *Aussy* — A : *aultres* — E : *fut* — E : *Chievre* — l. 55. E : *d'Acheron* — l. 56. E : *fut*

de Virgile cité plus haut, ni dans le contexte. C'est Servius qui prétend que le dieu dont il est question dans ce vers est Vulcain. Le point de départ de ce développement est donc une scolie de Servius. (P.)

10. A la face, à la vue. Italianisme : *veduta figura*.

11. Voir *Odyssée*, VIII, v. 266-366.

12. Rétive, revêche. Cf. Marot, t. III, p. 84 :

> Madame, je vous remercie
> De m'avoir esté si *rebousse*.

Le terme s'appliquait aux chevaux rétifs, et, au figuré, à une femme rebelle. (C.)

13. R. joue sur le mot *écervelée*, qu'il prend au sens d'extraite de la cervelle (de Jupiter).

14. Ne mangera pas à mon écuelle. C'était un honneur que d'être invité à prendre sa part des mets servis aux seigneurs dans leur écuelle; on faisait cette gracieuseté aux dames. Cf. *Perceforest*, I, ch. CXLIV : « Ainsi aura chacun une mienne niece *à son escuelle* à ce souper, » et ch. CXLV : « Pour ce que j'ay à ce manger *mangé à son escuelle.* » (C.)

15. Panurge allait dire : cordelier. Il se reprend. C'est ce qu'on appelait alors un *rat*, ou lapsus.

16. Fréquentant les mauvais lieux.

17. D'après Athénée, IX, 5 (375).

18. D'après Apollodore I, 1, § 7.

cestuy belinaige les Ammoniens le faisoient protraire en figure de belier belinant, belier cornu[19].

« Mais je sçay comment guarder se fault de ce cornart. Croyez qu'il n'aura trouvé un sot Amphitrion[20], un niais Argus[21] avecques ses cent bezicles[22], un couart Acrisius[23], un lanternier[24] Lycus[25] de Thebes, un resveur Agenor[26], un Asope[27] phegmaticq, un Lychaon[28] patepelue[29], un modourre[30] Corytus[31] de la Toscane, un Atlas[32] à la grande eschine; il pourroit cent et cent foys se transformer en cycne, en taureau, en satyre, en or[33], en coqu[34], comme feist quand il depucella Juno sa sœur[35]; en aigle[36], en belier, en pigeon, comme feist estant amou-

---

Ligne 57. E : *faisoyent pourtraire* — l. 59. E : *garder* — A : *Croiez* — l. 60. E : *Amphitryon* — A : *un mais* — E : *mais un Argus avecq* — l. 61. E : *bericles* — l. 62. E : *Œsope phlegmaticque* — l. 63. E : *Thuscane* — E : *Athlas* — l. 65. E : *coquu* — E : *feit* — E : *depucela* — l. 66. A : *seur* — l. 66-67. A, E : *en pigeon... en Ægie* manque

19. Jupiter Ammon était, en effet, représenté la tête ornée de cornes de bélier. Voir Hérodote, II, 42.

20. Mari d'Alcmène.

21. Gardien d'Io.

22. Vericle (1372), bericle (1379), bezicle (1400) besigue, besicle — autrement dit les lunettes, d'usage courant depuis le milieu du XIVe s. Cf. Pansier, *Histoire des lunettes*, Paris, Maloine, 1901, p. in-8°, p. 25 et suiv. (D.)

23. Acrisios, roi d'Argos, ayant su par un oracle qu'il mourrait de la main d'un petit-fils, enferma sa fille Danaé dans une tour, où Zeus, pénétrant en pluie d'or, la rendit mère de Persée. L'épithète *couart* vient d'Horace, *Odes*, III, 16, v 6 :

Si non Acrisium, virginis abditæ
Custodem *pavidum*... (P.)

24. Chimérique. Voir, sur ce sens, *R. E. R.*, X, 462.

25. D'après Apollodore, III, 5, § 5, Lycus, gouverneur de Thèbes pendant la minorité de Laïus, ayant outragé sa nièce Antiope, chérie de Jupiter, fut tué par les deux fils d'Antiope et de Jupiter, Zethus et Amphion. (P.)

26. Père d'Europe.

27. Asope, divinité fluviale (d'où l'épithète *phlegmatique*) était le père d'Égine, que Jupiter lui ravit. (P.)

28. Roi d'Arcadie, père de Callisto, fut changé en loup par Jupiter qui avait séduit sa fille Callisto. Voir Ovide, *Métamorphoses*, I, 218-239. (P.)

29. A la patte poilue.

30. Lourdaud, rustre. Cf. l. I, ch. XXXIII, n. 19.

31. D'après Servius, commentant le v. 167 du l. III de l'*Énéide*, Corythus, fondateur d'une ville de Toscane, qui portait son nom, était mari d'Électra, fille d'Atlas, de laquelle Jupiter engendra Dardanus. (P.)

32. Jupiter séduisit sa fille Electra.

33. Allusion aux aventures de Jupiter se transformant en cygne pour séduire Léda, en taureau, pour Europe, en satyre, pour Antiope, en or, pour Danaé. (P.)

34. Coucou.

35. D'après Pausanias, II, 17.

36. Comme Jupiter le fit, lorsqu'il enleva Ganymède.

reux de la pucelle Phthie[37], laquelle demouroit en Ægie, en feu, en serpent, voire certes en pusse, en atomes epicureicques, ou magistronostralement[38] en secondes intentions[39] :

« Je le vous grupperay[40] au cruc[41]. Et sçavez que luy feray? Cor bieu, ce que feist Saturne au Ciel son pere[42], Senecque l'a de moy predict et Lactance confirmé[43], ce que Rhea feist à Athys[44] : je vous luy coupperay les couillons tout rasibus du cul. Il ne s'en fauldra un pelet[45]. Par ceste raison ne sera il jamais pape, car *testiculos non habet*[46].

— Tout beau[47], fillol (dist Pantagruel), tout beau. Ouvrez pour la seconde foys ».

Ligne 67-69. A : *en feu, en serpent, voire certes en pusse, en atomies Epicureicques, ou magistronostralement* ; E : *en feu, en serpent, voyre certes en pulce, en Atomies Epicureicques ou magistronostralement* — l. 70. A : *Cor dieu* — l. 74. E : *il* manque — l. 75. A, E : *fillot*

37. D'après Élien, *Varia historia*, I, 15 fin, Phthie était une nymphe d'Achaïe, aimée de Jupiter, qui prit la forme d'un pigeon pour la séduire. (P.)

38. Adverbe forgé par R. avec *magistri nostri*, titre qu'on donnait aux docteurs de Sorbonne. (C.)

39. Les secondes intentions en scolastique, sont la pensée de la pensée d'un objet. « Intentio secunda... causatur per actum intellectus negotiantis circa rem primæ intentionis, qui actus non potest causare circa objectum nisi tantum relationem rationis. » Duns Scot, *Opus Oxoniense*. 1ª p. dist. 23 quª unica, n. 2. D'après Gilson, *Rabelais franciscain* (Paris, A. Picard, 1924, p. 16).

40. Je vous le saisirai. Terme argotique. Cf. Sainéan, *Sources de l'argot*, t. I, p. 27.

41. Crochet. Terme argotique.

42. Voir Hésiode, *Théogonie*, v. 180, et Apollodore, I, 1, § 4.

43. Réminiscence d'un passage de Lactance, *Divina institutio*, I, *De falsa religione*, XVI, 10, qui est une longue diatribe contre le Jupiter des poètes et des philosophes et au cours de laquelle est cité un livre de Sénèque aujourd'hui perdu. (P.)

44. Peut-être R. suit-il ici encore Lactance, qui, au chapitre XVII du livre cité ci-dessus, mentionnait la légende de Rhéa et d'Atys : « Deum mater [Rhea] et amavit formosum adolescentem et eumdem, cum pellice deprehensum, *exsectis virilibus semivirum reddidit* et ideo nunc sacra ejus a Gallis sacerdotibus celebrantur. » (P.)

45. Un poil, un cheveu. Archaïsme.

46. Cf. l. IV, ch. XLVIII : « Car il a couilles le pere sainct, nous le trouvons par nos belles Decretales, aultrement ne seroit il pape. » L'origine de cette plaisanterie se rattache à la légende de la pseudo-papesse Jeanne. On prétendait même que l'une des deux chaises percées en porphyre, où le pape s'asseyait lors de son élévation au pontificat, servait à un examen. Mabillon (*Diarium italicum, De Sella Stercoraria*) fait très justement remarquer que la première mention de ces sièges remonte au XIIe s., un siècle avant la naissance de la légende de la papesse.

47. Doucement. Locution de vénerie.

Lors rencontra ce vers[48] :

Membra quatit gelidusque coit formidine sanguis.
Les os luy rompt et les membres luy casse :
Dont de la paour le sang on corps luy glasse.

« Il denote (dist Pantagruel) qu'elle vous battera dos et ventre.

— Au rebours, (respondit Panurge) c'est de moy qu'il prognosticque, et dict que je la batteray en tigre si elle me fasche. Martin baston[49] en fera l'office. En faulte de baston, le Diable me mange si je ne la mangeroys toute vive, comme la sienne mangea Cambles roy des Lydiens[50].

— Vous estez (dist Pantagruel) bien couraigeux. Hercules ne vous combatteroit en ceste fureur, mais c'est ce que l'on dict, que le Jan[51] en vaulx deux, et Hercules seul n'auza contre deux combatre[52].

— Je suys Jan[53] ? dist Panurge.

Ligne 80. E : *peur* — E : *glace* — l. 81. E : *battra doz* — l. 82-83. E : *pronosticque* — l. 83. E : *battray* — l. 85. E : *Condaules* — l. 87. E : *estes* — E : *courageux* — l. 88. E : *combatroit* — l. 89. A, E : *vault* — E : *osa* — l. 90. E : *suis*

48. *Enéide*, l. III, v. 30.

49. Locution ancienne. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. VI, p. 175 et *Anc. théâtre fr.*, t. I, p. 278, *Farce du badin* :

Si elle te triche, voicy
Martin baton qui en fera
La raison.

Également, du Fail, t. I, n. 43 : « Je voudrois bien... que la femme de chez nous m'eust tant contesté, je crois que *Martin baston trotteroit.* » Sans doute doit-on comprendre le bâton Saint Martin, comme le *martin-pêcheur* s'est appelé *oisel Saint Martin* (Littré). Voir une allusion à la légende du bâton de saint Martin l. I, ch. XXXVI, n. 6. (C.)

50. L'anecdote de ce roi de Lydie qui, une nuit, mangea sa femme, est racontée par Athénée, X, 8, et par Elien, *Varia historia*, I, 27. (P.)

51. Tous les accidents par lesquels on peut gagner ou perdre des points au tric-trac s'appellent *jan*. Le *grand* et le *petit jan*, qui comptent aujourd'hui quatre points, n'en valaient sans doute que deux au temps de R. (C.)

52. D'après un dicton antique : *ne Hercules quidem unus adversus duos*, rapporté par Erasme, *Adages*, I, 5, 39. Cf. l. II, ch. XXIX, n. 5. (P.)

53. Jan est synonyme de cocu complaisant. Cf. *Farce du cuvier*, Fournier, *Th. fr.*, p. 193 :

Qu'est-ce à dire ?
Vous me acoustrez bien en sire,
D'estre si tost *Jehan* devenu.

Cf. également G. Bouchet, du Fail, Tabourot et les conteurs du XVIe s., Cotgrave et Nicot.

— Rien, rien, respondit Pantagruel. Je pensois au jeu du l'ourche[54] et tricquetrac[55]. »

Au tiers coup rencontra ce vers[56] :

Fœmineo prædæ et spoliorum ardebat amore.
Brusloit d'ardeur en feminin usaige
De butiner et robber le baguaige.

« Il denote (dist Pantagruel) qu'elle vous desrobera. Et je vous voy bien en poinct, selon ces troys sors. Vous serez coqu, vous serez batu, vous serez desrobbé.

— Au rebours, (respondit Panurge) ce vers denote qu'elle m'aymera d'amour perfaict. Oncques n'en mentit le Satyricque[57], quand il dict que femme bruslant d'amour supreme prent quelques foys plaisir à desrobber son amy. Sçavez quoy ? Un guand, une aiguillette[58], pour la faire chercher. Peu de chose, rien d'importance,

« Pareillement ces petites noisettes[59], ces riottes[60], qui par certain temps sourdent entre les amans, sont nouveaulx refraischissemens et aiguillons d'amour. Comme nous voyons par exemple les coustelleurs

---

Ligne 91. E : *pensoys* — l. 92. E : *triquetrac* — l. 96. E : *rober le bagaige* — l. 97. A : *desrobbera* — l. 98. A : *scelon* — E : *ses troys* — E : *coquu* — l. 99. E : *battu* — E : *desrobé* — l. 101. E : *parfaict* — E : *dist* — l. 102. E : *prend* — l. 103. E : *desrober* — A, E : *gand* — A : *aiguilette* — l. 106. E : *entres* — E : *nouveaux refraichissemens* — l. 107. A : *coustelliers* ; E : *coutelliers*

54. Jeu de tric-trac. Cf. l. I, ch. XXII, n. 54 et *R. E. R.*, VI, 144.

55. Cf. l. I, ch. XXII, n. 57.

56. Ce vers de Virgile, *Énéide*, XI, 782, est fréquemment cité par les écrivains adversaires du sexe féminin (notamment par Tiraqueau dans le *De legibus connubialibus*) parce qu'il fait de la cupidité un vice des femmes. (P.)

57. Juvénal, dans la Satire VI, v. 210 :

Nullam invenies quæ parcat amanti :
Ardeat ipsa licet, tormentis gaudet amantis,
Et spoliis. (P.).

58. Cordon terminé par un ferret. Cf. l. I, ch. VIII, n. 13.

59. Petites noises, petites disputes. Le mot fournissait aux poètes un jeu de mot facile : Cf. Marot, t. I, p. 164 :

. . . telles bourgeoisettes
Qui vont cherchant des noises pour *noisettes*,

et *Anc. Poés. fr.*, t. VIII, p. 340, *La grant et vraye Prenostication* :

De mente, pensées, soucy
Aura entre autres violettes,
Et largement verrés aussy
De grans et petites *noysettes*. (C.)

60. Débats, disputes. Archaïsme.

leurs coz[61] quelques foys marteler, pour mieulx aiguiser les ferremens[62].

« C'est pourquoy je prends ces troys sors à mon grand adventaige. Aultrement j'en appelle.

— Appeller (dist Pantagruel) jamais on ne peult des jugemens decidez par Sort et Fortune, comme attestent nos antiques Jurisconsultes, et le dict Balde[63] L. *ult. C. de leg*[64].

« La raison est pource que Fortune ne recongnoist poinct de superieur auquel d'elle et de ses sors on puisse appeller. Et ne peult en ce cas le mineur estre en son entier restitué, comme apertement il dict[65] in L. *Ait prætor. § ult. ff. de minor.* ».

Ligne 109. A, E : *prens* — E : *advantaige* — l. 110. E: *Aultrement* — l. 111. E : *peut* — l. 114. E : *point* — l. 116. E : *peut* — F : *apartement* — l. 117. E : *dist* — E : *ulti*

61. Queux, pierre à aiguiser.
62. Outils.
63. Sur ce jurisconsulte, voir l. II, ch. x, n. 51.
64. Ce n'est pas au titre *De legibus*, mais au précédent, *De episc. audien.*, qu'il est question des cas dont on ne peut appeler.
65. *Digeste*, IV. Tit. IV, § 7. On peut juger oiseux ce déploiement d'érudition de légiste.

Comment Pantagruel conseille Panurge prevoir l'heur ou malheur de son mariage par songes.

Chapitre XIII.

« Or puys que ne convenons ensemble en l'exposition des sors Virgilianes, prenons aultre voye de divination.

— Quelle ? demanda Panurge.

— Bonne (respondit Pantagruel), antique et authenticque, c'est par songes [1]. Car en songeant avecques conditions les quelles descrivent Hippocrates, lib. περὶ ἐνυπνίων [2], Platon [3], Plotin [4], Iamblicque [5], Synesius [6], Aristoteles [7], Xenophon [8], Galen [9], Plutarche [10], Artemidorus Dal-

---

Ligne 1. E : *preveoir* — l. 4. E : *puis* — E : *en exposition* — l. 4-5. E : *Vergilianes* — l. 5. E : *autre* — A : *voie* — l. 8. A, E : *songe* — E : *avecque* — l. 9. E : *Hipocrate* — E : ἐνυπνίων *ton enypnon, Platon*

1. Il existait, au temps de R., un grand nombre de traités sur les songes, sujet qui relevait des sciences médicales. R. paraît s'être inspiré dans ce chapitre surtout du commentaire que J. C. Scaliger avait publié en 1539, à Lyon, chez S. Gryphe, sur le livre d'Hippocrate : *De Somniis*. Cf. Plattard, *op. cit.*, p. 279-280.

2. Des Songes. Ce livre, rangé traditionnellement dans la collection hippocratique, n'est peut-être pas d'Hippocrate. (D.)

3. Un compilateur que R. a utilisé dans ce chapitre, Cælius Rhodiginus (voir Plattard, *op. cit.*, p. 279), alléguait également l'autorité de Platon (IXe livre de la *République*) de Jamblique, de Synesius, de Galien, d'Aristote et de Pline. J. C. Scaliger allègue en outre Hérophile, Plotin, Proclus.

4. Plotin. Voir l. II, ch. xviii, n. 41.

5. Jamblique. Voir l. II, ch. xiv, n. 53.

6. Synésius de Cyrène (370-431), philosophe platonicien et évêque de Ptolemaïs, a laissé parmi ses écrits un traité des songes qui est la principale autorité alléguée par H. Corneille Agrippa dans son livre *De occulta philosophia* (III, 21 : De somnio prophetico), que R. a également utilisé. (P.)

7. *De divinatione per somnum*, allégué par J. C. Scaliger et H. Corneille Agrippa. (P.)

8. L'autorité de Xénophon (*Banquet*), est alléguée par J. C. Scaliger dans la préface de son commentaire du *De Somniis* d'Hippocrate. (P.)

9. Galien traite des mouvements et autres phénomènes inconscients qui se manifestent pendant le sommeil *in De motu musculorum*, l. II, ch. 4 et 5. — Il démontre ailleurs « memoriæ et intellectus læsionem, somnolentas item ac vigiles dispositiones in cerebro esse. » *De loc. aff.* l. III, ch. 5. (D.)

10. Plutarque, *Quæstiones Conviv.*, l. VIII,

dianus[11], Herophilus[12], Q. Calaber[13], Theocrite[14], Pline[15], Athenæus et aultres, l'ame souvent prevoit les choses futures.

« Ja n'est besoing plus au long vous le prouver. Vous l'entendez par exemple vulguaire, quand vous voyez, lors que les enfans bien nettiz[16], bien repeuz et alaictez dorment profondement, les nourrices s'en aller esbatre en liberté, comme pour icelle heure licentiées à faire ce que vouldront, car leur presence au tour du bers[17] sembleroit inutile. En ceste façon nostre ame, lors que le corps dort et que la concoction[18] est de tous endroictz parachevée, rien plus n'y estant necessaire jusques au reveil, s'esbat et reveoit sa patrie, qui est le ciel[19].

Ligne 11. A, E : *Q Calaber... Atheneus* manque. — l. 12. E : *autres* — A : *prevoyt* — l. 14. A, E : *vulgaire* — l. 15. A, E : *repuz* — l. 20. A : *reveoyt* ; E : *revoit* — E : *partie*.

question X, examine pourquoi les songes de l'automne ne méritent nulle créance. (P.)

11. Artémidore de Daldis. Voir l. II, ch. XVIII, n. 43.

12. Médecin, né à Chalcédoine en Bithynie vers la 109e olympiade (env. 344 av. J.-C.), et disciple de Praxagoras de Cos, vécut à Alexandrie, et fut le premier sans doute, avec Erasistrate, qui disséqua des corps humains. Cette hardiesse lui valut beaucoup d'ennemis, Celse et Tertullien l'accusent même d'avoir disséqué des hommes vivants ! Le confluent postérieur des sinus de la dure-mère porte encore le nom de pressoir d'Hérophile. Il est souvent cité par Galien. Son autorité est alléguée par J. C. Scaliger, *loc. cit.* (D. P.)

13. Ce Quintus Calaber, que R. appelle, l. IV, ch. II, « Quinte Calabrois », est le poète grec du IVe siècle, Quintus de Smyrne. Ses œuvres découvertes en Calabre en 1450 avaient été imprimées par Alde Manuce en 1505. Cf. Plattard, *op. cit.*, p. 246.

14. Quintus de Smyrne. Théocrite et Athénée sont des auteurs que n'allègue aucun des traités des songes qu'a pu lire R. Pour quelles raisons les a-t-il mentionnés ici ? Peut-être simplement pour allonger sa liste d'autorités. (P.)

15. « Magnus hic invitat locus, et diversis refertus documentis, utrumne sint aliqua præscita animi quiescentis : qua fiant ratione, an fortuita res sit, ut pleraque. Et si exemplis agatur, profecto paria fiant. » Pline, *H. N.*, X, 98. (D.)

16. Nettoyés. Archaïsme.

17. Berceau. Archaïsme, encore en usage dans les patois de l'Ouest et du Centre. Voir Sainéan, t. II, p. 122.

18. Digestion. Voir l. I, ch. XXII, n. 60. « *Concoctio ciborum in ventriculo mutatio eorum est in propriam ejus, quod nutritur, qualitatem.* » Gal., *De naturalib. facult.*, l. III, ch. 4. Cette coction, activée par la chaleur et les esprits émanés de la rate, et par la chaleur du voisinage du cœur, transformait les aliments en chyle. Ce chyle subissait dans le foie une deuxième coction qui le transformait en sang, et ce dernier éprouvait dans les ultimes ramifications de l'arbre veineux une dernière concoction, préliminaire de l'assimilation. Sur le sens du mot *coction*, cf. G. Pouchet, *La Biologie aristotélique*, Paris, Alcan, 1885, in-8o, p. 30-31. (D.)

19. C'est une théorie, d'origine platonicienne, qui se rencontre fréquemment exposée au XVIe siècle. (P.).

« De là receoit participation insigne de sa prime et divine origine, et en contemplation de ceste infinie et intellectuale sphære, le centre de laquelle est en chascun lieu de l'univers, la circunference poinct[20] (c'est Dieu scelon la doctrine de Hermes Trismegistus)[21], à laquelle rien ne advient, rien ne passe, rien ne dechet, tous temps sont præsens, note non seulement les choses passées en mouvemens inferieurs, mais aussi les futures, et, les raportent à son corps et par les sens et organes d'icelluy les exposant aux amis, est dicte vaticinatrice et prophete.

« Vray est qu'elle ne les raporte en telle syncerité comme les avoit veues, obstant[22] l'imperfection et fragilité des sens corporelz : comme la lune, recevant du soleil sa lumiere, ne nous la communicque telle, tant lucide, tant pure, tant vive et ardente comme l'avoit receue.

« Pourtant reste à ces vaticinations somniales interprete qui soit dextre, saige, industrieux, expert, rational et absolu onirocrites[23] et oniropole[24] : ainsi sont appellez des Græcs.

Ligne 22. A : *reczeoit* ; E : *reçoit* — l. 23. A, E : *et intellectuale* manque — E : *sphere* — l. 23-25. A, E : *le centre..... trimegistus* manque — l. 29. E : *n'advient* — A, E : *presens* — l. 27. F : *de sens* — l. 28. A : *aussy* — A, E : *rapportant* — l. 29. E : *amy* — l. 31. E : *rapporte* — l. 32. A, E : *des sens* — l. 33. A : *reczevant* — l. 35. A : *reczeue* — l. 37. E : *absolut onirocoite* — l. 38. E : *Grecs*

20. Cette définition de Dieu, appelée à une si étonnante fortune remonte d'après Vincent de Beauvais au cistercien Helinand qui l'aurait puisée dans un traité perdu d'Empédocle. On la trouve dans le *Roman de la Rose*, dans les œuvres de Vincent de Beauvais, saint Bonaventure, Gerson, Ficin, Nicolas de Cuse. En 1510, Symphorien Champier la fait figurer en tête de son *Ordre de chevalerie* et Marguerite de Navarre en développe les éléments mathématiques dans de beaux vers des *Prisons*. Cf. *R. E. R.*, III, 304 ; IV, 264, 404 ; A. Lefranc, *Grands écrivains de la Renaissance*, p. 172 et suiv. ; Plattard, *op. cit.*, p. 282. Cette définition reparaît au l V, ch. XLVIII : « Allez, amis, en protection de ceste sphère intellectuale... » (C.)

21. Le pseudo-Hermès, dont le principal dialogue *Pimandre* a été traduit, lu et commenté passionnément par les humanistes de la Renaissance, est en réalité un grec néoplatonicien de la fin du IIe siècle. Sa formule se réduit à cette idée : « Dieu est une sphère. » Le développement éloquent de Pantagruel est emprunté sans doute à un commentateur, peut-être à Symphorien Champier qui avait publié une *Trismegista theologia* perdue (*R. E. R.*, IV, 264). On en trouve les termes mêmes dans un commentaire de l'*Hermès*, donné en 6 vol. in-fol. par Rosseli, t. I, p. 145 et t. III, p. 141. Cf. A. Lefranc, *op. cit.*, p. 175. (C.)

22. S'opposant. Du latin *obstantem*, même sens.

23. Interprète des songes ; du grec ὀνειροκρίτης.

24. Du grec ὀνειροπόλος, qui traite des songes.

« C'est pourquoy Heraclitus[25] disoit rien par songe ne nous estre exposé, rien aussi ne nous estre celé : seulement nous estre donnée signification et indice des choses advenir ou pour l'heur et malheur nostre, ou pour l'heur et malheur d'aultruy. Les sacres letres le tesmoignent, les histoires prophanes l'asceurent, nous exposant mille cas advenuz scelon les songes, tant de la persone songeante que d'aultruy pareillement.

« Les Atlanticques[26] et ceulx qui habitent en l'isle de Thasos, l'une des Cyclades, sont privez de ceste commodité, on pays desquelz jamais persone ne songea. Aussi feurent Cleon de Daulie[27], Thrasymedes[28], et de nostre temps le docte Villanovanus[29] François[30], les quelz oncques ne songerent.

« Demain doncques, sus l'heure que la joyeuse Aurore[31] aux doigtz

---

Ligne 39. A, E : *songes* — l. 40. A : *aussy* — l. 41. E : *ou pour l'heur... nostre* manque — l. 42. E : *autruy* — E : *sacrées* — l. 43. E : *asseurent* — l. 44. E : *selon* — A, E : *personne* — E : *autruy* — l. 46. E : *Atlantiques* — l. 47. E : *au pays* — l. 48. A, E : *personne* — A : *Aussy* — E : *furent* — l. 49. A : *Françoys* — l. 51. E : *doncque* — E : *joieuse* — E : *doigz*

25. Cité par Cælius Rhodiginus, *Lectiones Antiquæ*, ch. XLIV, d'après Plutarque, *De Pyth. orac.*, XXI (404 E). (P.)

26. « Atlantes degeneres sunt humani ritus, si credimus..... neque insomnia visunt qualia reliqui mortales. » Pline, *H. N.*, V, 8 ; cité par J. C. Scaliger, *op. cit.*, préface, p. 3. (D. P.)

27. D'après Hérodote, IV, 184.

28. D'après Plutarque, *De defectu orac.*, 50 (437 E). Cité par Scaliger, *op. cit.*, p. 3. (P.)

29. Il s'agit ici de Simon de Neufville, mort à Padoue en 1530, à l'âge de trente-cinq ans, entouré des regrets et des éloges de Christophe Longueil, de Dolet, de Bunel, de Macrin. Ce dernier, *Hymnes choisies*, l. III, p. 77, dans une *Ode saphique* à G. du Bellay, met Simon de Villeneuve au rang des hommes illustres qui ont fait honneur à la France par leur érudition. On peut donc conjecturer que Rabelais avait entendu parler de Villeneuve dans l'entourage de Langey ou dans le cénacle de Lyon. En tout cas, on trouve un autre souvenir du « docte » disparu dans un passage de la fameuse épître de l'imprimeur de 1542 à Étienne Dolet, où ce dernier est formellement accusé d'avoir détourné les écrits de Simon de Villeneuve et de se les être appropriés : « Les œuvres duquel [Dolet] ne sont que ramas... des livres d'aultruy.. dont l'esperit de Villanovus se indigne d'estre de ses labeurs frustré. » (C).

30. Quoique né en Hainaut, il était considéré comme Français de nation. Longueil, le recommandant au professeur vénitien Egnazio, dit de lui : c'est un *Français*, mais il n'a pas la légèreté des Français (*Longolii Epistolae*, III, 26). Cité par Busson, *Sources et développement du rationalisme dans la littérature française* p. 75. (P.)

31. Tous les auteurs qui traitent de divination somniale estiment que le temps le plus

rosatz[32] dechassera les tenebres nocturnes, adonnez vous à songer parfondement. Ce pendent despouillez vous de toute affection[33] humaine : d'amour, de haine, d'espoir et de craincte.

« Car, comme jadis le grand vaticinateur Proteus[34], estant desguisé et transformé en feu, en eau, en tigre, en dracon et aultres masques estranges, ne prædisoit les choses advenir, pour les prædire force estoit qu'il feust restitué en sa propre et naïfve forme, aussi ne peult l'homme recepvoir divinité et art de vaticiner, sinon lors que la partie qui en luy plus est divine (c'est Νοῦς et Mens) soit coye, tranquille, paisible, non occupée ne distraicte par passions et affections foraines[35].

— Je le veulx, dist Panurge. Fauldra il peu ou beaucoup soupper à ce soir ? Je ne le demande sans cause. Car si bien et largement je ne souppe, je ne dors rien qui vaille, la nuict ne foys que ravasser, et autant songe creux[36] que pour lors estoit mon ventre.

— Poinct soupper (respondit Pantagruel) seroit le meilleur, attendu vostre bon en poinct et habitude. Amphiaraus[37], vaticinateur antique, vouloit ceulx qui par songes recepvoient ses oracles rien tout celluy jour ne manger et vin ne boyre troys jours davant. Nous ne userons de tant extreme et riguoreuse diæte.

Ligne 52-53. E : *profondement* — l. 53. E : *Ce pendant* — l. 54. E : *et d'espoir* — l. 56. E : *autres* — l. 57. E : *predisoit* — E : *ains pour les predire* — l. 58. E : *fust* — A : *aussy* — E : *peut* — l. 59. E : *recevoir* — A : *si non* — l. 60. E : *Nos* — l. 62. A : *souper* — l. 64. A : *nuyct* — E : *fais* — l. 66. E : *Point* — l. 67. E : *Ampharus* — l. 68. E : *recevoyent* — E : *celuy* — l. 69. E : *troys jour devant* — E : *n'userons* — l. 70. A : *rigoreuse* ; E : *rigoureuse* — E : *diete*

favorable aux songes prophétiques est l'aurore. Cælius Rhodiginus, *Lectiones antiquæ*, l. XIV, ch. XLII, examine la question : « *Cur somnia matutina veriora.* » (P.)

32. Épithète homérique : 'Ροδοδάκτυλος 'Ηώς.

33. Passion. Cf. l. I, vers liminaires, l. 34 : « Despouillez vous de toute *affection.* »

34. D'après l'*Odyssée*, ch. IV, v. 417-424, et Virgile, *Géorgiques*, l. IV, v. 405-414.

35. R. emprunte ces prescriptions à Servius, commentaire sur le v. 399 du l. IV des *Géorgiques* : « Unde sacerdotem hunc dicit tunc posse *vaticinari* et *suscipere divinitatem*, cum religata in eo fuerit cupiditas... » *R. E. R.*, IV, 354.

36. Jeu de mots. Songer creux veut dire rêver à des chimères. Cf. l. I, ch. XI, n. 19.

37. Fameux devin, fils d'Apollon. Cf. Philostrate, *Vie d'Apollonius*, II, 37. La prescription d'Amphiaraüs était rapportée par H. Corneille Agrippa, *De occulta philosophia*, III, 21 : « *Amphiaraus vates volentem recipere oracula jussit integrum diem a cibo, a vino autem triduo abstinere.* » (P.)

« Bien croy je l'homme replet de viandes et crapule[38] difficillement concepvoir notice des choses spirituelles ; ne suys toutesfois en l'opinion de ceulx qui après longs et obstinez jeusnes cuydent plus avant entrer en contemplation des choses celestes.

« Souvenir assez vous peut comment Gargantua mon pere (lequel par honneur je nomme) nous a souvent dict les escriptz de ces hermites jeusneurs autant estre fades, jejunes[39] et de maulvaise salive, comme estoient leurs corps lors qu'ilz composoient, et difficile chose estre bons et serains rester les espritz, estant le corps en inanition ; veu que les philosophes et medicins afferment les espritz animaulx sourdre, naistre et practiquer par le sang arterial purifié et affiné à perfection dedans le retz admirable[40] qui gist soubs les ventricules du cerveau : nous baillans exemple d'un philosophe, qui en solitude pensant estre et hors la tourbe pour mieulx commenter, discourir et composer, ce pendent toutesfoys au tour de luy abayent les chiens, ullent les loups, rugient les lyons, hannissent les chevaulx, barrient les elephans, siflent les serpens, braislent les asnes, sonnent les cigalles, lamentent les tourterelles, c'est à dire plus estoit troublé que s'il feust à la foyre de Fontenay[41] ou Niort[42], car la faim estoit

---

Ligne 72. E : *suis* — A : *Toutesfoys* — l. 73. A : *jeunes* — l. 75. E : *peult* — l. 76. E : *ha* — l. 77. A : *jeuneurs* — E : *jeusnes* — E : *mauvaise* — l. 78. E : *estoyent* — l. 81. A, E : *praticquer* — l. 82. E : *soubz* — l. 83. A, E : *baillant* — l. 85. E : *cependant toutesfois* — l. 86. E : *ulent* — E : *rugissent* — l. 87. E : *barrissent* — A, E : *sifflent* — E : *serpentz* — l. 89. E : *fust* — E : *a Fontenay*

38. « Sic etiam *quando crapula vinoque repleti sumus*, tunc spiritus noster... decipitur. » *De occulta philosophia*, III, 21. (P.)

39. A jeun, du latin *jejunus*, même sens.

40. « A la base du cerveau Nature a colloqué et mis un corps appellé en latin *plexus retiformis*, vulgairement *rete admirabile*, qui est le plus admirable et merveilleux de tous les autres corps qui soient en ce lieu... comme si tu assemblois plusieurs filets de pescheurs, jettés les uns sur les autres. » Canappe, *L'anatomie...* p. 82. Voir supra, ch. IV, n. 25. (P.)

41. Ch.-l. arrond., Vendée. Les trois foires de Fontenay-le-Comte, à la Saint-Jean, le 2 août et à la Saint-Venant, faisaient affluer un monde de marchands et d'acheteurs. G. Bouchet, t. V, p. 95, y atteste la présence d'étrangers, en particulier d'Allemands. Béroalde de Verville en fait le théâtre d'une anecdote lanternière, et la *Vie généreuse des Mercelots*, 1596, y place la naissance de l'argot, parmi les colporteurs porte-balles et bohémiens qui s'y rassemblaient. Cf. *R. E. R.*, II, 159. (C.)

42. « Nyort. Grandes foires de Poictou »,

on corps; pour à laquelle remedier abaye, l'estomach, la veue esblouist, les venes sugcent de la propre substance des membres carniformes, et retirent en bas cestuy esprit vaguabond, negligent du traictement de son nourrisson et hoste naturel, qui est le corps : comme si l'oizeau sus le poing estant, vouloit en l'aër son vol prendre, et incontinent par les longes[43] seroit plus bas deprimé.

« Et à ce propous nous alleguant l'auctorité de Homere, pere de toute Philosophie[44], qui dict les Gregeoys lors, non plus tost, avoir mis à leurs larmes fin du dueil de Patroclus le grand amy de Achilles[45], quand la faim se declaira et leurs ventres protesterent plus de larmes ne les fournir. Car, en corps exinaniz[46] par long jeusne, plus n'estoit dequoy pleurer et larmoier.

« Mediocrité est en tous cas louée et icy la maintiendrez. Vous mangerez à soupper[47] non febves, non lievres[48] ne aultre chair, non poulpre[49] (qu'on nomme polype), non choulx ne aultres viandes qui peussent vos espritz animaulx troubler et obfusquer. Car, comme le mirouoir ne peult repræsenter les simulachres des choses objectées et à luy exposées, si sa polissure est par halaines ou temps nubileux

---

Ligne 90. E : *au corps* — A : *le stomach* — l. 91. E : *veines succent* — l. 92. E : *retient* — A : *vagabond*; E : *vagabon* — l. 93-94. E : *oyseau* — l. 94. E : *air* — l. 96. E : *propos* — A, E : *allegant l'autorité* — l. 100. A : *de les fournir* — A : *jeune* — l. 102. E : *louée et estimée, et icy* — l. 103. A, E : *ne lievres* — E : *autre* — l. 104. E : *autres* — l. 106. E : *mirouer* — A, E : *representer*

dit la *Guide* de 1552. Elles se tenaient le 30 novembre, le 6 mai, le 6 février, sous les halles couvertes, et attiraient « la plus belle cohue de tout le royaume ». C'est à l'issue des foires de Niort sans doute au mois de mai, que R. place la représentation d'un mystère de Saint-Maixent, l. IV, ch. XIII. Cf. *R. E. R.*, II, 230. (C.)

43. La lesse, ou les longes étaient d'étroites lanières de cuir qui se nouaient ou s'agrafaient aux jects, anneaux fixés aux pattes de l'oiseau de vol. Cf. *R. E. R.*, X, 365. (C.)

44. De toute science, sens du mot *philosophie* au XVIe s. Voir un autre éloge d'Homère t. I, *prol.*, l. 78 : « Homere, paragon de tous philologes. » (P.)

45. Voir Homère, *Iliade*, XIII, 20.

46. Vidé ; du latin *exinanitus*, même sens.

47. Recommandation faite d'après Cicéron, *De divinatione*, I, 30, § 62, et Pline, *Hist. Natur.*, l. XVIII, c. 12. (P.)

48. Cf. Bruyérin Champier, *op. cit.*, l. XIII, ch. XXIV : « Cato... familiam brassica ac *leporina* (teste Plutarcho) alebat, unde somnia varia, tumultuosaque contingebant. » Cf. également Pline, *H. N.*, l. XXVIII, ch. XIX, et Galien. (C.)

49. Poulpe, *Octopus vulgaris* Lmk., πολύπους (Arist., *Hist. anim.*, l. IV, ch. I.), mollusque céphalopode. Belon lui aussi l'appelle polype. (D.)

obfusquée, aussi l'esprit ne receoit les formes de divination par songes, si le corps est inquiété et troublé par les vapeurs et fumées des viandes præcedentes, à cause de la sympathie laquelle est entre eulx deux indissoluble.

« Vous mangerez bonne poyres crustumenies[50] et berguamottes[51], une pome de court pendu[52], quelques pruneaulx de Tours[53], quelques cerizes de mon verger[54]. Et ne sera pourquoy doibvez craindre que vos songes en proviennent doubteux, fallaces ou suspectz, comme les

---

Ligne 108. A : *aussy* — A : *reczeoit* ; E : *reçoit* — l. 110. E : *precedentes* — l. 112. E : *bonnes poyres et pommes Crustemenies* — l. 113. A, E : *pomme* — E : *pruneaux* — l. 114. A, E : *vergier* — E : *debvez* — E : *voz* — l. 115. E : *aucuns* — E : *au temps* — A : *Autonne*

50. Poire originaire de *Crustumenia*, ville du territoire de *Crustiminum*, au pays des Sabins, et célèbre dans l'antiquité :

Nec surculus idem
Crustumiis, Syriisque pyris...

dit Virgile, *Géorg.*, l. II, v. 87-88. Et Pline écrit : « Cunctis autem Crustumia gratissima. » *H. N.*, XV, 16. — « Mire salubria et grata. præcipuè Crustumina. » *H. N.*, XXIII, 62, — Columelle, *De re rustica*, l. V, vante le poirier crustumien ; de même Celse, l. II, ch. 24 et Macrobe *Saturn.*, l. II, ch. 15. — *Pyra crustumina*, dit encore Ch. Estienne, *Seminarium*, Paris, 1548, p. 61. (D.)

51. Poire de Bergame, importée d'Italie en France (et d'abord à Autun et en Lorraine). dans le premier quart du XVIe s. « La Bergamote », dit O. de Serres, *Théâtre d'agric.*, 1663, l. VI, p. 628. « Pyrus sativa, fructu autumnali sessili, saccharato, odorato, e viridi flavescente, in ore liquescente. » (Tournefort, *Inst.* 1700, t. I, cl. 21, p. 629). L'horticulture moderne qui dénombre plus d'un millier de var. de poires, connaît encore la *Bergamote* ou seigneur d'Esperen, la bergamote crassane, la b. de Pentecôte ou doyenné d'hiver, etc. (D.)

52. « Le court pendu », (O. de Serres, *Théâtre d'agric.*; Rouen, 1663, l. VI, p. 626). Variété de pomme cultivée, très parfumée, au point que les femmes l'employaient, au dire de Bruyérin Champier, pour embaumer leurs armoires à robes. « *Les court-pendus*... quoique franches et très bonnes au goût et à l'odeur, ne valent rien en cidre », écrit l'auteur de *La nouvelle maison rustique*, 3e éd., Paris, 1721, t. I, p. 673. Cette pomme de *cortpendu*, *capendu*, *carpendu*, est décrite pour la première fois par J. Bauhin sous le nom de *Curtipedaneum* ; elle provient, dit-il, d'*Epomanduodurum*, [Mandeure], au Comté de Montbéliard. Cf. Bauhin, *Hist. plant.*, Yverdun, 1651, t. I, p. 21. (D.)

53. Pruneaux très estimés, « *acceptissima et laudatissima* », dit Bruyérin Champier. Ils sont mentionnés dès 1545 dans les *Cris* d'Ant. Truquet. (D.)

54. Mon verger [de Thélème]. Comme on le verra par la suite, le l. III se passe en Touraine et Pantagruel a sa résidence à Thélème. Au l. IV, ch. LIV, Pantagruel, emportant les poires de l'île des Papimanes, dit à Homenas : « J'en affieray et hanteray en mon *jardin* de Touraine sus la rive de Loyre ». (C.)

ont declairez aulcuns Peripateticques on temps de automne[55], lors, sçavoir est, que les humains plus copieusement usent de fructaiges qu'en aultre saison : ce que les anciens prophetes et poëtes mysticquement nous enseignent, disans les vains et fallacieux songes gesir et estre cachez soubs les feuilles cheutes en terre, par ce qu'en automne les feuilles tombent des arbres[56]. Car ceste ferveur naturelle laquelle abonde es fruictz nouveaulx et laquelle par son ebullition facillement evapore es parties animales (comme nous voyons faire le moust) est, long temps a, expirée et resolue. Et boyrez belle eau de ma fontaine.

— La condition (dist Panurge) m'est quelque peu dure. Je y consens toutesfois, couste et vaille[57], protestant desjeuner demain à bonne heure, incontinent apres mes songeailles[58]. Au surplus je me recommende aux deux portes de Homere[59], à Morpheus[60], à Icelon, à Phantasus et Phobetor. Si au besoing ilz me secourent, je leurs erigeray un aultel joyeulx tout composé de fin dumet[61]. Si en Laconie j'estois dedans le temple de Ino entre Œtyle et Thalames[62], par elle seroit ma perplexité resolüe en dormant à beaulx et joyeulx songes. »

Puis demanda à Pantagruel : « Seroit ce poinct bien faict si je mettoys dessoubs mon coissin quelques branches de laurier ?[63]

Ligne 117. E : *fruictaiges* — l. 118. E : *autre* — l. 120. E : *soubz* — A : *feueilles* — E : *fueilles* — A : *Autonne* — l. 121. A : *feueilles* ; E : *fueilles* — l. 123-124. E : *est à long temps expirée* — l. 125. E : *J'y* — l. 126. A : *toutesfoys* — l. 127. A : *incontinant* — l. 127-128. E : *recommande* — l. 128. E : *Icellon* — l. 129. E : *ilz m'aydent et secourent* — l. 130. E : *autel joyeux* — E : *duvet* — l. 130-132. A, E : *Si en Laconie... joyeulx songes* manque — l. 133. A : *Puys* — E : *point* — l. 134. E : *dessoubz mon coyssin*

55. D'après Plutarque, *Quæst. Conviv.*, l. VIII, question X. (P.)

56. Réminiscence de Virgile, *Enéide*, l. VI, v. 282-4.

57. Que cela coûte, pourvu que cela vaille. Cf. *Pathelin* : « Ne me chault, *couste et vaille* », et Cholières, *Contes*, f° 20, dans Lacurne : « Cela, direz-vous, est bien cher : toutes fois *couste, mais que* [pourvu que] *vaille* ». (C.)

58. Mes songes. Terme forgé par R. sur le modèle de « relevailles. » Cf. l. V, ch. XVII : « aux *crevailles* de l'hoste. » (C.)

59. Voir Homère, *Odyssée*, XIX, 562, et Virgile, *Enéide*, VI, 894.

60. Morphée est le dieu du sommeil. Phantasus est la divinité des apparences, Icelos et Phobetor sont deux noms désignant la même divinité de l'effroi, d'après Ovide, *Métamorphoses*, XI, v. 640 :

Hunc *Icelon* Superi, mortale *Phobetera* vulgus Nominat. Est etiam diversæ tertius artis *Phantasus*. (P.)

61. Duvet. Cf. l. I, ch. XIII, n. 68.

62. Emprunté à Pausanias, III, 26.

63. Galien recommande *ad somnum conci-*

— Il n'est (respondit Pantagruel) ja besoing. C'est chose superstitieuse, et n'est que abus ce qu'en escript Serapion Ascalonites[64], Antiphon[65], Philochorus[66], Artemon[67] et Fulgentius Pla[n]ciades[68]. Autant vous en diroys je de l'espaule guausche du cocrodile et du chameleon, sauf l'honneur du vieulx Democrite[69]; autant de la pierre des Bactrians nommée eumetrides[70]; autant de la corne de Hammon[71] : ainsi nomment les Æthiopiens une pierre precieuse à couleur d'or et forme d'une corne de belier, comme est la corne de Juppiter Hammonien; affirmans autant estre vrays et infallibles les songes de ceulx qui la portent que sont les oracles divins.

« Par adventure est ce que escrivent Homere et Virgile des deux portes de songe, es quelles vous estes recommendé[72].

Ligne 136. E : *qu'abus* — A, E : *ce qu'en ont escript* — l. 138. E : *diroye* — A, E : *gausche* — A, E *crocodile* — E : *et chameleon* — l. 142. E : *Jupiter* — l. 145. E : *escripvent* — E : *Vergile* — l. 146. E : *recommandé*

liandum : « *In lauri foliis hæc elementa inscribito, jacentisque cervicali eo nesciente subjicito*: ξς, χςς, φθ. » *Gal. de remed. facile parand.*, l. III, 62. (D.)

64. Sérapion d'Ascalon, auteur d'un traité de l'explication des songes.

65. Rhéteur, auteur du Περὶ κρίσεως ὀνείρων. Il était d'Athènes et contemporain de Socrate.

66. Érudit et polygraphe (ɪvᵉ s. av. J.-C.).

67. Artemon de Milet, qui a écrit sur l'interprétation des songes.

68. Planciade Fulgence, écrivain latin, auteur du *Mythologicum*, évêque de Carthage au vɪᵉ siècle.

69. D'après Pline, l. XXVIII, ch. xxix : « Democritus narrat... sinistrum humerum [chamœleonis] quibus monstris consecret, qualiter somnia quæ velis et quibus velis mittantur, pudet referre. » Voir encore Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, X, 12.

70. Cf. Pline, l. XXXVII, ch. x : « *Eumetris* in Bactris nascitur, silici similis et capiti supposita, visa nocturna oraculi modo reddit. » Mentionné par J.-C. Scaliger dans son commentaire cité plus haut. (P.)

71. *Cornu Ammonis vel Hammonis*, *ammonites* ; *ammonius lapis* (Cardan) ; *ceratoïdes* (Mercati) ; *ophioides* (Aldrovande) ; ammonites, coquilles fossiles de mollusques céphalopodes répandus depuis le Trias jusque dans le Crétacé. Les ammonites sont souvent pyritisées, surtout dans le lias, d'où le nom de *chrysolites* que leur donnent quelques vieux auteurs. On lit d'ailleurs dans Pline : « La corne d'Ammon est une des gemmes que l'Éthiopie vénère le plus ; sa couleur est celle de l'or, sa figure retrace une corne de bélier ; elle donne, dit-on, des rêves divins et prophétiques. » *H. N.*, XXXVII, 60. — Elle provient de la Cyrénaïque, dit à son tour Solin : « Illic et lapis legitur, Hammonis vocant cornum (*sic*)... fulgore aureo est. » *Polyhistor*, 28. Elle est mentionnée par J.-C. Scaliger avec l'*Eumétride* comme favorable aux songes. (D. P.)

72. Homère dans l'*Odyssée*, ch. xɪx, v. 562

« L'une est de ivoyre, par laquelle entrent les songes confus, fallaces et incertains, comme à travers l'ivoire, tant soit deliée que vouldrez, possible n'est rien veoir[73] : sa densité et opacité empesche la penetration des espritz visifz et reception des especes visibles[74].

« L'aultre est de corne, par laquelle entrent les songes certains, vrays et infallibles, comme à travers la corne par sa resplendeur et diaphaneïté apparoissent toutes especes[75] certainement et distinctement[76].

— Vous voulez inferer (dist frere Jan) que les songes des coquz cornuz, comme sera Panurge Dieu aydant et sa femme, sont tousjours vrays et infallibles. »

Ligne 147. E : *d'Ivoire* — l. 148. A, E : *ivoyre* — l. 151. E : *autre* — l. 155. A : *Vous (dist frere Jan) voulez inferer que les songes*; E : *Vous (dict frere Jan) voulez inferer que les coquuz.*

et suiv., Virgile, dans l'*Enéide*, l. VI, v. 874 et suiv. Toute cette interprétation de ces deux passages de l'*Odyssée* et de l'*Enéide* est empruntée à Macrobe, *Songe de Scipion*, I, 3. (P.)

73. « Ebur... cujus corpus ita natura densatum est, ut ad quamvis extremitatem tenuitatis erasum, nullo visu ad ulteriora tendente penetretur. » Macrobe, *op. cit. ibid.* (P.)

74. Cette explication, empruntée à Macrobe, est fondée sur la doctrine qui expliquait la vision : 1° par un rayonnement des *esprits animaux* hors de l'œil, et 2° par l'action des *espèces*, c'est-à-dire des images immatérielles des corps sur l'organe visuel. Cette dernière théorie était admise par la scolastique. Cf. Gilson, *Revue d'hist. francisc.*, t. II, p. 84. (P.)

75. Images des corps.

76. « Cornu... cujus ista natura est, ut tenuatum visui pervium sit. » Macrobe, *op. cit.*, *ibid.* (P).

Le songe de Panurge et interpretation d'icelluy.

Chapitre XIIII.

Sus les sept heures du matin subsequent, Panurge se præsenta davant Pantagruel, estans en la chambre Epistemon, frere Jan des Entommeures, Ponocrates, Eudemon, Carpalim et aultres, es quelz, à la venue de Panurge, dist Pantagruel :

« Voyez cy nostre songeur.

— Ceste parolle, dist Epistemon, jadis cousta bon, et feut cherement vendue es enfans de Jacob [1]. »

Adoncques dist Panurge : « J'en suys bien chés Guillot le songeur [2]. J'ay songé tant et plus, mais je n'y entends note. Exceptez que par mes songeries j'avoys une femme jeune, gualante, belle en perfection, laquelle me traictoit et entretenoit mignonnement, comme un petit dorelot [3].

« Jamais homme ne feut plus aise ne plus joyeulx. Elle me flattoit, me chatouilloit, me tastonnoit, me testonnoit, me baisoit, me accolloit, et par esbattement me faisoit deux belles petites cornes au dessus du front. Je luy remonstroys en folliant qu'elle me les debvoit mettre

---

Ligne 1. E : *iceluy* — l. 3. E : *devant* — l. 5. E : *autres* — l. 8. E : *fut* — l. 10. E : *Adoncque* — E : *suis* — E : *chez* — l. 11. E : *Excepte* — l. 15. E : *fut* — E : *joyeux* — E : *flatoit* — l. 16. E : *chattouilloit, me testonnoit, me tastonnoit* — l. 18. E : *qu'elles*

1. C'est, en effet, la parole des frères de Joseph, au moment où ils décident de le tuer : *Genèse*, XXXVII, 19 : « Et mutuo loquebantur : *Ecce somniator venit.* Venite, occidamus eum. »

Joseph, devenu intendant du Pharaon, les fera jeter en prison. (P.)

2. Ce personnage légendaire serait, originairement, d'après Le Roux de Lincy (*Proverbes français*, t. II, p. 41), un chevalier de l'*Amadis de Gaule*, Don Guilan el Cuidador. L'expression : être, ou aller chez Guillot le Songeur, semble avoir été usuelle dans la seconde moitié du XVIe s. Cf. *R. XVIe s.*, VI, 292. (P.)

3. Un mignon. Cf. l. I, ch. XXII, n. 75.

au dessoubz des œilz, pour mieulx veoir ce que j'en vouldroys ferir, affin que Momus ne trouvast en elle chose aulcune imperfaicte et digne de correction, comme il feist en la position des cornes bovines[4]. La follastre non obstant ma remonstrance me les fischoyt encore plus avant. Et en ce ne me faisoit mal quiconques, qui est cas admirable.

« Peu après me sembla que je feuz ne sçay comment transformé en tabourin, et elle en chouette.

« Là feut mon sommeil interrompu, et en sursault me resveiglay, tout fasché, perplex et indigné.

« Voyez là une belle platelée de songes, faictez grand chere là dessus, et l'exposez comme l'entendez. Allons desjeuner, Carpalim.

— J'entends (dist Pantagruel), si j'ay jugement aulcun en l'art de divination par songes, que vostre femme ne vous fera realement et en apparence exterieure cornes on front, comme portent les satyres, mais elle ne vous tiendra foy ne loyaulté conjugalle, ains à aultruy se abandonnera, et vous fera coqu. Cestuy poinct est apertement exposé par Artemidorus[5], comme le diz.

« Aussi ne sera de vous faicte metamorphose en tabourin, mais d'elle vous serez battu comme tabour[6] à nopces; ne d'elle en chouette mais elle vous desrobbera, comme est le naturel de la chouette[7]. Et voyez vos songes conformes es sors Virgilianes : vous serez coqu, vous serez battu, vous serez desrobbé. »

Ligne 19. A, E : *yeulx* — l. 20. E : *aucune* — l. 22. E : *fischoit* — A, E : *encores* — l. 23. E : *quelconque* — l. 26. E : *fut* — E : *resveillay* — l. 28. E : *faictes* — l. 29. E : *Allons desjeuner monsieur maistre Carpalim* — l. 30. E : *J'entens* — E : *aucun* — l. 32. A, E : *au front*, — E : *Satyrs* — l. 33. A : *leaulté* — E : *conjugale* — E : *autruy* — l. 34. E : *s'abandonnera* — E : *coquu* — l. 35. E : *dy* — l. 36. A : *Aussy* — l. 37. E : *ne elle* — l. 38. E : *desrobera* — l. 39. E : *voz* — E : *Vergilianes* — l. 40. E : *coquu* — E. : *desrobé*

4. Cette anecdote nous est connue par Aristote, *De partibus animalium*, III, 2, 7, qui la donne comme d'origine ésopique et par Lucien, *Nigrinus*, 32. R. pouvait la lire dans Erasme, *Adages*, I, 5, 74, *Momo satisfacere* : « Aristoteles meminit hujus qui naturam incusarit quod bobus cornua in capite ac non potius in armis addiderit, quo vehementius possint ferire. » (P.)

5. Voir ch. XIII, n. 11. Le passage d'Artémidore qui est visé ici par Pantagruel se trouve au l. II, ch. 12. (P.)

6. Le tambourin était un accessoire indispensable des réjouissances nuptiales. Cf. du

Là s'escria frere Jan, et dist :

« Il dict par Dieu vray, tu seras coqu, homme de bien, je t'en asceure : tu auras belles cornes. Hay, hay, hay, nostre maistre *de Cornibus* [8], Dieu te guard ; faiz nous deux motz de prædication, et je feray la queste parmy la paroece.

— Au rebours (dist Panurge), mon songe presagist qu'en mon mariage j'auray planté de tous biens, avecques la corne d'abondance.

« Vous dictez que seront cornes de satyres. *Amen, amen, fiat, fiatur, ad differentiam papæ* [9]. Ainsi auroys je eternellement le virolet [10] en poinct et infatiguable, comme l'ont les satyres. Chose que tous desirent, et peu de gens l'impetrent des cieulx. Par consequent coqu jamais, car faulte de ce est cause sans laquelle non [11], cause unicque, de faire les mariz coquz.

« Qui faict les coquins mandier ? C'est qu'ilz n'ont en leurs maisons de quoy leur sac emplir. Qui faict le loup sortir du bois ? Default de carnage [12]. Qui faict les femmes ribauldes ? Vous m'enten-

---

Ligne 42. A : *pardieu* ; E : *par Bien* — E : *asseure* — l. 44. E : *gard, faictz* — A, E : *predication* — l. 45. E : *parroisse* — l. 48. E : *dictes* — E : *satyrs* — l. 49. A : *Ainsy* — E : *virollet* — l. 50. E : *Choses* — l. 51. E : *coquu* — l. 53. E : *coquuz* — l. 54. E : *mendier* — l. 54-55. E : *leur maison* — l. 55. A, E : *boys*

Fail, t. I, p. 171 : « Tousjours s'y trouvoit à propos comme *tabourin à noces.* » (C.)

7. La chouette avait au XVIe s. la réputation qu'a de nos jours la pie voleuse. Cf. Mattrot, t. I, p. 199 :

> Quel qu'il soit, il n'est poinct poète,
> *Mais filz aisné d'une chouette,*
> *On aussi larron pour le moins.*

Cette réputation remonte à l'antiquité. Arné, fille de l'île de Sithone, ayant trahi sa patrie pour de l'argent, les dieux pour la punir la changèrent en chouette qui conserva, dit Ovide, *Métam.*, VII, 467, la même passion pour l'argent. (C.)

8. Sur ce personnage, voir l. II, ch. XV, n. 30. Théodore de Bèze fit son épitaphe satirique : *Ceratino Pseudomonacho*, qui vulgo dictus fuit *De Cornibus* (*Th. Bezæ poemata*, Genève, 1586, p. 99). (P.)

9. Après avoir dit *fiat*, terme de bonne latinité, en usage dans la chancellerie romaine, Panurge se reprend pour se servir de la forme barbare *fiatur*, et ajoute : « à la différence du pape » qui ne l'employait pas dans ses bulles. Cf. Coccaie, *Macar.*, IV, « supplicat ut prestum... vindicta *fiatur.* » (C.)

10. Cf. ch. IX, n. l. 38.

11. *Causa sine qua non*, locution de scolastique.

12. Très vieux proverbe qu'on rencontre dès le XIIIe s. sous la forme : « La faim enchace le loup du bois » (Leroux de Lincy, t. I., p. 181). Cf. Villon, *Test.*, v. 167 :

> Necessité faict gens mesprendre
> Et *faim saillir le loup du bois.* (C.)

dez assez. J'en demande[13] à messieurs les clers, à messieurs les præsidens, conseilliers, advocatz, proculteurs[14] et aultres glossateurs de la venerable rubricque[15] *de frigidis et maleficiatis.*

« Vous (pardonnez moy si je mesprens) me semblez evidentement errer, interpretant cornes pour cocuage.

« Diane les porte en teste à forme de beau croissant : est-elle coqüe pourtant ? Comment diable seroyt elle coqüe, qui ne feut oncques mariée ? Parlez de grace correct, craignant qu'elle vous en face au patron que feist à Acteon.

« Le bon Bacchus porte cornes semblablement, Pan, Juppiter Ammonien, tant d'aultres. Sont ilz coquz ? Juno seroit elle putain ? Car il s'ensuivroyt par la figure dicte metalepsis[16]. Comme appellant un enfant, en præsence de ses pere et mere, champis[17] ou avoistre[18], c'est honnestement, tacitement dire le pere coqu et sa femme ribaulde.

« Parlons mieulx. Les cornes que me faisoit ma femme sont cornes d'abondance et planté de tous biens. Je le vous affie. Au demourant je seray joyeulx comme un tabour à nopces, tousjours sonnant, tousjours ronflant, tousjours bourdonnant et petant. Croyez que c'est l'heur de mon bien. Ma femme sera coincte[19] et jolie, comme une belle petite chouette[20]. Qui ne le croid, d'enfer aille au gibbet. Noel nouvelet[21].

Ligne 57. A, E : *clercs* — l. 58. E : *glosateurs* — l. 61. E : *coquage* — l. 64. E : *seroit* — E : *fut* — l. 66. E : *Jupiter* — l. 67. E : *autres* — E : *coquuz* — l. 68. E : *ensuyvant* — l. 69. A, E : *presence* — E : *avoialtre* — l. 70. E : *coquu* — l. 72. E : *demeurant* — l. 73. E : *joyeux* — l. 76. A : *croy* ; E : *croyt* — E : *Novel*

13. J'en appelle à. Cf. *prol.*, n. 5.

14. Cf. l. IV, ch. XII : « *procultous* et chiquanous ». A-peu-près, pour *procureur*, avec équivoque libre.

15. Rubrique du titre 15 du l. IV des *Décrétales.* Cf. ch. XLII, n. 11.

16. Transposition. Terme de rhétorique.

17. Enfant trouvé [dans les champs], bâtard. Mot de terroir, encore usité en Saintonge, Poitou, Berry, Limousin et Languedoc. V. Sainéan, t. p. II, 138.

18. Enfant adultérin. Archaïsme.

19. Agréable. Ces épithètes, dont R. fait honneur à la chouette, sont appliquées dans la farce de l'*Obstination des femmes* à la pie. Cf. Fournier, *Th. fr.*, p. 128 :

...Une pie,
Elle sera *cointe* et jolie. (C.)

20. Avant d'être considérée comme un oiseau de mauvais augure, la chouette était appréciée pour son plumage et sa gentil-

— Je note (dist Pantagruel) le poinct dernier que avez dict, et le confere avecques le premier. Au commencement vous estiez tout confict en delices de vostre songe. En fin vous esveiglastez en sursault fasché, perplex et indigné. (Voire, dist Panurge, car je n'avoys poinct dipné). Tout ira en desolation, je le prevoy. Sçaichez pour vray que tout sommeil finissant en sursault, et laissant la persone faschée et indignée, ou mal signifie, ou mal præsagist[22].

« Mal signifie, c'est à dire maladie cacoethe[23], maligne, pestilente, oculte et latente dedans le centre du corps, laquelle par sommeil, qui tousjours renforce la vertus concoctrice (scelon les theoremes de medicine) commenceroit soy declairer et mouvoir vers la superficie. Au quel triste mouvement seroyt le repous dissolu, et le premier sensitif[24] admonnesté de y compatir et pourveoir. Comme en proverbe

---

Ligne 78. E : *qu'avez* — F : *dictz* — l. 80. E : *delice* — E : *eveillastes* — l. 81. E : *Voyre* — l. 82. E : *point disné* — A : *Saichez*; E : *Sachez* — l. 83. A, E : *personne* — l. 84. E : *presagist* — l. 86. A, E : *occulte* — l. 87. E : *concotrice* — E : *selon* — l. 89. E : *seroit* — E : *repos* — l. 90. A : *admonesté* — E : *d'y*

lesse. On l'apprivoisait comme la pie. Cf. Marie de France, *Fable* 48 (Littré) :

D'un vilein dist, ki nurrisseit
Une *Kauwe* que mult ameit.

Une trace de cette ancienne condition de la chouette est restée dans l'argot et le langage populaire, où le mot *chouette* a le sens de beau, d'agréable. Cf. Sainéan. *Les Sources de l'Argot*, t. II, p. 312. (C.)

21. C'est la fin d'un couplet du noël « *Noel nouvelet* ». Cf. *R. E. R.*, IV, 188 :

Et si me dit : « Frere creis tu icy ?
Si tu y croys es cieux seras ravy,
Si tu n'y croys d'enfer va au gibet.
Noel nouvelet.

Ce noël, qui paraît remonter à la fin du xv[e] s., figure dans le ms. fr. 2368 de la B. N., dans la *Grande Bible des Noels* (Tours, s. d., in-16 goth.), les *Noelz nouvellement faictz* (Paris, s. d., vers 1514, in-16, goth.), et probablement dans plusieurs autres recueils. (C.)

22. Présage. Latinisme, de *præsagire*, même sens.

23. De mauvaise nature. Terme médical, du grec κακοήθης. « Pessimum id genus est... quod κακόηθες a græcis nominatur. » Celse, *De Med.*, v. 38. (D.)

24. Les anciens croyaient que le cerveau et la moelle sont insensibles, doctrine qui n'a été démentie que par les expériences modernes de Fritsch et Hitzig sur l'excitation directe des deux substances cérébrales. Dès lors, c'est dans le cœur qu'Aristote plaçait le siège des sensations et de l'entendement : « C'est dans le cœur que se trouve le principe de l'âme qui sent. » (*De juv. et sen.*, c. 3.) Et cet organe apparaît le premier chez l'embryon, parce qu'il est le principe « d'où part le mouvement. » *De gen. an.*, II, 8. (D).

l'on dict : irriter les freslons[25], mouvoir la Camarine[26], esveigler le chat qui dort[27].

« Mal præsagist, c'est à dire, quand au faict de l'ame en matiere de divination somnialle, nous donne entendre que quelque malheur y est destiné et preparé, lequel de brief sortira en son effect.

« Exemple on songe et resveil espovantable de Hecuba; on songe de Eurydice femme de Orpheus[28], lequel parfaict, les dict Ennius s'estre esveiglées en sursault et espovantées. Aussi après veid Hecuba son mary Priam, ses enfans, sa patrie occis et destruictz[29]; Eurydice bien tost après mourut miserablement.

« En Æneas[30] songeant qu'il parloit à Hector defunct, soubdain en sursault s'esveiglant : aussi feut celle propre nuict Troye sacagée et bruslée. Aultre foys, songeant qu'il veoyt ses dieux familiers et Penates et en espouvantement s'esveiglant, patit au subsequent jour horrible tormente sus mer.

« En Turnus[31], lequel estant incité par vision phantasticque de la furie infernale à commencer guerre contre Æneas, s'esveigla en sursault tout indigné ; puis feut après longues desolations occis par icelluy Æneas. Mille aultres.

Ligne 91. E : *esveiller* — l. 93. E : *presagist* — A, E : *quant* — l. 96. E : *au songe* — E : *espoventable* — E : *Heccuba* — E : *au songe* — l. 97. E : *Euridice* — l. 98. E : *esveillées* — E : *espoventées* — A : *Aussy* — E : *vid Heccuba* — l. 99. E : *ses enfans, sa parenté occis* — E : *Euridice* — l. 102. E : *esveillant* — A : *aussy* — E : *fut* — A : *nuyct Troie* — A, E : *saccagée* — l. 103. E : *Autresfois* — E : *voioid* — l. 104. A : *espovantemant*; E : *espoventement* — E : *esveillant* — l. 105. E : *tourmente* — l. 106-109. A : *En Turnus..... icelluy Æneas* manque — l. 109. E : *autres.*

25. Dicton antique. Cf. Erasme, *Adages*, I, 1, 60 : *Irritare crabrones.*

26. Dicton antique. Cf. l. II, ch. XXXIII, n. 29 et l'*Adage* d'Erasme, I, 1, 64 : *Movere Camarinam.*

27. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. XIII, p. 132, *La complainte du temps passé* (vers 1530) :

Un chacun son prochain aimoit
Et le Bon Droit ne dormoit point,
Car on venoit frapper au poinct,
Resveiller le chat qui dormoit.

Le proverbe se trouve dans Oudin, *Curios. fr.*, et dans Ch. d'Orléans, *Rép. à Fredet* (Littré) : « Sans resveiller le chat qui dort. » (C.)

28. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 20 et 21, qui prend l'exemple d'Hécube dans une tragédie grecque et celui d'Eurydice dans les *Annales* d'Ennius. (P.).

29. Emprunté à Virgile, *Enéide*, l. II, v. 230-295 et 302.

30. D'après Virgile, *Enéide*, l. III, v. 147-175 et 192.

31. Autre emprunt à Virgile, *Enéide*, l. VII, v. 458 et suiv.

« Quand je vous compte de Æneas, notez que Fabius Pictor dict rien par luy n'avoir esté faict ne entreprins, rien ne luy estre advenu, que preallablement il n'eust congneu et præveu par divination somniale[32].

« Raison ne default es exemples. Car si le sommeil et repous est don et benefice special des dieux, comme maintiennent les philosophes et atteste le poete disant[33] :

Lors l'heure estoit que sommeil, don des cieulx,
Vient aux humains fatiguez, gracieux,

tel don en fascherie et indignation ne peut estre terminé sans grande infelicité prætendue. Aultrement seroit repous non repous, don non don, non des dieux amis provenent, mais des diables ennemis, jouxte le mot vulgaire[34] : ἐχθρῶν ἄδωρα δῶρα.

« Comme si le perefamiles, estant à table opulente, en bon appetit, au commencement de son repas, on voyoid en sursault espouventé soy lever. Qui n'en sçauroit la cause s'en pourroit esbahir. Mais quoy ? il avoit ouy ses serviteurs crier au feu, ses servantes crier au larron, ses enfans crier au meurtre. Là failloit, le repas laissé, accourir, pour y remedier et donner ordre.

« Vrayement je me recorde que les Caballistes[35] et Massorethz[36] inter-

---

Ligne 110. E : *que* manque — l. 112. E : *prealablement* — A, E : *preveu* — l. 114. A, E : *Raison me default* — E : *repos* — l. 115. A : *poëte* — l. 117. E : *Cieux* — l. 118. E : *fatigués, gratieux* — l. 119. E : *peult* — l. 120. A, E : *pretendue* — E : *Autrement* — E : *repos* — l. 121. E : *amys provenant* — E : *ennemys* — l. 123. E : *Ek thron adora dora* — l. 123. E : *pere de famille* — l. 124-125. A, E : *espoventé* — l. 129. E : *Massoretz*

32. D'après Cicéron. *De Divinatione*, I, 21, § 43 : « Hisque adjungatur etiam Æneae somnium, quod in Numerii Fabii Pictoris græcis annalibus ejusmodi est ut omnia quæ ab Ænea gesta sunt quæque illi acciderunt, ea fuerint quæ ei secundum quietem visa sunt. » (P.)

33. Cf. *Enéide*, l. II, v. 268 :

Tempus erat quo prima quies mortalibus [ægris
Incipit, et dono divum gratissima serpit.

34. Les présents des ennemis ne sont pas des présents, vers de l'*Ajax* de Sophocle, 665, passé en proverbe. Voir Erasme, *Adages*, I, 3, 35 : *Hostium munera non munera*. (P.)

35. Docteurs juifs habiles dans l'interprétation des livres saints. Cf. l. I, ch. VIII, n. 108.

36. D'après la *Briefve declaration* : « Interpretes et glossateurs entre les Hebrieux ». Cf. l. I, ch. II, n. 36.

pretes des sacres letres, exposans en quoy l'on pourroit par discretion congnoistre la verité des apparitions angelicques (car souvent l'ange de Sathan se transfigure en ange de lumiere[37]) disent la difference de ces deux estre en ce que l'ange bening et consolateur, apparoissant à l'homme, l'espovante au commencement, le console en la fin, le rend content et satisfaict; l'ange maling et seducteur au commencement resjouist l'homme, en fin le laisse perturbé, fasché et perplex[38].

Ligne 130. E : *sacrées* — l. 131. E : *cognoistre* — l. 134. E : *espouvente*

37. Cf. Saint Paul, I, *Ep. aux Corinthiens*, XI, 14 : « Et non mirum, ipse enim Satanas transfigurat se in angelum lucis. »

38. Cette pensée, empruntée sans doute à un docteur de l'Église, a été développée en vers par Guil. Crétin, *Apparition du maréchal sans reproche*, éd. Coustelier, p. 114 :

...Vision venant de part maulvaise
Au commencer donne semblance d'ayse
Et, au partir, tristes et desolez
Rend ceulx qu'avoit à l'entrée consolez :
Mais au contraire, et tout à l'opposite,
Faict le bon ange envers ceulx que visite ;
Car au venir il leur donne terreur,
Et au depart les jecte hors d'erreur...

(C.)

Excuse de Panurge, et exposition de caballe monasticque en matiere de beuf sallé.

Chapitre XV.

— Dieu (dist Panurge) guard de mal qui void bien et n'oyt goutte. Je vous voy tresbien, mais je ne vous oy poinct. Et ne sçay que dictez. Le ventre affamé n'a poinct d'aureilles [1]. Je brame, par Dieu, de mal rage de faim! J'ay faict courvée trop extraordinaire. Il fera plus que maistre Mousche [2], qui de cestuy an me fera estre de songeailles.

« Ne souper poinct, de par le diable? Cancre [3]! Allons, frere Jan, desjeuner. Quand j'ay bien à poinct desjeuné, et mon stomach est bien à poinct affené [4] et agrené [5], encores pour un besoing et en cas de necessité me passeroys je de dipner. Mais ne soupper point? Cancre! C'est erreur! C'est scandale en nature.

« Nature a faict le jour pour soy exercer, pour travailler, et vacquer chascun en sa neguociation; et pour ce plus aptement faire, elle nous fournist de chandelle, c'est la claire et joyeuse lumiere du soleil. Au soir elle commence nous la tollir, et nous dict tacitement: « Enfans, vous estez gens de bien. C'est assez travaillé. La nuyct vient: il convient cesser du labeur et soy restaurer par bon pain, bon vin, bonnes viandes; puys soy quelque peu esbaudir, coucher et reposer, pour au lendemain estre frays et alaigres au labeur comme davant. »

Ligne 2. E : *bœuf* — l. 4. E : *gard* — A : *veoyd*; E : *veoid* — l. 5. E : *point* — E : *dictes* — l. 6. E : *point* — E : *par Bieu* — A, E : *male raige* — l. 7. E : *corvée* — l. 9. E : *soupper point* — l. 10-21. A, E : *Quand j'ay bien..... comme davant* manque

1. Dicton antique. Voir Érasme, *Adages*, II, 8, 84 : *Venter auribus caret.*

2. Type populaire du joueur de gobelets ou de l'escamoteur. Voir l. II, ch. xvi, n. 83.

3. Exclamation elliptique ; « Me vienne le chancre si... » Cf. Estienne, *Apologie* « Te vienne le *chancre.* » (Lacurne). (C.)

4. Repu de foin (encore usité en Poitou et Berry). Voir Sainéan, t. II, p. 249 et 252.

5. Repu de grain. Voir Sainéant, .II, p. 250.

« Ainsi font les faulconniers. Quand ilz ont peu [6] leurs oiseaulx, ilz ne les font voler sus leurs guorges [7] : ilz les laissent enduire [8] sus la perche. Ce que tresbien entendit le bon pape premier instituteur des jeusnes [9].

« Il ordonna qu'on jeusnast jusques à l'heure de nones [10], le reste du jour feut mis en liberté de repaistre. On temps jadis peu de gens dipnoient [11], comme vous diriez les moines et chanoines : aussi bien n'ont ilz aultre occupation; tous les jours leur sont festes, et observent diligemment un proverbe claustral, *de missa ad mensam* [12], et ne differeroient seulement, attendans la venue de l'abbé [13] pour soy enfourner à table : là, en baufrant, attendent les moines l'abbé tant qu'il vouldra, non aultrement ne en aultre condition ; mais tout le monde souppoit, exceptez quelques resveurs songears, dont est dicte la cene comme cœne, c'est à dire à tous commune [14].

« Tu le sçaiz bien, frere Jan. Allons mon amy, de par tous les diables, allons! Mon stomach abboye [15] de male faim comme un chien. Jectons

---

Lignes 22-39. A, E : *ainsi font les faulconniers..... envers Cerberus* manque.

6. Repu. Part. passé de paître.

7. Expression de fauconnerie : se dit d'un oiseau qui prend son vol immédiatement après s'être repu, avant que les *gorges* (pâtures) soient digérées (D.).

8. Digérer (de *inducere*) sur leur perchoir. Pour ces termes de fauconnerie, cf. *R. E. R.*, X, p. 369.

9. Cf. Polydore Virgile, *De inventoribus rerum*, VI, 3.

10. Environ 3 heures de l'après-midi (la neuvième heure après le lever du soleil, à l'équinoxe.)

11. Dans l'antiquité. Cf. Condillac, *Hist. Anc.*, XI, 3 (Littré) : « Le souper était proprement le seul repas des Romains; le matin, sur le midi, ils ne mangeaient qu'un morceau. » Au l. I, ch. XXIII, R. donne à Gargantua un précepte conforme : « Notez icy que son disner estoit sobre et frugal, car tant seulement mangeoit pour refrener les haboys de l'estomach, mais le soupper estoit copieux. » (C.)

12. Le dîner avait lieu à midi, à l'issue de la messe. De là plusieurs dictons du XVe siècle :

Courte messe et long dîner
C'est la joie au chevalier.

Court sermon et long disner.

Cf. Le Roux de Lincy, t. II, p. 195. (C.)

13. Cf. *Les illustres proverbes*, Paris, 1665, t. II, p. 51 (Le Roux de Lincy) : « Attendre quelqu'un *comme les moines attendent l'abbé*, c'est-à-dire en disnant, car l'heure du repas est si réglée dans les monastères que quand l'heure est sonnée, on se met à table, sans attendre non pas même le supérieur. » (C.)

14. D'après Plutarque., *Probl. sympos.*, VIII, 6.

15. Cf. l. I, ch. XXIII, l. 201 : « les haboys de l'estomach » et la citation d'Horace : « Cum sale panis *latrantem stomachum* leniet. »

luy force souppes[16] en gueule pour l'appaiser, à l'exemple de la Sibylle envers Cerberus[17]. Tu aymes les souppes de prime[18] : plus me plaisent les souppes de levrier[19], associées de quelque piece de laboureur sallé à neuf leçons.

— Je te entends (respondit frere Jan). Ceste metaphore est extraicte de la marmite claustrale. Le laboureur, c'est le beuf qui laboure ou a labouré ; à neuf leçons, c'est à dire cuyct à perfection.

« Car les bons peres de religion, par certaine caballisticque institution des anciens non escripte, mais baillée de main en main, soy levans, de mon temps, pour matines, faisoient certains præambules notables avant entrer en l'eclise. Fiantoient aux fiantouoirs, pissoient aux pissouoirs, crachoient aux crachouoirs, toussoient aux toussouoirs melodieusement, resvoient aux resvoirs, affin de rien immonde ne porter au service divin. Ces choses faictes, devotement se transportoient en la saincte chappelle (ainsi estoit en leurs rebus[20] nommée la cuisine claustrale) et devotement sollicitoient que dès lors feust au feu le beuf mis pour le desjeuner des religieux freres de Nostre Seigneur. Eulx mesmes souvent allumoient le feu soubs la marmite.

« Or est que, matines ayant neuf leçons, plus matin se levoient

---

Ligne 39. A : *aymez* — l. 40. A, E : *laurier* — A : *associeez* — l. 41. A : *leczons* — l. 42. E : *t'entends* — l. 43. E : *ha* — l. 44. A : *leczons* — E : *cuict* — l. 45. E : *Cabalistique* — l. 47. E : *faisoyent* — E : *preambules* — l. 48. E : *Eglise. Fiantoyent aux fiantoir, pissoyent* — l. 49. A : *au pissouoir, crachoient au crachouoir, toussoient au toussouoir* ; E : *au pissooir et crachoyent au crachoir, tossoyent au tossoir* — l. 50. E : *resvoyent* — A : *au resvouoir* ; E : *au resvoir* — E : *immunde* — l. 51-52. E : *transportoyent* — A, E : *chapelle* — A : *ainsy* — l. 53. E : *cuysine* — E : *sollicitoyent* — E : *fust* — l. 54. A : *religieulx* — l. 55. E : *allumoyent* — E : *soubz* — l. 56. A, E : *ayans* — A : *leczons* — E : *levoyent*

16. Ici au sens de tranche de pain. Cf. l. I, ch. XI, n. 55.

17. Réminiscence de l'*Énéide*, VI, v. 417-423.

18. Tranches de pain trempées dans du bouillon, que l'on mangeait dans les couvents à l'heure de *prime*. Cf. l. I, ch. XXI, n. 21. (C).

19. Il faut sans doute entendre, non pas une soupe légère et presque sans pain, comme on en donnait selon Le Duchat aux lévriers, mais plutôt une pièce du gibier que chasse le lévrier, c'est-à-dire un beau lièvre. Au l. IV, ch. LIX, on trouve l'expression : « soupes de *levrier* » (C.)

20. Le mot était nouveau à l'époque de R. Il désignait primitivement des devises faites d'images, puis, d'une façon générale, tout langage figuré. Voir Sainéan, t. II, p. 407-410.

par raison, plus aussi multiplioient en appetit et alteration aux abboys du parchemin[21], que matines estantes ourlées d'une ou trois leçons seulement. Plus matin se levans, par la dicte caballe, plus tost estoit le beuf au feu ; plus y estant, plus cuict restoit ; plus cuict restant, plus tendre estoit, moins usoit les dens, plus delectoit le palat, moins grevoit le stomach, plus nourrissoit les bons religieux. Qui est la fin unicque et intention premiere des fondateurs : en contemplation de ce qu'ilz ne mangent mie pour vivre, ilz vivent pour manger, et ne ont que leur vie en ce monde. Allons, Panurge.

— A ceste heure (dist Panurge) te ay je entendu, couillon velouté[22], couillon claustral et cabalicque. Il me y va du propre cabal[23]. Le sort[24], l'usure et les interestz je pardonne[25]. Je me contente des despens, puys que tant disertement nous as faict repetition sus le chapitre singulier de la caballe[26] culinaire et monasticque. Allons, Carpalim. Frere Jan, mon baudrier[27], allons. Bon jour, tous mes bons seigneurs. J'avoys assez songé pour boyre. Allons ! »

Panurge n'avoit ce mot achevé, quand Epistemon à haulte voix s'escria, disant :

« Chose bien commune et vulguaire entre les humains est le malheur d'aultruy entendre, prævoir, congnoistre et prædire. Mais ô

Ligne 57. A : *aussy* — E : *multiplioyent* — l. 58. A, E : *aboys* — A, E : *estans* — E : *troys* — l. 59. A : *leczons* — l. 60. E : *plus y estant, estant plus cuict* — l. 61. E : *dents* — l. 62. E : *palais* — E : *l'estomach* — A : *religieulx* — l. 65. A, E : *n'ont* — l. 66. E : *t'ay entendu* — l. 67. A, E : *Caballicque* — E : *m'y* — l. 69. E : *puis* — l. 71. E : *Jean* — E : *bauldrier* — l. 75. A, E : *vulgaire* — l. 76. E : *autruy* — E : *prevoir* — E : *predire*

21. *Aboyer le parchemin* est une expression qui se rencontre dans Calvin et qui s'applique aux chants d'église, les missels, psautiers et autres livres de ce genre étant en parchemin. (P.)

22. En velours. Au XVIe s., le verbe *velouter* signifie tisser du velours. L'expression figurée est analogue à *soubelin*. (C.)

23. Capital. On désignait par *cabal* les deniers, ou les marchandises, qu'on prenait d'autrui, à charge d'un partage dans les bénéfices (Cotgrave.) (C.)

24. Le sort principal, le capital. Cf. ch. V, n. 19.

25. Je fais remise.

26. Doctrine mystérieuse. Voir l. II, *prol.* n. 12.

27. Ami de cœur, compagnon aussi inséparable que la ceinture où je tiens mon argent. (C.)

que chose rare est son malheur propre prædire, congnoistre, prævoir et entendre! Et que prudentement le figura Æsope en ses *Apologes*[28], disant chascun homme en ce monde naissant une bezace au coul porter, on sachet de laquelle davant pendent sont les faultes et malheurs d'aultruy tousjours exposées à nostre veue et congnoissance, on sachet darriere pendent sont les faultes et malheurs propres; et jamais ne sont veues ne entendues, fors de ceulx qui des cieulx ont le benevole aspect[29]. »

Ligne 77. E : *predire* — E : *prevoir* — l. 79. E : *col* — l. 80. E : *au* — E : *pendant* — l. 81. E : *autruy*. — l. 82. E : *au* — E : *pendant*.

28. Cet apologue d'Ésope était populaire au XVIe s. Cf. Érasme, *Ad.*, I, 6, 90 : *Non videmus manticæ quod in tergo est. R. E. R.*, VI, 231.

29. Pour qui les cieux, c'est-à-dire les astres, sont en position bénévole, favorable. Cf. l. I, ch. XXIII, n. 190.

Comment Pantagruel conseille à Panurge de conferer avecques une sibylle de Panzoust.

Chapitre XVI.

Peu de temps après Pantagruel manda querir Panurge et luy dist : « L'amour que je vous porte inveteré par succession de longs temps [1] me sollicite de penser à vostre bien et profict. Entendez ma conception : on m'a dict que à Panzoust [2], près le Croulay [3], est une sibylle tresinsigne, laquelle prædict toutes choses futures ; prenez Epistemon de compaignie, et vous transportez devers elle et oyez ce que vous dira.

— C'est (dist Epistemon) par adventure une Canidie, une Sagane [4], une phitonisse et sorciere. Ce que me le faict penser est que celluy lieu est en ce nom diffamé, qu'il abonde en sorcieres plus que ne feist oncques Thessalie [5]. Je ne iray pas voluntiers. La chose est illicite et defendue en la loy de Moses [6].

Ligne 7 E : *qu'à* — E : *Crolay* — l. 8. E : *predit* — l. 9. A, E : *par devers* — l. 12. E : *celuy* — l. 13. A, E : *abunde* — E : *sorceries* — l. 14. E : *n'iray* — l. 16. E : *sommes*

1. Cette « succession de longs temps », si l'on s'en tient aux données du roman, semble se réduire à deux ou trois ans. Tous les événements qui se passent à Paris, entre la rencontre de la porte Saint-Antoine et l'embarquement à Honfleur, peuvent tenir en quelques mois. (La lettre de Gargantua est du 17 mars et l'aventure de la dame parisienne du jour de la Fête-Dieu). La navigation et la conquête de la Dipsodie représentent un an ou deux au plus. Quant au gouvernement de Panurge nous savons qu'il dura quatorze jours. Nous voici loin de la « succession de longs temps ». (C.)

2. Com., cant. Ile-Bouchard, arrond. Chinon (Indre-et-Loire). (C.)

3. Hameau, com. de Panzoult, où se trouvait un couvent de Cordeliers. (C.)

4. *Canidie* et *Sagane* sont des sorcières qu'Horace montre se livrant à leurs pratiques magiques, dans l'Epode V, et dont il parle dans plusieurs de ses satires. (P.)

5. La Thessalie était, chez les Anciens, le pays des sorcières. Erasme explique dans un de ses *Adages*, I, 3, 12, l'expression *Thessala mulier*, qui consacrait la réputation fâcheuse de cette contrée. (P.)

6. Le *Deutéronome* défend, en effet (XVIII.

— Nous (dist Pantagruel) ne sommez mie juifz, et n'est chose confessée ne averée que elle soit sorciere [7]. Remettons à vostre retour le grabeau [8] et belutement [9] de ces matieres.

« Que sçavons nous si c'est une unzieme sibylle [10], une seconde Cassandre [11]? Et ores que sibylle ne feust et de sibylle ne meritast le nom, quel interest [12] encourrez vous, avecques elle conferent de vostre perplexité ? Entendu mesmement qu'elle est en existimation de plus sçavoir, plus entendre que ne porte l'usance ne du pays ne du sexe. Que nuist sçavoir tousjours et tousjours apprendre, feust ce d'un sot, d'un pot, d'une guedoufle [13], d'une moufle, d'une pantoufle ?

« Vous soubvieigne que Alexandre le grand, ayant obtenu victoire du roy Darie en Arbelles, præsens ses satrapes quelque foys refusa audience à un compaignon [14], puys en vain mille et mille foys s'en repentit. Il estoit en Perse victorieux, mais tant esloigné de Macedonie, son royaulme hæreditaire, que grandement se contristoit par non

---

Ligne 17. E : *n'averée* — A, E : *qu'elle* — l. 19. A, E : *unziesme* — l. 20. E : *fust* — l. 21. E : *encourez* — E : *avec* — E : *conferant* — l. 22. E : *que elle est* — E : *estimation* — l. 23. E : *l'usance du pays* — l. 24. E : *nuict* — A : *aprendre* — E : *fust* — l. 26. E : *soubvienne* — A : *obtins* — l. 27. E : *Arbeles, presens* — E : *quelques* — l. 28. E : *puis* — A, E : *se* — l. 29. A : *victorieulx* — l. 29-30. — E : *Macedoine* — l. 30. A : *hæreditaire* — E : *pour non*

10) d'interroger les devins : « nec inveniatur... *qui ariolos sciscitetur*... nec incantator, nec *qui pythones* consulat... » (P.)

7. Dans ces consultations, où R. s'efforcera toujours de rester en dehors des sciences occultes etmême de les combattre, il n'est pas étonnant qu'il fasse une distinction entre une sorcière et une sibylle. On brûlait les sorcières, mais les sibylles avaient leur image sur les porches des cathédrales, les verrières, les stalles sculptées, les livres d'heures. Cf. Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 267 et suiv. (C.)

8. Criblage, et au figuré : examen minutieux. Cf. l. I, ch. XX, n. 39.

9. Blutage.

10. Varron distingue dix sibylles : la Persique, la Libyenne, la Delphique, la Cimmérienne, l'Erythréenne, la Samienne, la Cumane, l'Hellespontine, la Phrygienne, la Tiburtine. Le moyen âge chrétien n'en connaissait qu'une, la Sibylle Erythrée, la terrible prophétesse du *Dies iræ*. Au XVe et au XVIe s., non seulement on représentait les dix sibylles de Varron, mais on leur adjoignait deux nouvelles venues pour faire pendant aux douze prophètes. (C.)

11. La prophétesse qui prédit la chute de Troie. Cf. Virgile, *Enéide*, l. II, v, 246. (P.)

12. Dommage.

13. Fiole. Cf. l. II, ch. XVI, n. 67.

14. Cette anecdote est rapportée par Lucien, Ῥητόρων διδάσκαλος, 5.

povoir moyen aulcun inventer d'en sçavoir nouvelles, tant à cause de l'enorme distance des lieux que de l'interposition des grands fleuves, empeschement des desers et objection des montaignes. En cestuy estrif[15] et soigneux pensement, qui n'estoit petit (car on eust peu son pays et royaulme occuper et là installer roy nouveau et nouvelle colonie long temps davant que il en eust advertissement pour y obvier), davant luy se præsenta un homme de Sidoine, marchant perit[16] et de bon sens, mais au reste assez pauvre et de peu d'apparence, luy denonceant et affermant avoir chemin et moyen inventé, par lequel son pays pourroit de ses victoires Indianes, luy de l'estat de Macedonie et Ægypte, estre en moins de cinq jours asçavanté[17]. Il estima la promesse tant abhorrente et impossible, qu'oncques l'aureille prester ne luy voulut, ne donner audience.

« Que luy eust cousté ouyr et entendre ce que l'homme avoit inventé ? Quelle nuisance, quel dommaige eust il encouru pour sçavoir quel estoit le moyen, quel estoit le chemin que l'homme luy vouloit demonstrer ?

« Nature me semble non sans cause nous avoir formé aureilles ouvertes, n'y appousant porte ne clousture aulcune, comme a faict es œilz, langue et aultres issues du corps. La cause je cuide estre affin que tousjours, toutes nuyctz, continuellement puissions ouyr et par ouye perpetuellement aprendre : car c'est le sens sus tous aultres plus apte es disciplines. Et peut estre que celluy homme estoit ange, c'est à dire messagier de Dieu envoyé, comme feut Raphael à Thobie[18]. Trop soubdain le contemna, trop long temps aprés s'en repentit.

Ligne 31. E : *aucun* — l. 36. E : *devant* — A : *qu'il* — l. 37. E *devant* — E : *presenta* — l. 38. E, F : *petit* — E : *paovre* — l. 39. E : *denonçant* — l. 40. E ; *de* manque — l. 41. E : *Macedoine* — l. 41-42. E : *assavanté* — l. 44. A : *ouir* — l. 45. E : *dommage* — l. 46. E : *quel estoit le moyen* manque — l. 49. E : *apposant* — E : *cousture aucune* — E : *ha* — l. 50. A, E : *yeulx* — E : *autres yssues* — E : *cuyde* — l. 51. A, E : *nuictz* — A : *ouir* — l. 52. E : *apprendre* — l. 53. E : *autres* — E : *celuy* — l. 54. E : *fut*

15. Embarras. Archaïsme. Cf. ch. IX, n. 17.

16. Habile ; latinisme, de *peritus*, même sens.

17. Instruit. Archaïsme.

18. Allusion à un épisode de l'histoire de Tobie, III, 25 : « Et missus est angelus Domi-

— Vous dictez bien, respondit Epistemon, mais ja ne me ferez entendre que chose beaucoup adventaigeuse soit prendre d'une femme, et d'une telle femme, en tel pays, conseil et advis.

— Je (dist Panurge) me trouve fort bien du conseil des femmes et mesmement des vieilles. A leur conseil je foys tousjours une selle ou deux extraordinaires. Mon amy, ce sont vrays chiens de monstre[19], vrays rubricques de droict[20]. Et bien proprement parlent ceulx qui les appellent sages femmes. Ma coustume et mon style est les nommer præsages femmes[21]. Sages sont elles, car dextrement elles congnoissent, mais je les nomme præsages, car divinement elles prævoyent et prædisent certainement toutes choses advenir. Aulcunesfoys je les appelle non Maunettes[22], mais Monettes[23], comme la Juno des Romains. Car de elles tous jours nous viennent admonitions salutaires et profitables. Demandez en à Pythagoras[24], Socrates[25], Empedocles[26] et nostre maistre Ortuinus[27].

« Ensemble je loue jusques es haulx cieulx l'antique institution

---

Ligne 57. E : *dictes* — l. 58. E : *advantageuse* — l. 61. E : *fays* — l. 63. A, E : *vrayes* — l. 65. E : *presages* — l. 66. E : *presages* — l. 67. E : *predisent* — l. 67-68. E : *Aucunes foys* — l. 68. E : *nom* — E : *comme de Juno* — l. 69. A E : *d'elles* — l. 70. E : *profictables*

ni sanctus, Raphael, ut curaret eos ambos quorum uno tempore sunt orationes in conspectu Domini recitatæ. » (P.)

19. Chiens dressés à trouver le gibier et à l'indiquer au chasseur. Les épagneuls étaient renommés pour la montre. Cf. l. I, ch. XII, n. 46. (C.)

20. Les titres de droit, étaient écrits en rouge pour mieux les faire ressortir, d'où leur nom de *rubriques*. (C.)

21. L'origine de ce jeu de mots est dans Cicéron, *De divinatione*, I, 30 : « *Sagire* enim, sentire acute est ; ex quo *sagæ* anus, quia multa scire volunt... Is igitur, qui ante *sagit*, quam oblata res est, dicitur *præsagire*, id est futura ante sentire. » (P.)

22. Ordes. Mal nettes. Au l. IV, ch. XL, un des cuisiniers de la truie s'appelle *Maunet*, nom qui convient parfaitement à la malpropreté de certains cuisiniers. (C.)

23. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 45, 101, et Macrobe, *Saturn.*, I, 12. (P.)

24. D'après Diogène Laërce, VIII, 1, § 41.

25. Allusion au mot de Socrate rapporté dans le *Théætète* de Platon : il se comparait à une sage-femme, parce qu'il accouchait les esprits. (P.)

26. D'après Diogène Laërce, VIII, 2, § 69.

27. Hardouin de Graës, théologien de Cologne. V. l. II, ch. XII, n. 44. Allusion probable au scandale rapporté dans les *Epistolæ obsc. virorum*, I, 40 : Ortuinus, au lieu de se contenter de quelque vieille, comme le lui conseille son correspondant, avait eu un enfant de la servante du libraire Henri Quentel. (P.)

des Germains, les quelz prisoient au poix du sanctuaire[28] et cordialement reveroient le conseil des vieilles : par leurs advis et responses tant heureusement prosperoient comme les avoient prudentement receues. Tesmoings la vieille Aurinie[29] et la bonne mere Vellede on temps de Vaspasian.

« Croyez que vieillesse feminine est tousjours foisonnante en qualité soubeline[30] ; je vouloys dire sibylline. Allons, par l'ayde, allons par la vertus Dieu, allons ! Adieu, frere Jan ; je te recommande ma braguete[31].

— Bien (dist Epistemon) : je vous suivray, protestant que si j'ay advertissement qu'elle use de sort ou enchantement en ses responses, je vous laisseray à la porte et plus de moy acompaigné ne serez. »

Ligne 73. E : *prisoyent* — l. 74. E : *reveroyent* — A : *responces* — l. 76. A : *reczeues* — E : *au* — l. 77. E : *Vaspasien* — l. 79. E : *voulois* — l. 80. E : *vertu Bieu* — A, E : *A Dieu* — E : *Jean* — l. 81. A, E : *braguette* — l. 82. E : *suyvray* — l. 83. A : *responces*

28. Expression biblique : l'étalon des poids était conservé dans le sanctuaire. Cf. *Exode*, XXX, 24 : « Casiæ autem quingentos siclos *n pondere sanctuarii*, olei de olivetis mensuram hin. » *R. E. R.*, VIII, 305. (C.)

29. Emprunté à Tacite, *Germanie*, 8 : « Vidimus, sub *divo Vespasiano*, *Velledam* diu apud plerosque numinis loco habitam ; sed et olim *Auriniam* et complures alias venerati sunt. » (P.)

30. En finesse exquise. Cf. ch. III, n. 25. Le jeu de mots se comprend d'autant mieux que sibylle se prononçait sebille au moyen âge (encore dans Coquillart). *R. E. R.*, X, 475. (C.)

31. Panurge s'était séparé de sa belle et magnifique braguette, ch. VII, l. 18.

Comment Panurge parle à la sibylle de Panzoust.

CHAPITRE XVII.

Leur chemin feut de troys journées [1]. La troizieme, à la croppe de une montaigne [2], soubs un grand et ample chastaignier [3], leurs feut monstrée la maison de la vaticinatrice. Sans difficulté ilz entrerent en la case chaumine [4], mal bastie, mal meublée, toute enfumée.

« Baste (dist Epistemon)! Heraclitus, grand scotiste [5] et tenebreux philosophe, ne s'estonna entrant en maison semblable, exposant à ses

---

Ligne 3. E : *fut* — A, E : *six journées* — A : *La septiesme*; E : *Le septiesme* — l. 3-4. A, E : *d'une* — l. 4. E : *soubz* — E ; *chastaigner* — E : *fut*

1. La distance qui sépare Panzoult de la région où l'on peut situer Thélème ne dépasse pas cinq ou six lieues. Si R. eût voulu se montrer précis, il aurait dû écrire : « une journée de marche », même en tenant compte du mauvais état des voies de communication. Mais la méthode de grossissement qu'il a largement employée dans la guerre picrocholine reparaît ici avec la même fantaisie. (C.)

2. Panzoult est situé au pied des coteaux qui dominent le cours de la Vienne. R. les grossit complaisamment pour en faire une montagne. C'est dans leur flanc que s'ouvre le réduit désigné de nos jours aux curieux sous le nom de grotte de la Sibylle et reproduit *R. E. R.*, VIII, 208. (C.)

3. Cet arbre, essence silicole, n'est pas commun en Touraine. Il y en a cependant quelques-uns à Panzoult et à Cravant, région sablonneuse, gréseuse, avec plaques d'argiles à silex.

4. Maisonnette couverte de chaume. Cette particularité doit faire écarter la prétendue grotte de la sibylle que l'on montre à Panzoult et qui n'est autre qu'un des innombrables abris creusés dans les coteaux de la Touraine. La célébrité du roman a créé la légende, sans doute au XVIIe s. Bouchereau, l'auteur des notes publiées *R. E. R.*, III, 405, et qui n'a été bien inspiré que pour l'identification de Picrochole avec Gaucher de Sainte-Marthe, se contente de dire : « Pensoust est un vilaige près du dit lieu [Chinon], auquel lieu y avoit une femme qui bailloit des herbes pour guarir la fiebvre. » On trouverait, à ce compte, des sibylles dans bien des villages de la Touraine ou du Poitou. (C.)

5. R. prend Duns Scot pour le type du philosophe obscur (voir l. I, ch. VII, n. 11) et traduit par *scotiste* le mot grec σκοτεινός, obscur, surnom d'Héraclite. « Heraclitus, cognomento qui σκοτεινὸς perhibetur, quia de natura ni-

sectateurs et disciples que là aussi bien residoient les dieux comme en palais pleins de delices. Et croy que telle estoit la case de la tant celebrée Hecale, lors qu'elle y festoya le jeune Theseus [6]; telle aussi celle de Hireus ou Œnopion, en laquelle Juppiter, Neptune et Mercure ensemble ne prindrent à desdaing entrer, repaistre et loger; en laquelle officialement [7] pour l'escot forgerent Orion. »

Au coing de la cheminée trouverent la vieille.

« Elle est (s'escria Epistemon) vraye sibylle et vray protraict naïfvement repræsenté par τῇ καμινοῖ de Homere [8]. »

La vieille estoit mal en poinct, mal vestue, mal nourrie, edentée, chassieuse [9], courbassée, roupieuse, languoureuse, et faisoit un potaige de choux verds avecques une couane de lard jausne et un vieil savorados [10].

« Verd et bleu (dist Epistemon), nous avons failly! Nous ne aurons d'elle responce aulcune, car nous n'avons le rameau d'or [11].

Ligne 9. A : *aussy* — l. 10-12. A, E : *de la tant... celle de* manque — l. 12. E : *Jupiter* — l. 13. E : *desdain* — A, E : *et en* — l. 17. E : *representé* — E : *Thi Kaminoi* — l. 19. A, E : *langoureuse* — l. 20. A, E : *choulx* — E : *avec* — E : *viel* — l. 23. E : *response aucune*

mis obscure memoravit. » Cicéron, *De finibus*, II, 5, § 15. « Σκοτεινὸς dictus est, id est tenebricosus », dit Erasme, *Apophtegmata*, VIII, *R. E. R.*, VI, 378. (P.)

6. D'après Plutarque, *Vie de Thésée*, 14, Hécalé était une pauvre vieille de l'Attique, chez qui Thésée reçut l'hospitalité en sa jeunesse et qu'il combla d'honneurs après qu'elle fut morte (P.)

7. Adverbe plaisamment forgé par R., sur *official*, vase de nuit (voir l. I, ch. IX, l. 49 : un *pot à pisser*, c'est un *official*), pour rappeler un détail singulier de l'anecdote à laquelle il fait allusion : c'est de leur urine que Jupiter, Neptune et Mercure forgèrent Orion (de οὐρεῖν, uriner) pour remercier Hireus, ou Oenopion, de son hospitalité. Voir Ovide, *Fastes*, V, 499-536 et Servius, commentaire sur l'*Enéide*, I, 535. (P.)

8. *Odyssée*, ch. XVIII, v. 27. C'est le mendiant Irus qui dans ce passage compare Ulysse à une vieille femme au coin de son foyer : γρηῒ καμινοῖ ἶσος. (P.)

9. De chassie, chacie, *lippitudo*. Humeur onctueuse, jaunâtre, sécrétée sur le bord des paupières par les glandes de Meibomius, et particulièrement abondante chez les enfants lymphatiques et les vieillards atteints de blépharite chronique. (D.)

10. Sans doute le même terme que *savouret*, gros os de bœuf ou de porc salé qu'on met dans le pot pour donner du goût au bouillon. Les pauvres gens, comme la sibylle, le faisaient servir plusieurs fois. (C.)

11. Dont la Sibylle de Cumes ordonne à Enée de se munir pour pénétrer dans le royaume de Proserpine, *Enéide*, l. VI, v. 136. (P.)

— Je y ay (respondit Panurge) pourveu. Je l'ay ici dedans ma gibbesierre en une verge d'or[12] acompaigné de beaulx et joyeulx carolus[13]. »

Ces motz dictz, Panurge la salüa profondement, luy præsenta six langues de beuf fumées, un grand pot beurrier plein de coscotons[14], un bourrabaquin[15] guarny de brevaige, une couille de belier[16] pleine de carolus nouvellement forgez[17], en fin avecques profonde reverence luy mist on doigt medical[18] une verge d'or bien belle, en laquelle estoit une crapaudine[19] de Beusse[20] magnificquement enchassée. Puys

---

Ligne 24. E : *J'ay* — A, E : *icy* — l. 25. A, E : *gibbessiere* — E : *d'or massif accompaigné* — l. 27. E : *salua* — A : *profundement* — E : *representa* — l. 28. A, E : *plain* — l. 29. E : *burvage* — 31. l. E : *au doigt* — l. 32. E : *magnifiquement* — E : *Puis*

12. Bague unie, ou jonc.

13. Monnaie blanche valant dix deniers, frappée d'un K, initiale de Carolus (Charles VIII). Cf. l. I, ch. XLV, n. 51.

14. Couscous, mets arabe. Cf. l. I, ch. XXXVII, n. 53.

15. Un flacon, dont la forme est indiquée par cette comparaison du ch. XXX du l. IV : « le boyau cullier, comme un *bourrabaquin* monachal. » (P.)

16. Ce trait est emprunté à l'antiquité. Festus et Pedianus rapportent que les Romains faisaient leurs bourses à argent de la peau qui enveloppe les testicules du bélier, sans doute par allusion à la fable de la toison d'or. Au l. I, ch. VIII, l. 65, la bourse de Gargantua « fut faicte de la *couille* d'un oriflant. » (C.)

17. Frappés. Cf. Froissard, II, III, 36 : « On *forge* en France les florins de quoi vous serez payés. » Faire de la fausse monnaie se disait : *forger* à faux-coins. (C.)

18. L'annulaire : *digitus medicus* ; *digitus medicinalis* (Macrobe) ; doigt médicinal (G. Bouchet). « De toute antiquité, dit Bouchet, ce doigt... avoit esté honoré avec un anneau d'or, et pour ce appelé *digitus annularis.* » C'est donc à ce doigt que l'on passait, lors de la réception des nouveaux docteurs de Montpellier, l'anneau d'or qui est, dit R. « le signe antique de noblesse ». Mais on l'appelait aussi doigt médical « à cause d'une artere qui vient du cœur, y ayant telle affinité par ceste artere du cœur à cest doigt qu'il ne peut endurer aucune poison. Et voilà pourquoy nous meslons nos médecines avec ce doigt plutost qu'avec les autres. » G. Bouchet, *Sérées*, t. II, p. 202. (D.)

19. Crapaudine, *bufonites*, pierre que l'on disait tirée de la tête du crapaud ; ce n'est qu'en 1723 que Jussieu en démontra l'analogie avec les dents de certains poissons qu'il croyait encore actuels. Mais d'autres auteurs rangeaient déjà la crapaudine parmi les glossopètres ou dents fossiles, et ce sont en effet des dents broyantes de poissons ganoïdes de l'ère secondaire. Mais R. parle-t-il de celles-là ? Bien que la cne de Beuxes (Vienne, arrond. de Loudun) soit située sur le terrain cénomanien, d'où les ganoïdes fossiles ne sont pas absents, elle n'est pas caractérisée par une abondance particulière de ces pétrifications. Il fait plutôt allusion à la présence de nombreux batraciens dans cette contrée humide et buissonneuse ; or, la superstition populaire empruntait à ces animaux quelques osselets (grains de crapaud, de grenouille), comme talismans, voire comme bézoards, ainsi qu'il apparaît dans les *Serées* de

en briefves parolles luy exposa le motif de sa venue, la priant courtoisement luy dire son advis et bonne fortune de son mariage entreprins.

La vieille resta quelque temps en silence, pensive et richinante[21] des dens, puys s'assist sur le cul d'un boisseau, print en ses mains troys vieulx fuseaulx, les tourna et vira entre ses doigtz en diverses manieres ; puys esprouva leurs poinctes, le plus poinctu retint en main, les deux aultres jecta soubs une pille[22] à mil.

Après print ses devidoueres[23], et par neuf foys les tourna; au neufvieme tour consydera sans plus toucher le mouvement des devidoueres et attendit leur repous perfaict.

Depuys je veidz qu'elle deschaussa un de ses esclos (nous les nommons sabotz), mist son davantau[24] sus sa teste, comme les presbtres mettent leur amict[25] quand ils voulent messe chanter, puys avecques un antique tissu riolé[26], piolé[27], le lia soubs la guorge. Ainsi affeublée,

---

Ligne 34. A : *advys* — l. 36. A : *rechignant* — E : *rechinant* — l. 37. E : *puis* — E : *trois* — l. 39. E : *puis* — E : *leur* — l. 40. E : *autres* — E : *soubz* — l. 41. A, E : *En après* — E : *devidoires* — E : *fois* — l. 41-42. A : *neufviesme* ; E . *neufiesme* — l. 42. E : *considera* — E : *devidoires* — l. 43. E : *repos parfaict* — l. 44. E : *Depuis* — l. 45. E : *sabothez* — E : *davanteau* — l. 46. A, E : *ilz* — E : *veulent* — E : *pius* — l. 47. E : *anticque* — E : *piolé* manque — E : *soubz* — E : *gorge* — E : *affublée*

G. Bouchet (Lyon, Rigaud, 1615, l. II, p. 188). Les Anciens attribuaient déjà à la crapaudine des vertus alexitères ; on l'employait au moyen âge pour l'épreuve des boissons suspectes ; et, montée en bague, elle préservait de la fièvre quarte. (D.)

20. Beuxes, com. cant. de Loudun (Vienne). Cf. l. I, ch. VI, n. 42. Les crapaudines de Beuxe (prononcez Beusse) n'ont laissé aucune trace, mais le voyageur Zinzerling, qui visita le Poitou en 1612, parle de petites pierres connues sous le nom de « diamants de Chatellerault » qui paraissent s'en rapprocher. (C.)

21. Rechignante.

22. Mortier à piler le millet. (C.)

23. Les fuseaux figurent dans l'appareil magique chez les Anciens. Voir Horace, *Epode* 17,7, et Properce, IV, 6, 26. (P.)

24. Tablier. Forme angevine, correspondant au poitevin *devanteau*, encore en usage. V. Sainéan, t. II, p. 169.

25. *L'amict*, linge bénit dont les prêtres couvrent leurs épaules pour dire la messe, se mettait sur la tête, rite conservé par certains ordres religieux. Cf. Villon, *Test.*, v. 386 :

D'aubes vestus, d'*amy* coeffez. (C.)

26. Nué, teint de diverses couleurs, bariolé. Cf. Paré, XXIII, 25 (Littré) : « ayant des taches séparées les unes des autres, *riolées*, piolées, c'est-à-dire de diverses couleurs, comme un tapis velu. » (C.)

27. Bigarré. Archaïsme, qui se rencontre

tira un grand traict du bourrabaquin, print de la couille beliniere trois carolus, les mist en trois coques de noix[28], et les posa sus le cul d'un pot à plume[29]; feist trois tours de balay par la cheminée, jecta on feu demy fagot de bruiere[30] et un rameau de laurier sec. Le consydera brusler en silence, et veid que bruslant ne faisoit grislement ne bruyt aulcun.

Adoncques s'escria espovantablement, sonnant entre les dens quelques motz barbares et d'estrange termination, de mode que Panurge dist à Epistemon :

« Par la vertus Dieu, je tremble; je croy que je suys charmé[31], elle ne parle poinct christian[32]. Voyez comment elle me semble de quatre empans[33] plus grande que n'estoit lors qu'elle se capitonna de son davantau[34]. Que signifie ce remument de badiguoinces ? Que pretend ceste jectigation[35] des espaulles ? A quelle fin fredonne elle des babines, comme un cinge demembrant escrevisses? Les aureilles me cornent; il m'est advis que je oy Proserpine[36] bruyante; les diables bien toust

---

Ligne 48. E : *borrabaquin*. — l. 49. A : *troys carolus* — A, E : *troys coques* — l. 50. A, E : *troys* — l. 50-51. E : *au feu* — l. 51. E : *considera* — l. 52. A : *veyd* — l. 53. E : *aucun* — l. 54. E: *espoventablement* — E : *dentz* — l. 55. E : *termination du monde* — l. 57. E : *vertu bieu* — E : *suis* — l. 57-62. A, E : *elle ne parle... escrevisses* manque — l. 63. A : *advys* — A, E : *bruyant* — A : *tost* — l. 63-64. E : *les diables en place bien tost sortiront*

encore chez Ronsard et Baïf. Voir Sainéan, t. II, p. 117.

28. Chez les Anciens, les noix jouaient un rôle dans les cérémonies nuptiales. Voir Pline, *H. N.*, XV, 24. La noix, dit Philon, enfermée dans sa coque, est la vertu bien gardée. Peut-être la noix ouverte, et la coque vide, indique-t-elle le contraire et annonce-t-elle que Panurge sera trompé. (D.)

29. Grand pot où l'on mettait les plus fines plumes des volailles pour la literie. L'usage s'en est conservé en Poitou et en Saintonge. (C.)

30. Les Anciens tenaient la bruyère pour divinatrice : « *Apollo myricos vates sanxit prænuntiare mortalibus futura* », dit Cælius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, l. VII, c. 29. (D.)

31. Enchanté, ensorcelé.

32. Elle ne parle pas un langage usité parmi les chrétiens. Cf. l. II, ch. IX, n. 36.

33. Mesure de près d'un mètre. Cf. l. I, ch. XIX, n. 14.

34. Tablier; terme tourangeau.

35. Remuement, sens du latin *jactatio*.

36. Comme dans les mystères, Panurge fait de Proserpine l'épouse de Lucifer. L'enfer païen se mêle à l'enfer chrétien. Voir *R. E. R.*, IX, 26. (C.)

en place sortiront. O les laydes bestes! Fuyons. Serpe Dieu[37], je meurs de paour. Je n'ayme poinct les diables. Ilz me faschent et sont mal plaisans. Fuyons.

« Adieu ma Dame, grand mercy de vos biens. Je ne me mariray poinct, non. Je y renonce dès à præsent comme allors. »

Ainsi commençoit escamper[38] de la chambre, mais la vieille anticipa[39], tenente le fuseau en sa main, et sortit en un courtil[40] près sa maison. Là estoit un sycomore[41] antique : elle l'escrousla[42] par trois foys et sus huyct feueilles qui en tomberent, sommairement avecques le fuseau escrivit quelques briefz vers[43]. Puys les jecta au vent et leurs dist :

« Allez les chercher si voulez, trouvez les si povez : le sort fatal de vostre mariage y est escript. »

Ces parolles dictes, se retira en sa tesniere, et sus le perron de la porte se recoursa[44] robbe, cotte et chemise jusques aux escelles et leurs monstroit son cul.

Panurge l'aperceut, et dist à Epistemon : « Par le sambre guoy[45] de boys, voy là le trou de la Sibylle[46]. »

Ligne 65. E : *point* — l. 67. A, E : *A Dieu* — E : *marieray* — l. 68. E : *point* — A : *apresent*; E : *à present* — l. 69. A : *commenczoit* — l. 70. A, E : *tenant* — E : *en la main* — E : *courtil ou vergier pres* — l. 71. A, E : *troys* — E : *fois* — l. 72. E : *huict fueilles* — E : *avec* — l. 73. E : *escripvit* — E : *puis* — l. 74. E : *pouvez* — l. 76. A : *dictez* — l. 80. E : *voila* — E : *Sibylle, là ou plusieurs ont esté periz, pour y aller veoir ; fuyez ce trou.*

37. Par le serpent de Dieu (le diable). Cf. l. II, ch. XVII, n. 26, et Sainéan, t. II, p. 344.

38. Décamper.

39. Prit les devants.

40. Jardin, verger. Ce détail s'oppose encore à l'identification de la prétendue grotte de Panzoult avec la case de la sibylle. Voir supra, n. 4. (C.).

41. On a donné le nom de sycomore : 1° au *Melia azedarach*, L., ou arbre de patience ; 2° à l'érable sycomore ou faux sycomore, *Acer pseudo-platanus*, L. (Acérinée), spontané en France; 3° au figuier de Pharaon, *Ficus sycomorus*, L., du Levant. R. a visé probablement ici ce dernier, l'introduisant en terre poitevine sans souci de la géographie botanique, et parce que la sycomancie antique employait les feuilles du figuier. (D.)

42. Secoua.

43. La Sibylle de Cumes écrivait les oracles, en vers, sur des feuilles que pouvaient disperser les vents (rapidis ludibria ventis). Voir Virgile, *Enéide*, IV, 443, VI, 74, et Erasme, *Adages*, I, 7, 91 : *Sibyllæ folium* : « Cumanæ Sibyllæ mos erat... in palmarum foliis oracula scribere. » (P.)

44. Se retroussa. Cf. *Prol.*, n. 107.

45. Atténuation de : Par le sang de Dieu. Voir Sainéan, t. II, p. 351.

46. Dont il est parlé dans Virgile, *Enéide*, l. VI, v. 10 :

Soubdain elle barra[47] sus soy la porte; depuys ne feut veue.

Ilz coururent apres les feueilles et les recuillerent, mais non sans grand labeur, car le vent les avoit esquartées par les buissons de la vallée. Et les ordonnans[48] l'une aprés l'aultre, trouverent ceste sentence en metres[49] :

T'esgoussera[50]
de renom.

Engroissera
de toy non.

Te sugsera
le bon bout.

T'escorchera
mais non tout.

Ligne 81. E : *depuis* — l. 82. E : *fueilles* — E : *recuillirent* — l. 83. A : *eschartées* ; E : *escartées* — E : *buyssons* — l. 84. E : *autre* — l. 88. E : *engrossera* — l. 90. E : *succera*.

Horrendaeque procul secreta Sibyllæ
Antrum immane petit. (P.)

47. Ferma avec une barre. L'expression s'emploie encore couramment en Poitou pour fermer une porte à clef ou au verrou (C.).

48. Mettant en ordre.

49. Vers. Il y a huit vers, soit un vers par feuille de sycomore.

50. Ecossera. Encore usité dans les patois (Poitou, Saintonge). (C.)

Comment Pantagruel et Panurge diversement exposent les vers de la Sibylle de Panzoust.

Chapitre XVIII.

Les feueilles recuillies, retournerent Epistemon et Panurge en la Court de Pantagruel, part joyeulx, part faschez. Joyeulx, pour le retour ; faschez, pour le travail du chemin, lequel trouverent raboteux, pierreux et mal ordonné.

De leur voyage feirent ample raport à Pantagruel et de l'estat de la Sibylle. En fin luy præsenterent les feueilles de sycomore, et monstrerent l'escripture en petitz vers.

Pantagruel, avoir leu le totaige [1], dist à Panurge en souspirant :

« Vous estez bien en poinct. La prophetie de la Sibylle apertement expose ce que jà nous estoit denoté tant par les sors virgilianes que par vos propres songes, c'est que par vostre femme serez deshonoré ; que elle vous fera coqu, se abandonnant à aultruy, et par aultruy devenent grosse ; que elle vous desrobbera par quelque bonne partie et qu'elle vous battera, escorchant et meurtrissant quelque membre du corps.

— Vous entendez autant (respondit Panurge) en exposition de ces recentes propheties, comme faict truye en espices [2]. Ne vous desplaise si je le diz, car je me sens un peu fasché. Le contraire est veritable. Prenez bien mes motz.

Ligne 4. E : *fueuilles recueillies* — l. 5. E : *joyeux* — l. 9. E : *presenterent les fueilles* — l. 11. E : *après avoir leu le toutaige* — l. 12. E : *estes* — l. 13. E : *Vergilianes* — l. 14. E : *voz* — l. 15. A, E : *qu'elle* — E : *coquu, s'abandonnant* — E : *autruy* — l. 16. E : *devenant* — E : *qu'elle* — E : *desrobera* — l. 17. E : *battra* — l. 21. E : *dy*

1. Total. Mot créé par R. Voir Sainéan, t. II, p. 111. Sur cette forme syntaxique, voir Huguet, p. 357.

2. Dragées, confitures. On dit encore en Poi

« La vieille dict : ainsi comme la febve n'est veue se elle ne est esgoussée, aussi ma vertus et ma perfection jamais ne seroit mise en renom, si marié je n'estoys. Quantes foys vous ay je ouy disant que le magistrat [3] et l'office descœuvre l'homme [4] et mect en evidence ce qu'il avoit dedans le jabot ? C'est à dire que lors on congnoist certainement quel est le personaige et combien il vault, quand il est appelé au maniment des affaires. Paravant, sçavoir est estant l'homme en son privé, on ne sçait pour certain quel il est, non plus que d'une febve en gousse. Voylà quant au premier article. Aultrement vouldriez vous maintenir que l'honneur et bon renom d'un homme de bien pendist au cul d'une putain ?

« Le second dict : ma femme engroissera (entendez icy la prime felicité de mariage), mais non de moy. Cor Bieu [5], je le croy. Ce sera d'un beau petit enfantelet qu'elle sera grosse. Je l'ayme desjà tout plein, et jà en suys tout assoty. Ce sera mon petit bedault [6]. Fascherie du monde tant grande et vehemente n'entrera desormais à mon esprit, que je ne passe, seulement le voyant et le oyant jargonner en son jargonnoys pueril. Et benoiste soit la vieille ! Je luy veulx vraybis constituer en Salmigondinois quelque bonne rente, non courante [7]

Ligne 23. E : *s'elle* — A, E : *n'est* — l. 24. A : *aussy* — E : *vertu* — l. 26. E : *descouvre* — l. 27. E : *cognoist* — l. 28. A, E : *personnaige* — l. 29. E : *maniement* — A, E : *Au paravant* — l. 31. E : *quand* — E : *Autrement* — l. 33. E : *col* — l. 34. E : *engrossera* — l. 35. A : *Cor Dieu* ; E : *Corbieu* — l. 36. E : *beau* manque — l. 37. E : *suis* — l. 41 A : *Salmigondinoys* ; E : *Salmygondinois*.

tou : « C'est donner des confitures à un goret. »

3. L'office public ; du latin *magistratus*, même sens.

4. R. paraphrase ici le commentaire d'Érasme sur l'*Adage* : 'Αρχὴ τὸν ἄνδρα δείκνυσιν ; *magistratus virum indicat* (I, 10, 76) : « In vita privata vix satis perspici posse mores et ingenium hominis. Verum si committas imperium, ut quod libeat, idem liceat, tum demum apparere quo sit animo. » (P.)

5. Euphémisme, pour *Corps Dieu* : par le *Corps de Dieu*.

6. Mon petit veau. Conservé en Poitou sous la forme : bedet.

7. Rente viagère : « Il y a aussi des rentes viagères qui ne sont qu'à vie et qui s'éteignent par la mort de celui au profit de qui elles sont constituées... on appelle aussi ces rentes en plusieurs lieux rentes *courantes* ou volages. » (Trévoux). (C.)

comme bacheliers insensez [8], mais assise [9] comme beaulx docteurs regens. Aultrement vouldriez vous que ma femme dedans ses flans me portast, me conceust, me enfantast, et qu'on dist : « Panurge est un second Bacchus. Il est deux foys né [10]. Il est rené, comme feut Hippolytus [11], comme feut Proteus, une foys de Thetis et secondement de la mere du philosophe Apollonius [12], comme feurent les deux Palices [13] près le fleuve Symethos en Sicile. Sa femme estoit grosse de luy. En luy est renouvellée l'antique palintocie [14] des Megariens et la palingenesie [15] de Democritus ? » Erreur, ne m'en parlez jamais.

« Le tiers dict : ma femme me sugsera le bon bout. Je m'y dispose. Vous entendez assez que c'est le baston à un bout qui me pend entre les jambes. Je vous jure et promectz que tousjours le maintiendray succullent et bien avitaillé [16]. Elle ne me le sugsera poinct en vain. Eternellement y sera le petit picotin [17], ou mieulx. Vous exposez allegoric-

---

Ligne 43. E : *Autrement* — l. 44. A : *conczeust* — l. 45-46. A, E : *comme feut Hippolytus* manque — l. 46. E : *Thetys* — l. 47. E : *furent* — l. 48. E : *près du* — l. 51. E : *succera* — l. 53. E: *promect* — l. 54. A, E : *succulent* — E : *succera* — E : *en vain, certes*

8. Jeu de mots sur *bacheliers courants*. Cf. l. V, ch. XXVI : « un *bachelier courant* ». On donnait ce titre aux écoliers qui étaient chargés d'un cours (*cursus*). Cf. Érasme *Ad.*, II, 5, 98 : Esernius cum Pacidiano (sub fine) : Nam Servita theologiæ baccalaureus erat, *currens ceu sedens*, formatus an mox formandus, incertum. » *Baccalaureus cursor* prêtait évidemment à un rapprochement avec bachelier coureur. (P. C.)

9. Perpétuelle, comme la rente foncière.

10. Né d'abord d'une mortelle, Sémélé, puis de la cuisse de Jupiter, dans laquelle il avait été enfermé.

11. Esculape rendit la vie à Hippolyte, tué par ses coursiers. Diane le fit sortir des enfers sous un nuage, et l'ayant rendu à la lumière changea les traits de son visage et lui fit porter le nom de Virbius, comme si on disait deux fois homme. Cf. *Énéide*, l. VII, v. 766-777.

12. Apollonius de Tyane. Philostrate, I, 4, rapporte que la mère d'Apollonius étant enceinte, eut une vision : un dieu lui apparut. Elle lui demanda qui elle mettrait au monde. Il répondit : Moi, et se nomma : Protée, le dieu égyptien. (P.)

13. D'après Macrobe, *Saturnales*, V, 19, la nymphe Thalie fut cachée par Jupiter dans le sein de la terre, jusqu'au jour où, son enfantement étant proche et, la terre s'entr'ouvrant, elle accoucha des deux Palices (de πάλιν ἵκειν, d'après Servius, sur l'*Énéide*, l. IX, v. 581). (P.)

14. Le mot est pris ici par Panurge au sens de seconde naissance. Mais c'est un jeu de mots. Dans le passage de Plutarque, *Quaest. graec.*, 18, 295 D, où il est question de la *palintocie* des Mégariens, ce mot a le sens de récupération d'intérêts : de πάλιν, *en retour*, et τόκος, qui signifie à la fois *enfantement* et intérêts. (P.)

15. Renaissance. V. Cicéron, *De finibus*, I,6, et *De natura Deorum*, I, 26.

16. Pourvu de victuailles. Cf. l. I, ch. VIII, n. 48.

17. La mesure d'avoine, sens libre qui dé-

quement ce lieu et le interpretez à larrecin et furt. Je loue l'exposition, l'allegorie me plaist, mais non à vostre sens. Peut estre que l'affection syncere que me portez vous tire en partie adverse et refraictaire, comme disent les clercs chose merveilleusement craînctive estre amour, et jamais le bon amour ne estre sans craincte [18]. Mais (scelon mon jugement) en vous mesmes vous entendez que furt [19] en ce passaige, comme en tant d'aultres des scripteurs latins et antiques, signifie le doulx fruict de amourettes, lequel veult Venus estre secretement et furtivement cuilly. Pourquoy, par vostre foy? Pour ce que la chosette [20] faicte à l'emblée [21], entre deux huys, à travers les degrez, darriere la tapisserie, en tapinois, sus un fagot desroté [22], plus plaist à la déesse de Cypre, (et en suys là, sans præjudice de meilleur advis) que faicte en veue du soleil, à la cynique [23], ou entre les precieulx conopées [24], entre les courtines dorées, à longs intervalles, à plein

---

Ligne 57. E : *plait* — l. 58. A : *refractaire* — l. 59. E : *clers* — l. 60. E : *n'estre* — *selon* — l. 62. E : *autres* — l. 63. E : *doulx* manque — E : *d'amourettes* — l. 63-64. E : *secrettement* — l. 65. E : *assemblée* — l. 66. E : *derriere* — l. 67. E : *suis* — E : *preju-dice* — l. 68. E : *precieux* — l. 69. E : *long intervalle*

coule de chevaucher, employé pour désigner l'acte vénérien. Cf. Coquillart, II, 41, *Droits nouveaux* :

> Beau sire, se la creature
> Prent tous les jours de son mari
> *Le picotin à grant mesure*,
> Fait il mal ?

et Marot, t. II, p. 188 :

> En entrant en un jardin
> Je trouvay Guillot Martin
> Avecques s'amye Heleine,
> Qui vouloit pour son butin
> Son *beau petit picotin*,
> Non pas d'orge ni d'aveine. (C.)

18. Parmi les « clercs » allégués ici, citons Ovide, *Héroïdes*, I, 22 :

> Res est solliciti plena timoris amor. (P.)

19. Vol : latinisme, de *furtum*, même sens.

20. La bagatelle. Cf. Gratien du Pont, *Controverses*, fol. 43 :

> Parmi les champs il te fait *la chosette*
> Pour son plaisir ; dedans une logette
> Charnellement avec toy eut affaire. (C.)

21. A la dérobée. Cf. Marot, *Métamorphoses*, t. III, p. 223 :

> Jà, ce dit-il, ne sçaura mon epouse
> Ce coup *d'emblée* et n'en sera jalouse.
> (P.)

22. Delié. Le mot est encore usité en Poitou. La *riotte* est le lien d'osier ou de bois flexible qui attache un fagot. (C.)

23. R. songe au mot de Diogène : « Rem habere cum uxore malum non est, ergo in publico malum non est », rapporté par Érasme, *Apophtegmata*, 304. Cf. *R.E.R.*, IV, 376.

24. Pavillons de lit, dont se servaient les An-

guogo [25], avec un esmouchail [26] de soye cramoisine et un panache de plumes indicques chassant les mousches d'autour, et la femelle s'escurante les dens avecques un brin de paille qu'elle, ce pendent, auroit desraché [27] du fond de la paillasse. Aultrement vouldriez vous dire qu'elle me desrobbast en sugsant, comme on avalle les huytres en escalle [28], et comme les femmes de Cilicie (tesmoing Dioscorides) cuillent la graine de alkermes [29] ? Erreur. Qui desrobbe ne sugse, mais gruppe [30] ; ne avalle, mais emballe [31], ravist et joue de passe passe [32].

« Le quart dict : ma femme me l'escorchera, mais non tout. O le beau mot! Vous l'interpretez à batterie et meurtrissure. C'est bien à propous truelle, Dieu te guard de mal, masson [33]. Je vous supply, levez un peu vos espritz de terriene pensée en contemplation haultaine des merveilles de Nature : et icy condemnez vous vous mesmes pour

---

Ligne 70. E : *cramoysine* — E : *penache* — l. 71. E : *chassans* — l. 71-72. A, E : *s'escurant* — l. 72. E : *ce pendant* — l. 73. E : *Autrement* — l. 74. E : *desrobast* — E : *succant* — l. 75. E : *escaille* — l. 76. E : *succe* — l. 77. E : *ravit* — l. 81. E : *propos* — E : *gard* — l. 82. E : *voz* — E : *terrienne*

ciens pour se garantir des moucherons ; en grec κωνωπεῖον. (C.)

25. A son aise. Cf. Ch. d'Orléans, *Chanson* (Littré) :

> Mieux amassent *à gogo*
> Gesir sur molz coussinés. (C.)

26. Chasse-mouche.

27. Arraché. Archaïsme, encore usuel dans le Poitou et le Berry. Sainéan, t. II, p. 136.

28. Écaille. Cf. l. II, ch. XIX, n. 35.

29. Alkermès, terme officinal du Canon d'Avicenne, repris par R. probablement par l'intermédiaire du *Lumen apothecariorum* (Sainéan). — La « graine de alkermès », toujours utilisée dans le Levant pour la teinture cramoisie, est une galle ou zoocécidie développée sur le chêne vert par un insecte hémiptère, le *Kermès ilicis* Fabr. « En Cilicie il croist une espèce de gaine ès chesnes, qui est faicte à mode des petits escargots, laquelle les femmes du dit pays cueillent avec la bouche et l'appellent graine à teindre en escarlatte ». Matthiole, *Comm. sur les 6 livres de P. Dioscoride*, Lyon, Prost, 1542, in-f°, l. IV, ch. XLIII, p. 387, col. 1. (D.)

30. Attraper. Cf. ch. XII, n. 40.

31. Fait passer dans sa balle, empoche.

32. Escamote, fait passer la muscade au jeu des gobelets. Cf. *La Farce du Munyer*, *Th. fr.*, p. 169 :

> Je *joue icy de passe passe.*
> Pour mieulx faire mon tripotage,

et *Maistre Hambrelin, serviteur de maistre Aliborum* (1537), *Anc. poés. fr.*, t. XIII, p. 175 :

> Je sçay *jouer de passe passe.* (C.)

33. Cf. l. I, ch. XXXIX, n. 27. C'est une réponse bien à propos. Il n'y a pas grand mérite à songer à dire bonjour au maçon quand on parle de truelle. (C.)

les erreurs qu'avez commis, perversement exposant les dictz prophe-ticques de la dive Sibylle. Posé, mais non admis ne concedé, le cas que ma femme, par l'instigation de l'ennemy d'enfer, voulust et entreprint me faire un maulvais tour, me diffamer, me faire coqu jusqu'au cul, me desrober et oultrager, encores ne viendra elle à fin de son vouloir et entreprinse.

« La raison qui à ce me meut est en ce poinct dernier fondée et est extraicte du fond de pantheologie [34] monasticque. Frere Artus Culletant [35] me l'a aultres foys dict, et feut par un lundy matin, mangeans ensemble un boisseau de guodiveaulx [36], et si pleuvoit, il m'en souvient, Dieu luy doint le bon jour!

« Les femmes, au commencement du monde, ou peu après, ensemblement conspirerent escorcher les hommes tous vifz, parce que sus elles maistriser vouloient en tous lieux. Et feut cestuy decret promis, confermé et juré entre elles par le sainct sang breguoy [37]. Mais, ô vaines entreprinses des femmes, ô grande fragilité du sexe feminin! Elles commencerent escorcher l'homme, ou gluber [38], comme le nomme Catulle, par la partie qui plus leurs hayte [39], c'est le membre nerveulx, caverneulx, plus de six mille ans a, et toutesfoys jusques à præsent n'en ont escorché que la teste. Dont, par fin despit, les Juifz eulx mesmes en circuncision se le couppent et retaillent, mieulx

Ligne 87. E : *coquu jusques au* — l. 88. A. *desrobber* — l. 90. E : *qu'à ce* — l. 92. E : *l'ha* — E : *fut* — E : *mangeants* — l. 93. E. *boysseau de goudiveaulx* — l. 97. E. *elle* — E : *vouloyent* — E : *fut* — l. 101. E : *leur* — l. 102. E : *nerveux, caverneux* — E : *ha* — E : *toutesfois* — l. 103 E : *present* — E : *le teste. Dond* — l. 104. E : *circonsion* — E : *coupent*

34. Théologie universelle. Cf. ch. II, n. 19.

35. On ne peut dire si ce nom à consonance équivoque (cf. *prol.*, l. 243) désigne un personnage réel ou supposé. Nous penchons pour cette seconde hypothèse. Il ne reste rien en tout cas du rapprochement établi par B. Fillon avec un certain Artus Coultant, cordelier imaginaire de Fontenay-le-Comte. Cf. *R.E.R.*, I, 69 et V, 422. (C.)

36. Andouillettes. Cf., l. IV, ch. XXXVI : un grand nombre de « boudins sylvaticques, de *guodiveaux* massifz et saulcissons à cheval. »

37. Sambre goy, juron atténué, pour *sang de Dieu*. Cf. *R. E. R.*, VI, 293.

38. Proprement : écorcer. Cf. Catulle, *Épigr.* LIX :

> Nunc quadriviis et angiportis
> *Glubit* magnanimos Remi nepotes.

39. Les réjouit. Archaïsme, formé sur *hait* joie. *Haiter* est encore usité dans l'Ille-et-Vilaine (Littré). (C.)

aymans estre dictz recutitz [40] et retaillatz [41] marranes, que escorchez par femmes, comme les aultres nations. Ma femme, non degenerante de ceste commune entreprinse, me l'escorchera, s'il ne l'est, je y consens de franc vouloir, mais non tout. Je vous en asceure, mon bon Roy.

— Vous (dist Epistemon) ne respondez à ce que le rameau de laurier, nous voyans, elle consyderant et exclamante en voix furieuse et espovantable, brusloit sans bruyt ne grislement aulcun. Vous sçavez que c'est triste augure et signe grandement redoubtable, comme attestent Properce [42], Tibulle [43], Porphyre [44], philosophe argut [45], Eustathius [46] sus l'*Iliade* homericque [47], et aultres.

— Vrayement (respondit Panurge) vous me alleguez de gentilz veaulx [48]. Ils feurent folz comme poëtes, et resveurs comme philosophes ; autant pleins de fine follie comme estoit leur philosophie. »

Ligne 105. A, E : *maranes* — l. 106. A : *par femme* — E : *par ma femme* — E : *autres* — l. 107. E : *j'y consens* — l. 108. E : *asseure* — l. 111. E : *considerant* — A, E : *exclamant* — l. 112. E : *espouvantable* — E : *aucun* — l. 115. E : *autres* — l. 117. E : *furent*

40. Circoncis, du latin *recutitus*, même sens, mot forgé par R. Voir Sainéan, t. II, p. 78.

41. Retaillé, du languedocien : retalhat, retaillé, circoncis deux fois. Certains Maures ou Juifs d'Espagne, convertis, et qu'on appelait Marranes, se faisaient reconstituer le prépuce par une nouvelle opération, afin de dissimuler leur origine. Celse, *De remed.*, l. VII, ch. XXV, et Paul d'Égine, l. VI, ch. LIII, traitent déjà de l'autoplastie préputiale. (D.)

42. Et *tacet* extincto laurus *adusta* foco.
Properce, III, XX, 35.

43. Et *succensa* sacris *crepitet* bene *laurea* flammis.
Omine quo felix et sacer annus erit.
Tibulle, II, V, 81.

44. Porphyre, néo-platonicien du IIIe siècle, dans son *De orac. Philos*, I, 82, fait allusion à la même superstition.

45. Subtil, latinisme : d'*argutus*, même sens.

46. Sur Eustathe, commentateur d'Homère, v. l. I, *Prol.*, n. 89.

47. Voir Eustathe, 24, 46, commentaire *ad Iliadem*, I, 14.

48. Marot applique le même terme aux anonymes qui avaient fait courir sous son nom un libelle diffamatoire pour les dames de Paris, t. I, p. 157 :

Clement Marot *aux gentilz veaulx*
Qui ont faict les Adieux nouveaulx.

(P.)

Comment Pantagruel loue le conseil des muetz.

Chapitre XIX.

Pantagruel, ces mots achevez, se teut assez long temps, et sembloit grandement pensif. Puys dist à Panurge : « L'esprit maling vous seduyt, mais escoutez. J'ay leu qu'on temps passé les plus veritables et sceurs oracles n'estoient ceulx que par escript on bailloit, ou par parolle on proferoit. Maintes foys y ont faict erreur ceulx voyre qui estoient estimez fins et ingenieux, tant à cause des amphibologies, equivocques et obscuritez des mots, que de la briefveté des sentences. Pourtant feût Apollo, dieu de vaticination, surnommé Λοξίας [1]. Ceulx que l'on exposoit par gestes et par signes estoient les plus veritables et certains estimez. Telle estoit l'opinion de Heraclitus [2]. Et ainsi vaticinoit Juppiter en Amon ; ainsi prophetisoit Apollo entre les Assyriens [3]. Pour ceste raison le paingnoient ilz avecques longue barbe, et vestu comme personaige vieulx et de sens rassis : non nud, jeune, et sans barbe, comme faisoient les Grecz. Usons de ceste maniere, et par signes, sans parler, conseil prenez de quelque mut.

— J'en suys d'advis (respondit Panurge).

— Mais (dist Pantagruel) il conviendroit que le mut feust sourd de

---

Ligne 3. E : *motz* — l. 5. E : *qu'au* — l. 6. E : *seurs* — l. 8. A : *ingenieulx* — l. 10. E : *Loxias* — l. 11. A, E : *par gestes et* manque — l. 12-13. A, E : *ainsi vaticinoit Juppiter en Amon* manque — l. 14. E : *avec* — l. 15. A, E : *personnaige* — l. 18. E : *suis* — l. 19. E : *fust*

1. Oblique. Cf. Servius, commentaire sur l'*Énéide*, VI, 89 : « Et hoc est quod dicit, obscuris vera involvens, nam licet vera sint latent, unde Apollo λοξίας dicitur, id est obliquus. » *R. E. R.*, IV, 355.

2. D'après Plutarque, *De garrulitate*, XVII (511 B).

3. Ce dernier trait est emprunté au traité de Lucien, *Sur la déesse Syrienne*, ch. XXXV-XXXVI.

sa naissance, et par consequent mut. Car il n'est mut plus naïf que celluy qui oncques ne ouyt.

— Comment (respondit Panurge) l'entendez? Si vray feust que l'homme ne parlast qui n'eust ouy parler, je vous menerois à logicalement inferer une proposition bien abhorrente et paradoxe. Mais laissons là. Vous doncques ne croyez ce qu'escript Herodote[4] des deux enfans guardez dedans une case par le vouloir de Psammetic roy des Ægyptiens et nourriz en perpetuelle silence, lesquelz après certain temps prononcerent ceste parolle : Becus, laquelle en langue phrygienne signifie pain ?

— Rien moins, respondit Pantagruel. C'est abus dire que ayons languaige naturel. Les languaiges sont par institutions arbitraires et convenences des peuples ; les voix[5] (comme disent les dialecticiens) ne signifient naturellement, mais à plaisir. Je ne vous diz ce propous sans cause. Car Barthole, *l. prima de verb. oblig.*, raconte que, de son temps, feut en Eugube[6] un nommé messer Nello de Gabrielis[7], lequel par accident estoit sourd devenu : ce non obstant entendoit tout homme italian parlant tant secretement que ce feust, seulement à la veue de ses gestes et mouvement des baulevres[8]. J'ay d'adventaige leu en autheur docte et eleguant[9] que Tyridates, roy de Armenie, on temps

---

Ligne 21. E : *celuy* — E : *n'ouyt* — 23. E : *meneroys* — l. 26. E : *gardez* — E : *pour le vouloir* — E : *Psametic* — l. 27. E : *nourritz* — l. 31. E : *langage* — E : *langaiges* — l. 32. E : *convenantes* — l. 33. E : *dy* — E : *propos* — l. 34. E : *l. i. de verb.* — l. 35. E : *fut* — l. 36. E : *nonobstant* — l. 37. E : *Italien* — E : *Just* — l. 38. E : *d'advantaige* — l. 39. E : *auteur* — A, E : *elegant* — E : *d'Armenie, au temps*

4. Voir Hérodote, II, 2.

5. Mots : du latin *voces*, même sens.

6. Gubbio, en Ombrie, dans le duché d'Urbino.

7. « Quaero, dit Barthole, quaero quod si est surdus et mutus talis qui intelligit videndo motum labiorum, *ut est D. Nellus de Gabriellis de Eugubio*, qui propter sui magnam perspicantiam, licet non audiat omnino, tamen ad motum labiorum homines quantumcumque loquentes intelligit, quatenus ejus visus praetenditur ; et quosdam alios vidi : utrum poterunt stipulari ? » (P.)

8. Balèvres, lèvres. Cf. l. II, ch. XXXII, n. 24.

9. Cette anecdote est rapportée par Lucien, *Dialogue de la Danse*, 60, pour montrer quelle peut être l'utilité d'un bon mime ou danseur. Il ne nomme pas Tiridate. Mais R. pouvait savoir par Pline, *Hist. Nat.*, XXX, 2, par Tacite, *Annales*, XVI, 23, et par Suétone, *Néron*, 30, le nom du souverain d'Arménie qui était venu visiter Néron. (P.)

de Neron, visita Rome, et feut receu en sollennité honorable et pompes magnificques, affin de l'entretenir en amitié sempiternelle du Senat et peuple romain ; et n'y eut chose memorable en la cité, qui ne luy feust monstrée et exposée. A son departement, l'empereur luy feist dons grands et excessifz ; oultre, luy feist option de choisir ce que plus en Rome luy plairoit, avecques promesse jurée de non l'esconduire quoy qu'il demandast. Il demanda seulement un joueur de farces, lequel il avoit veu on theatre, et, ne entendent ce qu'il disoit, entendoit [10] ce qu'il exprimoit par signes et gesticulations ; alleguant que soubs sa domination estoient peuples de divers languaiges, pour es quelz respondre et parler luy convenoit user de plusieurs truchemens : il seul à tous suffiroit. Car, en matiere de signifier par gestes, estoit tant excellent qu'il sembloit parler des doigtz. Pourtant vous fault choisir un mut sourd de nature, affin que ses gestes et signes vous soient naïfvement propheticques, non faincts, fardez ne affectez. Reste encores sçavoir si tel advis voulez ou d'homme ou de femme prendre.

— Je (respondit Panurge) voluntiers d'une femme le prendroys, ne feust que je crains deux choses.

« L'une, que les femmes, quelques choses qu'elles voyent, elles se repræsentent en leurs espritz, elles pensent, elles imaginent que soit l'entrée du sacre Ithyphalle [11]. Quelques gestes, signes et maintiens que l'on face en leur veue et præsence, elles les interpretent et referent à l'acte mouvent [12] de belutaige [13]. Pourtant y serions nous abusez.

Ligne 40. A : *reczeu* — A : *solennité* ; E : *solemnité* — l. 41. E : *amytié* — l. 43. E : *fust* — l. 44. E : *fist* — E : *choysir* — l. 45. E : *avecq* — l. 47. E : *au theatre, et n'entendant* — l. 48. A, E : *allegant* — l. 49. E : *soubz* — E : *langaiges* — l. 50. E : *aux quelz* — l. 54. E : *soyent* — l. 55. A : *advys* — l. 58. E : *fust* — l. 60. *representent* — l. 61. E : *Ithiphalle* — l. 62. A, E : *presence* — l. 63. E : *mouvement* — E : *tous abusez*

10. Comprenait. Cf. l. I, ch. IX, l. 54 : « nul n'*entendoit* qui n'*entendist*. »

11. De ἰθύς, droit et φαλλός, *penis* : image du membre viril, que d'après Arnobe, *Adversus gentes*, l. V, on dressait en Grèce, en l'honneur de Bacchus. Cf. Érasme, *Adages*, III, 3, 63, *Phallus deo* : Columella Priapum Ithyphallum vocat. (P.)

12. Qui relève, qui dépend, comme une terre est mouvante d'un fief. R. joue sur le mot qui signifie aussi *remuant*.

13. Tamisage. Sens libre, par allusion au

Car la femme penseroit tous nos signes estre signes veneriens. Vous souvieigne de ce que advint en Rome deux cens lx ans après la fondation d'icelle [14]. Un jeune gentilhomme romain, rencontrant on mons Cœlion[15] une dame latine nommée Verone, mute et sourde de nature, luy demanda avecques gesticulations [16] italiques, en ignorance d'icelle surdité, quelz senateurs elle avoit rencontré par la montée ? Elle, non entendent ce qu'il disoit, imagina estre ce qu'elle pourpensoit, et ce que un jeune homme naturelement demande d'une femme. Adoncques par signes (qui en amour sont incomparablement plus attractifz, efficaces et valables que parolles) le tira à part en sa maison, signes luy feist que le jeu luy plaisoit. En fin, sans de bouche mot dire, feirent beau bruit de culletis.

« L'aultre, qu'elles ne feroient à nos signes response aulcune : elles soubdain tomberoient en arriere comme reallement consentantes à nos tacites demandes. Ou si signes aulcuns nous faisoient responsifz à nos propositions, ilz seroient tant follastres et ridicules que nous mesmes estimerions leurs pensemens estre venereicques. Vous sçavez comment, à Croquignoles [17], quand la nonnain seur Fessue [18] feut par le

---

Ligne 64. E : *noz* — l. 64-65. E : *souvienne* — l. 65. E : *qu'advind* — A : *CCLX ans* ; E : *CCXL* — l. 66. E. : *au mont* — l. 68. E : *avec* — A, E : *italicques* — l. 68-69. A : *surdité, quantes heures estoient à l'horologe de la rocquette Tarpeïe. Elle* ; E : *surdité, quantes heures estoient a l'horologe de la Roquette Tarpeie. Elle* ; — l. 70. E : *entendant* — l. 71. E : *qu'un* — A, E : *naturellement* — E : *Adoncque* — l. 73. A, E : *vallables* — l. 74. E : *feit* — l. 75. A, E : *bruyt* — l. 76. E : *L'autre* — E : *noz* — E : *aucune : elle* — l. 77. E : *consentantes* — E : *noz* — l. 80. E : *venericques* — l. 81. A, E : *Brignoles*[17] — E : *sœur* — E : *fut*

mouvement de va-et-vient du tamis. Cf. l. I, ch. XXII, n. 189.

14. Cette anecdote se trouve dans *l'Horloge des Princes* de l'espagnol Antonio de Guevara, ouvrage traduit de « castillan en françois » en 1540, par René Berthaut de la Grise. (P.)

15. *Coelius mons*, aujourd'hui Saint-Jean de Latran, une des sept collines de Rome.

16. Avec force gesticulations, comme en font les Italiens. C'est un trait d'observation de R.

17. Ch.-l. arrond. (Var). En 1546, le couvent d'Ursulines de Brignoles n'existait pas.

18. Comme *frère Lubin* ou *frère Frappart*, ce nom est une appellation générique de la nonnain. Le manuscrit La Vallière contient une farce intitulée *Seur Fessue*, et dans la *Farce de la mere de ville* (vers 1540) le garde cul récite :

Il ne fault c'une *seur fessue*
Ayant vouloir estre pansue

jeune briffault [19] dam Royddimet [20] engroissée, et la groisse congnue, appellée par l'abbesse en chapitre et arguée de inceste, elle s'excusoit, alleguante que ce n'avoit esté de son consentement, ce avoit esté par violence et par la force du frere Royddimet [21]. L'abbesse replicante et disante : « Meschante, c'estoit on dortouoir, pourquoy ne crioys tu à la force, nous toutes eussions couru à ton ayde? », respondit qu'elle ne ausoit crier on dortouoir, pour ce qu'on dortouoir y a silence sempiternelle. « Mais (dist l'abbesse), meschante que tu es, pourquoy ne faisois tu signes à tes voisines de chambre ? »

« — Je (respondit la Fessue) leurs faisois signes du cul [22] tant que povois, mais personne ne me secourut.

« — Mais (demanda l'abbesse), meschante, pourquoy incontinent ne me le veins tu dire et l'accuser reguliairement ? Ainsi eussé je faict, si le cas me feust advenu, pour demonstrer mon innocence.

Ligne 82. E : *Roydimet engrossée* — E : *grosse congneue* — l. 84. A, E : *allegant* — l. 85. A : *violance* — E : *Roydimet* — l. 85-86. A : *replicant et disant* ; E : *repliquant et disant* — l. 88. E : *au dortoier* — l. 88. E : *n'osoit* — E : *au dortoir* — l. 90. E : *voysines* — l. 92. E : *pouvois* — l. 94. E : *vins* — E : *regulierement* — l. 95. E : *fust*

De quelc'un qui l'ayt regardee,
Alors je perdoys mes profis.

Cf. *R. E. R.*, IV, 275.

19. Frère lai entretenu par des religieuses à charge de quêter pour elles. Cf. l. I, ch. LIV, n. 26.

20. Équivoque libre entre *raide y met* et le verset du psaume CXXX : « Et ipse *redimet* Israel ». Cf. Des Accords, *Équivoques*. La langue verte du XVe et du XVIe siècles forgeait volontiers des noms de ce genre. Cf. *Parn. satyr. XVe s.*, p. 146 :

Se vous avez bruit es amoreux jus,
Comme unz *Persant* ou unz maistre *Broiard* :
Ce n'ay je pas, qui suy tout rué jus
Et trebuchiés es mains *Colin Ploiart*.

Et Molinet, *Dialogue du gendarme* :

Jehan *Mauroyd* et *Collin Mollet*
L'occiront si n'y remedie. (C.)

21. Cette anecdote est empruntée à un des *Colloques* d'Érasme, Ἰχθυοφαγία, et se trouve déjà dans le *Chasteau de Virginité* de Georges d'Esclavonie (Paris, Vérard, 1505). Érasme la rapportait comme exemple d'une erreur commune à beaucoup de religieux, qui observent les règles de leur ordre avec plus de scrupule que les commandements de Dieu. C'est le cas de la nonnain, lorsqu'elle allègue sa seconde excuse, que R. traduit d'Érasme. Le reste du dialogue est de l'invention de R., y compris la troisième réponse de la religieuse, qui rattache l'anecdote aux propos de Panurge. Voir Plattard, p. 333.

22. Cf. Marot, t. III, p. 70 :

Martin dit lors : « S'il venoit par derriere
Quelque lourdault, ce seroit grand vergogne ;
— *Du cul*, dit elle, *vous ferez signe* « *Arriere*,
Passez chemin, laissez faire besongne. » (C).

« — Pource (respondit la Fessue) que craignante demourer en peché et estat de damnation, de paour que ne feusse de mort soubdaine prævenue, je me confessay à luy avant qu'il departist de la chambre, et il me bailla en penitence non le dire ne deceler à personne. Trop enorme eust esté le peché, reveler sa confession, et trop detestable davant Dieu et les anges. Par adventure eust ce esté cause que le feu du ciel eust ars toute l'abbaye, et toutes feussions tombées en abisme avecques Dathan et Abiron [23]. »

— Vous (dist Pantagruel) jà ne m'en ferez rire. Je sçay assez que toute moinerie moins crainct les commandemens de Dieu transgresser que leurs statutz provinciaulx [24]. Prenez doncques un homme. Nazdecabre [25] me semble idoine. Il est mut et sourd de naissance. »

Ligne 96. A, E : *craignant* — E : *demeurer* — l. 97. E : *paeur* — E : *fusse à mort* — l. 98. E : *prevenue* — l. 99. A, E : *de non le dire* — l. 101. E : *devant* — l. 102. E : *fussions* — l. 103. A, E : *abysme* — E : *avec* — l. 105. E : *moynerie* — A : *commendemens*

23. Allusion à un épisode raconté dans les *Nombres*, XVI, 30-33. Dathan et Abiron s'étaient révoltés contre Moïse. « Confestim igitur ut cessavit loqui, dirupta est terra sub pedibus eorum ;

Et aperiens os suum, devoravit illos cum tabernaculis eorum.

Descenderuntque vivi in infernum operti humo et perierunt de medio multitudinis. » (P.)

24. Cette réflexion de Pantagruel, empruntée à Érasme, ne porte, en fait, que sur la seconde réponse de la nonnain, réponse admise, contre toute vraisemblance, comme une excuse de bonne foi. (P.)

95. Nez-de-chèvre, en languedocien.

Comment Nazdecabre par signes respond à Panurge.

Chapitre XX.

Nazdecabre feut mandé, et au lendemain arriva. Panurge à son arrivée luy donna un veau gras, un demy pourceau, deux bussars [1] de vin, une charge de bled et trente francs en menue monnoye ; puis le mena davant Pantagruel, et, en præsence des gentilz homes de chambre, luy feist tel signe : il baisla [2] assez longuement, et en baislant faisoit hors la bouche avecques le poulce de la main dextre la figure de la lettre grecque dicte Tau, par frequentes reiterations. Puis leva les œilz au ciel, et les tournoyoit en la teste comme une chevre qui avorte [3] ; toussoit, ce faisant, et profondement souspiroit. Cela faict monstroit le default de sa braguette, puys sous sa chemise print son pistolandier [4] à plein poing et le faisoit melodieusement clicquer entre ses cuisses ; se enclina flechissant le genoil guausche, et resta tenent ses deux braz sus la poictrine lassez l'un sus l'aultre.

Nazdecabre curieusement le reguardoit, puys leva la main guausche en l'aër et retint clous [5] en poing tous les doigtz d'icelle, excepté le

---

Ligne 3. E *fut* — l. 5. A : *monnoie* — l. 6. A : *puys* — E : *devant* — E : *presence* — l. 7. E : *air* — A, E : *exceptez* — l. 8. E : *avecque* — l. 9. A, E : *letre* — E : *frequentes* — l. 10. A : *Puys* — A, E : *yeulx* — A : *tournoioit* ; E : *tournoit* — l. 12. E : *puis* — A, E : *soubs* — l. 14. E : *cuysses* — A, E : *gausche* — l. 15. E : *tenant* — E : *bras* — E : *autre* — l. 16. E : *regardoit*, *puis* — A, E : *gausche*

1. Futaille d'environ 268 litres. Cf. l. I, ch. iv, n. 32.

2. Bâilla. Forme archaïque.

3. Cf. l. II, ch. xix, l. 121 : « Tournant les yeulx en la teste *comme une chievre qui meurt* ». Le dialogue par signes de Panurge et de Nazdecabre reproduit fatalement plus d'un geste de celui de Panurge et de Thaumaste. (C.)

4. Poignard, au sens libre. Cf. l. IV, ch. liv : « Pour les saigner... droict entre les deux gros horteilz avecques certains *pistolandiers* ». Le mot est un dérivé de pistolet. Cf. *Prol.*, n. 97.

5. Clos. Cf. l. I, ch. ii, n. 22.

poulce et le doigt indice, des quelz il acoubla[6] mollement les deux ongles ensemble.

« J'entends (dist Pantagruel) ce qu'il prætend par cestuy signe. Il denote mariage et d'abondant le nombre trentenaire scelon la profession des Pythagoriens[7]. Vous serez marié.

— Grand mercy (dist Panurge se tournant vers Nazdecabre) mon petit architriclin[8], mon comite[9], mon algousan[10], mon sbire[11], mon barizel[12]. »

Puys leva en l'aër plus hault la dicte main guausche, extendent tous les cinq doigtz d'icelle, et les esloignant uns des aultres, tant que esloigner povoit.

« Icy (dist Pantagruel) plus amplement nous insinue, par signification du nombre quinaire[13], que serez marié. Et non seulement

---

Ligne 20. E : *pretend* — l. 21. E : *selon* — l. 22. E : *Pithagoriens* — l. 24. E : *committe* — E : *algosan* — A, E : *mon sbire, mon barizel* manque — l. 26. E : *Puis* — A, E : *eleva* — E : *air* — A, E : *gausche* — E : *estendant* — l. 27. E : *autres*

6. Accoupla. Cf. l. II, ch. XIX, n. 23.

7. Une bonne partie de l'interprétation de la mimique de Nazdecabre est fondée sur deux sciences assez connues des clercs du XVIe siècle : 1o la représentation des nombres par les gestes ou mouvements des doigts ; 2o la symbolique des nombres.

Le théologien anglais Bède-le-Vénérable (IXe s.) avait écrit un traité sur la manière d'exprimer les nombres par gestes : *De computo, seu loquela per gestum digitorum*, que les érudits du moyen âge et du XVIe siècle citent parfois. On le trouve mentionné dans H. Corneille Agrippa, Cælius Rhodiginus, etc.

La symbolique des nombres, créée par les Pythagoriciens, avait été vulgarisée par le traité philosophique de Martianus Capella, *De nuptiis Philologiæ et Mercurii*, qui était encore étudié au XVIe s. — R. pouvait lire, par exemple, dans le *De occulta philosophia*, II, 16 : « Cum dicis triginta, ungues indicis et pollicis blando conjunges amplexu. » C'est le premier geste de Nazdecabre. Dans Cælius Rhodiginus (XII, 43) on lit aussi : « Triginta referri *ad nuptias*. » (P.)

8. Ordonnateur du festin. Cf. *Prol.*, n. 169.

9. Le mot signifie en italien *compagnon* et dans un sens plus restreint : commandant de chiourme (cf. *R. E. R.*, VIII, 44). Ce dernier sens appelle par association d'idées les épithètes qui suivent. (P.)

10. Argousin. Cf. *R. E. R.*, VI, 314, VIII, 43.

11. Archer de police, à Rome.

12. Capitaine de sbires. Cf. *R. E. R.*, VIII, 44. Cf. *Mém. de Vieilleville*, VII, 1 : « ayant envoyé le *barisel* avec tous ses sbierres, qui est à dire en françois le prevost et ses archers » (Littré). (C.)

13. D'après Plutarque, *Questions romaines*, II.

effiancé, espousé et marié, mais en oultre que habiterez et serez bien avant de feste. Car Pythagoras appelloit le nombre quinaire nombre nuptial, nopces et mariage consommé [14], pour ceste raison qu'il est composé de Trias, qui est nombre premier impar et superflu [15], et de Dyas, qui est nombre premier par, comme de masle et de femelle coublez ensemblement. De faict à Rome jadis au jour des nopces on allumoit cinq flambeaulx de cire [16] ; et n'estoit licite d'en allumer plus, feust es nopces des plus riches, ne moins, feust es nopces des plus indigens. D'advantaige on temps passé les payens imploroient cinq dieux, ou un Dieu en cinq benefices [17], sus ceulx que l'on marioit : Juppiter nuptial, Juno præsidente de la feste, Venus la belle, Pytho deesse de persuasion et beau parler et Diane pour secours on travail d'enfantement [18].

— O (s'escria Panurge) le gentil Nazdecabre ! Je luy veulx donner une metairie près Cinays [19] et un moulin à vent en Mirebalais [20]. »

Ce faict, le mut esternua en insigne vehemence et concussion de tout le corps se destournant à guausche.

« Vertus beuf de boys (dist Pantagruel) qu'est ce là ? Ce n'est à vostre adventaige. Il denote que vostre mariage sera infauste [21] et malheu-

---

Ligne 31. E : *fiancé* — l. 37. E : *flambeaux de cyre* — 38. E : *fust* — A, E : *moings* — E : *fust* — l. 39. E : *au temps* — l. 40. E : *sur* — l. 41. E : *Jupiter* — E : *presidente* — A, E : *Pitho* — l. 42. E : *au travail* — l. 46. E : *muet* — l. 47. A, E : *gausche* — l. 48. E : *Vertu* — E : *qu'est cela* — l. 49. E : *advantaige*

14. Cf. Martianus Capella, *De nuptiis Philologiæ et Mercurii*, VII, 732 : « *Pentas*, qui numerus permixtione naturali copulatur, constat ex utriusque sexus numero. *Trias* quippe virilis est, *Dyas* femineus æstimatur », et Cælius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, XII, 10 : « Quinarius numerus γάμος dicitur, ex *binario* namque *pari* consurgit et *impari binario*. » (P.)

15. Le sens de ce mot ici est obscur : peut-être traduit-il le mot grec περιττός, qui signifie *impair* et *surabondant*. (P.)

16. D'après Plutarque, *Questions romaines*, II.

17. Bienfaits, attributs bienfaisants.

18. L'énumération de ces cinq divinités, qui présidaient au mariage chez les Anciens, est donnée par Plutarque, *Questions romaines*, II. (P.)

19. Cinais, cant., arrond. Chinon (Indre-et-Loire). Cf. l. I, ch. IV, n. 17. (C.)

20. Pays du Poitou qui correspondait au territoire de la baronnie de Mirebeau : ch.-l. cant., arrond. Poitiers (Vienne). Cf. l. I, ch. XI, n. 85. (C.)

21. Malheureux. Latinisme commun, d'*infaustus*, même sens. Voir Sainéan, t. II, p. 74.

reux. Cestuy esternuement (scelon la doctrine de Terpsion) [22] est le dæmon socraticque ; lequel faict à dextre signifie qu'en asceurance et hardiment on peut faire et aller ce et la part qu'on a deliberé, les entrée, progrès, et succès seront bons et heureux ; faict à guausche, au contraire.

— Vous (dist Panurge) tousjours prenez les matieres au pis, et tousjours obturbez [23], comme un aultre Davus [24]. Je n'en croy rien. Et ne congneuz oncques sinon en deception ce vieulx trepelu [25] Terpsion.

— Toutesfoys (dist Pantagruel) Ciceron en dict je ne sçay quoy, on second livre *De Divination* [26]. »

Puys se tourne vers Nazdecabre, et luy faict tel signe. Il renversa les paulpieres des œilz contre mont, tortoit les mandibules de dextre en senestre, tira la langue à demy hors la bouche. Ce faict, posa la main guausche ouverte, exceptez le maistre doigt, lequel retint perpendiculairement sus la paulme, et ainsi l'assist au lieu de sa braguette ; la dextre retint clause en poing, exceptez le poulce, lequel droict il retourna arriere soubs l'escelle dextre, et l'assist au dessus des fesses on lieu que les Arabes appellent Al Katim [27]. Soubdain après changea, et la main dextre tint en forme de la senestre, et la posa sus le lieu de

---

Ligne 50. E : *selon* — l. 51. E : *demon* — E : *asseurance* — l. 52. E : *peult... aller celle part qu'on ha* — l. 53. E : *entrées* — A, E : *gausche* — l. 56. E : *autre* — l. 57. E : *oncque* — l. 59. E : *Toutesfois* — l. 60. E. *au second* — l. 61. E : *Puis* — E : *r'enversa* — l. 62. A, E : *yeulx* — E : *contremont*, *tordoit* — l. 64. A, E : *gausche* — E : *excepté* — l. 65. E : *l'assit* — l. 66. E : *close* — E : *excepté* — l. 67. E : *aiscelle* — l. 68. E : *au lieu* — A : *alkatim* ; E : *Allzatum* — l. 69. E : *sur*

22. Traduit de Plutarque, *de Genio Socratis*, XX (581 B) : « Μεγαρικοῦ τινος ἤκουσα (Τερψίωνος δὲ ἐκεῖνος) ὅτι τὸ Σωκράτους δαιμόνιον πταρμὸς ἦν, ὅ τε παρ'αὐτοῦ καὶ ὁ παρ' ἄλλων. ἕτερού μεν παρόντος ἐκ δεξιᾶς, εἴτ' ὄπισθεν, εἴτ, ἔμροσθεν, ὁρμᾶν αὐτὸν ἐπὶ τὴν πρᾶξιν, εἰ δ'ἐξ ἀριστερᾶς, ἀποτρέπεσθαι. » Texte traduit et résumé dans Cælius Rhodiginus, *Antiquæ lectiones*, I, 31. (P.)

23. Troubler, du latin *obturbare*, même sens.

24. « Jam *perturbavi* omnia », dit l'esclave Dave, dans l'*Andrienne* de Térence, III, 4, 22. (P.)

25. Piètre. Cf. l. I, ch. IX, n. 7.

26. Au l. II, 40, § 84 : « Quæ si suscipiamus... et *sternutamenta* erunt observanda ». (P.)

27. Le *sacrum* ; mot dérivé de l'arabe : « *Alchatim est pars continens spondyles quinque qui sunt immediatè infrà spondylem 12* », dit Andreas Bellunensis, commentateur d'Avi-

la braguette, la guausche tint en forme de la dextre, et la posa sus l'Al Katim. Cestuy changement de mains reitera par neuf foys. A la neufiesme, remist les paulpieres des œilz en leur position naturelle ; aussi feist les mandibules et la langue ; puys jecta son reguard biscle [28] sus Nazdecabre, branlant les baulevres [29], comme font les cinges de sejour [30] et comme font les connins [31] mangeans avoine en gerbe.

Adoncques Nazdecabre eleva en l'aër la main dextre toute ouverte, puys mist le poulce d'icelle jusques à la premiere articulation entre la tierce joincture du maistre doigt et du doigt medical, les resserrant assez fort au tour du poulce, le reste des joinctures d'iceulx retirant on poing, et droictz extendent les doigtz indice et petit. La main ainsi composée, posa sus le nombril de Panurge, mouvent continuelement le poulce susdict, et appuyant icelle main sus les doigtz petit et indice, comme sus deux jambes [32]. Ainsi montoit d'icelle main successivement à travers le ventre, le stomach, la poictrine, et le coul de Panurge ; puys au menton et dedans la bouche luy mist le susdict poulce branslant ; puys luy en frota le nez, et montant oultre aux œilz faignoit les luy vouloir crever avecques le poulce. A tant Panurge se fascha, et taschoit se defaire et retirer du mut. Mais Nazdecabre continuoit luy touchant avecques celuy poulce branslant maintenant les œilz, maintenant le front, et les limittes de son bonnet. En fin Panurge s'escria, disant : « Par Dieu maistre fol, vous serez battu si

---

Ligne 70. A, E : *gausche* — l. 71. A : *alkatim* ; E : *allzetim* — l. 72. A : *neufviesme* — A, E : *yeulx* — l. 73. A : *aussy* — E : *regard* — l. 74. E : *branslant* — E : *singes* — l. 76. E : *Adonc* — E : *esleva* — l. 77. E : *puis* — l. 78. E : *reserrant* — l. 79. E : *autour* — l. 80. E : *au poing* — E : *droict estendant* — l. 82. E : *petitz* — l. 84. E : *l'estomach* — E : *col* — l. 85. E : *puis* — l. 86. E. *puis* — A : *frotta* — l. 87. A, E : *yeulx* — *avec* — l. 88. E : *deffaire* — l. 89. E : *luy continuoit* — E : *avec* — l. 90. A, E : *yeulx* — E : *limetes*

cenne. R. a probablement pris ce terme dans Avicenne. (D.)

28. Bigle, louche. *Bicle, bicler* sont encore usités en Poitou. (C.)

29. Les lèvres. Cf. l. II, ch. XXXII, n. 24.

30. De loisir. Cf. l. I, *Prol.*, n. 36.

31. Les lapins. Archaïsme.

32. C'est le jeu d'enfant désigné dans la liste de Gargantua sous le nom de *monte, monte l'eschelette*, tel qu'il se pratique en Poitou. Cf. l. I, ch. XX, n. 200, une explication angevine un peu différente. (C.)

ne me laissez; si plus me faschez, vous aurez de ma main un masque sus vostre paillard visaige.

— Il est (dist lors Frere Jan) sourd. Il n'entend ce que tu luy diz, couillon. Faictz luy en signe une gresle de coups de poing sus le mourre [33].

— Que Diable (dist Panurge) veult prætendre ce maistre Alliboron [34] ? Il m'a presque poché [35] les œilz au beurre noir [36]. Par Dieu, *da jurandi* [37], je vous festoiray d'un banquet de nazardes [38], entrelardé de doubles chinquenaudes [39]. » Puys le laissa luy faisant la petarrade [40].

Ligne 94. E : *dis* — l. 97. E : *pretendre* — l. 97-98. E : *Aliboron* — l. 98. A, E : *yeulx* — l. 100. E : *Puis*

33. Museau. Mot languedocien. Voir Sainéan, t. II, p. 188.

34. Ce terme, que La Fontaine a appliqué pour jamais à l'âne, avait au moyen âge un tout autre sens. Dans le *Roman de Renart*, v. 19.309, il semble désigner une sorte d'herbe à guérir. Au xve s. dans le *Miracle de sainte Geneviève* (Littré), il prend la signification de savant ou de faux savant en toutes sortes de sciences (sens métaphorique qui peut découler du précédent) :

> Si je fusse roi ou regent
> Ou un grand *maistre aliboron*,
> Chascun ostast son chaperon.

Dans le *Mystère de la Passion*, 1532, fol. 207, c'est un des titres ironiques donnés par les Juifs à Jésus-Christ :

> GADIFER
> Syre roy, *maistre Aliborum*
> GRIFFON
> Hée ! ave rex judeorum.

Le magister de la farce de *Maistre Mimin* (Fournier, *Th. fr.*, 317) dit en parlant de celui-ci :

Tenez quel *maistre Aliborum* !

Et en 1537 le terme figure dans le texte d'une pièce en vers (*Anc. poès. fr.*, t. XIII, p. 170) : *A. M. Hambrelin, serviteur de maistre Aliborum.* Il courait alors une facétie en vers : *maistre Aliborum qui de tout se mesle et sçait faire tous mestiers et de tout rien.* (C.) Voy. *Maître Aliboron*, *Étude étym.*, par A. Thomas (1919).

35. Cf. l. IV, ch. XII : « Si bien qu'il resta tout estourdy et meurtry, un *œil poché* au beurre noir. » Jeu de mots entre yeux et œufs. Un œil meurtri d'un coup de poing gonfle et s'enveloppe dans les paupières comme un œuf jeté dans l'eau, le bouillon ou le beurre bouillant s'entoure de son blanc. L'équivoque ne date peut-être que du XVIe s., et l'expression *pochier les yeux* (XIIe s.) veut sans doute dire les meurtrir avec le pouce. (C.)

36. Le cerne noir produit par la meurtrissure et le sang extravasé est comparé au beurre noir où plonge l'œuf poché. (D.)

37. *Da veniam jurandi.* Permettez-moi de jurer.

38. Chiquenaude donnée sur le nez. Cf. l. I, ch. XXII, n. 223.

39. Cf. l. I, ch. XXII, n. 225. Les *doubles chiquenaudes* étaient sans doute données avec deux doigts ou avec les deux mains. (C.)

40. Bruit qu'on fait avec la bouche par mépris pour quelqu'un. Cf. l. I, ch. XXII, n. 214.

Le mut, voyant Panurge demarcher[41], guaingna le davant, l'arresta par force, et luy feist tel signe : il baissa le braz dextre vers le genoil tant que povoit l'extendre, clouant [42] tous les doigtz en poing, et passant le poulce entre les doigtz maistre et indice ; puys avecques la main guausche frottoit le dessus du coubte du susdict braz dextre, et peu à peu à ce frottement levoit en l'aër la main d'icelluy jusques au coubte et au-dessus, soubdain la rabaissoit comme davant ; puys à intervalles la relevoit, la rabaissoit et la monstroit à Panurge.

Panurge, de ce fasché, leva le poing pour frapper le mut : mais il revera la præsence de Pantagruel et se retint.

Alors dist Pantagruel : « Si les signes vous faschent, ô quant [43] vous fascheront les choses signifiées ! Tout vray à tout vray consone [44]. Le mut prætend et denote que serez marié, coqu, battu et desrobbé.

— Le mariage (dist Panurge) je concede, je nie le demourant. Et vous prie me faire ce bien de croyre que jamais homme n'eut en femme et en chevaulx [45] heur tel que m'est predestiné. »

Ligne 102. E : *gaigna* — E : *devant* — l. 103. E : *tel* manque — l. 104. E : *l'estendre* — l. 105. E : *Puis* — l. 106. A, E : *gausche* — E : *coulde* — l. 107. E : *l'air* — l. 108. E : *coulde* — E : *devant : puis* — l. 111. E : *presence* — l. 112. A, E : *allors* — E : *dict* — E : *quand* — l. 114. E : *pretend* — E : *coquu* — l. 115. E : *desrobé* — l. 116. E : *demeurant*

41. Marcher à reculons. Cf. l. II, ch. XXIX, n. 33.

42. Fermant ; participe présent de *clore*.

43. Combien, latinisme, de *quantum*, même sens.

44. Axiome de dialectique : Omne verum omni vero consonat.

45. Deux articles sur lesquels il est aisé de se tromper. Cf. le dicton cité par Laurent Joubert, *Erreurs populaires*, I, v, 4 :

Des femmes et des chevaux
Il n'en est pas sans defauts. (P.).

Comment Panurge prent conseil d'ung vieil poëte françois nommé Raminagrobis.

Chapitre XXI.

« Je ne pensoys (dist Pantagruel) jamais rencontrer homme tant obstiné à ses apprehensions [1] comme je vous voy. Pour toutesfoys vostre doubte esclarcir, suys d'advis que mouvons toute pierre [2]. Entendez ma conception. Les cycnes, qui sont oyseaulx sacrez à Apollo, ne chantent jamais, si non quand ilz approchent de leur mort [3], mesmement en Meander fleuve de Phrygie (je le diz pource que Ælianus [4] et Alexander Myndius [5] escrivent en avoir ailleurs veu plusieurs mourir, mais nul chanter en mourant); de mode que chant de cycne est præsaige certain de sa mort prochaine, et ne meurt que præalablement n'ayt chanté. Semblablement les poëtes [6] qui sont

---

Ligne 1. E : *prend* — A, E : *d'un* — l. 2. A, E : *francoys* — l. 4. E : *pensois* — l. 5. E : *toutesfois* — l. 6. E : *suis* — l. 7. E : *oiseaux* — l. 8. E : *leurs mors* — l. 9. E : *dy* — l. 10. A, E : *Ælianus el* manque — A, E : *escript* — l. 12. E : *cicne* — E : *presaige* — l. 13. E : *prealablement* — E : *n'ait*

1. Au sens de : idées préconçues, qu'il a ici, ce mot est rare et appartient au langage philosophique. (P.)

2. Dicton antique, signifiant : ne négliger aucun moyen de résoudre une difficulté. Cf. Euripide, *Héraclès*, v. 1003 : πάντα κινῆσαι λίθον ; Pline le Jeune, *Lettres*, I, 20 et Erasme, *Adages*, I, 4, 30. (P.)

3. Cygnes. Le seul cygne qui émette un chant appréciable est le cygne sauvage (*Cygnus ferus*, Ray.). Le cygne domestique (*C. mansuetus*, Ray.) est silencieux. Pour concilier l'un et l'autre faits, les anciens, confondant les deux espèces, pensèrent que le cygne ne chantait qu'à l'heure de sa mort. Cette légende du chant du cygne est répétée par Hésiode, Homère, Eschyle, Euripide, Théocrite, Platon, Callimaque, Aristote, Cicéron, Virgile, Lucrèce, Ovide, Stace et Pline, qui n'y croit guère : « *Olorum morte narratur flebilis cantus* (*falso, ut arbitror aliquot experimentis*). » (Pline, X, 32.) (D.)

4. Voir Elien, *Varia Historia*, I, 14.

5. Alexandre de Myndos, en Carie, philosophe du IIIe siècle. R. cite son témoignage d'après Athénée, *Banquet des Sophistes*, IX, 49 (393 D). (P.)

6. Cette phrase semble une réminiscence

en protection de Apollo, approchans de leur mort ordinairement deviennent prophetes et chantent par Apolline inspiration vaticinans des choses futures.

« J'ay d'adventaige souvent ouy dire que tout homme vieulx, decrepit et près de sa fin, facilement divine des cas advenir [7]. Et me souvient que Aristophanes, en quelque comedie, appelle les gens vieulx Sibylles :

Ὁ δὲ γέρων σιβυλλιᾷ [8].

« Car comme nous, estans sur le moule [9] et de loing voyans les mariniers et voyagiers dedans leurs naufz en haulte mer, seulement en silence les considerons et bien prions pour leur prospere abourdement ; mais, lors qu'ilz approchent du havre, et par parolles et par gestes les saluons et congratulons de ce que à port de saulveté sont avecques nous arrivez ; aussi les anges, les heroes, les bons dæmons (scelon la doctrine des platonicques) [10] voyans les humains prochains de mort, comme de port tresceur et salutaire, port de repous et de tranquilité, hors les troubles et sollicitudes terrienes, les saluent, les consolent, parlent avecques eulx et jà commencent leurs communicquer art de divination.

Ligne 14. E : *d'Apollo* — l. 15. A : *devienent* — l. 17. E : *d'advantaige* — E : *vieil* — l. 19. E : *vieilz* — l. 21. E : *ô τῶνγερόντων ξιβύλλια. Ton geronton Sibyllia* — l. 22. E : *sus* — l. 24. E : *considerions* — l. 24-25. E : *abordement* — l. 26. E : *qu'à port* — l. 27. A : *aussy* — E : *demons* — l. 28. E : *selon* — l. 29. E : *tresseur* — E : *repoz* — l. 30. A : *tranquillité* — E : *terriennes, les saulvent* — l. 31. E : *leur*

d'un passage du *Phédon* de Platon (85 AB), où se trouve la comparaison du poète avec les cygnes. (P.)

7. L'origine de cet exposé de la divination chez les moribonds est sans doute dans un chapitre du *De Divinatione* de Cicéron (I, 30) : « *Divinare autem morientes*, etc. Idque, ut modo dixi, facilius evenit *appropinquante morte, ut animi futura augurentur.* » (P.)

8. R. entend : *le vieillard prophétise comme la Sibylle.* (*Les Chevaliers*, v. 61.) En fait, c'est à contresens qu'il cite ce vers, qui, d'après le contexte, signifie que le vieux Démos, dès que le corroyeur paphlagonien lui parle d'oracle, ne songe plus qu'à la Sibylle. (P.)

9. Môle, jetée. De l'italien *molo*. Ce mo est entré dans notre langue dès la fin du XVe s. Voir Sainéan, t. I, p. 118. Toute cette com paraison est empruntée à Plutarque, *Sur le démon de Socrate*, XXIV, 593 F. (P.)

10. Voir le *Phédon* de Platon, 107 E.

« Je ne vous allegueray exemples antiques, de Isaac [11], de Jacob [12], de Patroclus envers Hector [13], de Hector envers Achilles [14], de Polynestor envers Agamemnon et Hecuba [15], du Rhodien celebré par Posidonius [16], de Calanus Indian envers Alexandre le grand [17], de Orodes envers Mezentius [18], et aultres ; seulement vous veulx ramentevoir [19] le docte et preux chevallier Guillaume du Bellay [20], seigneur jadis de Langey [21], lequel on mont de Tarare [22] mourut le 10 de Janvier [23] l'an de son aage le climatere [24] et de nostre supputation

---

Ligne 34-35. A, E : *de Polynestor... et Hecuba* manque — l. 37. E : *d'Orodes* — E : *autres* — E : *tous veulx* — l. 38. A, E : *chevalier* — l. 39. E : *au mont* — l. 39. A : *X de Janvier* ; E : *dixiesme de Janvier* — l. 40. E : *eage*

11. Il n'est pas question de prédiction à la mort d'Isaac. Voir *Genèse*, XXXV, 28 : « Et completi sunt dies Isaac centum octoginta annorum. 29. Consumptusque ætate mortuus est. »

12. Jacob, mourant, appela ses enfants, chefs des douze tribus d'Israël, et leur prédit l'avenir. Voir *Genèse*, XLIX. (P.)

13. Cf. Homère, *Iliade*, ch. XVI, v. 851-854.

14. Voir Homère, *Iliade*, ch. X, v. 355 et suiv. Exemple cité par Cicéron, *De Divinatione*, I, 30. (P.)

15. Voir Euripide, *Hécube*, v. 1259-1281.

16. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 30, sur la divination des mourants, ce Rhodien aurait nommé six hommes de son âge, en indiquant lequel mourrait le premier, lequel le second, et ainsi de suite. (P.)

17. Ce Calanus, montant sur le bûcher, aurait annoncé à Alexandre qu'il le reverrait bientôt. En effet, Alexandre mourut à Babylone quelques jours plus tard. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 23 et 30. (P.)

18. Voir Virgile, *Enéide*, l. X, v. 740. Orodes, blessé à mort par Mézence, lui dit :

Te quoque fata
Prospectant paria, atque eadem mox arva [tenebis.

Et Mézence meurt peu après.

19. Remémorer. Archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 124.

20. R. rappelle ici des souvenirs personnels, qu'il reprendra, avec plus de détails et d'émotion, l. IV, ch. XXVI et XXVII. Guillaume du Bellay, seigneur de Langey et vice-roi du Piémont depuis 1537, l'avait attaché à sa personne, comme médecin, au moins depuis 1540. Dans les premiers jours de décembre 1542, se sentant plus malade, Langey se mit en route avec sa suite et traversa les Alpes malgré la mauvaise saison. Après un arrêt à Lyon, la petite troupe atteignit Saint-Symphorien-de-Lay, au pied de la montagne de Tarare, où Langey mourut le 9 janvier 1543, entouré de ses amis et serviteurs consternés. Cf. *Chronologie*, CXXXVIII, et *R. E. R.*, III, 357. (C.)

21. Cant. Cloyes, arr. Chateaudun (Eure-et-Loir). (C.)

22. La montagne de Tarare, point culminant des Monts du Lyonnais (1004 m.), est traversée par la route de Lyon à Roanne, Moulins, Nevers. Le passage en était encore très difficile au temps de Mme de Sévigné. (C.)

23. Le 9 janvier, dit Martin du Bellay dans ses *Mémoires*, en désaccord avec R. (C.)

24. C'était l'époque de la vie regardée

l'an 1543 en compte romanicque. Les troys et quatre heures avant son decès il employa en parolles viguoureuses, en sens tranquil et serain, nous prædisant ce que depuys part avons veu, part attendons advenir : combien que pour lors nous semblassent ces propheties aulcunement abhorrentes et estranges, par ne nous apparoistre cause ne signe aulcun præsent pronostic de ce qu'il prædisoit. Nous avons icy, près la Villaumere [25], un homme et vieulx et poëte, c'est Raminagrobis [26], lequel en secondes nopces espousa la grande Guorre [27],

---

Ligne 42. A : *vigoureuses* ; E : *vigoreuses* — l. 43. E : *predisant* — E : *depuis* — l. 45. E : *aucunement* — l. 46. E : *aucun* — E : *predisoit* — l. 47. E : *vieux*, *Poete* — l. 48. E : *Gourre*

comme critique, la soixante-troisième année (produit de 7 par 9). Les biographes faisant naître Langey en 1491, il serait entré, à sa mort, dans sa cinquante-deuxième année. Il faut admettre une erreur des chronologistes ou une interprétation différente donnée par R. à l'année climatérique.

25. La Ville-au-Maire, ham., com. Huismes (Indre-et-Loire).

26. Ce terme, qui désigne proprement le gros chat qui ronronne, est composé du verbe *rominer* (ruminer) et de *grobis*, chat mâle, gros chat. Cf. l. II, ch. xxx, n. 141. Il se rencontre, antérieurement à R., au xve s., dans une formulette calligraphique, de la *Farce d'un mary jaloux* (xve s.), *Anc. Théâtre*, t. I, p. 129 :

Comme ung homme
Qui par son pouvoir tout consomme
Et fait du *rumina grobis*.

et dans *Marchebeau*, Fournier, *Th. fr.*, p. 38 :

Marchebeau

Quictes pour un grates vosbis,
Ou nous payons par etiquete
Et puys quoy !

Galop.

Ramina grobis.

Pour la première moitié du xvie s., on le trouve dans la *Vie de sainct Christophe*, de maître Chevallet (1530), dans la farce de *maistre Hambrelin* (1537) et dans celle des *Sobres Sotz*. Cf. *R.E.R.*, IX, 275.

Depuis Pasquier, *Recherches*, VII, xii, on a considéré comme démontrée l'identification de Raminagrobis avec Guillaume Cretin (cf. *R.E.R.*, II, 24). Mais ce personnage, dont la mort remontait à plus de vingt ans au moment de la composition du l. III, convient d'autant moins à cette explication que, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, il fit preuve toute sa vie de sentiments de piété. C'est le contraire pour l'identification proposée par M. A. Lefranc avec le célèbre Jean Lemaire, dit de Belges, que R. nous a déjà montré, l. III, ch. xxx, « faisant du grobis » aux enfers. Lemaire était mort vers 1524. (*R. XVIe s.*, X, 82). Ville-au-*Maire* rappelle son nom. Dans tous ses écrits, enfin, il a fait preuve d'idées très hardies en matière de politique religieuse. Cf. *R.E.R.*, IX, 144. (C.)

27. French pockes, dit Cotgrave, la grosse vérole, proprement la grande truie. Cette expression métaphorique est en rapport avec l'enrouement de la syphilis laryngée, qui fait songer aux grognements de la truie. Remarquons que le terme de *vérole de Rouen*, l. V,

dont nasquit la belle Bazoche [28]. J'ay entendu qu'il est en l'article et dernier moment de son decès. Transportez vous vers luy et oyez son chant. Pourra estre que de luy aurez ce que prætendez, et par luy Apollo vostre doubte dissouldra.

— Je le veulx (respondit Panurge). Allons y, Epistemon, de ce pas, de paour que mort ne le prævieigne. Veulx tu venir, frere Jan?

— Je le veulx (respondit frere Jan) bien voluntiers, pour l'amour de toy, couillette. Car je t'ayme du bon du foye [29] ».

Sus l'heure feut par eulx chemin prins, et, arrivans au logis poëticque, trouverent le bon vieillart en agonie, avecques maintien joyeulx, face ouverte et reguard lumineux. Panurge, le saluant, luy mist on doigt medical [30] de la main guausche, en pur don, un anneau d'or, en la palle [31] duquel estoit un sapphyr oriental beau et ample; puys, à l'imitation de Socrates, luy offrit un beau coq blanc [32],

---

Ligne 51. A, E : *pretendez* — l. 54. A : *previeigne* ; E : *previenne* — l. 57. E : *fut* — l. 58. — E : *avec* — l. 59. E : *joyeux* — l. 60. E : *au doigt* — A, E : *gausche* — l. 62. E : *puis*

ch. xx, n'a pas d'autre origine, et que *rouen* se dit en Bretagne pour cochon. *Gorre* figure dans maints auteurs du temps avec ce sens, par exemple chez Molinet, chez Du Fail, t. II, p. 226 : « cette *grande gorre* de Verole, ainsi baptisée par ceux de Rouen », et dans G. Bouchet, t. IV, p. 200 : « une meschante main *de gorre*... crouste levée et ulcerée. » J. Lemaire de Belges est l'auteur de *Trois Contes de Cupido et d'Atropos*, imprimés dans les premières éditions du *Triomphe de haulte et puissante dame Verolle* (Lyon, 1537, Paris, 1540, etc.). Dans le second conte, il énumère les différentes appellations du mal de Naples :

Mais le commun quand il la rencontra
La nommoit *Gorre*, ou la Verole grosse.

Cf. *R.E.R.*, IX, p. 145, et Dr Le Pileur : *Gorre et grand'gorre, Bull. de la Société franç. d'hist. de la médecine*, t. IX, 1910, p. 217-224. (C. D.)

28. Allusion obscure. On peut songer aux jeux de la basoche. Cf. l. IV, ch. xxxii : « S'il marmonnoit, c'estoient jeux de la *Bazoche.* » (C.)

29. Le foie était considéré comme le siège de l'amour. Le jeune homme séduit par la femme adultère la suit, dit un passage obscur de l'Écriture, comme l'insensé qui court au châtiment des entraves, *donec transfigat sagitta jecur ejus.* (*Prov.*, ch. vii, v. 23.) — « C'est l'opinion des physiciens, écrit S. Jérôme, que la volupté et la concupiscence viennent du foye. » (*Les lettres de saint Jérôme*, Paris, Guérin, 1702, in-8°, l. III, lettre 4, à Fabiole, p. 487.) (P. D.)

30. L'annulaire. Cf. ch. xvii, n. 27.

31. Chaton.

32. Réminiscence de Platon, *Phédon*, 118 A : « Nous devons un coq à Esculape! » dit Socrate à Criton, et ce fut sa dernière parole. (P.)

lequel incontinent posé sus son lict, la teste elevée, en grande alaigresse secoua son pennaige, puys chanta en bien hault ton. Cela faict, Panurge requist courtoisement dire et exposer son jugement sus le doubte du mariage prætendu. Le bon vieillard commenda luy estre apporté ancre, plume et papier. Le tout feut promptement livré. Adoncques escrivit ce que s'ensuyt :

Prenez la, ne la prenez pas.
Si vous la prenez, c'est bien faict.
Si ne la prenez en effect,
Ce sera œuvré par compas [33].

Gualloppez, mais allez le pas.
Recullez, entrez y de faict.
Prenez la, ne.

Jeusnez, prenez double repas.
Defaictez ce qu'estoit refaict.
Refaictez ce qu'estoit defaict.
Soubhaytez luy vie et trespas.
Prenez la, ne [34].

Puys leurs bailla en main et leurs dist : « Allez, enfans, en la guarde

---

Ligne 63. E : *allaigresse* — l. 65. A : *le request* ; E : *le requist* — l. 66. E : *pretendu* — E : *commande* — l. 67. E : *fut* — l. 68. E : *escripvit* — *sensuyt* — l. 72. A, E : *ouvré* — l. 76. A : *Jeunez* — l. 77. E : *Defaictes* — l. 78. E : *Refaictes* — l. 81. E : *Puis* — E : *leur dict* — E : *garde*

33. En bonne mesure. Cf. l. I, ch. II, n. 68 : « beau *sans compas.* » La *Resurrection de J.-C.*, fol. 6 (Le Duchat) :
Dea, Joseph, parlez *par compas*,
Vous nous servez de gros langaige. (C.)

34. Ce rondeau est de Guillaume Crétin (mort en 1525). Le rhétoriqueur l'avait adressé à Christophe de Refuge, qui l'avait consulté sur son mariage, et il figure à la fin de ses œuvres. La version de R. présente avec l'original de légères variantes. Au lieu de *si ne la prenez*, on lit *et si la laissez* ; au lieu de *recullez* : *differez* ; au lieu de *soubhaittez luy vie* : *desirez sa vie*. Les vers 9 et 10 sont inversés. Enfin le refrain est *prenez la*, au lieu de *prenez la, ne*.

du grand Dieu des cieulx, et plus de cestuy affaire ne de aultre que soit ne me inquietez. J'ay ce jourd'huy, qui est le dernier et de May et de moy, hors ma maison, à grande fatigue et difficulté, chassé un tas de villaines, inmondes et pestilentes bestes [36], noires, guarres [37], fauves, blanches, cendrées, grivolées [38], les quelles laisser ne me vouloient à mon aise mourir; et par fraudulentes poinctures, gruppemens [39] harpyiacques, importunitez freslonnicques, toutes forgées en l'officine [40] de ne sçay quelle insatiabilité, me evocquoient du doulx pensement on quel je acquiesçois, contemplant et voyant et jà touchant et guoustant le bien et felicité que le bon Dieu a præparé à ses fideles et esleuz en l'aultre vie et estat de immortalité. Declinez de leur voye, ne soyez à elles semblables ; plus ne me molestez, et me laissez en silence, je vous supply. »

Ligne 82. A : *d'aultre* ; E : *d'autre* — l. 83. E : *m'inquietez* — E : *et* manque — l. 85.: E : *immundes* — l. 87. E : *ayse* — l. 89. E : *m'evocquoient* — l. 90. E : *auquel* — A *acquiesczois* ; E : *acquisçoys* — A, E : *contemplant, voyant* — l. 91. A, E : *goustant* — E : *ha* — A, E : *preparé* — l. 92. E : *eleuz* — E : *autre* — l. 92-93. E : *estant d'immortalité, declinez de leur voye. Ne soyez* — A, E : *à eulx*

36. Ce sont les moines mendiants, venus pour obtenir quelque fondation, que le moribond désigne ainsi. La comparaison était traditionnelle. On la trouve dans Érasme et dans le *Journal* de Louise de Savoie, mère de François Ier, année 1522 : « En decembre, mon fils et moy par la grace du Saint-Esprit commençasmes à congnoistre les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes couleurs, desquels Dieu... nous veuille preserver ! » (P.)

37. Bigarrées. Mot de terroir (angevin et manceau), archaïque. Voir Sainéan, t. II, p. 117 et 137.

38. Grivelées.

39. Accrochements. Mot forgé sur *grupper*, attraper, en argot de gueux. Voir Sainéan, t. II, p. 395.

40. Atelier. Cf. l. I, XXIII, n. 184.

Comment Panurge patrocine[1] *à l'ordre des fratres Mendians.*

CHAPITRE XXII.

Issant de la chambre de Raminagrobis, Panurge, comme tout effrayé, dist : « Je croy, par la vertus Dieu, qu'il est hæreticque, ou je me donne au Diable. Il mesdict des bons peres mendians Cordeliers et Jacobins[2], qui sont les deux hemisphæres de la Christianté, et par la gyrognomonique[3] circumbilivagination[4] des quelz, comme par deux filo-pendoles[5] cœlivages[6], tout l'antonomatic[7] matagrabolisme[8] de l'Eclise romaine, soy sentente emburelucoquée[9] d'aulcun baragouinage[10] d'erreur ou de hæresie, homocentricalement[11] se tremousse. Mais que tous les diables luy ont faict les paouvres diables

---

Ligne 5. E : *dict* — A, E : *Par la vertus Dieu je croy qu'il est* — l. 7. E : *Chrestienté* — l. 8. E : *gyrognomonicque* — l. 9. A, E : *celivages* — A, E : *toute* — A, E : *l'Antonomatic matagrabolisme de* manque — l. 10. E : *Eglise* — A, E : *romaine, quant elle se sent emburelucoquée* ; E : *quand* — E : *d'aucun baraguoinage* — l. 11. A : *de heresie* ; E : *d'heresie* — l. 12. E : *paoures*

1. Plaide. Latinisme : *patrocinari*, défendre en justice, se faire le *patron* de. Cf. ch. v, l. 20.

2. Dominicains. Ce surnom de *Jacobins* leur avait été donné parce que leur principal couvent à Paris était situé rue Saint-Jacques. (P.)

3. Mot forgé par R. du latin *gyrus*, cercle, et *gnomonicus*, de cadran solaire ; proprement, d'un mouvement rotatoire analogue à celui de l'ombre sur le cadran solaire. (P.)

4. Mot forgé sur le modèle de *circonlocution*, avec une équivoque libre entre *vaguer* et *vaginer*. (P.)

5. Contrepoids, néologisme, du latin *filopendolus*, même sens.

6. Venant du ciel. Mot forgé par R.

7. Adjectif forgé par R. sur *Antonomasia*, terme de rhétorique désignant une espèce de périphrase. (P.)

8. Abrutissement, fatigue de cerveau ; dérivé de matagraboliser. Cf. l. I, ch. XIX, n. 17.

9. Le cerveau troublé. Cf. l. I, ch. VI, n. 47.

10. Confusion, embrouillamini, dérivé de baragouin. Cf. l. II, ch. XI, n. 10 et *R. E. R.* V., 393.

11. Autour d'un même centre. Mot forgé par R. Ce baragouinage, qui rappelle la

de Capussins et Minimes ? Ne sont ilz assez meshaignez [12], les paouvres diables ? Ne sont ilz assez enfumez et perfumez de misere et calamité, les paouvres haires [13] extraictz de Ichthyophagie [14] ? Est il, frere Jan, par ta foy, en estat de salvation ? Il s'en va, par Dieu damné comme une serpe [15], à trente mille hottées de diables. Mesdire de ces bons et vaillans piliers [16] d'eclise ? Appellez vous cela fureur poëticque [17] ? Je ne m'en peuz contenter : il peche villainement, il blaspheme contre la religion. J'en suys fort scandalisé.

— Je (dist frere Jan) ne m'en soucie d'un bouton [18]. Ilz mesdisent de tout le monde : si tout le monde mesdist d'eulx, je n'y pretends aulcun interest. Voyons ce qu'il a escript. »

Panurge leut attentement l'escripture du bon vieillard, puys leur dist :

« Il resve [19], le paouvre beuveur. Je l'excuse toutesfoys. Je croy qu'il est près de sa fin. Allons faire son epitaphe. Par la response qu'il nous donne, je suys aussi saige que oncques puys ne fourneasmes nous [20].

Ligne 14. E : *paourez* — l. 16. A : *pardieu* — l. 17. E : *ses bons* — E : *pilliers* — l. 18. E : *Eglise* — E : *peux* — l. 19. E : *suis* — l. 20. A, E : *scandalizé* — l. 21. E : *dict* — E : *Jean* — l. 22. E : *mesdict* — l. 23. A, E : *nul interest* — E : *ha* — l. 24. A : *vieillart* — E : *puis* — A : *leurs* — l. 26. E : *paoure* — l. 28. E : *suis* — A : *aussy* — E : *puis* — E : *n'enfourmasmes*

harangue de Janotus, souligne, par son emphase burlesque, le ridicule de l'admiration de Panurge pour les « bons pères. » (P.)

12. Chagrinés. Cf. ch. II, n. 17.

13. Pénitents (et en même temps hypocrites). Cf. l. I, ch. XXXVIII, n. 25.

14. Ἰχθυοφαγιά est le titre d'un des *Colloques* d'Erasme, dirigé contre les religieux qui, ayant fait vœu d'abstinence, se nourrissent de poissons (ἴχθυς). R. traite ce mot comme un nom de pays et au l. IV, ch. XXIX, il qualifie Quaresme. — Prenant de confalonnier des *Ichthyophages*. (P.)

15. Comme un serpent. Cf. l. II, ch. XVI, n. 26.

16. « On se mocquoit d'eux [des moines] en les appelant *pilleurs* de l'église au lieu qu'ils se faisoyent appeler *piliers* de l'église. » H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. 38. (P.)

17. La théorie de la *fureur poétique*, exposée dans l'*Ion* et le *Phèdre* de Platon, avait été vulgarisée parmi les humanistes par les commentaires de Marsile Ficin. Cf. Franchet, *Le poète et son œuvre d'après Ronsard*, p. 14. (P.)

18. Objet de nulle valeur. R. dit de même « vous n'en n'eussiez donné un coulpeau d'oignons », l. I, *prol.*, n. 20, et ch. L, n. 40.

19. Il délire.

20. Que jamais depuis nous n'enfournâmes.

Escoute ça, Epistemon, mon bedon. Ne l'estimez tu pas bien resolu en ses responses? Il est, par Dieu, sophiste argut, ergoté et naïf. Je guaige qu'il est Marrabais [22]. Ventre beuf [23], comment il se donne guarde de mesprendre en ses parolles! Il ne respond que par disjonctives [24]. Il ne peult ne dire vray, car à la verité d'icelles suffist l'une partie estre vraye. O quel patelineux [25]! Sainct Iago de Bressuire [26], en est il encores de l'eraige [27]?

— Ainsi (respondit Epistemon) protestoit Tiresias, le grand vaticinateur [28], au commencement de toutes ses divinations, disant apertement à ceulx qui de luy prenoient advis : « Ce que je diray adviendra ou ne adviendra poinct [29] ». Et est le style des prudens prognosticqueurs.

— Toutesfoys (dist Panurge) Juno luy creva les deux œilz.

— Voyre (respondit Epistemon) par despit de ce que il avoit mieulx sententié que elle sus le doubte proposé par Juppiter [30].

Ligne 29. A, E : *Escoutez* — A : *cza* — E : *estimes* — l. 30. A : *pardieu* — l. 31. E : *gaige* — l. 32. E : *garde* — A, E : *disjunctives* — l. 33. A : *peut* — l. 34. E : *Lago* — l. 35. E : *heraige* — l. 38. E : *prenoyent* — A : *advys* — l. 39. A, E : *n'adviendra* — E : *point* — E : *pronosticqueurs* — l. 41. A, E : *yeulx* — l. 42. A, E : *qu'il* — l. 43. A, E : *qu'elle* — A, E : *proposé* — E : *Jupiter*

Métaphore déjà employée, l. I, ch. XIV, n. 46.

22. Renégat maure. Cf. l. I, ch. VIII, n. 80.

23. Juron atténué, pour Ventre Dieu.

24. Par propositions disjonctives. Terme de dialectique.

25. Maître en patelinage. Pasquier, *Recherches*, l. VIII, ch. LIX, a traité de *Patelin*, *pateliner*, *patelinage* et de quelques adages et mots que nos ancêtres tirèrent de la *Farce de Patelin*. (C.)

26. Ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres). Il y existait, comme dans bien d'autres villes, une aumônerie dite de Saint-Jacques, près de laquelle se tenait, le jour de la fête du saint, une foire renommée. R., qui a parlé plus haut, ch. XIII, des foires de Fontenay et de Niort, a pu ici faire allusion à celles de Bressuire. Mais il faut plutôt y voir une plaisanterie analogue à Londres en Cahors, Bourdeaulx en Brye (l. I, ch. XIX, n. 3), consistant à remplacer le sanctuaire de Saint-Jacques-de-Compostelle, révéré dans toute la chrétienté, par une petite chapelle du Poitou parfaitement ignorée. Cf. *R.E.R.*, II, 149. (C.)

27. Race. Cf. l. II, ch. I, n. 62.

28. Il est, dans l'épopée homérique, le devin par excellence. Voir *Odyssée*, ch. XI, v. 100 et suiv. (P.)

29. Allusion à la réponse qu'Horace lui prête dans un entretien avec Ulysse, *Sat.* II, 5, v. 59 :

O Laertiade, quidquid dicam *aut erit aut non*. (P.)

30. Il s'agissait de savoir qui, de l'homme ou de la femme, éprouvait le plus de plaisir dans l'acte vénérien, et Tirésias répondit que

— Mais (dist Panurge) quel diable possede ce maistre Raminagrobis qui ainsi sans propous, sans raison, sans occasion, mesdict des paouvres beatz peres Jacobins, Mineurs et Minimes [31] ? Je en suys grandement scandalisé, je vous affie [32], et ne me en peuz taire. Il a grefvement peché. Son ame s'en va à trente mille panerées [34] de diables.

— Je ne vous entends poinct (respondit Epistemon). Et me scandalisez vous mesmes grandement, interpretant perversement des fratres Mendians ce que le bon poëte disoit des bestes noires, fauves et aultres.

« Il ne l'entend (scelon mon jugement) en telle sophisticque et phantasticque allegorie. Il parle absolument et proprement des pusses,

---

Ligne 45. E : *propos* — l. 46. A, E : *J'en* — E : *suis* — l. 47. E : *scandalizé* — A, E : *m'en* — E : *ha griefvement* — l. 48. A, E : *asne* [33] — l. 50. E : *point* — l. 52. A, E : *fauves* — l. 53. E : *autres* — l. 54. E : *selon* — l. 55. E : *pulces*

la part de la femme était neuf fois supérieure à celle de l'homme. Cf. Ovide, *Métamorphoses,* III, 316-338 et Apollodore, III, 6, § 7. (P.)

31. Les *Mineurs* étaient les Franciscains, ordre fondé par saint François d'Assise ; les *Minimes* étaient un ordre fondé par saint François de Paule en Calabre, l'an 1453. On les appelait aussi *les Bons Hommes*. (P.)

32. Confie. Cf. l. I, ch. XXIX, n. 4.

33. Équivoque pour *âme*, qu'il faut croire intentionnelle, puisqu'elle se répète à la fin du chapitre l. 72 : « son *asne* s'en va à trente mille charrettées de diables » et au début du chap. XXIII, l. 70 : « Au moins... qu'il ne damne son *asne* ». R. la met cependant au compte de ses imprimeurs dans l'*Épitre à Odet de Chastillon*, de 1552 : « [le defunct roy François] avoit eu en horreur quelque mangeur de serpens qui fondoit mortelle hæresie sur un N mis pour un M. par la faulte et negligence des imprimeurs. » Cette plaisanterie se trouvait déjà dans les *Cent nouvelles nouvelles*, n. LXXIX. Il est probable qu'il s'agissait originairement d'un euphémisme destiné à remplacer un terme religieux dans une invocation ou un juron. On trouve *par mon acne* dans le *Laquais*, de Larivey, a. III, sc. V (1579) et *par mon asne* dans les *Corrivaux* de P. Troterel, a. IV, sc. II. Oudin, *Curios.*, commente ainsi cet euphémisme : « Jurement vulgaire de nos femmes pour ne pas dire *par mon âme !* » *R. XVI*e *s.* I, 492. Des imitateurs de R. ont repris cette facétie. Voir, par exemple, Tahureau, *Premier dialogue du Démocritic*, éd. Lemerre, p. 91.

34. Le contenu d'un panier. Voir l. II, *prol.*, n. 64. Cf. plus haut : trente mille *hottées* de diables, et plus bas : à trente mille *charrettées* de diables. Ces imprécations étaient usuelles, si l'on en croit H. Estienne, *Apol. pour Hèr.*, ch. XIV. (P.)

punaises, cirons [35], mousches, culices [36] et aultres telles bestes : les quelles sont unes noires, aultres fauves, aultres cendrées, aultres tannées et basanées ; toutes importunes, tyrannicques et molestes, non es malades seulement, mais aussi à gens sains et viguoureux. Par adventure a il des ascarides [37], lumbriques [38] et vermes [39] dedans le corps. Par adventure patist il (comme est en Ægypte et lieux confins de la mer Erithrée [40] chose vulgaire et usitée) es bras ou jambes quelque poincture [41] de draconneaulx [42] grivolez, que les Arabes appellent meden [43].

« Vous faictez mal, aultrement expousant ses parolles. Et faictez tord au bon poëte par detraction, et es dictz fratres par imputation

---

Ligne 56. E : *autres* — l. 57 : E : *autres* — l. 59. F : *mains* — A : *aussy* — A, E : *vigoureux* — l. 60. E : *ha* — E : *lumbricques* — l. 63. E : *draconeaulx grivoletz* — l. 64. A : *appellent venes Meden* ; E : *appellent veines Meden* — l. 65. E : *vous faictes* — E : *autrement* — A, E : *exposant* — E : *Et faictes*

35. Nom collectif donné à une foule de petits insectes mal caractérisés par les anciens auteurs (plus spécialement des Acariens). — R., à en juger par certains passages, l. II, ch. I, l. III, ch. XXV, désigne sous ce nom le Sarcopte de la gale. (D.)

36. Cousins ; du latin *culex*, moustiques. (D.)

37. Ascarides : *Oxyurus vermicularis* L., oxyure vermiculaire (Némathelminthe). Ce sont les ἀκάριδες d'Aristote, ἀσκάριδες d'Hippocrate, d'Oribase, les ascarides de Paré et de N. Andry, ainsi nommés (ἀσκαρίζω, *salio*, *tripudio*) « pour ce que tels communément sont sautelans. » (D.)

38. Lumbriques : *Ascaris lumbricoides* L. (Némathelminthe). (ἕλμινθες στρογγύλαι d'Aristote et d'Hippocrate).

39. Vers. Il faut y voir, par exclusion, la troisième espèce de « vers qui s'engendrent ès boyaux » à savoir les Tænias (ἕλμινθες πλατεῖαι d'Hippocrate et d'Aristote). Cf. L. Moulé, *La parasitologie dans la littérature antique*, II, les parasites du tube digestif, Paris, Asselin, Houzeau, 1911, in-8°, et *Arch. de parasitologie*, t. XIV, 1911, p. 353-383. — On trouve déjà le mot verme dans Chauliac (Éd. Nicaise, p. 492), mais appliqué à d'autres helminthes. (D.)

40. Nom de la Mer Rouge chez les Anciens.

41. Piqûre (de *poindre* piquer).

42. Dragonneaux. *Draconculi* (Galien, *De loc. aff.*, l. VI, ch. 3). « Dragonneau, selon Aèce, est un animal semblable à un ver long et large qui se meut entre cuir et chair ». (Paré, *Œuvres*, l. I, ch. 24). C'est le dragonneau ou filaire de Médine, *Filaria* (*Dracunculus*) *medinensis*, Velsch. (D.)

43. C'est la forme donnée par R. à Médine. Cf. l. II, ch. XXIV, n. 48. « La *veine Meden* est une veine allongée en façon de varice et de vers, qui se meut volontairement, » dit la *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac. Cf. *R. E. R.*, VII, 92.

de tel meshain [44]. Il fault tousjours de son presme [45] interpreter toutes choses à bien.

— Aprenez moy (dist Panurge) à congnoistre mousches en laict [46]. Il est, par la vertus Dieu, hæreticque. Je diz hæreticque formé, hæreticque clavelé [47], hæreticque bruslable comme une belle petite horologe [48]. Son ame s'en va à trente mille charrettées de diables. Sçavez vous où? Cor Bieu, mon amy, droict dessoubs la scelle persée de Proserpine, dedans le propre bassin infernal on quel elle rend l'operation fecale de ses clysteres, à cousté guausche de la grande chauldiere, à trois toises près les gryphes de Lucifer, tirant vers la chambre noire de Demiourgon [49]. Ho, le villain!

Ligne 67. A, E : *meshaing* — E : *proesme* — l. 69. E : *Apprenez* — l. 70. E : *vertu Beuf* — A, E : *hereticque* — E : *dy* — A, E : *hereticque formé, hereticque* — l. 71. A, E : *hereticque* — l. 72. A, E : *asne* — A, E : *charretées* — l. 73. E. *dessoubz* — A, E : *celle* — l. 74. E : *auquel* — l. 75. A, E : *gausche* — E : *chaudiere* — l. 76. A, E : *troys* — l. 77. A, E : *Demogorgon*.

44. Incommodité. Cf. ch. II, n. 17.

45. Prochain. Archaïsme (du latin : *proximus*). Voir Sainéan, t. II, p. 117.

46. Apprenez-moi à voir clair en plein midi. Cf. l. I, ch. XI, n. 35.

47. Atteint du *claveau*, galeux.

48. L'*Alphabet de l'Auteur françois* — ou plutôt du Perreau indéterminé dont les commentaires du début du XVIIe siècle avaient été communiqués par les frères Dupuy à l'éditeur de Hollande — commente ainsi ce passage : « Il se moque d'une condamnation de mort qui fut donnée contre un des premiers huguenots qui embrassa la Religion reformée à la Rochelle, lequel estoit horloger et avoit fait une horloge toute de bois qui estoit un ouvrage admirable. Mais à cause qu'elle avoit esté faite par les mains d'un pretendu heretique, les juges ordonnèrent par la mesme sentence que cette horloge seroit bruslée par la main du bourreau, ce qui fut executé. Il faut encore remarquer que cet adjectif clavelé est fait du nom de cet horloger qui avoit nom Clavele et s'estoit rendu fort considérable par son zèle. »

49. Divinité grecque, qui habitait dans les entrailles de la terre, ayant pour compagnon le Chaos et l'Éternité. Le nom de Demigorgon figure dans les lamentations du prêtre égyptien Torquatus sur la chute de ses idoles, *Passion* de Greban, v. 7494-7503, et Jean Lemaire de Belges dit dans ses *Illustrations de Gaules*, l. I, ch. XXVIII : « L'ancien père des dieux, *Demogorgon*, demoura en son abysme et au parfond centre de la terre. Si, n'en peult oncques eschaper. » Dans tout ce passage, il est possible que R. ait eu en vue des particularités scéniques des anciens mystères. (*R. E. R.*, *X*, 27.) (C.)

Comment Panurge faict discours pour retourner à Raminagrobis.

Chapitre XXIII.

« Retournons (dist Panurge continuant) l'admonester de son salut. Allons, on nom, allons, en la vertus de Dieu. Ce sera œuvre charitable à nous faicte : au moins, s'il perd le corps et la vie, qu'il ne damne son ame.

« Nous le induirons à contrition de son peché ; à requerir pardon es dictz tant beatz peres, absens comme præsens (et en prendrons acte, affin qu'après son trespas ilz ne le declairent hæreticque et damné comme les Farfadetz [1] feirent de la prævoste d'Orleans [2]) ; et leurs satisfaire de l'oultrage, ordonnant par tous les convens de ceste province aux bons peres religieux force bribes [3], force messes, force obitz et anniversaires. Et que au jour de son trespas, sempiternellement, ilz ayent tous quintuple pitance [4], et que le grand bourrabaquin [5], plein du meil-

---

Ligne 4. E : *dict* — l. 5. E : *ou nom* — A : *vertus Dieu* ; E : *vertu Dieu* — l. 7. A, E : *asne* — l. 8. E : *l'induyrons* — l. 9. E : *presens* — l. 11. E : *prevoste* — l. 12. A : *oultraige* — A, E : *couvens* — l. 13. A : *religieulx* — l. 15. E : *bourraquin*, *plain*

1. Cordeliers. Cf. ch. X, n. 33.

2. Louise de Mareau, femme de François de Saint-Mesmin, prévôt d'Orléans, ayant été enterrée dans l'église des Cordeliers de cette ville, ces religieux prétendirent que l'âme de la prévôte revenait les tourmenter. En réalité, l'âme de la prévôte était un novice caché dans la voûte de l'église. La fourberie ayant été découverte, la plupart d'entre eux furent, sur la plainte du prévôt, condamnés à la prison perpétuelle (18 février 1534). Mais la sentence ne fut pas exécutée et la peine fut commuée en bannissement. H. Estienne, *Apologie*, t. I, p. 286, 520, 546, et II, p. 247, revient complaisamment sur cette affaire qui « par tous les coins du monde fut divulguée. » Cf. l. II, ch. vii, n. 155 et *R. E. R.*, VII, 315. (C.)

3. Morceaux de pain, et particulièrement pain de quête. Cf. l. IV, ch. xiii : « qui solet antiquo *bribas* portare bisacco », et Cotgrave : « Il n'est vie que de coquins quand ils ont amassé leurs *bribes.* » (C.)

4. Portion qu'on donne à chaque repas, dans une communauté religieuse, au delà du pain et du vin. (C.)

5. Flacon. Cf. ch. xvii, n. 15.

leur, trote de ranco [6] par leurs tables, tant des burgotz [7], layz et briffaulx [8] que des presbtres et des clercs, tant des novices que des profès. Ainsi pourra il de Dieu pardon avoir.

« Ho, ho, je me abuse et me esguare en mes discours. Le Diable me emport si je y voys! Vertus Dieu, la chambre est desjà pleine de diables. Je les oy desjà soy pelaudans [9] et entrebattans en diable, à qui humera l'ame raminagrobidicque, et qui premier, de broc en bouc [10], la portera à messer Lucifer. Houstez vous de là! Je ne y voys pas. Le Diable me emport si je y voys! Qui sçait s'ilz useroient de qui pro quo, et en lieu de Raminagrobis grupperoient [11] le paouvre Panurge quitte? Ilz y ont maintes foys failly, estant safrané [12] et endebté. Houstez vous de là! Je ne y voys pas. Je meurs, par Dieu, de male raige de paour! Soy trouver entre diables affamez, entre diables de faction [13], entre diables negocians [14]? Houstez vous de là! Je guage que par mesmes doubte à son enterrement n'assistera Jacobin, Cordelier, Carme, Capussin, Theatin ne Minime. Et eulx saiges. Aussi bien ne leurs a il rien ordonné par testament. Le Diable me emport si je y voys! S'il

---

Ligne 16. E : *layez* — l. 17. E : *prebstres* — E : *clers* — l. 19. E : *je m'abuse* — A : *m'esguare* ; E : *m'esgare* — l. 19-20. A, E : *m'emport* — l. 20. E : *j'y* — E : *Vertu* — l. 20-21. A, E : *des diables* — l. 23. E: *Ostez* — A, E : *n'y* — l. 24. A. E: *m'emport* — E : *j'y* — l. 25. E : *grupperoyent* — E : *paoure* — E : *le* manque — l. 26. E : *Ostez* — l. 27. A, E : *n'y* — E : *malle* — E : *peur* — l. 28. E : *factions* — l. 29. E : *Ostez* — E : *gaige* — E : *mesme* — l. 30. F : *entretenement* — l. 31. A, E. *Theatin* manque — A : *Aussy* — E : *leur ha* — l. 32. A, E : *m'emport* — E : *j'y*

6. De rang en rang. Cf. Cotgrave : From rank to rank, from one the another. (C.)

7. *Burgot* est le nom poitevin et saintongeais du hanneton ou du frelon, dont R. fait un surnom des moines, en raison du bourdonnement de leurs chants. Voir Sainéan, t. II, p. 271.

8. Frères lais, entretenus par les religieuses à charge de quêter pour elles. Le sens propre est « glouton. » Cf. l. I, ch. LIV, n. 26.

9. Se chicanant. Cf. l. II, ch. XIV, n. 89.

10. Bouche. Cf. l. I, ch. VIII, n. 101. L'expression signifie de la broche à la bouche, sans arrêt. Cf. Remy Belleau, *La Reconnue* (t. III, p. 333) :

> Et que notre souper soit prest
> De bonne heure et ce qui y est
> Soit servi bien et nettement,
> De *broche en bouche* chaudement. (P.)

11. Attraperaient. Cf. ch. XII, n. 40.

12. Peint au safran, comme les comptoirs des banqueroutiers. D'Aubigné dit dans le même sens *safranier* (Littré). (C.)

13. En action, sens propre du mot.

14. Au travail, au sens du latin *negotiantes*.

est damné, à son dam! Pour quoy mesdisoit il des bons peres de religion? Pour quoy les avoit il chassé hors sa chambre, sus l'heure que il avoit plus de besoing de leur ayde, de leurs devotes prieres, de leurs sainctes admonitions? Pour quoy par testament ne leurs ordonnoit il au moins quelques bribes, quelque bouffaige, quelque carreleure [15] de ventre, aux paouvres gens qui n'ont que leur vie en ce monde? Y aille qui vouldra aller. Le Diable me emport si je y voys. Si je y allois, le Diable me emporteroit. Cancre! Houstez vous de là!

« Frere Jan, veulx tu que præsentement trente mille charretées de diables t'emportent? Fays trois choses : baille moy ta bourse. Car la croix [16] est contraire au charme. Et te adviendroit ce que nagueres advint à Jan Dodin [17], recepveur du Couldray [18], au gué de Vede [19], quand les gens d'armes rompirent les planches [20]. Le pinart [21], rencontrant sus la rive frere Adam Couscoil [22], cordelier observantin de Myre-

---

Ligne 34. A, E : *chassez* — l. 34-35. A, E : *qu'il* — l. 35. E : *leurs aydes* — l. 36. E : *leur* — l. 38. E : *paoures* — l. 39. A, E : *m'emport* — E : *j'y vois* — E : *j'y allois* — l. 40. A, E : *m'emporteroit* — E : *Ostez* — l. 41. E : *Jean* — E : *presentement* — l. 42. A : *Fayz* ; E : *Fay* — A, E : *troys* — l. 43. E : *t'aviendroit* — A, E : *n'a gueres* — l. 44. E : *Jean* — l. 45. E : *pinard* — E : *sus la riviere* — l. 46. E : *Mirebeau*

15. Doublure (proprement ressemelage) de ventre. Le terme était encore usité au XVIIe s. Molière, *Médecin volant*, sc. 3 : « Je croyais refaire mon ventre d'une bonne *carrelure.* » Cf. l. II, ch. XI, n. 79. (C.)

16. La croix frappée sur les pièces de monnaie. Cf. l. II, ch. VII : « l'Invention *Saincte Croix* à six personnaiges. » (C.)

17. Il est possible qu'il y ait eu un personnage de ce nom, receveur des rentes de la seigneurie du Coudray, mais il reste à identifier.

18. Château, comm. de Seuilly, arr. Chinon (Indre-et-Loire). Cf. l. I, ch. IV, n. 21. (C.)

19. Gué sur la *Vède* ou Négron, par où passait le chemin de Seuilly à Chinon, au lieu dit le Moulin du Pont. Cf. l. I, ch. IV, n. 22, et ch. XXXVI, l. 45 : « arrivèrent au pont du moulin et trouvèrent tout le gué couvert de corps morts, en telle foulle qu'ils avoient enguorgé le cours du moulin. » (C.)

20. Les planches du pont. Il est peu probable que R. fasse allusion à l'épisode de la guerre picrocholine. Il s'agit sans doute d'un passage de troupes dans le Chinonais vers 1532. (C.)

21. Paillard. En Bas-Limousin, *pinard* est le sobriquet du cultivateur aisé, du bon vivant. Voir Sainéan, t. II, p. 197.

22. Nous ne saurions dire si Frère Adam Couscoil, comme son compère Jean Dodin, est un personnage réel ou imaginaire. Ce qui est certain c'est que l'anecdote est racontée quatorze ans au moins avant l'apparition du *Tiers livre*, sous le titre : *De quodam Mino-*

beau [23], luy promist un habit en condition qu'il le passast oultre l'eau à la cabre morte [24] sus ses espaules. Car c'estoit un puissant ribault. Le pacte feut accordé. Frere Couscoil se trousse jusques aux couilles et charge à son dours, comme un beau petit sainct Christophle [25], le dict suppliant Dodin. Ainsi le portoit guayement, comme Æneas porta son pere Anchises hors la conflagration de Troie, chantant un bel *Ave maris stella* [26]. Quand ilz feurent au plus parfond du gué, au dessus de la roue du moulin, il luy demanda s'il avoit poinct d'argent sus luy. Dodin respondit qu'il en avoit pleine gibbessiere, et qu'il ne se desfiast de la promesse faicte d'un habit neuf. « Comment (dist frere Couscoil) tu sçaiz bien que par chapitre exprès de notre reigle [27] il

---

Ligne 48. E : *sur* — l. 49. E : *pact fut* — E : *au* — l. 50. A, E : *dos* — E : *Christofle* — l. 51. E : *gayement* — l. 52. F : *hort* — E : *Troye* — l. 53. E : *furent* — E : *profond* — l. 54. E : *point* — l. 57. E : *scais*

ritano et alio, dans les *Epigrammata et Eidyllia*, de Nic. Barthélemy de Loches, Paris, 1532, 8°, l. II, f° 22, v°.

Franciscanus in alteram profundi
Ripam fluminis excipit ferendum
Quempiam nitidum comatulumque
(Parco huic nomine, rem minus silebo
Dignam publica quæ fit, atque fiat),
Impostumque humeris rogavit ipse, [amnem
Quum ventum ad medium prope esset.
Franciscanus, an is pecuniarum
Quicquam forsan haberet ? Ille habere
Se dixit, quibus hunc juvaret, amplas,
Affatim quoque asymbolum cibaret.
Promissis nihil excitus vadator :
« Nescis ordinis, inquit, esse nostri
Nos deferre pecunias vetari ? »
Excussum simul hunc in amne liquit.
Desertor minime hujus ipse fiam :
Novi utrumque, et id audii ex utroque.

Il serait piquant que R. ait connu les héros de cette anecdote dont Nicolas Barthélemy tait les noms. Mais il est plus probable que la précision onomastique de maître François est un pur artifice littéraire. (C.).

23. Cant., arr. Poitiers (Vienne). Le couvent des cordeliers de Mirebeau avait été fondé vers 1225. (Cf. *R. E. R.*, II, 229.) Le rapprochement du receveur du Coudray et d'un moine de ce couvent n'est pas probablement sans motif. Louis de Bourbon, seigneur du Coudray, mort en 1486, avait épousé Jeanne de France, fille naturelle de Louis XI, baronne de Mirebeau. Protectrice du couvent, elle y élit sa sépulture, à côté de celle de son mari, en 1515. (*R. E. R.*, V, 422.) La distance entre Mirebeau et le gué de Vède est d'environ dix lieues. (C.)

24. Comme les bouchers portent une chèvre morte, c'est-à-dire sur leur dos en la tenant par les deux pieds de devant passés par-dessus leurs épaules. Dans les jeux de Gargantua, l. I, ch. XXII, n. 199 et 201, figurent : « la beste morte » et le « pourceau mory ». (C.)

25. La légende fait de saint Christophe une sorte d'Hercule portant le Christ sur ses épaules. (C.)

26. R. n'a pas choisi au hasard cette hymne de l'office de la Vierge, dont le mouvement est d'une charmante allégresse. (C.)

27. Voir *Regula* II, cap. IV : « Quod fra-

nous est riguoureusement defendu porter argent sus nous. Malheureux es tu bien, certes, qui me as faict pecher en ce poinct. Pourquoy ne laissas tu ta bourse au meusnier [28] ? Sans faulte tu en seras præsentement puny. Et si jamais je te peuz tenir en nostre chapitre à Myrebeau, tu auras du *Miserere* jusques à *Vitulos* [29]. » Soubdain se descharge et vous jecte Dodin en pleine eau la teste au fond. A cestuy exemple, frere Jan mon amy doulx, affin que les diables t'emportent mieulx à ton aise, baille moy ta bourse : ne porte croix aulcune sus toy. Le danger y est evident. Ayant argent, portant croix, ilz te jecteront sus quelques rochiers, comme les aigles jectent les tortues pour les casser, tesmoing la teste pelée du poëte Æschylus [30], et tu te ferois mal, mon amy (j'en seroys bien fort marry), ou te laisseront tomber dedans quelque mer je ne sçay où, bien loing, comme tomba Icarus [31]. Et seroit par après nommée la Mer Entommericque [32].

Ligne 58. A, E : *rigoureusement* — l. 59. E : — *point* — l. 60. E : *presentement* — l. 62. A : *Mirabeau* ; E : *Mirebeau* — l. 64. A, E : *ceste* — E : *Jean* — l. 66. E : *aucune* — l. 69. A : *feroys* — E : *serois* — l. 71. A, E : *sera*

tres non recipiant pecuniam ». Erasme nous dit, dans l'*Eloge de la Folie*, comment certains Cordeliers tournaient cette règle de leur ordre, en mettant des gants pour toucher à l'argent ; et la reine de Navarre (*Heptaméron*, XV) nous montre une grande dame remettant à un Franciscain deux écus enveloppés dans un papier, « car je sçay bien, ajoute-t-elle, que vous n'y oseriez toucher. » (P.)

28. Le meunier du moulin du Pont. Ce personnage anonyme joue un rôle dans la guerre picrocholine, l. I, ch. XXX, n. 3.

29. Quand les moines se donnaient la discipline, la flagellation était accompagnée de la psalmodie des psaumes de la pénitence. Frère Adam promet à Dodin une correction qui durera tout le long du psaume *Miserere*, ce psaume commençant par *miserere* et finissant par *vitulos*. Cf. *R. E. R.*, VIII, 306. La plaisanterie était courante dans les couvents. On la retrouve dans une épitre de Germain Colin à Marot. Cf. éd. Guiffrey, t. I, p. 387. (P.)

30. D'après Pline, *Hist. nat.*, X, 3 : « Ingenium est ei [aquilæ] testudines raptas frangere e sublimi jaciendo : quæ sors interemit poetam Æschylum », et Valère Maxime, IX, 12 : « In Sicilia, mœnibus urbis, in qua morabatur [Æschylus], egressus, aprico in loco resedit : super quem aquila testudinem ferens, elusa splendore capitis (erat enim capillis vacuum) perinde atque lapidi eam illisit, ut fractæ carne vesceretur. » (P.)

31. La mer dite Icarienne, chez les Anciens, était une partie de la mer Égée.

32. Réminiscence de Lucien, *Icaroménippe*, III : « Εἶτα, ὦ τολμηρότατε πάντων, οὐκ ἐδέδοικες μὴ καὶ σύ που τῆς θαλάσσης καταπεσὼν Μενιππεῖόν τι πέλαγος ἡμῖν ὥσπερ τὸ Ἰκάριον ἀποδείξῃς ἐπὶ τῷ σεαυτοῦ ὀνόματι ; » « Ensuite, ô le plus audacieux des hommes, ne craignais-tu

Secondement, sois quitte. Car les diables ayment fort les quittes. Je le sçay bien quant est de moy : les paillars ne cessent me mugueter et me faire la court, ce que ne souloient estant safrané et endebté. L'ame d'un homme endebté est toute hecticque [33] et discrasiée [34]. Ce n'est viande à diables [35].

Tiercement, avecques ton froc et domino [36] de grobis retourne à Raminagrobis. En cas que trente mille batelées de diables ne t'emportent ainsi qualifié, je payeray pinthe et fagot. Et si, pour ta sceureté, tu veulx compaignie avoir, ne me cherchez pas, non, je t'en advise. Houstez vous de là ! Je n'y voys pas. Le Diable m'emport si je y voys !

— Je ne m'en souciroys (respondit frere Jan) pas tant par adventure que l'on diroyt, ayant mon bragmard on poing.

— Tu le prens bien (dist Panurge) et en parle comme docteur subtil en lard [37]. On temps que j'estudiois à l'eschole de Tolete [38], le reve-

---

Ligne 73. A, E : *soys* — l. 74. E : *quand* — E : *paillards* — l. 75. E : *mugueter*, *de me faire* — l. 76. E : *heticque* — A, E : *dyscrasiée* — l. 78. A, E : *et ton domino* — l. 79. E : *battelées* — E : *ne* manque — l. 80. E : *pinte* — E : *seureté* — l. 82. E : *Ostez* — E : *vois* — E : *j'y* — l. 84. E : *socieroys* — E. *Jean* — l. 85. E : *diroit* — E : *au poing* — l. 86. A : *parlez* — l. 87. E : *en l'art. Au temps* — E : *j'estudioys* — E : *Tolette*

pas que, tombant quelque part dans les flots tu ne donnes ton nom à quelque mer ménippéenne, comme le fit Icare ? » (P.)

33. Affaibli. Cet adjectif a persisté dans le langage courant sous la forme : étique ; et dans la langue médicale sous celle de : *hectique*. (D.)

34. De mauvaise constitution. La *crase* favorable consistait dans les justes mélange et qualité des quatre humeurs : sang, bile, atrabile et pituite. (D.)

35. Il y a sans doute dans ce passage une allusion aux Mystères. Les diables, en précipitant dans la chaudière de Lucifer les banqueroutiers revêtus de leur livrée jaune, devaient les plaisanter sur leur maigreur. (C.)

36. Capuchon fourré. Cf. l. II, ch. XXX, n. 141, et *R. E. R.*, IX, 275.

37. Jeu de mots traditionnel entre maître en *l'art* et en *lard*, appellation facétieuse donnée au charcutier. (C.)

38. Tolède, ville de la Nouvelle-Castille (Espagne). Elle passait au moyen âge pour un foyer d'études magiques. Pulci en parle dans son *Morgante*, XXV, 259 :

Questa cittá di *Toleto* solea
Tenere studio di negromanzia,
Quivi di magica arte si leggea
Publicamente e di piromanzia.

Cf. *R. E. R.*, VII, 252. (C.)

rend pere en Diable [39] Picatris[40], recteur de la faculté diabolologicque, nous disoit que naturellement les diables craignent la splendeur des espées aussi bien que la lueur du soleil[41]. De faict Hercules, descendent en enfer à tous les diables, ne leurs feist tant de paour ayant seulement sa peau de lion et sa massue, comme par après feist Æneas estant couvert d'un harnoys resplendissant et guarny de son bragmard bien apoinct fourby et desrouillé à l'ayde et conseil de la Sibylle Cunnane[42]. C'estoit (peut estre) la cause pourquoy le seigneur Jan Jacques Trivolse[43], mourant à Chartres[44], demanda son espée et mourut l'espée nue on poing, s'escrimant tout au tour du lict comme vaillant et chevalereux, et par ceste escrime mettant en fuyte tous les diables qui le guestoient au passaige de la mort. Quand on demande

---

Ligne 90. A : *aussy* — l. 91. E : *peur* — l. 92. E : *Lyon* — l. 93. E : *garny* — l. 95. E : *Cumane* — l. 96. E : *Trivolle* — E : *Chartes* — l. 97. E : *au poing* — l. 98. E : *chevaleureux* — l. 99. E : *guetoient*

39. Qualification facétieuse forgée sur le modèle de *père en Dieu*, titre donné aux docteurs en théologie. (C.)

40. Auteur d'un compendium en quatre livres, recueilli de deux cent vingt-quatre des plus fameux magiciens de l'antiquité et dédié au roi Alphonse en 1256. Agrippa en parle, *De Vanitate scientiarum*, ch. XLII. Folengo le cite, *Il Baldo*, mac. XVIII :

« Ecce *Picatricis* nigromanti sculpta tabella », et Amaury Bouchard le mentionne dans son Τῆς γυναικείας φύτλης *apologia*, Paris, 1522, p. 41. (C.)

41. R. trouvait cette thèse exposée dans divers ouvrages, par exemple, dans H. Corneille Agrippa, *De occulta philosophia*, III, 19 (*De corporibus dæmonum*), et dans Cælius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, I, 29 : *Dæmones an sentire doloris vim possint. Cur enses offerantur dæmonibus.* (P.)

42. Voir les prescriptions de la Sibylle à Énée, au l. VI de l'*Énéide*, v. 270 :

Tuque invade viam, vaginaque eripe ferrum.

Cité par Cælius Rhodiginus, au ch. XXIX du l. I, et par H. Corneille Agrippa, *Isagoge de materia dæmonum.* (P.)

43. Jean-Jacques de Trivulzi, dit le Grand Trivulce, marquis de Vigevano, maréchal de France, né en 1448 à Milan, mort en disgrâce à Châtres (Arpajon) le 5 décembre 1518. L'anecdote se retrouve dans Brantôme, II, 224, sans que l'on puisse affirmer qu'il l'ait empruntée à R. : « Il avoit ouï dire à quelques philosophes que les diables haïssoient fort les espées, et en avoient grande frayeur, et s'enfuyoient quand ils les voyoient flamboyer... Aussi le dit seigneur... lorsqu'il voulut mourir, il se fit mettre son espée sur le lit, toute nue, et la tint à deux mains, tant qu'il put, au lieu de la croix... afin que les diables, le voyant ainsi armé et ayant peur, ils ne s'approchassent de luy pour luy enlever et emporter son ame avec eux. »

44. Il faut lire Chastres, aujourd'hui Arpajon, ch.-l. cant., arr. Corbeil (Seine-et-Oise). La ville de Châtres-sous-Montlhéry fut érigée en

aux massorethz [45] et caballistes [46] pourquoy les diables n'entrent jamais en paradis terrestre, ilz ne donnent aultre raison, si non que à la porte est un cherubin tenent en main une espée flambante [47]. Car, parlant en vraye diabolologie de Tolete, je confesse que les diables vrayement ne peuvent par coups d'espée mourir ; mais je maintiens, scelon la dicte diabolologie, qu'ilz peuvent patir solution de continuité [48], comme si tu couppois de travers avecques ton bragmard une flambe de feu ardent ou une grosse et obscure fumée. Et crient comme diables à ce sentement de solution, laquelle leurs est doloreuse en diable.

« Quand tu voyds le hourt [49] de deux armées, pense tu, couillasse, que le bruyt si grand et horrible que l'on y oyt proviene des voix humaines, du hurtis [50] des harnois, du clicquetis des bardes [51], du chaplis [52] des masses, du froissis des picques, du bris des lances, du cris

---

Ligne 100. E : *Cabalistes* — E : *n'entrerent* — l. 101. E : *autre* — E : *qu'a* — l. 102. E : *tenant* — l. 103. E : *parlans* — E : *Tolette* — l. 105. E : *maintien selon* — l. 106. E : *couppoys* — l. 108. E : *sentiment* — E : *leur* — l. 110. E : *voys* — E : *heurt* — l. 111. E : *provienne* — l. 112. E : *heurtis* — E : *harnoys* — E : *cliquetis* — l. 113. E : *frossis* — E : *cry*

duché-pairie en 1702, en faveur de Louis, marquis d'Arpajon (Rouergue). (C.)

45. « Interpretes et glossateurs entre les Hebrieux », *Briefve Declaration*. Cf. l. I, ch. II, n. 36.

46. Habiles dans la Cabale, interprétation des livres saints que les docteurs juifs se transmettaient oralement. Cf. l. I, ch. VIII, n. 108. On notera que R. emploie l'indicatif présent : les diables *n'entrent* jamais, et non le passé. C'est que, d'après les théologiens, le paradis terrestre existe encore, même après le péché de l'homme. La difficulté était de déterminer son emplacement, et l'on connaît, sur ce point, les instructions facétieuses données par Voltaire à frère Pediculoso. (P.)

47. Voir *Genèse*, III, 24.

48. Cf. Cælius Rhodiginus, *loc. cit.* : « Ergo spiritale Dæmonum corpus... et tactum patitur et perinde, ac solida, divisum dolet, eo tamen interstitio, quod solida intercisa ac revulsa aut profanantur nunquam aut vix contingere id potest. Refectum vero dæmonicum corpus coit rursum recreaturque aeris motu aut aquæ. Et id quidem celeritate incredibili, interim tamen dolet insigniter, dum pangitur dissectio, quo fit ut ferri aciem reformident. » (P.)

49. Choc. Cf. ch. VI, n. 15.

50. Heurt des armures. Sur la prononciation parisienne *hurtis* pour *heurtis*, v. Sainéan, t. II, p. 147.

51. Armures de défense du cheval.

52. Choc des armes. Archaïsme, qui se lit également chez Jean Le Maire, Marot et Jodelle. (Sainéan, t. II, p. 103.)

des navrez, du son des tabours et trompettes, du hannissement des chevaulx, du tonnoire des escoupettes [53] et canons? Il en est veritablement quelque chose, force est que le confesse. Mais le grand effroy et vacarme principal provient du deuil et ulement [54] des diables qui là, guestans pelle melle les paouvres ames des blessez, reçoivent coups d'espée à l'improviste et patissent solution en la continuité de leurs substances aërées et invisibles [55], comme si à quelque lacquais crocquant les lardons de la broche maistre Hordoux [56] donnoit un coup de baston sus les doigts. Puys crient et ulent comme diables ; comme Mars, quand il feut blessé par Diomedes davant Troie, Homere dict avoir crié en plus hault ton et plus horrificque effroy que ne feroient dix mille hommes ensemble [57].

« Mais quoy? Nous parlons de harnoys fourbiz et d'espées resplendentes : ainsi n'est il de ton bragmard. Car, par discontinuation de officier et par faulte de operer, il est par ma foy plus rouillé que la claveure [58] d'un vieil charnier [59]. Pourtant faiz de deux choses l'une : ou le desrouille bien apoinct et guaillard, ou, le maintenant ainsi rouillé, guarde que ne retourne en la maison de Raminagrobis. De ma part je n'y voys pas. Le Diable m'emport si je y voys! »

Ligne 115. A : *tonnoirre* — A, F : *escourpettes* — l. 117. A, E : *dueil* — E : *ullement* — l. 118. E : *paoures* — A : *reczoivent* — l. 119. E : *espées* — l. 122. E : *Puis* — E : *ullent* — l. 123. E : *fut* — *devant Troye* — l. 124. E : *feroyent* — l. 126. E : *resplendissantes* — l. 128. E : *d'officier* — l. 129. E : *fay* — l. 130. E : *à poinct* — E : *gaillard* — l. 131. E : *garde* — A : *retournez* ; E : *retournes* — l. 132. E : *si j'y*

53. Escopettes.

54. Hurlement. Néologisme ; du latin *ululatus*, même sens.

55. Sur la nature aérienne du corps des démons, voir les enseignements de saint Augustin, *De divinatione dæmonum*, VII. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 85. (P.)

56. Sale. Cf. l. I, ch. XIII, n. 48. Un des cuisiniers enfermés dans la Truye, au ch. XL du *Quart Livre*, s'appelle *Maistre Hordoux*.

57. Voir *Iliade*, ch. V, v. 859.

58. Serrure. Voir l. II, *prol.* n. 28.

59. Saloir. Voir l. II, *prol.*, n. 29. La serrure du saloir s'oxyde lorsqu'on ne s'en sert plus.

Comment Panurge prend conseil de Epistemon.

Chapitre XXIV.

Laissans la Villaumere et retournans vers Pantagruel, par le chemin Panurge s'adressa à Epistemon et luy dist : « Compere, mon antique amy, vous voyez la perplexité de mon esprit. Vous sçavez tant de bons remedes ! Me sçauriez vous secourir ? »

Epistemon print le propous, et remonstroit à Panurge comment la voix publicque estoit toute consommée en mocqueries de son desguisement, et luy conseilloit prendre quelque peu de ellebore [1] affin de purger cestuy humeur en luy peccant [2], et reprendre ses accoustremens ordinaires.

« Je suys (dist Panurge), Epistemon mon compere, en phantasie de me marier. Mais je crains estre coqu et infortuné en mon mariage. Pourtant ay je faict veu à sainct François le jeune [3], lequel est au Plessis

---

Ligne 1. A : *prent* — l. 3. A, E : *s'addressa* — l. 7. E : *propos* — l. 10. E : *acoustremens* — l. 12. E : *suis* — l. 13. E : *coquu* — l. 14. E : *vœu* — F. *la*

1. L'ellébore passait pour guérir la folie. « Aliqui pastorem eodem nomine [Melampus] invenisse tradunt [melampodion], capras purgari pasto illo animadvertentem, datoque lacte earum sanasse Prœtidas furentes. » Pline *H. N.*, XXV, 21. Il décrit plus loin (XXV, 24) la façon d'administrer ce reméde. Il en distingue deux variétés : l'ellébore blanc, qui est *Helleborus orientalis* Lmk, et l'ellébore noir, qui est un *Veratrum* (*V. album* L. et *V. nigrum* L.). (D.)

2. Humeur peccante. Terme appliqué par l'ancienne médecine aux humeurs quand elles pèchent par la qualité.

3. Saint François de Paule (1416-1507) est appelé « le jeune » par R., pour le distinguer de son aîné, saint François d'Assise (1182-1226).

lez Tours [4] reclamé [5] de toutes femmes en grande devotion (car il est premier fondateur des bons hommes [6], lesquelz elles appetent [7] naturellement) porter lunettes au bonnet, ne porter braguette en chausses, que sus ceste mienne perplexité d'esprit je n'aye eu resolution aperte.

— C'est (dist Epistemon) vrayement un beau et joyeulx veu. Je me esbahys de vous, que ne retournez à vous mesmes et que ne revocquez vos sens de ce farouche esguarement en leur tranquillité naturelle. Vous entendent parler, me faictez souvenir du veu des Argives à la large perrucque [8], les quelz, ayans perdu la bataille contre les Lacedæmoniens en la controverse de Tyrée, feirent veu cheveux en teste ne porter jusques à ce qu'ilz eussent recouvert leur honneur et leur terre [9] ; du veu aussi du plaisant Hespaignol Michel Doris [10], qui porta le trançon [11] de greve [12] en sa jambe.

« Et ne sçay lequel des deux seroit plus digne et meritant porter chapperon verd et jausne à aureilles de lievre [13], ou icelluy glorieux champion, ou Enguerrant [14], qui en faict le tant long, curieux [15] et fascheux compte, oubliant l'art et maniere d'escrire histoires baillée par

---

Ligne 20. E : *m'esbahy* — E : *mesme* — l. 21. E : *esgarement* — l. 22. E : *entendant* — E : *faictes* — E : *vœu* — l. 23. E : *perruque, lesquelz ayantz* — l. 24. E : *Lacedemoniens* — E : *vœu* — l. 25. E : *jusqu'à ce* — l. 26. E : *vœu* — A : *aussy* — l. 27. A : *tranczon* — E : *grene* — l. 31. E : *escripre*

4. Louis XI avait fait venir saint François de Paule en France, espérant être guéri par ses prières. Après la mort du roi, le saint fondateur des *Minimes* resta en France, y établit plusieurs maisons et mourut dans celle de Plessis-lez-Tours en 1507. (C.)

5. Invoqué. Cf. l. I, ch. II, l. 110.

6. Jeu de mots entre les *hommes bons* aux travaux de l'amour et les *bonshommes*, surnom des Minimes. (C.)

7. Réclament, recherchent. Cf. ch. VI, l. 24.

8. Ce mot était employé au XVIe s. au sens de *chevelure*, qui n'existait pas encore. Cf. Remy Belleau, t. II, p. 244 :

De ce dieu radieux la *perruque* dorée. (P.)

9. D'après Hérodote, I, 82, les Argiens, étant en lutte avec les Lacédémoniens pour la possession de Thyréa en Argolide, avaient fait vœu de garder la tête rase jusqu'à ce qu'ils fussent vainqueurs. (P.)

10. Michel d'Oris, écuyer d'Aragon, avait fait vœu (en 1400) de porter un « tronçon de greve » jusqu'à ce qu'un chevalier d'Angleterre acceptât de se mesurer avec lui sur le terrain. D'après Enguerrand de Monstrelet, *Chroniques*, II. (P.).

11. Tronçon, fragment. Cf. l. I, ch. IX, n. 55.

12. Pièce d'armure qui protégeait la jambe.

13. Attributs du chaperon des fous.

14. Enguerrand de Monstrelet, gouverneur de Cambrai, continuateur des *Chroniques* de Froissart, de 1400 à 1467. Son œuvre a été publiée par Buchon en 1826 dans la *Collection des Chroniques nationales françaises*. (P.)

15. Détaillé.

le philosophe samosatoys [16]. Car, lisant icelluy long narré, l'on pense que doibve estre commencement et occasion de quelque forte guerre ou insigne mutation des royaulmes ; mais, en fin de compte, on se mocque et du benoist [17] champion et de l'Angloys qui le deffia, et de Enguerrant leur tabellion [18], plus baveux qu'un pot à moustarde [19]. La mocquerie est telle que de la montaigne d'Horace, laquelle crioyt et lamentoyt enormement, comme femme en travail d'enfant. A son cris et lamentation accourut tout le voisinaige, en expectation de veoir quelque admirable et monstrueux enfantement, mais en fin ne naquist d'elle qu'une petite souriz [20].

— Non pourtant (dist Panurge) je m'en soubrys [21]. Se mocque qui clocque [22]. Ainsi feray comme porte mon veu. Or, long temps a que avons ensemble, vous et moy, foy et amitié jurée par Juppiter Philios [23]. Dictez m'en vostre advis : me doibz je marier ou non ?

— Certes (respondit Epistemon) le cas est hazardeux ; je me sens

---

Ligne 38. E : *lamentoit* — E : *cry* — l. 39. E : *voysinaige* — l. 40. E : *nasquit* — l. 43. E : *vœu.* — E : *long temps ha qu'avons* — l. 44. E : *Jupiter : Fillots* — l. 45. E : *dictes* — A : *advys*

16. Allusion au traité de Lucien de Samosate, *Sur la manière d'écrire l'histoire*, que Monstrelet ne connut jamais.

17. Béni, probablement avec le sens ironique de benêt, niais.

18. Les notaires du temps dressaient des constats pour les moindres incidents.

19. Après avoir transcrit scrupuleusement quatre lettres de défis de Doris et quatre réponses, qui s'échelonnèrent sur quatre ans, Monstrelet ajoute : « lesquelles lettres ainsi envoyées de l'une partie à l'autre, finalement, quant au fait, rien n'en fut executé ni mis à effet. » (P.)

20. R. semble ici traduire Érasme commentant (*Adages*, I, 9, 14) le vers fameux d'Horace:

Parturient montes; nascetur ridiculus mus. (*Art poëtique*, 139.)

« *Concurrunt* undique ad tam horrendum spectaculum, *expectantes* ut terra novum aliquod *portentum ederet*, monte nimirum parturiente. » (P.)

21. Jeu de mots qui avait déjà fourni à Marot, t. I, p. 156, une rime par équivoque :

Sire Lyon (dit le filz *de souris*),
De ton propos (certes) *je me soubris*. (C.)

22. Tel se moque [des boiteux], qui cloche [boite] lui-même. Très ancien proverbe, à rapprocher de la phrase de maître Janotus : ne clochez pas devant les boîteux (l. I, ch. XX, l. 53.) (P.)

23. Surnom de Jupiter, considéré comme protecteur de l'amitié.

par trop insuffisant à la resolution, et, si jamais feut vray en l'art de medicine le dict du vieil Hippocrates de Lango [24], JUGEMENT DIFFICILE [25], il est en cestuy endroict verissime. J'ay bien en imagination quelques discours moienans les quelz nous aurions determination sus vostre perplexité; mais ilz ne me satisfont poinct apertement.

« Aulcuns platonicques disent que qui peut veoir son Genius [26] peut entendre ses destinées [27]. Je ne comprens pas bien leur discipline et ne suys d'advis que y adhærez; il y a de l'abus beaucoup. J'en ay veu l'experience en un gentil homme studieux et curieux, on pays d'Estangourre [28]. C'est le poinct premier.

« Un aultre y a. Si encores regnoient les oracles de Juppiter en Amon, de Apollo en Lebadie, Delphes, Delos, Cyrrhe, Patare, Tegyres, Preneste, Lycie, Colophon, en la fontaine Castallie près Antioche en Syrie, entre les Branchides, de Bacchus en Dodone, de Mercure en Phares près Patras, de Apis en Ægypte, de Serapis en Canobe, de Faunus en Mænalie et en Albunée près Tivoli, de Tyresias en Orchomene, de Mopsus en Cilicie, de Orpheus en Lesbos, de Trophonius en Leucadie [29], je seroys d'advis (paradvanture non seroys) y aller et entendre quel seroit leur jugement sus vostre entreprinse.

Ligne 47. E : *fut* — l. 50. E : *moyennant lesquelz* — l. 51. E : *appertenent* — l. 52. E : *aucuns* — E : *peult* — l. 54. E : *suis* — A, E : *adherez* — E : *ha* — l. 55. E : *au pays* — l. 55-56. E : *Estangorre* — l. 57. A : *ung* — E : *autre* — E : *regnoyent* — l. 57-58. A, E : *de Juppiter en Amon* manque — l. 58. E : *Cyrthe* — l. 59-60. A, E : *en la fontaine.... Branchides* manque — l. 61. E : *Ægipte* — l. 62. E : *Menalie* — l. 64. E : *serois* — A : *advys* — E : *paradventure*

24. Nom moderne de l'île de Cos, patrie d'Hippocrate.

25. « Vita brevis, ars longa, occasio volucris, experientia periculosa, *judicium difficile.* » (Hippocrate, *Aph.*, I, 1.) (D.)

26. Génie, au sens du mot grec δαίμων, l'esprit qui veille sur chaque homme. (P.)

27. Jamblique, dans une réponse à Porphyre, *De Mysteriis*, IX, 3, fait allusion à cette doctrine. Voir encore Servius, sur le vers 742 du l. VI de l'*Énéide*. (P.)

28. Depuis Le Duchat, les commentateurs identifient ce pays, d'après le roman de Lancelot du Lac (t. I, f°s 39, 44, 50 et t. II, f° 54 de l'éd. de 1520), avec une des divisions de l'Heptarchie Saxonne, l'*East Anglia* (aujourd'hui Norfolk et Cambridge). On ignore à quel personnage R. fait allusion. (P.)

29. Cette énumération d'oracles anciens se trouve, presque toute constituée, dans un compilateur du XVIe s. que R. pratiquait : Alessandro Alessandri, *Geniales Dies*, VI, 2.

« Mais vous sçavez que tous sont devenuz plus mutz que poissons [30], depuys la venue de celluy Roy servateur on quel ont prins fin tous oracles et toutes propheties, comme, advenente la lumiere du clair soleil, disparent [31] tous lutins, lamies [32], lemures [33], guaroux [34], farfadetz et tenebrions [35]. Ores toutesfoys qu'encores feussent en regne, ne conseilleroys je facillement adjouster foy à leurs responses. Trop de gens y ont esté trompez. D'adventaige je me recorde que Agripine mist sus [36] à Lollie la belle avoir interrogué l'oracle de Apollo Clarius, pour entendre si mariée elle seroit avecques Claudius l'empereur; pour ceste cause feut premierement banie, et depuys à mort ignominieusement mise [37].

— Mais (dist Panurge) faisons mieulx. Les isles Ogygies [38] ne sont loing du port Sammalo [39]; faisons y un voyage après qu'aurons parlé à nostre Roy. En l'une des quatre, laquelle plus a son aspect vers soleil couchant, on dict, je l'ay leu en bons et antiques autheurs [40], habiter

---

Ligne 67. E : *poisson* — l. 68. E : *depuis* — E : *celuy* — E : *auquel* — l. 69. E : *advenante* — l. 71. E. : *Or toutesfois que encores fussent* — l. 72. E : *conseillerois* — A : *responces* — l. 73. E : *D'advantaige* — A, E : *Agrippine* — l. 74. E : *d'Apollo* — l. 76. E : *fut* — E : *bannie* — E : *depuis* — l. 79. A : *faysons* — l. 80. E : *ha* — A, E : *au soleil* — l. 81. E : *anticques auteurs*

R. a allongé la liste, de mémoire, semble-t-il, car on y relève quelques inexactitudes. Ainsi à Préneste, le temple fameux par les *sortes Prænestinæ* était dédié à la Fortune, non à Apollon (Cicéron, *De divinatione*, II, 41); à Dodone, il n'y avait pas d'oracle de Bacchus; l'antre prophétique de Trophonius était non à Leucadie, mais à Lébadie, en Béotie. (P.)

30. R. se souvient ici d'un livre de Plutarque auquel il a fait maints emprunts : *De la cessation des oracles*. (P.)

31. Disparaissent. Archaïsme.

32. Sorte de vampire, que l'on se représentait avec une tête de femme et des pieds d'âne et qui passait pour sucer le sang des enfants. Cf. Horace, *Art poétique*, v. 340. (P.)

33. Les mauvais esprits. Latin : *lemures*, même sens, nom de démon femelle, dans les *mystères*. Cf. *R. E. R.*, VIII, 145.

34. Loups-garous. Cf. l. I, ch. VIII, n. 106.

35. Esprits des ténèbres. Latin : *tenebrio*, qui fuit le jour.

36. Reprocha.

37. De cette digression érudite la matière a été fournie par Tacite, *Annales*, XII, 22.

38. Il est question de ces îles dans Plutarque, qui les place à cinq journées de navigation à l'ouest de la Grande Bretagne. (*De la figure qui est en la lune*, XXVI, 941 A). (P.)

39. Saint-Malo, ch.-l. arr. Ille-et-Vilaine.

40. Ces *bons autheurs* sont Plutarque, *op. cit.*, à la n. 38, et peut-être quelques compilateurs. (P.).

plusieurs divinateurs, vaticinateurs et prophetes, y estre Saturne lié de belles chaines d'or dedans une roche d'or, alimenté de ambrosie et nectar divin, les quelz journellement luy sont des cieulx transmis en abondance par ne sçay quelle espece d'oizeaulx (peut estre que sont les mesmes corbeaulx qui alimentoient es desers sainct Paul [41] premier hermite) et apertement prædire, á un chascun qui veult entendre, son sort, sa destinée et ce que luy doibt advenir. Car les Parces rien ne fillent, Juppiter rien ne propense [42] et rien ne delibere que le bon pere [43] en dormant ne congnoisse. Ce nous seroit grande abbreviation de labeur si nous le oyons un peu sus ceste mienne perplexité.

— C'est (respondit Epistemon) abus trop evident et fable trop fabuleuse. Je ne iray pas.

Ligne 83. E : *une couche d'or* — l. 84. E : *lesquelz* — l. 85. E : *oyseaulx* — l. 86. E : *alimentoyent* — l. 89. E : *Parcques* — A, E : *filent* — E : *Jupiter* — l. 91. E : *l'oyons* — l. 94. E : *n'iray.*

41. Saint Paul l'anachorète, regardé comme le fondateur de la vie monastique en Orient, mort dans les déserts de la Thébaïde en 342. Voir dans la *Légende dorée*, ch. XV, le trait auquel R. fait ici allusion.

42. Penser. Archaïsme, qui se rencontre sous la double forme *pourpenser* et *propenser*. Voir Sainéan, t. II, p. 124.

43. C'est-à-dire Saturne, dont la fable fait le père des dieux.

Comment Panurge se conseille à Her Trippa.

Chapitre XXV.

« Voyez cy (dist Epistemon continuant) toutesfoys que ferez, avant que retournons vers nostre Roy, si me croyez. Icy, près l'isle Bouchart [1], demeure Her [2] Trippa [3]. Vous sçavez comment par art de astrologie [4], geomantie [5], chiromantie [6], metopomantie [7], et aultres de pareille

---

Ligne 1. E : *Tripa* — l. 3. E : *toutesfois* — l. 6. A, E : *metopomantie* manque — E : *autres*

1. R. précise une fois de plus le théâtre des consultations de Panurge : c'est la Touraine, où se trouve l'Ile-Bouchard, ch.-l. de cant., arr. Chinon. Cf. l. I, ch. XLIX, n. 2. (C.)

2. Seigneur, en bas-allemand. Cf. l. I, ch. VIII, n. 72 : « *Her* Pracontal. »

3. Les commentateurs s'accordent pour identifier Trippa avec Henri Cornelius Agrippa de Nettesheim, médecin de Cologne, auteur du *De incertitudine et vanitate scientiarum*. Ce personnage avait pris très ouvertement parti en faveur du sexe féminin dans la Querelle des femmes, en publiant son *De nobilitate et præcellentia fœminei sexus* en 1529. Cf. *R.E.R.*, II, 1-10, 78-109. R. l'avait peut-être rencontré en 1535 à Grenoble, dans le logis de François Vachon, président au parlement du Dauphiné, qui l'avait recueilli, et où lui-même avait trouvé asile lors de sa fuite de Lyon. Cf. A. Lefranc. *Rabelais et Cornelius Agrippa*, Mélanges Picot, 1913. De son vrai nom, Agrippa s'appelait Cornelis. Voir Orsier, *Henri Cornelis-Agrippa, sa vie et son œuvre d'après sa correspondance* (1485-1535), Paris, 1911.

4. Agrippa était fameux par son traité *De occulta philosophia* (1529). Dans l'édition de ses œuvres datée de 1531 (Lyon) figure un Epitome *De Speciebus magiae ceremonialis*... per Georgium Pictorium Vigillanum, où se trouvent exposés la plupart des modes de divination proposés à Panurge par Her Trippa. (P.)

5. « La Géomance, fille naturelle de l'astrologie, est une science qui, par le moyen de ses figures, tire des conjectures sur les choses occultes et en déclare l'événement. Les figures... se rapportent aux quatre élémens... toutes les conjectures qu'elles nous permettent de faire ne s'empruntent que du rapport qu'elles ont avec les élémens ou avec les signes et les planettes qui les dominent. » Peruchio, *Le livre de la Géomance*, p. 177, dans *La Chiromance, la physionomie et la Géomance*, Paris, G. de Luyne, 1663, in-4°. (D.)

6. « La main est l'objet de la chyromance qui contemple ses qualitez et ses lignes pour conjecturer de l'instinct et des avantures de l'homme. » Peruchio, *loc. cit.*, *Le livre de la chiromance*, p. 1. (D.)

7. « Métoposcopie est une science despendante de celle de physionomie,... qui est, par l'aspect du front, juger des choses futures et

fariné, il prædict toutes choses futures : conferons de vostre affaire avecques luy.

— De cela (respondit Panurge) je ne sçay rien. Bien sçay je que, luy un jour parlant au grand Roy des choses celestes et transcendentes, les lacquais de court, par les degrez, entre les huys, sabouloient[8] sa femme à plaisir, laquelle estoit assez bellastre. Et il, voyant toutes choses ætherées et terrestres sans bezicles, discourant de tous cas passez et præsens, prædisant tout l'advenir, seulement ne voioit sa femme brimballante[9], et oncques n'en sceut les nouvelles. Bien allons vers luy, puys qu'ainsi le voulez. On ne sçauroit trop apprendre. »

Au lendemain[10] arriverent au logis de Her Trippa. Panurge luy donna une robbe de peau de loup, une grande espée bastarde[11] bien dorée à fourreau de velours, et cinquante beaulx angelotz[12]; puis familiairement avecques luy confera de son affaire.

De premiere venue, Her Trippa, le reguardant en face, dist : « Tu as la metaposcopie[13] et physionomie d'un coqu; je diz coqu scandalé et

---

Ligne 7. E : *predict* — l. 8. E : *avec* — l. 13. E : *etherées* — E : *besicles* — l. 14. E : *presens, predisant* — A, E : *voyoit* — l. 15. A, E : *brimballant* — l. 16. E : *que ainsi* — A : *aprendre* — l. 18. A, E : *peaulx* — l. 19. E : *beaux* — A : *puys* — l. 20. E : *familierement* — E : *avec* — l. 21. E : *regardant* — l. 22. E : *coquu ; je dy coquu*

des tempéraments de la personne. » J. Belot, *Œuvres*, Lyon, Cl. de la Rivière, 1649, in-12, p. 258. (D.)

8. Secouer violemment, au sens libre ; archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 153 et 297.

9. Mise en branle, comme une cloche; au sens libre. Voir Sainéan, t. II, p. 307. Il est probable que cette anecdote a été suggérée à R. par une épigramme de Thomas Morus sur un astrologue, que H.-C. Agrippa rapporte dans son *De Incertitudine et vanitate scientiarum*, au chapitre *De Astrologia* :

Astra tibi ethereo pandunt sese omnia vati,
Omnibus et quæ sint fata futura monent.
Omnibus ast uxor quod se tua publicat, id te
Astra, licet videant omnia, nulla monent.
Hinc factum, astrologe, est, tua cum capit uxor amantes,
Sydera significent ut nihil inde tibi. (P.)

10. La distance à vol d'oiseau de la Villaumère à l'Ile-Bouchard est d'environ quatre lieues. Panurge et Frère Jean prennent leur temps. (C.)

11. Cf. l. I, ch. XXIII, n. 102. Le don d'une grande épée à un astrologue semble assez ironique.

12. Monnaie portant l'image de saint Michel. Il y eut aussi une monnaie courante de ce nom, valant environ 8 fr. or, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. (Cartier.)

13. « *Metoposcopia* ex solius frontis inspectione, omnia hominum initia, progressus et fines.... se præsentire jactat. » H.-C. Agrippa, *De incertitudine scientiarum*, XXXIV. (P.)

diffamé. » Puys, consyderant la main dextre de Panurge en tous endroictz, dist : « Ce faulx traict que je voy icy, au dessus du *mons Jovis* [14], oncques ne feut qu'en la main d'un coqu. » Puys avecques un style feist hastivement certain nombre de poinctz divers, les accoubla [15]. par geomantie [16] et dist : « Plus vraye n'est la verité qu'il est certain, que seras coqu bien tost après que seras marié. »

Cela faict, demanda à Panurge l'horoscope de sa nativité. Panurge luy ayant baillé [17], il fabrica promptement sa maison du ciel [18] en toutes ses parties, et, consyderant l'assieté et les aspectz [19] en leurs triplicitez, jecta un grand souspir et dist :

« J'avois jà prædict apertement que tu serois coqu ; à cela tu ne povoys faillir. Icy j'en ay d'abondant asceurance nouvelle, et te afferme que tu seras coqu. D'adventaige, seras de ta femme battu, et d'elle seras desrobbé. Car je trouve la septiesme [20] maison en aspectz tous malings, et en batterie de tous signes portans cornes, comme

---

Ligne 23. E : *Puis, considerant* — l. 24. E : *mont* — l. 25. E : *fut* — E : *coquu. Puis avec* — l. 26. A : *acoubla* — l. 28. E : *coquu* — l. 31 E : *considerant l'assiete* — E : *leurs aspectz* — l. 33. E : *J'avoys* — E : *coquu* — l. 34. E : *asseurance* — l. 35. E : *coquu. D'advantaige* — l. 36. E : *desrobé*

14. Les chiromanciens nomment mont-de-Jupiter l'éminence qui siège à la face palmaire de la main au-dessous de la racine de l'index, dédié à Jupiter. « Jupiter qui tient le doigt démonstratif a aussi les marques et signes lesquels nous avons mis cy-dessus. S'ils sont en la première joincture, c'est signe d'adultère », dit Jean d'Indagine. *La chiromance et phisionomie par le regard des membres de l'homme*, par Jean d'Indagine, trad. par Ant. du Moulin, Paris, Girard, 1662, in-12, p. 121. (D.)

15. Accoupla. Cf. l. II, ch. XIX, n° 23.

16. « Est alia Geomantiæ species, quæ per puncta vi quadam, aut casu terræ inscripta divinatur. » *De occul. philosophia*, LVII. (P.)

17. R., comme ses contemporains, considérait l'astrologie comme une science. Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres s'en sont occupés. On peut la définir la science des correspondances entre les astres et l'homme d'après son ciel de naissance. Pour déterminer les éléments astronomiques, on notait sur un cercle représentant le Zodiaque, les positions planétaires ainsi que les tracés du méridien et de l'horizon pour le lieu et le moment choisis. Cf. dans le *Mercure de France*, 1er nov. 1921, Paul Flambart, *Qu'est-ce que l'astrologie scientifique ?* (C.)

18. D'aprés l'horoscope, l'astrologue établissait la *maison du ciel*, en combinant les signes du Zodiaque et les Planètes. (P.)

19. Les signes de la *maison du ciel* s'associaient suivant certains *aspects*, les lignes qui les joignaient constituant un polygone régulier, inscrit dans un cercle (cercle de la géniture). (P.)

20. Le *cercle de la géniture* était divisé en douze lieux d'égale étendue. Le septième était la maison du mariage. (P.)

Aries, *Taurus*, Capricorne et aultres [21]. En la quarte [22], je trouve decadence de *Jovis* [23], ensemble aspect tetragone [24] de Saturne associé de Mercure. Tu seras bien poyvré [25], homme de bien.

— Je seray (respondit Panurge) tes fortes fiebvres quartaines [26], vieulx fol, sot, mal plaisant que tu es. Quand tous coqus s'assembleront, tu porteras la baniere [27]. Mais dont me vient ce cyron [28] icy entre ces deux doigtz ? » Cela disoit tirant droict vers Her Trippa les deux premiers doigtz ouvers en forme de deux cornes et fermant on poing tous les aultres. Puys dict à Epistemon : « Voyez cy le vray Ollus [29] de Martial, lequel tout son estude adonnoit à observer et entendre les maulx et

---

Ligne 38. A, E : *Capricornes* — E : *autres* — l. 40. E : *pouvre* — l. 41. E : *cartaines* — l. 42. A, E : *sot* manque — E : *coquuz* — l. 43. E : *banniere* — E : *d'ond* — A : *ciron* — l. 45. E : *au poing* — l. 46. E : *autres. Puis dist* — l. 47. E : *addonnoit*

21. Le Bélier, le Taureau, le Capricorne sont des signes du Zodiaque.

22. La quatrième maison était celle des parents et alliés.

23. De Jupiter.

24. Suivant le nombre des côtés du polygone formant la *maison du ciel*, l'aspect était dit *trigone*, *tétragone* ou *sextil*. (P.)

25. Terme de fauconnerie : on saupoudrait d'orpiment et de poivre pulvérisés et mêlés à parties égales le plumage des oiseaux qui avaient « poux, mouches ou autre vermine dans leur pennage. » (Jean de Franchières, *La Fauconnerie*, Poitiers, 1567, ch. 28). On leur en faisait aussi avaler « pour le mal de la teste » (*ibid.*, ch. 26). R. fait de *poyvré* le synonyme de vérolé, sens repris par N. du Fail et devenu vulgaire. (D.)

26. Imprécation fréquente chez R. Cf. l. I, ch. XXXIX, n. 42 : « *Leur fiebvre quartaine !* »

27. Brantôme, *Vie des dames galantes*, I, p. 130, éd. Garnier, donne l'origine de cette locution : « Du temps du roy François fut une vieille chanson, que j'ay ouy conter à une fort honneste et ancienne dame, qui disoit :

Mais quand viendra la saison
Que les cocus s'assembleront

Le mien ira devant, *qui portera la baniere* ;
Les autres suivront après, le vostre sera au [derriere.
La procession en sera grande ;

L'on y verra une très longue bande. » (P.)

28. Non seulement R. semble avoir connu sous le nom de ciron le sarcopte de la gale (*Sarcoptes scabiei* var. *hominis* L.) mais encore la localisation particulière de ses sillons au niveau des espaces interdigitaux. La doctrine parasitaire de la gale, oubliée, puis exhumée et contestée, ne fut réhabilitée que par la célèbre démonstration qu'en fit, le 13 août 1834, l'étudiant Renucci, dans le service d'Alibert à l'Hôpital Saint-Louis. Encore serait-il hasardeux d'en faire honneur à R. : la théorie de la génération spontanée des vers et parasites dans les humeurs corrompues n'impliquait point chez les vieux auteurs la notion, plus moderne, du parasitisme exogène. (D.)

29. Personnage décrit dans une épigramme de Martial, VII, 10, *ad Olum*.

miseres d'aultruy. Ce pendent sa femme tenoit le brelant[30]. Il, de son cousté, paouvre plus que ne feut Irus[31], au demourant glorieux, oultrecuydé[32], intolerable plus que dix sept diables, en un mot πτωχαλαζών[33], comme bien proprement telle peaultraille[34] de belistrandiers[35] nommoient les anciens.

« Allons, laissons icy ce fol, enraigé, mat de cathene[36], ravasser tout son saoul avecques ses diables privez. Je croirois tantost que les diables voulussent servir un tel marault. Il ne sçait le premier trait de philosophie, qui est CONGNOIS TOY[37], et, se glorifiant veoir un festu en l'œil d'aultruy, ne void une grosse souche laquelle luy poche les deux œilz[38]. C'est un tel polypragmon[39] que descript Plutarche. C'est une aultre Lamie, laquelle, en maisons estranges, en public, entre le commun peuple, voyant plus penetramment qu'un oince[40], en sa

---

Ligne 48. E : *d'autruy* — E : *Cependant* — E : *berlant* — l. 49. E : *costé*, *pouvre* — E : *fut* — l. 49-50. E : *oultrecuidé* — l. 50. E : *Tro Kalazon* — l. 51. E : *peautraille* — l. 53. E : *enragé* — l. 54. E : *avec* — l. 55. A, E : *traict* — l. 56. E : *Cognoy* — l. 57. E : *autruy* — l. 58. A, E : *yeulx* — E : *Plutarch* — l. 59. E : *autre*

30. Originairement jeu de cartes, puis maison de jeu et de débauche.

31. Irus est le mendiant qui dans Homère, *Odyssée*, ch. XVIII, v. 1-116, en vient aux mains avec Ulysse.

32. Outrecuidant. Cf. l. I, ch. XVII, n. 40.

33. Ce mot se trouve dans Athénée, VI, 17 (230 c), avec le sens de gueux glorieux. Érasme le cite dans un de ses *Adages*, I, 6, 88 : *Messe tenus propria vive,* et en donne le sens : *eodem verbo declarans fastum cum paupertate conjunctum*. (P.)

34. Canaille. Cf. *Pathelin*, éd. Fournier, 95 :

Mais je puisse Dieu avouer
S'il n'est attrait d'une *peautraille.*

et Alain Chartier, *Quatre dames* :

...Puis en bataille
S'en sont fuis comme *peautraille.* (C.)

35. Belîtres. Cf. l. II, ch. VII : « la *belistrandie* des mille souldiers ».

36. Fou à lier. Italianisme, *matto da catena,* fou de chaîne.

37. On sait que Socrate aimait à répéter cette sentence, qui était gravée sur le fronton du temple de Delphes.

38. Réminiscence de l'Évangile de saint Matthieu, VII, 3-5 : « Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides ? » (P.)

39. Un curieux importun. Ce mot vient du traité de Plutarque, περὶ πολυπραγμοσύνης, *de la curiosité*, où se trouve, II, 516 A, l'anecdote de Lamie. (P.)

40. Once, lynx. Cf. ch. L. « Lyncus feut par Ceres transformé en *oince* ou loup cervier. » La graphie *oince*, isolée au XVIe s., accuse probablement une prononciation provinciale. Belon, *Observations*, 1588, fol. 163 : « *Onces* qu'on nomme autrement *Linces* », et Du Pinet,

maison propre estoit plus aveugle qu'une taulpe, chés soy rien ne voioyt, car, retournant du dehors en son privé, oustoit de sa teste ses œilz, exemptiles comme lunettes, et les cachoit dedans un sabot attaché darriere la porte de son logis [41]. »

A ces motz print Her Trippa un rameau de tamarix [42].

« Il prend bien (dist Epistemon). Nicander [43] la nomme divinatrice.

— Voulez vous (dist Her Trippa) en sçavoir plus amplement la verité par pyromantie [44], par aëromantie [45], celebrée par Aristophanes en ses *Nuées*, par hydromantie [46], par lecanomantie [47], tant jadis celebrée

---

Ligne 61. E: *chez* — l. 62. E : *ostoit* — l. 63. A, E: *yeulx* — l. 64. E: *derriere* — l. 65-66. A, E: *A ces motz... divinatrice* manque — l. 68. A, E : *célébrée par... ses Nuées* manque

dans sa version de Pline (1562) : « Touchant les *onces* (note marginale : Lynx)..., il n'y a animal qui ayt l'œil si bon que cestuy... » De même Remi Belleau, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, II, 171 :

Onces mouchetez d'estoiles sur le dos,
Onces à l'œil subtil, au pied souple et dispos.

L'animal est déjà cité au XIII[e] s. par Rutebeuf, *Poésies*, éd. Kresmer, et dans le *Trésor* de Brunetto Latini, p. 248, mais il semble désigner la panthère. Cf. Sainéan, *Hist. nat.*, p. 191 et suiv. (D.)

41. R. pouvait lire cette fable de Plutarque (qu'il a égayée d'un détail familier : le sabot attaché à la porte) non seulement dans l'original, mais dans une traduction latine d'Ange Politien, au début d'un ouvrage intitulé précisément *Lamia*. C'est à ce texte qu'il a vraisemblablement emprunté cette épithète d'*exemptiles* (faciles à ôter) : « Lamiam... Plutarchus habere aït *oculos exemptiles*. » (P.)

42. Les anciens appelaient *tamarix*, *myrica*, *erica*, la bruyère, ou des plantes plus ou moins analogues, qu'il est difficile d'identifier. La bruyère avait pour eux des vertus divinatrices, que nous avons vues utilisées plus haut (ch. XVII) par la Sibylle de Panzoult. Faut-il l'accorder au tamarix de Her Trippa, dont Nicandre vante déjà les mérites ?

Sterilis myrices virgulta leguntur
Fatidicum vatum nomen, quo reddere [sortes
Et responsa dedit fari Corypæus Apollo.
(*Theriaca*.)

Ce tamarix est-il la *Brya corinthiaca* de Pline (XXIV, 42), notre *Tamarix gallica* L. ? ou la *Brya Ægypti* de Pline, qui est notre *Tamarix articulata* Wahl., d'Orient ? — La vertu divinatrice de cet arbre est mentionnée dans H. Corneille Agrippa et dans Cælius Rhodiginus, *Ant. lect.*, IV, 2, 9. (D.P.)

43. Sur Nicandre, v. l. I, ch. XXIII, n. 172.

44. « *Pyromantia* divinatur per impressiones igneas, per stellas caudatas, per igneos colores, perque visiones et imaginationes in igne. » *De occul. philosophia*, LVII. (P.)

45. » *Aeromantia* prognostica præbet per impressiones aereas, per ventorum flatus, per irides, per halones, per nebulas et nubes, perque imaginationes in nubibus et visiones in aere. » *De occul. philosophia*, *ibid.* (P.)

46. « *Hydromantia* vaticinia præstat per impressionnes aqueas, illarumque fluxus et refluxus excrescentias et depressiones, tempestates et colores et similia : ejus junguntur etiam visiones quae in aquis fiunt. » *De occul. philosophia*, *ibid.* (P.)

47. « Erat etiam olim apud Assyrios in

entre les Assyriens et exprovée par Hermolaus Barbarus[48]? Dedans un bassin plein d'eaue je te monstreray ta femme future, brimballant avecques deux rustres.

— Quand (dist Panurge) tu mettras ton nez en mon cul, soys recors[49] de deschausser tes lunettes.

— Par catoptromantie[50] (dist Her Trippa continuant), moyenant laquelle Didius Julianus, empereur de Rome[51], prævoyoit tout ce que luy doibvoit advenir? Il ne te fauldra poinct de lunettes. Tu la voyras en un mirouoir brisgoutant[52] aussi apertement que si je te la monstrois en la fontaine du temple de Minerve près Patras[53]. Par coscinomantie[54], jadis tant religieusement observée entre les cerimonies des Romains[55]? Ayons un crible et des forcettes[56], tu voyras diables. Par alphitomantie[57], designée par Theocrite en sa *Pharmaceutrie*, et par aleuro-

---

Ligne 70. A, E : *et exprovée par Hermolaus Barbarus* manque — l. 71. A, E : *plein d'eaue* manque — l. 74. A, E : *records* — l. 75. E : *catroptromantie* — l. 75-77. A, E : *moyenant... advenir* manque — l. 77. E : *point* — l. 78. A, E : *en un mirouoir* manque — A, E : *brigouttant* — l. 79. E : *conscinomantie* — l. 80. A, E : *jadis... Romains* manque — l. 81-88. A, E : *Par alphitomantie... mal proportionné* manque

magno precio Hydromantiæ species, *Lecanomantia* nuncupata, a pelvi aquæ plena, cui imponebantur aureæ et argenteæ laminæ et lapides preciosi, certis imaginibus, nominibus et characteribus inscriptæ. » *De occul. philosophia*, *ibid.* (P.)

48. Ermolao Barbaro (1454-1493), de Venise, humaniste et poète, traducteur d'Aristote et commentateur de Pline. Il est cité dans le traité de Pictorius Vigillanus (voir n. 4) au chap. de la *Lecanomantie*. Il aurait consulté ainsi les démons sur l'entéléchie d'Aristote et obtenu une réponse rendue d'une voix faible et sifflante.

49. Souviens-toi.

50. De κάτοπτρον, miroir, et μαντεία, divination.

51. L'exemple de Didius Julianus est cité par Pictorius Vigillanus, d'après un auteur de l'*Histoire Auguste*, Ælius Spartianus (*Did. Julian.*, 7) au ch. de la catoptromancie. (P.)

52. Terme érotique, *far l'atto.*

53. Mentionné par Pictorius Vigillanus, *ibid.*, d'après Pausanias, VII, 21, § 12. (P.)

54. A l'aide d'un crible ou tamis (κόσκινον). Érasme mentionne ce genre de divination, *Adages*, I, 10, 8, *Cribro divinare*, qui était en usage en Poitou au XVIe s. Cf. *R.E.R.*, II, 70. (P.)

55 R. pouvait trouver cette indication dans le *Compendium amatoriae magiae* de Cælius Calcagninus (p. 498 de l'éd. de Froben, Bâle, 1544) : « Coscinomantia per cribrum *in Romanorum sacris* famigerata. » (P.)

56. Tenailles. « Cribrum enim inter duorum astantium medios digitos per *forcipem* suspendunt. » Pictorius Vigillanus, *ibid.* (P.)

57. « *Alphitomantia*, quam ceu digito Theo-

mantie [58], meslant du froment avecques de la farine ? Par astragalomantie [59] ? J'ay ceans les projectz [60] tous prestz. Par tyromantie [61] ? J'ay un fromaige de Brehemont [62] à propous. Par gyromantie [63] ? Je te feray icy tournoyer force cercles, les quelz tous tomberont à gausche, je t'en asceure. Par sternomantie [64] ? Par ma foy, tu as le pictz assez mal proportionné. Par libanomantie [65] ? Il ne fault qu'un peu d'encent. Par gastromantie [66], de la quelle en Ferrare longuement usa la dame Jacoba Rhodogine [67] Engastrimythe [68] ? Par cephaleonomantie [69], de laquelle user souloient les Alemans, routissans la teste d'un asne sus des charbons ardens ? Par ceromantie [70] ? Là par la cire fondue en

---

Ligne 88 : *encenz* — l. 89. E : *castromantie* — l. 89-92. A, E : *de la quelle... charbons ardens* manque. — l. 92. E : *cyre*

critus signavit in *Pharmaceutria.* » Cælius Calcagninus, *op. cit. ibid.*, d'après Théocrite, *Idylles*, II, 18. (P.)

58. *Aleuromantia, per tritici ac farinae excussiones.* » Cælius Calcagninus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

59. « *Astragalomantia*, et astragalorum jactu in picturarum libellum, qua imprimis nostrates fœminæ uti solent. » Cælius Calcagninus, *op. cit. ibid.* (P.)

60. Les tableaux.

61. « *Tyromantia*, per casei compages atque hiatus. » Cælius Calcagninus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

62. Il a déjà été question des vaches de Bréhémont, cant. Azay-le-Rideau, arr. de Chinon, pour allaiter Gargantua, l. I, ch. VII, n. 10.

63. « *Gyromantia*, quotiens et circulis in lævam dextramve declinantibus futura conjiciunt. » Cælius Calcagninus, *op. cit.*, à la suite de l'article *Tyromantia*, comme chez R. (P.)

64. « *Sternomantia*, de pectoris habitudine ac reliqua corporis membratura sumens præsagia. » Cælius Calcagninus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

65. La *Libanomantie* est mentionnée dans l'ouvrage de Pictorius Vigillanus, *loc. cit.* (P.)

66. Mentionnée par Pictorius Vigillanus, *loc. cit.* (P.)

67. L'anecdote de Jacoba Rhodogine (de Rovigo) se trouve relatée tout au long l. IV, ch. LVIII. R. n'a fait que traduire Cælius Rhodiginus, *Ant. Lect.*, VIII, 10. Mais, usant d'un procédé cher aux conteurs populaires, il ne craint pas de se poser en témoin oculaire : « nous avons souvent ouy, aussi ont aultres infiniz en Ferrare. » Or, comme il situe les tours de ventriloquie de dame Jacobe « environ l'an 1513 », il faut admettre ou que R. est venu en Italie à cette époque, ou qu'il en conte à ses lecteurs. Cette dernière hypothèse est la plus plausible. Les notes que R. amasse avant son départ (1534), indiquent qu'il se prépare à découvrir Rome et l'Italie pour la première fois. (C.)

68. Ventriloque, du grec ἐγγαστρίμυθος, même sens. (D.)

69. De κεφαλή, tête, et ὄνος, âne. Ce mode de divination ne se rencontre ni chez Cælius Calcagninus, ni dans les œuvres de H. Corneille Agrippa. (P.)

70. « *Cæromantia* cæram per ignem in aquam decidere facit. » Pictorius Vigillanus, *op. cit.*, *ibid.* — « La cyre fondue en un vesseau se met dedans un verre plein d'eau froidde et par dessous faict cinquante deux mille figures par lesquelles se veoit le passé, present et advenir des personnages dont est question. » Lettre de Lazare de Baif, du 10 nov. 1529,

eaue tu voiras la figure de ta femme et de ses taboureurs [71]. Par capnomantie [72] ? Sus des charbons ardens nous mettrons de la semence de pavot et de sisame [73] : o chose gualante ! Par axinomantie [74] ? Fais icy provision seulement d'une coingnée et d'une pierre gagate [75], laquelle nous metterons sus la braze. O comment Homere en use bravement envers les amoureux de Penelope [76] ! Par onymantie [77] ? Ayons de l'huylle et de la cire. Par tephramantie [78] ? Tu voiras la cendre en l'aër figurante ta femme en bel estat. Par botanomantie [79] ? J'ay icy

---

Ligne 93. A : *eau* — E : *voyras* — l. 95. E : *galante* — l. 96. A, E : *coignée* — l. 96-98. A, E : *et d'une pierre... de Penelope* manque — l. 99. A : *huille* ; E : *huyle* — E : *voyras* — l. 100. A, E : *figurant*

citée par A. Collignon, *Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine*, p. 49. (P.)

71. Tambourineurs, au sens libre. Cf. l. I, ch. III, n. 60.

72. « His adjungitur *Capnomantia*, a fumo sic dicta, quia flammam et fumum scrutatur eorumque colores, sonos et motus. » *De occul. philosophia*, LVII.

73. Sésame : *Sesamum indicum*, D. C. (Pédaliacée). Sésame, du bas-latin *Sisamum*, doublet du classique *Sesamum* (Pline, XVIII, 10). Ce mot, employé au XVIe s. (du Pinet, R. Estienne, Rabelais), disparaît au XVIIe, qui ne connaît que la forme Sésame. « Cardanus in prunes semen *capnomantes* sparsisse scribit vel *papaveri nigri*, vel *Sisami.* » Pictorius Vigillanus, *loc. cit.*, *ibid.* (D.P.)

74. Divination par la hache. Il en existait plusieurs modes : tantôt les vibrations et oscillations d'une hache plantée dans un poteau constituaient la matière de l'axinomantie ; tantôt elle consistait à faire brûler du jayet sur une hache ; v. n. 75. (P.)

75. *Lapis gagates* (Galien, *De med. fac. par.*, ch. IX). *Gagates* (Marbode, éd. Cologne, 1539, p. 93 v°), ainsi nommée du fleuve Gagès, en Lycie ; c'est le jais ou jayet, variété de lignite. Cette pierre était utilisée par les devins : « *Hoc dicuntur uti magi in ea quam vocant axinomantiam, et peruri negant si eventurum sit quod aliquis optet.* » (Pline, *H. N.*, XXXVI, 34.) « [Potes] flammis etiam petram mandare gagatis arentem... » dit Nicandre (*Theriaca*, trad. J. de Gorris, v. 37-38). « La pierre qu'on nomme gagate est admirable pour vaincre ses ennemis, » disent les *Secrets admirables du Grand Albert*, II. (D.)

76. R. semble suivre ici le texte de Cælius Calcagninus, *op. cit.* : « *Axinomantia belle ab Homero indicata, dum per secures experitur procos.* » En fait, il ne s'agit point de divination dans l'épreuve imposée aux prétendants (*Odyssée*, ch. XXI). Ils ont à tendre l'arc d'Ulysse et à traverser d'une flèche les trous percés dans douze haches plantées en ligne. Ulysse seul accomplit ce tour de force et d'adresse. (P.)

77. « Onimantici enim fuligine et oleo pollicis unguem vel manus volam, seu palmam in puero tenello, tacito susurramine verborum accedente illinunt, ut hinc spectra videant, aut imagines pro sua re couvenientes, quas puer denuo prodat. » Pictorius Vigillanus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

78. « *Tephramantia*...a cinere ad auram exposito. » Pictorius Vigillanus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

79. « *Botonomantici* salviæ folia pro scopo suæ divinationis habebant. » Pictorius Vigillanus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

des feuilles de saulge [80] à propos. Par sycomantie [81] ? O art divine en feuielle de figuier ! Par ichthyomantie [82], tant jadis celebrée et practiquée par Tiresias et Polydamas, aussi certainement que jadis estoit faict en la fosse Dina on boys sacré à Apollo, en la terre des Lyciens [83] ? Par chœromantie [84] ? Ayons force pourceaulx, tu en auras la vescie. Par cleromantie [85], comme l'on trouve la febve on guasteau la vigile de l'Epiphanie ? Par anthropomantie [86], de laquelle usa Heliogabalus, empereur de Rome ? Elle est quelque peu fascheuse, mais tu l'endureras assez, puis que tu es destiné coqu. Par stichomantie [87] sibylline ? Par onomatomantie [88] ? Comment as tu nom ?

— Masche-merde, respondit Panurge.

— Ou bien par alectryomantie [89] ? Je feray icy un cerne gualantement, lequel je partiray, toy voyant et considerant, en vingt et quatre portions equales. Sus chascune je figureray une letre de l'alphabet ;

Ligne 101. A : *feueilles* ; E : *fueilles* — A : *propous* ; E : *propoz* — A, E : *divin* — l. 102. A : *feucilles* — E : *Ichymantie* — l. 102-103. A, E : *tant jadis.. Polydamas* manque — A : *Aussy* — l. 104. E : *au boys* — l. 105. E : *cheronomantie* — l. 105-106. A, E : *Par cleromantie... l'Epiphanie* manque — l. 107. F : *anthromantie* ; E : *Antropomantie* — l. 109. A : *puys* — E : *coquu* — l. 110. F : *onotommantie* — l. 112. E : *gualentemeut* — l. 114. E : *lettres* — E : *chescune*

80. La sauge était employée de toute antiquité pour les opérations magiques ; c'est l'une des 36 herbes magiques du Livre d'Hermès Trismégiste. Il en faut voir ici plusieurs espèces : *Salvia officinalis* L., *S. sclarea* L. et *S. horminum* L. (Labiées). — Cf. Béjottes, *Le Livre sacré d'Hermès Trismégiste et ses 36 herbes magiques*, Bordeaux, Barthélemy, 1911, in-8°, 201 p., ch. XXV. (D.)

81. De σῦκον, figue. Divination mentionnée dans Pictorius Vigillanus. (P.)

82. De ἰχθῦς, poisson. Pictorius Vigillanus, rapportant ce mode de divination, fait mention de Polydamas et de Tirésias.

83. « Verum huc etiam referri poterit aruspicina piscium, cujusmodi olim apud *Lycios* capiebatur in loco qui *Dina* dicebatur : juxta mare *in sacro Apollinis luco* sicca in arena *excavatus*, in quem consulturus de futuris assatas carnes demittens, subito locus ille aquis replebatur ; magnaque piscium multitudo ac admirabilium figurarum hominibus ignotarum apparebat e quorum formis vates quod futurum esset prædicebat. » *De occul. philosophia*, I, 57. (P.)

84. De χοῖρος, porc.

85. De κλῆρος, sort. Cf. la consultation par les sorts homériques et virgiliens, ch. X et XII.

86. L'ouvrage de Pictorius Vigillanus mentionne ce mode de divination et cite l'exemple d'Héliogabale, qui consultait les entrailles des enfants. (P.)

87. De στίχος, vers. C'est le mode de divination auquel Panurge a eu recours chez la Sibylle de Panzoult. (P.)

88. De ὄνομα, nom. Sur ce mode de divination, v. l. IV, ch. XXXVII.

89. Mode de divination mentionné par Cælius Calcagninus, *op. cit.* (P.)

sus chascune letre je poseray un grain de froment, puys lascheray un beau coq vierge à travers. Vous voirez (je vous affie) qu'il mangera les grains posez sus les letres C.O.Q.U.S.E.R A. aussi fatidicquement comme soubs l'empereur Valens, estant en perplexité de sçavoir le nom de son successeur, le coq vaticinateur et alectryomantic mangea sus les letres Θ.E.O.Δ [90].

« Voulez vous en sçavoir par l'art de aruspicine [91] ? Par extispicine [92] ? Par augure, prins du vol des oizeaulx, du chant des oscines [93], du bal solistime [94] des canes?

— Par estronspicine, respondit Panurge.

— Ou bien par necromantie? Je vous feray soubdain resusciter quelqu'un, peu cy devant mort, comme feist Apollonius de Tyane [95] envers Achilles, comme feist la phitonisse en præsence de Saül [96], lequel nous en dira le totage [97], ne plus ne moins que, à l'invocation de Erictho, un deffunct prædist à Pompée [98] tout le progrès et issue de la

---

Ligne 115. E : *puis* — l. 116. E : *voirrez* — l. 117. E : *lettres* — E: COQUU SERA — A : *aussy* — l. 119. E : *et* manque — l. 120. E : *lettres THEODORUS* — l. 122. E : *oyseaulx* — E : *oschisnes* — l. 126. A, E : *quelque mort*, *comme feist* — l. 127. A, E : *presence* — l. 128. A : *totaige* — E : *qu'a l'invocation* — l. 129. A, E : *defunct* — E : *predict*

90. Premières lettres du nom de Théodose. Cette anedocte est empruntée à Zonaras, historien byzantin (XIII, 16). R. y trouvait tous les détails de la scène : le « cerne » divisé en vingt-quatre parties égales, les grains de froment, etc. (P.)

91. Par examen de la chair des animaux sacrifiés. C'est le plus ancien mode de divination qu'aient connu les Romains.

92. L'extispicine (de *exta*, entrailles) est une variété de l'aruspicine.

93. Chant des oiseaux de présages (*oscen*), comme le corbeau, la chouette, etc.

94. Traduction plaisante de l'expression latine *tripudium solistimum*, que Cicéron (*De divinatione*, II, 34) explique ainsi : « Cum pascuntur [aves], necesse est aliquid ex ore cadere et terram pavire : terripavium primo, post terripudium dictum est : hoc quidem jam tripudium dicitur. Cum igitur offa cecidit ex ore pulli, tum auspicanti *tripudium solistimum* nunciatur. » (P.)

95. D'après Philostrate, *Vie d'Apollonius*, IV, 16, ce philosophe aurait ressuscité une jeune fille.

96. Dans les *Rois*, I, 28, 8-19, la Pythonisse d'Endor évoque Samuel à la prière de Saül.

97. Total, v. ch. XVIII, n. 1.

98. Voir Lucain, *Pharsale*, l. IV, v. 747-828. Cet exemple et celui de Philostrate sont cités par Pictorius Vigillanus, article *Necromantia*. (P.)

bataille Pharsalicque. Ou si avez paour des mors, comme ont naturellement tous coquz, je useray seulement de sciomantie [99].

— Va (respondit Panurge), fol enraigé, au diable, et te faiz lanterner [100] à quelque Albanoys ; si auras un chapeau poinctu [101]. Diable, que ne me conseillez tu aussi bien tenir une esmeraulde [102], ou la pierre de hyene [103], soubs la langue, ou me munir de langues de puputz [104] et de cœurs de ranes [105] verdes [106], ou manger du cœur et du foye de quelque dracon, pour, à la voix et au chant des cycnes [107]

Ligne 130. A, E : *sy* — l. 131. E : *coquuz* — l. 132. E : *fais* — l. 134. E : *conseille* — A : *aussy* — l. 136. A : *cueurs* — A : *cueur*

99. La *Sciomantie*, divination par les ombres ou fantômes, est aussi le dernier mode de divination dans la liste de Cælius Calcagninus : « Omnium denique defamatissimæ, necyomantia, psychomantia et *sciomantia*, per cadavera, animas et *umbras*. » (P.)

100. Sens libre Comme les Bulgares, les Albanais étaient sans doute taxés de sodomie.

101. La coiffure des Albanais ou Stradiots, cavaliers mercenaires au service de la France, consistait eu une sorte de bonnet conique. Cf. l. II, ch. XXXI, n. 8. (P.)

102. L'émeraude de l'Inde placée dans la bouche passait pour apaiser la soif. « Si on la met sous la langue, elle communique le don de prophétie. » *Les Secrets admirables du Grand Albert*, II.

Commodus iste lapis scrutantibus abdita fetu,
Cum prescire volunt.... dit Marbode (D.)

103. « *Hyæniæ ex oculis hyænæ lapides... inveniri dicuntur : et si credimus, linguæ hominis subditæ futura præcinere* » (Pline, XXXVII, 60). Cf. Marbode, *de Gemmarum....formis*, ch. XLV, *Hyænia*, et Solin, *Polyhistor.*, 28. (D.)

104. Nom poitevin de la huppe (*Upupa epops* L., Upupidæ.) — Belon écrit putput, *Nat. oys.*, 293-294. « Ils puputtent comme huppes, » dit A. Paré. (D.)

105. Grenouilles. Latinisme fréquent chez les écrivains du XVIe s. : Marot, « yeux de *raine* », éd. Guiffrey, III, 578 ; du Bellay, « importune *rane* », t. I, 469. Cf. *Hortus sanitatis*, de 1499 « *Rana*, renouille ou raine. » Sainéan, *Hist. nat.*, 85.

106. R. commet ici une erreur et une confusion : il a lu *ranæ virentis* au lieu de : *ranæ viventis*, dans Pline, lequel dit, après Démocrite, que la langue d'une grenouille en vie appliquée sur la région précordiale d'une femme endormie lui fait révéler ses secrets. « Democritus quidem tradit, si quis extrahat ranæ viventi linguam, nulla alia corporis parte adhærente, ipsaque dimissa in aquam, imponat supra cordis palpitationem mulieri dormienti, quæcumque interrogaverit, vera responsuram. » *H.N.*, XXIX, 26. D'autre part, l'animal dont le cœur est doué de semblable vertu est, dans Pline, non, la grenouille, mais le hibou. « Cor ejus [bubonis] impositum mammœ mulieris dormientis sinistræ tradunt efficere ut omnia secreta pronuntiet. » *H.N.*, XXXII, 18. (D.)

107. Cygne. Voir ch. XXI, l. 7.

et oizeaulx, entendre mes destinées, comme faisoient jadis les Arabes on pays de Mesopotamie[108] ?

« A trente diables soit le coqu, cornu, marrane[109], sorcier au diable, enchanteur de l'Antichrist.

« Retournons vers nostre Roy. Je suys asceuré que de nous content ne sera, s'il entend une foys que soyons icy venuz en la tesniere de ce diable engiponné[110]. Je me repens d'y estre venu, et donnerois voluntiers cent nobles et quatorze roturiers[111], en condition que celluy qui jadis souffloit on fond de mes chausses præsentement de son crachatz luy enluminast les moustaches[112]. Vray Dieu, comment il m'a perfumé de fascherie et diablerie, de charme et de sorcellerie[113] ! Le Diable le puisse emporter ! Dictez *amen*, et allons boyre. Je ne feray bonne chere de deux, non, de quatre jours. »

Ligne 138. E : *oyseaulx* — l. 139. E : *au pays* — l. 140. E : *coquu* — l. 142. E : *suis asseuré* — l. 144. A, F : *emgiponné* — E : *donneroys* — l. 146. E : *au font* — l. 147. E : *crachat* — l. 149. E : *dictes* — l. 150. A, E : *non pas de quatre*

108. D'après Philostrate, *Vie d'Apollonius*, I, 20.

109. Maures ou Juifs devenus chrétiens. Cf. l. I, ch. VIII, n. 69.

110. Revêtu d'un jupon ou gippon, qui était jadis un vêtement d'homme, une sorte de longue tunique à manches. *R.E.R.*, VIII, 135.

111. Monnaie fantaisiste, imaginée par analogie avec les *nobles à la rose*. Cf. l. I, ch. LIII, n. 8.

112. Depuis que Panurge était en perplexité de mariage, il avait revêtu une robe de bure et cessé de porter son haut-de-chausses. Cf. ch. VII, p. 69.

113 De sorcellerie à proprement parler, il n'y en a pas dans les modes de divination énumérés par Her Trippa. Presque tous existaient chez les Anciens. Voir Bouché-Leclercq, *Histoire de la Divination dans l'antiquité*. Ils piquaient vivement la curiosité de nos humanistes. On en jugera par le récit que fait Ronsard à Catherine de Médicis d'une consultation qu'il aurait demandée à un magicien sur sa frénésie poétique, dans le *Bocage royal*, éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 295. (P.)

Comment Panurge prent conseil de frere Jan des Entommeures.

Chapitre XXVI.

Panurge estoit fasché des propous de Her Trippa, et, avoir passé la bourgade de Huymes [1], s'addressa à frere Jan et luy dist, becguetant [2] et soy gratant l'aureille guausche :

« Tien moy un peu joyeulx, mon bedon [3]. Je me sens tout matagrabolisé [4] en mon esprit des propous de ce fol endiablé.

« Escoute, couillon mignon [5],

« Couillon moignon [6], c. de renom, c. paté [7],
c. naté [8], c. plombé [9], c. laicté [10],
c. feutré [11], c. calfaté, c. madré [12],

Ligne 1. E : *prend* — E : *Jean* — l. 4. E : *fasché* — E : *propos* — l. 5. E : *de du Huymet* — E : *Jean* — E : *becguettant* — l. 6. E : *grattant* — A, E : *gausche* — l. 7. A, E : *Tiens* — l. 8. E : *propos* — E : *en diable* — l. 10. A, E : *couillon de renom* — E : *c. parté*

1. Huismes, cant. et arr. de Chinon. L'église, datant du XIIe s., est dédiée à saint Maurice. Cf. *R. E. R.*, V, 64. La situation de cette bourgade près de La Villaumère, non loin de l'Indre et de la Loire, confirme l'emplacement de Thélème dans l'îlot formé par l'Indre, la Loire, le Vieux-Cher. (C.)

2. Chevrotant, bégayant.

3. Ma petite bedaine, terme d'amitié.

4. Hébêté de fatigue, abruti. Cf. l. I, ch. XIX, n. 17.

5. Panurge invoquant le secours et le réconfort de Frère Jean, sa supplication prend naturellement la forme rituelle de la litanie. Pour toucher et flatter son compagnon, il prodigue toutes sortes d'épithètes d'excellence en les accolant à un terme de familiarité plébéienne. Ces épithètes se groupent tantôt par l'allitération (comme les deux premières), tantôt par la rime, tantôt par des rapports de sens : séries de termes d'architecture, de bois précieux, etc. (P)

6. En tronçon de membre.

7. Pattu, mot rare.

8. De naissance.

9. Lourd comme du plomb.

10. Riche en sécrétion laiteuse.

11. Garni de poils.

12. Veiné de différentes couleurs, comme certains bois d'ébénisterie.

c. relevé,	c. de stuc,	c. de crotesque [13],
c. arabesque,	c. asseré,	c. troussé à la le-
		vresque [14],
c. antiquaire [15],	c. asceuré,	c. guarancé [16],
c. calandré [17],	c. requamé [18],	c. diapré,
c. estamé,	c. martelé,	c. entrelardé,
c. juré,	c. bourgeois,	c. grené [19],
c. d'esmorche [20],	c. endesvé [21],	c. goildronné,
c. palletoqué, [22]	c. aposté,	c. lyripipié [23],
c. desiré,	c. vernissé,	c. d'ebene,
c. de Bresil [24],	c. de bouys [25],	c. organizé,
c. latin,	c. de passe [26],	c. à croc [27],
c. d'estoc [28],	c. effrené,	c. forcené,
c. affecté,	c. entassé,	c. compassé [29],

Ligne 13. E : *c. destuc* — A, E : *c. crotesque* — l. 16. A, E : *c. antiquaire* manque — E : *c. asseuré* — A, E : *c. garancé* — l. 19. E : *c. bourgeoys* — l. 20. E : *c. desmorché* — l. 22. E : *c. de bene* — l. 23. E : *c. de boys* — A, E : c. *organizé* manque — l. 24. A, E : *c. latin* manque — E : *c. passe* — l. 25. E : *c. destoc*

13. Décoré d'arabesques, comme celles qu'on avait découvertes à Rome dans les *grottes* des anciens.

14. Comme un lièvre à la broche.

15. Ce mot se rencontre ici pour la première fois dans notre langue (Sainéan, t. II, p. 246).

16. Teint en rouge.

17. Lustré, passé à la calandre.

18. Brodé à la manière orientale. Terme arabe venu au français du XVIe s. par l'intermédiaire de l'italien *ricamento*. Cf. l. IV, ch. I : « un entonnoir de ebene, tout *requamé* d'or, à ouvraige de tauchie. » (C.)

19. Grenu, bien fourni en grains.

20. D'amorce. Le mot avait un sens scatologique. Cf. l. I, ch. XIII, l. 51.

21. Enragé.

22. Enveloppé dans un paletot. R. dit aussi *empaletocqué*. Cf. l. I, ch. XXI, n. 34.

23. Encapuchonné. Cf. l. I, ch. XVIII, n. 2.

24. Bois de Brésil. Cf. l. II, ch. XIX, l. 37.

25. Buis. R. groupe trois noms de bois précieux, de couleur différente. C'étaient les bois dont on faisait les cliquettes des ladres (bois de trois langues). Cf. l. II, ch. XIX, n. 17. (C.)

26. L'arbalète de *passe* était une arme de rempart qui se bandait avec un treuil. Cf. l. I, ch. XXIII, 144. Le nom lui venait des moineaux ou *passes*, espèce de grosses guérites, où on la plaçait (Le Duchat). (C.)

27. L'arbalète à *croc* se bandait avec un crochet.

28. De pointe (au sens libre). Ces trois dernières épithètes sont empruntées à l'art militaire.

29. De parfaite mesure.

c. farcy,	c. bouffy,	c. polly,
c. jolly,	c. poudrebif [30],	c. brandif [31],
c. positif,	c. gerondif,	c. genitif,
c. actif,	c. gigantal,	c. vital,
c. oval [32],	c. magistral,	c. claustral,
c. monachal,	c. viril,	c. subtil,
c. de respect,	c. de relés,	c. de sejour [33],
c. d'audace,	c. massif,	c. lascif,
c. manuel [34],	c. guoulu,	c. absolu,
c. resolu,	c. membru,	c. cabus [35],
c. gemeau [36],	c. courtoys,	c. turquoys [37],
c. fecond,	c. brislant,	c. sifflant,
c. estrillant,	c. gent,	c. urgent,
c. banier [38],	c. duisant [39],	c. brusquet,
c. prompt,	c. prinsaultier,	c. fortuné,
c. clabault [40],	c. coyrault [41],	c. usual,
c. de haulte lisse,	c. exquis,	c. requis,
c. fallot,	c. cullot,	c. picardent [42],

Ligne 28. E : *c. joly* — l. 30. E : *gigandal* — l. 33. A, E : *c. de reles* — l. 35. A. E : *c. goulu* — l. 40 : A, E : *c. banier*, *c. luisant*, *c. duisant* — E : *c. brisquet*

30. Mot inconnu en dehors de R. Sens incertain. Peut-être *vif* comme la foudre, avec prononciation gasconne du *v*.

31. Vif. Cf. l. IV, ch. XVII : « Son estomac apte naturellement à moulins à vent tous *brandifz* digerer. » Forme angevine et berrichonne. Voir Sainéan, t. II, p. 168.

32. Oblong et rond comme un œuf.

33. De loisir. Cf. l. I, *prol.*, n. 36.

34. Volumineux, propre à remplir la main.

35. Pommé (comme les choux). Cf. l. I, ch. II, n. 76.

36. Double (par opposition à la monorchidie et à la cryptorchidie). (D.)

37. Turc. Epithète assez inattendue, à moins qu'il ne faille y voir une allusion à l'*arc turquoys*. Cf. l. I, ch. II, n. 56.

38. Banal. Allusion au taureau banal appartenant au seigneur et auquel les vassaux étaient tenus d'amener leurs vaches.

39. Parfaitement convenable.

40. Tombant, pendant, allusion au clabaud, chien aux oreilles pendantes.

41. Gras comme un bœuf à l'engrais. Cf. l. I, ch. IV, n. 6 et *R. E. R.*, VII, 462.

42. Au sens libre. Le *picardent* est un cépage blanc renommé du Languedoc. Cf. l. V, ch. XXXIV : « toutes especes de vignes, comme Phalerne... *Picardent*, Arbois. » Mais il s'agit sans doute ici d'un jeu analogue à la *picardie*, l. I, ch. XXII, n. 14. (C.)

c. de raphe [43]	c. guelphe [44],	c. Ursin [45],
c. de triage,	c. de paraige,	c. de mesnage,
c. patronymicque,	c. pouppin,	c. guespin [46],
c. d'alidada [47],	c. d'algamala [48],	c. d'algebra [49],
c. robuste,	c. venuste [50],	c. d'appetit,
c. insuperable,	c. secourable,	c. agreable,
c. redoubtable,	c. espovantable,	c. affable,
c. profitable,	c. memorable,	c. notable,
c. palpable,	c. musculeux,	c. bardable [51],
c. subsidiaire,	c. tragicque,	c. satyricque,
c. transpontin [52],	c. repercussif,	c. digestif,
c. convulsif,	c. incarnatif,	c. restauratif,
c. sigillatif,	c. masculinant [53],	c. ronssinant,
c. baudouinant,	c. refaict,	c. fulminant,
c. tonnant,	c. estincelant,	c. martelant,
c. arietant,	c. strident,	c. aromatisant,

Ligne 46. A, E : *c. de triage... de mesnage* manque — l. 47. *c. puppin* — l. 48. E : *c. dalidada, c. dalgamala, c. dalgebra* — l. 51-52. A, E : *c. redoutable... c. profitable* manque — l. 54. E : *c. subcidiare* — l. 57. E : *sigilletif* — l. 58. A, E : *c. baudouinant* manque

43. Loup-cervier, appellation empruntée à Pline, *Hist. nat.*, VIII, 28. Cf. Sainéan, *Hist. nat.*, 79.

44. Nom d'une faction fameuse dans les guerres civiles en Italie.

45. Nom d'une famille et d'une faction en Italie au moyen âge (les *Orsini*).

46. Piquant, mordant.

47. Règle pour aligner ; terme arabe passé, comme les suivants, dans les traités astronomiques du XVIe siècle par l'intermédiaire du latin. On rencontre le mot, sous cette forme, dans la *Pratique de géométrie* de Chauvet (1578). *R. E. R.*, VI, 311.

48. Ecrit aussi *Algamana*, l. V, ch. XVIII. *Amalgame*, mélange de mercure avec un métal. Le mot se rencontre dès le XVe s. *R. E. R.*, VI, 313.

49. Algèbre. On trouve le mot comme titre d'un traité de J. Peletier sur la matière (1554). *R. E. R.*, VI, 311.

50. Gracieux ; du latin *venustus*, même sens.

51. Bon à barder de lard.

52. D'outre-mer.

53. De ce terme du glossaire érotique signifiant *far l'atto* (pour l'homme), R. a rapproché les synonymes appliqués au cheval (*roussinant*), au bélier (*arietant*) et d'autres expressions figurées, *brochant*, *talochant*, *farfouillant*, *belutant*, *culbutant*, *bacquebutant*, *culletant* se rapportant au même objet. (C.)

c. timpant [54], c. diaspermatisant [55], c. pimpant,
c. ronflant, c. paillard, c. pillard,
c. guaillard, c. hochant, c. brochant [56],
c. talochant [57], c. avorté, c. eschalloté,
c. syndicqué, c. farfouillant, c. belutant [58],
c. culbutant, couillon hacquebutant [59], couillon culletant [60], frere Jan, mon amy, je te porte reverence bien grande, et te reservoys à bonne bouche. Je te prie, diz moy ton advis : me doibs je marier ou non ? »

Frere Jan luy respondit en alaigresse d'esprit, disant : « Marie toy, de par le Diable, marie toy et carrillonne à doubles carrillons de couillons. Je diz et entends le plus toust que faire pourras. Dès huy au soir faiz en crier les bancs [61] et le challit. Vertus Dieu, à quand te veulx tu reserver? Sçaiz tu pas bien que la fin du monde approche? Nous en sommes huy plus près de deux trabutz [62] et demie toise que n'estions avant hier. L'Antichrist est desja né, ce m'a l'on dict [63]. Vray est que il

---

Ligne 61. A, E : *c. diaspermatisant, c. timpant, c. pimpant* — l. 63. A, E : *c. gaillard* — l. 64-65. A, E. : *c. avorté... c. syndicqué* manque — l. 67. E : *Jean* — l. 68. E : *dy moy* — A : *advys* — l. 69. F : *nom* — l. 70. E : *Jean* — l. 72. E : *dy* — E : *entend* — A, E : *tost* — E : *pourra* — l. 73. E : *fais* — E : *challict* — *Vertu bien* — l. 74. E : *Sçais* — l. 75. E : *trabuts* — l. 76. A, E : *avanthier* — E : *Antechrist* — E : *m'ha lon dit* — A, E : *qu'il*

54. Résonnant. Cf. *prol.*, n. 118.

55. Un grand nombre de drogues de l'ancien codex commencent par *dia* : *diaprunis*, *diarodon*, confections dont la base est la prune, la rose, etc. R. a formé sur ce modèle un produit pharmaceutique, le *diamerdis* (l. II, ch. XXX, n. 13). On devine quelle drogue confectionne le *c. diaspermatisant*.

56. Piquant de l'éperon.

57. Tapant, tabourant (au sens libre). Cf. ch. VI, n. 11 : « ils auroient tant *taloché* leurs amours. »

58. Bluter, secouer comme un tamis (au sens libre). Cf. ch. XI, n. 13.

59. Tirant de l'arquebuse. Cf. l. I, ch. XXIII, n. 144.

60. Cf. l. II, ch. XXXIV, n. 23.

61. Équivoque sur les *bans du mariage* et les *bancs*, qui faisaient partie du mobilier d'autrefois. Le banc servait en même temps de coffre pour serrer les hardes et de marchepied pour monter sur les lits très élevés. Le terme avait prêté à d'autres jeux de mots. Cf. Des Périers, *nouv.* V : « Ilz achepterent leurs *bancs* et leurs selles (scels, sceaux) de l'evesque. » *R. E. R.*, VI, 61. (C.)

62. Mesure agraire équivalant à la perche. Le terme vient de *trabe*, poutre, du latin *trabes*, même sens.

63. La venue de l'Antéchrist, d'après l'*Apocalypse*, doit précéder immédiatement la fin du monde. Ces deux événements étaient

ne faict encores que esgratigner sa nourrisse et ses gouvernantes, et ne monstre encores les thesaurs [64], car il est encores petit. *Crescite, nos qui vivimus, multiplicamini* [65] ; il est escript, c'est matiere de breviaire, tant que le sac de bled ne vaille trois patacz [66], et le bussart [67] de vin que six blancs [68]. Vouldrois tu bien qu'on te trouvast les couilles pleines au Jugement, *dum venerit judicare* [69] ?

— Tu as (dist Panurge), l'esprit moult limpide et serain, frere Jan, couillon metropolitain [70], et parlez pertinemment. C'est ce dont Leander de Abyde en Asie, nageant par la mer Hellesponte pour visiter s'amie, Hero, de Seste en Europe, prioit Neptune et tous les dieux marins,

Si en allant je suys de vous choyé,
Peu au retour me chault d'estre noyé [71].

Ligne 77. E : *qu'esgratigner* — l. 78. E : *thresors* — l. 79. E : *breviare* — l. 80. A, E : *troys* — l. 81. A : *plenes* — l. 83. E : *Jean* — l. 84. E : *parles* — E : *d'ont L'eander* — l. 85. E : *d'Abyde* — E : *s'amye* — l. 86. E : *dieulx* — l. 87. E : *suis*

associés dans la croyance populaire. Cf. *Le Jour du Jugement* (mystère sur le grand Schisme) édité par E. Roy (Paris, 1902). (P.)

64. Un des signes qui devaient faire reconnaître l'Antéchrist était sa prodigalité. Les démons lui réservaient à cet effet tous les trésors perdus, tous les métaux recélés dans les mines.

Les grands tresors de Salomon le sage
Et tous les ors de finance perdus
Sont reservés pour faire ton passage.

Eustache Deschamps, *Ballade d'Antechrist*, Cf. *R. E. R.*, VI, 62. (P.)

65. Pot-pourri de citations scripturaires. *Crescite* et *multiplicamini* procèdent de la *Genèse*, I, 22 ; *nos qui vivimus* de la seconde *Épître aux Corinthiens*, IV, 11, ou du Psaume CXIII, 17-18. (P.)

66. Patars. Menue monnaie de Picardie, valant cinq liards. On lit déjà, dans les *Repues franches* :

Ce Limousin, c'est chose vraye
Qu'il n'avoyt vaillant un *patart*.

De même, en Italie, la locution : non valere una *patacca*. (C.)

Peut-être y a-t-il ici une réminiscence de l'*Apocalypse*, VI, 6 : « Et audivi tanquam vocem in medio quatuor animalium dicentium : Bilibris tritici denario et tres bilibres hordei denario ; et vinum et oleum ne læseris. » (P.).

67. Futaille d'environ 268 litres. Cf. l. I, ch. IV, n. 32.

68. Monnaie de billon blanche valant onze et douze deniers. Cf. l. II, ch. XI, n. 3.

69. Réminiscence du Psaume XCVI, 13 : « Quoniam *venit judicare* terram, » ou du *Libera* de l'Office des morts. (P.)

70. Qui appartient à la capitale, magistral.

71. Traduction libre des vers de Martial, *Spectacula*, XXV :

Sic miser instantes affatus dicitur undas :
Parcite dum propero ; mergite dum redeo.

ou encore de l'épigramme 181 du l. XIV :

Clamabat tumidis audax Leander in undis :
Mergite me, fluctus, cum rediturus ero. (P.)

« Il ne vouloit poinct mourir les couilles pleines.

« Et suys d'advis que dorenavant, en tout mon Salmigondinoys, quand on vouldra par justice executer quelque malfaicteur, un jour ou deux davant on le face brisgoutter[72] en onocrotale[73], si bien que en tous ses vases spermaticques ne reste de quoy protraire un Y gregoys[74]. Chose si precieuse ne doibt estre follement perdue. Par adventure engendrera il un homme. Ainsi mourra il sans regret, laissant homme pour homme. »

Ligne 89. E : *point* — A : *plenes* — l. 90. E : *suis* — A : *advys* — E : *doresnavant* — l. 92. E : *devant* — A, E : *qu'en* — l. 93. A : *protrayre*

72. Cf. ch. XXV, n. 52.

73. Pélican. *Pelecanus onocrotalus L.* Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 153 : « Onocrotalus, oyseau de riviere de grande corpulence, semblable au Cygne, que les Grecs ont appelé *Pelicanes* et les Latins *Onocrotalus*, qui signifie autant que qui diroit le brayement d'un asne. » Sainéan, *Hist. nat.*, p. 42. R. joue sur le mot latin. Il faut comprendre « brisgoutter en âne débâté. » (C.)

74. L'Y est la figure schématique des attributs de Priape.

Comment frere Jan joyeusement conseille Panurge.

Chapitre XXVII.

« Par sainct Rigomé [1] (dist frere Jan), Panurge, mon amy doulx, je ne te conseille chose que je ne feisse, si j'estoys en ton lieu. Seulement ayez esguard et consyderation de tous jours bien lier et continuer tes coups. Si tu y fays intermission, tu es perdu, paouvret, et t'adviendra ce que advient es nourrisses. Si elles desistent alaicter enfans, elles perdent leur laict. Si continuellement ne exercez ta mentule [2], elle perdra son laict et ne te servira que de pissotiere ; les couilles pareillement ne te serviront que de gibbessiere.

« Je t'en advise, mon amy. J'en ay veu l'experience en plusieurs qui ne l'ont peu quand ilz vouloient, car ne l'avoient faict quand le povoient [3]. Aussi par non usaige sont perduz tous privileges [4], ce disent les clercs. Pourtant, fillol, maintien tout ce bas et menu populaire troglodyte [5] en estat de labouraige sempiternel. Donne ordre qu'ilz ne vivent en gentilz hommes : de leurs rantes, sans rien faire [6].

Lignes 1-2. A, E manquent — l. 3. E : *Rigome* — E : *Jean* — l. 5. E : *ayes esgard et consideration de tousjours* — l. 6. E : *fais intermition* — l. 7. E : *qu'advint* — E : *nourrices* — l. 8. E : *n'exerces* — l. 13. F : *mon* — l. 14. E : *fillot* — l. 15. A : *troglodyte, braguettodyte en estat* ; E : *troglodite, braguettodite en estat* — l. 16. E : *rentes*

1. Saint Rigomer (Rigomarus) était particulièrement vénéré en Bas-Poitou. Un reliquaire, le « bras saint Rigomer », conservé à l'église de Maillezais, contenait ses reliques, que Hugues III, comte du Maine, avait données, en 1010, aux moines de l'abbaye de Saint-Pierre. R. Latouche, *Hist. du Comté du Maine* (1910), p. 20. (D.)

2. Latinisme : *mentula*, membre viril. (D.)

3. Proverbe cité par Johannes Ægidius (1519) : « *Qui ne fait quant il peult, il ne fait pas quant il veult — Quod volui non potui et quod potui nolui.* » *R. E. R.*, VII, 374. C'est un vieux brocard qu'on attribue à saint Basile (Le Duchat). (C.)

4. Ancienne maxime de droit canonique.

5. *L'Auteur françois*, qui commente longuement ce passage, ajoute : « Il est aisé de comprendre ce qu'il entend par ce mot de *troglodyte* et par le suivant *braguettodyte*, mot forgé à plaisir de braguette, à l'imitation du précédent. » (C.)

6. Cette idée revient souvent dans les auteurs comiques. Cf. *Moyen de parvenir*, p. 359 : « Foi de demoiselle ! disoit ma mere pansant ses pourceaux, mon mari est aussi noble que le

— Ne dea[7] (respondit Panurge) frere Jan, mon couillon guausche, je te croiray. Tu vas rondement en besoigne. Sans exception ne ambagés tu m'as apertement dissolu toute craincte qui me povoit intimider. Ainsi te soit donné des cieulx tousjours bas et roydde operer [8]. Or doncques, à ta parolle je me mariray, il n'y aura poinct de faulte ; et si auray tousjours belles chambrieres quand tu me viendras veoir, et seras protecteur de leur sororité[9]. Voy la quand à la premiere partie du sermon.

— Escoute (dist frere Jan) l'oracle des cloches de Varenes [10]. Que disent-elles?

— Je les entends (respondit Panurge). Leur son est, par ma soif [11], plus fatidicque que des chauldrons de Juppiter en Dodone [12]. Escoute :

Marie toy, marie toy,
marie, marie.
Si tu te marie, marie, marie,
très bien t'en trouveras, veras, veras.
Marie, marie [13].

Ligne 17. E : *Nendeca* — E : *Jean* — A, E : *gausche* — l. 18. F : *ambages* — l. 19. A : *tu me as* — A : *povoyt* — l. 21. E : *point* — l. 23. E : *Voyla* — A : *quant* — 25. E : Jean — l. 28. E : *fatidique* — E : *chaudrons de Jupiter*

roi; il aime *à ne rien faire* et se donner du plaisir. » (C.)

7. Oui, vraiment ! Cf. l. I, ch. XXV, n. 47. La *Briefve declaration* y voit deux mots grecs : « Νή Δία, oui par Juppiter. »

8. Cette expression est empruntée au jeu de paume. Elle est employée ici dans un sens libre.

9. Mot forgé par R. Sens : confrérie composée de sœurs.

10. Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire). La famille de R. y possédait l'importante terre de Chavigny-en-Vallée. Voir *R. E. R.*, I, 80, III, 52, 368, V, 227. (P.)

11. *Par ma foi !* Le jeu de mots est facilité par l'analogie typographique de *f* et de *s* dans les anciens alphabets. (C.)

12. D'après Suidas, autour du sanctuaire de Jupiter, à Dodone, étaient suspendus des chaudrons d'airain qui se touchaient. Dès que l'un d'eux était ébranlé, tous résonnaient. Cf. Érasme, *Adages*, I, 1, 7 : *Dodonæum æs*. (P.)

13. L'idée de cet oracle des cloehes qui donneront, au chap. XXVIII, une réponse contraire, a pu être suggérée à R. par un dicton populaire : *Elles sont comme les cloches, on leur fait dire tout ce qu'on veut*. Le prédicateur Jean Raulin (1443-1514) en avait déjà fait une application dans un sermon sur le veuvage (*Itinerarium paradisi*, Paris, 1524, f° 148 v°). Il y racontait l'histoire d'une veuve qui, étant venue consulter son curé et celui-ci lui ayant conseillé de se fier aux cloches, avait cru entendre dans leur carillon : *Prends ton valet ! Prends ton valet !* A peine

« Je te asceure que je me mariray ; tous les elemens me y invitent. Ce mot te soit comme une muraille de bronze [14].

« Quant au second poinct, tu me semblez aulcunement doubter, voyre deffier, de ma paternité, comme ayant peu favorable le roydde dieu des jardins [15]. Je te supply me faire ce bien de croire que je l'ay à commandement, docile, benevole, attentif, obeissant en tout et par tout. Il ne luy fault que lascher les longes [16], je diz l'aiguillette [17], luy monstrer de près la proye, et dire : « Hale [18], compaignon. »

« Et quand ma femme future seroit aussi gloutte [19] du plaisir venerien que fut oncques Messalina [20] ou la marquise de Oinsestre [21] en Angleterre, je te prie croire que je l'ay encores plus copieux au contentement. Je ne ignore que Solomon dict [22], et en parloit comme clerc

---

Ligne 34. E : *t'asseure* — E : *marieray* — E : *m'y* — l. 36. E : *quand* — E : *sembles aucunement* — l. 38. E : *croyre* — l. 39. A : *commendement* — A : *obeïssant* — l. 40. *dy* — l. 41. E : *Halle* — l. 42. A : *aussy* — l. 43. A : *feut* — E : *Wincestre* — l. 45. E : *n'ignore* — E : *Salomon*

mariée, le valet en fit sa servante. Le curé, a qui elle s'en plaignait, l'ayant invitée derechef à prêter l'oreille aux cloches, elle entendit un autre conseil : *Ne le prends pas ! Ne le prends pas !* (P.)

14. C'est le mot d'Horace, *Ep.* I, 1, v. 60 :

Hic *murus aheneus* esto,

qu'Érasme avait commenté, *Adages*, II, 10, 25 : « *Murus aheneus*... usurpatur pro certo et immutabili decreto. » Cf. *R. E. R.*, VI, 235. (P.)

15. Priape.

16. Petite lanière de cuir que l'on attache à la patte d'un oiseau de vol quand il n'est pas assuré sur la perche. (C.)

17. Cordon qui servait à lacer la braguette aux chausses. Cf. l. I, ch. VIII, n. 13. C'est dans ce sens qu'est prise l'expression « courir l'*aiguillette* », ch. XXXII. N'oublions pas, comme le fait Panurge en ce moment, qu'il n'a plus ni chausses, ni braguette. (C.)

18. Cri pour exciter à la chasse les chiens, les oiseaux. Cf. Ronsard, 743 : « Je *haslay* mon mastin apres le larronneau. » (Littré.)

19. Gloutonne. Cf. ch. I, l. 13 : « matrices tant amples, *glouttes*, tenaces... », et dans la *Vie de Mgr S. Fiacre* (Fournier, 31) : « Hé ! *gloute* prouvée ! » (C.)

20. « *Messalina*, Claudii Cæsaris conjux, hanc regalem existimans palmam, elegit in id certamen nobilissimam e prostitutis ancillam mercenariæ stirpis, eamque die ac nocte superavit quinto ac vicesimo concubitu. » Pline, *Hist. Nat.*, X, 63. (P.)

21. Winchester. Selon Burgaud des Marets, on désignait sous le nom de *Winchestrian geese* des courtisanes fameuses, non qu'elles fussent de la ville de Winchester, mais parce que l'évêque de cette ville était propriétaire à Londres de maisons de prostitution (*Wincestrian Strews*). (C.)

22. Il déclare, en effet, dans les *Proverbes*, XXX, 15 : « Tria sunt insaturabilia et quartum quod nunquam dicit : sufficit. » 16. « Infernus et *os vulvae*, et terra, quæ non satiatur aqua : ignis vero nunquam dicit : sufficit. » – L'incidente : « en parloit comme clerc et sçavant, » fait allusion à la science et aussi à l'expérience de Salomon, amateur de voluptés. (P.)

et sçavant. Depuys luy Aristoteles a declairé l'estre[23] des femmes estre de soy insatiable[24]; mais je veulx qu'on saiche que de mesmes qualibre j'ay le ferrement[25] infatiguable.

« Ne me allegue poinct icy en paragon les fabuleux ribaulx Hercules, Proculus[26], Cæsar, et Mahumet qui se vente en son Alchoran avoir en ses genitoires la force de soixante guallefretiers[27]. Il a menty, le paillard.

« Ne me alleguez poinct l'Indian tant celebré par Theophraste, Pline et Athenæus, lequel, avecques l'ayde de certaine herbe, le faisoit en un jour soixante et dix fois et plus[28]. Je n'en croy rien. Le nombre est supposé. Je te prie ne le croyre[29]. Je te prie croyre (et ne croyras chose que ne soit vraye) mon naturel[30], le sacre Ithyphalle[31], messer Cotal d'Albingues[32], estre le prime d'el monde[33].

Ligne 46. E : *depuis* — E : *ha* — l. 48. A, E : *infatigable* — l. 49. A, E : *alleguez* — l. 50. E : *Cesar* — l. 51. E : *gallefretiers* — E : *ha* — l. 53. E : *m'alleguez* — A : *le Indian* — l. 54. E : *Atheneus* — E : *avecque* — l. 57. A. *Ithiphalle* ; E : *Ithyphalle* — l. 58. E : *d'Albingue* — *E* : *mondo*

23. Le sexe. Euphémisme languedocien. (Sainéan, t. II, p. 296.)

24. Peut-être y a-t-il là une réminiscence d'un passage des *Problemata* d'Aristote, IV, 27 : « ἄπληστοι, ὥσπερ αἱ γυναῖκες. » (P.)

25. Outil de fer. Cf. l, I, ch. XXVII, n. 103.

26. Ces deux exemples sont peut-être empruntés à H. C. Agrippa, *De vanit. scient.* 60 : « Ipse etiam *Proculus Imperator* in hac arte non postremam gloriam reportavit, qui (ut testatur ejus ad Metianum epistola) ex captis centum Sarmaticis virginibus decem prima nocte inivit, omnes autem intra quindecim dies constupravit. Sed majus illo est quod poetæ narrant de *Hercule*, illum quinquaginta virgines una nocte omnes mulieres reddidisse. » (P.)

27. Calfats, vauriens. Cf. l. II, ch. XXX, n. 42. Mahomet avait onze femmes. Mais il n'y a rien dans le Coran qui puisse expliquer la fanfaronnade que lui prête ici R. (P.)

28. « Prodigiosa sunt quae circa hoc tradidit Theophrastus, auctor alioqui gravis, septuageno coitu durasse libidinem contactu herbæ cujusdam, cujus nomen genusque non posuit. » Pline, *H. N.*, XXVI, 63. — Cf. Théophraste, « de herba ab Indo quodam allata, qua qui usi fuerint septuagies coire possent », *Hist. plant.*, l. IX, ch. XX, et Athénée, I, § 32. (D.)

29. Il est probable que R. n'a pas puisé aux sources mêmes ces divers traits de puissance génésique, mais qu'il s'est inspiré de Tiraqueau, *De leg. conn.*, IX, 84, et d'Agrippa, *De vanit. scient.*, ch. 63, qui citent Messaline, César, Proculus, Hercule, l'Indien et son herbe aphrodisiaque, et donnent les références à Aristote, Théophraste, Athénée. Cf. *R. E. R.*, III, 257, et V, 186. (C.)

30. Parties naturelles, en italien *il naturale*.

31. Ἰθύφαλλος, phallus en érection. Voir ch. XIX, n. 11.

32. De l'italien *cotale*, chose, machin. La qualification de messer et les mots italiens qui

« Escoute ça, couillette. Veidz tu oncques le froc du moine de Castres [34] ? Quand on le posoit en quelque maison, feust à descouvert, feust à cachettes, soubdain, par sa vertus horrificque, tous les manens et habitans du lieu entroient en ruyt, bestes et gens, hommes et femmes, jusques aux ratz et aux chatz. Je te jure qu'en ma braguette j'ay aultres foys congneu certaine energie encores plus anomale.

« Je ne te parleray de maison ne de buron [35], de sermon ne de marché ; mais à la Passion qu'on jouoit à Sainct-Maixent [36], entrant un jour dedans le parquet [37], je veidz, par la vertus et occulte propriété d'icelle [38], soubdainement tous, tant joueurs que spectateurs, entrer en tentation si terrificque qu'il ne y eut ange, homme, diable ne diablesse qui ne voulust biscoter [39]. Le portecole [40] abandonna sa copie ;

Ligne 59. A : *cza* — A : *couillete* ; E : *couille* — l. 60. E : *fust* — l. 61. E : *fus* — E : *vertu* — E : *manans* — l. 63. E : *autre fois* — l. 66. E : *qu'on jouyt* — l. 67. E : *vertu* — l. 69. A, E : *n'y eut*

suivent indiquent que *Cotal d'Albingues* est une appellation plaisante d'outre-monts, correspondant à des expressions françaises du genre de Jean Chouart, Jean Jeudy, etc. *Albinga* est une ville voisine de Gênes. (C.)

33. Le premier du monde. Cet emprunt à la langue italienne est blâmé par Henri Estienne, *Dialogue du nouveau langage françois italianizé*, p. 76 et 85 (C.)

34. Ch.-l. arr., Tarn. Il y avai à Castres un couvent de Franciscains. R. connaissait sans doute Castres, qui n'est pas très loin de Montpellier et de Narbonne, où il exerça l'art médical. Mais on ignore s'il a eu en vue un personnage réel ou s'il a rajeuni une vieille anecdote en l'appliquant à un couvent de son choix. Frère Jean avait déjà vanté cette vertu aphrodisiaque du froc, l. I, ch. XLII, l. 21. Le *Moyen de parvenir* renchérit sur ce conte, ch. XXV, *Résultat*. (C.)

35. Petite cabane. L'expression « *ni maison ni buiron* » se trouve déjà dans Froissart, II, II, 231, et dans *Perceforest*, t. III, f° 85, « *maison ne buron* » (Littré). Le terme est encore vivace en Auvergne. (C.)

36. Cant., arr. Niort, Deux-Sèvres. R. connaissait certainement cette petite ville qui possédait une abbaye bénédictine puissante et un couvent de Cordeliers dont il est question au l. IV, ch. XIII. Cf. *R. E. R.*, II, 241. Mais on ne trouve nulle part ailleurs que dans R. mention d'une représentation de la *Passion* à Saint-Maixent avant 1547. En tout cas, si l'anecdote est controuvée, la précision des détails topographiques et techniques est indiscutable. Cf. Clouzot, *Ancien théâtre en Poitou*, Niort, 1901, in-8°, p. 47, et Cohen, *Rabelais et le Théâtre*, Paris, 1911, in-8°, p. 15. (C.)

37. Le *parc* ou *parquet* était l'enclos où les spectateurs des *mystères* se tenaient, les uns debout, les autres assis dans des galeries. Voir Gust. Cohen, *Le livre du regisseur pour le mystère de la Passion*. (P.)

38. De ma braguette.

39. *Far l'atto*, terme libre, propr. sauter comme une petite chèvre, *biscot*, chevreau en poitevin. Cf. l. I, ch. XLV, n. 25.

40. Le meneur de jeu, à la fois régisseur et souffleur. Il se tenait sur la scène ayant à la main un bâton de commandement et le livre

celluy qui jouoit sainct Michel descendit par la volerie [41] ; les diables sortirent d'enfer et y emportoient toutes ces paovres femmelettes ; mesmes Lucifer se deschayna [42].

« Somme, voyant le desarroy, je deparquay [43] du lieu, à l'exemple de Caton le Censorin, lequel, voyant par sa præsence les festes Floralies en desordre, desista estre spectateur [44]. »

Ligne 71. E : *jouyt* — E : *vollerie* — l. 75. E : *presence*

ou la « copie » du mystère. Voyez la miniature de Jean Fouquet reprod. par Gust. Cohen, *op. cit.*, pl. I. (C.)

41. Ensemble des cordages, des poulies, des treuils qui servaient aux anges à descendre du paradis sur la scène, ou à ravir en gloire les saints et les martyrs. Gust. Cohen, *loc. cit.*, p. 16. (C.)

42. L'expression doit être prise au sens propre, le diable étant enchaîné en enfer. Cf. ch. III, n. 37.

43. Je quittai le *parc*, ou *parquet*. Voir n. 37.

44. « M. Portio Catone *ludos florales... spectante*, populus ut mimæ nudarentur postulare erubuit : quod cum ex Favonio, amicissimo sibi,... cogno visset, discessit e theatro *ne præsentia sua spectaculi consuetudinem impediret.* » Valère-Maxime, II, 10, § 8. (P.)

Comment frere Jan reconforte Panurge sus le doubte de Coquage.

Chapitre XXVIII.

« Je t'entends (dist frere Jan) mais le temps matte toutes choses. Il n'est le marbre ne le porphyre[1] qui n'ayt sa vieillesse et decadence[2]. Si tu ne en es là pour ceste heure, peu d'années après subsequentes je te oiray confessant que les couilles pendent à plusieurs par faulte de gibbessiere. Desjà voy je ton poil grisonner en teste. Ta barbe, par les distinctions du gris, du blanc, du tanné et du noir, me semble une mappemonde. Reguarde icy : voy là Asie ; icy sont Tigris et Euphrates; voy là Afrique; icy est la montaigne de la Lune ; voydz tu les Paluz[3] du Nil ? Deçà est Europe ; voydz tu Theleme ? Ce touppet icy, tout blanc, sont les mons Hyperborées[4].

« Par ma soif[5], mon amy, quand les neiges sont es montaignes, je diz la teste et le menton, il n'y a pas grand chaleur par les valées de la braguette.

— Tes males mules[6] (respondit Panurge).. Tu n'entends pas les

---

Ligne 1. E : *Jean* — l. 4. E : *Jean* — l. 5. E : *n'ait vieillesse* — l. 6. A, E : *n'en* — l. 7. E: *t'orray* — l. 10. E : *Regarde* — l. 11. E : *Voy tu* — l. 12. A : *Decza* — A : *voyz* ; E : *voys* — E : *trouppet* — l. 15. E : *dy* — E : *ha*

1. Les anciens donnaient le nom de marbre non seulement au marbre proprement dit, mais encore à l'ophite, au porphyre, et autres roches susceptibles de polissage ornemental. Le mot porphyre désigne dans Pline une roche de couleur rouge, qui, tachetée de points blancs, se nomme *leptosephos* et est notre porphyre rouge antique. Pline, *H. N.*, XXXVI, 11. (D.)

2. Réminiscence d'un adage d'Érasme, III, 2, 100, *Vitiat lapidem longum tempus.* « Saxum quoque temporum diuturnitas absumit. » *R. E. R.*, VI, 235. (P.)

3. Marais. Mot conservé dans les patois (Poitou, etc.).

4. Les monts de l'extrême nord (au delà de Borée), pays de neiges.

5. Cf. ch. XXVII, n. 11.

6. Engelures au talon. Imprécation. Cf. l. IV, *prol.* :

Les *mules* au talon,
Le petit cancre au menton.

topiques [7]. Quand la neige est sus les montaignes, la fouldre, l'esclair, les lanciz [8], le mau lubec [9], le rouge grenat [10], le tonnoire, la tempeste, tous les diables sont par les vallées. En veulx tu veoir l'experience? Va on pays de Souisse et consydere le lac de Vunderberlich [11], à quatre lieues de Berne, tirant vers Sion. Tu me reproches mon poil grisonnant et ne consydere poinct comment il est de la nature des pourreaux, es quelz nous voyons la teste blanche et la queue verde, droicte et viguoureuse.

« Vray est que en moy je recongnois quelque signe indicatif de vieillesse, je diz verde vieillesse; ne le diz à personne; il demourera secret entre nous deux. C'est que je trouve le vin meilleur et plus à mon goust savoureux que ne soulois; plus que ne soulois je crains la rencontre du mauvais vin. Note que cela argüe je ne sçay quoy du ponent [12] et signifie que le midy est passé.

« Mais quoy? Gentil compaignon tousjours, autant ou plus que jamais. Je ne crains pas cela, de par le Diable. Ce n'est là où me deult [13].

Ligne 18. E : *Topicques* — 19. E : *maulubec* — A : *tonnoirre* — l. 20. A, E : *valées* — E : *Va au* — l. 21. E : *Suysse* — E : *considere* — A : *Wunderberlich* — E : *Vuenderberlich* — l. 22-25. A, E : *Tu me reproches... viguoureuse* manque — l. 26. A, E : *qu'en* — l. 27 : *je dy* — E : *ne le dy* — l. 30. E : *le rencontre* — A, E : *maulvais* — E : *argue* — l. 33. A, E : *Ce n'est pas là*

Se disait sans doute par ironie, les engelures faisant une chaussure peu agréable à la marche. Cf. Coquillart, II, 274 :

> Semble qu'ils ont les *mulles*
> A les veoir cheminer.

Anc. poés. fr., t. XI, p. 166. (C.)

7. Les *topiques* sont une partie de la rhétorique relative aux lieux communs (τόποι). Panurge est considéré par Pantagruel comme un « *bon topicqueur.* » Cf. ch. V, l. 4. (P.)

8. Le lancement, le jet de la foudre. Cf. l. II, *prol.*, n. 68.

9. L'ulcère aux jambes. Cf. l. I, *prol.*, n. 127 et 128, et l. II, *prol.*, n. 69.

10. « Eclairs rouges comme le grenat », *Dict. hist. de l'ancien langage françois*, par Lacurne de Sainte-Palaye, publ. par Favre et Pajot, t. IX, Niort, Favre, et Paris, Champion, 1881, in-4°, p. 274. (D.)

11. *Wunderberlich*, en allemand *admirable*. Ce nom n'est porté par aucun lac de la Suisse. Le lac visé par R. est vraisemblablement le lac de Thoune. Cf. *R. XVI*e *s.*, XII, 196.

12. Couchant, par allusion au soleil qui décline.

13. Troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *douloir*. Cf. ch. v, l. 46.

Je crains que, par quelque longue absence de nostre roy Pantagruel, au quel force est que je face compaignie, voire allast il á tous les diables, ma femme me face coqu. Voy là le mot peremptoire ; car tous ceulx à qui j'en ay parlé me en menassent, et afferment qu'il me est ainsi prædestiné des cieulx.

— Il n'est (respondit frere Jan), coqu qui veult. Si tu es coqu, *ergo* ta femme sera belle; *ergo* tu seras bien traicté d'elle; *ergo* tu auras des amis beaucoup ; *ergo* tu seras saulvé [14].

Ce sont topicques monachales. Tu ne en vauldras que mieulx, pecheur. Tu ne feuz jamais si aise. Tu n'y trouveras rien moins. Ton bien acroistra d'adventaige. S'il est ainsi prædestiné, y vouldrois tu contrevenir? Diz, couillon flatry [15],

c. moisy,	c. rouy, [16]	c. chaumeny [17],
c. poitry [18] d'eaue froyde,	c. pendillant,	c. transy,
c. appellant,	c. avallé [19],	c. guavasche [20],
c. fené [21],	c. esgrené [22],	c. esrené [23],

Ligne 35. E : *compagnie* — l. 35-36. A, E : *voire allast... diables* manque — l. 36. E : *coquu. Voyla* — l. 37. A, E : *m'en* — l. 38. A, E : *m'est* — A : *prædestiné* — l. 39. E : *coquu qui veult. Si tu es coquu* — l. 41. E: *amys* — l. 42. A, E : *n'en* — l. 43. E : *fuz* — l. 44. A, E : *accroistra* — E : *d'advantaige* — E : *predestiné* — E : *vouldroys* — l. 45. E : *dy* — l. 46. A : *Couillon moisy* ; E : *Couillon moysi* — A : *Couillon rouy. Couillon chaumeny* — l. 47. A : *Couillon transy. Couillon poitry d'eau froyde. Couillon pendillant* ; E : *c. transy. c. poitry d'eau froyde. c. pendilant* — l. 48. A, E : *c. appellant* manque — A, E : *gavaché* — l. 49. E : *frené*

14. Sans doute parce que tu auras exercé des vertus chrétiennes d'humilité, de renoncement, etc. Le Duchat parle de « certain canon » qui dit que « quiconque aura pris une femme impudique aura beaucoup fait pour son propre salut ». (C.)

15. Flétri. Archaïsme. V. Sainéan, t. II, p. 130.

16. Macéré, pourri dans l'eau (comme le chanvre).

17. Moisi (en parlant du pain).

18. Pétri.

19. Descendu.

20. Lâche. Du gascon *gavache*, manant, rustre (Sainéan, II, 88 et 194).

21. Fané.

22. Égrené, n'ayant plus que la gousse vide. Panurge avait qualifié Frère Jean de couillon *grené*. Cf. ch. XXVI, n. 19.

23. Éreinté. Cf. l. I, ch. XXVII, n. 70.

c. incongru, c. de faillance, c. forbeu,
c. hallebrené [24], c. lanterné [25], c. prosterné,
c. embrené, c. engroué [26], c. amadoué [27],
c. ecremé, c. exprimé, c. supprimé,
c. chetif c. retif, c. putatif [28],
c. moulu, c. vermoulu, c. dissolu,
c. courbatu [29], c. morfondu, c. malautru [30],
c. dyscrasié [31], c. biscarié [32], c. disgratié,
c. liegé [33], c. flacque [34], c. diaphane,
c. esgoutté, c. desgousté, c. acravanté [35],
c. chippoté [36], c. escharbotté, [37] c. hallebotté [38],
c. mitré, c. chapitré, c. baratté [39],
c. chicquané, c. bimbelotté [40], c. eschaubouillé [41],

Ligne 50. A, E : *c. incongru... c. forbeu* manque — l. 51. E : *lenterné* — l. 52. E : *emberné* — l. 58. A, E : *c. flacqué, c. diaphané* — l. 59. E : *esgouté* — l. 59-60. A, E : *c. desgouté, c. avorté, c. escharbotté, c. eschalotté, c. hallebotté* — l. 61. A : *c. chapitré, c. syndicqué, c. baratté* ; E : *c. chapitré, c. sindicqué, c. baratré*

24. Épuisé. Le sens propre est : « les pennes rompues » (en parlant des faucons), la chasse aux *halbrans* ou canards sauvages étant particulièrement fatigante pour l'oiseau. Sainéan, *Hist nat.*, p. 268.

25. Creux comme une lanterne, par opposition au *fallot* de Frère Jean.

26. Accroupi, ou accroché. V. Sainéan, t. II, p. 214.

27. Endormi. Cf. *R. E., R.*, IX, 287.

28. Réputé pour ce qu'il n'est pas.

29. Courbaturé. (D.)

30. Difforme, mal bâti. Cf. l. I, *prol.*, n. 104.

31. De mauvaise complexion, du grec δυσκρασία. La *Br efve declaration* explique : « Dysgracié, mal temperé, de mauvaise complexion. Communement on dict *biscarié* en languaige corrompu. »

32. Du Fail dit : *biscasié.* — Mot du patois poitevin : avarié, carié, corrompu. *Débiscarrié* se dit encore en patois manceau du malaise physique et mental qui suit l'ivresse. Cf. C. R. de Montesson, *Vocabulaire du Haut-Maine*, 3e éd., Paris et Le Mans, 1899, in-8°, p. 196. (D.)

33. En liége, c.-à-d. sans poids, vide.

34. Flasque.

35. Écraser. Archaïsme. (Sainéan, t. I, p. 102.)

36. Chipoté. En lambeaux.

37. A moitié éteint (en parlant du feu dont on a éparpillé les tisons).

38. Semblable à une grappe de raisin chétive, de *hallebotte* (Berry, Touraine). Cf. l. I, ch. XXVII, n. 32.

39. Battu comme du beurre.

40. Fragile comme un jouet d'enfant, un *bimbelot.* Cf. *prol.*, n. 131.

41. Pour *échauboulé*, qui a des échauboulures, des petites bulles ou élevures de chaleur sur la peau. Forme patoise (Poitou, etc.).

c. entouillé [42], c. barbouillé, c. vuidé,
c. riddé, c. chagrin, c. have [43],
c. demanché, c. morné, c. vereux,
c. pesneux [44], c. vesneux, c. forbeu,
c. malandré [45], c. meshaigné [46], c. thlasié [47],
c. thlibié [48], c. spadonicque [49], c. sphacelé [50],
c. bistorié [51], c. deshinguandé, c. farineux,
c. farcineux [52], c. hergneux [53], c. varicqueux [54],
c. gangreneux, c. vereux, c. croustelevé [55],
c. esclopé, c. depenaillé, c. franfreluché [56],
c. matté [57], c. frelatté, c. guoguelu [58],

Ligne 63. E : *c. charbouillé* — A, E : *vuydé* — l. 64. E : *c. bavé* — l. 68. E : *c. spadoniqué* — A, E : *spacelé* — l. 69. A, E : *c. farineux* manque — l. 71. A, E : *c. gangreneux*, *c. vereux* manque — l. 72. A, E : *escloppé*

42. Souillé, barbouillé.

43. Harassé.

44. Misérable.

45. Crevassé, ayant des *malandres*.

46. Chagriné. Cf. ch. II, n. 7.

47. D'eunuque. De θλαδίας ou θλασίας, eunuque (θλάω, *frango*) même sens que thlibié. (D.)

48. Autre hellénisme, de θλίβω, serrer, écraser, provoquer l'atrophie testiculaire par une violente compression digitale. Cf. Paul d'Égine, t. VI, ch. 68, *Quomodo fiant eunuchi*. Rouyer, *Etudes médicales sur l'ancienne Rome*, Paris, Delahaye, 1859, in-8°, p. 83-84, pense qu'on employait aussi à même fin un bistournage analogue à celui qu'on utilise en art vétérinaire, et également signalé par Hippocrate. (D.)

49. Spadonique : du latin *spado*, eunuque. (σπάω, *extraho*.) Se dit de ceux qui avaient subi l'ablation des testicules. (D.)

50. Gangrené. (D.)

51. Fendu, comme par le bistouri.

52. Atteint de la morve ou farcin. Les anciens vétérinaires, comme Rufus (Giordano Rufo), professaient déjà que le farcin du cheval est une maladie qui peut se porter sur les testicules. De fait, la morve viscérale se traduit souvent par des nodules testiculaires qui se caséifient et s'évacuent par ulcération. L'orchite est un des symptômes de l'inoculation expérimentale au cobaye du *Bacillus mallei* Lœffler. (D.)

53. Hernieux ; de hergne, hernie. Certains opérateurs (dont Ambr. Paré dénonce les méfaits) avaient coutume « d'oster les couillons aux pauvres garçons » qu'ils opéraient de hernie. Le testicule d'un hernieux était donc fort menacé. (D.).

54. Variqueux : les varices du cordon spermatique portent le nom de *varicocèle* ; le testicule correspondant est généralement atrophié. (D.).

55. Couvert de croûtes. Cf. l. I, ch. LIV, n. 46.

56. Réduit à un atome volant. Cf. l. I, ch. I, n. 48.

57. Terni, rendu mat.

58. Bouffi. Cf. I, ch. XXV, n. 38. *Anc. poés. fr.*, VI, 184.

c. farfelu [59], c. trepelu [60], c. mitonné,
c. trepané, c. boucané, c. basané,
c. effilé, c. eviré, c. vietdazé [61],
c. feueilleté, c. mariné, c. estiomené [62],
c. extirpé, c. etrippé, c. constippé,
c. nieblé [63], c. greslé, c. syncopé,
c. soufleté [64], c. ripoppé [65], c. buffeté [66],
c. dechicqueté [67], c. corneté, c. ventousé,
c. talemousé [68], c. effructé, c. balafré,
c. gersé, c. eruyté, c. pantois [69],
c. putois, c. fusté [70], c. poulsé [71],

Ligne 74. A, E : *c. mitonné* manque — l. 76. A : *effillé* — l. 77. A : *c. feueilleté, c. fariné, c. mariné* — E : *c. fueilleté, c. fariné, c. mariné* — A, E : *c. estiomené* manque — 78. A, E : *c. extirpé* manque — l. 80. A : *c. ripoppé, c. soufleté* ; E : *c. rippopé, c. soufleté* — l. 81. E : *ventosé* — l. 82-84. A, E : *c. effructé... c. putois* manque

59. Gras.

60. Mal bâti. Cf. l. I, ch. IX, n. 7.

61. Allongé comme un v. d'âne. Cf. l. II, ch. VII, n. 217.

62. Dans Brantôme (*Dames gal.*, Disc. 2) le mot a le sens de maigre, atrophié. — Étymologiquement, esthiomène (ἐσθιόμενος) signifie ulcère rongeur, corrosif (ἐσθίω, je mange). Ce nom d'esthiomène désigne dans Guy de Chauliac la gangrène humide : « la mort et dissipation du membre... avec pourriture et mollesse. » (Chauliac, éd. Nicaise, traité II, Doct. 1, ch. 2, p. 103.) Chauliac l'assimile (peut-être à tort) au feu « de Sainct Anthoine ou de Sainct Martial. » Ce mot a été appliqué par les anciens auteurs à diverses affections, mais toujours avec le sens d'ulcération gangreneuse et envahissante. Huguier a décrit en 1848, sous le nom d'esthiomène, des ulcérations vulvaires chroniques, avec infiltration éléphantiasique périphérique; et c'est la seule acception que ce terme garde dans la terminologie nosologique moderne. (D.)

63. Gâté par la nieble (en provençal = pourriture). Se dit d'un fruit avorté (Brémond). (D.)

64. Gonflé au soufflet.

65. Frelaté.

66. Écornifié. Cf. ch. LII : « S'ils avaient *buffeté* et beuz à demy [les vins]. »

67. Tailladé comme une cornette. Cf. l. II, ch. XXXI, n. 8 : « deschicqueté comme la *cornette* d'un Albanoys. »

68. Gonflé, comme la pâtisserie appelée *talemouse,* qui se gonflait au four. Cf. l. II, ch. XI, n. 50.

69. Pantois (forme archaïque : pantais). Terme de médecine vétérinaire, qui s'applique surtout à la congestion pulmonaire aviaire. Employé en fauconnerie : faucon pantois de la gorge, des reins ; de froidure ; autrement dit essoufflé, court d'haleine. S'applique aussi en hippiâtrique au cheval poussif. Par analogie, essoufflé, asthmatique Cf. L. Moulé, *Hist. de la méd. vétérinaire,* 2e partie, Paris, Maulde, Doumenc, 1900, in-8°, p. 128. (D.)

70. Sentant le fût.

71. Souffrant de la *pousse* des vins. Cf. l. II, ch. VII, n. 15.

c. de godalle [72], c. frilleux, c. fistuleux,
c. scrupuleux, c. languoureux, c. fellé,
c. maleficié, c. rance, c. hectique [73],
c. diminutif, c. usé, c. tintalorisé [74],
c. quinault [75], c. marpault [76], c. matagrabolisé [77],
c. rouillé, c. maceré, c. indague [78],
c. paralyticque, c. antidaté, c. degradé,
c. manchot, c. perclus, c. confus,
c. de ratepenade [79], c. maussade, c. de petarrade,
c. acablé, c. hallé, c. assablé [80],
c. dessiré [81], c. desolé, c. hebeté,
c. decadent, c. cornant [82], c. solœcisant,
c. appellant, c. mince, c. barré,
c. ulcéré, c. assassiné, c. bobeliné [83],
c. devalizé, c. engourdely, c. anonchaly,
c. aneanty, c. de matafain [84], c. de zero,
c. badelorié [85], c. frippé, c. deschalandé [86],
c. febricitant [87],

Ligne 85. E : *c. de godallé* — l. 86-87. A, E : *c. scrupuleux, c. mortifié, c. maleficié* — l. 87. A, E : *c. hectique* manque — l. 90. *c. indagué* — l. 96. E : *solecisant* — l. 98. A, E : *c. ulceré* manque — l. 99. E : *devalisé* — E : *annonchaly* — l. 101. A : *c. frippé, c. extirpé, c. deschalandé* ; E : *e. fripé, c. extrippé, c. deschalandé* — l. 102. A, E : *c. febricitant* manque

72. Sentant la bière. Cf. l. II, ch. XII, n. 57.

73. Étique.

74. Chagrin, revêche (Cotgrave).

75. Penaud. Cf. l. I, ch. XIII, n. 59.

76. Grognon, renfrogné, par comparaison avec le matou. Cf. Fournier, *Th. Ren.* 134, *Farce de la pipée* :

Je n'en diray plus
Si ne faictes tair ce *marpault*.

77. Hébété. Cf. l. I, ch. XIX, n. 17.

78. Grossier. Cf. l. I, ch. IX, n. 2.

79. Chauve-souris. Cf. l. II, ch. VII, n. 101.

80. Ensablé.

81. Déchiré.

82. Puant. Cf. Bouchet, *Serées*, II, 25 : « En Poictou on dit que le poisson *corne* quand il est gasté, puant. » Et Monet : « *Corner*, puïr, randre puante odeur. » (C.)

83. Rapetassé.

84. De lourde pâte (mate-faim).

85. De badaud. Cf. H. Estienne, *Apol.*, ch. III : « Badaut, que le vulgaire en quelques lieux appelle *Badlori*. (C.) »

86. Qui n'a plus de chalands.

87. Le Dr Albarel, dans la *Chronique médicale* du 15 sept. 1905, remarque que tous ces qualificatifs s'appliquent à merveille aux différentes périodes de la « syphilis testiculaire ».

« couillonnas au diable, Panurge, mon amy, puys qu'ainsi t'est prædestiné, vouldroys tu faire retrograder les planetes, demancher toutes les sphæres celestes, propouser erreur aux Intelligences motrices, espoincter les fuzeaulx, articuler[88] les vertoilz[89], calumnier les bobines, reprocher[90] les detrichoueres[91], condempner les frondrillons[92], defiller les pelotons des Parces? Tes fiebvres quartaines, couillu ; tu ferois pis que les Geants[93]. Vien ça, couillaud ; aimerois tu mieulx estre jalous sans cause que coqu sans congnoissance[94] ?

— Je ne vouldrois (respondit Panurge) estre ne l'un ne l'aultre; mais, si j'en suys une fois adverty, je y donneray bon ordre, ou bastons fauldront on monde.

« Ma foy, frere Jan, mon meilleur sera poinct ne me marier. Escoute que me disent les cloches, à ceste heure que sommes plus près[95] :

Ligne 103. A, E : *au diable* manque — E : *puis que ainsi* — l. 104. E : *predestiné* — E : *planettes* — l. 105. A, E : *spheres* — E : *proposer* — l. 106. A, E : *fuseaulx* — l. 107. E : *detrigoueres* — E : *condemner* — l. 108. E : *de filer* — E : *Parcques* — l. 109. A : *cza* — E : *aymerois* — l. 110. E : *jaloux* — E : *coquu* — l. 111. E : *vouldroys* — E : *autre* — l. 112. E : *suis une foys* — E : *j'y* — l. 113. E : *au monde* — l. 114. E : *Jean* — E : *point*

C'est aller bien loin. R. ne s'est probablement proposé que de donner une contrepartie à la kyrielle du ch. XXVI. La première était toute de termes exprimant la vigueur, l'éclat, l'excellence ; celle-ci, au contraire, est caractérisée par l'expression de la misère physiologique, de la faiblesse, de l'épuisement. (C.)

88. Elever des contestations contre. Cf. l. II, ch. XXXIV, l. 43.

89. Anneau que l'on fixait à la pointe du fuseau pour le faire mieux tourner (*Verteolus*, Du Cange). On le nomme aussi peson (Coquillart, Ronsard, dans Littré). (C.)

90. Décréditer, ou tenir pour suspects. Terme de procédure.

91. Dévidoires. Mot parisien (Sainéan, t. II, p. 150).

92. Fil de soie que l'on dévide. Mot parisien (Sainéan, t. I, p. 153).

93. Qui ont eu l'outrecuidance d'attaquer les dieux. Cf. l'adage d'Érasme, *Gigantum arrogantia* (III, 10, 93). (P.)

94. Question plaisante déjà agitée par les trouvères. Dans Fauchet, *Anc. poètes fr.*, ch. CXV, Hue le Maronier propose à Simon d'Athies deux questions : « Lequel aimeroit mieux que sa femme sceust qu'il la fist wihore, et elle en fust jalouse ; ou elle le fist wiha (cocu) et il n'en sceust rien ? » (Le Duchat). (C.)

95. Les interlocuteurs, qui tournent le dos à Varennes, devraient s'éloigner des cloches au cours du chemin. On a déjà vu, ch. XVII, à propos des trois journées de marche

Marie poinct, marie poinct,
poinct, poinct, poinct, poinct.
Si tu te marie, — marie poinct, marie poinct,
poinct, poinct, poinct, poinct, —
tu t'en repentiras, tiras, tiras ;
coqu seras.

« Digne vertus de Dieu, je commence entrer en fascherie. Vous aultres, cerveaulx enfrocquez, n'y sçavez vous remede aulcun? Nature a elle tant destitué les humains que l'homme marié ne puisse passer ce monde sans tomber es goulphres et dangiers de Coquage ?

— Je te veulx (dist frere Jan) enseigner un expedient moyenant lequel jamais ta femme ne te fera coqu sans ton sceu et ton consentement.

— Je t'en prie (dist Panurge), couillon velouté. Or diz, mon amy [96].

— Prens (dist frere Jan), l'anneau de Hans Carvel [97], grand lapidaire du roy de Melinde [98].

Ligne 116. E : *Marie point, marie point* — l. 117. E : *point, point, point, point* — l. 118. E : *marie, marie point* — l. 119. E : *point, point, point, point* — l. 121. E : *coquu* — l. 122. E : *vertu de Bieu* — l. 123. E: *autres, cerveaux* — E : *aucun* — l. 124. E : *ha* — l. 125. E : *gouffres* — E : *coquage* — l. 126. E : *Jean* — E : *moyennant* — l. 127. E : *par lequel* — E : *coqnu* — l. 129. E : *dy* — l. 130. E : *Pren* — E : *Jean*

entre Thélème et l'Ile-Bouchard, combien il faut se garder de pousser trop loin les précisions topographiques dans R. (C.)

96. *L'Encens au diable* des *Cent nouvelles nouvelles*, la satire V de l'Arioste et la *Visio Francisci Philelphi* du Pogge racontaient déjà, avec quelque différence dans les détails, l'anecdote que Frère Jean va narrer à Panurge. Mais aucune de ces rédactions ne donne des personnages un portrait aussi vivant.

97. C'est ce même Hans Carvel qui avait fourni les bijoux de Gargantua. D'après ce que nous savons du procédé rabelaisien, qui, pour rajeunir une anecdote traditionnelle, substitue au héros légendaire un personnage réel ou connu tout au moins dans un certain milieu, on peut conclure sans témérité que Hans Carvel a réellement existé. Bien plus, le titre de « grand lapidaire du roi de Melinde », si proche parent de celui de « grand architecte du roi Megiste », appliqué à Philibert de l'Orme, pourrait bien désigner un joaillier du roi de France. Au l. I, ch. VIII, n. 122, R. le rapproche du capitaine Chappuys, dont il se dit lui-même « le bon facteur. » Tous ces traits font songer à des plaisanteries destinées à égayer quelques amis, et sans doute incompréhensibles en dehors du cercle des initiés. (C.)

98. Ville extraordinaire et lointaine par

« Hans Carvel estoit homme docte, expert, studieux, homme de bien, de bon sens, de bon jugement, debonnaire, charitable, aulmonsnier, philosophe, joyeulx au reste, bon compaignon et raillart[99], si onques en feut, ventru quelque peu, branslant de teste et aulcunement mal aisé de sa personne. Sus ses vieulx jours, il espousa la fille du baillif Concordat[100], jeune, belle, frisque[101], guallante, advenente, gratieuse par trop envers ses voisins et serviteurs. Dont advint, en succession de quelques hebdomades[102], qu'il en devint jalous comme un tigre et entra en soubson qu'elle se faisoit tabourer[103] les fesses d'ailleurs. Pour à la quelle chose obvier, luy faisoit tout plein de beaulx comptes touchant les desolations advenues par adultere, luy lisoit souvent la legende des preudes femmes[104], la preschoit de pudicité, luy feist un livre des louanges de fidelité conjugale[105], detestant fort et ferme la meschanceté des ribauldes mariées, et luy donna un beau carcan[106] tout couvert de sapphyrs[107] orientaulx. Ce non obstant, il la voioyt tant deliberée et de bonne

---

Ligne 132-133. E : *ausmonier* — l. 134. A : *joyeux* — E : *oncques* — l. 135. E : *fut* — E : *aucunement mal aysé* — l. 137. E : *advenante* — l. 138. E : *voysins* — E : *Dond* — l. 139. E : *qu'en devint jaloux* — E : *souspçon* — l. 140. E : *a laquelle* — l. 141. E : *beaux* — l. 143. E : *louenges* — l. 145. E : *sapphyz*

excellence. C'est la première escale de Vasco de Gama après avoir doublé le Cap, sur la côte orientale d'Afrique dans le Zanguebar. Cf. l. I, ch. v, n. 64. (C.)

99. Railleur, plaisant compère. Cf. l. I, ch. III, n. 3.

100. Sans doute sobriquet d'un personnage réel à retrouver dans les cercles de légistes fréquenté par R.

101. Pimpante. Cf. l. I, ch. XXVII, n. 16.

102. Latinisme, de *hebdomas*, semaine.

103. Tambouriner. Cf. l. II, ch. XXVI, n. 42.

104. Au moyen âge, il y avait une littérature morale destinée à bien faire comprendre aux femmes l'étendue de leurs devoirs. On peut voir la bibliothèque spéciale fort curieuse du *Menagier de Paris*, à ce sujet : l'*histoire de Griselidis* y tient le premier rang, et le chien de Montargis lui-même est cité comme un exemple de fidélité à son maître que les femmes doivent s'efforcer d'imiter (Marty-Laveaux). (C.)

105. Molière s'est souvenu de ce trait quand il fait composer par Arnolphe, à l'usage d'Agnès, les *Maximes du mariage*.

106. Large collier d'orfèvrerie. Cf. l. I, ch. LVI, n. 29.

107. Celui qui le port castement,
Son cors le garde entierement.

(*Lapidaire de Modène*, v. 127-128).

Le saphir « modère le feu et l'ardeur des passions intérieures ». *Secrets admirables du Grand Albert*. (D.)

chere[108] avecques ses voisins, que de plus en plus croissoit sa jalousie.

« Une nuyct entre les aultres, estant avecques elle couché en telles passions, songea qu'il parloit au Diable et qu'il luy comptoit ses doleances[109]. Le Diable le reconfortoit et luy mist un anneau on maistre doigt, disant :

« Je te donne cestuy anneau; tandis que l'auras on doigt, ta femme ne sera d'aultruy charnellement congneue sans ton sceu et consentement.

« — Grand mercy (dist Hans Carvel), monsieur le Diable. Je renye Mahon[110] si jamais on me l'oste du doigt. »

« Le Diable disparut. Hans Carvel tout joyeulx s'esveigla et trouva qu'il avoit le doigt on *comment a nom ?*[111] de sa femme.

« Je oubliois à compter comment sa femme, le sentent, reculloit le cul arriere, comme disant : « Ouy, nenny, ce n'est ce qu'il y fault mettre », et lors sembloit à Hans Carvel qu'on luy voulust desrobber son anneau.

« N'est ce remede infaillible? A cestuy exemple faiz, si me croys, que continuellement tu ayez l'anneau de ta femme on doigt. »

Icy feut fin et du propous et du chemin.

Ligne l. 147. E : *voysins* — E : *croyssoit* — l. 148. E : *nuict* — E : *autres* — l. 150. E : *au maistre* — l. 152. E : *au doigt* — l. 153. E : *d'autruy* — l. 156. A : *hoste.* — l. 157. A : *joieulx* ; E : *joyeux* — E : *esveilla* — l. 157. E : *au comment ha nom* — l. 159. E : *oublioys* — E : *sentant* — 160. E : *ce n'est pas ce qu'il* — l. 161. A : *sembloyt* — E : *desrober* — l. 163. E : *fais* — l. 164. E : *aye* — E : *au doigt* — l. 165. E : *fut* — E : *propos*

108. Visage, accueil.

109. Souffrances.

110. Ce lapidaire, qui trafique en Afrique, jure comme les Arabes. Mais son prénom de Hans n'a rien d'oriental.

111. Parties sexuelles. Cf. l. II, ch. XV, n. 42.

Comment Pantagruel faict assemblée d'un theologien, d'un medicin, d'un legiste et d'un philosophe, pour la perplexité de Panurge.

Chapitre XXIX.

Arrivez au palais [1], compterent à Pantagruel le discours de leur voyage et luy monstrerent le dicté [2] de Raminagrobis. Pantagruel, l'avoir leu [3] et releu, dist :

« Encores n'ay je veu response que plus me plaise. Il veult dire sommairement qu'en l'entreprinse de mariage chascun doibt estre arbitre de ses propres pensées et de soy mesmes conseil prendre. Telle a tousjours esté mon opinion, et autant vous en diz la premiere foys que m'en parlastez ; mais vous en mocquiez tacitement, il m'en soubvient, et congnois que philautie [4] et amour de soy vous deçoit [5]. Faisons aultrement.

« Voicy quoy. Tout ce que sommes et qu'avons consiste en trois choses : en l'ame, on corps, es biens. A la conservation de chascun des trois respectivement sont aujourd'huy destinées troys manieres de gens : les theologiens à l'ame, les medicins [6] au corps, les jurisconsultes aux biens. Je suys d'advis que dimanche nous ayons icy à dipner

---

Ligne 5. E : *palays* — l. 11. E : *telle à tousjours ha esté* — E : *dis* — l. 12. E : *parlastes* — l. 13. A : *deczoit* — l. 14. E : *autrement* — l. 15 : A, E : *troys* — l. 16. E : *au corps* — l. 17. A, E : *des troys* — E : *trois manieres* — l. 19. E : *suis* — E : *dimenche* — A : *aions*

1. A Thélème.
2. Le dire. Cf. l. I, ch. IX, n. 22.
3. Après l'avoir lu. Cf. ch. I, n. 1.
4. « Amour de soy », dit la *Briefve declaration*. Du grec φιλαυτία, même sens. Ce mot avait passé dans la langue savante sous la forme *philaftie*. La forme rabelaisienne est la transcription du latin *philautia*, mot qui se rencontre fréquemment chez Érasme (Sainéan, t. II, p. 41).
5. R. traduit le mot savant, pour l'effet d'allitération : *de soy vous deçoit*. (P.)
6. Forme savante, du latin *medicus*. Cf. l. I, ch. XXIII, l. 68.

un theologien, un medicin et un jurisconsulte. Avecques eulx ensemble nous confererons de vostre perplexité.

— Par sainct Picault[7] (respondit Panurge), nous ne ferons rien qui vaille, je le voy desja bien. Et voyez comment le monde est visternpenardé[8] : nous baillons en guarde nos ames aux theologiens, les quelz pour la plus part sont hæreticques, nos corps es medicins, qui tous abhorrent les medicamens, jamais ne prenent medicine, et nos biens es advocatz, qui n'ont jamais procès ensemble.

— Vous parlez en courtisan[9] (dist Pantagruel), mais le premier poinct je nie, voyant l'occupation principale, voyre unicque et totale des bons theologiens estre emploictée[10], par faictz, par dictz, par escriptz, à extirper les erreurs et hæresies (tant s'en fault qu'ilz en soient entachez), et planter profundement es cueurs humains la vraye et vive foy catholicque.

« Le second je loue, voyant les bons medicins donner tel ordre à la partie prophylactice[11] et conservatrice de santé en leur endroict qu'ilz n'ont besoing de la therapeutice[12] et curative par medicamens.

Ligne 20. E : *avecque* — l. 21. E: *conferons* — l. 24. E : *garde noz* — l. 25. A, E : *hereticques* — E : *noz* — l. 26. E : *prennent* — E : *noz* — l. 29. E : *totalle* — l. 31. E : *heresies* — E : *soyent* — l. 32. E : *profondement* — E : *cœurs*

7. Martyr de Nicée, dont la fête est fixée au 13 mars. C'est un nom commun en Poitou.

8. Mal emmanché (comme un vieux plumeau). Cf. l. II, ch. VII, n. 34 : « Le *Vistempenard* des Prescheurs ».

9. R. a, en effet, emprunté l'idée de ce développement au *Courtisan* de Baltazar Castiglione, dont Étienne Dolet avait donné à Lyon, en 1538, une traduction dédiée à un ami de R., Mellin de Saint-Gelais. Cf. l. II, p. CXIX, r° : « Ce que l'archevesque de Florence dict au cardinal Alexandrin fut quasi de telle sorte, mais ung peu plus riable : que les hommes n'ont aultre chose que les biens, le corps et l'âme. Encor tout leur est mis en travail et question, les biens par les advocatz, les corps par les medecins, et l'ame par les theologiens. A l'heure, le magnifique Julian respondit : « L'on pourroit ajouter à cela ce que disoit Nicollet : que l'on trouve à tard ou jamais avocat qui aye procès, ne medecin qui preigne medecine, ne theologien qui soit bon chrestien ». (P.)

10. Employée. Forme très fréquente au XVIe s. V. Sainéan, t. II, p. 128.

11. Néologisme, que R. explique par son équivalent dans la langue usuelle. De προφυλάσσω, se défendre, se prémunir — art d'éviter et de prévenir les maladies : « *præcavendi* morbos et valetudinis tuendæ ». « Pars artis præcavens, quam sanè et propriè Græci prophylacticen vocant. » Galien, *De med. art. constit.*, ch. 19. (D.)

12. Néologisme, du grec θεραπευτική (θεραπεύειν, soigner). C'est la partie de la médecine

« Le tiers je concede, voyant les bons advocatz tant distraictz en leurs patrocinations [13] et responses du droict d'aultruy qu'ilz n'ont temps ne loisir d'entendre à leur propre. Pour tant, dimanche prochain, ayons pour theologien nostre pere Hippothadée [14], pour medicin nostre maistre Rondibilis [15], pour legiste nostre amy Bridoye [16].

« Encores suys je d'advis que nous entrons en la tetrade [17] Pythagoricque et pour soubrequart [18] ayons nostre feal le philosophe Trouillogan [19], attendu mesmement que le philosophe perfaict, et tel qu'est Trouillogan, respond assertivement de tous doubtes proposez. Carpalim, donnez ordre que les ayons tous quatre dimanche prochain à dipner.

— Je croy (dist Epistemon) qu'en toute la patrie vous ne eussiez mieulx choisy. Je ne diz seulement touchant les perfections d'un

---

Ligne 38. E : *autruy* — l. 39. E : *loysir* — E : *dimenche* — l. 41. E : *pere Rondibilis* — l. 42. E : *suis* — l. 44. E : *parfaict* — l. 46. E : *dimenche* — E : *disner* — l. 47. E : *partie* — E : *n'eussiez* — l. 48. E : *choisi* — E : *dy*

qui a pour objet de traiter et de guérir les maladies. Galien parle, *Isagoge*, *De libr. propr.*, ch. 4, de ses *libri therapeutici*. (C.)

13. Plaidoyers, défenses. Latinisme : *patrocinatio*, Cf. ch. v, l. 5.

14. Nom qu'on a cru composé du nom de l'apôtre Thadée et du diminutif ὑπό, ce qui signifierait sous-Thadée ; mais la graphie s'y oppose. Une édition perdue donnerait *Parathadée*, ultra-Thadée. Voir l'*Introduction*.

15. Il n'est pas aussi certain que l'ont cru les anciens commentateurs que R. ait voulu mettre en scène Guillaume Rondelet (1507-1566), l'illustre médecin de Montpellier, chancelier de la Faculté, dont il écoutait une leçon d'anatomie, le 18 octobre 1530. Cependant le président de Thou, *Hist.*, l. XXXVIII, anno 1566, reproche à R. cette identification plaisante. Il semble difficile, d'autre part, de concilier l'épithète de « rondouillard » avec le portrait de la *Chronologie collée* et d'y reconnaître l'auteur lui-même. Hippothadée, Rondibilis, Trouillogan ne sont sans doute que des personnages idéaux, des étiquettes vivantes pour les idées de l'auteur. Cf. Plattard, *l'Œuvre de R.*, p. 153, et Sainéan, *Hist. nat.*, p. 272. (C.)

16. Nom facétieux, équivalant aux *oisons bridez* du *Prologue* du l. I. Si R. a eu en vue un personnage réel, il est téméraire de hasarder la moindre supposition sur son identité. (C.)

17. Le nombre quatre était le nombre parfait pour les Pythagoriciens. Cf. Plutarque, *De placitis Philosophorum*, I, Lucien, *Vitarum auct.* 4, et parmi les contemporains de R., Érasme, *Éloge de la Folie*, XI : « Is est sacer ille fons, unde vitam hauriunt omnia verius quam *ille Pythagoricus quaternio*. » (P.)

18. Quatrième en sus.

19. Nom forgé par R. avec le radical *trouil*, qui signifie, en poitevin et en tourangeau, *dévidoire*. On verra que toutes les réponses du philosophe pyrrhonien tournent dans le même cercle : « Nous voilà au rouet », comme dira Montaigne, ou à la « chanson de Ricochet », alléguée par Panurge, ch. x, n. 1. (C.)

chascun en son estat, les quelles sont hors tout dez de jugement[20], mais d'abondant en ce que Rondibilis marié est, ne l'avoit esté; Hippothadée oncques ne le feut et ne l'est ; Bridoye l'a esté et ne l'est ; Trouillogan l'est et l'a esté. Je releveray Carpalim d'une peine : je iray inviter Bridoye (si bon vous semble), lequel est de mon antique congnoissance, et au quel j'ay à parler pour le bien et advencement d'un sien honeste et docte filz, lequel estudie à Tholose soubs l'auditoire du très docte et vertueux Boissoné[21].

— Faictez (dist Pantagruel) comme bon vous semblera, et advisez si je peuz rien pour l'advencement du filz et dignité du seigneur Boissoné, lequel je ayme et revere comme l'un des plus suffisans qui soit huy en son estat. Je me y emploiray de bien bon cœur. »

Ligne 49. E : *lesquelles* — E : *sont dehors* — l. 51. E : *fut* — E : *l'ha* — l. 52. E : *l'ha* — l. 53. E : *anticque* — l. 54. E : *auquel* — E : *advancement* — l. 55. E : *soubz* — l. 56. E : *tresboudté et vertueux* — l. 57. E : *Faictes* — l. 58. E : *advancement* — l. 59. E : *j'aime* — l. 60. E : *m'emploiray* — A : *cueur*

20. Cette phrase n'est que la traduction d'une expression usuel e chez les légistes : *Extra aleam judiciorum*. Cf. Plattard, *op. cit.*, p 116.

21. Les relations de R. avec Jean de Boyssonné, professeur à l'Université de Toulouse, puis conseiller à la Cour que François Ier créa en 1539 à Chambéry, remontent au moins à 1537, date d'une lettre de B. à Maurice Scève où il est question du cours sur les *Pronostics* d'Hippocrate, professé à Montpellier par R. Mais si l'on tient compte que Boyssonné fut impliqué dans les poursuites qui aboutirent au supplice de J. Caturce, relaté au l. II, ch. v, n. 39, il faut très probablement les faire débuter lors du premier séjour à Montpellier en 1530-1531. Elles durèrent au moins jusqu'au 20 juin 1543, date d'une lettre de B. à R., où il se réjouit de l'élévation à la charge de chancelier de leur ami commun François Errault, sieur de Chemant. Les preuves de cette amitié soutenue se dégagent non seulement de la correspondance latine de B., conservée à la Bibliothèque de Toulouse, et qui fixe plusieurs points très importants de la biographie rabelaisienne (entre autres la naissance et la mort du petit Théodule), mais encore des termes mêmes du souvenir que R. lui consacre ici. Ces expressions émues comme « très docte et vertueux », « lequel je aime et revere », etc., R. les réserve pour des amis et des protecteurs très chers, Amy, Tiraqueau, Langey.

Remarquons que si R. fait étudier le fils de Bridoye sous Boyssonné, à Toulouse, en 1546, il commet un anachronisme volontaire, puisque B. s'était fixé à Chambéry dès 1539. Cf. *Chronologie rabel.*, t. I, p. CXXXVII-CXXXIX, *R. E. R.*, IV, 46, 114, et notre *Vie de Rabelais*, éd. Garnier. (C.)

Comment Hippothadée, theologien, donne conseil à Panurge sus l'entreprinse de mariage.

Chapitre XXX.

Le dipner au dimanche subsequent ne feut si tost prest comme les invitez comparurent, excepté Bridoye, lieutenant de Fonsbeton [1]. Sus l'apport de la seconde table, Panurge en parfonde [2] reverence dist :

« Messieurs, il n'est question que d'un mot. Me doibs je marier ou non ? Si par vous n'est mon doubte dissolu [3], je le tiens pour insoluble, comme sont *Insolubilia de Alliaco* [4] ; car vous estes tous esleuz, choisiz et triez, chascun respectivement en son estat, comme beaulx pois sus le volet [5]. »

Le pere Hippothadée, à la semonce [6] de Pantagruel et reverence de tous les assistans, respondit en modestie incroyable :

« Mon amy, vous nous demandez conseil, mais premier fault que vous mesmes vous conseillez. Sentez vous importunement en vostre corps les aiguillons de la chair ?

— Bien fort (respondit Panurge), ne vous desplaise, nostre pere.

Ligne 4. E : *disner* — E : *dimenche* — E : *fut* — l. 6. E : *profonde* — l. 7. E : *Mesieurs* — E : *doibz* — l. 8. A, E : *Si par vous mon doubte n'est dissolu* — l. 9. A, E : *comme sont Insolubilia de Alliaco* manque — l. 10. E : *beaux pois sur*

1. Il existe, aux environs de Poitiers, non loin du chemin, bien connu de R., qui va de Ligugé à Poitiers, une source qui porte ce nom. (P.)

2. Profonde. Cf. l. I, ch. xxiii, n. 120 « sondoit le *parfond* ».

3. Résolu.

4. Pierre d'Ailly, docteur scolastique. Voir l. II, ch. xvi, n. 51. Le traité auquel R. fait ici allusion a pour titre : *Destructiones modorum significandi. Conceptus et insolubilia secundum viam nominalium, magistri Petri de Aillyaco.* (P.)

5. Sorte de sas ou petite claie : en Lorraine, volette.

6. Invitation. De *semondre*, inviter.

— Non faict il (dist Hippothadée), mon amy. Mais, en cestuy estrif[7], avez vous de Dieu le don et grace speciale de continence?

— Ma foy non, respondit Panurge.

— Mariez vous donc, mon amy, dist Hippothadée; car trop meilleur est soy marier que ardre[8] on feu de concupiscence[9].

— C'est parlé cela (s'escria Panurge) gualantement, sans circumbilivaginer[10] autour du pot. Grand mercy, monsieur nostre pere. Je me mariray sans poinct de faulte, et bien tost. Je vous convie à mes nopces. Corpe de galline[11], nous ferons chere lie[12]. Vous aurez de ma livrée, et si mangerons de l'oye, cor beuf[13], que ma femme ne roustira poinct[14]. Encores vous priray je mener la premiere dance des pucelles[15], s'il vous plaist me faire tant de bien et d'honneur, pour la pareille. Reste un petit scrupule à rompre, petit, diz je, moins que rien. Seray je poinct coqu?

— Nenny dea[16], mon amy (respondit Hippothadée), si Dieu plaist.

— O, la vertus de Dieu (s'escria Panurge) nous soit en ayde! Où me renvoyez vous, bonnes gens? Aux conditionales[17], les quelles en

---

Ligne 22. E : *au feu* — l. 23. E : *galantement* — l. 25. E : *marieray* — E : *point* — l. 27. E : *corbeuf* — l. 28. E : *point* — E : *dy je* — l. 31. E : *point coquu* — l. 33. E: *vertu de bieu* — l. 34. E : *lesquelles*

7. Embarras. Cf. ch. IX, n. 17.

8. Brûler, archaïsme (Sainéan, t. II, p. 121).

9. Saint Paul, 1re *épître aux Corinthiens*, VII, 9 : « Quod si non se continent, nubant. *Melius est enim nubere quam uri.* » (P.)

10. Tourner autour du centre (*circa umbilicum vagari*), forgé par R. Cf. ch. XXII : *circumbilivagination* (Sainéan, t. II, p. 400-401).

11. Juron forgé sur le type de l'euphémisme napolitain *Sangue di gallina*, pour *Sangue di Cristo* (Sainéan, t. I, p. 145).

12. Joyeuse chère. Archaïsme.

13. Juron dans lequel le nom de *Dieu*, par euphémisme, a été changé en *bœuf*. Cf. ch. XX : *ventre beuf*, *vertus beuf*, et ch. XXXVI : *par la mort beuf* (Sainéan, t. II, p. 348).

14. Allusion à l'invitation fallacieuse de Pathelin au drapier : *Et si, mangerez de mon oye,*
Par Dieu! que ma femme rotist.
Maistre Pierre Pathelin, v. 300.

15. Il n'y avait rien de choquant alors à voir un ecclésiastique ouvrir la danse. Du Fail, dans un tableau de noces villageoises, nous montre un curé de campagne dansant éperdûment avec toutes les commères. Voir *Propos rustiques facecieux*, t. I, p. 24. (P.)

16. Certes. Particule renforçant l'affirmation ou la négation. *R. E. R.*, VIII, 158-160.

17. Terme de dialectique, auquel R. conserve sa forme latine (*conditionalis*). L'exemple de *conditionnelle* dont se sert Panurge : « si mon mulet transalpin voloit, mon mulet transalpin auroit aesles », était vraisemblablement traditionnel dans les écoles. (P.)

dialectique reçoivent toutes contradictions et impossibilitez. Si mon mulet transalpin voloit, mon mulet transalpin auroit æsles. Si Dieu plaist, je ne seray poinct coqu ; je seray coqu si Dieu plaist.

« Dea, si feust condition à laquelle je peusse obvier, je ne me desespererois du tout; mais vous me remettez au conseil privé de Dieu, en la chambre de ses menuz plaisirs. Où prenez vous le chemin pour y aller, vous aultres François ? Monsieur nostre pere, je croy que vostre mieulx sera ne venir pas à mes nopces. Le bruyt et la triballe [18] des gens de nopces vous romperoient tout le testament [19]. Vous aymez repous, silence et solitude. Vous n'y viendrez pas, ce croy je. Et puys vous dansez assez mal, et seriez honteux menant le premier bal. Je vous envoiray du rillé [20] en vostre chambre, de la livrée nuptiale [21] aussy. Vous boirez à nous, s'il vous plaist.

— Mon amy (dist Hippothadée), prenez bien mes parolles, je vous en prie. Quand je vous diz : « S'il plaist à Dieu », vous fays je tord ? Est ce mal parlé ? Est ce condition blaspheme ou scandaleuse ? N'est ce honorer le Seigneur, createur, protecteur, servateur ? N'est ce le recongnoistre unicque dateur de tout bien ? N'est ce nous declairer tous dependre de sa benignité, rien sans luy n'estre, rien ne valoir, rien ne povoir, si sa saincte grace n'est sus nous infuse ? N'est ce mettre exception canonicque à toutes nos entreprinses, et tout ce que proposons remettre à ce que sera disposé par sa saincte volunté, tant es cieulx comme en la terre ? N'est ce veritablement sanctifier son benoist nom ?

Ligne 35. E : *dialecticque* — A : *reczoipvent* — l. 36. E : *volloit* — E : *æles* — l. 37. E : *point coqu* — E : *seray coqu* — l. 38. E : *fust* — l. 41. E : *autres* — l. 42. E : *bruit* — l. 43. E : *romproient* — l. 44. E : *repos* — l. 45. E : *puis* — l. 48. E : *paroles* — l. 49. E : *dy* — E : *fais je tort* — l. 52. E : *recognoistre unique* — l. 53. E : *despendre* — l. 54. E : *sur nous* — E : *metre* — l. 55. E : *canonique* — E : *noz* — E : *ce que nous proposons* — l. 57. E : *cieulx qu'en terre*

18. Agitation, substantif forgé par R. sur le verbe *triballer*, secouer, terme poitevin (Sainéan, t. II, p. 142).

19. La tête. Jeu de mot créé plaisamment de *testa* et *mens*.

20. Graisse de porc rôtie, analogue aux fameuses *rillettes* de Tours.

21. Rubans de couleur ou autres menus présents que le marié distribuait à ses parents, alliés et amis, le jour de ses noces.

« Mon amy, vous ne serez poinct coqu si Dieu plaist. Pour sçavoir sur ce quel est son plaisir, ne fault entrer en desespoir, comme de chose absconse et pour laquelle entendre fauldroit consulter son conseil privé et voyager en la chambre de ses très sainctz plaisirs [22]. Le bon Dieu nous a faict ce bien qu'ilz nous les a revelez, annoncez, declairez et apertement descriptz par les sacres bibles.

« Là vous trouverez que jamais ne serez coqu, c'est à dire que jamais vostre femme ne sera ribaulde, si la prenez issue de gens de bien, instruicte en vertus et honesteté, non ayant hanté ne frequenté compaignie que de bonnes meurs, aymant et craignant Dieu, aymant complaire à Dieu par foy et observation de ses sainctz commandemens, craignant l'offenser et perdre sa grace par default de foy et transgression de sa divine loy, en laquelle est rigoureusement defendu adultere et commendé adhærer unicquement à son mary, le cherir, le servir, totalement l'aymer après Dieu [23].

« Pour renfort de ceste discipline, vous, de vostre cousté, l'entretiendrez en amitié conjugale, continuerez en preud'homie, luy monstrerez bon exemple, vivrez pudicquement, chastement, vertueusement en vostre mesnaige, comme voulez qu'elle, de son cousté, vive ; car, comme le mirouoir est dict bon et perfaict, non celluy qui plus est orné de dorures et pierreries, mais celluy qui veritablement repræsente les formes objectes, aussi celle femme n'est la plus

Ligne 59. E : *point cocu* — E : *savoir* — l. 63. E : *ha* — E : *qu'il nous les ha* — l. 64. E : *appertement* — E : *sacrees* — l. 65. E : *cocu* — l. 66. A : *issüe* — l. 67. E : *honnesteté* — l. 68. E : *aimant et craignant* — l. 70. E : *deffault* — l. 71. E : *rigoreusement* — l. 72. E : *commandé* — A, E : *adherer uniquement* — l. 73. A : *unicquement* ; E : *uniquement* — l. 74. E : *costé* — l. 75. E : *preudhommie* — l. 76. E : *pudiquement* — l. 77. A : *comme voulez que, de son cousté, vive* ; E : *comme voulez que, de son costé, vive* — l. 78. E : *miroir* — E : *parfaict* — E : *celuy* — l. 79. E : *celuy* — l. 80. A, E : *represente* — A : *aussy*

22. Réminiscence du *Deutéronome*, XXX, 11-14 : « Mandatum hoc quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, neque procul positum.

Nec in cœlo situm ut possis dicere : quis nostrum valet ad cælum ascendere, ut deferat illud ad nos et audiamus atque opere compleamus ? » *R. E. R.*, VIII, 433.

23. Ce portrait de la « femme forte » est inspiré des *Proverbes*, XXXI, 10, 31 : « Mulie-

à estimer laquelle seroit riche, belle, elegante, extraicte de noble race, mais celle qui plus s'efforce avecques Dieu soy former en bonne grace et conformer aux meurs de son mary[24].

« Voyez comment la lune ne prent lumiere ne de Mercure ne de Juppiter ne de Mars ne d'aultre planette ou estoille qui soyt on ciel ; elle n'en reçoit que du soleil, son mary, et de luy n'en reçoit poinct plus qu'il luy en donne par son infusion et aspectz[25]. Ainsi serez vous à vostre femme en patron et exemplaire de vertus et honesteté, et continuement implorerez la grace de Dieu à vostre protection.

— Vous voulez doncques (dist Panurge, fillant les moustaches de sa barbe) que j'espouse la femme forte descripte par Solomon ? Elle est morte, sans poinct de faulte. Je ne la veid oncques, que je saiche ; Dieu me le veuille pardonner. Grand mercy toutesfoys, mon pere. Mangez ce taillon de massepain ; il vous aydera à faire digestion. Puys boirez une couppe de hippocras[26] clairet ; il est salubre et stomachal. Suyvons. »

Ligne 85. E : *Jupiter* — E : *autre* — E : *soit au* — l. 86. A : *elle n'en reczoit* — E : *luy n'en reczoit* — E : *point* — l. 87. E : *aspect* — l. 88. E : *honnesteté* — l. 91. E : *Salomon* — l. 92. E : *point* — A : *veidz* ; E : *veiz* — E : *sache* — l. 93. A : *me le veueille* ; E : *le me vueille* — l. 94. E : *massepain* — E : *puis* — l. 95. E : *coppe d'hippocras*

rem fortem quis inveniet, etc. ». Mais il n'y a pas de rapports dans le détail de l'expression entre le texte de R. et celui de la Bible. (P.)

24. Cette comparaison est empruntée aux *Préceptes matrimoniaux* de Plutarque, ouvrage qui, traduit en français, en 1535, par Jehan Lodé et réimprimé en 1536 et 1545, avait alors un très grand succès. (P.)

25. Cette comparaison est un autre emprunt aux *Préceptes matrimoniaux* de Plutarque, IX. (P.)

26. *Vinum hippocraticum*, vin aromatisé avec de la cannelle. (D.)

Comment Rondibilis, medicin, conseille Panurge.

CHAPITRE XXXI.

Panurge, continuant son propous, dist :

« Le premier mot, que dist celluy qui escouilloit les moines beurs[1] à Saussignac[2], ayant escouillé le frai[3] Cauldaureil[4], feut : « Aux aultres ». Je diz pareillement : « Aux aultres ».

« Czà, monsieur nostre maistre Rondibilis, depeschez moy. Me doibz je marier ou non ?

— Par les ambles de mon mulet (respondit Rondibilis), je ne sçay que je doibve respondre à ce probleme. Vous dictez que sentez en vous les poignans aiguillons de sensualité. Je trouve en nostre Faculté de Medicine, et l'avons prins de la resolution des anciens platonicques, que la concupiscence charnelle est refrenée par cinq moyens[5].

« Par le vin.

— Je le croy (dist frere Jan). Quand je suys bien yvre, je ne demande qu'à dormir.

— J'entends (dist Rondibilis) par vin prins intemperamment, car par l'intemperance du vin advient au corps humain refroidissement

---

Ligne 3. E : *propos* — l. 4. E : *celuy* — E : *moynes burs* — l. 5. A : *Sausignac*; E : E : *Suasignac* — E : *frey Cauldaureil, dist :* — E : *autres* — l. 6. E : *dy* — E : *autres* — l. 7. E : *Ça* — A : *despeschez* ; E : *depesche* — l. 10. E : *dictes* — l. 11. E : *aguillons* — l. 13. E : *platoniques* — l. 16. E : *suis* — l. 18. E : *j'entendz*

1. Burs, prononciation parisienne. Sens : de couleur brune, noirâtre. (Sainéan, t. II, p. 147 et 159.)

2. Peut-être Saussenac, diocèse d'Albi. On ne sait quel fait vise ici R.

3. Frère. Cf. l. II, ch. VII, l. 129 : « frai Inigo. »

4. Chaude-oreille. R. s'amuse du rapprochement de *frai* et de *cauld* (chaud).

5. Rondibilis développe ici une thèse que Plutarque a exposée dans ses *Symposiaca*, III, 5 (652 D), et que Tiraqueau a reprise dans son *De legibus connubialibus*, XV, 98. Cf. *R.E.R.*, III, 258. (P.)

de sang, resolution des nerfs, dissipation de semence generative, hebetation des sens, perversion des mouvemens, qui sont toutes impertinences à l'acte de generation. De faict, vous voyez painct Bacchus, dieu des yvroignes, sans barbe et en habit de femme, comme tout effœminé, comme eunuche et escouillé. Aultrement est du vin prins temperement. L'antique proverbe nous le designe, on quel est dict que Venus se morfond sans la compaignie de Ceres et Bacchus [6]. Et estoit l'opinion des anciens, scelon le recite Diodore Sicilien [7], mesmement des Lampsaciens, comme atteste Pausanias [8], que messer Priapus feut filz de Bacchus et Venus.

« Secondement, par certaines drogues et plantes, les quelles rendent l'homme refroidy, maleficié et impotent à generation. L'experience y est en *nymphæa heraclia* [9], amerine [10], saule, chenevé [11], periclymenos [12],

Ligne 20. E : *nerfz* — l. 23. E : *yvrongnes* — l. 24. E : *effeminé* — E : *autrement* — l. 25. E : *anticque* — E : *auquel* — l. 27. E : *selon* — A, E : *le recit de Diodore* — l. 28. E : *le grand Pausanias* — l. 21. E : *fut* — l. 30. E : *lesquelles* — l. 32-33. E : *periclimenos*, *temarix*

6. « Sine Cerere et Libero friget Venus », dit Térence, *Eunuque*, IV, 5. Ce dicton était devenu proverbial dans la littérature bachique. On le rencontre, par exemple, dans la *Condamnacion de Bancquet*, de Nicolas de la Chesnaye (1507) :

> Scavez-vous que Terence en dit ?
> *Sine Bacho friget Venus.*

Discours du docteur prolocuteur. (P.)

7. Livre IV, ch. VI, § 1.

8. Livre IX, ch. 31, § 2. Ce texte, comme le précédent, est cité par Tiraqueau, *De leg. conn.* IX, 156, à propos du proverbe : Sine Cerere et Baccho friget Venus. Voir *R.E.R.*, III, 255.

9. *Nymphæa alba*. L. (Nymphéacée) νυμφαία, Théophr., *H. P.*, IX, 13. « *Nymphæa nata traditur nymphâ zelotypiâ erga Herculem mortuâ.* » Pline, XXV, 37. Il a passé de tout temps pour antiaphrodisiaque : « *Venerem in totum adimit... nymphæa heraclia.* » Pline, XXVI, 61. G. Bouchet (*Serées*), le recommande pour « remedier aux esguillons de la chair » chez les nourrices. Tauvry (1712) le dit propre à « calmer les ardeurs amoureuses ». Il n'y a pas longtemps que les ménagères sarthoises en faisaient ingérer la décoction à leurs époux, réservistes ou territoriaux, à la veille des périodes d'instruction militaire pour se prémunir contre leurs infidélités. (D)

10. *Amerina* (Théophraste, *H. P.*, I, 5) *Sabina* ou *Amerina*, variété d'osier à « baguettes grêles et rouges », décrite par Columelle, *De re rust.*, IV., 30. Sorte de saule utilisée pour faire des liens : « Candidior amerina, sed paulo fragilior, ideo solido ligat nexu. » Pline, *H. N.*, XVI, 69. Ce serait, pour Fée, *Salix helix*, L. Au XVIe siècle, les Provençaux appelaient *amarinier* un saule que Hugues de Solier nomme *amerina*, ou *Salix viminalis* et qui est, pour Legré, *Salix viminalis* L. Enfin, pour Gillet et Magne, l'amarinier de Provence est *Salix vitellina* L., var. de *S. alba* L.

L'amerina passait pour antiaphrodisiaque

tamarix [13], vitex [14], mandragore [15], cigüe [16], orchis le petit [17], la peau d'un hippopotame [18], et aultres, les quelles dedans les corps humains,

---

Ligne 34. E : *autres.*

sans doute à cause de son emploi comme lien (magie analogique ou sympathique).

Si l'on dissocie, dans ce passage, le saule de l'amérine, on peut aussi trouver dans les auteurs mention de ses vertus réfrigérantes : « Folia [salicis] contrita et pota intemperentiam libidinis coercent, atque in totum auferunt usum, saepius sumpta. » Pline, *H. N.*, XXIV, 37.

Pomorum in succo flos partus destruit hujus. Sa fleur prise en pommé la semence supprime, dit l'École de Salerne. Texte 77.

Les vertus anaphrodisiaques du saule blanc, encore notées par Dalechamps, ont été réhabilitées de nos jours : on prescrit avec avantage contre l'éréthisme génital l'extrait fluide de chatons de saule blanc. (D.)

11. Chenevis, graine du chanvre (*Cannabis sativa* L., Cannabinée : « Semen cannabis extinguere genituram virorum dicitur. » Pline, XX, 97. R. oublie l'opinion contraire de Galien (*De alim fac.*, I, 34) quand il répète que la semence du Pantagruelion « estainct en l'home la semence generative qui en mangeroit beaucoup et souvent ». (ch. XLIX) (D.)

12. Nom donné par les anciens botanistes à diverses espèces de chèvrefeuille : le *Clymenus* de Pline (XXV, 33) est, pour Fée, *Lonicera periclymenum* L. Le περικλύμενον de Dioscoride (IV, 14) est pour Fée, *Lonicera periclymenum* L. ? et, pour Sprengel, *Convolvulus arvensis* L. ? Cependant, ce que Mathiole figure (Comm. s. Diosc., éd. de 1562, p. 522) sous le nom de *Periclymenum* est *Lonicera caprifolium* L.

Pline dit, à propos du *Clymenus* : « hic indicandum est dum medeatur, sterilitatem pota etiam viris fieri. » (XXV, 33). Pour Dioscoride, l. IV, ch. 13, la feuille du *Periclymenum* rend stériles les femmes qui en avalent pendant 37 jours. (D.)

13. « On dit qu'incorporant [ses] cendres en pissat d'un bœuf chastré et les prenant par la bouche...elles reffroidiront entierement la personne pour le regard du jeu d'amour. » Pline, *H. N.*, XXIV, trad. du Pinet.

14. *Vitex agnus castus*, L., Gattilier, Verbénacée du littoral méditerranéen. — Latone, réfugiée à Délos, aurait abrité sous cet arbrisseau sa fille Diane, déesse de la chasteté. Aussi, au dire de Pline, les Athéniennes, obligées à la continence pendant les fêtes de Cérès ou Thesmophories, en répandaient les feuilles sur leur lit. *H. N.*, XXIV, 38. Les vertus antiaphrodisiaques du *vitex* sont vantées par Platon, Galien et Pline : « *Ad Venerem impetus inhibent* », dit Pline (*loc. cit.*) de ses feuilles et graines. (D.)

15. *Mandragora officinalis*, Mill., Solanée. Plante vireuse déjà prescrite par Hippocrate, Galien et Celse comme narcotique pré-opératoire (cf. H. Leclerc, *La Mandragore*, Presse médicale, n° 102, 23 décembre 1922, p. 2138-2140), et par Pline comme stupéfiante, *H. N.*, XXV, 94, mais non comme anaphrodisiaque. (D.)

16. *Conium maculatum* L., ou Grande Ciguë (Ombellifère), « Exstinguit [cicuta] venerem...testibus circa pubertatem illita. » Pline, XXV, 95. Avicenne en dit autant (D.)

17. La souche de nombreuses Orchidées produit des ophrydobulbes ou bulbotubercules ; l'analogie des bulbes géminés avec les testicules a fait donner à ces espèces le nom d'*Orchis* ὄρχις, testicule), *morio* (μόριον, parties génitales) ou *satyrion*. De ces deux tubercules, l'un assure la nutrition de la plante actuelle et se flétrit progressivement ; l'autre emmagasine des réserves pour la pousse de l'année suivante. Il y en a donc un gros et un petit. Selon Théo-

tant par leurs vertus elementaires que par leurs proprietez specificques, glassent et mortifient le germe prolificque, ou dissipent les espritz qui le doibvoient conduire aux lieux destinez par nature, ou oppilent [19] les voyes et conduictz par les quelz povoit estre expulsé, comme au contraire nous en avons qui eschauffent, excitent et habilitent l'homme à l'acte venerien.

— Je n'en ay besoing (dist Panurge), Dieu mercy et vous, nostre maistre. Ne vous desplaise toutesfoys ; ce que j'en diz n'est par mal que je vous veuille.

— Tiercement (dist Rondibilis), par labeur assidu ; car en icelluy est faicte si grande dissolution du corps, que le sang qui est par icelluy espars, pour l'alimentation d'un chascun membre, n'a temps ne loisir ne faculté de rendre celle resudation seminale [20] et superfluité de la tierce concoction [21]. Nature particuliairement se la reserve, comme trop plus necessaire à la conservation de son individu qu'à la multiplication de l'espece et genre humain. Ainsi est dicte Diane chaste, laquelle continuellement travaille à la chasse [22]. Ainsi jadis estoient dictz les castres [23], comme castes, es quelz continuellement travailloient les

---

Ligne 36. E : *glacent* — l. 37. E : *debvoient* — l. 38. E : *lesquelz* — l. 39. E : *l'homme* manque — l. 42. E : *dy* — l. 44. A, E : (*dist Rondibilis*) manque — E : *iceluy* — l. 45. E : *de corps* — E : *iceluy* — l. 46. E : *n'ba* — E : *loysir* — l. 48. E : *particulierement* — l. 51. E : *estoyent*

phraste (l. IX, ch. XIX), « le plus grand des deux tubercules de l'orchis ou satyrion pris dans du lait de chèvre favorise l'acte vénérien, tandis qu'au contraire le plus petit l'empêche.» Cf. Pline, XXVI, 62. A quelle espèce d'orchis Rabelais fait-il allusion ? *O. bifolia* L. ? *O. mascula* L. ? *O. morio* L ? (D.)

18. « Venerem inhibet... hippopotami frontis e sinistra parte pellis in inguina adalligata. » Pline, *H. N.*, XXXII, 50 et XXVIII, 31. (D.)

19. Obstruent, latinisme, de *oppilare*, même sens.

20. Sécrétion spermatique. (D.)

21. Dans les conceptions médicales du temps, la première concoction (stomacale) transformait les aliments en chyle (auj. chyme) — la deuxième (hépatique) perfectionnait l'élaboration du chyle — la troisième, prémonitoire de l'assimilation, avait lieu aux extrémités de l'arbre veineux, dans l'intimité des tissus. Le liquide spermatique est donc pour R., comme pour Aristote, une sorte d'excédent de l'assimilation. Cf. Aristote, *Gener. anim.*, I, 12, 10-14. (D.)

22. Réminiscence de Lucien, *Dialogue des Dieux*, 19.

23. Camps. Du latin *castra*, même sens. Ce rapprochement entre *casta* et *castra* est dans l'*Etymologicum* d'Isidore de Séville : « castra

athletes et soubdars. Ainsi escript Hippocrates, *lib. de aere, aqua et locis*, de quelques peuples en Scythie les quelz, de son temps, plus estoient impotens que eunuches à l'esbatement venerien [24], par ce que continuellement ilz estoient à cheval et au travail, comme au contraire disent les philosophes oysiveté estre mere de luxure.

« Quand l'on demandoit à Ovide quelle cause feut parquoy Ægistus devint adultere, rien plus ne respondoit si non par ce qu'il estoit ocieux [25], et qui housteroit oysiveté du monde, bien toust periroient les ars de Cupido [26]. Son arc, sa trousse et ses fleches luy seroient en charge inutile; jamais n'en feriroit persone [27], car il n'est mie si bon archier qu'il puisse ferir les grues volans par l'aer et les cerfz relancez par les boucaiges, comme bien faisoient les Parthes, c'est à dire les humains tracassans et travaillans ; il les demande quoys [28], assis, couchez et à sejour.

« De faict, Theophraste, quelques foys interrogé quelle beste, quelle chose il pensoit estre amourettes, respondit que c'estoient passions des esprits ocieux [29]. Diogenes pareillement disoit [30] paillardise estre l'occupation des gens non aultrement occupez. Pourtant Canachus, sicyonien sculpteur, voulent donner entendre que oysiveté, paresse, non chaloir, estoient les gouvernantes de ruffiennerie, feist la statue

---

Ligne 53. E : *souldars* — E : *Hippo.* — l. 58. E : *fut pourquoy* — l. 59. A : *sy non* — l. 60. E : *osteroit* — A, E: *tost* — l. 61. E : *flesches* — l. 62. A, E : *personne* — l. 67. E : *fois* — E : *quelle beste ou quelle* — l. 68. E : *c'estoit* — l. 69. A : *des espritz* ; E : *d'espritz* — l. 71. E : *voulant* — l. 72. A : *rufiennerie*

sunt ubi miles steterit ; dicta autem *castra* quasi *casta*, eo quod ibi *castraretur* libido. » (P.)

24. « Minime autem fœcunda ea gens est », Hipp., *de aere, aquis et locis*, in *Hipp. Coï... opera*, éd. par Cornaro, Paris, Guillard, 1546, in-8°, p. 91. (D.)

25. D'après les *Remedia amoris*, v. 161-162 :

Quaeritis, Aegisthus quare sit factus adulter :
In promptu caussa est, desidiosus erat.

26. Cf. Ovide, *Rem. Am.*, v. 139-140 :

Otia si tollas, periere Cupidinis arcus,
Contemtæque jacent et sine luce faces.

27. R. applique ici aux hommes ce que, dans le dialogue de Lucien cité n. 22, Éros disait de Diane, qu'il ne pouvait l'atteindre de ses flèches, parce qu'elle était sans cesse à courir dans les montagnes : « οὐδὲ καταλαβεῖν αὐτὴν οἷόντε, φεύγουσαν ἀεὶ διὰ τῶν ὀρῶν. » (P.)

28. Cois, tranquilles.

29. Cf. Théophraste, fragment 114 : πάθος ψυχῆς σχολαζούσης.

30. D'après Diogène Laërce, VI, 2, § 51.

de Venus assise, non debout comme avoient faict tous ses predecesseurs [31].

« Quartement, par fervente estude ; car en icelle est faicte incredible resolution des espritz, tellement qu'il n'en reste de quoy poulser aux lieux destinez ceste resudation generative et enfler le nerf caverneux [32] duquel l'office est hors la projecter pour la propagation d'humaine nature.

« Qu'ainsi soit, contemplez la forme d'un homme attentif à quelque estude ; vous voirez en luy toutes les arteres du cerveau bendées comme la chorde d'une arbaleste pour luy fournir dextrement espritz suffisans à emplir les ventricules du sens commun, de l'imagination et apprehension, de la ratiocination et resolution, de la memoire et recordation [33], et agilement courir de l'un à l'aultre par les conduictz manifestes en anatomie sus la fin du retz admirable [34] on quel se ter-

---

Ligne 76. E : *de quoy porter* — l. 77. E: *nerfz* — l. 78. F : *prajecter* ; A, E : *projeter* — l. 81. E : *voirrez* — l. 84. E : *rationation* — l. 85. E : *autre* — l. 86. E : *auquel*

31. C'est Pausanias qui donne ce renseignement (II, 10, § 5). Avant R., Tiraqueau en avait fait un argument en faveur de sa thèse. Voir *De leg. conn.*, IX, 128. Dans ce même passage, R. pouvait trouver rassemblés les témoignages d'Ovide, de Diogène et de Théophraste. Cf. *R.E. R.*, III, 256. (P.)

32. Les corps caverneux ne sont point des nerfs, mais sont constitués par du tissu érectile renfermé dans une gaine fibreuse. (D.)

33. R. ne précise pas les localisations. L'école péripatéticienne, avec Albert le Grand, place le *sensorium commune* dans la partie antérieure du cerveau, l'*æstimativa* dans la partie antérieure et la *phantasia* dans la partie moyenne du ventricule moyen, la mémoire dans la partie postérieure du cerveau. — Chauliac situe le sens commun dans la partie antérieure et l'imaginative dans la seconde partie du ventricule antérieur ; la *pensive* et la *raisonnante* dans le ventricule moyen ; la mémoire et recordation dans le ventricule postérieur. — Mondeville place l'imaginative dans le ventricule antérieur, l'appréciative dans le médian, la mémoire dans le dernier. — G. Bigot localise le *sens commun* dans le ventricule moyen, avec l'estimative et l'imaginative ; et la mémoire dans le postérieur. — A noter qu'Aristote place le sens commun dans le cœur, et que Galien n'en parle pas. Les termes suivants sont employés dans le sens qu'ils avaient ordinairement dans la scolastique : l'*imagination* est la faculté de se représenter les images, l'*appréhension*, celle de les percevoir ; la *mémoire* consiste à se représenter un objet passé, comme passé ; la *récordation* est l'opération qui reconstruit un souvenir dont les images sont partiellement détruites. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 85-87. (D.P.)

34. Le *Plexus mirabilis*. Cf. ch. IV, n. 25.

minent les arteres, les quelles de la senestre armoire [35] du cœur prenoient leur origine [36] et les espritz vitaulx affinoient en longs ambagés pour estre faictz animaulx, de mode que, en tel personnaige studieux, vous voirez suspendues toutes les facultez naturelles, cesser tous sens exterieurs, brief, vous le jugerez n'estre en soy vivent, estre hors soy abstraict par ecstase, et direz que Socrates n'abusoit du terme, quand il disoit philosophie n'estre aultre chose que meditation de mort [37].

« Par adventure est ce pour quoy Democritus se aveugla [38], moins estimant la perte de sa veue que diminution de ses contemplations, les quelles il sentoit interrompues par l'esguarement des œilz.

« Ainsi est vierge dicte Pallas, déesse de sapience, tutrice des gens studieux; ainsi sont les Muses vierges, ainsi demeurent les Charites en pudicité eternelle ; et me soubvient avoir leu que Cupido, quelques foys interrogé de sa mere Venus pour quoy il n'assailloit les Muses, respondit qu'il les trouvoit tant belles, tant nettes, tant honestes, tant pudicques et continuellement occupées, l'une à contemplation des astres, l'autre à supputation des nombres, l'autre à dimension des corps geometricques, l'aultre à invention rhetoricque, l'aultre à composition poëticque, l'aultre à disposition de musique, que, approchant d'elles, il desbandoit son arc, fermoit sa trousse et extaignoit son flambeau, par honte et craincte de leurs nuire, puys houstoit le bandeau de ses œilz pour plus apertement les veoir en face et ouyr leurs plaisans

---

Ligne 87. E : *lesquelles* — A : *cueur* — l. 88. E : *ambages* — l. 89. A, E : *de mode qu'en* — E : *personnage* — l. 90. E : *voyrrez* — l. 91. E : *vivant* — l. 93. E : *autre* — l. 94. E : *Paravanture* — E : *pourquoy* — E : *s'aveugla* — l. 96. E : *lesquelles* — E : *esgarement* — A, E : *yeulx* — l. 99. E : *souvient* — l. 99-100. E : *quelque fois* — l. 101. E : *honnestes* — l. 103. A : *l'aultre a supputation* — A : *l'aultre a contemplation* — l. 104. E : *rhetorique* — l. 105. E : *poetique* — l. 107. A, E : *de honte* — E : *crainte* — E : *leur* — E : *puis ostoit* — l. 108. A, E : *yeulx* — E : *ouir*

35. Le ventricule gauche. C'est la première fois que R. emploie cette métaphore. (D.)

36. R. place ici le lieu de naissance ou transformation des esprits vitaux ou esprits animaux dans l'hexagone de Willis. C'est une opinion personnelle. Les Arabes, suivis par du Laurens et Riolan, en rapportent l'origine au ventricule moyen ; Bauhin, Hoffmann, à la substance cérébrale. (D.)

37. Au témoignage de Platon, dans le *Phédon*, 64 A.

38. R. emprunte ce trait soit au traité de Plutarque *Sur la curiosité*, 531 E, soit à Cicéron, *Tusculanes*, V, 39, § 114.

chantz et odes poëticques; là, prenoit le plus grand plaisir du monde, tellement que souvent il se sentoit tout ravy en leurs beaultez et bonnes graces, et s'endormoit à l'harmonie, tant s'en fault qu'il les voulsist assaillir ou de leurs estudes distraire [39].

« En cestuy article je comprens ce que escript Hippocrates on livre susdict, parlant des Scythes, et, au livre intitulé *De geniture*, disant tous humains estre à generation impotens es quelz l'on a une foys couppé les arteres parotides [40], les quelles sont à cousté des aureilles, par la raison cy davant exposée quand je vous parlois de la resolution des espritz et du sang spirituel [41], duquel les arteres sont receptacles; aussi qu'il maintient grande portion de la geniture sourdre du cerveau et de l'espine du dours [42].

« Quintement, par l'acte venerien.

— Je vous attendois là (dist Panurge) et le prens pour moy. Use des præcedens qui vouldra.

Ligne 109. E : *chants* — E : *poetiques* — l. 113. E : *qu'escript* — E : *au livre* — l. 115. E : *esquelz* — E: *ha* — E : *fois* — l. 116. A, E : *qui sont* — E : *costé des oreilles* — l. 117. E : *devant* — l. 119. A : *aussy* — l. 120. A : *doux* ; E : *dos* — l. 123. E : *precedens*

39. R. développe ici avec un grand charme poétique une idée qu'il emprunte au dialogue de Lucien intitulé : *Aphrodite et l'Amour*. Voir Plattard, *op. cit.*, p. 211.

40. De παρὰ, οὖς, près de l'oreille. Il n'y a plus d'artères parotides dans notre nomenclature anatomique; mais les glandes parotides sont traversées par l'artère carotide externe. « Maxima.... seminis pars e capite secundum aures in spinalem medullam fertur ». Hippocr., *De Genitura liber*. « Qui juxtà aures sectionem experti sunt, ii Venerem quidem exercent, verùm semen paucum, imbecillem et infoecundum emittunt. » Hipp., *ibid.* (D.)

41. Cette parenthèse est une digression, qu'il faut comprendre ainsi : de même que la *resudation séminale* ne peut se produire dans le cerveau des gens studieux, parce qu'ils font dans leurs études une incroyable *résolution* (consommation), *d'esprits* ; pareillement cette *resudation générative*, chez les gens aux artères parotides coupées (dont Hippocrate parle à propos des Scythes), ne trouve plus *conduits et voyes* pour se rendre du cerveau aux lieux destinés par Nature. Cette considération tirée de l'impuissance des gens aux artères parotides coupées se trouve dans Tiraqueau, *De leg. conn.*, XV, 23. Cf. *R.E.R.*, III, 258. (P.)

42. L'épine dorsale. « Tendunt enim in hanc [medullam spinalem] ex omni corpore viæ, et diffundunt ex cerebro in lumbos et in medullam. Postquam autem ad hanc medullam genitura pervenerit, procedit ad rhenes,... a rhenibus autem transit per medios testes in pudendum. » Hipp., *de Genitura*, éd. Cornaro, Paris, 1546, p. 31. Sous l'épigraphe : *de coïtu*, un dessin de Léonard de Vinci cité par Le Double (*Rab. anat.*, p. 231, note) montre des canaux chariant le sperme du cerveau et de la moelle jusqu'aux testicules. (D.)

— C'est (dist frere Jan) ce que Fray Scyllino [43], prieur de Sainct Victor lez Marseille, appelle maceration de la chair ; et suys en ceste opinion (aussi estoit l'hermite de Saincte Radegonde, au dessus de Chinon) [44] que plus aptement ne porroient les hermites de Thebaïde macerer leurs corps, dompter ceste paillarde sensualité, deprimer la rebellion de la chair, que le feisant ving et cinq ou trente foys par jour.

— Je voy Panurge (dist Rondibilis) bien proportionné en ses membres, bien temperé en ses humeurs, bien complexionné en ses espritz, en aage competent, en temps oportun, en vouloir equitable de soy marier : s'il rencontre femme de semblable temperature, ilz engendreront ensemble enfans dignes de quelque monarchie transpontine [45]. Le plus toust sera le meilleur, s'il veult veoir ses enfans pourveuz.

— Monsieur nostre maistre (dist Panurge) je le seray, n'en doubtez, et bien toust. Durant vostre docte discours, ceste pusse que j'ay en l'aureille m'a plus chatouillé que ne feist oncques. Je vous retiens de la feste. Nous y ferons chere et demie, je le vous prometz. Vous y amenerez vostre femme, s'il vous plaist, avecques ses voisines, cella s'entend. Et jeu sans villenie [46]. »

Ligne 124. E : *ce que je feray Scyllino* — l. 125. E : *appellé* — E : *suis* — l. 126. A : *aussy* — l. 127. A, E : *pourroient* — l. 129. A, E : *faisant vingt* — l. 129-130. A, E : *par jour* manque — l. 133. E : *eage* — l. 134-135. A : *engendront* — l. 136. A, E : *tost* — l. 138. A, E : *tost* — l. 139. E : *ha* — l. 141. E : *cela* — l. 142. E : *vilenni*

43. Burgaud des Marets conjecture que ce personnage pourrait être Roscelino ou Roscelin, qui fut prieur de Saint-Victor en 1250.

44. Sur le coteau dominant Chinon se trouve l'antique chapelle de Sainte-Radegonde creusée dans le roc et occupant la grotte d'un ermite nommé saint Jean de Chinon. Cette chapelle est sous le vocable de sainte Radegonde, en souvenir de la visite de cette reine à l'ermite. *R.E.R.*, V, 74.

45. D'outre-mer.

46. L'expression était proverbiale.

Comment Rondibilis declaire Coqüage estre naturellement des apennages de mariage.

Chapitre XXXII.

« Reste (dist Panurge continuant) un petit poinct à vuider. Vous avez aultres foys veu on confanon[1] de Rome : S. P. Q. R.; *Si peu que rien*[2] seray je poinct coqu ?

— Havre de grace[3] (s'escria Rondibilis) que me demandez vous? Si serez coqu? Mon amy, je suys marié, vous le serez par cy après; mais escrivez ce mot en vostre cervelle, avecques un style de fer, que tout home marié est en dangier d'estre coqu. Coqüage est naturellement des apennages de mariage. L'umbre plus naturellement ne suyt le corps que Coqüage suyt les gens mariez, et, quand vous oirez dire de quelqu'un ces trois motz : « *Il est marié* », si vous dictez : « *Il est doncques, ou a esté, ou sera, ou peult estre coqu* », vous ne serez dict imperit architecte de consequences naturelles.

— Hypochondres de tous les diables (s'escria Panurge) que me dictez-vous?

— Mon amy (respondit Rondibilis) Hippocrates, allant un jour de

---

Ligne 2. A, E : *appennages* — l. 5. E : *autrefois* — E : *au confanon* — l. 6. E : *point cocu* — l. 7. A, E : *Avre* — l. 8. E : *cocu* — E : *suis* — l. 9. E : *stile* — l. 10. A, E : *homme* — E : *danger* — E : *coquu* — l. 11. E : *appennaiges* — E : *ombre* — E : *suit* — l. 12. E : *orrez* — l. 13. E : *dictes* — l. 14. E : *ha* — A, E : *peut* — E : *coquu*

1. Gonfanon, drapeau. Italianisme. Cf. l. IV, ch. XXIX : « *confalonnier* des Ichthyophages ».

2. C'était là une des interprétations facétieuses des initiales de la formule *Senatus Populus Que Romanus*, que la ville de Rome avait, au moyen âge, empruntée à l'ancienne république romaine. (P.)

3. Port de grâce! euphémisme pour *Par Dieu !* (Sainéan, t. II, p. 344.)

Lango en Polystylo[4] visiter Democritus le philosophe, escrivit unes letres[5] à Dionys, son antique amy, par les quelles le prioit que pendent son absence il conduist sa femme chés ses pere et mere, les quelz estoient gens honorables et bien famez, ne voulant qu'elle seule demourast en son mesnaige, ce neantmoins qu'il veiglast sus elle soingneusement et espiast quelle part elle iroit avecques sa mere, et quelz gens la visiteroient chés ses parens : « Non, escrivoit-il, que je me defie de sa vertus et pudicité, laquelle par le passé m'a esté explorée et congnue ; mais elle est femme. Voy là tout. »

« Mon amy, le naturel des femmes nous est figuré par la lune, et en aultres choses et en ceste qu'elles se mussent, elles se constraignent et dissimulent en la veue et præsence de leurs mariz. Iceulx absens, elles prenent leur adventaige, se donnent du bon temps, vaguent, trotent, deposent leur hypocrisie et se declairent : comme la lune en conjunction du soleil n'apparoist on ciel ne en terre, mais en son opposition, estant au plus du soleil esloingnée, reluist en sa plenitude et apparoist toute, notamment on temps de nuyct[6]. Ainsi sont toutes femmes : femmes.

« Quand je diz femme, je diz un sexe tant fragil, tant variable, tant muable, tant inconstant et imperfaict[7] que Nature me semble

---

Ligne 19. E : *Polistilo* — l. 19-20. E : *une lettre* — l. 20. E : *anticque* — E : *laquelle* — E : *pendant* — l. 21. E : *conduisist* — E : *chez* — l. 23. A : *neant moins* — E : *veillast* — l. 24. E : *qu'elle* — E : *avec* — l. 26. E : *deffie* — E : *vertu* — E : *ha* — l. 27. E : *congneue* — l. 29. E : *autres* — l. 30. E : *presence* — l. 31. E : *prennent* — l. 32. E : *deposant* — E : *declarent* — l. 33. E : *du ciel* — l. 34. E : *esloignée* — l. 35. E : *au temps* — l. 35-36. E : *ainsi sont toutes femmes* — l. 37. E : *je dy femme, je dy* — E : *fragile* — l. 38. E : *imparfaict*

4. *Lango* et *Polystylo* sont les noms modernes des villes connues des Anciens sous les noms de Cos et d'Abdère (en Thrace).

5. Cette épître, qui figure dans les lettres d'Hippocrate à la suite de la collection hippocratique, n'est pas plus authentique que les autres. Cf. Littré, éd. des *Œuvres compl. d'Hippocrate*, t. I, Paris, Baillière, 1839, in-8°, introduction, p. 426 et suiv. (D.)

6. Comparaison empruntée à un texte de Plutarque, *Préceptes matrimoniaux*, IX, 139 C, déjà utilisé plus haut, ch. XXX, l. 84. (P.)

7. Cf. Tiraqueau, *De leg. conn.*, IX, 26 : « Item inconstantes, varias, leves, vagas, mo-

(parlant en tout honneur et reverence) s'estre esguarée de ce bon sens par lequel elle avoit creé et formé toutes choses, quand elle a basty la femme ; et, y ayant pensé cent et cinq foys, ne sçay à quoy m'en resouldre, si non que, forgeant la femme, elle a eu esguard à la sociale delectation de l'homme et à la perpetuité de l'espece humaine plus qu'à la perfection de l'individuale muliebrité. Certes, Platon [8] ne sçait en quel ranc il les doibve colloquer : ou des animaus raisonnables, ou des bestes brutes ; car Nature leurs a dedans le corps posé en lieu secret et intestin un animal, un membre [9], lequel n'est es hommes, on quel quelques foys sont engendrées certaines humeurs salses, nitreuses, bauracineuses [10], acres, mordicantes, lancinantes, chatouillantes amerement, par la poincture et fretillement douloureux des quelles (car ce membre est tout nerveux et de vif sentement) tout le corps est en elles esbranlé, tous les sens raviz, toutes affections interinées, tous pensemens confonduz [11] ; de maniere que, si Nature ne

---

Ligne 39. E : *esgarée* — l. 40. E : *ha basty* — l. 41. A, E : *cent et cinq cens* — E : *fois* — l. 42. E : *sinon* — E : *ha eu esgard* — l. 44. E : *parfection* — l. 45. A : *collocquer* — E : *animautz* ; F : *animans* — l. 46. E : *leurs ha* — l. 47. E : *en bien secret* — l. 48. E : *auquel* — E : *fois* — E : *engendrez* — E : *falses* — l. 50. E : *doloreux* — l. 50-51. A, E : *desquelz* — l. 52. E : *ravyz* — l. 53. E : *confondus*

biles, instabiles esse probat. » *R. E. R.*, III, 257.

8. Tout ce développement procède du *Timée*, 90 et 91, mais peut-être indirectement, car R. le trouvait résumé dans Érasme, *Éloge de la Folie*, XVII : « Nam quod Plato dubitare videtur, *utro in genere ponat mulierem, rationalium animantium an brutorum*, nihil aliud voluit quam insignem ejus sexus stultitiam indicare... », et dans Tiraqueau, *De leg. conn.*, I, 14, transcrivant Érasme. (P.)

9. Organe. Ce mot *membre* désigne chez les anciens auteurs, un tissu, un organe, un appareil. Cf. Avicenne et Mondeville, *Anat.*, ch. I. (D.)

10. Humeurs salées, âcres, qui tiennent du borax. Il y a dans le borax, dit Lémery, « une matière vitriolique qui lui [donne] beaucoup d'âcreté ». Baurax, que R. écrit aussi baurach (l. II, ch. 33) et *bourach* (l. V, ch. 18) est un mot arabe tiré d'Avicenne. « *Baurach*, dit ce dernier (*Canon*, t. I)..., est fortius sale et est ex genere virtutis ejus ». Les Arabes confondaient sous le même nom de borax le carbonate de soude (nitre des Anciens) et le borate de soude ; même confusion sous la plume de G. Agricola et du P. Kircher. Ces deux sels ne seront bien distingués qu'après les travaux de Homberg, Baron, Pott et Hœfer. (D.)

11. Avant R., Tiraqueau avait exposé l'idée de Platon sur cette question dans son *De legibus connubialibus*, f° 95 v° : « Est enim, ut scribit Plato in *Timæo* et ex eo repetit Galen *lib. 6 locorum affectorum*, c. 5, vulva matrixque in feminis animal avidum generandi. Quando procul a fœtu per ætatis florem aut ultra diu-

leurs eust arrousé le front d'un peu de honte, vous les voiriez comme forcenées courir l'aiguillette [12], plus espovantablement que ne feirent oncques les Prœtides [13], les Mimallonides ne les Thyades [14] bacchicques au jour de leurs Bacchanales, par ce que cestuy terrible animal a colliguance à toutes les parties principales du corps, comme est evident en l'anatomie.

« Je le nomme animal, suyvant la doctrine tant des Academicques que des Peripateticques ; car, si mouvement propre est indice certain de chose animée, comme escript Aristoteles [15], et tout ce qui de soy se meut est dict animal, à bon droict Platon [16] le nomme animal, recongnoissant en luy mouvemens propres de suffocation, de præcipitation, de corrugation [17], de indignation, voire si violens, que bien souvent par eulx est tollu à la femme tout aultre sens et mouvement, comme si feust lipothymie [18], syncope, epilepsie, apoplexie et vraye resemblance de mort. Oultre plus, nous voyons en icelluy discretion des odeurs manifeste, et le sentent les femmes fuyr les puantes, suyvre les aromaticques.

« Je sçay que Cl. Galen s'efforce prouver que ne sont mouvemens propres et de soy, mais par accident, et que aultres de sa secte

---

Ligne 54. E : *verriez* — l. 55. E : *espoventablement* — l. 56. A : *onq* ; E : *oncq* — l. 58. E : *ha* — A, E : *colligance* — l. 59. E : *à l'anatomie* — l. 61. E : *les Peripateticques* — l. 65. E : *precipitation* — E : *voyre* — l. 66. E : *autre* — l. 67. E : *fust* — A, E : *syncope* manque — l. 69. F : *icelly* — l. 71. E : *mouvement* — l. 72. E : *qu'autres*

tius detinetur, ægre fert moram ac multum indignatur, passimque per corpus oberrans meatus spiritus intercludit, respirare non sinit, extremis vexat angustiis, morbis denique omnibus premit, quousque cupido amorque quasi ex arboribus fœtum fructumve producunt ». (P.)

12. L'aiguillette étant le cordon ou la tresse, ferrée par les deux bouts, qui attachait la braguette aux chausses, on devine quel sens R. donnait à cette expression, qui, après lui, est devenue proverbiale. (P.)

13. Filles de Prœtus, roi d'Argos, qui, devenues folles, se croyaient transformées en vaches. Cf. Virgile, *Egl.*, VI, v. 48 :

Prœtides implerunt falsis mugitibus [agros. (P.)

14. Les *Mimallonides* et les *Thyades* étaient des femmes qui prenaient part aux cérémonies orgiastiques du culte de Bacchus. (P.)

15. Cf. Aristote, *Phys.*, VIII, 1-6.

16. Cf. Platon, *Phædre*, 245 C.

17. De plissement par rides (*ruga*). Néologisme.

18. Défaillance, syncope, évanouissement ; de λιποθυμία (Hippocrate). (D).

travaillent à demonstrer que ne soit en luy discretion sensitive des odeurs, mais efficace diverse procedente de la diversité des substances odorées. Mais, si vous examinez studieusement et pesez en la balance de Critolaus [19] leurs propous et raisons, vous trouverez que, et en ceste matiere et beaucoup d'aultres, ilz ont parlé par guayeté de cœur et affection de reprendre leurs majeurs, plus que par recherchement de verité.

« En ceste disputation je ne entreray plus avant ; seulement vous diray que petite ne est la louange des preudes femmes, les quelles ont vescu pudicquement et sans blasme et ont eu la vertus de ranger cestuy effrené animal à l'obeissance de raison. Et feray fin si vous adjouste que, cestuy animal assovy (si assovy peut estre) par l'aliment que Nature luy a præparé en l'homme, sont tous ses particuliers mouvemens à but, sont tous ses appetitz assopiz, sont toutes ses furies appaisées. Pourtant ne vous esbahissez si sommes en dangier perpetuel d'estre coquz, nous qui n'avons pas tous jours bien de quoy payer et satisfaire au contentement.

— Vertus d'aultre que d'un petit poisson [20] (dist Panurge) n'y sçavez vous remede aulcun en vostre art ?

— Ouy dea, mon amy (respondit Rondibilis), et très bon, du quel je use, et est escript en autheur celebre passé a dix huyct cens ans [21]. Entendez.

Ligne 76. E : *propos* — l. 76-77. E : *qu'en ceste* — l. 77. E : *d'autres* — A, E : *gayeté* — l. 78. A : *cueur* — l. 80. A, E : *n'entreray* — l. 81. A, E : *n'est* — A : *louenge* — E : *prudes* — l. 82. E : *renger* — l. 84. E : *adjousté* — l. 85. E : *ha preparé* — l. 86. E : *les appetitz* — l. 87. E : *les furies* — l. 88. E : *danger* — E : *coquuz* — E : *tous les jours* — l. 90. E : *Vertu d'autre* — l. 91. E : *aucun* — l. 93. E : *j'use* — A, E : *auteur* — E : *celebré* — E : *dixhuict*

19. Cette expression se rencontre fréquemment chez les humanistes, et R. l'avait déjà employée dans la dédicace à Tiraqueau de son édition des *Aphorismes* d'Hippocrate : « Mihi sane rem totam arbitranti atque ad *Critolai* (quod aiunt) *libram expendenti*... ». Critolaüs était un philosophe péripatéticien qui vint d'Athènes à Rome en 155 av. J.-C. D'après Macrobe, *Sat.* I, 5, § 16, il estimait que si l'on plaçait dans le plateau d'une balance les biens de l'âme et dans l'autre ceux du corps, le premier l'emporterait, même si l'on ajoutait sur le second la terre et les mers. (P.)

20. Juron atténué par euphémisme, pour *Vertu Dieu*.

21. L'autorité sur laquelle Rondibilis se

— Vous estez (dist Panurge), par la vertus Dieu, homme de bien, et vous ayme tout mon benoist saoul. Mangez un peu de ce pasté de coins [22] ; ilz ferment proprement l'orifice du ventricule [23], à cause de quelque stypticité [24] joyeuse qui est en eulx, et aydent à la concoction premiere. Mais quoy ? Je parle latin davant les clercs. Attendez, que je vous donne à boyre dedans cestuy hanat [25] nestorien [26]. Voulez vous encores un traict de hippocras [27] blanc ? Ne ayez paour de l'esquinance [28], non. Il n'y a dedans ne squinanthi [29], ne zinzembre [30], ne graine

---

Ligne 95. E : *vertu bien* — l. 99. E : *devant* — l. 100. A : *donnes* — E : *hanap* — l. 101. E : *encore* — E : *d'hippocras* — A, E : *n'ayez*

fonde dans son exposé, aux chapitres suivants, est Ésope, d'après Plutarque, *Consol. ad ux.* VI, 609 E, et *Consol. ad Apollonium*, XIX, 112 A-B.

22. Coings, *Cydonia vulgaris* Pers. Pomacée. Les *Cooinz*, dit le traducteur du *Circà instans* de Platerius (Ed. Dorveaux), « restraignent et confortent ».

23. C'est l'estomac, siège de la première digestion ou concoction (v. ci-dessus, ch. XIII, note 18). (D.)

24. R. en parlant de *stypticité* fait allusion aux propriétés astringentes du coing ; du grec στυπτικός. (D.)

25. Hanap ; grande coupe.

26. L'*Iliade* décrit, ch. XI, v. 631 et suiv., la coupe de grandes dimensions dont usait le vieux Nestor, grand buveur.

27. Vin aromatique, voir ch. XXX, n. 27.

28. Esquinancie, du bas-latin *squinancia*, du grec συνάγχη ; quinancie, esquinancie (XII-XIIIe s.) ; — eschinance (Aldebrandin) — squenancie (Mondeville) — esquinance (Chauliac) — squinance (Paré). — Nom sous lequel on confondait les angines et généralement toutes affections suffocantes de la gorge (abcès rétropharyngiens, œdème de la glotte, phlegmons amygdaliens, croup, faux-croup, etc.). A noter qu'à Pontacq (Basses-Pyrénées), au XVIIe siècle, on appelait également esquinancie, par extension, les accidents inflammatoires de la peste bubonique : le peuple nommait *esquinances* les bubons et charbons pesteux, quel qu'en fût le siège (cf. G. Beaurain, *Pontacq, Basses-Pyrénées*, Bull. de la Société de Borda, de Dax, 49e année, 2e trim. 1925, p. 75). (D.)

29. Jonc odorant, graminée aromatique de l'Inde, qui entre dans la composition de la thériaque, du diascordium : σχοινάνθος (Alexandre de Tralles) ; squinant (trad. de Platearius, XIIIe s.) ; schinanti (*Antidotaire Nicolas*) ; squinanthi (G. Bouchet, XVIe s.). — Mot venu du bas-latin par voie byzantine. Pour Mérat et de Lens, et Baillon, le σχοῖνος de Dioscoride, σχοῖνος εὔοσμος d'Hippocrate, est *Andropogon schœnanthus* L.. Pour Dorveaux, le squinant est *A. laniger* Desf., dont Hooker fait une forme d'*A. iwarancusa* Roxb. Cf. C. Joret, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, 1re p., t. II (Paris, 1904), p. 647-648. (D.)

30. Gingembre, rhizome du *Zingiber officinale* Roscoe (Amomacée). Apéritif stomachique. — Gingimbre, Gingembre (Zinziber, *Antid. Nicolas*). Apport byzantin, issu du bas-latin. (D.)

de Paradis[31] ; il n'y a que la belle cinamome[32] triée et le beau sucre fin[33], avecques le bon vin blanc du cru de la Deviniere[34], en la plante du grand Cormier, au dessus du Noyer groslier[35]. »

Ligne 104. E : *creu* — l. 105. E : *grouslier*

31. Graine d'*Amomum grana paradisi* L., malaguette, maniguette (Amomacée). Jadis recherchée pour sa saveur chaude, épicée ; également vantée par Lémery comme carminative, roborative, diurétique, emménagogue. Sans doute plus ou moins confondue jadis avec les autres amomes et cardamomes. (D.)

32. Cannelle, écorce de diverses Lauracées ; *Cinnamomum zeylanicum* Nees., Cannelle de Ceylan, et *C. cassia* Bl., C. de Chine. — Bauhin, Wieland (Guilandinus) pensent que le *Cinnamomum* des Anciens est la muscade, tandis que la cannelle (*C. cassia*) est la *Casia* (cassia) de Pline. Les diverses cannelles furent longtemps confondues dans le commerce sous le nom de *Cassia lignea*. (D.)

33. Sucre raffiné. Cf. P. Dorveaux, *le Sucre au moyen âge*, Bibl. hist. de la France médicale, nº 26, Paris, H. Champion, 1911, 40 p. in-8º, p. 11-12. (D.)

34. Voir l. I, ch. v, n. 100.

35. Noyer dont les noix attirent les corbeaux, choucas ou grolles. La grolle (*gracilla*, Du Cange; *Gralha*, Raynouard) est le corbeau freux, *Corvus* (*Trypanocorax*) *frugilegus* L. (D.)

Comment Rondibilis, medicin, donne remede à Coqüage.

CHAPITRE XXXIII.

— On temps (dist Rondibilis) que Juppiter feist l'estat de sa Maison olympicque et le calendrier de tous ses dieux et déesses, ayant estably à un chascun jour et saison de sa feste, assigné lieu pour les oracles et voyages, ordonné de leurs sacrifices [1]...

— Feist il poinct (demanda Panurge) comme Tinteville [2], evesque d'Auxerre? Le noble pontife aymoit le bon vin, comme faict tout homme de bien; pourtant avoit il en soing et cure speciale le bourgeon, pere ayeul de Bacchus. Or est que, plusieurs années, il veid lamentablement le bourgeon perdu par les gelées, bruines, frimatz, verglatz, froidures, gresles et calamitez advenues par les festes des s. George, Marc, Vital, Eutrope, Philippe, saincte Croix, l'Ascension et aultres [3], qui sont on temps que le soleil passe soubs le signe de *Taurus* [4], et entra en ceste opinion que les saincts susditz estoient

---

Ligne 3. E : *Au temps* — E : *Jupiter* — l. 4. E : *olimpicque* — l. 13. E : *Philippes* — l. 14. E : *autres* — E : *au temps* — E : *soubz* — l. 15. E : *susdictz estoyent*

1. L'idée de cette parabole a donc été suggérée à R. par un apologue ésopique mentionné dans les deux passages des *Consolations* de Plutarque dont nous avons donné les références plus haut, ch. XXXII, n. 21. Le moraliste grec y raconte que le *Deuil* n'étant pas présent à la distribution des honneurs faits par Jupiter aux dieux, se vit octroyer les honneurs déjà accordés aux défunts, c'est-à-dire les *Pleurs* et les *Chagrins*. Il ne se plaît donc que chez ceux qui l'honorent de cette manière et il délaisse tous les autres. R. a ingénieusement adapté cette anecdote à son propos, en substituant *Cocuage* au *Deuil* et *Jalousie* aux *Chagrins* et aux *Pleurs*. (P.)

2. Un François de Dinteville, ambassadeur à Rome, mort en 1530, fut évêque d'Auxerre. Peut-être R. a-t-il entendu parler à Rome d'une réforme du calendrier qui avait été tentée à Auxerre, non par Dinteville, mais par un de ses prédécesseurs Michel de Creney, d'après Nicolas de Clemangis. (Burgaud des Marets.)

3. Les fêtes de saint Georges, saint Marc, saint Vital, saint Eutrope, saint Philippe et de la sainte Croix sont fixées, respectivement, dans le calendrier romain, aux 23, 25, 28, 30 avril, 1er et 3 mai; l'Ascension est une fête mobile. (P.)

4. Le soleil passe le 22 avril sous le signe du Taureau.

saincts gresleurs, geleurs et guasteurs du bourgeon. Pourtant vouloit il leurs festes translater en hyver, entre Noël et l'Epiphanie [5], les licentiant, en tout honneur et reverence, de gresler lors et geler tant qu'ilz vouldroient — la gelée lors en rien ne seroit dommageable, ains evidentement profitable au bourgeon — ; en leurs lieux mettre les festes des sainct Christophle, sainct Jan decollaz, saincte Magdalene, saincte Anne, sainct Dominicque, sainct Laurens [6], voire la Myoust colloquer en May, es quelles tant s'en fault qu'on soit en dangier de gelée que lors mestier on monde n'est qui tant soit de requeste [7] comme est des faiseurs de friscades [8], composeurs de joncades [9], agenseurs de feueillades [10] et refraischisseurs de vin.

— Juppiter (dist Rondibilis) oublia le paouvre diable Coqüage, lequel pour lors ne feut præsent. Il estoit à Paris, on Palais, sollicitant quelque paillard procès pour quelqu'un de ses tenanciers et vassaulx. Ne sçay quants jours après, Coqüage entendit la forbe [11] qu'on luy avoit faict, desista de sa sollicitation par nouvelle sollicitude de n'estre forclus de l'estat, et comparut en persone davant le grand Juppiter, alleguant ses merites præcedens et les bons et agreables services que aultres foys luy avoit faict, et instantement

Ligne 16. E : *sainctz* — E : *gasteurs* — l. 17-18. A : *Noël et a Typhaine* [5] *(ainsi nommoit il la mere des troys Roys)* ; E : *Noël et la Typhaine (ainsi nommoit il la mere des troys Roys)* — l. 21. A, E : *des s.* — E : *Christofle* — A : *s. Jan* ; E : *s. Jean* — E : *decollatz* — l. 22. A : *s. Magdalene* ; E : *s. Magdaleine* — A, E : *s. Anne, s. Dominicque, s. Laurens* — l. 23. E : *voyre la my aoust* — A : *collocquer* — E : *esquelles* — l. 24. E : *danger* — E : *au monde* — l. 25-26. A, E : *composeur... feueillades* manque — l. 28. E : *Jupiter* — E : *paoure* — l. 29. A, E : *present* — A, E : *au Palais* — l. 31. E : *la force* — l. 33. A, E : *personne* — l. 34. E : *devant* — E : *Jupiter, allegand* — l. 35. E : *aygreables* — E : *autres foys avoit*

5. Allusion à quelque légende populaire, qui faisait sans doute de l'*Épiphanie* la mère des rois mages.

6. Ces fêtes tombent respectivement les 25 juillet, le 24 juin, le 22 et le 26 juillet, le 4 et le 10 août.

7. Demandé. Cf. ch. II, n. 7.

8. Boisson fraîche. Terme provençal.

9. Jonchées. Terme méridional, encore en usage à Toulouse. Il s'agit de fromages qu'on laisse égoutter dans des paniers de joncs.

10. Feuillées. Mot forgé par R., par analogie avec les deux mots de dialectes méridionaux employés précédemment. (Sainéan, t. II, p. 191.)

11. Fourbe.

requerant qu'il ne le laissast sans feste, sans sacrifices, sans honneur.

Juppiter se excusoit, remonstrant que tous ses benefices estoient distribuez et que son estat estoit clous [12]; feut toutesfoys tant importuné par messer Coqüage que en fin le mist en l'estat et catalogue et luy ordonna en terre, honneur, sacrifices et feste.

Sa feste feut, pource que lieu vuide et vacant n'estoit en tout le calendrier, en concurrence et au jour de la déesse Jalousie ; sa domination, sus les gens mariez, notamment ceulx qui auroient belles femmes; ses sacrifices, soubson, defiance, malengroin [13], guet, recherche et espies [14] des mariz sus leurs femmes, avecques commendement riguoureux à un chascun marié de le reverer et honorer, celebrer sa feste à double et luy faire les sacrifices susdictz, sus peine et intermination [15] que à ceulx ne seroit messer Coqüage en faveur, ayde ne secours, qui ne l'honoreroient comme est dict : jamais ne tiendroit de eulx compte, jamais n'entreroit en leurs maisons, jamais ne hanteroit leurs compaignies, quelques invocations qu'ilz luy feissent, ains les laisseroit eternellement pourrir seulz avecques leurs femmes, sans corrival aulcun, et les refuyroit sempiternellement comme gens hæreticques et sacrileges, ainsi qu'est l'usance des aultres dieux envers ceulx qui deuement ne les honorent : de Bacchus envers les vignerons, de Ceres envers les laboureux, de Pomona envers les fruictiers, de Neptune envers les nautonniers, de Vulcan envers les forgerons, et ainsi des aultres. Adjoincte feut promesse au contraire infallible qu'à ceulx qui (comme est dict) chommeroient sa feste, cesseroient de toute negociation, mettroient

---

Ligne 36. E : *ne laissast* — l. 37. E : *Jupiter* — A, E : *s'excusoit* — A, E, F : *ces* — l. 38. E : *estoit clos, fut* — l. 39. A, E : *qu'en fin* — l. 41. E : *fut* — E : *vuyde* — l. 44. E : *rechercher* — l. 45. E : *commandement* — l. 46. E : *rigoureux* — E : *honnorer* — l. 48. E : *qu'a ceulx* — l. 49. E : *honnoreroient* — l. 49-50. E : *mais ne tendroit* — l. 50. A, E : *d'eulx* — l. 52. E : *seulx avec* — l. 53. E : *aulcun* — l. 54. A, E : *hereticques* — l. 55. E : *autres* — E : *ceuls* — E : *honnorent* — l. 56. E : *laboureurs* — l. 57. E : *fructiers* — l. 58. E : *autres* — E : *fut* — l. 59. E : *infalible* — l. 60. E : *chomeroient*

12. Clos.

13. Hargne. Archaïsme.

14. Espionnages.

15. Menace. Latinisme, formé sur *interminer*, de *interminari*, menacer. (Sainéan. t. II, p. 74.)

leurs affaires propres en non chaloir pour espier leurs femmes, les reserrer et mal traicter par Jalousie ainsi que porte l'ordonnance de ses sacrifices, il seroit continuellement favorables, les aymeroit, les frequenteroit, seroit jour et nuyct en leurs maisons, jamais ne seroient destituez de sa præsence. J'ay dict.

— Ha, ha, ha (dist Carpalim en riant), voylà un remede encores plus naïf que l'anneau de Hans Carvel. Le Diable m'emport si je ne le croy. Le naturel des femmes est tel ; comme la fouldre ne brise et ne brusle sinon les matieres dures, solides, resistentes, elle ne se arreste es choses molles, vuides et cedentes, elle bruslera l'espée d'assier sans endommaiger le fourreau de velours, elle consumera les os des corps sans entommer la chair qui les couvre : ainsi ne bendent les femmes jamais la contention, subtilité et contradiction de leurs espritz, si non envers ce que congnoistront leurs estre prohibé et defendu [16].

— Certes (dist Hippothadée) aulcuns de nos docteurs disent que la premiere femme du monde, que les Hebrieux noment Eve, à poine eust jamais entré en tentation de manger le fruict de tout sçavoir s'il ne luy eust esté defendu [17]. Qu'ainsi soit, consyderez comment le Tentateur cauteleux luy remembra on premier mot la defense sus ce faicte, comme voulent inferer : « Il t'est defendu ; tu en doibs doncques manger, ou tu ne serois pas femme. »

Ligne 61. E : *nonchaloir* — l. 63. A, E : *favorable* — l. 64. E : *nuict* — l. 65. A, E : *presence* — l. 66. A : *voy la* — l. 67. E : *aneau* — E : *Diabre* — l. 69. A : *si non* — l. 69-70. E : *s'arreste* — E : *vuydes* — l. 71. E : *forreau* — l. 72. E : *entammer* — l. 74. E : *sinon* — E : *leur estre* — l. 76. A : *dist Parathadée* — E : *aucuns* — E : *noz* — l. 77. A : *Hebreux* — A, E : *nomment* — E : *peine* — l. 78. A : *Toutscavoir* — l. 80. E : *au premier* — l. 81. A : *voulent* ; E : *voulant*

16. Cette comparaison est empruntée à Plutarque, *Symposiaca*, IV, 2, § 4.

17. Allusion au récit de la tentation d'Ève dans la *Genèse*, III, 1 : « Sed et serpens erat *callidior* cunctis animantibus terræ quæ fecerat dominus Deus, qui dixit ad mulierem : *Cur præcepit vobis Deus ut non comederetis de omni ligno paradisi ?* » (P.)

Comment les femmes ordinairement appetent choses defendues.

Chapitre XXXIIII.

— On temps (dist Carpalim) que j'estois ruffien à Orleans, je n'avois couleur de rhetoricque [1] plus valable ne argument plus persuasif envers les dames, pour les mettre aux toilles [2] et attirer au jeu d'amours, que vivement, apertement, detestablement remonstrant comment leurs mariz estoient d'elles jalous. Je ne l'avois mie inventé. Il est escript, et en avons loix, exemples, raisons et experiences quotidianes. Ayans ceste persuasion en leurs caboches, elles feront leurs mariz coquz infalliblement, par Dieu, sans jurer, deussent elles faire ce que feirent Semyramis [3], Pasiphaé [4], Egesta [5], les femmes de l'isle Mandès [6] en Ægypte, blasonnées par Herodote [7] et Strabo [8], et aultres telles mastines [9].

Lignes 1 et 2 manquent dans A et E — l. 3. E : *Au temps* — E : *estoys* — l. 4. E : *vallable* — l. 7. E : *maritz estoyent* — E : *jaloux* — l. 9. E : *leur caboches* — l. 10. E : *coquuz* — E : *Bieu* — l. 12. E : *les femmes de l'isle, mandées en Ægypte* — l. 13. E : *autres*

1. L'expression *couleur de rhétorique* était alors nouvelle dans la langue française. Les humanistes l'avaient empruntée à la rhétorique latine. Budé dans ses *Commentarii linguæ græcæ* l'avait expliquée et commentée (p. 416-17 de l'éd. de 1529). Ici, comme en maint autre passage de R., elle a le sens général d'*ornements du discours*. (P.)

2. Terme de vénerie (voir l. II, *prol.*, n. 33) appliqué ici au pourchas amoureux.

3. « Equum adamatum a Semiramide usque ad coitum, Juba autor est. » Pline, *H.N.*, VIII, 42.

4. Fille du Soleil, et épouse de Minos, elle conçut d'un taureau le Minotaure.

5. Fille du Troyen Hippotas, elle eut du fleuve Crimisus transformé en chien, ou en ours, un fils, héros éponyme de la ville sicilienne de Ségeste. Voir Servius, *in Æneid.*, I, 554. (P.)

6. Mendès, à l'embouchure du Nil. Elles s'unissaient à des boucs en l'honneur de Pan.

7. Hérodote, II, 46, ne parle que d'une femme qui aurait publiquement commis cet acte monstrueux et il ne la « blasonne » pas : il se borne à rapporter sèchement le fait. (P.)

8. Strabon, XVII, 802, mentionne cette coutume sur la foi d'un fragment de Pindare (12). (P.)

9. Féminin de *mastin*, chien.

— Vrayement (dist Ponocrates) j'ay ouy compter que le pape Jan XXII[10], passant un jour par l'abbaye de Coingnaufond, feut requis par l'abbesse et meres discretes leurs conceder un indult moyenant lequel se peussent confesser les unes es aultres, alleguantes que les femmes de religion ont quelques petites imperfections secretes, les quelles honte insupportable leurs est deceler aux hommes confesseurs[11] : plus librement, plus familierement, les diroient unes aux aultres soubs le sceau de confession. « Il n'y a rien (respondit le pape) que voluntiers ne vous oultroye ; mais je y voy un inconvenient. C'est que la confession doibt estre tenue secrette. Vous aultres, femmes, à poine le celeriez. — Tresbien (dirent elles) et plus que ne font les hommes. » Au jour propre, le Pere Sainct leur bailla une boyte en guarde, dedans laquelle il avoit faict mettre une petite linote[12], les priant doulcement qu'elles la serrassent en quelque lieu sceur et secret, leurs promettant, en foy de pape, oultroyer ce que portoit leur requeste si elles la guardoient secrette ; ce neantmoins leurs fai-

---

Ligne 14. A, E : *dist Pantagruel* — l. 15. A : *par Fonshervault* [11] ; E : *par Fonthevrault* — A : *feut* manque ; E : *fut* — l. 16. E : *et des meres* — E : *moyennant* — l. 17. E : *se* manque — E : *autres* — A, E : *allegans* — l. 18. A : *secrettes* — l. 18-19. E : *lesquelles* — l. 19. E : *insuportable leur* — E : *de celer* — l. 20. A : *familiairement* — E : *diroyent* — l. 21. E : *autres soubz le seau* — E : *ha* — l. 22. E : *octroye* — E : *j'y* — l. 23. E : *secrete* — E : *autres* — l. 24. E : *peine* — A, E : *la celeriez* — l. 25. A : *leurs* — l. 26. E : *garde* — l. 27. A, E : *doulcettement* — E : *seur* — l. 28. E : *octroyer* — l. 29. E : *gardoient secrete* — A : *neant moins*

10. Jacques Duèze, de Cahors, élu pape à Lyon le 7 août 1316, mort en 1335. Il ne sortit guère d'Avignon que pour se rendre dans ses résidences du Comtat, à Châteauneuf et à Sorgues. Sa visite à Fontevrault est donc purement légendaire. Son nom était bien connu des canonistes, car il est l'auteur du recueil des Décrétales dites *Extravagantes*. Il avait laissé la réputation d'un homme malicieux, ce qui expliquerait que R. ait eu l'idée de lui prêter l'invention d'un stratagème pour éprouver la discrétion des religieuses. Sur Jean XXII, voir l'abbé Mollat, *Les papes d'Avignon* (1912) et le chanoine Albe : *Autour de Jean XXII. La Cour d'Avignon* (1925). (P.)

11. L'abbaye de Fontevrault (arrᵗ de Saumur) avait été fondée au XIᵉ s. par Robert d'Arbrissel. Les religieuses y auraient eu, d'après certains historiens, le privilège de se confesser de leurs péchés secrets à leur abbesse, qui les renvoyait à un prêtre pour en recevoir l'absolution. (P.)

12. Linotte, *Acanthis cannabina* L., passereau de la fam. des Fringillidae. (D.)

sant defense riguoreuse qu'elles ne eussent à l'ouvrir en façon quelconques, sus poine de censure ecclesiasticque et de excommunication eternelle. La defense ne feut si tost faicte qu'elles grisloient en leurs entendemens d'ardeur de veoir qu'estoit dedans, et leurs tardoit que le pape ne feut jà hors la porte pour y vacquer. Le Pere Sainct, avoir donné sa benediction sus elles, se retira en son logis. Il n'estoit encore trois pas hors l'abbaye, qùand les bonnes dames toutes à la foulle accoururent pour ouvrir la boyte defendue et veoir qu'estoit dedans. Au lendemain, le pape les visita, en intention, ce leurs sembloit, de leurs depescher l'indult ; mais, avant entrer en propous, commanda qu'on luy apportast sa boyte. Elle luy feut apportée, mais l'oizillet n'y estoit plus. Adoncques leur remonstra que chose trop difficile leurs seroit receller les confessions, veu que n'avoient si peu de temps tenu en secret la boyte tant recommandée [13].

— Monsieur nostre maistre, vous soyez le tresbien venu. J'ay prins moult grand plaisir vous oyant, et loue Dieu de tout. Je ne vous avois oncques puys veu que jouastez à Monspellier, avecques nos antiques amys Ant. Saporta, Guy Bouguier, Balthasar Noyer, Tollet, Jan Quentin, François Robinet, Jan Perdrier [14] et François Rabelais, la morale comœdie [15] de celluy qui avoit espousé une femme mute.

Ligne 30. A. *rigoreuse* ; E : *rigoureuse* — E : *n'eussent* — A : *faczon* — l. 31. E : *sur peine* — l. 32. E : *fut* — l. 33. E : *leur tardoit* — l. 34. A : *feust* ; E : *fust* — l. 35. F : *avoit donné* — E : *elle* — l. 36. A, E : *encores* — E : *troys* — l. 38. E : *que estoit* — l. 39. E : *leur sembloit* — E : *leur depescher* — l. 40. E : *propos* — E : *fut* — l. 41. E : *oyselet* — E : *leurs* — l. 43. E : *avoyent* — l. 46. E : *avoyes oncques puis* — E : *jouastes à Montpellier* — l. 47. E : *noz* — E : *Sporta* — E : *Bourguier* — l. 48. E : *Tolet*, *Jean Aprantin*, *François Robinet*, *Jean Perdrier* — l. 48-49. A, E : *Franç. Rabelais* — l. 49. E : *moralle comedie de celuy*

13. Cette anecdote se trouve racontée dans le 50e sermon de Jean Herolt (*Sermones Discipuli de tempore*, 1476), et paraphrasée en vers français, par Gratien Du Pont, *Controverses des sexes masculin et féminin* (1535). Cf. *R.E.R.*, II, 88. (P.)

14. De tous ces compagnons d'études et de jeux que R. énumère ici, Tolet est, avec Saporta, le seul qui ait laissé un nom dans la médecine du temps. C'était un des chirurgiens les plus réputés de Lyon. Il y publia, en 1540, *La chirurgie de Paulus Aegineta*, chez Ét. Dolet ; en 1552, des *Opuscules de divers autheurs médecins*, chez Jean de Tournes. (P.)

15. Les étudiants de Montpellier se plaisaient à ces représentations comiques. En 1529,

— Je y estois (dist Epistemon). Le bon mary voulut qu'elle parlast. Elle parla, par l'art du medicin et du chirurgien qui luy coupperent un encyliglotte [16] qu'elle avoit soubs la langue. La parolle recouverte, elle parla tant et tant que son mary retourna au medicin pour remede de la faire taire. Le medicin respondit en son art bien avoir remedes propres pour faire parler les femmes, n'en avoir pour les faire taire; remede unicque estre surdité du mary, contre cestuy interminable parlement de femme. Le paillard devint sourd par ne sçay quelz charmes qu'ilz feirent. Sa femme, voyant qu'il estoit sourd devenu, qu'elle parloit en vain, de luy n'estoit entendue, devint enraigée. Puys, le medicin demandant son salaire, le mary respondit qu'il estoit vrayement sourd et qu'il n'entendoit sa demande. Le medicin luy jecta on dours ne sçay quelle pouldre, par vertus de laquelle il devint fol. Adoncques le fol mary et la femme enragée se raslierent ensemble et tant bastirent les medicin et chirurgien qu'ilz les laisserent à demy mors. Je ne riz oncques tant que je feis à ce patelinage [17].

— Retournons à nos moutons [18] (dist Panurge). Vos parolles, translatées de barragouin en françois, voulent dire que je me marie hardiment et que ne me soucie d'estre coqu. C'est bien rentré de treufles noires [19]. Monsieur notre maistre, je croy bien qu'au jour de

---

Ligne 51. E : *J'y estois* — l. 53. E : *soubz* — l. 57. E : *unique* — E : *sourdité* — l. 59-61. — A, E : *Sa femme... enraigée* manque — l. 61. E : *Puis* — l. 62-66. A, E : *Le medicin... à demy mors* manque — l. 66. E : *ris* — E : *feiz* — l. 68. E : *noz* — l. 69. E : *veulent* — l. 70. E : *coquu* — l. 71. A. E : *picques noires*

ils donnaient une moralité en langue vulgaire : *La résurrection de l'abbé*. Cf. *R.E.R.*, IX, 6.

16. Encyliglotte (de ἐγκυλίω, γλῶττα). Se dit de la brièveté du frein ou filet de la langue. « *De ligatione linguæ quae ancylion dicitur*. Ligatio linguæ quæ ancyloglosson Græcis appellatur. » Paul d'Égine, VI, 29. (D.)

17. La surdité du mari, qui ne veut pas entendre la demande du médecin, rappelle, en effet, la feinte de Thibaut l'Aignelet qui ne répond que *bée !* à Pathelin réclamant ses honoraires. Cf. *R.E.R.*, IX, 55. (P.)

18. L'expression, tirée de la farce de Pathelin, était devenue proverbiale. Cf. l. I, ch. I, n. 20.

19. Expression tirée du jeu de cartes. Cf. l. I, ch. XLV, l. 68 : « C'est bien rentré de picques. »

mes nopces vous serez d'ailleurs empesché à vos pratiques et que n'y pourrez comparoistre ; je vous en excuse.

Stercus et urina medici sunt prandia prima[20] ;
Ex aliis paleas, ex istis collige grana[21].

— Vous prenez mal (dist Rondibilis); le vers subsequent est tel :

Nobis sunt signa ; vobis sunt prandia digna.

— Si ma femme se porte mal, j'en vouldrois veoir l'urine[22], (dist Rondibilis) toucher le pouls et veoir la disposition du basventre et des parties umbilicares[23], comme nous commende Hippo., *z. Apho.*, 35, avant oultre proceder[24].

— Non, non (dist Panurge), cela ne faict à propous. C'est pour nous aultres legistes, qui avons la rubricque *de ventre inspiciendo*[25]. Je luy appreste un clystere barbarin[26]. Ne laissez vos affaires d'ailleurs

---

Ligne 72. E : *serez ailleurs* — E : *voz* — A. E : *praticques* — l. 75. E : *paleas istis* — l. 79. E : *poulx* — A : *bas ventre* — l. 80. E : *commande* — A, E : *Hippocrates*, 2 — A : *Aphoris* ; E : *Aporis* — l. 82. E : *n'est faict à propos* — l. 83. E : *autres* — l. 84. E : *voz*

20. *Stercus et urina medico sunt fercula prima*, dit l'école de Salerne. (Coll. Salern., v.)

Sur les variantes de cette facétie, cf. Witkowski, *Le mal qu'on a dit des médecins*, 2e éd., Paris, Steinheil, s. d., 2 vol. in-12, 1re série, p. 226-227. On y opposait la *Responsio medicorum* dont la teneur ordinaire est : *Sunt nobis signa, at vobis sunt fercula digna.* (D.)

21. La teneur ordinaire de ce dicton est :

Dat Galenus opes, dat
Justinianus honores
Ex aliis paleas, etc.

Rondibilis reprend Panurge qui a confondu deux dictons, l'un en usage parmi les médecins, l'autre chez les légistes. (Cf. *Epist. Obsc. Vir.* II, 15, éd. Stokes, p. 170). (P.)

22. On sait quelle place l'inspection des urines tenait dans les diagnostics de l'ancienne médecine.

23. La région ombilicale. (D.)

24. « In omni morbo partes circa umbilicum et pectinem crassitudinem habere melius est. At vehemens tenuitas et eliquatio prava est. Periculosa vero talis est etiam ad infernas purgationes. » Hipp., *Aph.*, § 2, 35. (D.)

25. *De ventre inspiciendo custodiendoque partu* est un titre du *Digeste*, XXV, 4, relatif à la constatation de la grossesse de la veuve, pour la légitimité de l'enfant à naître après le décès du mari, question juridique à laquelle R. a déjà fait allusion au l. I, ch. III ; v. n. 42. (P.)

26. De Rhubarbarum, rhubarbe ? clystère à

plus urgens. Je vous envoiray du rislé en vostre maison, et serez tous jours nostre amy. »

Puys s'approcha de luy et luy mist en main, sans mot dire, quatre nobles à la rose [27].

Rondibilis les print tresbien, puys luy dist en effroy, comme indigné : « He, he, he, monsieur, il ne failloit rien [28]. Grand mercy toutes foys. De meschantes gens jamais je ne prens rien ; rien jamais des gens de bien je ne refuse. Je suys tousjours à vostre commendement.

— En poyant, dist Panurge.

— Cela s'entend », respondit Rondibilis.

Ligne 85. E : *envoyeray* — l. 85-86. E : *tousjours* — l. 87. E : *Puis* — l. 88. E : *quatres* — l. 89. E : *puis* — l. 91. E : *jamais ne prenez rien* — l. 92. E : *suis* — l. 92-93. E : *commandement* — l. 94. E : *payant*

la rhubarbe ? ou synonyme de barbare, barbaresque, au sens de violent ? On retrouve l'expression « clistère barbarin » dans la *Farce du Frère Guillebert*. Brémond y veut voir une allusion érotique (*barba*, barbe). (D.)

27. Monnaie d'or. V. l. I, ch. LIII, n. 8.

28. Ce trait, que Molière a imité (*Médecin malgré lui*, II, 8), semble avoir été emprunté par R. à Merlin Coccaïe, *Macaronées*, VI :

Mox tradit extra
Taschellam septem quartos, quos præbuit illi.
Cingar eos tollit, *medicorum more negantum.*

Peut-être était-il du répertoire des facéties traditionnelles sur les médecins.

Comment Trouillogan, philosophe, traicte la difficulté de mariage.

Chapitre XXXV.

Ces parolles achevées, Pantagruel dist à Trouillogan le philosophe : « Nostre feal [1], de main en main vous est la lampe baillée [2]. C'est à vous maintenant de respondre. Panurge se doibt il marier, ou non.

— Tous les deux, respondit Trouillogan.

— Que me dictez-vous ? demanda Panurge.

— Ce que avez ouy, respondit Trouillogan.

— Que ay je ouy ? demanda Panurge.

— Ce que j'ay dict, respondit Trouillogan.

— Ha, ha, en sommes nous là ? dist Panurge. Passe sans fluz [3]. Et doncques, me doibz je marier ou non ?

— Ne l'un ne l'aultre, respondit Trouillogan.

— Le Diable m'emport (dict Panurge) si je ne deviens resveur, et me puisse emporter si je vous entends. Attendez, je mettray mes lunettes à ceste aureille guausche, pour vous ouyr plus clair. »

En cestuy instant Pantagruel aperceut vers la porte de la salle le petit chien de Gargantua, lequel il nommoit *Kyne* [4], pource que tel fut

---

Ligne 2. A, E : XXXIV — l. 3. E : *paroles* — l. 5. F : *nom* — l. 7. E : *dictes-vous* — l. 10. A : *ce que je ay* — l. 11. A, E : *Ha, ha... dist Panurge* manque — l. 11-12. A : *Passe sans fluz, dist Panurge, me doibz je marier ou non* ; E : *Passe sans fluz, dist Panurge, me doibs je marier ou non* — l. 13. E : *autre* — l. 14. A, E : *dist* — E : *ne* manque — l. 15. A : *metray* — l. 16. A, E : *gausche* — A : *ouir* — l. 17. A : *aperczeut* — l. 18. A : *feut*

1. Fidèle. Archaïsme.

2. Métaphore prise de la course du flambeau en usage chez les Grecs. Érasme l'avait cataloguée dans ses *Adages*, avec le sens que lui donne R. Cf. *Ad.*, I, 2, 38 : *Cursu lampada trado.* « M. Varro, *De re rustica* (III, 15, 9) : Quibus verbis significat se alteram sermonis partem Merulæ tradere, isque in dicendi vicem succedit. » (P.)

3. Passons outre ! Expression empruntée au jeu de cartes. Cf. l. I, ch. XXII, n. 9, et *R. E. R.*, VI, 19. Elle était employée par le joueur à qui manquaient les cartes d'une même couleur.

4. Du grec κύων, chien.

le nom du chien de Thobie [5]. Adoncques dist à toute la compaignie : « Nostre Roy n'est pas loing d'icy [6] ; levons nous. » Ce mot ne feut achevé quand Gargantua entra dedans la salle du bancquet; chascun se leva pour luy faire reverence.

Gargantua, ayant debonnairement salüé toute l'assistence, dist : « Mes bons amys, vous me ferez ce plaisir, je vous en prie, de non laisser ne vos lieux ne vos propous. Apportez moy à ce bout de table une chaire. Donnez moy que je boyve à toute la compaignie. Vous soyez les tresbien venuz. Ores me dictez : sur quel propous estiez vous? »

Pantagruel luy respondit que, sus l'apport de la seconde table, Panurge avoit proposé une matiere problematicque, à sçavoir s'il se doibvoit marier ou non, et que le pere Hippothadée et maistre Rondibilis estoient expediez de leurs responses; lors qu'il est entré, respondoit le feal Trouillogan. Et premierement, quand Panurge luy a demandé : « Me doibz je marier ou non ? » avoit respondu : « Tous les deux ensemblement » ; à la seconde foys avoit dict : « Ne l'un ne l'aultre. »

Panurge se complainct de telles repugnantes et contradictoires responses, et proteste n'y entendre rien.

« Je l'entends (dist Gargantua) en mon advis. La response est

---

Ligne 19. E : *de* manque — l. 20. E : *dicy* — E : *fut* — l. 21. E : *que Gargantua* — A, E : *banquet* — l. 25. E : *laisser voz lieux* — E : *propos* — l. 27. E : *venus* — E : *dictes* — E : *propos* — l. 30. A, E : *proposé* — E : *asçavoir* — l. 31. E : *debvoit* — E : *les peres* — A : *Parathadée* — l. 34. E : *ha* — E : *doibs* — l. 35. A, E : *fois* — l. 36. E : *autre* — l. 39. E : *entendz*

5. Cf. *Tobie*, 11, 9 : « Tunc præcucurrit canis, qui simul fuerat in via et quasi nuncius adveniens, blandimento suae caudæ gaudebat. » L'Écriture ne donne pas le nom de ce chien. Peut-être quelque commentateur avait-il pris le nom commun du chien, dans le texte grec, pour le nom particulier du chien de Tobie. Il semble bien que le nom de ce chien ait été un sujet traditionnel de facéties. Cf. Agrippa d'Aubigné, *Fœneste* (t. II, p. 619) : « Il avoit nom *canis* : car, en la vulgate, il est dit notamment que *canis* erat semper cum illis. » (P.)

6. Gargantua n'avait pas reparu dans l'œuvre du conteur depuis la fin du *Gargantua*. Dans le livre II, auquel se rattachent les premiers épisodes du *Tiers Livre*, il a été dit qu'il fut transporté au pays des Phées (ch. XXIII). (P.)

semblable à ce que dist un ancien philosophe [7], interrogé s'il avoit quelque femme qu'on luy nommoit : « Je l'ay (dist il) amie, mais elle ne me a mie ; je la possede, d'elle ne suys possedé. »

— Pareille response (dist Pantagruel) feist une fantesque [8] de Sparte. On luy demanda si jamais elle avoit eu affaire à homme ; respondit que non jamais, bien que les hommes quelques foys avoient eu affaire à elle [9].

— Ainsi (dist Rondibilis) mettons nous neutre en medicine et moyen en philosophie, par participation de l'une et l'aultre extremité, par abnegation de l'une et l'aultre extremité et, par compartiment du temps, maintenant en l'une, maintenant en l'aultre extremité.

— Le Sainct Envoyé [10] (dist Hippothadée) me semble l'avoir plus apertement declairé, quand il dict : « Ceulx qui sont mariez soient comme non mariez ; ceulx qui ont femme soient comme non ayans femme. »

— Je interprete (dist Pantagruel) avoir et n'avoir femme en ceste façon, que femme avoir est l'avoir à usaige tel que Nature la créa, qui est pour l'ayde, esbatement et societé de l'homme ; n'avoir femme est ne soy apoiltronner [11] au tour d'elle, pour elle ne contaminer celle unicque et supreme affection que doibt l'homme à Dieu, ne laisser les

---

Ligne 40. E : *interrogué* — l. 41. E : *nomoit* — E : *amie* manque — l. 42. E : *m'a* — E : *suis* — l. 45. E : *fois* — l. 48. A : *moien* — E : *autre* — l. 49. E : *autre* — l. 50. E : *autre* — l. 51. E : *Parathadée* — l. 52 : *appertement* — E : *dist* — l. 53. E : *ayant* — l. 55. E : *dict* — l. 56. E : *faczon* — l. 58. A, E : *autour* — l. 59. E : *doit*

7. Aristippe, dont le mot fameux : ἔχω Λαΐδα, ἀλλ' οὐκ ἔχομαι, est rapporté par Diogène Laërce, II, 8, § 56, Athénée, XII, 63, 544 D, Cicéron, *Ad Div.*, IX, 26 et Érasme dans ses *Apophtegmata* III (Aristippus, 31) : « Cuidam objicienti quod philosophus haberetur a Laïde : Imo Laïs, inquit, habetur a me, non ego a Laïde. » (P.)

8. Servante ; de l'italien *fantesca*, même sens.

9. D'après Plutarque, *Conjug. Praecepta*, 18, et *Lacon. Apophtegmata*, 24. Cf. Érasme, *Apoph. Lacænarum*, 30 : « Lacæna rogata num virum accessisset : Non, inquit, sed ille ad me. » (P.)

10. Le Saint Envoyé est Saint Paul. Voir dans la *Ire Épître aux Corinthiens*, VII, 29 : « Reliquum est *ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint.* » (P.)

11. Ce verbe a été formé par R. de *poltron*, qui signifie, au XVIe s., paresseux et lâche.

offices qu'il doibt naturellement à sa patrie, à la Republicque, à ses amys, ne mettre en non chaloir ses estudes et negoces, pour continuellement à sa femme complaire. Prenant en ceste maniere avoir et n'avoir femme, je ne voids repugnance ne contradiction es termes. »

Ligne 61. E : *nonchaloir* — l. 63. A : *voyds* ; E : *voy*

Continuation des responses de Trouillogan, philosophe ephecticque et pyrrhonien.

Chapitre XXXVI.

— Vous dictez d'orgues [1] (respondit Panurge) mais je croy que je suis descendu on puiz tenebreux onquel disoit Heraclytus estre Verité cachée [2]. Je ne voy goutte, je n'entends rien, je sens mes sens tous hebetez et doubte grandement que je soye charmé [3]. Je parleray d'aultre style. Nostre feal, ne bougez ; n'emboursez rien. Muons de chanse [4] et parlons sans disjunctives [5] ; ces membres mal joinctz vous faschent, à ce que je voy.

« Or ça, de par Dieu, me doibz je marier ?

Trouillogan. Il y a de l'apparence.

Panurge. Et si je ne marie poinct ?

Trou. Je n'y voy inconvenient aulcun.

Panur. Vous n'y en voyez poinct ?

Tro. Nul, ou la veue me deçoit.

Pan. Je y en trouve plus de cinq cens.

Tro. Comptez les.

Ligne 1. E : *ephesticque.* — l. 3. A : XXXV ; E : XXXIII — l. 4. E : *dictes* — A : *suys* — l. 5. E : *au* — A, E : *puyz* — A : *on quel* ; E : *auquel* — E : *Heraclitus* — l. 8. E : *autre* — E : *emborsez* — l. 11. A : *cza* — l. 13. A, E : *ne me marie* — l. 14. E : *TRO* — F : *incontinent* — E : *aucun* — l. 15-27. A, E : *PANVR. — Vous n'y en voyez poinct... A vostre commandement* manque

1. Vous dites parfaitement, aussi harmonieusement que l'orgue (Sainéan, t. I, p. 366). Cf. l. IV, ch. III : « Voicy (dict Panurge) qui *dict d'orgues.* » (P.)

2. Pour la seconde fois, R. prête à Héraclite une sentence que les anciens attribuent à Démocrite. Cf. l. II, ch. XVIII, n. 32. (P.)

3. Enchanté.

4. Métaphore empruntée au jeu de dés. La *chance* (*cadentia*) était primitivement la chute des dés.

5. Terme de dialectique. Cf. ch. XXII, n. 24.

Pan. Je diz improprement parlant, et prenent nombre certain pour incertain, determiné pour indeterminé, c'est à dire beaucoup.

Trouil. J'escoute.

Panur. Je ne peuz me passer de femme, de par tous les diables.

Trouil. Houstez ces villaines bestes.

Panur. De par Dieu soit, car mes salmiguondinoys disent coucher seul, ou sans femme, estre vie brutale, et telle la disoit Dido en ses lamentations [6].

Trouil. A vostre commandement.

Panur. Pe le quau Dé [7], j'en suis bien. Doncques, me mariray je ?

Trouil. Par adventure.

Pan. M'en trouveray je bien ?

Tro. Scelon la rencontre.

Pan. Aussi, si je rencontre bien, comme j'espoire [8], seray je heureux ?

Tro. Assez.

Pan. Tournons à contrepoil. Et si rencontre mal ?

Tro. Je m'en excuse.

Pan. Mais conseillez moy, de grace. Que doibs je faire ?

Tro. Ce que vouldrez.

Pan. *Tarabin, tarabas* [9].

Tro. Ne invocquez rien, je vous prie.

Pa. On nom de Dieu soit ; je ne veulx sinon ce que me conseillerez. Que m'en conseillez-vous ?

Ligne 28. A : *PANV. Pe le quaude* ; E : *PAN.* : *Pele quaudé* — E : *marieray je* — l. 29. A : *TR.* ; E : *TRO.* — l. 30. A : *PANVR.* ; E : *PA.* — l. 31. E : *Selon* — l. 32. A, E : *PA.* — A : *Aussy* — E : *j'espere* — l. 34. A, E : *PA.* — l. 35. A : *TROU.* — l. 36. A, E : *PA.* — l. 37. E : *TR.* — l. 38. A, E : *PA.* — l. 39. A : *TROUIL.* ; E : *TR.* — l. 40. A : *PANUR.* — E : *Au nom* — l. 40-41. E : *conseillez*

6. Virgile, *Énéide*, l. IV, v. 550 :

Non licuit thalami expertem sine crimine vitam
Degere *more feræ*... (P.)

7. Par le corps Dieu ! juron poitevin. Cf. *par la merdé*, par la mère de Dieu, l. I, ch. xiii, note 55.

8. On prononçait : *espère*. Cf. l. I, ch. ix, n. 55.

9. Et patati et patata ! Cf. l. II, ch. xii, n. 40. La réponse de Trouillogan montre que ces mots étaient une sorte d'imprécation diabolique ou de formule magique.

TRO. Rien.

PAN. Me mariray je ?

TROU. Je n'y estois pas [10].

PAN. Je ne me mariray doncques poinct.

TRO. Je n'en peu mais.

PAN. Si je ne suys marié, je ne seray jamais coqu ?

TRO. Je y pensois.

PAN. Mettons le cas que je sois marié.

TRO. Où le mettrons nous ?

PAN. Je dis : prenez le cas que marié je soys.

TRO. Je suys d'ailleurs empesché.

PA. Merde en mon nez. Dea, si je ausasse jurer quelque petit coup en cappe [11], cela me soulageroit d'autant. Or bien, patience. Et doncques, si je suys marié, je seray coqu ?

TRO. On le diroit.

PA. Si ma femme est preude et chaste, je ne seray jamais coqu ?

TRO. Vous me semblez parler correct.

PA. Escoutez.

TRO. Tant que vouldrez.

PAN. Sera elle preude et chaste ? reste seulement ce poinct.

TROUIL. J'en doubte.

PAN. Vous ne la veistez jamais ?

TRO. Que je sache.

Ligne 42. E : *TR.* — l. 43. A, E : *PA. Me doibs je marier* — l. 44. A : *TROUIL.* ; E : *TR.* — E : *estoys* — l. 45. A, E : *PA.* — A : *donq* ; E : *doncq* — l. 46. A, E : *TR.* — E : *peuz* — l. 47. A, E : *PA.* — E: *suis* — E : *coquu* — l. 48. A : *TR.* ; E : *TRO.* manque — E : *pensoys* — l. 49. A : *PANUR.* ; E : *PA.* — A, E : *soys* — l. 50-51. A, E : *TRO. Ou le mettrons nous... que marié je soys* manque — l. 52. E : *TR.* — E : *suis*, — l. 53. E : *PAN.* — E : *j'osasse* — l. 53-54. A, E : *coup en robbe* — l. 54. A : *soulaigeroit* — l. 55. E : *suis* — E : *coquu* — l. 56. E : *disoit* — l. 57. A, E : *PAN.* — E : *prude* — E : *coquu* — l. 58. E : *TROU.* — l. 60. E : *TR.* — l. 61. E : *PA.* — E : *prude* — l. 62. A, E : *TR.* — l. 63. A : *PA.* ; E : *PAN.* manque — E : *veistes* — l. 64. E : *T. Que je saiche*

10. Désormais, Trouillogan cesse de parler en philosophe pyrrhonien : il s'amuse à berner Panurge par des réponses facétieuses.

11. Sous cape, à la dérobée.

PAN. Pourquoy doncques doubtez vous d'une chose que ne congnoissez ?

TRO. Pour cause.

PA. Et si la congnoissiez ?

TRO. Encores plus.

PANU. — Paige, mon mignon, tien icy mon bonnet ; je le te donne, saulve les lunettes, et va en la basse court jurer une petite demie heure pour moy ; je jureray pour toy quand tu vouldras. — Mais qui me fera coqu ?

TROUIL. Quelqu'un.

PANUR. Par le ventre beuf de boys [12], je vous froteray bien, monsieur le quelqu'un.

TROU. Vous le dictez.

PAN. Le diantre, celluy qui n'a poinct de blanc en l'œil m'emporte doncques, ensemble si je ne boucle ma femme à la Bergamasque [13], quand je partiray hors mon serrail.

TR. Discourez mieulx.

PAN. C'est bien chien chié chanté [14] pour les discours. Faisons quelque resolution.

TR. Je n'y contrediz.

PA. Attendez. Puis que de cestuy endroict ne peuz sang de vous tirer, je vous saigneray d'aultre vene. Estez vous marié, ou non ?

TR. Ne l'un ne l'aultre, et tous les deux ensemble.

PA. Dieu nous soit en ayde. Je sue, par la mort beuf [15], d'ahan, et sens ma digestion interrompue. Toutes mes phrenes [16], meta-

---

Ligne 65. A, E : *PA.* — A : *donques* — l. 67. A, E : *TR.* — l. 68. E : *congnoissez* — l. 69. A, E : *TR.* — l. 70. A, E : *PA.* — l. 71. E : *sauve* — l. 73. E : *coquu* — l. 74. A, E : *TR.* — l. 75. A, E : *PA.* — A : *bois* — E : *frotteray* — l. 77. A, E : *TR.* — E : *dictes* — l. 78. A, E : *PA.* — E : *celui qui n'ha* — A, E : *m'emport* — l. 82. A, E : *PA.* — E : *chien chien chonté* — l. 85. A : *Puys* — E : *endroit* — l. 86. E : *d'autre* — E : *Estes vous* — l. 87. E : *autre* — l. 88. A : *aide* — E : *pour la mort* — l. 89. E : *interrumpue*

12. Voir, chap. XX, l. 48, une forme plus simple de ce juron euphémique.

13. Les ceintures de chasteté étaient primitivement fabriquées à Bergame, en Italie.

14. C'est bien dit. Cf. l. I, ch. V, n. 50.

15. Euphémisme pour : *par la mort Dieu.*

16. Phrènes, φρένες, diaphragme. « Les anciens, dit Paré, ont appellé le diaphragme

phrenes [17], et diaphragmes sont suspenduz et tenduz pour incornifistibuler [18] en la gibbessiere de mon entendement ce que dictez et respondez.

Tr. Je ne m'en empesche.

P. Trut avant [19]. Nostre feal, estez vous marié ?

Tr. Il me l'est advis.

Pa. Vous l'aviez esté une aultre foys ?

Tr. Possible est.

Pa. Vous en trouvastez vous bien la premiere fois ?

Tr. Il n'est pas impossible.

Pa. A ceste seconde fois, comment vous en trouvez vous ?

Tr. Comme porte mon sort fatal.

Panur. Mais quoy ? A bon essiant, vous en trouvez vous bien ?

Trouil. Il est vray semblable.

Panu. Or ça, de par Dieu, j'aymeroys, par le fardeau de sainct Christofle [20], autant entreprendre tirer un pet d'un asne mort [21] que de vous une resolution. Si vous auray je à ce coup. Nostre feal, faisons honte au Diable d'enfer ; confessons verité. Feustez vous

---

Ligne 91. E : *gibessiere* — E : *dictes* — l. 93. A, E : *PA.* — E : *estes* — l. 95. E : *autre* — A : *fois* — l. 97. E : *trouvastes* — l. 99. F : *PA.* manque — l. 101. A, E : *PA.* — E : *essient* — l. 102. A, E : *TR.* — l. 103. A, E : *PA.* — A : *cza* — A, E : *j'aymerois* — l. 106. E : *Feustes*

phrenes, qui est à dire *mens* et pensée en françois, pour ce que alors qu'il est affligé d'inflammation ou de solution de continuité, la raison est blessée pour la colligeance qu'il a avec le cerveau. » — « Hoc veteres philosophi et poetae φρένες vocarunt... quasi prudentiæ sit particeps, aut quod mentis domicilium sit : φρὴν enim mens dicitur. Hippocrates φρένες quidem ubique appellavit, non quod sapere aut ad sapientiam quicquam conferre existimarit, sed ob miram ejus cum cerebro sympathiam. » (Du Laurens, *Historia anatomica humani corporis*, Francfort, M. Becker, s. d., in-f°, p. 343.)

Cf. Petit, *Sur la conception ancienne, anatomique, physiologique et psychique du muscle diaphragme*, Bull. et mém. de la Soc. d'anthropologie de Paris, t. III, 7e S., 1922, p. 48-54. (D.)

17. Métaphrènes : région de la partie postérieure du thorax correspondant à l'étage des vertèbres dorsales. « La partie postérieure du thorax nommée métaphrène est faite de douze vertèbres », dit A. Paré, *Anat.*, l. VI, ch. XVIII. (D.)

18. Filtrer comme à travers un cornet. Terme burlesque, d'origine toulousaine (Sainéan, t. II, p. 401).

19. Cri de l'ânier qui veut faire avancer sa bête.

20. Le Christ enfant. Cf. ch. XXIII, n. 25.

21. Même expression, l. I, ch. XV, l. 47.

jamais coqu ? Je diz : vous qui estez icy; je ne diz pas : vous qui estez là bas au jeu de paulme.

TROUIL. Non, s'il n'estoit prædestiné.

PAN. Par la chair, je renie ; par le sang, je renague[22]; par le corps, je renonce. Il m'eschappe. »

A ces motz, Gargantua se leva et dist : « Loué soit le bon Dieu en toutes choses. A ce que je voy, le monde est devenu beau filz depuys ma congnoissance premiere. En sommes nous là ? Doncques sont huy les plus doctes et prudens philosophes entrez on phrontistere[23] et escholle des pyrrhoniens[24], aporrheticques[25], scepticques et ephectiques[26] ? Loué soit le bon Dieu. Vrayement, on pourra dorenavant prendre les lions par les jubes[27], les chevaulx par les crains, les bœufz par les cornes, les bufles par le museau, les loups par la queue, les chevres par la barbe, les oiseaux par les piedz[28] ; mais jà ne seront telz philosophes par leur parolles pris. Adieu, mes bons amys. »

Ces motz prononcez, se retira de la compaignie. Pantagruel et les aultres le vouloient suyvre, mais il ne le voulut permettre.

Ligne 107. E : *coquu ? Je dy* — E : *estes icy* — E : *dy* — E : *estes* — l. 109. A : *TRO.*; E : *TR.* — E : *predestiné* — l. 110. A, E : *PA.* — l. 110-111. A, E : *je renie, je renonce. Il m'eschappe* — l. 114. E : *depuis* — A : *Donques* — l. 115. E : *entrez au phontistere* — l. 116. A, E : *eschole* — E : *apporrheticques* — l. 117-118. E : *doresnavant* — l. 118. E : *lyons* — l. 118-119. A, E : *les chevaulx par les crains* manque — l. 119. A : *beufz* — l. 120. A : *oiseaulx* ; E : *oyseaulx* — l. 120-121. A, E : *le pied* — l. 121. A, E : *leurs* — l. 122. E : *prins* — l. 123. E : *pronuncez* — l. 124. E : *autres* — E : *vouloyent* — A : *suivre*

22. Forme languedocienne de *je renie* (Sainéan, t. II, p. 347).

23. Proprement *pensoir*, du grec φροντιστήριον.

24. Pyrrhon, philosophe grec, fut le chef de la secte des sceptiques.

25. Néologisme, de ἀπορρητικοί, incertains; nom donné aux sceptiqnes.

26. Néologisme, de ἐφεκτικοὶ, formé sur ἐπέχειν, suspendre son jugement.

R. constate donc que de son temps le scepticisme avait fait des progrès. En effet, on lisait, on traduisait et on commentait beaucoup les *Académiques* de Cicéron (voir Busson, *op. cit.*, p. 260). Ce scepticisme de certains humanistes de la Renaissance avait trouvé son expression dans le *De incertitudine et vanitate scientiarum* de H. C. Agrippa. (P.)

27. Crinières. Latinisme, de *Juba*, même sens.

28. Tout ce développement paraît avoir pour point de départ un brocard de droit que R. traduit en partie ici : verba ligant homines, *taurorum cornua funes*. (P.)

Issu Guargantua de la salle, Pantagruel dist es invitez :

« Le Timé de Platon, au commencement de l'assemblée, compta les invitez ; nous, au rebours, les compterons en la fin. Un, deux, trois [29]. Où est le quart ? N'estoit ce nostre amy Bridoye ? »

Epistemon respondit avoir esté en sa maison pour l'inviter, mais ne l'avoir trouvé. Un huissier du Parlement myrelinguoys en Myrelingues [30] l'estoit venu querir et adjourner [31] pour personellement comparoistre et davant les senateurs [32] raison rendre de quelque sentence par luy donnée. Pourtant estoit il au jour præcedent departy, affin de soy repræsenter au jour de l'assignation et ne tomber en deffault ou contumace.

« Je veulx (dist Pantagruel) entendre que c'est. Plus de quarante ans y a qu'il est juge de Fonsbeton ; icelluy temps pendent a donné plus de quatre mille sentences definitives. De deux mille trois cens et neuf sentences par luy données feut appellé par les parties condemnées en la Court souveraine du Parlement mirelinguoys en Mirelingues ; toutes par arrestz d'icelle ont esté ratifiées, approuvées et confirmées, les appeaulx [33] renversez et à neant mis. Que maintenant doncques soit personellement adjourné sus ses vieulx jours ; il, qui, par tout le passé, a vescu tant sainctement en son estat, ne peut estre sans quelque desastre. Je luy veulx de tout mon povoir

---

Ligne 126. E : *des Platon* — l. 130. A, E : *Pallement* — E : *myrelingoys* — l. 131. E : *querir et* manque — A : *personnellement* ; E : *personnel* — l. 132. E : *devant* — l. 133. E : *precedent* — l. 134. E : *representer* — l. 137. E ; *y ha* — E : *iceluy* — E : *ha donné* — l. 138. E : *diffinitives* — l. 139. E : *fut* — l. 139-140. E : *condannées* — l. 140. A, E : *Pallement* — A : *myrelinguoys* ; E : *myrelingois* — l. 141. A : *Myrelingues* ; E : *Myrelingue* — l. 143. E : *donques* — A, E : *personnellement* — E : *vieux*

29. Cf. le début du *Timée*, 17 A : « εἷς, δύο, τρεῖς, ὁ δὲ δὴ τέταρτος ἡμῖν, ὦ φίλε Τίμαιε, ποῦ... ». « Un, deux, trois, mais le quatrième, où est-il, ô mon cher Timée... ? » (P.)

30. Nom de fantaisie, forgé par R. de *mire* (cf. *myrelimofle*, I, XXII, n. 176, et *mirelaridaine*, IV, XVI) et d'une finale en *ingues* analogue à celle d'*Albingues* (ch. XXVII, n. 32) (Sainéan, t. II, p. 451).

31. Assigné à comparaître au jour fixé.

32. Titre donné sous l'influence des humanistes aux magistrats des cours souveraines. (P.)

33. Appels. L'expression *mettre à néant* un appel était du langage judiciaire du temps.

estre aidant en æquité. Je sçay huy [34] tant estre la malignité du monde aggravée que bon droict a bien besoing d'aide, et præsentement delibere y vacquer de paour de quelque surprinse. »

Allors feurent les tables levées. Pantagruel feist es invitez dons precieux et honorables de bagues, joyaulx et vaissele, tant d'or comme d'argent, et, les avoir [35] cordialement remercié, se retira vers sa chambre.

Ligne 146. E : *equité* — E : *estre* manque — l. 147. E : *ha* — A : *de aide* ; E : *d'ayde* — E : *presentement* — l. 148. E : *peur* — l. 149. E : *Alors furent* — E : *feit* — l. 150. E : *vaisselle*

34. Aujourd'hui.

35. Après les avoir. Cf. ch. I, n. 2, et Huguet, p. 357.

Comment Pantagruel persuade à Panurge prendre conseil de quelque fol.

Chapitre XXXVII.

Pantagruel, soy retirant, aperceut par la guallerie Panurge en maintien de un resveur, ravassant et dodelinant de la teste, et luy dist : « Vous me semblez à une souriz empegée [1] ; tant plus elle s'efforce soy depestrer de la poix, tant plus elle s'en embrene. Vous, semblablement efforsant issir hors les lacs de perplexité, plus que davant y demourez empestré, et n'y sçay remede fors un. Entendez : J'ay souvent ouy en proverbe vulguaire qu'un fol enseigne bien un saige. Puys que par les responses des saiges n'estez à plein satisfaict, conseillez vous à quelque fol. Pourra estre que, ce faisant, plus à vostre gré serez satisfaict et content. Par l'advis, conseil et prædiction des folz vous sçavez quants princes, roys et republicques ont esté conservez, quantes [2] batailles guaingnées, quantes perplexitez dissolues.

« Jà besoing n'est vous ramentevoir les exemples. Vous acquiescerez en ceste raison ; car, comme celluy qui de près reguarde à ses affaires privez et domesticques, qui est vigilant et attentif au gouvernement de sa maison, duquel l'esprit n'est poinct esguaré, qui ne pert occasion quelconque de acquerir et amasser biens et richesses, qui cautement sçayt obvier es inconveniens de paoüreté, vous appellez saige mondain [3], quoy que fat soit il en l'estimation des intelligences

---

Ligne 2. A : *Chap. 36* ; E : *Cha. XXXVI.* — l. 3. A : *aperczeut* ; E : *apperceut* — A, E : *gallerie* — l. 4. A, E : *d'un* — E : *dosdelinant la teste* — l. 6. A : *poyx* — l. 7. E : *samblablement efforçant yssir* — E : *lacz* — E : *devant* — l. 9. A, E : *vulgaire* — l. 10. E : *Puis* — E : *sages n'estes à plain* — l. 13. A, E : *republiques* — l. 14. E : *gaignées* — l. 15. E : *ramenteveoir* — l. 16. E : *celuy* — E : *regarde* — l. 18. E : *esgaré* — l. 19. A : *quiconques* ; F : *queconques* — l. 20. E : *sçait* — E : *l'appellez* — l. 21. E : *quoy que faisoit il en ha l'estimation*

1. Empêtrée dans la poix. V. l. II, ch. III, n. 6.

2. Combien. Archaïsme.

3. Sage selon le monde. L'expression appartient aux livres d'édification et de spiritualité. (P.)

cœlestes, ainsi fault il, pour davant icelles saige estre, je diz sage et præsage par aspiration divine, et apte à recepvoir benefice de divination, se oublier soymesmes, issir hors de soymesmes, vuider ses sens de toute terrienne affection, purger son esprit de toute humaine sollicitude et mettre tout en non chaloir, ce que vulguairement est imputé à follie.

« En ceste maniere feut du vulgue imperit[4] appellé Fatuel le grand vaticinateur Faunus[5], filz de Picus, roy des Latins. En ceste maniere voyons nous entre les jongleurs[6], à la distribution des rolles, le personaige du Sot et du Badin[7] estre tous jours representé par le plus perit et perfaict joueur de leur compaignie. En ceste maniere disent les mathematiciens[8] un mesmes horoscope estre à la nativité des roys et des sotz[9], et donnent exemple de Æneas et Chorœbus[10], lequel Euphorion[11] dict avoir esté fol, qui eurent un mesme genethliaque.

« Je ne seray hors de propous si je vous raconte ce que dict Jo. André[12], sus un canon de certain rescript papal addressé au maire et

---

Ligne 22. E : *celestes* — E : *faut il faire pour devant* — E : *dy* — l. 23. E : *presaige* — l. 24. E : *s'oublier* — E : *yssir* — l. 25. A : *terriene* — l. 26. E : *solicitude* — A, E : *vulgairement* — l. 27. E : *folie* — l. 28. E : *fut* — l. 29. E : *feunus* — l. 29-35. A, E : *En ceste manière.... mesme genethliaque* manque — l. 36. E : *propos* — E : *Joan* — l. 37. E : *sur*

4. Néologisme, créé par R. du latin : *vulgus imperitum*, foule grossière.

5. Faunus, père de Latinus, fut, d'après Servius, *in Æneid.*, VII, 47, surnommé *fatuus*, parce qu'il prédisait l'avenir (*fatum*). Voir ch. XXIV, l. 62. R. joue sur le double sens de *fatuus*, qui signifie à la fois *devin* et *niais*. (P.)

6. Pris au sens de bateleurs, de joueurs de farces.

7. Mot d'origine provençale, ayant le double sens de *badaud* et de *personnage comique*. (Sainéan, t. II, p. 189.)

8. Astrologues.

9. « Aut regem, aut fatuum nasci oportet », Sénèque, *Apokolokyntose*, I, § 1 ; sentence cataloguée par Érasme dans ses *Adages*, I, 3, 1. (P.)

10. Chorœbus, fils du roi phrygien Mygdon, fiancé à Cassandre, fut massacré, pendant le sac de Troie, devant l'autel de Minerve. Son égarement, pendant les derniers moments de sa vie, était passé en proverbe. Cf. Érasme, *Adages*, II, 9, 64 : *Stultior Corœbo*, citant Servius, *in Æneid*, II, 341. (P.)

11. L'autorité d'Euphorion, historien et poète, bibliothécaire d'Antiochus le Grand, est alléguée par Servius, *in Æneid.*, II, 341. (P.)

12. Giovanni Andrea, glossateur du XVe s.

bourgeoys de la Rochelle [13], et après luy Panorme [14] en ce mesmes canon, Barbatia [15] sus les Pandectes, et recentement Jason [16] en ses Conseilz, de Seigny Joan, fol insigne de Paris, bisayeul de Caillette.

« Le cas est tel. A Paris, en la roustisserie du Petit Chastelet, au davant de l'ouvrouoir d'un roustisseur, un faquin mangeoit son pain à la fumée du roust, et le trouvoit, ainsi perfumé, grandement savoureux. Le roustisseur le laissoit faire. En fin, quand tout le pain feut baufré, le roustisseur happe le faquin au collet et vouloit qu'il luy payast la fumée de son roust. Le faquin disoit en rien n'avoir ses viandes endommaigé, rien n'avoir du sien prins, en rien ne luy estre debiteur. La fumée, dont estoit question, evaporoit par dehors ; ainsi comme ainsi se perdoit elle ; jamais n'avoit esté ouy que dedans Paris on eust vendu fumée de roust en rue. Le roustisseur replicquoit que de fumée de son roust n'estoit tenu nourrir les faquins [17], et renioit, en cas qu'il ne le payast, qu'il luy housteroit ses crochetz. Le faquin tire son tribart et se mettoit en defense. L'altercation feut grande. Le badault peuple de Paris accourut au debat de toutes pars. Là se

---

Ligne 38. A : *bourgeois* — E : *mesme* — l. 41. E : *rousliserie* — E : *Chastellet* — l. 42. E : *devant* — E : *routisseur* — l. 43. E : *rost* — E : *parfumé* — l. 44. E : *rostissaur* — E : *fut* — l. 45. A : *colet* — l. 47. E : *endomagé* — l. 48. E : *dond* — A : *quaestion* — l. 50. E : *rost* — A, E : *repliquoit* — l. 51. E : *rost* — A : *renïoit* — l. 52. E : *osteroit* — l. 53. E : *fut*

13. Ce rescrit du pape Honorius III : *Majori et Burgensibus de Rupella*, fait partie des *Décrétales* de Grégoire IX (I, 4, 10). Sur le sens de ce rescrit, voir Plattard, *Adolescence de R. en Poitou*, p. 138. En fait, l'anecdote que Pantagruel va raconter est citée à propos d'une lettre d'Innocent III à l'évêque de Poitiers, qui figure quelques pages avant la lettre d'Honorius III au maire de La Rochelle. Voici le texte d'André : « Unus fatuus Parisiensis sonum unius turonensis pro odore assati (un rôti) tabernario compensando altercationem ipsius cum paupere, quod ad odorem illum panem unum in ponte comederat, diffinivit : quod forsan Catoni vel Gratiano revelatum non fuisset. » (P.)

14. Nicolas Tedesco, dit le Panormitain. V. l. II, ch. x, n. 56.

15. Barbatias, jurisconsulte italien du xve s.

16. Maïnus, dit Jason (1485-1519), jurisconsulte italien fameux par ses *Responsa* ou *Consilia*. Cf. l. II, ch. x, n. 30. — R. peut avoir emprunté cette liste de références à Tiraqueau, qui raconte cette même anecdote, dans la 3e édition du *De legibus connubialibus* (1546), et ajoute, p. 144 : « Quam quidem quæstionem non potuisset Cato aut Gratianus, ut dicunt Jo. And. et Panorm., justius decidere. Hanc quoque historiam post illos recenset Barb. in l. I, col. 7, versic. pone quod furiosus, 55, *De Verborum oblig.*, et Jason, *Consil.* 178. » (P.)

17. Portefaix. Italianisme (*facchino*, même sens), entré dans la langue dès le xve s. (Sainéan, t. I, p. 138-9.)

trouva à propous Seigny [18] Joan [19] le fol, citadin de Paris. L'ayant apperceu, le roustisseur demanda au faquin : « Veulx tu, sus nostre different, croire ce noble Seigny Joan ? — Ouy, par le sambreguoy [20] », respondit le faquin.

« Adoncques Seigny Joan, avoir leur discord entendu, commenda au faquin qu'il luy tirast de son baudrier quelque piece d'argent. Le faquin luy mist en main un tournoys Philippus [21]. Seigny Joan le print et le mist sus son espaule guausche, comme explorant s'il estoit de poys; puys le timpoit [22] sus la paulme de sa main guausche, comme pour entendre s'il estoit de bon alloy ; puys le posa sus la prunelle de son œil droict, comme pour veoir s'il estoit bien marqué [23]. Tout ce feut faict en grande silence de tout le badault peuple, en ferme attente du roustisseur et desespoir du faquin. En fin, le feist sus l'ouvroir sonner par plusieurs foys. Puys, en majesté præsidentiale, tenent sa marote on poing comme si feust un sceptre, et affeublant en teste son chapperon de martres cingesses [24] à aureilles de papier, fraizé à poincts d'orgues, toussant prealablement deux ou trois bonnes foys, dist à haulte voix : « La Court vous dict que le faquin, qui

---

Ligne 55. E : *propos* — l. 56. E : *aperceu* — E : *rostisseur* — E : *sur* — l. 57. E : *croyre* — E : *Oy* — l. 57-58. A : *sanbreguoy* — l. 59. E : *Adoncque* — E : *commanda* — l. 62. E : *sur* — A, E : *gausche* — l. 63. E : *de pois* ; *puis* — A, E : *gausche* — l. 64. E : *puis* — l. 66. E : *fut* — l. 68. A : *ouvrouoir* ; E : *oavroir* — A : *fois* — E : *Puis* — A : *præsidentale* ; E : *presidentale* — l. 69. E : *tenant* — A, E : *marotte* — E : *au poing* — E : *fust* — E : *affublant* — l. 70. E : *chaperon* — E : *singesses* — l. 71. A, E : *preallablement* — E : *troys* — l. 72. A, E : *fois*

18. Du provençal *segne*, seigneur. (Sainéan, t. II, p. 191.)

19. Il représentait dans l'imagination populaire un type de bouffon du vieux temps.

20. Sang Dieu ! par déformation des deux éléments de ce juron. (Sainéan, t. II, p. 351.)

21. Très ancienne monnaie, frappée à l'effigie de Philippe V, valant un sou, ou douze deniers de Tours.

22. Faire résonner, terme usuel au XVI[e] s. (Sainéan, t. II, p. 204.) Cf. *Prologue*, n. 118.

23. Peser une pièce de monnaie dans la balance, la faire sonner sur le marbre et en vérifier la frappe étaient trois opérations ordinaires aux changeurs.

24. S'agit-il de notre martre (*Mustelamartes* L.), très prisée des fourreurs ? (D.)

a son pain mangé à la fumée du roust, civilement a payé le roustisseur au son de son argent. Ordonne la dicte Court que chascun se retire en sa chascuniere [25], sans despens, et pour cause [26]. »

« Ceste sentence du fol parisien tant a semblé equitable, voire admirable, es docteurs susdictz, qu'ilz font doubte, en cas que la matiere eust esté on Parlement dudict lieu, ou en la rotte [27] à Rome, voire certes entre les Areopagites, decidée, si plus juridicquement eust esté par eulx sententié. Pourtant advisez si conseil voulez de un fol prendre [28] ».

Ligne 73. E : *ha son pain* — E : *rost* — E : *ha payé* — l. 73-74. E : *rostisseur* — l. 75. E : *chauscuniere* — l. 76. E : *ha* — E : *voyre* — l. 77. E : *aux docteurs* — l. 78. E : *au Parlement* — A, E : *ou en la rotte à Rome* manque — l. 79. E : *voyre* — l. 80-81. A, E : *d'un fol*

25. Chacun dans sa maison. Expression créée par R. Cf. l. II, ch. XIV, l. 150.

26. Formule du style juridique qui marquait la fin d'un plaidoyer : et voilà pour la cause !

27. Cour ecclésiastique, composée de douze prélats, qui jugeait de toute matière bénéficiaire et fonctionnait comme cour d'appel pour les juridictions ecclésiastiques.

28. Sur les diverses formes et versions de cette anecdote, voir *R.E.R.*, I, 13 et 222. On lit une historiette analogue dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 18 (éd. Stählin, t. II, p. 228), et dans le *Novellino*. (P.)

Comment par Pantagruel et Panurge est Triboullet[1] *blasonné*[2].

Chapitre XXXVIII.

« Par mon ame (respondit Panurge) je le veulx. Il m'est advis que le boyau m'eslargist ; je l'avois nagueres bien serré et constipé. Mais, ainsi comme avons choizy la fine creme de Sapience pour conseil, aussi vouldrois je qu'en nostre consultation præsidast quelqu'un qui feust fol en degré souverain.

— Triboulet (dist Pantagruel) me semble competentement fol. »

Panurge respond : « Proprement et totalement fol.[3] »

Pantagruel	Panurge
Pantagruel : « F. fatal,	Pa : « F. de haulte game,
f. de nature,	f. de *b* quarre et de *b* mol[4],
f. celeste,	f. terrien,
f. jovial[5],	f. joyeulx et folastrant,

Ligne 1, 2. A, E : manquent — l. 2. F : XXXIII — l. 3. A : *advys* — l. 4. A, E : *n'agueres* — l. 5. E : *choysi* — E : *cresme* — l. 6. A : *aussy* — E : *presidast* — l. 7. E : *fust* — l. 8. A : *conptentement* ; E : *contentement* — l. 9. E : *tatallement* — E : *fol* manque — l. 10. A : *PANT.* — A, E : *fol fatal* — l. 13. A : *joieulx*

1. Feurial, dit Triboulet, né à Foix-lez-Blois, avait été le fou de cour de Louis XII, puis de François Ier. Il mourut vers 1536. Cf. *R.E.R.*, VII, 69. Jean Marot le décrit ainsi :

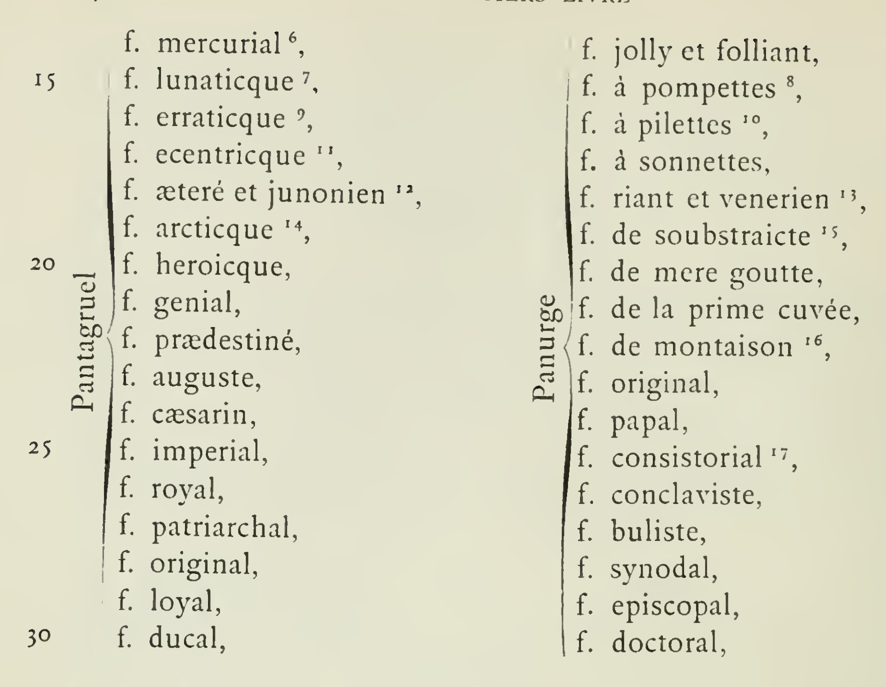
   Triboulet fut un fol de la teste escorné,
   Aussi saige à trente ans que le jour qu'il fut [né :
   Petit front et gros yeux, le nez grand, taille [à voste,
   Estomac plat et long, haut dos à porter hotte.
   (*Siege de Pesquaire.*) (P.)

2. Ce « blason » de Triboulet est une description faite de louanges alternées, chacun des deux interlocuteurs renchérissant sur l'autre. Sur les origines populaires et littéraires de ce jeu, voir Plattard, *op. cit.*, p. 315.

3. Comme dans les litanies burlesques des ch. xxvi et xxviii, les épithètes se rangent par séries. Pantagruel emprunte à l'astrologie une première série de termes, pendant que Panurge puise dans le vocabulaire de la musique.

4. Ces trois qualifications : de nature, de becarre et de bemol, se trouvent appliquées aux sots dans le *Sottie des trompeurs* (*Anc. th. fr.*, t. II, p. 244). Cf. *R. E. R.*, IX, 49, n. 3.

5. Né sous l'influence de Jupiter, qui provoque la joie.



Pantagruel	Panurge
f. mercurial [6],	f. jolly et folliant,
f. lunaticque [7],	f. à pompettes [8],
f. erraticque [9],	f. à pilettes [10],
f. ecentricque [11],	f. à sonnettes,
f. æteré et junonien [12],	f. riant et venerien [13],
f. arcticque [14],	f. de soubstraicte [15],
f. heroicque,	f. de mere goutte,
f. genial,	f. de la prime cuvée,
f. prædestiné,	f. de montaison [16],
f. auguste,	f. original,
f. cæsarin,	f. papal,
f. imperial,	f. consistorial [17],
f. royal,	f. conclaviste,
f. patriarchal,	f. buliste,
f. original,	f. synodal,
f. loyal,	f. episcopal,
f. ducal,	f. doctoral,

Ligne 15. A, E : *pompetes* — l. 16. E : *pillettes* — l. 17. E : *excentricque* — l. 18. A : *etheré* ; E : *æthere* — E : *riant venerien* — l. 19. E : *arctique* — l. 22. E : *predestiné* — E : *de montation.* — l. 24. E : *cesarin* — l. 26. A, E : *f. conclaviste* manque — l. 27. A, E : manque — l. 28. A, E : *f. original* manque

6. « Ceux qui sont gouvernés par Mercure, sont d'un naturel changeant ». La Martinière, *Le pronosticateur véritable*, 1666. (D.)

7. « La Lune estant rétrograde, elle rend ceux auxquels elle surabonde maigres, débiles..... légers, remuants, variables, craintifs et pauvres ». La Taille de Bondaroy, *Géomancie abrégée*, Paris, 1754. (D.)

8. A petits pompons. Cf. l. II, ch. I, n. 52.

9. Gouverné par les sept planètes, dites étoiles *erraticques*. (D.)

10. Pompons en forme de petits pilons, accessoires d'un bonnet à mortier. (Sainéan, t. II, p. 127.)

11. Désorbité.

12. Soumis à l'influence de Junon qui dominait dans la partie supérieure de l'air ou *éther*. Cf. ch. IV, n. 2.

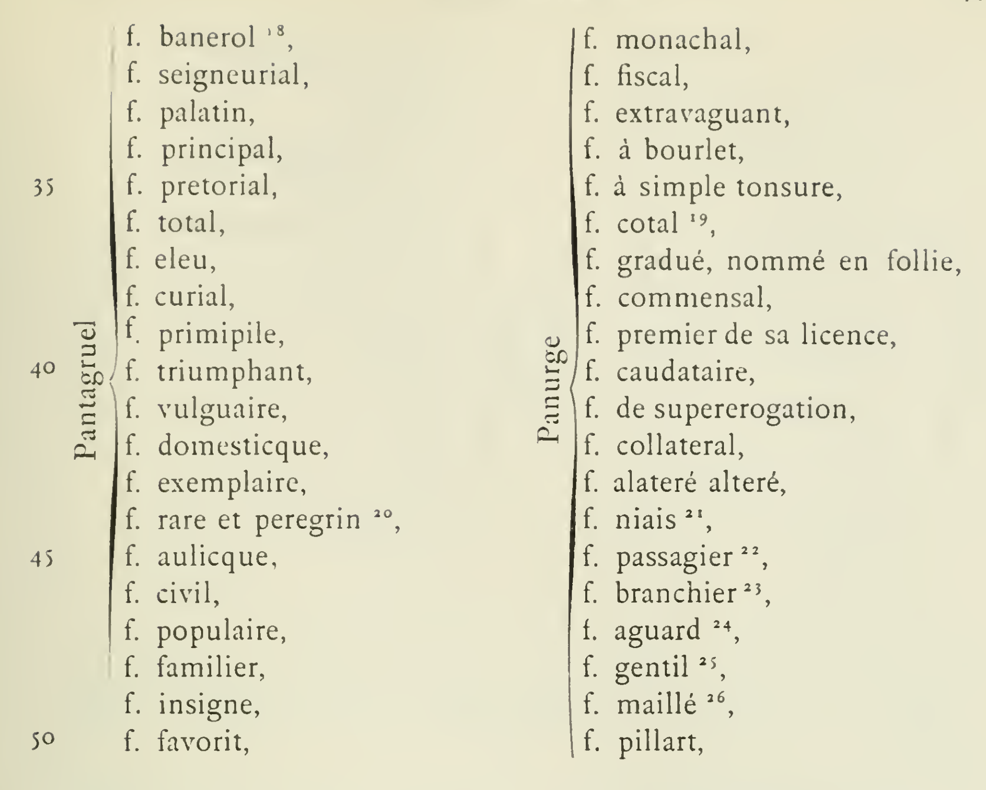
13. « Venus, dit Bondaroy, fait ceux qui lui sont subjects, beaux, gentils, agréables, gaillarts, amoureux et impudiques ». (D.)

14. Soumis aux influences du Septentrion dont *Cancer* est le cœur, *Scorpion* la partie senestre et *Pisces* la partie dextre. (D.)

15. Lie. Métaphore tirée, comme trois des suivantes, de la vinification. (Sainéan, t. II, p. 281.)

16. Période de la fermentation de la vendange, où le vin bouillonne et monte dans la cuve.

17. Cette épithète, comme les deux suivantes dans la série de Panurge, appartient au vocabulaire de la chancellerie pontificale. (P.)



Pantagruel

f. banerol [18],
f. seigneurial,
f. palatin,
f. principal,
f. pretorial,
f. total,
f. eleu,
f. curial,
f. primipile,
f. triumphant,
f. vulguaire,
f. domesticque,
f. exemplaire,
f. rare et peregrin [20],
f. aulicque,
f. civil,
f. populaire,
f. familier,
f. insigne,
f. favorit,

Panurge

f. monachal,
f. fiscal,
f. extravaguant,
f. à bourlet,
f. à simple tonsure,
f. cotal [19],
f. gradué, nommé en follie,
f. commensal,
f. premier de sa licence,
f. caudataire,
f. de supererogation,
f. collateral,
f. alateré alteré,
f. niais [21],
f. passagier [22],
f. branchier [23],
f. aguard [24],
f. gentil [25],
f. maillé [26],
f. pillart,

Ligne 33. A, E : *extravagant* — l. 34. E : *de bourlet* — l. 35. E : *petorial* — l. 37. A, E : *elu* — E : *folie* — l. 41. A, E : *vulgaire* — l. 43. A, E : *à lateré alteré*

18. Porte-bannière. Mot créé par R. (Sainéan, t. II, p. 166 et 247.)

19. Mot formé par R. sur l'italien *cotale*, membre viril. (Sainéan, t. II, p. 296.)

20. Ces deux épithètes d'excellence s'appliquaient à tout produit exotique : perles, pierres précieuses, et, en particulier, dans le langage de la fauconnerie, aux oiseaux de passage. Ces mots déclenchent donc dans la mémoire de Panurge une série d'épithètes qui appartiennent au vocabulaire de la « volerie ». (P.)

21. « L'oiseau *niais* est celuy qui a été prins au nid ». *La Fauconnerie de Guillaume Tardif, lecteur du roi Charles VIII* (1492). (P.)

22. Se dit de l'oiseau de passage.

23. Se dit de l'oiseau qui suit sa mère de branche en branche. V. Tardif, *op. cit.* (P.)

24. L'oiseau *hagard* ou *aguard* est celui qui a été pris après qu'il a mué, qui est plus farouche et plus difficile à dresser que le niais. (P.)

25. Se disait des oiseaux réservés aux gentilshommes, comme les faucons, par opposition au milan, à l'épervier, à l'autour, non réputés nobles. (P.)

26. Désignait l'oiseau dont le plumage était tacheté en forme de mailles de filet. (P.)

Pantagruel

f. latin,
f. ordinaire,
f. redoubté,
f. transcendent,
f. souverain,
f. special,
f. metaphysical,
f. ecstaticque [31],
f. categoricque,
f. predicable,
f. decumane,
f. officieux,
f. de perspective [34],
f. d'algorisme [36],
f. d'algebra,
f. de caballe,
f. talmudicque,

Panurge

f. revenu de queue [27],
f. griays [28],
f. radotant,
f. de soubarbade [29],
f. boursouflé,
f. supercoquelicantieux [30],
f. corollaire,
f. de levant,
f. soubelin [32],
f. cramoisy,
f. tainct en graine [33],
f. bourgeoys,
f. vistempenard [35],
f. de gabie [37],
f. modal [38],
f. de seconde intention [39],
f. tacuin [40],

Ligne 54. E : *f. soubarbade* — l. 57. E : *corrolaire* — l. 60. E : *cramoisi* — l. 62. E : *officineux* — E : *bourgeois* — l. 65. E : *model* — l. 66. E : *cabale* — l. 67. E : *tamudicque*

27. L'oiseau *revenu de queue* était celui dont la queue coupée avait repoussé. (P.)

28. D'une façon générale, cet adjectif désignait tout oiseau sauvage. Sur le vocabulaire de la fauconnerie dans R., voir *R. E. R.*, X., 356-374.

29. Soubarbe, mot provençal. (Sainéan, t. II, p. 191.)

30. Superbe, qui surpasse le coq. (Sainéan, t. II, p. 403.)

31. « Ce mot a plusieurs significations. Les médecins le prennent souvent pour une extrême aliénation d'esprit telle qu'est celle des phrénétiques et des maniaques..... Il y en a qui croyent que la vraye extase se fait quand l'âme ne fait aucune action dans le corps, soit qu'elle y demeure, soit qu'en effet elle en sorte pour quelque temps, comme il arrive dans les Énergumènes et dans ceux qui sont ravis par l'Esprit de Dieu. » Cureau de la Chambre, *Les Charactères des passions*. Amsterdam, A. Michel, 1653, in-8°, t. I, ch. II, p. 71-72. (D.)

32. Sublime. Cf. ch. III, n. 25.

33. En graine d'écarlate. Cf. l. I, ch. VIII, n. 58.

34. La perspective était une partie de la physique, relative à l'optique.

35. Le *vistempenard* est un plumeau monté sur un long bâton. C. l. II, ch. VII, n. 34.

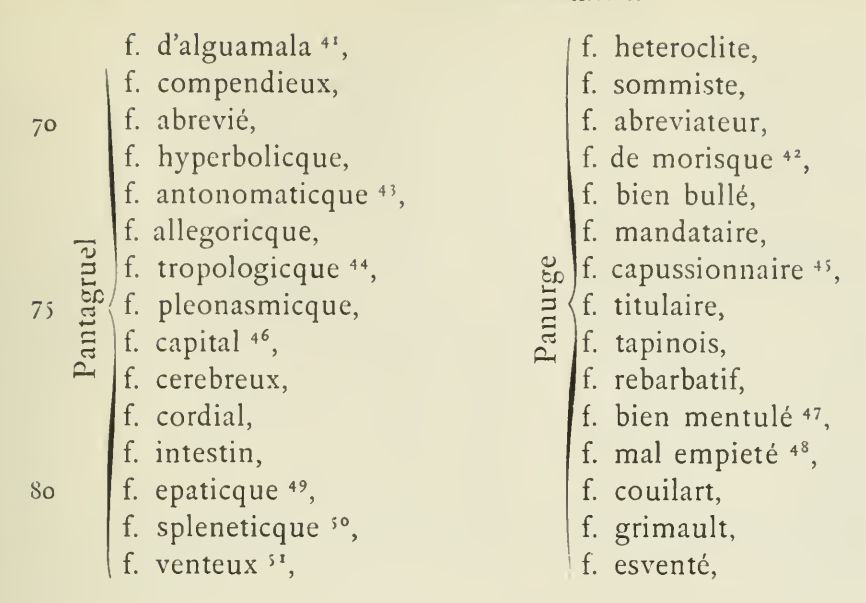
36. Nom médiéval de l'arithmétique en chiffres arabes. Cf. l. II, ch. XII, n. 59.

37. Néologisme, de l'italien *da gabbia*, à mettre en cage. (Sainéan, t. II, p. 239.)

38. Latinisme, formé sur *modus*, mode du syllogisme ; terme de dialectique.

39. Terme de dialectique. Cf. l. II, ch. VII, n. 96, et l. III, ch. XII, n. 39.

40. Faiseur d'almanachs. Mot d'origine



f. d'alguamala [41],
f. compendieux,
f. abrevié,
f. hyperbolicque,
f. antonomaticque [43],
f. allegoricque,
f. tropologicque [44],
f. pleonasmicque,
f. capital [46],
f. cerebreux,
f. cordial,
f. intestin,
f. epaticque [49],
f. spleneticque [50],
f. venteux [51],

Pantagruel

f. heteroclite,
f. sommiste,
f. abreviateur,
f. de morisque [42],
f. bien bullé,
f. mandataire,
f. capussionnaire [45],
f. titulaire,
f. tapinois,
f. rebarbatif,
f. bien mentulé [47],
f. mal empieté [48],
f. couilart,
f. grimault,
f. esventé,

Panurge

Ligne 67. A : *Algamala*; E : *Aigamala* — l. 69-70. A, E : manque — l. 71. E : *hyperbolique* — l. 72. E : *anatomique* — l. 73. E : *allegorique* — l. 74. E : *tropologique* — l. 75. E : *pleonasmique* — l. 80. A, E : *couillart*

arabe, en bas-latin : *tacuinus*. (Sainéan, t. II, p. 24.)

41. D'amalgame (mélange de mercure et d'or). Mot d'origine arabe. (Sainéan, t. II, p. 25.)

42. La *morisque*, proprement danse *mauresque*, était exécutée avec des grelots attachés aux jambes. (Cf. l. II, ch. VII, n. 201.)

43. Aux termes emphatiques. Cf. ch. XXII, n. 7.

44. Se disait de l'interprétation morale de l'Écriture Sainte. On distinguait le sens littéral, le sens *allégorique* et le sens *tropologique*. (P.)

45. Qui porte le capuchon, attribué ailleurs (l. II, ch. V) aux docteurs en théologie.

46. Cette épithète, ainsi que les deux suivantes, est relative au siège anatomique de la folie : tête, cerveau, cœur. (D.)

47. Pourvu avantageusement de membre viril (du latin *mentula*, même sens).

48. Se disait du faucon pourvu de mauvais pieds, de serres faibles. (D.)

49. Cholérique, par excès de bile. « Tel humeur..... rend l'homme léger, subit, facile à se cholérer et prompt à toutes choses ». (Paré, *Œuvres*, l. I, ch. VIII.) — *Est et humor choleræ qui competit impetuosis*... dit l'École de Salerne (texte 92). (D.)

50. Hypocondriaque, en proie à la mélancholie ou atrabile, qui se déversait dans la rate. C'est la deuxième espèce de folie, d'après Celse (*De re med.*, l. III, ch. XXVIII).

Choleræ substantia nigra
Quæ reddit pravos, pertristes, pauca loquentes... dit encore l'École de Salerne (texte 94). « Rend tel humeur les hommes tristes, fascheux, fermes, sévères, et rudes, envieux et timides ». (Paré, *loc. cit.*, ch. 8.) (D.)

51. En proie aux vents, fréquents chez les individus phlegmatiques : « De telle matière

Pantagruel

f. legitime,
f. d'azimuth [52],
f. d'almicantarath [53],
f. proportionné,
f. d'architrave,
f. de pedestal,
f. parraguon,
f. celebre,
f. alaigre,
f. solennel,
f. annuel,
f. festival,
f. recreatif,
f. villaticque [61],
f. plaisant,
f. privilegié,
f. rusticque,
f. ordinaire,
f. de toutes heures,

Panurge

f. culinaire,
f. de haulte fustaie,
f. contrehastier [54],
f. marmiteux,
f. catarrhé [55],
f. braguart [56],
f. à xxiiij caratz [57],
f. bigearre, [58]
f. guinguoys [59],
f. à la martingualle [60],
f. à bastons,
f. à marotte,
f. de bon bies,
f. à la grande laise [62],
f. trabuchant,
f. susanné [63],
f. de rustrie,
f. à plain bust [64],
f. guourrier [65],

Ligne 85. E : *almucantarath* — l. 87. A : *archítrane* — l. 88. E : *piedestal* — E : *braguard* — l. 89. A : *paragon* ; E : *parragon* — l. 92. E : *solemnel* — E : *de la martingualle* — l. 93. A, E : *batons* — l. 95. E : *biais* — l. 96. A. E : *grand* — l. 97. E : *trebuschant* — l. 98. E : *suranné* — l. 101. E : *gourrier*

humide et pituiteuse par une chaleur imbecille, telle qu'est celle des hommes phlegmatiques, s'eslèvent aisément des ventositez ». (Paré, *loc. cit.*, ch. 9.) (D.)

52. Mot arabe, qui désigne des « cercles imparfaits », dit Jaquinot dans son *Astrolabe*. (Sainéan, t. II, p. 24.)

53. Mot arabe, désignant un cercle de la sphère céleste parallèle à l'horizon.

54. Chenet de cuisine pour les broches.

55. Atteint de catarrhe.

56. Élégants. Cf. l. IV, ch. XVI : « quelques mignons *braguars* ».

57. C'était le titre le plus élevé de l'or.

58. Bizarre. Forme ancienne du mot. Cf. *R.E.R.*, X, 264.

59. De travers. Vocable commun au Poitou, à la Saintonge, au Berry et à la Gascogne. *R. E. R.*, X, 264.

60. Espèce de culotte à bricole. Cf. l. I, ch. XX, n. 17.

61. Villageois. Cf. l. II, ch. XXVII, n. 2.

62. Largeur. Cf. l. II, ch. XII, n. 77.

63. Suranné. Prononciation parisienne. (Sainéan, t. II, p. 148.)

64. Buste. Cette forme est un italianisme. (Sainéan, t. I, p. 61.)

65. Pompeux. Cf. l. I, ch. LVII, n. 8.

Pantagruel	Panurge
f. en diapason,	f. guourgias [66],
f. resolu,	f. d'arrachepied [67],
f. hieroglyphicque,	f. de rebus,
f. autenticque,	f. à patron,
f. de valleur,	f. à chapron,
f. precieux,	f. à double rebras [68],
f. fanaticque,	f. à la damasquine,
f. fantasticque,	f. de tauchie [69],
f. lymphaticque,	f. d'azemine [70],
f. panicque,	f. barytonant,
f. alambicqué,	f. mouscheté,
f. non fascheux,	f. à espreuve de hacquebutte [71].

PANT. Si raison estoit pourquoy jadis en Rome les Quirinales on nommoit la feste des folz [72], justement en France on pourroit instituer les Triboulletinales.

PAN. Si tous folz portoient cropiere, il auroit les fesses bien escorchées.

Ligne 102. A : *guorgias* ; E : *gorgias* — l. 104. E : *hieroglophicque* — l. 106. E : *valeur* — E : *chapperon* — l. 108. E : *f. fantasticque* — *l.* 109. E *f. fanaticque* — E : *de touchie* — l. 111. E : *baritonant* — l. 112. E : *mouchet*é — l. 113. A, E : *hacquebute* — l. 114. A : *PANTAG.* ; E : *PANTA.* — l. 117. A, E : *PA.* — A : *il auroient* ; E : *il y auroit* — E : *des fesses* — l. 119. A, E : *PAN.*

66. Luxueusement vêtu (Sainéan, t. II, p. 258-9).

67. Si solide qu'on ne peut le faire bouger.

68. A double repli. C. l. II, ch. VIII, l. 5. Le rebras était le bord retroussé du chaperon. (Sainéan, t. I, p. 168.)

69. Cf. ch. VII, n. 50.

70. Ouvrage à la façon persane. (Sainéan, t. I, p. 128-129.)

71. Arquebuse. Cf. l. I, ch. XXIII, n. 144. L'expression *à épreuve de hacquebutte* avait pris le sens général de *à l'épreuve*. Cf. *Heptaméron*, nouv. XXIV (t. I, p. 243) : « Si en a il, en ceste compaignie, que l'on a aymée plus de sept ans à *toutes preuves de harquebuse* ». (P.)

72. D'après Plutarque, *Questions Romaines*, 89 (285 D) et Ovide, *Fastes*, II, v. 511-513. On nommait cette fête, qui tombait le 13 février, *Stultorum festa*, parce qu'elle était réservée à ceux qui ne savaient pas à quelle curie ils appartenaient. (P.)

Pant. S'il estoit Dieu Fatuel [73], du quel avons parlé, mary de la dive Fatue, son pere seroit Bonadies [74], sa grande mere Bonedée [75].

Pan. Si tous folz alloient les ambles, quoy qu'il ayt les jambes tortes, il passeroit de une grande toise. Allons vers luy sans sejourner. De luy aurons quelque belle resolution, je m'y attends.

— Je veulx (dist Pantagruel) assister au jugement de Bridoye. Ce pendent que je iray en Myrelingues, qui est delà la riviere de Loyre, je depescheray Carpalim pour de Bloys [76] icy amener Triboullet. »

Lors feut Carpalim depesché. Pantagruel, acompaigné de ses domesticques, Panurge, Epistemon, Ponocrates, frere Jan, Gymnaste, Rhizotome et aultres, print le chemin de Myrelingues.

Ligne 120. A, E : *divine* — E : *grand mere* — l. 121. A, E : *PA.* — l. 122. E : *tortues* — A, E : *d'une* — A : *grand'toise* — l. 123. E : *attens* — l. 125. E : *Ce pendant* — E : *j'iray* — E : *Mirelingues* — E : *de la riviere de Loire* — l. 126. E : *je te depescheray* — E : *Triboulet* — l. 127. E : *fut* — l. 128. E : *domestiques* — E : *Jean* — l. 129. E : *autres*

73. Voir ch. xxxvii, n. 5.

74. Dieu arcadien, qui avait son temple sur la route du Ménale, d'après Pausanias, VIII, 26.

75. *Bona Dea*, divinité italique qui personnifiait la Terre. On la désignait aussi par les noms de Maia, Ops et Fauna.

76. Nous avons vu, note 1, que Triboulet était né dans un faubourg de Blois.

Comment Pantagruel assiste au jugement du juge Bridoye, lequel sententioit les procés au sort des dez.

Chapitre XXXIX.

Au jour subsequent, à heure de l'assignation, Pantagruel arriva en Myrelingues. Les president, senateurs et conseilliers le prierent entrer avecques eux et ouyr la decision des causes et raisons que allegueroit Bridoye pourquoy auroit donné certaine sentence contre l'esleu Toucheronde [1], laquelle ne sembloit du tout æquitable à icelle Court centumvirale [2].

Pantagruel entre voluntiers, et là trouve Bridoye [3] on mylieu du parquet [4] assis, et, pour toutes raisons et excuses, rien plus ne respondent si non qu'il estoit vieulx devenu et qu'il n'avoit la veue tant bonne comme de coustume, alleguant plusieurs miseres et calamitez que vieillesse apporte avecques soy, les quelles *not. per*

Ligne 2. A : *sententioyt* — l. 3. A : 37 ; E : XXXVII — l. 5. E : *Mirelingues* — E : *conseillers* — l. 6. E : *avec* — A, E : *eulx* — A : *ouir* — l. 6-7. E : *qu'allegueroit* — l. 8. A, E : *equitable* — l. 9. A, E : *biscentumvirale* — l. 10. E : *entra* — A : *voluntier* — E : *au milieu* — l. 12. E : *vieil* — l. 13. E : *allegant*

1. Ce nom qui, en Poitou, signifie *boqueteau rond*, est celui d'un lieudit, proche de Ligugé, à gauche du chemin qui mène à Fontaine-le-Comte. (P.)

2. Néologisme, du latin *centum*, cent, et *vir*, homme. « Curia centenaria — dit G. Budé dans son glossaire des termes de droit (*Forensia*), — justitiae jus dicentis sedes praecipua. La Cour de parlement de Paris, principal siège de justice. » (P.)

3. Dans la réalité, il n'était pas dans les habitudes des cours souveraines d'inviter les juges des juridictions inférieures à venir plaider devant elles. C'était sur pièces écrites qu'elles décidaient des appels et rendaient leurs arrêts. Il y a donc là une dérogation à l'usage. Elle était indispensable au conteur pour qu'il pût faire le portrait de Bridoye plaidant lui-même sa cause. (P.)

4. Le *parquet*, dit un glossaire de droit français de 1585, c'est « l'auditoire d'un juge ». Cf. *Cent Nouvelles nouvelles*, 25e nouv. : « le bon compaignon fut mis et assis sur le petit banc ou [dans le] *parquet*, ce voyant tout le peuple et celle qui l'accusoit. » (P.)

Archid.[5], *d.*[6] *lxxxvj, c. tanta*; pourtant ne congnoissoit il tant distinctement les poinctz des dez comme avoit faict par le passé; dont povoit estre qu'en la façon que Isaac, vieulx et mal voyant, print Jacob pour Esaü [7], ainsi, à la decision du procés dont estoit question, il auroit prins un quatre pour un cinq, notamment referent que lors il avoit usé de ses petits dez, et que, par disposition de droict, les imperfections de nature ne doibvent estre imputées à crime, comme apert *ff.*[8] *de re milit., l. qui cum uno*[9]*; ff. de reg. jur., l. fere*[10]*; ff. de edil. ed. per totum ; ff. de term. mo., l. Divus Adrianus*[11] *; resolu. per Lud. Ro*[12]*. in. l. : si vero, ff. solu. matri.* ; et qui aultrement feroit, non l'homme accuseroit, mais Nature, comme est evident *in. l. maximum vitium, C.*[13] *de lib. præter*[14].

Ligne 15. E : *Archi. lxxxvj* — E : *cognoissoit* — l. 16. E : *Dond pouvoit* — l. 17. A : *faczon* — E : *vieil* — l. 18. A : *ainsy* — E : *dond* — l. 20. A, E : *petitz* — l. 21. E : *doivent* — l. 22. E : *appert* — E : *mili.* — E : *edil. edi.* — l. 24. E : *sol. mat.* — E : *autrement* — l. 26. E : *libe.* — A : *praetor*

5. Archidiaconus, surnom du canoniste italien Guido Baisius de Reggio (XIII-XIVe s.).

6. Dans l'usage du XVIe s., l'initiale *d* signifie *Distinction*, division des recueils de droit canonique, et l'initiale *c* signifie *Canon*. Le texte visé ici appartient au recueil du *Décret* de Gratien, première assise du droit canonique. Il y est question d'un certain évêque, qui, avant de dire la messe le dimanche, avait travaillé à la moisson. Le pape lui remet sa faute eu égard à sa vieillesse : « quia simplicitatem tuam *cum senectute* cognovimus, interim tacemus. » (P.)

7. La *Genèse* raconte, ch. XXVII, que Jacob surprit frauduleusement la bénédiction de son père vieux et à demi aveugle. (P.)

8. Le sigle ∫∫ est le sigle qui désigne le *Digeste*, codification du *jus romanum*, exécutée sur l'ordre de l'empereur Justinien (VIe s.) par le jurisconsulte Tribonien et qui, découverte au XIIe siècle, servit de base à l'enseignement du droit laïc pendant tout le moyen âge. La partie principale du *Digeste* était les *Pandectes* et, d'après Alciat, le sigle ∫∫ serait une déformation de Π, initiale du mot Πάνδεκται. L'initiale *l* signifie loi. Nous jugeons superflu de donner la référence aux titres du *Digeste* ; il suffit pour la trouver de se reporter à l'index de n'importe quelle édition de ce recueil. (P.)

9. Lisez : *Digeste*, De re militari, *lege* : qui cum uno [testiculo natus est, quive amisit, jure militabit.] (P.)

10. Lisez : *Digeste*, De regulis juris, *lege* : fere [quibuscunque modis obligamur, iisdem in contrarium actis liberamur.] (P.)

11. Lisez : *Digeste*, De termino moto, *lege* : Divus Adrianus ; resolutio per... Cette loi proportionne la peine à l'âge du délinquant, pour le délit d'arrachement de bornes. (P.).

12. Ludovicus Romanus, de son vrai nom Pontanus, de Spoleto († 1439) a laissé des commentaires sur le *Code* et le *Digeste*. (P.)

13. C. désigne le *Code* de Justinien. Cette habitude de citer les recueils de droit, en mentionnant les titres, paragraphes, distinctions, causes et lois, était un des traits de l'éloquence judiciaire. Le théâtre comique du XVe s. s'en était déjà moqué, et des Périers, pour dépeindre un avocat s'exerçant à la parole, écrit simplement : il alléguait ses paragraphes. (P.)

14. Le passage visé dans la loi *maximum*

— Quels dez (demandoit Trinquamelle[15], grand præsident d'icelle court) mon amy, entendez vous ?

— Les dez (respondit Bridoye) des jugemens, *alea judiciorum*[16], des quelz est escript par *doct. 26. q. ij. c. Sors*[17] ; *l. nec emptio, ff. de contrab. empt.* ; *l. quod debetur, ff. de pecul., et ibi Barthol.*[18], et des quelz dez vous aultres, messieurs, ordinairement usez en ceste vostre Court souveraine, aussi font tous aultres juges, en decision des procés, suyvans ce qu'en a noté D. Henr. Ferrandat[19], et *no. gl. in c. fin. de sortil.*, et *l. sed cum ambo*[20], *ff. de judi.*, *ubi doct.* notent que le sort est fort bon, honeste, utile et necessaire à la vuidange des procés et dissentions. Plus encores apertement l'ont dict Bal.[21], Bart. et Alex.[22], *C. communia, de l. Si duo*[23].

— Et comment (demandoit Trinquamelle) faictez vous, mon amy ?

— Je (respondit Bridoye) responderay briefvement, scelon l'enseignement de la l. *Ampliorem, § in refutatoriis, C. de appella.*, et ce que

---

Ligne 27. A, E : *quelz* — A, E : *president* — l. 31. E : *contrahen* — A, E : *l* manque — A, E : *Bart.* — l. 32. E : *autres* — l. 33. A : *aussy* — E : *autres* — l. 34. E : *ha* — E : *Hen.* — E : *not. gl. in. c. fi.* — l. 36. E : *vuydange* — l. 38. E : *de leg. l.* — l. 39. E : *faictes* — l. 41. E : *responderay* manque — E : *selon* — l. 42. E : *appel*

vitium, C. de lib[eris] praeter[itis vel exhæredatis], qui rétablit une certaine égalité, dans les successions, entre filles et garçons, est le suivant : « qui enim tales differentia inducunt, *quasi naturæ accusatores existunt*, cur non totos masculos generarit, ut unde generentur non fiant. » (P.)

15. Ce nom signifie en toulousain *fanfaron*. Cf. l. II, ch. XXX, n. 45.

16. Au sens propre, *alea* signifie, en effet, la chute des dés. Dans l'usage du Palais de justice, cette locution *alea judiciorum* avait le sens de hasard des jugements. Bridoye la prend à la lettre et échafaude tout son plaidoyer sur ce jeu de mots. (P.)

17. Lisez : per doctores [causa] 26 [2e partie du *Décret* de Gratien] quaestio II. Canon Sors [c'est le 2e canon.] (P.)

18. Bartole, professeur de droit à Bologne et à Pise (XIVe s.). Voir l. II, ch. X, n. 52.

19. Henri Ferrandat, de Nevers, auteur de commentaires et apostilles sur les Décrétales. (P.)

20. Le texte de la loi *Sed cum ambo*, qui est visé ici, est le suivant : Sed cum ambo ad judicium provocant, *sorte res discerni solet* ; et la glose explique : *sorte, per taxillos*. (P.)

21. Balde. Petrus Baldus de Ubaldis (XIVe s.). Voir l. II, ch. X, n. 51.

22. Alexandre Tartagno, jurisconsulte du XVe s. Voir l. II, ch. X, p. 58.

23. Lege : Si duobus vel tribus hominibus... Cette loi prescrit de recourir au sort dans le cas où plusieurs cohéritiers ne s'entendent pas : *sortem esse inter altercantes adhibendam*. (P.)

dict *Gl. l. j. ff. quod met. cau. Gaudent brevitate moderni* [24]. Je fays comme vous aultres, messieurs, et comme est l'usance de judicature, à laquelle nos droictz commendent toujours deferer, *ut, no. extra.* [25] *de consuet., c. ex literis, et ibi Innoc.* Ayant bien veu, reveu, leu, releu, paperassé et feueilleté [26] les complainctes [27], adjournemens [28], comparitions [29], commissions [30], informations [31], avant procedez [32], productions [33], alleguations [34], intendictz [35], contredictz [36], requestes, enquestes, repliques [37], dupliques [38], tripliques [39], escriptures [40], reproches [41],

---

Ligne 43. E : *dist Glos.* — E : *causa* — E : *fais* : — l. 44. E : *autres* — l. 45. E : *noz* — E : *commandent tousjours differer* — l. 46. E : *cousue.* — E : *Inno.* — l. 47. E : *fueilleté* — l. 49. A, E : *allegations* — l. 50. E : *replicques*

24. Ce dicton, cité dans la glose 1 de la loi *Quod metus causa* et dans la glose de Bartole sur le paragraphe *In refutatoriis libellis* de la loi *Ampliorem*, titre 62 du 7e livre du *Code* : *De aspectationibus et consultationibus*, était très ancien. Cf. *Epistulæ obscur. vir.*, éd. Stokes, p. 107 : « multa alia verba quae hic causa brevitatis omitto, quia ut scitis ex *antiquo* dicterio : *gaudent brevitate moderni.* » (P.)

25. *Extra* est l'abréviation de *Extravagantes*, nom donné aux règlements et constitutions du pape Grégoire IX, parce qu'elles étaient en dehors (*extra*) du recueil officiel du *Décret* de Gratien. (P.)

26. L'énumération suivante représente dans leur ordre normal presque tous les actes de la procédure du temps. (P.)

27. La *complainte* du *demandeur* ou *complaignant* était le premier acte de procédure dans les causes qui venaient en première instance devant une juridiction. (P.)

28. L'*ajournement* était la citation à paraître un certain jour devant une juridiction désignée. Cf. ch. XXXVI, l. 131, l'*ajournement* de Bridoye par un huissier du parlement myrelinguoys. (P.)

29. Lorsque la partie dûment citée ne se présentait pas en personne au tribunal, elle pouvait se faire représenter par un procureur (avoué). Dans l'un comme dans l'autre cas, il y avait *comparition.* (P.)

30. Les parties ouïes, le tribunal donnait *commission* à un rapporteur de faire les informations. (P.)

31. Enquêtes.

32. « Causæ judicium in tempus rejectum et interlocutione ampliatum. » Budé, *Forensia.* (P.)

33. Les pièces produites à l'instruction par les parties étaient désignées du terme général de *productions.* (P.)

34. Références ou autorités alléguées à l'instruction. (P.)

35. L'acte par lequel le demandeur s'offrait à prouver (probare intendit) un certain nombre de conclusions s'appelait *intendit.* (P.)

36. A l'*intendit* le défenseur opposait ses *contredits.*

37. La *réplique* était la réponse du demandeur aux *contredits.*

38. Réponse à la *réplique.*

39. Réponse du défendeur à la *duplique.*

40. Ce terme désignait les additions à l'*intendit*, qu'on appelait *escriptures principales.*

41. L'acte par lequel une des deux parties récusait les témoins de l'adversaire s'appelait

griefz, salvations [42], recollemens [43], confrontations [44], acarations [45], libelles [46], apostoles, letres royaulx [47], compulsoires [48], declinatoires [49], anticipatoires [50], evocations [51], envoyz [52], renvoyz [53], conclusions, fins de non proceder [54], apoinctemens [55], reliefz [56], confessions [57], exploictz [58], et aultres telles dragées et espisseries d'une part et d'aultre, comme doit faire le bon juge, scelon qu'en a no. *Spec.* [59], *de ordinario*, *§ iij*, et *tit. de offi. om. ju.*, *§ fi.*, et *de rescriptis præsenta.*, *§ j.*

Ligne 51. A, E : *griefz* manque — E : *recolemens* — l. 52. A : *lettres* — l. 54. E : *apoinctementz* — E : *confesions* — l. 55. E : *autres* — A : *episseries* ; E : *espiceries* — E : *d'autre* — l. 56. A, E : *doibt* — E : *selon* — A, E : *ce qu'en* — E : *ha not.* — E : *iij*, *et* manque — l. 57. E : *in tit.* — E : *offic.* — E : *jud.* — A : *rescripti* ; E : *rescrip.*

reproches de témoins (*reprobationes*). Cf. Régnier, *Sat.* XIII, v. 37.

> Moi-même, qui ne crois de léger aux merveilles,
> Qui *reproche* souvent mes yeux et mes oreilles. (P.)

42. « Exornationes testium et commendationes. » Budé, *Forensia*. C'est l'acte par lequel on détruisait les *reproches* de témoins. (P.)

43. Récolement de la liste des témoins.

44. Confrontation des témoins avec l'accusé.

45. Terme usité en Languedoc et dans les provinces méridionales pour désigner la confrontation entre un accusé et ses coaccusés. Voir *R. XVIe s.*, I, 35. (P.)

46. Les *libelles* et apostoles étaient des lettres demandées aux juges pour faire déférer la cause à une autre juridiction. (P.)

47. Le demandeur pouvait solliciter des *lettres royaux* soit pour décider du litige, ou pour *rabiller les fautes du procès*. (P.)

48. Acte par lequel on contraignait un notaire ou un greffier soit à représenter des titres ou actes, soit à en donner copie. Cf. l. I, ch. v, n. 55. (P.)

49. Par le *déclinatoire*, on soulevait la question de l'incompétence de la juridiction appelée à juger du litige. (P.)

50. L'*anticipatoire* prévenait la partie adverse en plaidant, ou en offrant ce que l'on pensait qu'elle plaiderait, ou offrirait. (P.)

51. Acte par lequel on sollicitait le renvoi devant une autre juridiction. (P.)

52. Devant une autre juridiction.

53. Devant les premiers juges dessaisis.

54. Nom générique, désignant toutes les contestations accessoires ou *incidents de la cause*.

55. Le mot signifie ici *appointement d'instruction*, acte par lequel le juge invitait les parties à articuler définitivement les faits du litige dans un laps de temps qu'il fixait.

56. Le *relief* ou *relèvement de sentence* était l'acte par lequel on en appelait d'un jugement rendu par une juridiction à une autre juridiction. (P.)

57. Les *confessions* étaient les aveux du défenseur. (P.)

58. Acte de notification ou d'exécution de la sentence ; dernière pièce d'une procédure civile. (P.)

59. Speculator. Surnom du canoniste Guillaume Durand, auteur d'un grand répertoire de droit canonique, le *Speculum judiciale*. Une édition de cet ouvrage parut à Lyon en 1531, avec glose de Henri Ferrandat. (P.)

« Je pose sus le bout de table, en mon cabinet, tous les sacs du defendeur, et luy livre chanse premierement, comme vous aultres, messieurs, *et est not.*, *l. Favorabiliores*, *ff. de reg. jur.*, *et in c. cum sunt, eod. tit. lib. vj*, qui dict : *Cum sunt partium jura obscura, reo favendum est potius quam actori* [60].

« Cela faict, je pose les sacs du demandeur, comme vous aultres, messieurs, sus l'aultre bout, *visum visu*, car *opposita, juxta se posita, magis elucescunt* [61], *ut not. in. l. j*, § *videamus, ff. de his qui sunt sui vel alie. jur.*, *et in l. munerum j. mixta, ff. de muner. et honor.* ; pareillement et quant et quand [62], je luy livre chanse.

— Mais (demandoit Trinquamelle) mon amy, à quoy congnoissez vous l'obscurité des droictz prætenduz par les parties playdoiantes ?

— Comme vous aultres, messieurs (respondit Bridoye), sçavoir est quand il y a beaucoup de sacs d'une part et de aultre. Et lors je use de mes petiz dez, comme vous aultres, messieurs, suyvant la loy : *Semper in stipulationibus, ff. de reg. jur.*, et la loy versale [63] versifiée, *q.* [64] *eod. tit. Semper in obscuris quod minimum est sequimur*, canonizée [65] *in c., in obscuris, eod. tit. lib. vj*. J'ay d'aultres gros dez bien beaulx et

---

Ligne 59. E : *autres* — l. 60. E : *juris et in cap.* — l. 61. E : *ti. lib. sexto* — l. 62. E : *quem* — l. 63. E : *autres* — l. 64. E : *autre* — l. 65. A, E : *no* — l. 66. A : *Munerum* § *mixta* — E : *hono* — l. 67. A, E : *quand et quand* — l. 68. E : *cognoissez* — l. 69. E : *pretenduz* — E : *plaidoyantes* — l. 70. E : *autres* — l. 71. E : *ha beaucop* — A : *d'aultre* ; E : *d'autre* — E : *j'use* — l. 72. A : *petitz* — E : *autres* — l. 74. E : *titu* — l. 75. E : *ti.* — E : *d'autres groz*

60. Axiome de droit, qui figure au chapitre des *Regulae juris*, dans le *Sexte*, recueil de Décrétales composé sur l'ordre de Boniface VIII et ajouté aux cinq livres de Décrétales de Grégoire IX.

61. Nouvel exemple de jeu de mots dans l'argumentation de Bridoye : il prend à la lettre cet axiome, comme il l'a fait pour l'expression *alea judiciorum*.

62. En même temps.

63. Proprement : majuscule, en parlant d'une lettre. Cf. l. II, ch. XII, n. 71.

64. *Que*. C'est ici la conjonction latine signifiant *et*. R. appelle cette loi versifiée, parce qu'elle forme en effet un vers pentamètre :

Sēmpĕr ĭn | obscū | rīs || quŏd mĭnĭ | mum ĕst sĕquĭ | mŭr. (P.)

Elle porte le nº XXX dans les *Regulae juris*.

65. Adoptée par le droit canonique. Les *Regulae juris* figurent, en effet, dans le *Sexte*. Voir n. 60. On trouve parfois celle-ci sous la formule *In obscuris minimum est sequendum*. Le sens de cette règle, c'est qu'entre deux

harmonieux, des quelz je use, comme vous aultres, messieurs, quand la matiere est plus liquide, c'est à dire quand moins y a de sacs.

— Cela faict (demandoit Trinquamelle) comment sententiez vous, mon amy ?

— Comme vous aultres, messieurs, respondit Bridoye. Pour celluy je donne sentence du quel la chanse, livrée par le sort du dez, judiciaire, tribunian[66], prætorial, premier advient. Ainsi commendent nos droictz, *ff. qui po. in pig., l. potior. leg. creditor., C. de consul., l. j, et de reg. jur., in vj : Qui prior est tempore potior est jure*[67]. »

Ligne 76. E : *j'use* — E : *autres* — l. 77. E : *ha* — l. 80. E : *autres* — E : *celuy* — l. 82. E: *pretorial* — E : *commandent noz* — l. 83. E : *pot.* — A, E : *l. creditor* — l. 84. E : *regulis juris*

hypothèses, lorsque le sens d'un texte juridique est douteux, il faut toujours choisir celle qui entraîne les conséquences les plus petites. Cf. un exemple se rapportant aux usages de Poitiers dans Plattard, l'*Adol. de R. en Poitou*, p. 148, n. 2.

66. Tribunien, ou tribunicien, par opposition à prætorial.

67. Pour s'assurer le bénéfice de cet axiome juridique, les candidats à un bénéfice ecclésiastique s'empressaient de prendre date. Voir Plattard, *op. cit.*, p. 148, n. 1.

Comment Bridoye expose les causes pourquoy il visitoit les procés qu'il decidoit par le sort des dez.

Chapitre XL.

« Voyre mais (demandoit Trinquamele), mon amy, puis que par sort et ject des dez vous faictez vos jugemens, pourquoy ne livrez vous ceste chanse le jour et heure propre que les parties controverses comparent[1] par davant vous, sans aultre delay ? De quoy vous servent les escriptures et aultres procedures contenues dedans les sacs ?

— Comme à vous aultres, messieurs (respondit Bridoye), elles me servent de trois choses exquises, requises et autenticques.

« Premierement pour la forme, en omission de laquelle ce qu'on a faict n'estre valable prouve tresbien *Spec.*[2], *tit. de instr. edi. et tit. de rescrip. præsent.*; d'advantaige, vous sçavez trop mieulx que souvent en procedures judiciaires les formalitez destruisent les materialitez et substances ; car *forma mutata mutatur substantia*[3], *ff. ad exhib.*, *l.*

Ligne 3. A : *38* ; E : *XXXVIII* — l. 4. A, E : *Trinquamelle* — l. 5. E : *faictes voz* — l. 7. E : *devant* — E : *autre* — l. 8. E : *ses escriptures et autres* — l. 10. E : *autres* — l. 11. E : *troys* — l. 13. E : *vallable* — E : *ti.* — A, E : *instru.* — E : *et ti.* — l. 14. E : *present. D'adventaige* — l. 15. A : *destruissent* — l. 16. E : *exhiben*

1. Comparaissent. Archaïsme.

2. Cette abréviation doit se lire : *Speculator*, surnom du jurisconsulte Guillaume Durand, qui avait donné un grand traité de division méthodique du droit canonique, le *Speculum judiciale*. Voir chap. XXXIX, n. 59. (P.)

3. Cet axiome juridique revient fréquemment chez les jurisconsultes du temps. Il est ainsi commenté dans une glose de cette loi *Julianus* que cite Bridoye : « Forma est quæ dat esse rei et, commutata forma substantiali, res non dicitur eadem, sed diversa ». C'est-à-dire que cet aphorisme de droit est fondé sur la doctrine scolastique, qui distingue la *mutatio accidentalis* de la *mutatio substantialis*. Dans cette dernière, la matière, sujet permanent, change de nature, la forme changeant. (P.)

Julianus ; ff. ad leg. falcid., l. Si is qui quadringenta, et extra., de deci., c. ad audientiam, et de celebra. miss., c. in quadam.

« Secondement, comme à vous aultres, messieurs, me servent d'exercice honneste et salutaire. Feu M. Othoman Vadare [4], grand medicin, comme vous diriez, *C. de comit. et archi., lib. xij* [5], m'a dict maintes foys que faulte d'exercitation corporelle est cause unicque de peu de santé et briefveté de vie de vous aultres, messieurs, et tous officiers de justice; ce que tresbien avant luy estoit noté par Bart. *in l. j. C. de senten. quæ pro eo quod* [6]. Pourtant sont comme à vous aultres, messieurs, à nous consecutivement, *quia accessorium naturam sequitur principalis, de reg. jur. lib.* VI *et l. cum principalis, et l. nihil dolo., ff. eod. titu. ; ff. de fidejusso., l. fidejussor, et extra. de offi. de leg., c. j*, concedez certains jeuz d'exercice honeste et recreatif, *ff. de al. lus. et aleat., l. solent* [7], *et autent. ut omnes obediant, in princ., coll. vij, et ff. de præscript. verb., l. si gratuitam, et l. j. C. de spect., lib. xj*, et telle est l'opinion *D. Thomæ* [8], *in secunda secundæ, quæst. clxviij*, bien à propous alleguée *per D. Alber. de Ros.* [9], lequel *fuit magnus*

Ligne 17. E : *Jul.* — E : *fal.* — E : *decis.* — l. 18. E : *mis.* — l. 19. E : *autres* — l. 20. A : *honeste* — E : *Vadere* — l. 21. E : *commit.* — E : *li.* — l. 23. E : *autres* — l. 24. E : *Bar.* — l. 25. E : *sent.* — l. 26. E : *autres* — E : *accessorum* — l. 27. E : *sequiteur* — E : *li.* — l. 28. E : *tit.* — E : *fide jus. l. fide jus. ff. extra* — l. 30. E : *authen.* — l. 31. E : *prin.* — A : *praescrip.* — l. 32. E : *libr. xj* — l. 32-33. A : *secunda secundæ q. clxviij* ; E : *secunda ij. q. clxviij* — l. 33. E : *propos* — E : *D.* manque

4. Ce Vadare, peut-être un Allemand (Hetmann Werder), est inconnu. On a proposé diverses identifications. Aucune ne porte sur un personnage qui fût défunt (feu) avant 1546. (P.)

5. *De Comitibus et Archiatris Sancti Palatii* est le titre XIII du livre XII du *Code* de Justinien. Les *Archiatri* étaient des médecins stipendiés soit par l'empereur, soit par les curiales des municipes. (P.)

6. *De sententiis quæ pro eo quod interest proferuntur*, est la première loi du *Code*. (P.)

7. R. continue de s'amuser à de spécieuses allégations de textes. La loi *Solent* du titre *De aleæ lusu et aleatoribus* dit : « Solent enim quidam cogere ad lusum... Senatusconsultum vetuit in pecuniam ludere, præter quam si quis certet hasta, vel pilo jaciendo, vel currendo, saliendo, luctando vel pugnando, quod virtutis causa fiat. » (P.)

8. Saint Thomas d'Aquin, *Sum. theol.*, IIa, IIae qu. 168, art. 2 : *Utrum in ludis possit esse aliqua virtus.* Voir une traduction de ce texte dans Gilson, *Saint Thomas* (Paris, 1925), p. 350. (P.)

9. Alberic de Rosata, canoniste de Bergame (XIVe s.), déjà cité l. II, ch. VII, l. 105. (P.).

practicus et docteur solennel, comme atteste Barbatia *in prin. consil.* ; la raison est exposée *per gl. in proœmio ff.*, § *ne autem tertii* [10] :

Interpone tuis interdum gaudia curis [11].

« De faict, un jour, en l'an 1489, ayant quelque affaire bursal [12] en la chambre de messieurs les Generaulx [13] et y entrant par permission pecuniaire [14] de l'huissier, comme vous aultres, messieurs, sçavez que *pecuniæ obediunt omnia* [15], et l'a dict *Bald. in l. Singularia, ff. si certum pet., et Salic.* [16], *in l. recepticia*, C. *de constit. pecun., et Card.* [17], *in Cle. j, de baptis.*, je les trouvay tous jouans à la mousche [18] par exercice salubre, avant le past ou après, il m'est indifferent, pourveu que *hic no.* que le jeu de la mousche est honeste, salubre, antique et legal, *a Musco inventore, de quo C., de petit. hæred., l. si post motam* [19], et *Muscarii* [20], *id est*

Ligne 35. E : *prœmio* — l. 37. E : *brusal* — l. 39. A, E : *aultres, messieurs* manque — l. 40. A, F : *la dict* — E : *Bal.* — l. 41. E : *Sillic* — A, E : *receptitia* — E : *pec.* — l. 43. E : *hic not.* — l. 45. E : *post mortem*

10. Par ce texte du *Digeste*, il est prescrit aux étudiants de troisième année (*tertii anni auditores*) de consacrer un jour de fête à la mémoire de Papinien : « et lætificentur et festum diem, quem cum primum leges ejus accipiebant, celebrare solebant, peragant. » (P.)

11. Sentence de ce Dionysius Cato, qui jouit d'une si grande vogue dans les écoles du moyen âge. Cf. l. I, ch. XIV, n. 11. Elle figure dans la glose du *Proœmium Digestorum*, avec cette note : Catonis versus. (P.)

12. D'argent, proprement : de bourse.

13. Ce nom était donné à certains magistrats de la cour des Aides, juridiction financière. (P.)

14. Obtenue par argent (*pecunia*). Peut-être y a-t-il là un jeu de mots sur l'expression : permission *peculière*, c'est-à-dire particulière. (P.)

15. Cette sentence de l'*Ecclésiaste*, X, 19, figure parmi les *Adages* d'Érasme, I, 3, 87. Cf. *R.E.R.*, VI, 237 et IX, 433.

16. Salycetus, jurisconsulte dont on trouve le nom dans maints ouvrages juridiques du temps.

17. Quel est le jurisconsulte désigné par cette abréviation ? C'était un canoniste, puisque son commentaire portait sur les Décrétales : *in Clementinis, De Baptismate et ejus effectu*. Il s'agit apparemment de Jean Lemoyne. (P.)

18. La mouche est un jeu d'écoliers, où « l'un deux, choisi au sort, fait la *mouche*, sur qui tous les autres frappent comme s'ils le voulaient chasser. » *Trévoux*. Cf. *R.E.R.*, VI, 355-357.

19. Le *Code*, titre *De petitione hereditatis*, loi *Si post motam controversiam*, parle d'un certain *Museus* ; peut-être quelques textes fautifs portaient-ils *Muscus*; à moins que R. n'ait déformé ce nom de *Museus* pour le faire entrer dans son argumentation facétieuse. (P.)

20. Il est question, en effet, de *Muscarii* au titre LXIV du *Code* : *De excusationibus artificum*. Mais ce mot y désigne les parfumeurs, « qui faciunt illud opus quod dicitur *muscum* ».

ceulx qui jouent à la mousche, sont excusables de droict, *l. j, C., de excus. artif., lib. x.*

« Et pour lors estoit de mousche M. Tielman Picquet [21], il m'en soubvient, et rioyt de ce que messieurs de la dicte chambre guastoient tous leurs bonnetz à force de luy dauber ses espaules ; les disoit ce nonobstant n'estre de ce deguast de bonnetz excusables au retour du Palais envers leurs femmes, par *c. j, extra., de præsump., et ibi gl.* Or, *resolutorie loquendo*, je diroys, comme vous aultres, messieurs, qu'il n'est exercice tel, ne plus aromatisant en ce monde palatin, que vuider sacs, feueilleter papiers, quotter cayers, emplir paniers, et visiter procés, *ex Bart. et Jo. de Pra.* [22], *in l. falsa de condit. et demon. ff.*

« Tiercement, comme vous aultres, messieurs, je consydere que le temps meurist toutes choses ; par temps toutes choses viennent en evidence ; le temps est pere de Verité [23], *gl. in l. j, C. de servit., Autent., de restit. et ea quæ pa., et Spec. tit. de requis. cons.* C'est pourquoy, comme vous aultres, messieurs, je sursoye, delaye et differe le jugement affin que le procés, bien ventilé, grabelé et debatu, vieigne par succession de temps à sa maturité, et le sort par après advenent soit plus doulcettement porté des parties condemnées, comme *no. glo. ff. de excu. tut., l. Tria onera* [24] :

Portatur leviter, quod portat quisque libenter.

Ligne 47. E : *excussartif. libr.* — l. 49. E : *souvient* — E : *gastoient* — l. 51. E : *degast* — E : *ezcusables* — l. 52. E : *j.* manque — A : *præsumpt* — E : *ibi glo.* — l. 53. E : *dirois* — A, E : *comme vous aultres, messieurs* manque — l. 55. E : *vuyder* — E : *fueilleter* — E : *remplir* — l. 56. E : *Joan.* — E : *condi. et demonst.* — l. 57. E : *autres* — E : *considere* — l. 58. E : *meurit* — l. 59. E : *Glo.* — l. 60. E : *restit. ea que* — E : *requisi. cos.* — l. 61. E : *autres* — E : *surceoye* — l. 62. E : *vienne* — l. 63. A, E : *advenant* — l. 64. E : *doulcement* — E : *gl.* — l. 65. A, E : *excus.* — l. 66. E : *Portateur*

21. Les Picquet étaient une famille de Montpellier ; Honoré Picquet, docteur régent de la faculté de médecine de cette ville, obtint de Charles VIII pour l'École, en mai 1496, une dotation, confirmée par Louis XII le 29 août 1498. (D.)

22. Joannes de Prato, jurisconsulte florentin (xve s.).

23. Sentence d'un vieux poète, rapportée par Aulu-Gelle, XII, 11, 7 : « Veritatem Temporis filiam esse, » et cataloguée par Érasme dans ses *Adages*, II, 4, 7. (P.)

24. Une glose de la loi *Tria Onera* du titre *De excusationibus tutelarum* (Digeste) dit, en effet : « *Onera,* id est, tres onerosæ tutelæ et non affectatæ... Si enim essent affectatæ, non

« Le jugeant crud, verd et au commencement, dangier seroit de l'inconvenient que disent les medicins advenir quand on perse un aposteme [25]avant qu'il soit meur, quand on purge du corps humain quelque humeur nuysant avant sa concoction[26] ; car, comme est escript *in Autent.*, *Hæc constit. in inno. const.*, *prin.*, et le repete *gl. in. c. Cæterum, extra.*, *de jura. calum.* : *Quod medicamenta morbis exhibent, hoc jura negotiis.* Nature d'adventaige nous instruict cuillir et manger les fruictz quand ilz sont meurs, *instit.*, *de re. di.*, *§ is ad quem, et ff. de acti. empt.*, *l. Julianus*; marier les filles quand elles sont meures, *ff. de donat. int. vir. et uxo.*, *l. Cum hic status, § si quia sponsa, et 27 q., j c., Sicut* dict *gl.* :

Jam matura thoris plenis adoleverat annis[27]
Virginitas,

rien ne faire qu'en toute maturité *xxiij q. ij § ult. & xxxiij d. c. ult.*

Ligne 69. A : *de corps* — l. 70. A, E : *nuisant* — l. 71. A, E : *constit. inno* — E : *consti. prin.* — l. 73. E : *davantaige* — E : *cueillir* — l. 75. E : *act.* — E : *emp.* — l. 76. E : *dona. inter* — l. 76-79. A, E : *et 27 q..... Virginitas* manque — l. 80. A, E : *xxxij d.c.*

inferent onus ; quia portatur leviter quod portat quisque libenter. »

25. Abcès. (D.)

26. « *Concocta medicamentis aggredi oportet et movere non cruda, neque in principiis, si non turgeant,* » dit Hippocrate, *Aph.*, Sect. I, 22. (D.)

27. Vers calqué sur un vers de l'*Énéide*, l. VII, 53 :

Jam matura viro, jam plenis nubilis annis. (P.)

Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur des procés.

Chapitre XLI.

« Il me souvient à ce propous (dist Bridoye continuant) que, on temps que j'estudiois à Poictiers en droict [1], soubs *Brocadium juris* [2], estoit à Semerve [3] un nommé Perrin Dendin [4], homme honorable, bon laboureur, bien chantant au letrain [5], homme de credit et aagé autant que le plus de vous aultres, messieurs, lequel disoit auoir veu le grand bon homme Concile de Latran [6], avecques son gros chappeau rouge ; ensemble la bonne dame Pragmaticque Sanction, sa femme, avecques son large tissu de satin pers et ses grosses patenostres [7] de gayet [8].

« Cestuy homme de bien apoinctoit [9] plus de procés qu'il n'en estoit vuidé en tout le palais de Poictiers [10], en l'auditoire de Monsmoril-

---

Ligne 1. E : *appoincteur* — A, E : *de proces* — l. 2. A : *39* ; E : xxxix — l. 3. A : *soubvient* — E : *propos* — E : *qu'au* — l. 4. E : *estudioys* — l. 7. E : *autres* — l. 8. E : *avec* — l. 10. E : *avec* — l. 11. E : *Iayet* — l. 12. E : *appoinctoit* — l. 13. E : *vuydé*

1. L'Université de Poitiers, fondée en 1431, était surtout fameuse par sa faculté de droit. Elle venait immédiatement après l'Université de Paris, d'après le géographe Mercator, vers le milieu du xvie s. (P.)

2. On donnait aux axiomes juridiques le nom de *brocards* : R. fait de ce mot latinisé le nom d'un professeur de droit. (P.)

3. Aujourd'hui Smarve, comm., cant. de Villedieu-du-Clain, arr. de Poitiers. Cf. *R.E.R.*, II, 250.

4. Ce mot signifie nigaud, de contenance niaise. Cf. l. I, ch. xxv, n. 34.

5. Lutrin.

6. Le *concile de Latran* se tint de 1512 à 1517 ; la *Pragmatique Sanction* datait de 1439 et fut abolie par le Concordat de 1516. Cette plaisanterie, dans laquelle le Pirée est pris pour un homme, semble avoir eu cours au temps de R. Elle se retrouve dans les *Contes et Joyeux devis*, nouvelle LXVI : « vous parlez du *Concile de Latran*. Je l'ai assez vu de fois ; il avoit un grand chapeau rouge... » (P.)

7. Chapelet. Cf. l. II, ch. xxi, n. 25.

8. Jayet, jais, nommé ailleurs *gagates*. (v. ci-dessus, ch. xxv, n. 75.) *Gayet* est la forme qui se rencontre dans les lapidaires du xiie s. (D.)

9. Arrangeait par des transactions. Cf. *R. XVIe s.*, I, 37. (P.)

10. La justice à Poitiers se rendait alors, comme aujourd'hui, dans l'ancien palais des

lon[11], en la halle de Parthenay le Vieulx[12], ce que le faisoit venerable en tout le voisinage. De Chauvigny[13], Noüaillé[14], Croutelles[15], Aisgne[16], Legugé[17], La Motte[18], Lusignan[19], Vivonne[20], Mezeaulx[21], Estables[22] et lieux confins, tous les debatz, procés et differens estoient par son devis vuidez, comme par juge souverain, quoy que juge ne feust, mais homme de bien, *Arg. in l. sed si unius*, *ff. de jureju.*, *et de verb. oblig.*, *l. continuus*. Il n'estoit tué pourceau en tout le voisinage dont il n'eust de la hastille[23] et des boudins, et estoit presque tous les jours de banquet, de festin, de nopces, de commeraige, de relevailles et en la taverne, pour faire quelque apoinctement entendez ; car jamais n'apoinctoit les parties qu'il ne les feist boyre ensemble, par symbole de reconciliation, d'accord perfaict et de nouvelle joye, *ut no. per doct.*, *ff. de peri. et comm. rei vend. l. j.*[24].

Ligne 14. E : *Partenay* — 15. E : *voysinage* — E : *Crotelles* — l. 18. E : *vuydez* — E : *fust* — l. 19. A, E : *jurejur.* — E : *ver. ob.* — l. 20. E : *voysinage dond* — l. 23. E : *appoinctement* — l. 24. E : *appoinctoit* — E : *boire* — l. 25. A, E : *parfaict* — l. 26. E : *par Doct.* — E : *con. rei ven.*

comtes de Poitou, qui est remarquable par sa grande salle, de la fin du XIIe s., et son donjon, du XIVe. Cf. *R.E.R.*, II, 243.

11. Chef-l. d'arr. (Vienne). L'auditoire ou palais de justice de Montmorillon devait être chargé de procès, car il était le siège d'une ancienne juridiction transformée en sénéchaussée par François Ier, en 1545, avec un ressort très étendu (179 paroisses, à la fin de l'ancien régime). *R.E.R.*, II, 230.

12. Village et ancien prieuré, comm. de Parthenay (Deux-Sèvres). La charte de fondation du monastère dotait le bourg d'une foire annuelle franche de tous droits. Le marché entraîna la construction d'une salle qui servait aussi d'auditoire de justice. *R.E.R.*, II, 233.

13. Cant., arr. de Montmorillon.

14. Comm., cant. de Villedieu-du-Clain (Vienne).

15. Comm., cant. sud de Poitiers.

16. Aujourd'hui Esgne, château et hameau, comm. d'Iteuil (Vienne).

17. Ligugé, comm., cant. sud de Poitiers. R. avait résidé dans le prieuré de Saint-Martin dont Geoffroy d'Estissac était abbé. Cf. Chronologie t. I, p. CXXX, et Plattard, *L'Adolescence de R. en Poitou*, ch. III, Rabelais à Ligugé.

18. Château et ferme, comm. de Ligugé. *R.E.R.*, II, 230.

19. Cant., arr. de Poitiers. Cf. l. II, ch. V, n. 16.

20. Cant., arr. de Poitiers.

21. Hameau, comm. de Ligugé. Mezeaulx possédait un prieuré-cure, qui dépendait de l'abbaye de Fontaine-le-Comte dont Ant. Ardillon était abbé. Cf. l. II, ch. V, n. 15 et *R.E.R.*, II, 227.

22. Un hameau porte ce nom, comm. de Charay et de Blaslay (Vienne). Il est à plus de dix lieues de Smarve. Est-ce cette localité que R. a visée dans cette énumération des lieux « confins » du village de Perrin Dendin ? (P.)

23. Tranches de porc rôties. Cf. l. II, ch. XXXI, n. 18.

24. Ni dans la loi alléguée, *De periculo et commodo rei venditæ*, ni dans ses gloses, il

« Il eut un filz, nommé Tenot [25] Dendin, grand hardeau [26] et gualant homme, ainsi m'aist Dieu [27], lequel semblablement voulut s'entremettre d'appoincter les plaidoians, comme vous sçavez que

Sæpe solet similis filius esse patri,
Et sequitur leviter filia matris iter [28],

ut ait gl., vj. q., j c. : Si quis ; g. de cons., d. v, c. j fi. ; et est no. per doct., C. de impu. et aliis subst., l. ult. et l. legitimæ, ff. de stat. hom., gl. in l. quod si nolit, ff. de edil. ed., l. quis, C. ad le. Jul. majest. Excipio filios a moniali susceptos ex monacho [29], *per gl. in c. Impudicas, xxvii q. 1.* Et se nommoit, en ses tiltres, l'apoincteur des procés.

« En cestuy negoce tant estoit actif et vigilant, car *vigilantibus jura subveniunt, ex. l. pupillus, ff. quæ in fraud. cred., et ibid. l. non enim, et instit. in procemio* [30], que incontinent qu'il sentoit, *ut ff. si quad. pau. fec., l. Agaso, gl. in verbo olfecit i. nasum ad culum posuit* [31], et entendoit par pays estre meu procés ou debat, il se ingeroit d'apoincter les parties.

Ligne 27. E : *heut* — E : *et* manque — A, E : *galant* — l. 28. E : *m'ayd'* — l. 29. A : *apoincter* — E : *plaidoyans* — E : *quae* — l. 31. E : *seqiutur* — l. 32. E : *gl. de conse. di.* — A, E : *c. fi.* — E : *not.* — l. 33. A. E : *impub.* — A : *substit.* — E : *ho.* — l. 34. E : *edil. edict.* — A, E : *quisquis* — A : *leg. Jul.* ; E : *l. Jul.* — A, E : *Excip.* — l. 36. E : *appoincteur* — A, E : *de procès* — l. 37. E : *estoit tant* — l. 38. E : *papillius* — E : *cre.* — E : *præmio* — l. 39. E : *fe* — l. 40. A, E : *verb* : — E : *s'entendoit* — l. 41. E : *s'ingeroit d'appoincter les parties*

n'est question de réconciliation des parties autour du piot. Mais l'exemple du vin vendu est celui qu'examine le législateur. « Si vinum venditum acuerit, vel quid aliud vitii sustinuerit, emptoris erit damnum... » Peut-être quelque glossateur facétieux proposait-il de réconcilier acheteur et vendeur en leur faisant boire le vin en litige ? (P.)

25. Diminutif d'Étienne.

26. Gars. Mot usuel alors en Anjou, Maine, Poitou. Le féminin, *hardelle*, fille de ferme, a survécu. (Sainéan, t. II, p. 139.)

27. Ainsi m'aide Dieu !

28. Dicton fréquemment cité au moyen âge : « nostris omnibus obvius », dit Tiraqueau, dans son *De leg. conn.*, alléguant à l'appui les textes juridiques énumérés par R. (P.)

29. « J'excepte les fils nés d'un moine et d'une nonnain. » Cette exception, formulée en latin, est-elle un brocard ou une facétie de juriste ? (P.)

30. Il est dit, dans la loi *Pupillus* au titre *quæ in fraudem creditorum facta sunt ut restituantur* : « jus civile vigilantibus scriptum est » ; et la glose ajoute : « Vigilantibus jura subveniunt... pigris et negligentibus jura non subveniant facit textus in l. Non enim negligentibus. » (P.)

31. Voici le texte de la loi, qui a donné lieu à une glose si curieuse : *Digeste*, titre : *Si*

« Il est escript : *Qui non laborat non manige ducat* [32], et le dict *gl. ff. de dam. infect.*, *l. quamvis, et currere* plus que le pas [33]

vetulam compellit egestas [34] ;

gl., ff. de lib. agnos., l. Si quis pro qua facit ; l. si plures, C. de cond. incer. Mais en tel affaire il feut tant malheureux que jamais n'apoincta different quelconques, tant petit feust il que sçauriez dire ; en lieu de les apoincter, il les irritoit et aigrissoit d'adventaige. Vous sçavez, messieurs, que

Sermo datur cunctis, animi sapientia paucis,

gl. ff. de alie. ju. mu. caus. fa., l. ij [35], et disoient les taverniers de Semarve que soubs luy, en un an, ilz n'avoient tant vendu de vin d'apoinctation (ainsi nommoient ilz le bon vin de Legugé [36]) comme

---

Ligne 42. E : *g. ff.* — l. 43. A : *quanvis* — l. 45. A : *agnosc* — l. 46. E. *condi. incert.* — E : *fut* — E : *appoincta* — l. 47. A : *queconques* — E : *fust* — l. 48. E : *appoincter* — E : *agressoit d'aventaige* — l. 51. E : *jur.* — E : *cau* — l. 53. E : *d'appoinctation*

quadrupes pauperiem fecisse dicatur, loi *Agaso* : « Agaso [un muletier] cum in tabernam equum deduceret, mulam equus olfecit. Mula calcem rejecit et crus Agasoni fregit. Consulebatur, possetne cum domino mulæ agi quod ea pauperiem fecisset. Respondi, posse. » Et la glose interprète *olfecit* : id est nasum ad culum posuit. (P.)

32. Cette sentence de l'Écriture : « quoniam si quis non vult operari, nec manducet » (Saint Paul aux Thessaloniciens, II, 3, 10) était devenue proverbiale. On la trouve dans la *Moralité des Enfans de maintenant* :

L'Escriture ainsi le met :
Qui non laborat non manducet.
Mourir de faim doibt endurer
Qui pour vivre ne veult ouvrer.

Bridoye déforme *manducet* en *manige ducat*, par analogie avec *manger*. (P.)

33. Plus vite que l'allure du pas. Cf. Gringore, *Vie Mgr S. Loys*, t. II, p. 124 :

Fuyr fault *plus tost que le pas*.

34. On trouve ce dicton sous différentes formes : Besoing fait vieille trotter.

Saepe necesse gravem currere cogit anum.

Defectus panum currere cogit anum.

Cf. *R.E.R.*, VII, 372.

35. La glose de la loi 2 du titre *De alienatione judicii mutandi causa facta*, qu'allègue Bridoye, cite au complet le distique de Caton :

Contra verbosos noli contendere verbis,
Sermo datur, etc. (P.)

36. Le cru de Ligugé était jadis très coté. Voir Raveau, *Vie économique en Poitou au XVI*e *s.* dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (1916-17), p. 258. (P.)

ilz faisoient soubz son pere en demie heure. Advint qu'il s'en plaignit à son pere et referoit les causes de ce meshaing [37] en la perversité des hommes de son temps, franchement luy objectant que, si on temps jadis le monde eust esté ainsi pervers, playdoiart, detravé [38] et inapoinctable, il son pere n'eust acquis l'honneur et tiltre d'apoincteur tant irrefragable comme il avoit. En quoy faisoit Tenot contre droict, par lequel est es enfans defendu reprocher leurs propres peres, *per gl. et Bar., l. iij, § Si quis, ff. de condi. ob caus., et autent., de nup., § Sed quod sancitum, coll. iiij.*

« Il fault (respondit Perrin) faire aultrement, Dendin, mon filz. Or,

Quand *oportet* vient en place,
Il convient qu'ainsi se face [39],

gl. C. de appell., l. eos etiam. Ce n'est là que gist le lievre [40]. Tu n'apoincte jamais les differens. Pour quoy ? Tu les prens dès le commencement, estans encores verds et cruds. Je les apoincte tous Pourquoy ? Je les prens sur leur fin, bien meurs et digerez ; ainsi dist. *gl. :*

Dulcior est fructus post multa pericula ductus,

l. non moriturus, C. de contrah. et comit. stip.

Ligne 54. E : *faisoyent* — l. 55. E : *pleignit* — l. 56. E : *au* — l. 57. E : *plaidoyard* — l. 58. E : *inappoinctable* — E : *appoincteur* — l. 59. A, E : *le droict* — l. 61. E : *Bartol.* — A : *nupt.* — l. 62. E : *sencitum* — l. 63. F : *Il fault faire aultre* manque — E : *autrement* — l. 66. E : *appel.* — l. 67. A : *apoinctes* ; E : *appoinctes* — l. 68. F : *commencemens* — E : *appoincte* — l. 69. A, E : *sus* — l. 72. E : *contrahen. et commit.*

37. Chagrin.

38. Désordonné. Cf. t. IV, p. 146, n. 15.

39. Ce dicton se rencontre sous les formes suivantes, qui en précisent le sens :

Cum *oportet* in medium adducitur,
Nihil est quin oporteat.

Quand *oportet* vient en place,
Il est besoing qu'on le face.

Quand *oportet* vient en place,
Il n'est rien qui ne se face.

Cf. *R. XVIe s.*, VII, 111. (P.)

40. Traduction du dicton latin : *Hic jacet lepus* ; c'est là qu'est la difficulté. Cf. l. I, ch. xix, l. 21. (P.)

« Ne sçaiz tu qu'on dict, en proverbe commun, heureux estre le medicin qui est appellé sus la declination de la maladie ? La maladie de soy criticquoit et tendoit à fin, encores que le medicin n'y survint. Mes plaidoieurs semblablement de soy mesmes declinoient on dernier but de playdoirie, car leurs bourses estoient vuides ; de soy cessoient poursuyvre et solliciter ; plus d'aubert [41] n'estoit en fouillouse pour solliciter et poursuyvre :

Deficiente pecu, deficit omne, nia [42].

« Manquoit seulement quelqu'un qui feust comme paranymphe [43] et mediateur, qui premier parlast d'apoinctement, pour soy saulver l'une et l'aultre partie de ceste pernicieuse honte qu'on eust dict : « Cestuy cy premier s'est rendu ; il a premier parlé d'apoinctement ; il a esté las le premier ; il n'avoit le meilleur droict ; il sentoit que le bast le blessoit. » Là, Dendin, je me trouve à propous, comme lard en poys [44] ; c'est mon heur, c'est mon guaing, c'est ma bonne fortune. Et te diz, Dendin mon filz jolly, que par ceste methode je pourrois paix mettre, ou treves pour le moins, entre le grand Roy [45] et les Venitiens, entre l'Empereur et les Suisses, entre les Anglois et Escossois, entre le Pape [46] et les Ferrarois. Iray je plus loing ? Ce

---

Ligne 73. E : *scays* — l. 76. E : *plaidoyeurs* — E : *declinent au* — l. 77. E : *plaidoyrie* — E : *vuydes* — l. 78. E : *soliciter* — E : *fouilleuse* — l. 81. E : *fust* — l. 82. E : *appoinctement* — E : *saulve* — l. 83. E : *autre* — E : *qu'on* manque — l. 84. E : *ha* — E : *appoinctement* — l. 85. E : *ha* — l. 86. E : *propos* — l. 87. E : *gaing* — l. 88. E : *je te dy* — E : *joly* — l. 89. A : *metre* — l. 90. E : *Suysses* — E : *Angloys* — l. 91. E : *Escossoys* — E : *Ferraroys*

41. Argent. Terme de l'argot des gueux, comme le suivant : *fouillouse*, qui signifiait *bourse*. (Sainéan, t. II, p. 395.)

42. Déformation du dicton : Deficiente pecunia, deficit omne. (P.)

43. Néologisme, du grec παρανύμφος, mot qui désigne le garçon d'honneur du marié. *Paranymphe* se disait aussi du parrain qui, dans l'ancienne Faculté de médecine, escortait le candidat à la licence. (P.)

44. Ancien dicton. Cf. *Pathelin*, v. 738 :
Oncq lart es pois ne cheut si bien.

45. Il s'agit évidemment ici du roi Louis XII, dont on connaît les démêlés avec les Vénitiens, entre 1508 et 1513.

46. R. rapporte plusieurs épisodes de ce différend du pape et du duc de Ferrare dans les lettres qu'il envoya d'Italie en 1535-36 à Geoffroy d'Estissac. Cf. éd. Bourrilly, p. 46 et 73. (P.)

m'aist Dieu, entre le Turc et le Sophy [47], entre les Tartres et les Moscovites [48].

« Entends bien : je les prendrois sus l'instant que et les uns et les aultres seroient las de guerroier, qu'ilz auroient vuidé leurs coffres, expuisé les bourses de leurs subjectz, vendu leur domaine, hypothequé leurs terres, consumé leurs vivres et munitions. Là, de par Dieu ou de par sa mere, force forcée leurs est respirer et leurs felonnies moderer. C'est la doctrine, *in gl.* XXXVII. *d. c. si quando :*

Odero si potero ; si non, invitus amabo [49]. »

Ligne 92. E : *Tartares* — l. 94. E : *et* manque — l. 95. E : *autres* — E : *guerroyer* — E : *vuydé* — l. 96. E : *espuisé* — A, E : *dommaine* — l. 97. E : *consommé* — E : *monitions* — l. 98. E : *leur* — l. 99. E : *glo.* — E : *d.* manque

47. Les mêmes lettres d'Italie relatent, p. 43, une furieuse bataille entre le sophy de Perse, Thaamas Ier, et les Turcs « la plus grande tuerie qui fut faite depuis quatre cens ans en ça », et la revanche du Turc, p. 61. (P.)

48. En 1525, le grand prince Vassili avait construit sur la Volga la forteresse de Vasiligorod pour tenir les Tatares en échec. Le prologue du *Quart Livre* fait allusion à de nouvelles guerres survenues entre ces deux peuples aux environs de l'année 1550. (P.)

49. Ovide, *Amours*, III, XX, v. 35.

Comment naissent les procés, et comment ilz viennent à perfection.

Chapitre XLII.

« C'est pourquoy (dist Bridoye continuant), comme vous aultres, messieurs, je temporize, attendant la maturité du procés et sa perfection en tous membres, ce sont escriptures et sacs [1]. *Arg. in l. si major., C. commu. divi. et de cons., d. j, c. Solennitates, et ibi gl.*.

« Un procés, à sa naissance premiere, me semble, comme à vous aultres, messieurs, informe et imperfaict. Comme un ours naissant n'a pieds ne mains, peau, poil, ne teste ; ce n'est qu'une piece de chair rude et informe ; l'ourse, à force de leicher, la mect en perfection des membres [2], *ut no. doct., ff. ad leg. Aquil., l. ii, in fi.*.

« Ainsi voy je, comme vous aultres, messieurs, naistre les procés, à leurs commencemens, informes et sans membres. Ilz n'ont qu'une piece ou deux ; c'est pour lors une laide beste. Mais, lors qu'ilz sont bien entassez, enchassez [3] et ensachez, on les peut vrayement dire membruz et formez [4] ; car *forma dat esse rei, l. Si is qui, ff. ad. leg. Falci.*

Ligne 2. A : *40* ; E : *XL*. — l. 3. E : *autres* — l. 4. E : *temporise* — A : *attendent* — E : *la nativité du procés* — l. 4-5. E : *parfection* — l. 6. E : *cons. di.* — l. 8. E : *autres* E : *imperfait* — l. 10. E : *parfection* — l. 11. E : *not.* — E : *l. Aquil.* — l. 12. E : *autres* — l. 13. E : *commencement* — l. 14. E : *layde* — l. 16. E : *l. Falc.*

1. Les dossiers étaient alors enfermés dans des sacs de toile. Cf. la *R. XVI*e *s.* IX, 290, où A. Lefranc a reproduit un tableau du XVIe s., représentant le cabinet d'un homme de loi : la table et les rayons sont encombrés de ces sacs, tous munis d'étiquettes. (P.)

2. Cette légende est très ancienne. Servius commentant l'épithète *informes* (monstrueux) que Virgile applique aux ours, *Géorgiques*, III, 247, dit : « qui tempore quo nascuntur forma carent : dicitur enim quaedam caro nasci, quam mater lambendo in membra componit. » *R. E. R.*, IV, 358. Cf. Aristote, *Hist. des animaux*, VI, 27, Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 36 54. (P.)

3. Lapsus, pour *ensachés*.

4. La comparaison devait être usuelle dans le langage du Palais. Cf. Budé, *Forensia*, p. 212 : « *Ossa* et *nervi causæ*, ea pars est instrumenti quæ auctoritates, literasque cardinales vel testimonia complectitur. Quæ si pars intercidat, causa jam *delumbata* est. » (P.).

in c. cum dilecta, extra., de rescrip. ; Barbatia[5], *consil.* 12., *lib.* 2, et davant luy *Bald. in c. ulti. extra de consue., et l. Julianus, ff. ad exib.*, et *l. Quæsitum, ff. de lega. iii.* La maniere est telle que dict *gl., p. q. i. c. Paulus :*

Debile principium melior fortuna sequetur.

« Comme vous aultres, messieurs, semblablement les sergens, huissiers, appariteurs, chiquaneurs, procureurs, commissaires, advocatz, enquesteurs, tabellions[6], notaires, grephiers, et juges pedanées[7], *de quibus tit. est lib. iij Cod.*, sugsants bien fort et continuellement les bourses des parties, engendrent à leurs procés, teste, pieds, gryphes, bec, dents, mains, venes, arteres, nerfz, muscles, humeurs. Ce sont les sacs ; *gl. de cons.. d. iiij. c. accepisti.*

Qualis vestis erit, talia corda gerit.

« *Hic no.*[8] qu'en ceste qualité plus heureux sont les plaidoyans que les ministres de Justice ; car *beatius est dare quam accipere*[9], *ff. comm., l. iij. et extra. de celebra. miss., c. cum Marthæ, et* 24 *q., j. c. Odi gl.*

Ligne 17. E : *extra.* manque — E : *Barba. consi. XII* — A : *li.* 2 ; E : *lib. ij* — l. 18. E : *devant* — E : *Bal.* — E : *ult.* — A, E : *consuet.* — A, E : *exhib.* — l. 19. E : *leg.* — E : *gl., pen.* — l. 22. E : *autres* — l. 23. E : *huyssiers* — l. 25. A : *titu.* — A : *sugsans* ; E : *C. succans* — l. 26. E : *piedz* — A, E : *griphes* — l. 27. E : *dentz* — l. 30. E : *not.* — l. 32. E : *cele. mis.* — A, E : *et 24 q... Odi gl.* manque

5. Barbatias est un jurisconsulte du xve s., (cf. ch. XXXVII, n. 15), ainsi que Petrus Baldus de Ubaldis, jurisconsulte du xive s. Cf. l. II, ch. x, n. 51. (P.).

6. Ancien nom des notaires.

7. Juges des juridictions inférieures (prévôts, chatelains, bailes, viguiers). *Judices pedarii*, dit Budé, *Forensia*, p. 125, et Et. Pasquier, *juges guestrez et pédanées* (*Recherches...*, II, 4). On les appelait ainsi vraisemblablement parce qu'ils se rendaient à pied aux audiences. (P.)

8. Hic nota, notez là que... Ces digressions érudites étaient un trait de l'éloquence du Palais. Gringore s'en moquait déjà : « Velà un *nota* non pareil. » Picot, *Recueil de Soties*, II, 143. (P.)

9. Sentence empruntée aux *Actes des Apôtres*, XX, 35 : « Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes oportet suscipere, infirmos ac meminisse verbi Domini Jesu, quoniam ipse dixit : *Beatius est magis dare quam accipere.* » (P.)

Affectum dantis pensat censura tonantis [10].

« Ainsi rendent le procés perfaict, gualant et bien formé, comme dict *gl. can.* :

Accipe, sume, cape sunt verba placentia Papæ [11],

ce que plus apertement a dict *Alber. de Ros.* [12], *in verb. Roma* :

Roma manus rodit ; quas rodere non valet, odit ;
Dantes custodit ; non dantes spernit et odit.

« Raison pourquoy ?

Ad præsens ova cras pullis sunt meliora [13],

ut est glo., *in l. Qum hi*, *ff. de transac.* L'inconvenient du contraire est mis *in gl. c. de allu.*, *l. F.* :

Cum labor in damno est, crescit mortalis egestas [14].

« La vraye etymologie de « procés » est en ce qu'il doibt avoir en ses prochatz [15] *prou sacs*, et en avons brocards deificques :

Litigando jura crescunt ;
Litigando jus acquiritur ;

Ligne 33. A, E : manque — l. 34. E : *parfaict* — A, E : *galant* — l. 35. A, E : *gl. canonica* — l. 37. E : *appertement ha* — l. 41. E : *presens* — l. 42. E : *gl.* — E : *cum* — l. 43. A, E : *l. fina* — l. 44. E : *estas* — l. 45. E : *en ces*

10. La censure de celui qui tonne

Pèse la disposition de celui qui donne.
(Burgaud des Marets.)

11. Ce brocard, comme le suivant, appartenait sans doute au fonds de facéties traditionnelles chez les étudiants en droit canonique. (P.)

12. Alberic de Rosata. Cf. ch. XL, n. 9.

13. Ce dicton : Les œufs d'aujourd'hui valent mieux que les poulets de demain, est l'équivalent du proverbe : Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. (P.).

14. C'est le second vers d'un distique de Caton :

Conserva potius quæ sunt jam parta labore ;
Cum labor in damno est, etc. (P.)

15. *Pourchas*, vieux mot signifiant proprement : sollicitation, recherche. R. le déforme en *prochatz* pour le rapprocher de *procès* et obtenir plus facilement le calembour *prou sacs* [beaucoup de sacs]. (P.).

« *Item gl. in c. illud, ext. de præsumpt.*, *et C. de prob.*, *l. instrumenta*, *l. Non epistolis*, *l. Non nudis*,

Et, *cum non prosunt singula*, *multa juvant* [16].

— Voyre mais (demandoit Trinquamelle), mon amy, comment procedez vous en action criminelle, la partie coulpable prinse *flagrante crimine* [17] ?

— Comme vous aultres, messieurs (respondit Bridoye) ; je laisse et commende au demandeur dormir bien fort pour l'entrée du procés, puys davant moy convenir, me apportant bonne et juridicque attestation de son dormir, scelon la *gl.*, 32 *q. vij c. Si quis cum*,

quandoque bonus dormitat Homerus [18].

« Cestuy acte engendre quelque aultre membre ; de cestuy là naist un aultre, comme maille à maille est faict le aubergeon [19]. En fin je trouve le procés bien par informations formé et perfaict en ses membres. Adoncques je retourne à mes dez, et n'est par moy telle interpollation sans raison faicte et experience notable [20].

Ligne 49. E : *extra* — E : *presump.* — l. 52. E : *Voire* — l. 55. E : *autres* — l. 56. E : *commande au commandeur* — l. 57. E : *puis devant* — E : *m'apportant* — l. 58-59. A, E : *scelon la gl.... Homerus* manque — l. 60. E : *autre* — l. 61. E : *autre* — E : *l'aubergeon* — l. 62. E : *parfaict* — l. 63. E : *Adonc*

16. Vers d'Ovide, *Remedia Amoris*, 426, que Budé, *Forensia*, p. 1, cite sous cette forme :

Quae singula non juvant, universa prosunt ; et qu'Agrippa d'Aubigné traduit ainsi : « Ce qui ne sert en détail et à part, sert en gros. » Cf. *Confession de Sancy*, éd. Réaume, t. II, p. 341. (P.)

17. Dans les cas de flagrant délit, « de présent meffait », la procédure criminelle pouvait se réduire à l'interrogatoire du coupable et à sa confrontation avec les témoins. Mais Bridoye estime que la paperasse est nécessaire : il suffit d'ailleurs d'un seul acte écrit pour engendrer d'autres écritures. (P.).

18. Horace, *Art poétique*, v. 359.

19. Diminutif de *haubert*. Sur ce proverbe, voir l. I, ch. xi, n. 48.

20. R. trouvait le canevas de cette anecdote chez l'Arétin, *Dialogo del giuoco* (paru en 1545). Il a fait du *soldato* de l'Arétin un Gascon, placé la scène au siège de Stockholm par Christian II de Danemark (1518) et donné à tout le récit une couleur et une vie qui manquaient à son modèle italien. (P.)

« Il me soubvient que, on camp de Stokolm, un Guascon nommé Gratianauld, natif de Sain Sever[21], ayant perdu au jeu tout son argent et de ce grandement fasché, comme vous sçavez que *pecunia est alter sanguis*[22], *ut ait Anto. de Butrio*[23] *in c. accedens., ij, extra., ut lit. non contest., et Bald. in l. si tuis., C. de op. li. per no., et l. advocati, C. de advo. div. jud. : Pecunia est vita hominis et optimus fidejussor in necessitatibus*, à l'issue du berland[24], davant tous ses compaignons, disoit à haulte voix : « Pao cap de bious, hillotz, que maulx de pippe bous tresbyre ; ares que pergudes sont les mies bingt et quouatte baguettes, ta pla donnerien picz, trucz et patactz. Sey degun de bous aulx qui boille truquar ambe iou à belz embiz[25] ? »

« Ne respondent persone, il passe on camp des Hondrespondres[26] et reïteroit ces mesmes parolles, les invitant à combattre avecques luy. Mais lès susdict disoient : « Der Guascongner thut schich usz mitt eim jedem ze schlagen, aber er ist geneigter zu staelen ; darumb, lieben fravven, hend serg zu inuerm hausraut[27] ». Et ne se offrit au combat persone de leur ligue.

Ligne 65. E : *souvient qu'au* — E : *Stolzom* — E : *Gascon* — l. 66. E : *Giatinauld* — l. 67. E : *quæ pecunia* — l. 68. E : *Ant. de But.* — l. 69. E : *Bal.* — A : *op. lib. per no.* ; E : *op. lit. per not.* — l. 70. E : *jud.* manque — l. 71. E : *yssue* — A : *berband* — E : *devant* — l. 72. E : *bios* — A, E : *mau* — l. 73. E : *bing* — E : *quouatre* — l. 74. E : *de vous* — l. 75. A. E : *à belz embiz* manque — l. 76. E : *respondant* — A, E : *personne* — E : *au camp* — l. 77. A, E : *combatre* — E : *avec* — l. 78. E : *Mais es* — A, E : *susdictz* — E : *Gascongner* — l. 79. E : *eidem* — E : *schlagen et aber* — E : *gneigter* — E : *stael in darumb* — l. 80. A. *frawen* — E: *s'offrit* — l. 81. A, E : *personne*

21. Saint-Sever, chef.-l. arr. (Landes).

22. Cf. Érasme, *Adages*, II, 8, 35 ; *Pecuniae virtus* : « τ'ἀργύριόν ἐστιν αἷμα καὶ ψυχὴ βροτοῖς. » *R. E. R.*, VI, 237.

23. Antonio da Budrio, jurisconsulte bolonais (xve s.), auteur de *Consilia* et de *Commentarii* sur le droit canonique. (P.)

24. Brelan : jeu.

25. « Par la tête de bœuf, enfants, que le mal du tonneau [l'ivresse] vous renverse ! Maintenant que sont perdues mes vingt-quatre vachettes [pièces de monnaie], tout aussi bien nous donnerions [je donnerais] coups de poing, tapes et taloches. Y a-t-il quelqu'un qui veuille se battre avec moi, à belles provocations ? » Cf. *R. E. R.*, IV, 98, et Sainéan, t. II, p. 193.

26. Littéralement *cent livres*, ou cent kilos (*honder ponder*, allem. vulg. pour *hundert Pfund*), sobriquet des Lansquenets. (Sainéan, t. II, p. 18.)

27. « Le Gascon se flatte de se battre avec n'importe lequel d'entre nous, mais il est plus enclin à voler ; c'est pourquoi, chères femmes,

« Pourtant passe le Guascon au camp des aventuriers françois, disant ce que dessus et les invitant au combat guaillardement avecques petites guambades guasconicques ; mais persone ne luy respondit.

« Lors le Guascon au bout du camp se coucha, près les tentes du gros Christian, chevallier de Crissé [28], et s'endormit.

« Sus l'heure un adventurier, ayant pareillement perdu tout son argent, sortit avecques son espée, en ferme deliberation de combatre avecques le Guascon, veu qu'il avoit perdu comme luy :

Ploratur lachrymis amissa pecunia veris [29],

dict *glos. de pœnitent. dist.* 3, *c. Sunt plures.* De faict, l'ayant cherché par my le camp, finablement le trouva endormy. Adoncques luy dist : « Sus, ho, hillot de tous les diables, leve toy ; j'ay perdu mon argent aussi bien que toy. Allons nous battre guaillard, et bien à poinct frotter nostre lard ? Advise que mon verdun [30] ne soit poinct plus long que ton espade [31]. »

« Le Guascon tout esblouy luy respondit : « Cap de sainct Arnault, quau seys tu, qui me rebeillez ? Que mau de taoverne te gyre. Ho, sainct Siobé, cap de Guascoigne, ta pla dormie iou, quand aquoest taquain me bingut estée [32] ».

« L'adventurier le invitoit derechef au combat ; mais le Guascon luy

---

Ligne 82. E : *Gascon* — E : *adventuriers Françoís* — l. 84. E : *gambades gasconicques* — A, E : *personne* — l. 85. E : *Gascon* — l. 86. E : *Christien chevalier* — l. 88-89. E : *avec* le *Gascon* — l. 90-91. A, E : *Ploratur... plures* manque — l. 93. E : *lieve* — l. 94. A : *aussy* — A, E : *gaillard* — l. 95. E : *froter* — E : *point* — l. 97. E : *Gascon* — A, E : *Arnauld* — l. 98. E : *rebeilles* — E : *te byre* — l. 99. E : *Gascoigne* — l. 100. E : *éster* — l. 101. E : *l'invitoit* — A, E : *de rechief* — E : *Gascon*

veillez aux bagages. » Les lansquenets emmenaient leurs femmes avec eux en campagne. Cf. l. II, ch. XXVIII, n. 25. (P.)

28. Les Crissé étaient une famille de l'Anjou, alliée aux Du Bellay. Il est question dans les *Lettres écrites d'Italie*, p. 47 de l'édition Bourrilly, d'un baron de Crissé (probablement Jacques Turpin II).

29. Juvénal, *Sat.* XIII, v. 134.

30. Epée. Cf. *Prologue*, n. 95.

31. Epée. Italianisme, de *spada*, même sens.

32. « Tête de saint Arnaud ! qui es-tu, toi qui me réveilles ? que l'ivresse te renverse ! Ho ! Saint Sever, patron de la Gascogne, je dormais si bien lorsque ce taquin m'est venu irriter ! »

dist : « Hé, paovret, iou te esquinerie, ares que son pla reposat. Vayne un pauc qui te posar com iou ; puesse truquéren [33]. »

« Avecques l'oubliance de sa perte il avoit perdu l'envie de combatre. Somme, en lieu de se batre et soy par adventure entretuer, ilz allerent boyre ensemble, chascun sus son espée. Le sommeil avoit faict ce bien et pacifié la flagrante fureur des deux bons champions.

« Là compete [34] le mot doré de Joan. And., [35] *in c. ult. de sent. et re judic., libro sexto : Sedendo et quiescendo fit anima prudens* [36]. »

Ligne 102. A : *paouvret* — E : *t'esquinerie* — E : *plat* — l. 103. E : *pouc* — A : *quy* — l. 104. E : *obliance* — l. 105. E : *battre* — l. 108. E : *Ant. in cap.* — l. 109. E : *judi. libr. vj*

33. « Hé ! pauvret ! je t'éreinterais, maintenant que je suis bien reposé. Va un peu là te reposer comme moi, puis nous nous battrons. »

34. Convient. Archaïsme.

35. Jean André, jurisconsulte. Cf. ch. XXXVII, n. 12.

36. Cf. Aristote, *Phys.*, VII, 3, 7 : « τῷ γὰρ ἠρεμῆσαι καὶ στῆναι τὴν διάνοιαν, ἐπίστασθαι καὶ φρονεῖν λεγόμεθα. » Ainsi c'est sur une allégation que se termine le plaidoyer de Bridoye. Cet abus des références déjà caricaturé par maints auteurs, notamment par Martial d'Auvergne, dans les *Arresta Amorum* (voir les éditions de S. Gryphe, 1533 et 1546), devait subsister très longtemps encore. Pasquier s'en plaignait dans une lettre à Loysel (1582) : « Je ne scay comment s'est insinué entre nous ce nouveau genre d'éloquence, par lequel il faut non seulement que nous *nommions les autheurs dont nous empruntons nos embellissements*, mais qui plus est, que nous couchions tout au long leurs passages et ne penserions estre veus sçavoir ni bien dire, si nous n'accompagnions toute la teneur de nos discours de ceste curiosité. » (P.)

Comment Pantagruel excuse Bridoye sus les jugemens faictz au sort des dez.

CHAPITRE XLIII.

A tant [1] se teut Bridoye. Trinquamelle luy commenda issir hors la chambre du parquet : ce que feut faict. Alors dist à Pantagruel :

« Raison veult, Prince tresauguste, non par l'obligation seulement en laquelle vous tenez par infiniz biensfaictz cestuy parlement et tout le marquisat de Myrelingues, mais aussi par le bon sens, discret jugement et admirable doctrine que le grand Dieu, dateur de tous biens, a en vous posé, que vous praesentons la decision de ceste matiere, tant nouvelle, tant paradoxe et extrange, de Bridoye qui, vous praesent, voyant et entendent, a confessé juger au sort des dez. Si vous prions que en veueillez sententier comme vous semblera juridicque et æquitable. »

A ce respondit Pantagruel : « Messieurs, mon estat n'est en profession de decider procés, comme bien vous sçavez ; mais, puys que vous plaist me faire tant d'honneur, en lieu de faire office de juge, je tiendray lieu de suppliant. En Bridoye je recongnois plusieurs qualitez, par les quelles me sembleroit pardon du cas advenu meriter. Premierement vieillesse ; secondement simplesse [2], es quelles

---

Ligne 3. A : *41* ; E : XLI — l. 4. E : *commanda yssir* — l. 5. E : *fut* — A, E : *Allors* — l. 7. A, E : *ce parlement* — l. 8. A : *aussy* — l. 10. E : *ha* — E : *presentons* — l. 11. E : *estrange* — l. 12. E : *present* — E : *entendant, ha* — l. 13. E : *qu'en vueillez* — l. 14. E : *juridique equitable* — l. 16. A, E : *vous* manque — E : *puis* — l. 18. E : *recongnoys*

1. Alors.

2. *Vieillesse* et *simplesse* étaient les deux excuses alléguées par un pape pour absoudre la faute d'un évêque, dans un texte du *Décret*, *D.* 86, *can. tanta*, cité par Bridoye, ch. XXXIX, l. 15 : « Quia *simplicitatem* tuam cum *senectute* cognovimus, interim tacemus. » Cf. Plattard, *Adol. de R en Poitou*, p. 157.

deux vous entendez trop mieulx quelle facilité de pardon et excuse de mesfaict nos droictz et nos loix oultroyent ; tiercement, je recongnois un aultre cas pareillement en nos droictz deduict à la faveur de Bridoye : c'est que ceste unicque faulte doibt estre abolie, extaincte et absorbée en la mer immense de tant d'equitables sentences qu'il a donné par le passé, et que, par quarante ans et plus, on n'a en luy trouvé acte digne de reprehension, comme, si en la riviere de Loyre je jectois une goutte d'eaue de mer, pour ceste unique goutte persone ne la sentiroit, persone ne la diroit sallée.

« Et me semble qu'il y a je ne sçay quoy de Dieu qui a faict et dispensé qu'à ses jugemens de sort toutes les præcedentes sentences ayent esté trouvées bonnes en ceste vostre venerable et souveraine Court : lequel, comme sçavez, veult souvent sa gloire apparoistre en l'hebetation des saiges, en la depression des puissans et en l'erection des simples et humbles[3]. Je mettray en obmission toutes ces choses, seulement vous priray, non par celle obligation que pretendez à ma maison, laquelle je ne recongnois, mais par l'affection syncere que de toute ancienneté avez en nous congneue, tant deçà que delà Loire, en la mainctenue de vostre estat et dignitez, que pour ceste fois luy veueillez pardon oultroyer, et ce en deux conditions : premierement, ayant satisfaict ou protestant satisfaire à la partie condemnée par la sentence dont est question (à cestuy article je donneray bon ordre et contentement) ; secondement, qu'en subside de son office vous luy bailliez quelqu'un plus jeune, docte, prudent, perit et vertueux conseiller, à l'advis du quel dorenavant fera ses procedures judiciaires.

Ligne 23. E : *autre* — E : *noz droictz et noz* — l. 24. A : *unique* — l. 26. E : *ha* — l. 28. A, E : *eau* — l. 29. A, E : *personne ne la sentiroit, personne* — E : *salée* — l. 31. A, E : *precedentes* — l. 36. E : *prieray* — l. 38. E : *congneu* — A : *decza* — l. 39. E : *Loyre* — E : *maintenue* — l. 40. A : *foys* — E : *vueillez* — E : *octroyer* — l. 42. E : *dond* — l. 44. E : *baillez* — l. 45. A : *conseillier* — E : *doresnavant*

3. L'*hébétation* (confusion) *des saiges* est une réminiscence de saint Paul, *Ire aux Corinthiens*, I, 27 : « Sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes : et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.» Cette même idée se trouve dans le *Magnificat* : « Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles. » *Luc*, I, 52. (P.)

« En cas que le voulussiez totalement de son office deposer, je vous priray bien fort me en faire un præsent et pur don. Je trouveray par mes royaulmes lieux assez et estatz pour l'employer et me en servir. A tant suppliray le bon Dieu, createur, servateur et dateur de tous biens, en sa saincte grace perpetuellement vous maintenir. »

Ces motz dictz, Pantagruel feist reverence à toute la Court et sortit hors le parquet. A la porte trouva Panurge, Epistemon, frere Jan et aultres. Là monterent à cheval pour s'en retourner vers Garguantua. Par le chemin, Pantagruel leurs comptoit de poinct en poinct l'histoire du jugement de Bridoye.

Frere Jan dist qu'il avoit congneu Perrin Dendin on temps qu'il demouroit à la Fontaine le Conte [4], soubs le noble abbé Ardillon [5].

Gymnaste dist qu'il estoit en la tente du gros Christian, chevallier de Crissé, lors que le Guascon respondit à l'adventurier.

Panurge faisoit quelque difficulté de croire l'heur des jugemens par sort, mesmement par si long temps.

Epistemon dist à Pantagruel : « Histoire parallele nous compte l'on d'un prævost de Monslehery [6]. Mais que diriez vous de cestuy heur des dez continué en succès de tant d'années ? Pour un ou deux jugemens ainsi donnez à l'adventure, je ne me esbahirois, mesmement en matieres de soy ambigues, intrinquées [7], perplexes et obscures. »

Ligne 47. A : *En ce cas* : E : *Et en cas que vous* — E : *totallement* — l. 48. E : *prieray* — A, E : *m'en* — A, E : *present* — l. 49-50. A, E : *m'en* — l. 52. E : *feit* — l. 53. E : *Jean* — l. 54. E : *autres* — A, E : *Gargantua* — l. 57. E : *Jean* — E : *cogneu* — E : *au temps* — l. 58. E : *soubz* — l. 59. E : *dict* — E : *Chrestian* — A, E : *chevalier* — l. 60. E : *Gascon* — l. 61. E : *dificulté* — l. 63. E : *Histoire pareille le nous* — l. 64. E : *prevost* — E : *Monslhery* — l. 66. E : *aventure* — A : *esbahirois poinct* ; E : *m'esbahyrois point* — l. 67. E : *intricquées*

4. Comm., cant. sud de Poitiers.

5. Sur ce personnage, cf. l. II, ch. v, n. 15. Il est possible que l'anecdote de Perrin Dendin, où sont multipliés des noms de localités poitevines et des détails précis sur les mœurs des campagnards du Poitou soit authentique. (P.)

6. Montlhéry, comm., arr. de Corbeil (Seine-et-Oise), fameuse par la bataille indécise entre Louis XI et la Ligue du Bien public (1465). On ne sait rien du prévôt auquel R. fait ici allusion. (P.)

7. Embrouillées. Archaïsme, qui a précédé l'italianisme *intriguer* (lat. *intricare*). Cf. Sainéan, t. II, p. 119.

Comment Pantagruel raconte une estrange histoire des perplexitez du jugement humain.

Chapitre XLIIII.

« Comme feust (dist Pantagruel) la controverse debatue davant Cn. Dolabella, proconsul en Asie [1]. Le cas est tel :

« Une femme, en Smyrne, de son premier mary eut un enfant, nommé Abecé. Le mary defunct, après certain temps elle se remaria, et de son second mary eut un filz, nommé Effegé. Advint (comme vous sçavez que rare est l'affection des peratres [2], vitrices [3], noverces [4] et meratres [5] envers les enfans des defuncts premiers peres et meres) que cestuy mary et son filz, occultement, en trahison, de guet à pens, tuerent Abecé. La femme, entendent la trahison et meschanceté, ne voulut le forfaict rester impuny et les feist mourir tous deux, vengeante la mort de son filz premier. Elle feut par la justice apprehendée et menée davant Cn. Dolabella. En sa præsence elle confessa le cas, sans rien dissimuler ; seulement alleguoit que de droict et par raison elle les avoit occis. C'estoit l'estat du procés.

Ligne 1-3. A, E manque — l. 4. A, E : *feut* — A, E : *dist Pantagruel* manque — E : *devant* — l. 9-10. A : *l'affection des privings* [6] *et maratres envers* ; E : *l'affection des privins et maratres envers* — l. 10. E : *defunctz* — l. 12. E : *entendant* — E : *meschancetè* — l. 13. E : *feit* — l. 14. A, E : *vengeant* — E : *fut* — l. 15. E : *devant* — A, E : *presence* — l. 16. A, E : *allegoit* — l. 17. A, E : *C'estoit l'estat du procés* manque

1. Cette anecdote est rapportée par Valère-Maxime, VIII, 1, § 13, qui donne à Dolabella le prénom *Publius*, et Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XII, 7, chez qui Dolabella a comme prénom *Cneius*. C'est donc ce second auteur qui est la source de R. (P.)

2. Beaux-pères. Mot formé sur *père*, par analogie avec *marâtre*.

3. Beaux-pères. Néologisme, du latin *vitricus*, même sens.

4. Belles-mères. Néologisme, du latin *noverca*, même sens. La haine des belles-mères pour les enfants du premier lit, *odium novercale*, est expliquée par Érasme, *Adages*, II, 2, 95. (P.)

5. Prononciation parisienne du mot *marâtre*. (Sainéan, t. II, p. 147.)

6. Enfant du premier lit (du latin, *privignus*, même sens).

Il trouva l'affaire tant ambigu qu'il ne sçavoit en quelle partie incliner. Le crime de la femme estoit grand, laquelle avoit occis ses mary second et enfant. Mais la cause du meurtre luy sembloit tant naturelle et comme fondée en droict des peuples, veu qu'ilz avoient tué son filz premier, eulx ensemble, en trahison, de guet à pens, non par luy oultragez ne injuriez, seulement par avarice de occuper le total heritage, que pour la decision il envoya es Areopagites, en Athenes, entendre quel seroit sur ce leur advis et jugement. Les Areopagites feirent response que cent ans aprés personellement on leurs envoiast les parties contendentes, affin de respondre à certains interroguatoires qui n'estoient on procés verbal contenuz. C'estoit à dire que tant grande leurs sembloit la perplexité et obscurité de la matiere qu'ilz ne sçavoient qu'en dire ne juger[7]. Qui eust decidé le cas au sort des dez, il n'eust erré, advint ce que pourroit. Si contre la femme, elle meritoit punition, veu qu'elle avoit faict la vengence de soy, laquelle apartenoit à Justice. Si pour la femme, elle sembloit avoir eu cause de douleur atroce.

« Mais en Bridoye la continuation de tant d'années me estonne[8].

— Je ne sçaurois (respondit Epistemon) à votre demande categoricquement respondre; force est que le confesse. Conjecturallement je refererois cestuy heur de jugement en l'aspect benevole des cieulx et faveur des Intelligences motrices, les quelles, en contemplation de la simplicité et affection syncere du juge Bridoye, qui, soy deffiant de son sçavoir et capacité, congnoissant les antinomies et contrarietez des loix, des edictz, des coustumes et ordonnances,

---

Ligne 20. E : *de meurtre* — l. 21. A : *qu'il* — l. 23. E : *d'occuper* — l. 24. E : *heritaige* — l. 26. E : *personnellement* — E : *leur envoyast* — l. 27. A, E : *interrogatoires* — l. 28. E : *au procès* — l. 29. E : *leur* — l. 32. E : *vengeance* — l. 35. E : *m'estonne* — l. 36. A : *respondit Pantagruel* — A : *vostre* — l. 38. E : *referoys* — E : *de* manque — l. 39. E : *fauteur des Intelligences* — l. 42. E : *loix et edictz* — E : *des coustumes, des ordonnances*

7. R. ajoute cette incidente facétieuse au texte d'Aulu-Gelle, qui dit simplement : « Areopagitae cognita causa accusatorem mulieris et ipsam, quæ accusabatur, centesimo anno adesse jusserunt. » (P.)

8. Cette proposition achève la phrase sur

entendent la fraulde du Calumniateur infernal, lequel souvent se transfigure en messagier de lumiere[9] par ses ministres, les pervers advocatz, conseilliers, procureurs et aultres telz suppoz, tourne le noir en blanc, faict phantasticquement sembler à l'une et l'aultre partie qu'elle a bon droict, comme vous sçavez qu'il n'est si maulvaise cause qui ne trouve son advocat, sans cela jamais ne seroit procés on monde, se recommenderoit humblement à Dieu, le juste juge, invocqueroit à son ayde la grace celeste, se deporteroit en l'esprit sacrosainct du hazard et perplexité de sentence definitive, et par ce sort exploreroit son decret et bon plaisir que nous appellons arrest, remueroient et tourneroient[10] les dez pour tomber en chanse de celluy qui, muny de juste complaincte, requeroit son bon droict estre par Justice maintenu, comme disent les talmudistes[11] en sort n'estre mal aulcun contenu, seulement par sort estre, en anxiété et doubte des humains, manifestée la volunté divine.

« Je ne vouldrois penser ne dire, aussi certes ne croy je, tant anomale estre l'iniquité et corruptele[12] tant evidente de ceulx qui de droict respondent en icelluy parlement myrelinguois en Myrelingues, que pirement ne seroit un procés decidé par ject des dez, advint ce que pourroit, qu'il est passant par leurs mains pleines de sang et de perverse affection. Attendu, mesmement, que tout leur directoire en judicature usuale a esté baillé par un Tribunian, homme mescreant, infidele,

---

Ligne 44. A, E : *messaigier* — l. 45. E : *autres* — l. 46. E : *fantasticquement* — E : *l'autre* — l. 47. F : *quelle* — E : *ha* — l. 48-49. E : *au monde* — l. 49. E : *recommanderoit* — l. 51. E : *diffinitive* — l. 53. E : *celuy* — l. 56. E : *aulcun* — l. 58. E : *aussy* — l. 58-59. E : *anormale* — l. 60. E : *iceluy* — l. 64. E : *ha*

laquelle se termine le ch. XLIII, phrase coupée par cette longue incidente de l'anecdote de Dolabella. (P.)

9. « Ipse enim Satanas transfigurat se in *angelum lucis.* » Saint Paul, *IIe Ép. aux Corinthiens*, XI, 14.

10. Le sujet de ces verbes *remueroient* et *tourneroient* est *Les quelles* (*Intelligences motrices*). Sur la construction singulière de ce paragraphe, dans lequel trois propositions relatives sont emboîtées l'une dans l'autre et pour ainsi dire concentriques, voir Huguet, *Syntaxe de R.*, p. 440. (P.)

11. Les Rabbins. Cette sentence des savants juifs est citée d'après saint Thomas d'Aquin, *Opuscula*, XV, 5.

12. Corruption. Néologisme, du latin *corruptela*, même sens.

barbare, tant maling, tant pervers, tant avare et inique qu'il vendoit les loix, les edictz, les rescriptz, les constitutions et ordonnances, en purs deniers, à la partie plus offrante[13], et ainsi leurs a taillé leurs morseaulx par ces petitz boutz et eschantillons des loix qu'ilz ont en usaige, le reste supprimant et abolissant qui faisoit pour la loy totale, de paour que, la loy entiere restante et les livres des antiques jurisconsultes veuz, sus l'exposition des douze tables et edictz des præteurs, feust du monde apertement sa meschanceté congneue.

« Pourtant seroit ce souvent meilleur (c'est à dire moins de mal en adviendroit) es parties controverses marcher sus chausses trapes, que de son droict soy deporter en leurs responses et jugemens, comme soubhaitoit Caton de son temps, et conseilloit que la court judiciaire feust de chausses trappes pavée[14]. »

Ligne 67. E : *ha* — l. 68. E : *morceaux* — E : *petiz... de loix* — l. 69. F : *la reste* — E : *totalle* — l. 70. E : *peur* — l. 71. E : *preteurs* — l. 72. E : *fust* — l. 74. A, E : *en* manque — E : *sur* — l. 76. E : *souhaytoit Cato* — l. 77. E : *fust*

13. Cette invective contre Tribonien, le jurisconsulte qui compila les *Pandectes* pour l'empereur Justinien, se retrouve chez plusieurs humanistes : Laurent Valla, Vivès, Guillaume Budé. Elle procède d'un jugement sévère de Suidas, que Budé traduit ainsi : « quaestor Justiniani fuit, tanta vi ingenii præditus, ut doctrina præstantissimus evaserit, ac nulli ævo suo secundus. Cæterum avaritiæ eo usque indulgens ut lucro venale jus habendum semper duxerit. Nam et leges ferme sordida dinundinatione antiquare identidem ferreque instituerat, ut cuique commodum esset. » *Annot. in Pand.*, CLXV, p. 681 de l'éd. de 1551. (P.)

14. D'après Pline, *Hist. Nat.*, XIX, 1 : « Catonis Censorii, qui *sternendum* quoque *forum muricibus* censuerat. » Le mot est rapporté par Budé dans ses *Forensia*. (P.)

Comment Panurge se conseille à Triboullet.

CHAPITRE XLV.

Au sixieme jour subsequent Pantagruel feut de retour, en l'heure que, par eaue[1], de Bloys estoit arrivé Triboullet.

Panurge, à sa venue, luy donna une vessie de porc bien enflée et resonante à cause des poys qui dedans estoient, plus une espée de boys bien dorée, plus une petite gibbessiere faicte d'une coque de tortue, plus une bouteille clissée pleine de vin breton[2], et un quarteron de pommes Blandureau[3].

« Comment (dist Carpalim), est il fol, comme un chou, à pommes ?[4] »

Triboullet ceignit l'espée et la gibbessière, print la vessie en main mangea part des pommes, beut tout le vin.

Panurge le reguardoit curieusement et dist :

« Encores ne veids je oncques fol, et si en ay veu pour plus de dix mille francs, qui ne beust voluntiers et à longs traictz. »

Depuys luy exposa son affaire en parolles rhetoriques et eleguantes.

Davant qu'il eust achevé, Triboullet luy bailla un grand coup de poing entre les deux espaules, luy rendit en main la bouteille, le

---

Ligne 2. A : *42* ; E : XLII — l. 3. A, E : *sixiesme* — E : *fut* — l. 4. A, E : *eau* — l. 7. E : *gibessiere* — l. 14. E : *regardoit* — l. 17. E : *Depuis* — E : *rhetoricques* — A, E : *elegantes* — l. 18. E : *Devant* — A : *ung*

1. La résidence de Pantagruel, Thélème, est donc proche de la Loire. R. la place sans doute dans les fertiles prairies enserrées par la Loire, le vieux Cher ou l'Indre, près de Bréhémont ou d'Ussé. Cf. *R.E.R.*, IX, 123.

2. Vin provenant du cépage rouge dit *gros cabernet* ou *breton* encore cultivé en Touraine. Cf. l. I, ch. XIII, n. 58.

3. « Le Blant dureau », variété de pomme cultivée. Cf. O. de Serres, *Théâtre*, Rouen 1663, l. VI, p. 626. (D.)

4. Peut-être allusion au proverbe populaire :

Grosse tête et petit cou
C'est le commencement d'un fou.

(D.)

nazardoit avecques la vessie de porc, et pour toute response luy dist, branslant bien fort la teste :

« Par Dieu, Dieu, fol enraigé, guare moine, cornemuse de Buzançay [5]. »

Ces parolles achevées, s'esquarta de la compaignie, et jouoit de la vessie, se delectant au melodieux son des poys. Depuys ne feut possible tirer de luy mot quelconques, et, le voulant Panurge d'advantaige interroger, Triboullet tira son espée de boys et l'en voulut ferir.

« Nous en sommes bien, vrayement (dist Panurge). Voylà belle resolution. Bien fol est il, cela ne se peult nier ; mais plus fol est celluy qui me l'amena, et je tresfol, qui lui ay communicqué mes pensées.

— C'est (respondit Carpalim) droict visé à ma visiere.

— Sans nous esmouvoir (dist Pantagruel), considerons ses gestes et ses dictz. En iceulx j'ay noté mysteres insignes, et plus tant que je souloys ne m'esbahys de ce que les Turcs reverent telz folz comme musaphiz [6] et prophetes. Avez-vous consideré comment sa teste s'est, avant qu'il ouvrist la bouche pour parler, crouslée [7] et esbranlée ? Par la doctrine des antiques philosophes, par les ceremonies des mages et observations des jurisconsultes [8], povez juger que ce mouvement estoit suscité à la venue et inspiration de l'esprit fatidicque, lequel, brusquement entrant en debile et petite substance (comme vous sçavez que en petite teste ne peut estre grande cervelle contenue), l'a

---

Ligne 20. E : *avec* — l. 22. E : *Par Bieu, Bieu* — E: *moyne*, *cornemeuse* — l. 23. A : *Buzanczay* — l. 25. E : *pois. Depuis* — E : *fut* — l. 26. A : *quiconques* ; F : *queconques* — l. 27. E : *interroguer* — l. 28. A, E : *Nous (dist Panurge) en sommes* — l. 29. A, E : *peut* — l. 30. E : *celuy* — E : *luy* — l. 32. E : *droict* — l. 33. A, E : *Sans (dist Pantagruel) nous esmouvoir* — l. 34. E : *misteres* — l. 35. E : *Turqs* — l. 39. E : *observation* — l. 42. A, E : *qu'en* — E : *l'ha*

5. Buzançais, sur l'Indre, ch.-l. de canton, arr. de Chateauroux (Indre). La fabrication des cornemuses était une spécialité de cette ville. Cf. *R.E.R.*, VII, 76.

6. « En langue Turque et Sclavonique, docteurs et prophetes », dit le *Briefve declaration* Ce mot reflète le turco-arabe *mushafi*, scribe et commentateur du Coran (appelé aussi *Mussaph*, code). V. Sainéan, t. II, p. 9.

7. Secouer. Cf. *Prologue*, l. 93.

8. Ces remarques sont consignées dans une glose du *Digeste*, titre *De ædilitio edicto* I, 1, 9, *Apud Vivianum*, glose que R. citera plus loin, ligne 72.

en telle maniere esbranlée que disent les medicins tremblement advenir es membres du corps humain, sçavoir est, part pour la pesanteur et violente impetuosité du fays porté, part pour l'imbecillité de la vertus et organe portant. Exemple manifeste est en ceulx qui à jeun ne peuvent en main porter un grand hanat [9] plein de vin sans trembler des mains [10].

« Cecy jadis nous præfiguroit la divinatrice Pythie [11], quand, avant respondre par l'oracle, escroulloit son laurier domesticque.

« Ainsi dict Lampridius [12] que l'empereur Heliogaballus, pour estre reputé divinateur, par plusieurs festes de son grand Idole, entre les retaillatz [13] fanaticques [14], bransloit publicquement la teste.

« Ainsi declare Plaute en son *Asnerie* [15] que Saurias cheminoit branslant la teste, comme furieux et hors du sens, faisant paour à ceulx qui le rencontroient, et ailleurs [16], exposant pourquoy Charmides bransloit la teste, dict qu'il estoit en ecstase.

« Ainsi narre Catulle [17], en *Berecynthia et Atys*, du lieu on quel les Mænades, femmes bacchicques, prebstresses de Bacchus, forcenées, divinatrices, portantes rameaulx de lierre, bransloient les testes, comme en cas pareil faisoient les Gals escouillez, prebstres de Cybele,

---

Ligne 45. E : *fais* — E : *imbecilité* — l. 46. E : *vertu* — l. 47. E : *hanap* — l. 49. E : *prefiguroit* — l. 51. E : *Heliogabalus* — l. 53. A : *branloyt* — l. 54. A, E : *declaire* — l. 57. E : *branloit* — l. 58. E : *auquel* — l. 59. E : *Menades* — A : *forsenées* — l. 60. A, E : *portans* — E : *leurs testes* — l. 61. A : *Cibele*

9. Hanap.

10. La plupart des éléments de cette argumentation sont empruntés à Guillaume Budé, *Annotationes priores in Pandectas*, commentant le texte que nous avons cité n. 8. (P.)

11. Cf. Virgile, *Énéide*, l. III, v. 443-453, et l. VI, v. 74-76.

12. Lampridius, *Heliog.* 7, 1 : « Jactavit autem caput inter præcisos fanaticos. » Cité dans la glose du texte *Apud Vivianum*. Voir n. 8. (P.)

13. Eunuques. Cf. ch. XVIII, n. 41.

14. R. emprunte à Lampridius (præcisos *fanaticos*) ce mot nouveau dans la langue française. « Fanatici, expliquait Budé, *op. cit.*, olim dicti sunt homines numine afflati. » (P.)

15. *Asinaria*, II, 3, 405 :
« *Quassanti capite* incedit.
Quisque obviam huic occesserit irato, vapulabit. »

16. *Trinummus*, V, 2, 45 : « Quid *quassa. caput* ? — Cruciatur cor mi et metuo. »

17, Catulle, 63, v. 19 :
Simul ite, sequimini
Phrygiam ad domum Cybelles....
Ubi *capita* Mænades *vi jaciunt ederigeræ*.

celebrans leurs offices [18], dont ainsi est dicte, scelon les antiques theologiens, car κυβίσθαι signifie rouer [19], tortre, bransler la teste et faire le torti colli [20].

« Ainsi escript T. Live [21] que, es bacchanales de Rome, les hommes et femmes sembloient vaticiner, à cause de certain branslement et jectigation du corps par eulx contrefaicte, car la voix commune des philosophes et l'opinion du peuple estoit vaticination ne estre jamais des cieulx donnée sans fureur et branslement du corps tremblant et branslant, non seulement lors qu'il la recevoit, mais lors aussi qu'il la manifestoit et declairoit. De faict, Julian [22], jurisconsulte insigne, quelques foys interrogé si le serf seroit tenu pour sain, lequel en compaignie de gens fanaticques et furieux auroit conversé et par adventure vaticiné, sans toutesfoys tel branslement de teste, respondit estre pour sain tenu.

« Ainsi voyons nous de præsent les præcepteurs et pædaguogues esbranler les testes de leurs disciples (comme on faict un pot par les anses) par vellication [23] et erection des aureilles — qui est (scelon la doctrine des saiges ægyptiens) membre [24] consacré à mémoire [25] — affin

---

Ligne 62. E : *dond* — E : *selon* — E : *anticques* — l. 63. E : *Kubiad* — l. 65. E : *Baccanales* — l. 66-67. E : *branslement, gesticulation* — l. 68. A, E : *n'estre* — l. 70. A : *reczevoit* — A : *aussy* — l. 71. E : *Julien* — l. 73. E : *furieulx* — l. 76. E : *present* — E : *precepteurs* — A : *pædaguoges* ; E : *pedaguogues*

18. Cf. Budé, *loc. cit.*, « Hujusmodi erant Galli matris deum Cybeles, qui propterea Corybantes dicuntur, quasi furibundi saltantes. Illi enim in sacris suis, vel sacrilegiis fortius, caput rotabant. » (P.)

19. Tourner. Ce mot traduit le *rotabant* du texte cité n. 18 et le mot grec κυβιστᾶν. Sur κυβίσθαι, v. dans l'Introd., Notre texte.

20. Le cou tordu. Ce mot s'applique chez R. aux bigots qui prient en faisant des contorsions. Cf. l. II, ch. xxx, n. 16. Cette étymologie du mot Cybele est empruntée à Budé *loc. cit.*, « Unde et Cybele dicta e verbo κυϐιστῶ, quod in caput rotari significat. » (P.)

21. Voir Tite Live, xxxix, 13, § 12 : « Viros veluti mente capta cum jactitatione fanatica corporis vaticinari. » Mentionné par Budé, *loc. cit.* (P.)

22. R. citant de mémoire change en *Julian* le nom de *Vivianus* cité dans la glose du *Digeste* (v. n. 8) : « Apud Vivianum queritur si servus inter fanaticos non semper caput jactaret et aliqua profatus esset, an nihilominus sanus videretur. Et ait Vivianus nihilominus hunc sanum esse. » (P.)

23. Pincement. Néologisme, du latin *vellicatio*, même sens.

24. Le mot était alors employé dans le sens général d'organe. (D.)

25. Cf. Erasme, *Adages*, I, 7, 40, *aurem vellere* : « Ut frons antiquitus erat sacra genio...

de remettre leurs sens, lors par adventure esguarez en pensemens estranges et comme effarouchez par affections abhorrentes, en bonne et philosophicque discipline, ce que de soy confesse Virgile en l'esbranlement de Apollo Cynthius[26]. »

Ligne 80. E : *esgarez* — l. 83. E : *d'Apollo*

veluti scribit Servius... ita *auris memoriæ deæ*. » *R.E.R.* VI, 237.

26. Cf. Servius, commentant ces mots de Virgile, *Égl.* VI, 3, Cynthius aurem vellit : « Aurem, quia memoriæ consecrata est. » (P.)

Comment Pantagruel et Panurge diversement interpretent les parolle de Triboullet.

Chapitre XLVI.

« Il dict que vous estez fol. Et quel fol ? Fol enragé, qui sus vos vieulx jours voulez en mariage vous lier et asservir. Il vous dict : « Guare moine ; » sus mon honneur, que par quelque moine vous serez faict coqu. Je enguaige mon honneur ; chose plus grande ne sçauroys, fusse je dominateur unicque et pacificque en Europe, Africque et Asie.

« Notez combien je defere à nostre morosophe [1] Triboullet. Les aultres oracles et responses vous ont resolu pacificquement coqu, mais n'avoient encores apertement exprimé par qui seroit vostre femme adultere et vous coqu. Ce noble Triboullet le dict. Et sera le coquage infame et grandement scandaleux. Fauldra il que vostre lict conjugual soit incesté et contaminé par moynerie ?

« Dict oultre que serez la cornemuse de Buzançay, c'est à dire bien corné, cornard et cornu ; et, ainsi comme il, voulant au roy Loys douzieme demander pour un sien frere le contrerolle du sel à Buzançay, demanda une cornemuse, vous pareillement, cuydant quelque femme de bien et d'honneur espouser, espouserez une femme

---

Ligne 3. A : *43* ; E : XLIII — l. 4. E : *estes* — E : *sur voz* — l. 6. E : *Guare moyne* E : *sur* — E : *quelque moyne* — l. 7. E : *coquu* — A : *je engaige* ; E : *j'engaige* — l. 8. E : *sçaurois* — E : *unique* — l. 11. E : *autres* — E : *coquu* — l. 12. E : *encore appertement* — A : *vestre* — l. 13. E : *coquu* — l. 14. A : *conjugal* — l. 16. E : *outre* — A : *Buzanczay* — l. 17. E : *cornu musard* — l. 18. A, E : *douziesme* — l. 19. A : *Buzanczay* — l. 20. A, E : *et honneur*

1. Du grec μωροσόφος, sage-fou. Érasme avait fait usage de ce mot, en lui conservant sa forme grecque, dans l'*Eloge de la Folie*, V. (P.)

vuyde de prudence, pleine de vent d'oultrecuydance, criarde et mal plaisante comme une cornemuse.

« Notez oultre que de la vessie il vous nazardoit, et vous donna un coup de poing sus l'eschine. Cela præsagist [2] que d'elle serez battu, nazardé et desrobbé, comme desrobbé aviez la vessie de porc aux petitz enfans de Vaubreton [3].

— Au rebours (respondit Panurge). Non que je me vueille impudentement exempter du territoire de follie ; j'en tiens [4] et en suys, je le confesse. Tout le monde est fol. En Lorraine, Fou [5] est près Tou par bonne discretion. Tout est fol. Solomon dict que infiny est des folz le nombre [6] ; à infinité rien ne peut decheoir, rien ne peut estre adjoinct, comme prouve Aristoteles [7], et fol enragé serois si, fol estant, fol ne me reputois. C'est ce que pareillement faict le nombre des maniacques et enraigez infiny. Avicenne [8] dict que de manie infinies sont les especes ; mais le reste de ses dictz et gestes faict pour moy.

« Il dict à ma femme : « Guare moyne. » C'est un moyneau qu'elle aura en delices, comme avoit la Lesbie de Catulle [9], lequel volera pour mousches, et y passera son temps autant joyeusement que feist oncques Domitian le croque mousche [10].

Ligne 24. E : *presagist* — l. 25. A, E : *et desrobé* ; E : *comme desrobé* — l. 27. A : *veueille* — l. 28. E : *folie* — E : *suis* — l. 29. E : *Tout* — l. 30. E : *Salomon dist* — l. 32. A, E : *seroys* — l. 33. A, E : *reputoys* — l. 36. E : *moine* — l. 39. A, E : *le croque mousche* manque

2. Présage. Cf. ch. XIV, n. 22.

3. Hameau de la comm. de Rivière, cant. L'Ile-Bouchard, arr. Chinon. Cf. l. I, ch. XLVII, n. 10.

4. J'en dépends, comme une terre *tient* d'un fief. (P.)

5. *Fou* est un village à trois lieues de *Toul* (Meurthe-et-Moselle), sur la route de Ligny.

6. Cette sentence de l'*Ecclésiaste*, I, 15, « Stultorum infinitus est numerus », revient souvent dans les œuvres comiques du moyen âge qui développent le thème de la folie universelle. Elle figure naturellement parmi les arguments dont Érasme a composé l'apologie de la Folie. Voir *Eloge de la Folie*, ch. LXIII. (P.).

7. Cf. Érasme, *Adages*, IV, 8, 4, *Nihil potest nec addi nec adimi*. « De perfectis operibus ita vulgo dici solitum indicat Aristoteles. » *Eth. Nic.*, II, 6, 9. Cf. *R. E. R.*, VI, 238.

8. Même allégation dans le *Prologue* du *Cinquième livre* : « Comme dict Avicenne, maniae infinitae sunt species. »

9. Allusion aux odelettes de Catulle, II et III : *Ad passerem Lesbiae* et *Luctus in morte passeris*.

10. Allusion à un trait de la *Vie de Domitien* par Suétone (ch. III), consigné dans un adage d'Érasme, II, 1, 84 ; *Ne musca quidem* : « Domitiani consuetudinem notans, cui mos

« Plus, dict qu'elle sera villaticque [11] et plaisante comme une belle cornemuse de Saulieu [12] ou de Buzançay. Le veridicque Triboullet bien a congneu mon naturel et mes internes affections ; car je vous affie que plus me plaisent les guayes bergerottes eschevelées, es quelles le cul sent le serpoullet, que les dames des grandes cours avecques leurs riches atours et odorans perfums de mauljoinct [13] ; plus me plaist le son de la rusticque cornemuse que les fredonnemens des lucz, rebecz et violons auliques [14].

« Il m'a donné un coup de poing sus ma bonne femme d'eschine ; pour l'amour de Dieu soit, et en deduction de tant moins des poines de Purgatoire. Il ne le faisoit par mal ; il pensoit frapper quelque paige [15]. Il est fol de bien, innocent, je vous affie [16], et peche qui de luy mal pense. Je luy pardonne de bien bon cœur.

« Il me nazardoit ; ce seront petites follastries entre ma femme et moy, comme advient à tous nouveaulx mariez. »

Ligne 41. A : *Buzanczay* — A : *viridicque* — E : *ha* — l. 42. A : *affye* — l. 44. E : *avec* — l. 45. E : *perfumez* — l. 46. E : *lutz* — l. 48. E : *m'ha* — E : *sur* — l. 49. E : *peines* — l. 52. A : *cueur* — l. 54. E : *nouveaux*

erat quotidie sibi secretum horarium captare, nec interim aliud fere agebat nisi quod muscas captas stilo configeret. » (P.).

11. Villageoise. Cf. l. II, ch. XXVII, n. 2.

12. Saulieu, ch.-l. cant., arr. Semur (Côte-d'Or).

13. D'après Bruyérin-Champier, *De re cibaria*, VII, 35, c'était un dicton qui avait cours parmi les campagnards : succosiores esse virgines, quae serpillum, quam quae moschum olent. R. l'adapte au propos de Panurge et l'aiguise d'un jeu de mots sur *benjoin*, dont il s'est déjà servi au l. I, ch. XIII, l. 34. (P.)

14. De cour. Latinisme (*aulicus*) entré depuis longtemps dans la langue.

15. Les pages s'amusaient à taquiner les fous de cour.

16. Confie. Cf. l. I, ch. XXIX, n. 4.

Comment Pantagruel et Panurge deliberent visiter l'oracle de la Dive Bouteille.

Chapitre XLVII.

« Voy cy bien un aultre poinct, lequel ne consyderez; est toutesfoys le neu de la matiere. Il m'a rendu en main la bouteille. Cela que signifie ? Qu'est-ce à dire ?

— Par adventure (respondit Pantagruel), signifie que vostre femme sera yvroigne.

— Au rebours (dist Panurge), car elle estoit vuide. Je vous jure l'espine de sainct Fiacre en Brye [1] que nostre morosophe [2], l'unicque, non lunaticque Triboullet, me remect à la bouteille, et je refraischiz de nouveau mon veu premier, et jure Stix et Acheron [3], en vostre præsence, lunettes au bonnet porter, ne porter braguette à mes chausses, que sus mon entreprinse je n'aye eu le mot de la Dive Bouteille.

« Je sçay homme prudent et amy mien qui sçait le lieu, le pays et la contrée en laquelle est son temple et oracle ; il nous y conduira sceurement. Allons y ensemble. Je vous supply ne me esconduire. Je vous seray un Achates [4], un Damis [5], et compaignon en tout le

---

Ligne 3. A : *44* ; E : *XLIIII* — l. 4. E : *autre* — E : *considerez et toutesfois* — l. 9. A, E : *vuyde* — l. 12. E : *vœu* — A, E : *Styx* — l. 13. A, E : *presence* — l. 14. A, E : *Dive* manque — l. 16. E : *qui sayt* — l. 18. E : *seurement* — E : *supplie* — E : *m'esconduire*

1. L'épine dorsale de saint Fiacre, patron de la Brie, était parmi les reliques conservées à la cathédrale de Meaux.

2. Sage-fou. Cf. ch. XLVI, n. 1.

3. C'était, dans l'antiquité, le serment des dieux.

4. Compagnon d'Énée. Au l. II, ch. IX, l. 146, c'est Pantagruel qui annonce à Panurge qu'ils feront amitié « telle que feut entre Enée et *Achates.* » (P.)

5. C'est le nom du compagnon et disciple d'Apollonius de Tyane.

voyage. Je vous ay de long temps congneu amateur de peregrinité [6] et desyrant tous jours veoir et tous jours apprendre. Nous voirons choses admirables, et m'en croyez.

— Voluntiers (respondit Pantagruel), mais, avant nous mettre en ceste longue peregrination, plene de azard, plene de dangiers evidens...

— Quelz dangiers? dist Panurge, interrompant le propous. Les dangiers se refuyent de moy, quelque part que je soys, sept lieues à la ronde, comme advenent le prince cesse le magistrat [7], advenent le soleil esvanouissent les tenebres, et comme les maladies fuyoient à la venue du corps sainct Martin à Quande [8].

— A propous (dist Pantagruel), avant nous mettre en voye, de certains poincts nous fault expedier : premierement, renvoyons Triboullet à Bloys (ce que feut faict à l'heure, et luy donna Pantagruel une robbe de drap d'or frizé) ; secondement, nous fault avoir l'advis et congié du Roy mon pere ; plus, nous est besoing trouver quelque Sibylle pour guyde et truchement. »

Panurge respondit que son amy Xenomanes [9] leurs suffiroit, et d'abondant deliberoit passer par le pays de Lanternoys [10] et là prendre

---

Ligne 20. E : *cogneu* — l. 21. E : *desirant* — E : *verrons* — l. 24. E : *hazard, pleine* — l. 26. E : *propos* — l. 27. E : *soye* — l. 28. E : *comme advenant* — E : *advenant le soleil* — l. 29. E : *esvanoissent* — E : *fuioyent* — l. 31. E : *propos* — l. 32. A, E : *poinctz* — E : *r'envoyons* — l. 33. E : *fut* — l. 34. F : *drap d'or frize* — l. 35. A : *avoyr advys*

6. Voyage à l'étranger. Néologisme, du latin *peregrinitas*, même sens.

7. Axiome de droit public : *Adveniente principe, cessat magistratus.*

8. Candes, cant. et arr. de Chinon. Cf. l. I, ch. XXVII, n. 94. R. fait ici allusion vraisemblablement à une scène comique du *Mistère de Sainct Martin*, dans laquelle on voit un aveugle et un paralytique s'effrayer de l'arrivée du corps du saint qui les guérira malgré eux et les privera par là de leurs lucratives infirmités. Cf. *R.E.R.*, VIII, 352. (P.).

9. Nom dérivé du verbe grec ξενομανεῖν, se passionner pour ce qui vient de l'étranger. On a vu dans ce personnage le capitaine-pilote Jean Fonteneau, dit Alfonse le Saintongeois, mort en 1545. Cette identification est plutôt douteuse. Voir *R.E.R.*, X, l. 67. (P.)

10. Ce *pays de Lanternoys* rappelle le *pays des Lanternes* du *Disciple de Pantagruel* (1537). C'est le pays des chimères. Cf. *R.E.R.*, X, 463, et A. Lefranc, *Navig. de Pantagruel, passim.*

quelque docte et utile lanterne, laquelle leurs seroit pour ce voyage ce que feut la Sibylle à Æneas descendent es champs Elisiens [11].

Carpalim, passant pour la conduicte de Triboullet, entendit ce propous et s'escria, disant :

« Panurge, ho, monsieur le quitte, pren Millort [12] Debitis [13] à Calais, car il est goud fallot [14], et n'oublie *debitoribus* [15], ce sont lanternes ; ainsi auras et fallot et lanternes.

— Mon prognostic est (dist Pantagruel) que par le chemin nous ne engendrerons melancholie. Jà clairement je l'apperçois ; seulement me desplaist que ne parle bon lanternoys.

— Je (respondit Panurge) le parleray pour vous tous ; je l'entends comme le maternel ; il m'est usité comme le vulgaire :

Briszmarg d'algotbric nubstzne zos
Isquebfz prusq ; alborlz crinqs zacbac.
Misbe dilbarlkz morp nipp stancz bos.
Strombtz Panrge walmap quost grufz bac [16].

« Or, devine, Epistemon, que c'est ?

Ligne 39. E : *leur* — l. 40. E : *fut* — l. 42. E : *propos* — l. 44. E : *n'oblie* — l. 45. A, E : *ainsi... lanternes* manque — l. 46. A : *Mon prognostic* (*dist Pantagruel*) *est* ; E : *mon prognostic* (*dict Pantagruel*) *est* — l. 47. E : *n'engendrerons* — A : *apperczois* ; E : *apperçoy* — l. 52. A : *albok* — l. 53. A : *dilbarkz* ; E : *dilbarlzz* — l. 54. E : *Strobtz* — E : *gruf*

11. Cf. Virgile, *Enéide*, l. VI, v. 36 et suivants :

12. Milord. Ce mot anglais était depuis longtemps entré dans la langue française. Voir *R.E.R.*, VI, 292.

13. C'est le lord *Deputy*, anciennement *Debytai*, de Calais, appartenant alors à l'Angleterre.

14. Jeu de mots sur *good fellow*, bon compagnon. Le mot français *falot*, primitivement fanal, avait pris le sens de *drôle*. (Sainéan, t. II, p.291.)

15. Jeux de mots amenés par les deux précédents. *Debitis*, dette, a amené *debitoribus*, débiteur (ces deux mots sont associés dans le *Pater* : dimitte nobis *debita nostra* sicut et nos dimittimus *debitoribus* nostris) ; et *fallot* a appelé *lanternes*. Ce dernier mot avait un sens libre. (P.)

16. C'est aux mystères que R. a emprunté l'idée de ce baragouin en langue de pays imaginaire. Cf. *R.E.R.*, IX, 40. Avant la publication du *Tiers Livre*, il avait introduit parmi les langues parlées par Panurge, l. II, ch. IX, un fragment de *lanternoys*. Voir l. II, p. 116. (P.)

— Ce sont (respondit Epistemon) noms de diables errans, diables passans, diables rampans.

— Tes parolles sont brayes (dist Panurge), bel amy ; c'est le courtisan languaige lanternoys. Par le chemin je t'en feray un beau petit dictionaire [17], lequel ne durera gueres plus qu'une paire de souliers neufz ; tu l'auras plus toust aprins que jour levant sentir. Ce que j'ay dict, translaté de lanternoys en vulgaire, chante ainsi :

Tout malheur, estant amoureux,
M'accompaignoit ; oncq n'y eu bien.
Gens mariez plus sont heureux ;
Panurge l'est, et le sçait bien.

— Reste doncques (dist Pantagruel) le vouloir du Roy mon pere entendre, et licence de luy avoir. »

Ligne 59. E : *langage* — l. 60. E : *gueres* manque — l. 61. E : *plustost* — l. 62. A : *ainsy* — l. 64. E : *heu* — l. 66. E : *sçay* — l. 67. E : *doncq*

17. L'*Utopie* de Morus et nombre de récits de voyages, tels que ceux de Jacques Cartier, comportent des glossaires de ce genre.

Comment Gargantua remonstre n'estre licite es enfans soy marier sans le sceu et adveu de leurs peres et meres.

Chapitre XLVIII.

Entrant Pantagruel en la salle grande du chasteau, trouva le bon Gargantua issant du conseil, luy feist narré sommaire de leurs adventures, exposa leur entreprinse, et le supplia que par son vouloir et congié la peussent mettre en execution.

Le bon home Gargantua tenoit en ses mains deux gros pacquetz de requestes respondues et memoires de respondre ; les bailla à Ulrich Gallet[1], son antique maistre des libelles[2] et requestes, tira à part Pantagruel, et, en face plus joyeuse que de coustume, luy dist :

« Je loue Dieu, fils trescher, qui vous conserve en desirs vertueux, et me plaist tresbien que par vous soit le voyage perfaict, mais je vouldroys que pareillement vous vint en vouloir et desir vous marier ; me semble que dorenavant venez en aage à ce competent. Panurge s'est assez efforcé rompre les difficultez qui luy pouvoient estre en empeschement ; parlez pour vous.

— Pere tresdebonnaire (respondit Pantagruel), encores n'y avoys je pensé, de tout ce negoce ; je m'en deportoys sus votre bonne volunté et paternel commendement. Plus tost prie Dieu estre à vos piedz veu roydde mort en votre desplaisir que sans vostre plaisir

---

Ligne 3. A : 45 ; E : XLV — l. 5. E : *yssant* — l. 7. E : *deussent* — l. 10. A, E : *et requestes* manque — l. 12. A, E : *filz* — A : *treschier* — l. 13. E : *parfaict* — l. 14. E : *vouldrois* — l. 15. E : *doresnavant* — E : *eage* — E : *competant* — l. 16. E : *povoyent* — l. 18. E : *avois* — l. 19. A, E : *me deportoys* — E : *sur* — l. 20. E : *commandement* — E : *voz* — l. 21. A. : *vostre desplaisir* ; E : *vostre deplaisir*

1. Sur ce personnage, v. l. I, ch. XXX, n. 1.
2. Synonyme de *requêtes*. Le titre de maître des requêtes, dans le latin de la chancellerie, au XVIe s., est : præfectus *libellorum*. (P.)

estre veu vif marié. Je n'ay jamais entendu que par loy aulcune, feust sacre, feust prophane et barbare, ayt esté en arbitre des enfans soy marier, non consentans, voulens et promovens leurs peres, meres et parens prochains. Tous legislateurs ont es enfans ceste liberté tollue [3], es parens l'ont reservée.

— Filz trescher (dist Gargantua), je vous en croy, et loue Dieu de ce que à votre notice ne viennent que choses bonnes et louables, et que par les fenestres de vos sens rien n'est on domicile de vostre esprit entré fors liberal sçavoir. Car de mon temps a esté par le continent trouvé pays on quel ne sçay quelz pastophores [4] taulpetiers [5], autant abhorrens de nopces comme les pontifes de Cybele en Phrygie [6], si chappons feussent et non galls [7] pleins de salacité et lascivie, les quelz ont dict loix es gens mariez sus le faict de mariage [8]; et ne sçay que plus doibve abhominer, ou la tirannicque præsumption d'iceulx redoubtez taulpetiers, qui ne se contiennent dedans les treillis de leurs mysterieux temples et se entremettent des negoces contraires par diametre entier [9] à leurs estatz, ou la superstitieuse stupidité des

---

Ligne 22. E : *aucune* — l. 23. E : *fust sacre, fust prophane* — l. 24. A, E : *voulans* — l. 27. A, E : *treschier* — A, E, F : *dist Pantagruel* — l. 28. A : *que à vostre* ; E : *qu'a vostre* — l. 29. E : *voz* — E : *en domicile* — l. 30. E : *ha* — l. 31. E : *auquel* — l. 33. E : *fussent* — E : *gals* — l. 34. A : *mariaige* — l. 35. A, E : *tyrannicque presumption* — l. 37. A, E : *s'entremettent* — F : *contraire* — l. 38. E : *entiers*

3. Enlevée. Archaïsme, du lat. *tollere*, même sens.

4. Chez les Egyptiens, les *pastophores* (παστόφορος, Diodore de Sicile, I, 29) étaient des prêtres chargés de porter les statues des dieux dans les chapelles du temple. Avant R., Budé avait employé ce mot au sens général de *prêtres*. Cf. Sainéan, t. I, p. 8 et t. II, p. 53.

5. R. désigne de ce nom les moines, renfermés dans leur couvent, comme la taupe dans son trou. Cf. l. IV, *Prologue* : « le different du clergé et de la *taulpeterie* de Landerousse. »

6. Sur ces prêtres, qui étaient eunuques, voir ch. XLV, l. 61 : « comme en cas pareil faisoient les *Gals escouillez* prebstres de Cybele », et n. 18.

7. Le mot *gallus* signifie à la fois *coq* et prêtre de Cybèle. (P.)

8. Ce pays continental, dans lequel des prêtres ont imposé des lois sur le fait de mariage, est la France. Le droit canoniqne pose en principe que le mariage est fondé essentiellement sur le consentement des conjoints, devant un prêtre faisant seulement office de témoin. Contre cette théorie protestérent, au XVIe s., Érasme, puis Luther et Calvin, *Inst. chrest.*, (éd. de 1541), chap. XIII. Voir Esmein, *Le mariage en droit canonique*, t. II, chap. I. (P.).

9. Néologisme. R. empruntait sans doute

gens mariez, qui ont sanxi [10] et presté obeissance à telles tant malignes et barbaricques loigs, et ne voyent (ce que plus clair est que l'estoille matute) [11] comment telles sanxions connubiales toutes sont à l'adventaige de leurs mystes [12], nul au bien et prouficт des mariez, qui est cause suffisante pour les rendre suspectes comme iniques et fraudulentes.

« Par reciprocque temerité pourroient ilz loigs establir à leurs mystes sus le faict de leurs ceremonies et sacrifices, attendu que leurs biens ilz deciment et roignent du guaing provenent de leurs labeurs et sueur de leurs mains, pour en abondance les nourrir et entretenir, et ne seroient (scelon mon jugement) tant perverses et impertinentes comme celles sont les quelles d'eulx ilz ont receup. Car (comme tresbien avez dict) loy on monde n'estoit qui es enfans liberté de soy marier donnast sans le sceu, l'adveu et consentement de leurs peres.

« Moyenantes les loigs dont je vous parle, n'est ruffien, forfant, scelerat, pendart, puant, punais [13], ladre [14], briguant, voleur, meschant, en leurs contrées, qui violentement ne ravisse quelque fille il vouldra choisir, tant soit noble, belle, riche, honneste, pudicque que sçauriez dire, de la maison de son pere, d'entre les bras de sa mere, maulgré tous ses parens, si le ruffien se y ha une foys associé quelque myste, qui quelque jour participera de la praye [15]. Feroient

---

Ligne 40. E : *loix* — l. 41. E : *Matutine* — F : *sanxi* — l. 42. E : *advantaige* — A, E : *nulle* — E : *profict* — l. 43-44. A, E : *suspectes et iniques* — l. 44. A, E : *et fraudulentes* manque — l. 45. E : *reciproque* — E : *pourroyent* — E : *loix* — l. 47. E : *provenant* — l. 48-49. : A, E : *et en aise les entretenir* — l. 49. E : *seroyent* (*selon* — l. 50. E : *receu* — l. 51. E : *au monde* — l. 54. A : *Moyenants*; E : *Moyennant* — E : *loix* — l. 55. A, E : *brigant* — E : *volleur* — l. 56. E : *quelle fille* — l. 57. A : *honeste* — l. 59. E : *s'il ha* — l. 60. E : *proye. Feroyent*

cette expression à Érasme, *Adages*, I, 20, 45 : *Diametro distant*. *R.E.R.*, VI, 238.

10. Néologisme. Sanctionné; du lat. *sancire*, même sens.

11. Matinale. Néologisme; du lat. *matuta*, nom de la déesse de l'aurore. (P.)

12. Néologisme ; du grec μυστής, proprement : initié aux mystères. R. emploie ce mot dans le sens général de prêtre. (Sainéan, t. II, p. 53.)

13. Punais, se dit des personnes à l'haleine puante, et surtout par ozène. « Punais à cause que les malades ont une haleine qui put comme punaises », dit A. Paré, *Œuvres*, l. I, ch. 24.

14. Lépreux. (D.)

15. Proie. La validité des mariages con-

pis et acte plus cruel les Gothz, les Scythes, les Massagettes en place ennemie, par long temps assiegée, à grands frays oppugnée [16], prinse par force ?

« Et voyent les dolens peres et meres hors leurs maisons enlever et tirer par un incongneu, estrangier, barbare, mastin tout pourry, chancreux [17], cadavereux, paouvre, malheureux leurs tant belles, delicates, riches et saines filles, les quelles tant cherement avoient nourriez en tout exercice vertueux, avoient disciplinées en toute honesteté, esperans en temps oportun les colloquer [18] par mariage avecques les enfans de leurs voisins et antiques amis, nourriz et instituez de mesmes soing, pour parvenir à ceste felicité de mariage, que d'eulx ilz veissent naistre lignaige raportant et hæreditant non moins aux meurs de leurs peres et meres que à leurs biens meubles et hæritaiges. Quel spectacle pensez vous que ce leurs soit ?

Ligne 61. E : *Gotz* — A, E : *Massagetes* — l. 62. F : *assiegé* — l. 66. E : *paoure* — l. 67. E : *avoyent* — l. 68. E : *nourries* — A, E : *toute exercice* — E : *avoyent* — l. 70. E : *avec* — E : *voysins et anticques amys nourris* — l. 72. E : *lignage rapportant* — E : *hereditant* — l. 73. E : *qu'a* — l. 74. E : *heritaiges* — E : *leur*

tractés sans l'aveu des parents était une des conséquences de la théorie canonique du mariage. « Les prêtres, dit Calvin, *loc. cit.*, ont ordonné loix pour confirmer leur tyrannye, mais lesquelles sont en partie meschantes contre Dieu, en partie injustes contre les hommes, comme sont celles qui s'ensuyvent : que les mariages faictz entre jeunes personnes, qui sont soubz la puissance de leurs parents, sans le consentement de leurs dicts parens, demeurent fermes et immuables. » Voir dans la *R. XVI*e *s.*, II, 144, le récit de deux mariages clandestins, perpétrés avec la complicité de deux prêtres, en juin 1545, et dont le Parlement de Chambéry dut reconnaître la validité. (P.)

16. Assaillie. Néologisme, du lat. *oppugnata*, même sens.

17. Le nom de chancre est actuellement réservé soit à l'exulcération syphilitique primaire, soit au chancre mou. Au XVIe siécle, se dit de toute tumeur maligne, et en particulier de nature ou d'apparence cancéreuse : « Chancre est une tumeur dure, inégale, raboteuse, de figure ronde, immobile, de couleur cendrée ou livide, environnée de plusieurs veines pleines de sang mélancholique, apparentes et tortues, en manière des pieds d'un poisson appelé chancre [crabe] ». A. Paré, *Œuvres*, l. VII, des Tumeurs en général, ch. 27. (D.)

18. Etablir. Le mot lat. *collocare* s'emploie en parlant du père qui marie sa fille. (P.)

« Ne croyez que plus enorme feust la desolation du peuple romain et ses confœderez entendens le decès de Germanicus Drusus [19].

« Ne croyez que plus pitoyable feust le desconfort des Lacedæmoniens, quand de leurs pays veirent par l'adultere Troian furtivement enlevée Helene grecque [20].

« Ne croyez leur dueil et lamentations estre moindres que de Ceres, quand luy feust ravie Proserpine sa fille [21], que de Isis à la perte de Osyris [22], de Venus à la mort de Adonis [23], de Hercules à l'esguarement de Hylas [24], de Hecuba à la substraction de Polyxene [25].

« Ilz, toutesfois, tant sont de craincte du dæmon et superstitiosité espris, que contredire ilz n'ausent, puis que le taulpetier y a esté præsent et contractant, et restent en leurs maisons privez de leurs filles tant aimées, le pere mauldissant le jour et heure de ses nopces, la mere regrettant que n'estoit avortée en tel tant triste et malheureux enfantement, et en pleurs et lamentations finent [26] leur vie, laquelle estoit de raison finir en joye et bon tractement de icelles.

« Aultres tant ont esté ecstaticques [27] et comme maniacques [28] que

---

Ligne 75. E : *fust* — l. 76. E : *confederez entendans* — l. 77. E : *fust* — E : *deconfort* — E : *Lacedemoniens* — l. 78. A, E : *leur* — E : *Troyan* — l. 79. E : *eslevée* — l. 81. E : *fust* — l. 82. E : *esgarement* — l. 83. E : *soubstraction* — l. 84. E : *Ils* — A, E : *toutesfoys* — E : *Demon* — l. 85. E : *n'osent* — A : *puys* — A, E : *puis que le myste* — E : *ha* — l. 86. E : *present* — l. 87. E : *aymées* — l. 89. F : *leurs* — l. 90-91. E : *traictement d'icelles* — l. 92. E : *Autres* — E : *estaticques* — E : *moniacques*

19. D'après Tacite, *Annales*, II, 72, 82.

20. Raconté dans l'*Iliade*, III, 46 et suiv.

21. Voir Ovide, *Métamorphoses*, V, 509 et suiv.

22. Voir Plutarque, *D'Isis et Osiris*, ch. XIV, 356 D.

23. Voir Ovide, *Métamorphoses*, X, 717 et suiv.

24. Voir Théocrite, XIII, v. 55 et suiv.

25. Voir Euripide, *Hécube*, v. 391 et suiv.

26. Finissent. Archaïsme.

27. Extatique : de ἔκστάσις ; signifie proprement hors de soi, hors de sens ; par extension : extase au sens actuel du mot. Cf. ci-dessus, ch. XXXVIII, note 31. (D.)

28. Maniaque : de μανία, mot qui désigne plus particulièrement les formes exaltées et furieuses de la folie. Les écrits hippocratiques ne lui donnent pas un sens très précis. Celse (*de Sympt. causis*, l. III, ch. 7) dit : « Quæ quidem cum febri sunt, phrenitides ; quæ sine febri sunt, insaniæ, græcè maniæ. » Arétée caractérise la manie par l'agitation, la violence et la fureur. On voit que l'acception moderne et vulgaire de ce mot (habitude bizarre, goût excessif et exclusif) est tout autre. (D.)

eulx mesmes de dueil et regret se sont noyez, penduz, tuez, impatiens de telle indignité.

« Aultres ont eu l'esprit plus heroïcque, et, à l'exemple des enfans de Jacob vengeans le rapt de Dina, leur sœur[29], ont trouvé le ruffien associé de son taulpetier clandestinement parlementans et subornans leurs filles, les ont sus l'instant mis en pieces et occis felonnement, leurs corps après jectans es loups et corbeaux parmy les champs; au quel acte, tant viril et chevalereux, ont les symmystes[30] taulpetiers fremy et lamenté miserablement, ont formé complainctes horribles, et en toute importunité requis et imploré le bras seculier et justice politicque, instans[31] fierement et contendens[32] estre de tel cas faicte exemplaire punition.

« Mais ne en æquité naturelle, ne en droict des gens, ne en loy imperiale quelconques, n'a esté trouvée rubricque, paragraphe, poinct ne tiltre par lequel fut poine ou torture à tel faict interminée[33] : raison obsistante[34], nature repugnante ; car homme vertueux on monde n'est, qui naturellement et par raison plus ne soit en son sens perturbé, oyant les nouvelles du rapt, diffame et deshonneur de sa fille, que de sa mort. Ores est qu'un chascun, trouvant le meurtrier sus le faict de homicide en la persone de sa fille iniquement et de guet à pens, le peut par raison, le doibt par nature occire sus l'instant

---

Ligne 95. E : *Autres* — l. 97. A, E : *de son myste* — l. 98. E : *felonneusement* — l. 105. E : *n'en equité* — E : *n'en droict* — E : *n'en loy* — l. 106. A : *queconques* — E : *ha* — l. 107. A : *feust* ; E : *fust* — E : *peine* — l. 108. A, E : *obsistant* — A, E : *repugnant* — E : *au monde* — l. 109. A : *soyt* — l. 112. E : *d'homicide* — A, E : *personne*

29. Allusion à un épisode raconté dans la *Genèse*, XXXIV : Dina, fille de Jacob, fut enlevée et violée par Sichem, fils d'Hémor, qui la demanda en mariage. Les enfants de Jacob exigèrent d'abord qu'il se fît circoncire lui et tout son peuple ; puis, quand il eut accepté, ils égorgèrent tous les Sichimites et reprirent Dina. Jacob les désapprouva. (P.)

30. Néologisme ; du grec συμμύστης, initié avec les autres, collègue en sacerdoce. Chez certains écrivains du temps (Alciat, *Epist. contra vitam monasticam*), on trouve le mot *symmista*, appliqué aux frères d'un même ordre religieux.

31. Pressant. Latinisme, d'*instans*, même sens.

32. Prétendant. Latinisme, de *contendens*, même sens.

33. Prescrite. Cf. ch. IV, l. 100.

34. S'opposant. Latinisme, de *obsistens*, même sens.

et n'en sera par justice apprehendé. Merveilles doncques n'est si, trouvant le ruffien, à la promotion du taulpetier, sa fille subornant et hors sa maison ravissant, quoy qu'elle en feust consentente, les peut, les doibt à mort ignominieusement mettre et leurs corps jecter en direption [35] des bestes brutes, comme indignes de recepvoir le doulx, le desyré, le dernier embrassement de l'alme et grande mere, la Terre, lequel nous appellons sepulture [36].

« Filz trescher, après mon decés, guardez que telles loigs ne soient en cestuy royaulme receues [37] ; tant que seray en ce corps spirant [38] et vivent, je y donneray ordre tresbon, avec l'ayde de mon Dieu. Puis doncque que de vostre mariage sus moy vous deportez, j'en suis d'opinion ; je y pourvoiray.

« Aprestez vous au voyage de Panurge. Prenez avecques vous Epistemon, frere Jan et aultres que choisirez. De mes thesaurs faictez à vostre plein arbitre ; tout ce que ferez ne pourra ne me plaire. En mon arcenac [39] de Thalasse [40] prenez equippage tel que vouldrez, telz

---

Ligne 115. A, E : *promotion du myste* — l. 116. E : *fust* — l. 117. E : *ignominieuse* — l. 119. E : *desiré* — l. 121. E : *gardez* — E : *loix* — l. 122. A : *reczeues* — l. 123. A, E : *vivant* — E : *j'y* — l. 124. A : *Puys* — A, E : *doncques* — l. 125. A : *suys* — E : *de opinion* — E : *pourvoyeray* — l. 126. E : *avec* — l. 127. E : *Jean et autres* — E : *choysirez* — E : *thesors faictes* — l. 128. E : *pourra me desplaire*

35. Déchirement. Latinisme, de *direptio*, même sens.

36. R. semble se souvenir ici d'un passage de Pline (*Hist. Nat.*, II, 63) dans lequel la terre est décrite comme particulièrement maternelle, lorsqu'à la mort de l'homme, elle le reçoit dans son sein : « *novissime complexa gremio jam a reliqua natura abdicatos, tum maxime ut mater operiens.* » (P.)

37. Elles étaient reçues en France. Mais les rois essayaient d'en corriger les abus et R. s'associe dans ce chapitre à leur politique. En 1556, Henri II autorisa les parents à « exhéréder » les enfants qui se seraient mariés clandestinement (avant la trentième année pour les garçons et la vingt-cinquième, pour les filles) sans leur aveu et prescrivit aux juges de poursuivre ceux « qui auroient donné conseil et ayde pour la consommation » de ces mariages. (Isambert, XIII, 469). De nouvelles ordonnances furent promulguées sur la même question en 1560, à Orléans, et en 1579 à Blois. Le concile de Trente, dans sa vingt-quatrième session (1563), se prononça contre les mariages contractés « *sine parentum consensu.* » (P.)

38. Animé. Latinisme, de *spirans*, même sens. Cf. Tite Live, XL, 8 : « vivo et *spirante* me. »

39. Arsenal. Forme antérieure à R. (Sainéan, t. II, p. 315).

40. Du grec θάλασσα, mer. R. précisera au ch. suivant la situation de ce port « près Sammalo. » Sur l'identification de ce port avec le *Tallart*, sur le territoire de Saint-Malo, voir A. Lefranc, *Navig. de Pantagruel*, p. 39. (P.)

pillotz [41], nauchiers [42], truschemens [43] que vouldrez, et à vent oportun faictez voile, on nom et protection du Dieu servateur.

« Pendent votre absence, je feray les apprestz et d'une femme vostre et d'un festin, que je veulx à vos nopces faire celebre si oncques en feut. »

Ligne 130. E : *truschement* — l. 131. E : *faicte voille, au nom* — l. 132. E : *Pendant vostre* — l. 133. E : *celebrer* — l. 134. E : *fut*

41. Pilote. De l'italien *piloto*, même sens.

42. Nocher, patron de petit bâtiment ; de l'italien *nocchiere*, même sens. (*R. E. R.*, VIII, 51.)

43. Interprètes, de l'italien *turcimanno*, même sens. Le mot était entré anciennement, sous cette forme, dans la langue. (*R. E. R.*, VIII, 54.)

Comment Pantagruel feist ses aprestz pour monter sus mer, et de l'herbe nommée Pantagruelion.

Chapitre XLIX.

Peu de jours après, Pantagruel, avoir prins congié du bon Gargantua, luy bien priant pour le voyage de son filz, arriva au port de Thalasse, près Sammalo [1], acompaigné de Panurge, Epistemon, frere Jan des Entommeures, abbé de Theleme, et aultres de la noble maison [2], notamment de Xenomanes [3], le grand voyagier et traverseur des voyes perilleuses, lequel estoit venu au mandement de Panurge par ce qu'il tenoit je ne sçay quoy en arriere fief de la chastellenie de Salmiguondin.

Là arrivez, Pantagruel dressa equippage de navires, à nombre de celles [4] que Ajax de Salamine avoit jadis menées en convoy des Gregoys à Troie [5]. Nauchiers, pilotz, hespaliers [6], truschemens, artisans, gens de guerre, vivres, artillerie, munitions, robbes, deniers et aultres hardes print et chargea, comme estoit besoing pour long et hasardeux voyage. Entre aultres choses, je veids qu'il feist charger grande foison de son herbe Pantagruelion [7], tant verde et crude que conficte et præparée.

Ligne 1. E : *apprestz* — l. 3. A : *46* ; E : *XLVI* — l. 7. E : *Jean* — E : *autres* — l. 8. A, E : *voyageur* — l. 11. A. E : *Salmigondin* — l. 13. E : *celle* — l. 14. E : *Gregeoys à Troye* — E : *pillotz* — l. 15. E : *artilleries* — l. 16. E : *autres* — E : *pour leur long* — l. 17. A, E : *hazardeux* — E : *autres* — E : *vy* — l. 19. E : *preparée*

1. Saint-Malo, chef-l. arr. (Ille-et-Vilaine).

2. De la maison de Pantagruel.

3. Cf. ch. XLVIII, n. 9.

4. R. donne au mot *navire*, comme beaucoup d'auteurs du XVIe s., le genre féminin, qui était celui de *navis*, en latin. (P.)

5. C'est-à-dire douze, d'après Homère, *Iliade*, II, 557.

6. Ce mot (en provençal, *espalié*) désignait le premier rameur d'un banc, dans une galère (Sainéan, t. I, p. 113).

7. C'est le chanvre (*Cannabis sativa* L.) que R. va décrire sous le nom de *Pantagruélion*. L'idée et le plan même de cette description du chanvre lui ont été suggérés par celle que Pline a donnée du lin au début du l. XIX de

L'herbe Pantagruelion a racine petite, durette, rondelette, finante [8] en poincte obtuse, blanche, à peu de fillamens, et ne profonde en terre plus d'une coubtée [9]. De la racine procede un tige unicque, rond, ferulacée [10], verd au dehors, blanchissant au dedans, concave [11] comme le tige de *smyrnium* [12], *olus atrum*, febves [13] et gentiane, ligneux, droict, friable, crenelé quelque peu à forme de columnes legierement striées, plein de fibres, es quelles consiste toute la dignité de l'herbe [14], mesmement en la partie dicte *mesa*, comme moyene, et celle qui est dicte *mylasea*.

Haulteur d'icelluy communement est de cinq à six pieds ; aulcunes foys excede la haulteur d'une lance, sçavoir est quand il rencontre terrouoir doulx, uligineux [15], legier, humide sans froydure, comme est Olone [16] et celluy de Rosea, près Præneste en Sabinie [17], et que

---

Ligne 20. E : *ha* — l. 21. E : *n'est profonde* — l. 22. A : *coubdée* ; E : *couddée* — l. 25. E : *colomne* — l. 26. E : *striée* — l. 27. A : *moyenne* — l. 28. E : *Mylaseau* — l. 29. E : *La haulteur* — E : *aucunes* — l. 31. A, E : *terrouir* — E : *froydures* — l. 32. E : *Preneste*

son *Hist. nat.* V. Plattard, *L'Œuvre de R.*, p. 154-162.

8. Finissante. Archaïsme.

9. Coudée. Archaïsme.

10. Semblable à la tige fistuleuse de la férule qui est, d'après Fée, *Ferula communis*, L. (Ombellifère). Le caractère de la férule, dit Pline, est d'être divisée en tiges partagées par des nœuds : *geniculatis nodata scapis* (*H. N.*, XIII, 42). Cette tige est grosse, fongueuse, creusée d'un canal médullaire, [medulla] *carnosa... ferulæ*, dit Théophraste, l. I, ch. 9, assez solide pour servir de bâton, et néanmoins assez légère, pour ne pas blesser ceux qu'elle frappe. Pline, *H. N.*, XIX, 56, range le chanvre, avec la thapsie et le fenouil, parmi les plantes férulacées. (D.)

11. Creuse. La tige du chanvre est en effet fistuleuse. (D.)

12. Ne faut-il point réunir ces deux mots en un seul, *Smyrnium olusatrum* ? Le maceron, *Smyrnium olusatrum* L., est une ombellifère, jadis utilisée en matière médicale. Il se peut cependant que R. ait distingué deux espèces, car on trouve en France deux autres espèces de *Smyrnium*. L'*olusatrum* de Pline, ou *hipposelinon* ou *smyrnion* est le *S. olusatrum* L. Cf. Pline, XIX, 48 ; XX, 46 ; XXVII, 109. (D.)

13. Fève, *Faba vulgaris* Mœnch., Papilionacée. (D.)

14. « Improbatur cortici proximum aut medullae ; laudatissima est e medio, quae mesa vocatur ; secunda Mylasea. » Pline, *H. N.*, XIX, 56. (D.)

15. Humide. Néologisme, du lat. *uliginosus*, même sens. (P.)

16. Olonne. Aujourd'hui les Sables d'Olonne, ch.-l. arr. (Vendée).

17. D'après Pline, XIX, 56.

pluye ne luy deffault environ les feries des pescheurs [18] et solstice æstival, et surpasse la haulteur des arbres, comme vous dictez dendromalache par l'authorité de Theophraste [19], quoy que herbe soit par chascun an deperissante, non arbre en racine, tronc, caudice [20] et rameaux perdurante, et du tige sortent gros et fors rameaux.

Les feueilles [21] a longues trois foys plus que larges, verdes tous jours, asprettes comme l'orcanette [22], durettes, incisées au tour comme une faulcille et comme la betoine [23], finisantes en poinctes de sarisse macedonicque et comme une lancette dont usent les chirurgiens. La figure d'icelle peu est differente des feueilles de fresne [24] et aigremoine [25] et tant semblable à eupatoire [26] que plusieurs herbiers,

---

Ligne 33. A : *pluie* — E : *default* — l. 34. E : *estival* — E : *dictes* — l. 34-35. E : *d'Andromalache* — l. 35. A : *soyt* — l. 36. A, E : *deperissant* — l. 37. E : *rameaulx pardurante* — E : *fors rameaulx* — l. 38. E : *fueilles ha* — A, E : *troys* — l. 40. E : *bretoine* — E : *finissantes* — A : *larysse*; E : *larice* — l. 42. A : *icelles* — E : *fueilles* — l. 43. E : *aigremoinne*

18. Les fêtes des pêcheurs du Tibre se célébraient, d'après Ovide, *Fastes*, VI, 235-240, le 7 juin, au Champ-de-Mars. (P.)

19. Théophraste (*Hist. pl.*, l. X, ch. 5) décrit une μαλάχη ὑποδενδρουμένη qui serait, d'après Fraas, notre *Lavatera arborea* L. (Malvacée). C'est la même sans doute que cite Pline : « Tradunt auctores in Arabia malvas septimo mense arborescere, baculorumque usum praebere extemplo ». (XIX, 22.) — Mais R. l'a sans doute confondue avec la δενδρομαλάχη des *Géoponiques* (XV, 5, 5), ἀναδενδρομαλάχη de Galien (*Meth. med.*, l. XIV, ch. 5), qui serait, d'après Sainéan (*H. N. R.*, p. 104), l'*Althæa rosea* Cav. (D.)

20. Pédoncule. Néologisme, du lat. *caudex*, même sens.

21. R., dans ce long passage sur les analogies foliaires du chanvre, use surtout de la comparaison, procédé cher aux botanistes de l'époque, qui classaient les végétaux moins par analyse exacte et rapprochements anatomiques que par analogie morphologique ou onomastique. (D.)

22. Nom donné communément à deux Borraginées tinctoriales du midi : *Onosma echioïdes* L. et *Anchusa tinctoria* L. ; celle-ci est l'*anchusa* de Pline (XXII, 23). Toutes deux ont les feuilles hérissées de poils rudes. (D.)

23. Mauvaise comparaison : qu'il s'agisse ici de *Betonica officinalis* L., (la plus réputée dans l'ancienne thérapeutique), ou de *B. alopecuros* L. comme le pense M. Sainéan (*H.N.R.*, p. 104) ; bétoine a des feuilles crénelées, tandis que les folioles du chanvre sont dentées. (D.)

24. Le Frêne, *Fraxinus excelsior* L. (Oléacée), a des feuilles composées, à folioles ovales lancéolées, dentées. (D.)

25. L'aigremoine, *Agrimonia eupatoria* L. (Rosacée) a des feuilles composées, pinnées, à folioles lancéolées, dentées. (D.)

26. L'eupatoire d'Avicenne, *Eupatorium cannabinum* L., (Composée), a des feuilles com-

l'ayant dicte domesticque, ont dict eupatoire estre Pantagruelion saulvaginé, et sont par rancs en eguale distance esparses au tour du tige en rotondité, par nombre, en chascun ordre, ou de cinq ou de sept. Tant l'a cherie Nature qu'elle l'a douée en ses feueilles de ces deux nombres impars, tant divins et mysterieux [27]. L'odeur d'icelles est fort [28] et peu plaisant aux nez delicatz.

La semence provient vers le chef du tige et peu au dessoubs. Elle est numereuse autant que d'herbe qui soit, sphæricque, oblongue, rhomboïde, noire claire et comme tannée, durette, couverte de robbe fragile, delicieuse à tous oyseaulx canores [29], comme linottes [30], chardriers [31], alouettes, serins [32], tarins [33] et aultres, mais estainct en l'homme la semence generative, qui en mangeroit beaucoup et souvent [34]; et, quoy que jadis entre les Grecs d'icelle l'on feist certaines especes de fricassées, tartres et beuignets, les quelz ilz mangeoient

---

Ligne 45. E : *rencs* — E : *esgale* — l. 47. A, E, F : *la cherie* — l. 50-51. A, E : *provient... dessoubs. Elle* manque — l. 51. E : *sphericque* — l. 53. A : *fragille* — E : *linotes* — l. 54. E : *autres* — l. 55. A : *mangeroyt* — l. 55-62. A : *beaulcoup et souvent. Et provient vers le chef du tige et peu au dessoubs. Et comme en plusieurs* ; E : *beaucoup et souvent. Et prouvient vers le chef du tige et peu au dessoubz. Et comme en plusieurs*

posées, à 3-5 lobes lancéolés-acuminés, dentés, assez semblables à celles du chanvre. (D.)

27. Les feuilles du chanvre sont composées de 5 à 7 folioles. R. fait ici allusion à la théorie des nombres : l'importance des jours critiques impairs avait été signalée par Hippocrate ; et le nombre 7, sur lequel Cornélius Agrippa a amplement disserté, marquait les années climatériques, et bien d'autres choses encore. *Numero deus impare gaudet*, écrivait déjà Virgile. (D.)

28. R. donne à ce mot le genre masc. qu'avait le mot latin *odor*.

29. Mélodieux. Néologisme, du latin *canorus*, même sens.

30. La linotte (*Fringilla* [*Acanthis*] *cannabina* L.) pille les chenevières. C'est un granivore redoutable.

31. Chardrier, nom donné en Guyenne et en Poitou au Chardonneret (*Carduelis carduelis* L.). (D.)

32. Le Cini ou Serin vert de Provence, *Fringilla serinus* L., granivore.

33. *Fringilla* (*Spinus*) *spinus* (L.). (D.)

34. Le chanvre indien (*Cannabis sativa*, L. var. *indica*) est un antispasmodique encore prescrit contre le satyriasis : « Semen ejus extinguere genituram virorum dicitur. » Pline, XX, 97. — Que la semence du chanvre soit antiaphrodisiaque, c'est l'opinion de Dioscoride, de Pline, de Galien, d'Oribase, d'Aétius, de Paul d'Egine. Cependant, Galien observe, d'autre part (*De alim. facult.*, L. I, ch. 34), que d'aucuns croquent le grain de chanvre, grillé avec d'autres desserts, pour s'exciter à la volupté. C'était encore, au

apres soupper par friandise et pour trouver le vin meilleur, si est ce qu'elle est de difficile concoction [35], offense l'estomach, engendre mauvais sang, et par son excessive chaleur ferist le cerveau et remplist la teste de fascheuses et douloreuses vapeurs.

Et, comme en plusieurs plantes sont deux sexes, masle et femelle [36], ce que voyons es lauriers [37], palmes [38], chesnes [39], heouses [40], aspho-

---

xviie s., une opinion courante chez les Persans, au rapport d'Œlschlœger, et il y a moins de 50 ans, d'après Mattia di Martino, les paysans siciliens employaient le chanvre comme talisman amoureux. Cf. A. Garrigues, *Où l'on voit un oubli de Rabelais conduire à une erreur thérapeutique*, Vox medica, nº 4, 20 septembre 1928, p. 8-11. (D.)

35. Il s'agit ici de la première concoction, ou digestion gastrique, au sens où l'entendent Aristote et Galien. (D.)

36. On a attribué à tort à R. le mérite d'avoir parlé le premier de la sexualité chez les plantes. Si Aristote écrit que les végétaux mâles ne se distinguent point des végétaux femelles, par contre Théophraste écrit : « Arborum universarum... plures sanè differentiæ intelliguntur... qua foemina masque distinguuntur » (*Hist. Plant.*, III, 9). Et Pline parle couramment d'espèces mâles et femelles. Encore faut-il noter que ces mots, dans la langue des anciens botanistes, ne caractérisent le sexe que pour les plantes dioïques (palmier, figuier). Autrement, ils désignent seulement certaines différences morphologiques : *mas* signifie généralement fort, vigoureux, ou moins fécond ; *foemina*, faible; ou plus fécond. Ces mots s'inspirent encore de la similitude de certains végétaux avec les organes sexuels animaux ; ou enfin ils constituent un simple expédient de nomenclature. Cf. Saint-Lager, *Remarques hist. sur les mots plantes mâles et plantes femelles*, Paris, Baillière, 1884, 48 p. in-8º. — R. n'a certainement pas approfondi cette question, encore non résolue de son temps. Césalpin nie l'existence d'organes sexuels chez les plantes. Clusius est le premier à soupçonner leur rôle.

Si R. a véritablement voulu parler de la sexualité végétale, la liste des plantes qu'il donne comme pourvues de sexes distincts (dioïques) n'est pas impeccable, puisqu'elle range à côté du chanvre, du palmier, du térébinthe (dioïques) le chêne, l'yeuse, le cyprès (monoïques), le laurier, l'asphodèle, la mandragore, l'aristoloche, le pouliot, la pivoine (hermaphrodites), sans compter l'agaric qui a un mode de reproduction asexué et les fougères, dont la génération compliquée ne fut élucidée qu'au xixe siècle par Lesczyc-Suminsky et Hofmeister. (D.)

37. Le G. *Laurus* a des fleurs hermaphrodites, et qui ne sont unisexuées que par avortement. (D.)

38. Palmiers. Les fleurs sont unisexuées dans la majorité des genres. En fait de palmiers, Pline a surtout décrit le dattier (*Phœnix dactylifera* L.), et distingue avec raison le *mas* et le *fœmina* (*H. N.*, XIII, 7), le dattier étant, en effet, dioïque. (D.)

39. Le chêne a des fleurs mâles et femelles distinctes, mais portées sur le même pied (monœcie). Pline, qui distingue à tort un chêne ♂ et un ♀, écrit : « In querna, alia [glans] dulcior molliorque feminæ ; mari spissior », XVI, 8. (D.)

40. Yeuse, *Quercus ilex* L. Chêne vert, eousé. — Heouse, mot provençal, pour yeuse. Belon, (*Rem.*, 1558, p. 39), dit eouse. Arbre monoïque, à fleurs unisexuées ; « Masculas

dele[41], mandragore[42], fougere[43], agaric[44], aristolochie[45], cypres[46], terebinthe[47], pouliot[48], pæone[49] et aultres, aussi en ceste herbe y a masle,

---

Ligne 64. E : *arist ologie* — l. 65. E : *Peone et autres* — A : *aussy* — E : *ha*

ilices negant ferre [glandes] », dit Pline, XVI, 8. (D.)

41. *Asphodelus*, g. de Liliacées. Celui que décrit Pline (XXI, 68) est *A. ramosus* L. (D.)

42. Hermaphrodite, comme les autres Solanées. Les vieux auteurs prétendaient retrouver dans la bizarre conformation de la racine une sorte d'ébauche humaine, tantôt mâle, tantôt femelle. (Cf. H. Leclerc, *La mandragore*, Presse médicale, n° 102, 23 décembre 1922, p. 2138-2140, et J. Avalon, *La mandragore, son histoire, sa légende*, Æsculape, 13e année, nos 10 et 12, octobre et décembre 1923, p. 223-227, 271-275.) Pline décrit 2 esp. de Mandragore : « Candidus qui est mas, niger qui femina existimatur. » (XXV, 94.) La mandragore femelle de Pline est pour Fée *Mandragora autumnalis* Bert., la mâle, *M. vernalis* Bert. Linnée n'en fait qu'une espèce, *M. officinarum* L. (D.)

43. R. ignorait évidemment le mode de génération à double cycle, l'un asexué, permanent (sores, sporanges, spores) ; l'autre sexué et transitoire (prothalle, anthéridie + anthérozoïde, archégone + oosphère), qui caractérise les fougères. Sans envisager le mode de reproduction, les anciens botanistes grecs décrivaient comme fougère mâle la plus haute, et *cujus ex unâ radice complures exeunt filices* (Pline, XXVII, 5,5), autrement dit notre *Pteris aquilina* L., et comme fougère femelle ou *Thelypteris* les fougères de taille plus petite, à frondes multiples entées sur divers points du rhizome (*Athyrion*, *Polystichon*, *Blechnon*). Une interprétation fautive et à contresens faite par Dodoëns des mots fougère mâle et femelle a entraîné dans la même confusion tous les auteurs modernes. (D.)

44. Les agarics se reproduisent au moyen de spores exogènes, développées à la surface de certaines cellules des lames de l'hyménium, nommées basides. Il n'y a point chez eux de reproduction sexuée. (D.)

45. *Aristolochia*, aristoloche, g. de la fam. des Aristolochiées, à fleurs hermaphrodites. A la suite des Grecs, Pline en distingue 4 espèces, parmi lesquelles « *alterum* [genus] *masculae, radice longâ* » (XXV, 54) qui correspond, pour Fée, à *A. longa* L. (D.)

46. Pline, XVI, 60, décrit deux espèces de Cyprès : « Meta in fastigium convoluta, quæ et femina appellatur ; mas spargit extra se ramos. » Le *C. femina* est notre *Cupressus fastigiata* D. C. ; le *C. mas*, notre *C. horizontalis* Mill., mais ces espèces sont toutes deux monoïques. (D.)

47. Pline en décrit plusieurs espèces : « Ex his mascula est sine fructu ; feminarum duo genera » (XIII, 12). En réalité, il n'y a là qu'une espèce, et dioïque : *Pistacia terebinthus* L. (Térébinthacées). (D.)

48. Pline, XX, 54, distingue le pouliot mâle du pouliot femelle : « Femina pulegii... est autem haec flore purpureo, mas candidum habet. » Les mots mâle et femelle ne traduisent ici que des variations de coloris ; et il n'y a qu'un pouliot, hermaphrodite comme les autres Labiées : *Mentha pulegium* L. (D.)

49. Plante ainsi nommée en souvenir de Pœon, lequel s'en servit pour guérir Pluton blessé par Hercule (Homère, *Il.*, ch. 5). On relève les formes *pœonia* (Pline), peone (XIIe s.), pioine, pione, péonie (Platearius, XIIIe s.), peon (P. Belon, XVIe s.) — Dioscoride (III,

qui ne porte fleur aulcune mais abonde en semence, et femelle, qui foisonne en petites fleurs blanchastres, inutiles, et ne porte semence qui vaille[50], et, comme est des aultres semblables, ha la feuille plus large, moins dure que le masle et ne croist en pareille haulteur.

On seme cestuy Pantagruelion à la nouvelle venue des hyrondelles ; on le tire de terre lorsque les cigalles commencent s'enrouer[51].

Ligne 66. E : *aucune* — l. 67. E : *foysonne* — l. 68. E : *autres* — E : *fueille*

157), reconnaît deux sortes de pivoine, l'une mâle et l'autre femelle : c'est à la seconde que l'on rapporte la pivoine de Pline (XXV, 10), qui est notre *Pæonia officinalis* L. La première, γλυκυσίδη ἄρρην, serait notre *P. corallina* L. (Fée). Saint-Lager dit que la *P. mas* se rapporte à nos *P. peregrina* et *P. officinalis*, et la *P. fœmina* à *P. corallina*. (D.)

50. R. commet ici une confusion grave : le *Cannabis sativa* est une plante dioïque, à pieds mâles et femelles distincts ; le fruit, fécondé par le pollen des fleurs mâles, ne peut évidemment naître que du pied femelle. Mais l'erreur populaire, partagée par Gesner, Fuchs, Dalechamps, Dodoëns, Lonicer, considérait comme mâle la plante porte-graine, plus luxuriante ; comme femelle la plante plus grêle à fleurs pistillées, non suivies de fruits, et qui dépérit la première. (D.)

51. En septembre.

Comment doibt estre preparé et mis en œuvre le celebre Pantagruelion.

Chapitre L.

On pare [1] le Pantagruelion soubs l'æquinocte automnal [2] en diverses manieres, scelon la phantasie des peuples et diversité des pays. L'enseignement premier de Pantagruel feut le tige d'icelle devestir de feueilles et semence, le macerer en eaue stagnante, non courante, par cinq jours, si le temps est sec et l'eaue chaulde, par neuf ou douze, si le temps est nubileux et l'eaue froyde [3]; puys au soleil le seicher, puys à l'umbre le excorticquer et separer les fibres (es quelles, comme avons dict, consiste tout son pris et valeur) de la partie ligneuse, laquelle est inutile, fors qu'à faire flambe lumineuse, allumer le feu et, pour l'esbat des petitz enfans, enfler les vessies de porc. D'elle usent aulcunefoys les frians à cachetes, comme de syphons, pour sugser et avecques l'haleine attirer le vin nouveau par le bondon.

Quelques pantagruelistes modernes, evitans le labeur des mains qui seroit à faire tel depart, usent de certains instrumens catharactes [4], composez à la forme que Juno la fascheuse tenoit les doigtz de ses mains liez pour empescher l'enfantement de Alcmene, mere de

---

Lignes 1 et 2. A, E : manque — l. 3. A : *On la pare soubs* ; E : *On la pare soubz* — E : *equinocte autonnal* — l. 4. E : *selon* — l. 5. E : *fut* — l. 6. E : *fueilles* — A, E : *eau* — l. 7. A. E : *eau* — l. 8. A, E : *eau* — E : *froide ; puis* — l. 9. E : *puis* — E : *l'excorticquer* — l. 11. E : *par laquelle* — l. 13. E : *aucunes* — A, E : *cachettes* — l. 14. E : *succer et avec* — A : *la laine* ; E : *l'aleine* — l. 17. A : *seroyt* — A : *catharacts* ; E : *catharactz* — l. 18. A : *tenoyt* — l. 19-20. E : *d'Hercules*

1. On apprête.

2. « Semen ejus quum est maturum, ab æquinoctio autumni distringitur. » Pline, XIX, 56. (D.)

3. C'est le rouissage, toujours en usage dans l'ouest de la France. (D.)

4. Outils pour briser. Néologisme, du grec καταρρηγνύναι, même sens.

Hercules[5], et à travers icelluy contundent et brisent la partie ligneuse et la rendent inutile, pour en saulver les fibres.

En ceste seule præparation acquiescent ceulx qui, contre l'opinion de tout le monde et en maniere paradoxe[6] à tous philosophes, guaingnent leur vie à recullons[7].

Ceulx qui à profict plus evident la voulent avalluer[8] font ce que l'on nous compte du passetemps des troys sœurs Parces[9], de l'esbatement nocturne de la noble Circe[10] et de la longue excuse de Penelope envers ses muguetz amoureux, pendant l'absence de son mary Ulyxes[11].

Ainsi est elle mise en ses inestimables vertus, des quelles vous expouseray partie (car le tout est à moy vous expouser impossible); si davant vous interprete la denomination d'icelle.

Je trouve que les plantes sont nommées en diverses manieres[12]. Les unes ont prins le nom de celluy qui premier les inventa, congneut, monstra, cultiva, aprivoisa et appropria, comme mercuriale, de Mer-

---

Ligne 20. E : *iceluy* — l. 21. E : *sauver* — l. 22. E : *seule* manque — E : *preparation* — l. 24. E : *gaignent* — l. 25. E : *proffit* — E : *veulent avaller* — l. 26-27. A, E : *de l'esbatement... Circé* manque — l. 28. A, E : *pendent* — l. 30. E : *exposeray* — E : *exposer* — l. 31. E : *devant* — E : *domination* — l. 33. E : *celuy* — l. 34. E : *aprivoysa*

5. Cf. Ovide, *Métamorphoses*, IX, 297-301, et Pline, XXVIII, 17 : « Adsidere gravidis,... digitis pectinatim inter se implexis, veneficium est ; idque compertum tradunt, Alcmena Herculem pariente. » (P. D.)

6. Paradoxale, contraire à l'opinion ; du grec παράδοξος, même sens.

7. Les cordiers. Ils marchent à reculons en tirant d'un sac les fibres de chanvre dont se file la corde. (P.)

8. Mettre en valeur.

9. Les Parques.

10. Arguto tenues percurrens pectine telas.
Virgile, *Énéide*, VII, 14. (P.)

11. Cf. Homère, *Odyssée*, XIX, v. 138-150.

12. R., comme on le verra, classe les plantes en huit catégories d'après leur dénomination : 1° selon le nom de leur inventeur, 2° leur pays d'origine, 3° par antiphrase, 4° par leurs vertus, 5° d'après leurs particularités, 6° en souvenir des métamorphoses, 7° par similitude, 8° d'après la morphologie. Cette répartition lui a été suggérée par Pline qui, en son l. XXV, énumère les plantes baptisées du nom des dieux ou des rois, ou de celui de certaines nations, ou trouvées par divers animaux. On trouve d'ailleurs dans Pline (*Nobilium herbarum inventores*, XXV, ch. 7 et sqq.) la plupart des plantes rangées par R. dans la première catégorie. (D.)

cure [13], panacea, de Panace, fille de Æsculapius [14], armoise, de Artemis [15], qui est Diane, eupatoire, du roy Eupator [16], telephium, de Telephus [17], euphorbium, de Euphorbus, medicin du roy Juba [18], clymenos, de Clymenus [19], alcibiadion, de Alcibiades [20], gentiane, de Gentius, roy de

---

Ligne 38. E : *Gentias*

13. La mercuriale fut trouvée par Mercure, dit Pline, XXV, 18, qui lui donne les noms de *linozostis, parthenion, hermupoa, mercurialis* : « Duo ejus genera, masculus et fœmina. » C'est *Mercurialis annua*, L. Son usage thérapeutique est fort ancien ; le miel de mercuriale entre encore dans la composition de nos lavements purgatifs (D.).

14. Pline, XXV, 11, en mentionne plusieurs espèces : « Unum quippe Asclepion cognominatur, quoniam is filiam Panaceam appellavit ». Cette dernière est une Ombellifère du Levant (*Pastinaca opopanax*, L. = *Ferula opopanax*, Spreng.), dont on tirait une gomme fort employée sous le nom d'Opopanax, et dont Pline parle longuement (XII, 57.). Sur les div. acceptions botaniques du mot Panacée, cf. Mérat et de Lens, *Dict. univ. de mat. médicale*, t. V, Paris, 1833, in-8°, p. 176-177, 216-217. — Fée, annot. à Pline, trad. de Grandsagne, t. XV, p. 393-394. (D.)

15. R. la place sous l'invocation d'Artémis, ou Diane Ilithya. D'autres, comme A. Paré, veulent qu'il s'agisse d'Artémise, reine de Carie : « Artemisia, uxor Mausoli, adoptata herba quæ antea parthenis vocabatur », dit Pline, XXV, 36. — Dioscoride ne décrit pas moins de quatre *artemisia*, que Fée rapporte à nos *A. campestris*, L., *A. camphorata*, Vill., *A. pontica*, L., *A. chamæmelifolia*, Vill. Ce sont des plantes amères, stomachiques, aromatiques, emménagogues, d'un usage thérapeutique fort ancien. (D.)

16. « Eupatoria quoque regiam auctoritatem habet. » Pline, XXV, 29. On a dédié à Mithridate Eupator, roi de Pont : 1° l'Eupatoire d'Avicenne, *Eupatorium cannabinum*, L. 2° l'Eupatoire de Mésuë, *Achillea ageratum*, L. 3° l'Aigremoine, *Agrimonia eupatoria*, L., qui, pour Sprengel, est la véritable Eupatoire de Dioscoride. Cependant, l'Eupatoire décrite par Pline, et vantée par Galien, Paul d'Égine, Avicenne, est l'*E. cannabinum*. (D.)

17. Télèphe, fils d'Hercule, fut blessé et guéri par Achille au siège de Troie. « Telephion porcilacæ similis est et caule et foliis », dit Pline, XXVII, 110. Probablement *Sedum telephium*, L. (Crassulacée.) Columna a voulu y voir *Zygophyllum fabago*, L. ; d'autres disent le *Cochlearia*. (D.)

18. « Invenit et patrum nostrorum ætate rex Juba, quam appellavit euphorbiam, medici sui nomine ». Pline, XXV, 38. C'est *Euphorbia (Diacanthium) officinarum*, L. (D.)

19. Climène, roi d'Arcadie. « Clymenus a rege herba appellata est ». Pline, XXV, 33. C'est d'après Fée, περικλύμενον de Dioscoride, (IV, 14), notre *Lonicera periclymenum*, L. ou chèvrefeuille. Quant au κλύμενον de Dioscoride (IV, 13), c'est, pour Sibthorp, *Convolvulus sepium*, L. ; pour Sprengel, *Lathyrus clymenum*, L. (D.)

20. Pline nomme, sans le décrire, l'*Alcibion* (XXVII, 22); ailleurs, il le nomme *anchusa* ou *arcebion* (XXII, 25). Ce serait, pour Fée, l'ἀλκίβιον de Nicandre (*Thér.*, 637) : Alcibii radicem echii pariter lege.., notre *Echium creticum*, L. — Mais Nicandre parle encore d'une autre Alcibie :

Est alia Alcibii cognomine planta...

(trad. de J. de Gorris); *Anchusa altera*, que certains, dit Dioscoride, appellent Ἀλκιβιάδειον

Sclavonie[21]. Et tant a esté jadis estimée ceste prærogative de imposer son nom aux herbes inventées que, comme feut controverse meue entre Neptune et Pallas de qui prendroit nom la terre par eulx deux ensemblement trouvée qui depuys feut Athenes dicte de *Athene*, c'est à dire Minerve[22], pareillement Lyncus, roy de Scythie, se mist en effort de occire en trahison le jeune Triptoleme, envoyé par Ceres pour es hommes monstrer le froment, lors encores incongneu, affin que par la mort d'icelluy il imposast son nom et feust, en honneur et gloire immortelle, dict inventeur de ce grain tant utile et necessaire à la vie humaine : pour laquelle trahison feut par Ceres transformé[23] en oince[24] ou loupcervier. Pareillement, grandes et longues guerres feurent jadis meues entre certains roys de sejour en Cappadoce, pour ce seul different : du nom des quelz seroit une herbe nommée ; laquelle pour tel debat feut dicte *polemonia*, comme guerroyere[25].

Les aultres ont retenu le nom des regions des quelles feurent

---

Ligne 39. E : *ha* — E : *prerogative d'imposer* — l. 40. E : *fut* — l. 42. E : *depuis fut* — E : *de Athenes* — l. 44. E : *d'occire* — l. 46. E : *iceluy* — E : *fust* — l. 48. E : *fut* — l. 50. E : *furent* — l. 53. E : *autres* — E : *furent*

ou Ὀνοχειλές ; *anchusa minor*, *alcibiadion*, ou *onochiles* de Pena et Lobel, et qui est aussi une borraginée, l'*Alkanna tinctoria*, Tausch.

Ce nom vient-il d'Alcibiade ? ou, comme dit J. Grévin, de ce qu' « un homme nommé Alcibie la trouva et expérimenta le premier quelle force elle avait contre la morsure des serpens ? » D'autres étymologistes ont proposé : ἀλκή force, et βίος, vie. (D.)

21. *Gentiana*, genre de la fam. des gentianées, renfermant de nombreuses espèces. « Gentianam invenit Gentius rex Illyriorum. » Pline, XXV, 34. *Gentiana lutea*, L., dit Fée. (D.)

22. Cf. Virgile, *Géorgiques*, I, v. 12-19 (et le commentaire de Servius sur ce vers), et Ovide, *Métamorphoses*, VI, v. 75-82.

23. Voir Ovide, *Métamorphoses*, V, v. 642-661.

24. Lynx ou loup-cervier, nom donné aux diverses espèces de Lynx (*Lynchus*). Mais le nom de loup-cervier a été également appliqué, par confusion, à la panthère (*Felis pardus*, L.), au guépard, (*Cynailurus jubatus*, Erxl.) et à l'irbis (*Felis uncia*, Schreb.), « Loups-cerviers et onces qu'on nomme autrement Linces, » dit P. Belon, *Obs.*, l. I, ch. 76.

25. « Polemoniam, alii philetæriam, a certamine regum inventionis appellant ». Pline, XXV, 6. C'est le πολεμώνιον de Dioscoride (IV, 8). Tournefort, le premier, reconnut dans cette plante la Valériane grecque (*Polemonium cæruleum*, L.). C'est l'avis de Fée. M. Sainéan la rapporte à *Hypericum* (*Ascyreia*) *olympicum* L. La plante que les botanistes appelaient au XVI[e] s., avec Pena et Lobel, *Polemonium monspelliense* est notre *Jasminum fruticans*, L. (D.)

ailleurs transportées, comme pommes medices [26], ce sont poncires [27] de Medie, en laquelle feurent premierement trouvées ; pommes punicques [28], ce sont grenades, apportées de Punicie, c'est Carthage ; ligusticum, c'est livesche [29], apportée de Ligurie, c'est la couste de Genes ; rhabarbe [30], du fleuve barbare nommé Rha, comme atteste Ammianus ; santonicque [31], fœnu grec [32], castanes [33], persicques [34],

---

Ligne 54. E : *poncitres* — l. 55. E : *furent* — l. 56. E : *puniques* — l. 57. E : *Gennes ; rheubarbe* — l. 59. E : *santonique* — E : *fenoil* ; E : *persiques*

26. *Malum medicum* (Théophr., *H. P.*, I, 22). « Malus assyria quam alii *vocant Medicam* », Pline, XII, 7. « *Medica* [mala] *autem* Græci vocant [citreos] patriæ nomine ». Pline, XV, 14.

27. Poncires, poncières (Belon). « Limones et quos poncerias appellant. » (Bruyerin Champier). Pomsires (pommes de Syrie) dans le Midi. — Fruit d'une Aurantiacée, *Citrus medica*, L., citronnier. Les Grecs connurent ce fruit par les Mèdes, d'où son nom. (D.)

28. Grenadier, *Punica granatum* L. (Myrtacée). Selon Pline les meilleures grenades venaient de Carthage (*Malum punicum*) : « circa Carthaginem punicum malum cognomine sibi vindicat », XIII, 34. Mais de Candolle pense que cet arbre est originaire de Perse, et ne fut qu'importé à Carthage par les Phéniciens. (D.)

29. *Ligusticum*, Livèche, de *Liguria*, parce qu'elle se trouve communément sur la côte génoise. « Ligusticum silvestre est in Liguriae suæ montibus », dit Pline, XIX, 50. Genre d'Ombellifères comprenant div. esp. de Corse, des Alpes, des Pyrénées. S'agit-il ici de *Ligusticum levisticum*, L. ? (D.)

30. Rhubarbe, *Rheum*. (Polygonée). De *Rha*, nom d'un fleuve cité par Ammien Marcellin, et qui est le Volga ; et *barbarum*. Inconnue des anciens, elle est mentionnée pour la première fois (*Rheum barbarum*) par Isidore de Séville (VIIe s.). On trouve la forme *Reubarbe* dans Platearius et le *Hortus sanitatis* (1500). Ce produit, anciennement importé de la Perse et de la Chine, est fourni par diverses esp. de *Rheum*, surtout *Rh. officinale*, Bn. Mais la différenciation en est assez confuse, et compliquée par des hybridations. Cf. H. Baillon, *Dict. des Sc. méd.* de Dechambre, 3e s., t. IV, art. Rhubarbe, p. 416-436. (D.)

31. « Santonicum appellatur e Galliæ civitate ». Pline, XXVII, 28. Plante qui pousse au pays des *Santones* (Saintes). « Absinthe xaintonicque », dit Bernard Palissy (*Des Pierres*). Le *Santonicum* [*genus absinthii*] de Pline serait, pour Fée, *Artemisia santonica*. L., mais cette dernière est une espèce tartare et persane qu'on ne saurait trouver en Saintonge. L'absinthe xaintonique de Palissy est, d'après Audiat, *Artemisia maritima*, L., hôte habituel de notre côte atlantique, et dont une var. porte le nom d'*A. suaveolens*, Lmk. = *A. santonica*, Woodv. (D.)

32. « Silicia, hoc est fœnum græcum, scarificatione seritur ». Pline, XVIII, 39. Fenugrec, *Trigonella fœnum græcum*, L. Légumineuse cultivée comme fourrage dès l'antiquité gréco-romaine. (D.)

33. *Castanea vulgaris*, Lam. Châtaignier. Amentacée probablement indigène en Europe, mais que Pomponius Mela (II, 3, 35) dit originaire de Castanea, ville de Magnésie. Pline dit, au contraire (XV, 25) : « Sardibus eæ provenere primum ». (D.)

34. « Ex Perside advecta [persica] », dit Pline (XV, 13). C'est le pêcher, *Persica vulgaris*, D. C. Les Grecs et les Romains le

sabine [35], stœchas [36] de mes isles Hieres, antiquement dictez Stœchades, spica celtica [37], et aultres.

Les aultres ont leur nom par antiphrase et contrarieté, comme absynthe, au contraire de pynthe [38], car il est fascheux à boyre ; holosteon [39], c'est tout de os : au contraire, car herbe n'est en nature plus fragile et plus tendre qu'il est.

Aultres sont nommées par leurs vertus et operations, comme aristolochia [40], qui ayde les femmes en mal d'enfant ; lichen [41], qui

---

Ligne 60. A : *dictz* ; E : *dictes* — l. 61. E : *autres* — l. 62. E : *autres* — l. 63. E : *boire* — l. 66. E : *Autres*

reçurent de la Perse ou de l'Asie orientale, mais de Candolle le croit originaire de la Chine. (D.)

35. Arbrisseau commun en Italie dans le pays des Sabins : « Herba sabina... duorum generum est », dit Pline, XXIV, 61. Les deux espèces distinguées par cet auteur ne sont, pour Fée, que deux var. du *Juniperus Sabina*, L. (Junipéracée). (D.)

36. Des îles Stœchades, auj. îles d'Hyères. Στοιχάς (Dioscoride, III, 31). « Stœchas in insulis tantum ejusdem nominis gignitur odorata herba », dit Pline, XXVII, 107. C'est *Lavandula stœchas*, L. (Labiée). R. dit « *mes* îles Hieres » parce qu'il a pris le titre de *Calloier des îles Hyères*. Voir titre, n. 4. (D.)

37. *Spica celtica*, nom bas-latin du Nard celtique des Anciens (originaire des Alpes méridionales ou Celtiques), par opposition au Nard indique. *Valeriana celtica*, L. (Valérianée). — Spic celtic, dit Platearius (XIIIe s.). (D.)

38. « Ἀπίνθιον dictum, id est quod nemo bibere potest. » (Ch. Estienne). « Apinthion, c'est-à-dire non beuvable, pour ce qu'on n'en peult boyre aucunement à raison de l'amertume excessive qui est en elle. » (Fuchs.) De α et πίνθιον, *impotabile*, dit aussi le Dictionnaire de Trévoux (1752). Lémery, par contre, donne comme étymologie α priv. et ψίνθος, *delectatio*, plante amère et désagréable. « *Absinthii genera plura sunt* », dit Pline, XXVII, 28 : *Santonicum* [*Artemisia santonica*, L.] ; *ponticum* [*Artemisia pontica*, L. ?]; *italicum* [*Artemisia absinthium*, L.]. (D.)

39. De ὅλος, tout, ὀστέον os, en tout dur comme l'os, nom donné par antiphrase à une plante très molle. « Holosteon sive duritia est herba ex adverso appellata a Græcis, sicut fel dulce ». L'ὀλόστιον de Dioscoride (III, 11), Holosteon de Pline, XXVII, 65, holostium de Galien (*De simpl. med. fac.*, l. VIII) est, pour quelques auteurs, *Plantago coronopus* L. ; pour Fée, plus probablement *Plantago holostea*, Lmk. de l'Europe méridionale. Mais la plante que les botanistes du XVIe s., Boutonet, Pena, Lobel, appelaient *Holosteum monspelliense*, est *Plantago albicans*, L., de la France et de l'Europe méridionales. Sainéan (*H. N. R.*, p. 117) croit reconnaître dans l'Holosteon de R. une Caryophyllée, *Holosteum umbellatum*, L. (D.)

40. De ἄριστος, excellent, λόχια, lochies ; plante qui, d'après Dioscoride, facilite *post partum* le flux lochial. « Inter nobilissimas aristolochiæ nomen dedisse gravidæ videntur, quoniam esset ἀρίστη λοχευούσαις », dit Pline, XXV, 54. *Aristolochia*, genre d'Aris-

guerist les maladies de son nom ; maulve[42], qui mollific ; callithrichum[43], qui faict les cheveulx beaulx, alyssum[44], ephemerum[45], be-

Ligne 68. E : *malve* — l. 69. E : *cheveux*

tolochiées. Pline en mentionne quatre esp. : l'une à tubercules ronds (*A lutea*, Desf. ? selon Sprengel ; *A. rotunda*, L. ? pour Fée) ; la 2e, mâle, à racine longue (*A. longa*, L. ?) ; la 3e, *clematitis* ou *cretica* (*A. clematitis*, L. ?) ; la 4e ou *plistolochia*, ou *polyrrhizon* (*A. pistolochia*, L. ?) La plus employée en thérapeutique ancienne était *A. longa*, L. (D.)

41. Le mot lichen (λειχὴν), déjà employé par Hippocrate, désigne des affections cutanées ou dartres de nature fort diverse, et différentes du groupe de dermatoses auquel les nosographes modernes ont réservé le nom de *lichen*. Des textes de Dioscoride, Pline et Galien, il ressort que ce vocable fut transféré de la pathologie à la botanique, et après avoir désigné les dartres, s'appliqua à des cryptogames, à thalle circiné, farineux ou crustacé, simulant l'aspect des lésions cutanées. De plus, de par la théorie des analogies, ceux-là guérirent celles-ci. « In iis [prunis sylvestribus] et sativis prunis est limus arborum quem Græci lichena appellant, rhagadiis et condylomatis verè utilis », dit Pline, XXIII, 69. Ce lichen du prunellier pourrait être *Evernia prunastri*, Ach. Par contre, les 2 var. de lichen que Pline mentionne ailleurs, XXVI, 10, ne semblent point se rapporter à des lichens, mais plutôt à des Hépatiques : *Marchantia polymorpha*, L., et *M. stellata*, Scop. (D.)

42. *Malva*, μαλάχη ; (μαλάσσω, j'amollis, allusion aux propriétés émollientes de la plante.). Pline décrit, XX, 84, deux espèces de mauve cultivée : *malope* et *malache* ; deux espèces sauvages : *major*, ou *althæa*, ou *plistolochia* ; et *minor*. *Malache*, Μαλάχη de Théophraste (*H. P.*, I, 4) est, pour Sprengel, *Lavatera arborea*, L. ; pour Fée, *Malva rotundifolia*, L. *Malope*, et *Malva silvestris major aut minor* est pour Fée *M. silvestris* L. Quant à Μαλάχη de Dioscoride (II, 144) Sprengel y voit soit *M. rotundifolia*, L., soit *M. mauritanica*. (D.)

43. Le *callitrichos* ou *callithrix* ou *Adianton* de Pline, XXII, 30, XXV, 86 est l'*Asplenium trichomanes*, L., ou doradille. Pline lui confère par erreur les propriétés de l'ἀδίαντον καὶ πολύτριχον de Dioscoride (IV, 136), qui est notre capillaire de Montpellier, *Adiantum capillus Veneris*, L. C'est le pétiole des frondes de ce dernier, brun, luisant, lisse et mince, que l'on a voulu comparer à un cheveu (cheveux de Vénus) et employer, en vertu de la doctrine des analogies, contre la calvitie, ainsi que le préconise en 1644, avec enthousiasme, Pierre Formi, de Montpellier. Cf. H. Leclerc, *Le Capillaire*, Courrier médical, 72e année, no 43, 26 novembre 1922, p. 505-506. (D.)

44. De α privatif et λύσσα, rage, plante qui préserve de la rage : « nomen accepit quod a cane morsos rabiem sentire non patitur, potus ex aceto, adalligatusque. » Pline, XXIV, 57. L'alysson de Pline — différent de celui de Dioscoride, lequel est autre que celui de Théophraste — paraît se rattacher à quelque Rubiacée : *Rubia lucida*, L., pour Sainéan (*H. N. R.*, p. 117). Au XVIe siècle, Pena et Lobel appelaient *Alysson Italorum* notre *Alyssum maritimum*, Lmk. L'*Alyssum* mentionné par Lémery comme antirabique serait, pour Mérat et de Lens, *A. montanum*, L. (D.)

45. Plante décrite par Pline, XXV, 107 : « Ephemeron folia habet lilii, sed minora, caulem parem, florem cæruleum. » Cette description a donné lieu à une foule d'hypothèses : Fée pense à *Convallaria verticillata*, L. Il

chium [46], nasturtium [47], qui est cresson alenoys, hyoscyame [48], hanebanes [49], et aultres.

Les aultres par les admirables qualitez qu'on a veu en elles, comme heliotrope [50], c'est soulcil, qui suyt le soleil, car, le soleil levant, il

---

Ligne 70. A, *hyoscyames*; E : *pyoscyames* — E : *hanabanes et autres* — l. 72. E : *autres* — E : *ha* — l. 73. E : *solcy* — E : *suit*

y a un autre ephemeron, ainsi nommé parce que *eodem die possit occidere*, décrit par Théophraste (*H. P.* IX, 16), chanté par Nicandre:

Si quisquam infestos Medeæ Colchidis ignes
Incautus gustarit ephemeron, ille repente
Uritur... (Nic. *Alexipharmaca*)

mentionné par Dioscoride (IV, 84), prescrit, au ve siècle, sous le nom d'hermodacte par le byzantin Jacques Psychriste, et qui est le colchique : « Colchicon, alii ephemeron, Romani bulbum agrestem, exitu autumni florem fundit croceo similem », dit Ruellius, *De nat. stirp. libri tres*, Paris, S. de Colines, 1536, in-f°, l. III, ch. 115, p. 823. « Ephemerum, que quelques-uns nomment Colchicon ou bulbe sauvage. » Paré, l. XXI, des venins, ch. 43. C'est *Colchicum autumnale*, L. — Le *colchicum minus* de Pena et Lobel est *C. arenarium*, Wald. et Kit. Le colchique renferme un alcaloïde très actif, la colchicine. (D.)

46. De βήξ, toux, plante qui calme la toux. « Tussim sedat bechion quæ et tussilago dicitur », dit Pline, XXVI, 16, qui pense pouvoir l'identifier, avec certains auteurs, au *chamæleuce*, *farfarus* ou *farfugim* (XXIV, 85). C'est notre tussilage ou pas d'âne, *Tussilago farfara*, L. (D.)

47. Nasturtium, de *nasus torsus*, parce que sa saveur âcre fait froncer les ailes du nez. « Nomen accepit a narium tormento, » dit Pline, XIX, 44, qui parle encore du *nasturtium* au l. XX, ch. 50. — En langue d'oc, nasitord (Duchesne, 1544) ou, par corruption, nasicord (1536). Le cresson alénois est *Lepidium sativum*, L. Le nom de nasturtium a été transféré par la nomenclature moderne au cresson de fontaine, *Nasturtium officinale*, R. Br. (D.)

48. De ὗς, porc, κύαμος, fève, fève de porc. Élien dit que les sangliers qui en ont mangé sont atteints de mouvements convulsifs, et contraints d'aller boire et se baigner. « Apollinaris, apud Arabas altercum, apud Græcos vero hyoscyamos appellatur ». Pline, XXV, 17. Pline en mentionne plusieurs espèces, toutes de notre g. *Hyoscyamus* ou jusquiame, et que R. ne distingue pas autrement. Cependant, si le mot Hanebane ci-dessous désigne *H. niger*, la jusquiame que vise ici R. est autre : probablement *H. albus*, L., du Midi. (D.)

49. Ce nom désigne la jusquiame, et semble devoir être rapporté à *Hyoscyamus niger*, L. Il dérive pour les uns, de l'arabe *Hanab* ; pour Sainéan du dialecte wallon ; pour Gentil, de l'anglais *han ban*, tue poule (semence mortelle pour les poules). On retrouve la forme hannebanne dans l'*Agriculture et maison rustique* de Ch. Estienne et J. Liébault, l. I, ch. 8. (D.)

50. « Heliotropii miraculum sæpius diximus, cum sole se circumagentis, etiam nubilo die ». Pline, XXII, 29. Pline en distingue deux espèces : l'*helioscopium* ou *verrucaria* qui est, pour Fée, notre herbe aux verrues, *Heliotropium europæum*, L. ; et le *tricoccum* qui est, pour Fée, le tournesol, *Croton tinctorium*, L. *Crozophora tinctoria* Neck. L'héliotrope est trop diversement décrit par les anciens pour que ces identifications soient certaines : Hœfer veut voir dans le Soleil (*Helianthus annuus*, L.) l'*heliotropium* de Dioscoride et Pline, oubliant que c'est une plante du Pérou. Reutter dit que l'*Heliotropium* des

s'espanouist : montant, il monte, declinant, il decline, soy cachant, il se cloust [51] ; adiantum [52], car jamais ne retient humidité quoy qu'il naisse près les eaues et quoy qu'on le plongeast en eaue par bien long temps ; hieracia [53], eryngion [54], et aultres.

Aultres par metamorphose d'hommes et femmes de nom semblable, comme daphne, c'est laurier [55], de Daphne ; myrte [56], de Myrsine ;

Ligne 76. E : *naisce* — A, E : *les eaux* — A, E : *en eau* — l. 77. E : *autres* — l. 78. E : *Autres*

contemporains de Théophraste et d'Horace est la plante dite *Sponsa solis*, *solsequium*, notre chicorée sauvage, *Cichorium intybus*, L. Quant à Rabelais, il se soucie assez peu de préciser des plantes qu'il ne cite que par parade d'érudition : M. Sainéan (*H.N.R.*, p. 120) pense que son Héliotrope est *H. europæum* ; mais je ne sache pas que celui-ci ait jamais porté le nom de Souci. On lit dans Matthiole que le nom d'*heliotropium* fut parfois appliqué à un *Caltha* : or, le *Caltha poetarum* de Pena et Lobel est bien notre *Calendula arvensis*, L., ou souci. (D.)

51. Il se ferme.

52. Adiantum, de α privatif et διαίνω, je mouille, plante qui, trempée dans l'eau, ne s'en imbibe point. « Aquas respuit, perfusum mersumve sicco simile est », dit Pline, XXII, 30. L'*Adiantum* de Pline, c'est la doradille, *Asplenium trichomanes* L. Mais ce que Pena et Lobel appelaient *Adiantum* avec Théophraste, Nicandre et Dioscoride, est *A. capillus Veneris*, L. On observe à la surface de beaucoup de plantes un revêtement cireux, et même, sur les feuilles de certaines fougères, un saupoudrage de véritable matière grasse, qui les imperméabilise. (D.)

53. De ἱέραξ, épervier : on prétendait que l'épervier s'en servait pour éclaircir sa vue : « Hieraciam vocent quoniam accipitres scalpendo eam succoque oculos tingendo obscuritatem, quum sensere, discutiant ». Pline, XX, 26. L'espèce à feuilles courtes et rondes dont parle Pline est une *Crepis*. L'ἱεράκιον μικρόν de Dioscoride (III, 73) peut être une *Crepis* (*C. virens*, Vill. ?), une *Picris* ou un *Hieracium*. Ce dernier nom est celui d'un genre très nombreux de la famille des Composées, dont l'espèce la plus usitée dans l'ancienne matière médicale était *H. pilosella*, L. L'*hieracia* de Rabelais est, pour Sainéan, *Tragopogon picroides*, L. (*H. N. R.*, 120).

54. *Eryngium*, ἠρύγγιον, de ἤρυγγος, barbe de bouc ou de chèvre, allusion à l'aspect barbelé de la jeune pousse. — « Erynge... sive eryngion, contra serpentes et venena omnia nascens », dit Pline, XXII, 8, qui en décrit trois espèces : le blanc, notre *E. campestre*, L.; le noir, *E. cyaneum*, Sibth. ; le maritime, *E. maritimum*, L.

55. *Laurus nobilis* L. Laurier. (Lauracée.) Selon la fable, Daphné, fille du fleuve Pénée, fuyant les poursuites d'Apollon, fut métamorphosée en laurier par les dieux.

Primus amor Phœbi Daphne Peneia...

(Ovide, *Mét.*, I, 452.)

56. Le *Myrtus* des Anciens est notre *M. communis* L. (Myrtacée.) — M. Sainéan (*H. N. R.*, 120) pense que cette Myrsine est Myrrha fille de Cinyre, roi de Chypre (Ovide, *Mét.*, X, 298, et sqq.) qui fut changée en un arbre à myrrhe, que R. aurait confondu avec le myrte. (D.)

pytis [57], de Pytis ; cynara [58], c'est artichault ; narcisse [59], saphran [60], smilax [61] et aultres.

Aultres par similitude, comme hippuris [62] (c'est prelle), car elle

---

Ligne 81. E : *autres* — l. 82. E : *Autres*

57. Pitys, jeune fille poursuivie par Pan et Borée, ayant manifesté quelque inclination pour ce dernier, fut assommée par Pan contre un rocher. La Terre eut compassion de la victime et la changea en Pin. On plaçait sur les bustes de Pan des couronnes de pin. (Lucien, *Dial. des dieux, XXII.*)

Πίτυς est d'après le Dictionnaire de Planche, le pin ou picéa. D'après Belon (*De arb. conif.*, f° 16 r° et v°), le picéa est le πεύκη des Grecs, et le pinus le πίτυς. Or, le picea de Belon nous paraît se rapporter soit au pin de Macédoine (*Pinus peuce*, Grisebach) soit aux diverses variétés du *Pinus sylvestris*, L. ; le pinus de Belon, au *Pinus pinea*. L., ou pin pignon. Mais les opinions botaniques de R. n'étaient peut-être pas les mêmes que celles de Belon, et la confusion est telle, dans la nomenclature ancienne des Conifères, qu'il est difficile de déterminer exactement l'acception, d'ailleurs variable, de ces vieux vocables. (D.)

58. Cynara, nom d'une fille qui fut, selon la fable rapportée dans le *Banquet* d'Athénée, métamorphosée en plante. On trouve dans Pline (VIII, 41,) le mot *Cinare.* Mais les *Kactos*, *Kinara* et *Scolimos* des Grecs et le *Carduus* des Romains n'étaient que le Cardon, *Cynara carduncubus*, L. Les Anciens, selon Targioni, n'ont pas connu l'artichaut (it. *articiocco*), *Cynara scolymus*, L., forme culturale probablement dérivée du précédent, qui fut apportée en 1466 de Naples à Florence, et importée en France au début du XVIe s. (D.)

59. Narcisse, fils du fleuve Céphise et de Liriope, fille de l'Océan, méprisa les nymphes séduites par sa beauté et laissa mourir la nymphe Écho sans daigner répondre à ses vœux. S'étant miré dans une source, il devint si épris de lui-même qu'il en sécha de langueur. Les dieux le changèrent en fleuve, et une fleur perpétua sa mémoire (Ovide, *Mét.*, III, 341 et sqq.) Pline (XXI, 12) décrit, sous le nom de lis purpurins, trois espèces de narcisse. Le narcisse des Anciens est probablement *Narcissus poeticus*, L., de l'Europe méridionale (Amaryllacée). (D.)

60. Ovide (*Mét.*, IV, 283) rapporte que le jeune Crocus, fort amoureux d'une fillette, fut métamorphosé en plante. Ce nom vient plutôt du grec, κρόκος (de κρόκη, fil ou trame, par allusion aux franges des stigmates de la plante, seuls employés en thérapeutique). D'ailleurs les étamines florales se nomment en grec κροκύδες.

Pline (XXI. 17) mentionne le *Crocum silvestre* et le *C. sativum* ; ils correspondent à notre *Crocus sativus*, L. (Iriacée). (D.)

61. Smilax, jeune fille qui fut, selon la fable, changée en plante avec son amant Crocus.

Et Crocon in parvos versum cum Smilace flores
[prætereo...

(Ovide, *Mét.*, IV, 283-284.)

Smilax aspera, L., Salsepareille d'Europe, Asparaginée grimpante de la France méridionale. (D.)

62. Hippuris, de ἵππος, cheval, οὐρά queue, allusion à la forme de la plante. — « Equisetum hippuris a Græcis dicta,... est autem pilus terræ, equinæ setæ similis. » Pline, XXVI, 83. Ce nom, aujourd'hui transféré à une Hippuricacée (*Hippuris vulgaris*, L.), désignait alors la prêle ou *Equisetum*. Sainéan (*H. N. R.*, 122) y voit l'*Elimosum*, L. Pour Fée, *l'hippuris* ou

resemble à queue de cheval ; alopecuros [63], qui semble à la queue de renard ; psylion [64], qui semble à la pusse ; delphinium [65], au daulphin ; buglosse, à langue de beuf [66] ; iris [67], à l'arc en ciel, en ses fleurs ; myosata [68], à l'aureille de souriz ; coronopous [69], au pied de corneille, et aultres.

Par reciprocque denomination sont dictz les fabies, des febves ; les pisons, des poys ; les lentules, des lentiles ; les cicerons, des poys chices [70].

Ligne 84. E : *regnard* — A, E : *psyllion* — E : *pulce* — l. 85. E : *bœuf* — E : *ces* — l. 87. E : *autres*

ephedron de Pline est *E. sylvaticum* L. et l'*hippuris altera E. arvense*, L. (D.)

63. 'Αλωπέκουρος (Théophraste, *H. P.*, VII, 10.) — de ἀλώπηξ, renard, οὐρά, queue ; allusion à la forme de l'épi. « Spicam habet mollem et lanuginem densam, non dissimilem vulpium caudis », Pline, XXI, 61. Il s'agit évidemment d'une graminée : *Saccharum cylindricum*, Lmk. ? si on l'interprète comme Dalechamps ; ou *Polypogon monspelliense*, Desf. ? pour Fée. Pena et Lobel appellent Αλωπέκουρος *Theophrasti* et *Cauda vulpis Monspelliensium* notre *Lagurus ovatus*, L. — Le nom d'*Alopecurus* désigne aujourd'hui un autre g. de Graminées, le Vulpin.

64. Ψύλλιον, psyllium, herbe aux puces, de ψύλλα, puce, allusion à la forme des graines. « Psyllion... semine autem pulici unde et nomen », Pline, XXV, 90. — C'est *Plantago psyllium*, L.

65. Δελφίνιον (Dioscoride, III, 84), de δελφίς, dauphin, allusion à la forme du sépale supérieur. *Delphinium Ajacis*, L., du Midi, ou *D. consolida*, L., vulg. pied d'alouette ?

66. De βοῦς, bœuf, γλῶσσα, langue, allusion à l'aspect des feuilles : « bouglossos, boum linguæ similem », dit Pline, XXV, 40. La buglosse de Pline est, pour Sprengel et Cazin, notre vulgaire bourrache, *Borrago officinalis*, L. ; pour Fée, *Anchusa paniculata*, Ait. ; Sainéan (*H. N. R.*, 122) rapporte la buglosse de R. à *Anchusa italica*, Retz.

67. Ἶρις, allusion aux couleurs diaprées de la fleur, qui rappellent l'arc-en-ciel ou écharpe d'Iris, messagère de Junon : « Floret diversi coloris specie, sicut arcus cælestis, unde et nomen », Pline, XXI, 19. — C'est probablement *Iris florentina*, L., peut-être aussi quelque espèce africaine, *I. alata* Lmk., *I. mauritanica* Clusius, *I. stylosa* Desf., *I. juncea*, Poir. (D.)

68. De μῦς, souris, οὖς, oreille, allusion à la forme des feuilles et aux poils qui les couvrent. « Alsine quam quidam myosoton appellant... quum prorepit musculorum aures imitatur foliis », Pline, XXVII, 8. C'est, pour Fée, *Parietaria cretica*, L. (D.)

69. De κορώνη, corneille, ποῦς, pied, allusion à la forme des feuilles. « Aculeatarum caules aliquarum per terram serpunt, ut ejus quam coronopum vocant », Pline, XXI, 59. Fée y veut voir une Crucifère, *Cochlearia coronopus*, L. ; Sainéan, une Légumineuse, *Lotus ornithopodioides*, L. Mais la plante conservée dans l'herbier de Rauwolff, à Leyde, sous le nom de *Coronopus vulgaris* est une Plantaginée, notre *Plantago coronopus*, L. (D.)

70. Ces quatre derniers exemples de dénomination de familles, d'après des noms empruntés à des plantes, sont cités d'après Pline, XVII, 3.

Comme encores par plus haulte resemblance est dict le nombril de Venus [71], les cheveulx de Venus [72], la cuve de Venus [73], la barbe de Juppiter [74], l'œil de Juppiter [75], le sang de Mars [76], les doigts de Mercure, hermodactyles [77], et aultres.

Ligne 92. E : *cheveux* — l. 93. E : *Jupiter* — A, E : *doigtz* — l. 94. A, E : *hermodactyles* manque — E : *autres*

71. *Umbilicus pendulinus*, D. C., Crassulacée, à feuilles radicales arrondies, concaves, ombiliquées. C'est le *cotyledon* de Pline (XXV, 101). « Ce Cotylédon, autrement nommé *Umbilicus Veneris* » a été figuré pour la première fois par P. Belon, *Obs.*, l. I, ch. LIII, p. 118, de l'éd. de 1588.(D.)

72. *Capillus Veneris* (Apulée, *Herb.* 47.) ; *Capilli Veneris* (Platearius) ; Cheveux de Vénus (Ol. de Serres), nom donné à *l'Adianthum* (Matthiole, l. IV, ch. 131) en raison de l'élégante finesse de ses pétioles. C'est le Capillaire de Montpellier, *Adiantum capillus Veneris*, L. — On nomme aussi Cheveux de Vénus la *Nigella damascena*, L. (Renonculacée), par allusion aux fines découpures de l'involucre. (D.)

73. « Labrum venereum vocant in flumine nascentem », Pline, XXV, 108. Cette plante n'est point aquatique ; c'est le διψακὸς de Dioscoride, autrement dit pour Fée le chardon à foulon, *Dipsacus fullonum* ; *L.* Sainéan (*H. N. R.*, 123) préfère y voir le *D. sylvestris*, Mill. Dans ces deux espèces, les feuilles, opposées et connées, forment à leur base une sorte de cuvette où s'amasse l'eau des pluies. (Cabaret des oiseaux, Lavoir de Vénus.) (D.)

74. « [Arbor] quæ appellatur Jovis barba... in rotunditatem spissa, argenteo folio », Pline, XVI, 31. C'est, pour Fée, *Anthyllis barba Jovis*, L. Le nom de *barba Jovis*, Joubarbe, a passé depuis Pline à une Crassulacée, *Sempervivum tectorum*, L. Cette plante, placée sur les toits, passait, dit Albert le Grand, pour écarter la foudre lancée par le dieu du tonnerre. (D.)

75. Appellation qu'on ne trouve pas chez les Anciens. Pline cite seulement *flos Iovis*, (XXI, 33), qui serait le φλὸξ, des Grecs, et notre *Agrostemma coronaria*, L., ou Coquelourde des jardins ou, pour d'autres, l'*A. flos Jovis*, D.C. Le Διός ὀφρύς ou Sourcil de Jupiter était le nom magique de notre *Anthémis* (*Cota*) *tinctoria* L. var. *discoidea*, Willd. Pour J.-B. Porta et Saumaise, cité par Le Duchat, l'œil de Jupiter est la joubarbe, notre *Sempervivum tectorum*, L. ; et Brémond, sans autre preuve, y veut voir l'aunée. (D.)

76. Sang de Mars, sang d'Arès, par allusion à la couleur pourpre des fleurs : c'est le nom magique d'une Aristolochiée, *l'Asarum europæum*, L. ou cabaret (cf. Béjottes, *loc. cit.*, p. 157, 158), qui est aussi l'*Asarum* de Pline. (XXI, 78). M. Sainéan dit (*H. N. R.*, 124), qu'il s'agirait de la Sanguinaire ; vise-t-il notre *Geranium sanguineum*, L., qui porte ce nom, ou la *Sanguinaria* de Pline qui serait, d'après Fée, le *Polygonum aviculare*, L. ? (D.)

77. Ἑρμοδάκτυλος, (Diosc. IV, 42), Hermodacte (Jacques Psychriste *in* Alexandre de Tralles), Hermodette (Aldebrandin), Hermodacte (*Hortus sanit.*, A. Paré), Hermodactile (Mondeville), Ermodaucle, Hermodaucle (Platearius) Ce nom désigne un tubercule importé du Levant, connu de Dioscoride sous le nom d'éphémère ou colchique, déjà vanté par Mésué contre la goutte, et d'ailleurs encore usité en thérapeutique anti-goutteuse. C'est le *Colchicum autumnale*. L. Planchon a voulu — à tort — y reconnaître le *C. variegatum*, L. Sainéan (*H. N. R.*, 124) y discerne soit *C. illyricum* (?), soit *Iris tuberosa*, L. Le nom d'hermodacte a été aussi appliqué par les Arabes au *Sisyringium* de Théophraste, qui est le petit colchique d'Égypte, *C.*

Les aultres de leurs formes, comme trefeuil[78], qui ha trois feueilles ; pentaphyllon [79], qui ha cinq feuilles ; serpoullet [80], qui herpe contre terre ; helxine [81], petasites [82], myrobalans [83], que les Arabes appellent *béen* [84], car ilz semblent à gland et sont unctueux.

Ligne 95. E : *autres* — A : *trefeueil*; E : *trefueil* — E : *fueilles* — l. 96. A : *feueilles* ; E : *fueilles*

motanum, L. Enfin Hermodactyle, doigt d'Hermès, est encore le nom magique de la potentille quintefeuille, dite aussi hermobotane ou hermopsoa (*Potentilla reptans*, L.). Cf. sur cette question fort embrouillée A. Delpeuch, *La goutte et le rhumatisme*, Paris, Carré, Naud, 1900, in-8°, ch. XX. (D)

78. Τρίφυλλον, *trifólium*, allusion aux feuilles, composées de trois folioles, de la plante. « Folio coronat et trifolium », dit Pline, XXI, 30, qui en décrit trois espèces : 1° *minyanthès* ou *asphaltion*, qui serait pour Fée *Psoralea bituminosa*, L. (à ne pas confondre avec avec le ményanthe de Théophraste (IV, 11), qui est le trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.). 2° *Oxytriphyllon*. 3° *Minutissimum*.

Il est probable que R. vise ici le trefeuil (treuffle), notre trèfle fourrager, du *G. Trifolium* qui comprend de nombreuses espèces. (D.)

79. Pentaphyllon, quintefeuille, allusion aux feuilles digitées, à cinq folioles, de la plante. « Quinquefolium... Græci... pentaphyllon... vocant ». (Pline, XXV, 62). C'est *Potentilla reptans*, L. (Rosacée.) (D.)

80. « Serpyllum a serpendo putant dictum, » Pline, XX, 90. C'est le Serpolet, *Thymus serpyllum*, L. (Labiée.) (D.)

81. Helxine, de ἕλκω, j'attire, allusion à la rudesse des graines qui s'attachent aux passants. Pline décrit sous le nom d'Helxine (XXI, 56), notre *Acarna gummifera*, Willd., à feuilles épineuses, — et ailleurs (XXII, 19), sous le même nom, une autre plante : « Semina in capitibus lappaceis adhærentia vestibus, unde et helxinem dictam volunt. » Ce serait notre Pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., Urticacée qui, dit O. de Serres, « croist sur les murailles sans nul soin... on l'appelle aussi... helxine parce qu'elle a rude semence, s'attachant aux habits. » (*Théâtre d'Agriculture*, Rouen, Vaultier, 1663, in-4°, l. VI, p. 569). Le Seigneur du Pradel a copié Pline sans contrôle : les achaines de la pariétaire sont lisses, luisantes ; seules les feuilles, rudes et velues, pourraient s'agripper à qui les frôle.

L'ἐλξίνη de Galien (*De simpl. med., fac.* VI), et Dioscoride (IV, 39), répond soit à *Polygonum dumetorum*, L., soit à *Convolvulus arvensis*, L., soit selon Sibthorp, á *Antirrhinum ægyptiacum*, L.

82. De πέτασος, chapeau, parasol, allusion à l'aspect des feuilles. C'est le πετασίτης de Dioscoride (IV, 108), et quelque espèce de notre g. *Petasites*. (Composées.) (D.)

83. Mirobolanz (Platearius), myrobalan, mirobolan (Antid. Nicolas), Mirabolain (*Hortus sanit.*, 1500). — « Myrobalanum Troglodytis et Thebaïdi et Arabiae... commune est, nascens unguento, quo item indicatur et glandem esse arboris, heliotropio... simili folio », Pline, XII, 46. Fée veut y reconnaître le *Moringa oleifera*, Lmk. (*M. pterygosperma*, Gærtn.) des Indes orientales. Il paraît plus probable de rapporter le myrobolan des Anciens, avec de Candolle et Planchon, à *Moringa aptera*, Gærtn. Quant aux myrobalans de la pharmacopée moderne, inconnus aux Anciens, et introduits dans la thérapeutique par les Arabes, ce sont des drupes de diverses esp. du G. *Terminalia* (Combrétacée) de l'Inde, et des fruits de l'*Emblica officinalis*, Gærtn. (Euphorbiacée.) (D.)

84. Been ou ben, mot arabe tiré du Canon d'Avicenne, et encore usité en botanique moderne : le behen blanc est notre *Lychnis dioïca*, D. C.

D'après Devic (Suppl. du Dict. de Littré) il faut distinguer dans le *Ben* des Anciens : 1° Le fruit du *Moringa oleifera*, ou bān des Arabes, dont la semence, *ben album* des officines, fournit une huile à la parfumerie, 2° les *behen* blanc et rouge (du persan *behmen*), cités par Rhazi, et qui sont les racines de la *Centaurea behen*. (D.)

Pourquoy est dicte Pantagruelion, et des admirables vertus d'icelle.

Chapitre LI.

Par ces manieres (exceptez la fabuleuse, car de fable jà Dieu ne plaise que usions en ceste tant veritable histoire) est dicte l'herbe Pantagruelion, car Pantagruel feut d'icelle inventeur; je ne diz quant à la plante, mais quant à un certain usaige, lequel plus est abhorré et hay des larrons, plus leurs est contraire et ennemy que ne est la teigne [1] et cuscute [2] au lin, que le rouseau à la fougere [3], que le presle aux fauscheurs [4], que orobanche aux poys chices [5], ægilops

---

Ligne 2. A : *47*; E : *XLVII* — l. 3. E : *exceptee* — l. 5. E : *fut* — l. 5-6. E : *dy pas quand* — l. 6. E : *quand* — l. 7. E : *leur* — l. 8. A, E : *n'est* — E : *que rouseau* — l. 8-11. A, E : *que la presle... aux murailles* manque

1. Ce mot paraît être ici synonyme de cuscute ; mais les anciens l'appliquaient aussi aux insectes parasites des végétaux : « Tineæ vermiculis similes constant, quibus paulatim materies perforatur », dit Théophraste (*H. P.*, l. V, ch. 5). Pline (l. XVII, ch. 44) et Columelle (l. V, ch. 10) nomment aussi *teignes* les insectes qui attaquent les plants de figuiers. (D.)

2. *Cuscuta*, vulgairement teignasse, cheveux de Vénus, genre de Cuscutacées, qui vit en parasite sur diverses plantes. « Miliaria appellatur herba quæ necat milium », Pline, XXII, 78. C'est, pour Sainéan, *Cuscuta europæa*, L. Mais la cuscute du lin, qu'O. de Serres nomme pialer ou goutte de lin (*Théâtre d'agric.*, l. VII), est la *Cuscuta densiflora*, S. W. (D.)

3. Allusion à diverses susperstitions relevées par Pline : « Aiunt et circa solstitium avulsas [filices] non renasci, nec arundine sectas nec exaratas arundine vomeri imposita » (XVIII, 8). Et ailleurs (XXIV, 50), la racine de roseau broyée et appliquée fait sortir les échardes de fougère entrées dans la peau, et réciproquement la racine de fougère tire les échardes de roseau. — De quel roseau s'agit-il ici ? Pline en mentionne vingt-neuf espèces. L'*arundo* des Latins est généralement *A. phragmites*, L., roseau à balais ; et le roseau à flûte des poètes *A. donax*, L., roseau à quenouille.

4. Prêle, nom vulgaire de diverses esp. du G. *Equisetum* (Equisétacées). Pline a déjà noté (« Equisetum... in pratis vituperata nobis... », XXVI, 83) le discrédit où les tiennent les faucheurs : soit parce que c'est une plante sans valeur et qui gâte le reste du fourrage, soit parce qu'elle émousse le tranchant de la faux. C'est en effet un des végétaux les plus riches en silice : ses cendres en renferment 90 %. Ajoutons que les *Equisetum palustre* et *sylvaticum* sont toxiques pour les bovidés. (D.)

5. Tout ce passage est inspiré de Pline. (XVIII, 44.) — Orobanche (de ὄροβος, ers,

à l'orge [6], securidaca [7] aux lentilles, antranium [8] aux febves, l'yvraye [9] au froment, le lierre aux murailles [10], que le nenufar [11] et *nymphæa*

Ligne 11. A : *nymphœa*

ἄγχω, j'étrangle, allusion au parasitisme de ces plantes sur les légumineuses), genre de plantes parasites de la fam. des Orobanchées. — « Est herba quæ cicer enecat et ervum, circumligando se : vocatur orobanche », dit Pline, XVIII, 44. Mais ce texte s'applique plutôt, comme le fait remarquer Fée, à la cuscute. (*C. europæa*, L. ?) Par contre, la plante que Pline décrit ailleurs (XXII, 80), sous le même nom d'*orobanche* ou *cynomorion* est bien une *orobanche* : soit *O. caryophyllacea*, Smith, soit *O.* (*Phelypæa*) *ramosa*, L. De Candolle assure qu'*O. ramosa* nuit beaucoup, en Italie, aux plantations de fèves. L'orobanche du pois chiche est *O. speciosa*, D. C. (D.)

6. « Hordeum [enecat] festuca quæ vocatur ægilops, » dit Pline, XVIII, 44. Il s'agit ici pour Fée, de l'*Ægylops ovata*, L., qui naît au milieu de l'orge (« in hordeo nascitur, » Pline, XXV, 93), la refoule et l'étouffe. Dalechamps et le P. Hardouin ont voulu y reconnaître notre *Avena sterilis*, L. Hugues de Solier, dans ses *Scholies sur Aëtius*, rapporte également l'*Ægylops* au *Sivado fero* des Provençaux (*A. sterilis*. L.). Enfin pour Ch. Estienne ce serait la folle avoine ou Havron des paysans : autrement dit notre *Avena fatua*, L. (D.)

7. « Lentem [enecat] herba securidaca quam Græci a similitudine pelecinon vocant », dit Pline, XVIII, 44. Théophraste dit au contraire qu'elle nuit à l'*aphaca* : « In aphacis autem securina securi similis ». (*H. P.*, VIII, 8.) *Securidaca*, de *Securis*, hache, allusion à l'aspect de la gousse recourbée en forme de hache à deux tranchants. On y a voulu reconnaître *Astragalus hamosus*, L. (*Securidaca minor* de Rauwolf), et *Securigera coronilla*, D. C. Fée penche pour *Biserrula pelecinus*, L. (D.)

8. *Antranium*, graphie vicieuse qui n'existe que dans l'éd. incunable de Pline, Venise, 1469, et que R. a copiée sans plus ample informé. Les éd. ou traductions postérieures portent *ateranum* (Paris, 1516), *ateramnos*, *ateramos* (du Pinet, 1562) *ateramon*, *ateramum*, *teramum*, *teramnon*, *teramon*. Dans Théophraste (*H. P.*, VIII, 9), ἀτεράμων signifie dur cru, difficile à cuire, et τεράμων tendre. Ailleurs (*De causis plant.*, IV, 14) Théophraste parle des fèves qui poussent aux environs de Philippes et que les vents froids durcissent. Pline a copié ce passage à la légère prenant ces adjectifs pour le nom de plantes nuisibles aux fèves : « Circa Philippos antranium nominant in pingui solo herbam qua faba necatur; teramum quum in macro, cum udam quidam ventus adflavit » (XVIII, 44). « Aux environs de la ville de Philippes, il en est une [plante] qui fait périr la fève ; on l'appelle ateramon quand elle croît dans un terrain gras, et teramon quand elle vient dans un terrain maigre, et tue la fève qui a reçu l'impression du vent étant mouillée ». Et Duchesne tombe dans le même contresens : « ateramon, herba fabas enecans ». (D.)

9. « Lolium ex tritico et hordeo corruptis nascitur » (Théophr., *H. P.*, VIII, 8). — « Lolium inter frugum morbos potius quam inter terræ pestes memoraverim », dit Pline, XVIII, 44). *Lolium temulentum*, L. Graminée. Les graines renferment une saponine toxique, la *témuline* ; mêlées aux céréales comestibles, elles peuvent entraîner des intoxications (témentulisme). (D.)

10. Lierre, *Hedera helix* L., hédéracée qui, par ses racines adventices, s'accroche aux vieux murs. « Inimica... omnibus : sepulcra, muros rumpens », dit Pline, XVI, 62. (D.)

11. Nénufar, mot bas-latin qui dès le début du XVIe siècle tend à se substituer à *nymphæa*.

heraclia[12] aux ribaux moines, que n'est la ferule[13] et le boulas[14] aux escholiers de Navarre[15], que n'est le chou à la vigne[16], le ail à l'aymant[17], l'oignon à la veue[18], la graine de fougere aux femmes enceinctes[19], la semence de saule aux nonnains vitieuses[20], l'umbre

---

Ligne 12. E : *heraclea* ; E : *ribaulx moynes* — l. 13. A : *l'ayl* ; E : *l'ayal à*

12. *Nymphæa heraclia,* allusion mythologique : « Nymphæa nata traditur nymphâ zelotypia erga Herculem mortua, » Pline, XXV, 37. Pline décrit deux espèces de ce dernier : celui dont la fleur est semblable au lis, notre *Nymphæa alba,* L., et celui à fleur jaune qui est probablement notre *Nufar luteum,* Sm. En disant nénufar et nymphæa, R. entend-il marquer qu'il fait la différence des deux espèces ? Pline mentionne déjà (XXV, 37) les vertus antiaphrodisiaques de la racine de nénufar : « Eos qui biberint eam duodecim diebus coitu geniturâque privari ». (D.)

13. *Ferula communis,* D. C., ombellifère dont la tige servait à fustiger les écoliers.

Invisæ nimium pueris, gratæque magistris
Clara Prometheo munere ligna sumus, dit Martial, X, 62, 10. Et Juvénal, *Sat.*, I, v. 15 : Et nos ergo manum *ferulæ* subduximus. (D.)

14. Bouleau.

15. Sur ce collège, voir l. II, ch. XVI, n. 7.

16. « Pernicialia et brassicæ cum vite odia : ipsum olus quo vitis fugatur, adversum cyclamino... arescit », dit Pline, XXIV, 1. « Le chou, disent Ch. Estienne et J. Liébault, ne doit estre planté prés la vigne, ny la vigne prés du chou : car il y a si grand inimitié entre ces deux plantes que les deux plantes en un mesme terroir ayant prins quelque croissance se retournent arrière l'un de l'autre et n'en sont tant fructueuses. » (*L'agriculture et maison rustique,* nouvelle éd., Rouen, Laudet, 1625, in-4°, l. II, p. 155.) Cette assertion est d'ailleurs d'origine légendaire : d'après une tradition transmise par le scoliaste d'Aristophane (*Les Chevaliers*), Lycurgue, roi de Thrace, ayant fait détruire les vignes, un cep qu'il allait trancher l'enlaça tout à coup de ses sarments. Devinant la vengeance de Bacchus, le barbare se mit à pleurer ; de ses larmes naquit le chou, remède traditionnel, préventif et curatif de l'ivresse. (D.)

17. Légende antique : « La pierre d'aimant n'attire point le fer quand il est frotté d'ail », dit Plutarque en ses *Symposiaques* (l. II, quest. 7). Cf. ce que R. dit plus loin (l. V, ch. 37) du *Scordeon.* Un écrivain médiéval, Philippe de Mézières, raconte encore que des nautonniers méridionaux ayant un jour frotté d'ail leur boussole, ou calamite, ils perdirent leur direction : car cette « souillure empêche l'aiguille de regarder l'étoile belle, claire et nette » (l'étoile polaire ou tramontane). (D.)

18. « Omnibus etiam [cepæ generibus] odor lacrimosus », dit Pline, XIX, 32. L'oignon renferme du sulfure d'allyle, irritant pour la muqueuse conjonctivale. (D.)

19. « Si [filix fœmina] mulieribus gravidis detur, abortum facere, si ceteris, steriles in totum reddere aiunt » (Théophraste, *H. P.*, IX, 20). « Neutra [filix] danda mulieribus, quoniam gravidis abortum, cæteris sterilitatem facit » (Pline, XXVII, 55). — Le πτερὶς de Dioscoride et Théophraste, *blechnon* ou Fougére mâle de Pline, est pour Fée notre *Polypodium* [*Polystichum*] *filix mas,* L. Le θηλυπτερίς de Théophraste et Dioscoride, *Nymphæa pteris* ou *filix femina* de Pline est pour Fée notre *Polypodium* [*asplenium*] *filix femina,* L. La fougère mâle passait jadis pour abortive. On ne lui reconnaît plus que des vertus tænifuges, encore que les propriétés toxiques de la filicine en rendent l'emploi peu recommandable pour la femme enceinte. (D.)

20. « Semen salicis mulieri sterilitatis medicamentum esse constat », dit Pline, XVI, 46.

de if aux dormans dessoubs [21], le aconite [22] aux pards [23] et loups [24], le flair du figuier aux taureaux indignez [24], la cigue aux oisons [25], le poupié aux dents [26], l'huille aux arbres [27] ; car maintz d'iceulx avons veu par tel usaige finer [28] leur vie hault et court, à l'exemple de Phyllis, royne des Thraces [29], de Bonosus, empereur de Rome [30], de

Ligne 16. E : *pars* — l. 17. A : *oizons* ; E : *oysons* — l. 18. E : *poulpié*

« L'écorce, les feuilles et la *semence du Saule* sont astringentes et rafraîchissantes, dit Lemery ; on en fait prendre la décoction pour arrêter les ardeurs de Vénus ». *(Dict. des drogues simples*, p. 770.) La pharmacopée emploie encore comme antispasmodique le *Salix nigra*. (D.)

21. If, *Taxus baccata*, L. (Junipéracée.) — L'ombrage de l'if est dangereux, dit Dioscoride, surtout quand il est en fleur, ajoute Plutarque : « Ut qui obdormiant sub eâ cibumve capiant moriantur », enchérit Pline, XVI, 20. Mais Pena et Dalechamps assurent le contraire, et avec raison. Les observations d'éruption miliaire rapportées en 1789 par Harmand de Montgarni ne semblent pas relever de cette cause. L'if renferme un alcaloïde, la taxine de Marmé, et un glucoside, la taxicatine de Lefebvre. Mais ils ne sont pas volatils ; on n'a observé d'empoisonnements que par ingestion de drupes chez les enfants ou de feuillage chez les équidés. (D.)

22. Aconitum (Jean Lemaire, *Ill. des Gaules*, I, 20) ; Aconite (d'Aubigné, IV, 74 ; Ronsard) ; Aconit (A. Paré). — *Aconitum*, genre de Renonculacées qui renferme divers principes toxiques, parmi lesquels des alcaloïdes, aconitine, napelline, etc. L'aconit à fleurs jaunes des Alpes, *A. lycoctonum*, L. (de λύκος, loup, κτείνω, je tue), ou tue-loup, contient un alcaloïde particulier que Goris distingue de l'aconitine sous le nom de lycoctonine. On le mêlait, haché, à une pâtée de viande pour empoisonner les loups et autres animaux malfaisants : « Pantheras perfricatâ carne aconito, venenum id est, barbari venantur », dit Pline, VIII, 41, et XXVII, 2 : Tangunt carnes aconito, necantque gustatu earum pantheras ». (D.)

23. Léopard d'Afrique ou panthère (*Felis pardus* L.), *pardalis* d'Aristote, *pardus* de Lucain et de Pline, cf. *H. N.*, VIII, 23 : « Pardos, qui mares [pantheræ] sunt, appellant ». (D.)

24. « D'après Pline, XXIII, 64, « Caprificus tauros quamlibet feroces, collo eorum circumdata, in tantum mirabili natura compescit ut immobiles præstet. » Cette légende se retrouve dans Plutarque (*Quæst. Sympos.*, II, 7) et Isidore de Séville (Orig., XVII, 7). Il s'agit ici du figuier sauvage, *Ficus carica*. L. (D.)

25. R. a mal lu : c'est l'ortie que Pline (X, 79) accuse de nuire aux oisons : «Pullis eorum [anserum] urtica contactu mortifera ». Au reste, la ciguë ne leur serait pas moins pernicieuse. (D.)

26. R. a mal lu : « Mobiles dentes stabilit commanducata [porcilaca] », dit au contraire Pline, XX, 81. « Commanducata dentium stupores sedat », écrit aussi Dioscoride, II, 117. Il est à noter que ce sont là vertus attribuées au pourpier cultivé, *Portulaca oleracea*, L., mais Pline les insère, par erreur, au chapitre de son *Porcilaca*, *peplis* ou pourpier sauvage, qui est *Euphorbia peplis*, L., plante au latex âcre et corrosif. Au reste, le pourpier n'a pas plus d'action sur les dents et gencives que les autres salades. (D.)

27. D'après Pline, XVII, 37 : « Pix, oleum, adeps inimica præcipue novellis ». (D.)

28. Finir. Archaïsme.

29. D'après Ovide, *Héroïdes*, II, 141,

30. Empereur romain (IIIe s. après J.-C.) qui se pendit après qu'il eut été vaincu par

Amate, femme du roy Latin [31], de Iphis [32], Auctolia [33], Licambe [34], Arachne [35], Phæda [36], Leda [37], Acheus [38], roy de Lydie, et aultres, de ce seulement indignez que, sans estre aultrement mallades, par le Pantagruelion on leurs oppiloit les conduitz par les quelz sortent les bons motz et entrent les bons morseaux, plus villainement que ne feroit la male angine [39] et mortelle squinanche.

Aultres avons ouy, sus l'instant que Atropos [40] leurs couppoit le fillet de vie, soy griefvement complaignans et lamentans de ce que Pantagruel les tenoit à la guorge ; mais (las) ce n'estoit mie Pantagruel, il ne feut oncques rouart [41] ; c'estoit Pantagruelion, faisant

---

Ligne 22. A, E : *Phœda, Leda* manque — E : *autres* — l. 23. E : *autrement* — A, E : *malades* — l. 24. A, E : *conduictz* — l. 25. A, E : *morseaulx* — E : *et aussi plus vaillamment que ne seroit* — l. 27. E : *Autres* — l. 29. E : *gorge* — l. 29-30. A, E : *ce n'estoit mie luy* — E : *fut*

Probus. Il pouvait boire prodigieusement, sans perdre son sang-froid. Voir Vopiscus, *Bonosus*, 14, 15. (P.)

31. Elle se pendit de rage, n'ayant pu empêcher le mariage de sa fille Lavinie avec Énée. Cf. Virgile, *Énéide*, XII, 602. (P.)

32. Iphis se pendit du désespoir d'être dédaignée d'Anaxarète. V. Ovide, *Métamorphoses*, XIV, 698. (P.)

33. Autolyca, mère d'Ulysse, se pendit, d'après Eustathe, *in Ody.*, XI, 196, lorsque Nauplius imagina, par vengeance, de lui dire qu'Ulysse était mort. (P.)

34. Citoyen de Thèbes, que les attaques du poète Archiloque poussèrent à se pendre. Cf. Horace, *Épod.*, VI, 13, et *Épîtres*, I, 19, 25. (P.)

35. Sur le suicide d'Arachné, voir Ovide, *Métamorphoses*, VI, 5.

36. Phèdre. Cf. Euripide, *Hippolyte*, v. 779.

37. Léda ne s'est point pendue. Ce nom est entré dans le texte par une erreur du typographe qui aura mal lu *Phædra*.

38. D'après Ovide, *Ibis*, 301, ses sujets l'auraient pendu, au bord du Pactole parce qu'il les accablait d'impôts. Il est difficile de dire si R. a constitué lui-même cette liste de gens qui sont morts par pendaison ou s'il l'a trouvée toute faite dans les recueils d'exemples qui avaient cours de son temps. Voir Plattard, *L'œuvre de R.*, p. 274.

39. Angine, *angina* (Celse) de *angere*, étrangler. Squinanche, *Synanche* (Galien) (de σὺν, ἄγχω, étrangler) ou esquinancie, noms sous lesquels les anciens auteurs désignaient les affections suffocantes aiguës du pharynx et du larynx : angines, croup, phlegmons amygdaliens, rétropharyngiens, etc. Ce terme était comme on voit un peu confus : « Nos apoticaires barbiers ne sçachantz aucunement discerner des accidentz qui adviennent en ces parties, lesquels sans rien excepter ilz appellent Squinancie », dit Lisset Benancio, *Déclaration des abuz et tromperies que font les apoticaires*, Médecine anecdotique, hist. et littéraire, 1901, p. 302. (D.)

40. L'Inflexible, nom d'une des Parques.

41. Bourreau. « Rouart, dit Robert Estienne (1549), c'est à dire prevost des mareschaux, pour ce qu'il faict mettre les malfaiteurs sur la roue ». (Sainéan, t. II, p. 114.)

office de hart et leurs servant de cornette[42]; et parloient improprement et en solœcisme, si non qu'on les excusast par figure synecdochique[43], prenens l'invention pour l'inventeur, comme on prent Ceres pour pain, Bacchus pour vin. Je vous jure icy, par les bons motz qui sont dedans ceste bouteille là qui refraichist dedans ce bac, que le noble Pantagruel ne print oncques à la guorge si non ceulx qui sont negligens de obvier à la soif imminente[44].

Aultrement est dicte Pantagruelion par similitude; car Pantagruel, naissant on monde, estoit autant grand que l'herbe dont je vous parle, et en feut prinse la mesure aisement, veu qu'il nasquit on temps de alteration, lors qu'on cuille ladicte herbe et que le chien de Icarus[45], par les aboys qu'il faict au soleil, rend tout le monde troglodyte et constrainct habiter es caves et lieux subterrains.

Aultrement est dicte Pantagruelion par ses vertus et singularitez; car, comme Pantagruel a esté l'Idée et exemplaire de toute joyeuse perfection (je croy que personne de vous aultres, beuveurs, n'en doubte), aussi en Pantagruelion je recongnoys tant de vertus, tant d'energie, tant de perfection, tant d'effectz admirables, que, si elle eust esté en ses qualitez congneue lors que les arbres (par la relation du prophete)[46] feirent election d'un roy de boys pour les regir et dominer, elle sans doubte eust emporté la pluralité des voix et suffrages.

Ligne 33. E : *prenant* — l. 36. E : *gorge* — l. 38. E : *Autrement* — l. 39. E : *au monde* — E : *autand* — l. 40. E : *fut* — E : *aysement* — l. 40-41. E : *au temps d'alteration* — l. 43. E : *contrainct* — E : *soubterrains* — l. 44. E : *Autrement* — l. 46. E : *parfection* — E : *autres* — l. 47. A : *aussy* — l. 52. E : *suffraiges*

42. Pièce d'étoffe portée autour du cou. Cf. l. II, ch. V, n. 68.

43. La *synecdoque* est une figure de rhétorique par laquelle on prend la partie pour le tout, ou un nom propre pour un nom commun. Cf. Quintilien, *Inst. Or.*, VIII, 6, 19-21. (P.)

44. Allusion à la fonction du petit diable Pantagruel. Cf. l. II, *Introd.*, p. XVIII.

45. Le chien d'Icare est la constellation dite *Icarius Canis* ou *Canis major*. Cf. Tibulle, IV, 1, 10.

46. Ce prophète, c'est l'auteur des *Juges*, Samuel, ou Ezéchias, ou Esdras. La parabole visée ici se trouve dans le discours de Jonathan aux Sichimites. Les arbres s'assemblent pour élire un roi et proposent successivement cette charge à l'olivier, au figuier, à la vigne, au buisson. Celui-ci accepte, à la condition que ceux qui ne se reposeront pas sous son ombre seront dévorés par le feu qui sortira de lui. (P.)

Diray je plus ? Si Oxylus, filz de Orius, l'eust de sa sœur Hamadryas engendrée, plus en la seule valeur d'icelle se feust delecté qu'en tous ses huyct enfans, tant celebrez par nos mythologes qui ont leurs noms mis en memoire eternelle[47]. La fille aisnée eut nom Vigne, le filz puysné eut nom Figuier, l'autre Noyer, l'aultre Chesne, l'autre Cormier, l'autre Fenabregue [48], l'autre Peuplier ; le dernier eut nom Ulmeau [49], et feut grand chirurgien en son temps [50].

Je laisse à vous dire comment le jus d'icelle, exprimé et instillé dedans les aureilles, tue toute espece de vermine qui y seroit née par putrefaction [51], et tout aultre animal qui dedans seroit entré.

Si d'icelluy jus vous mettez dedans un seilleau [52] de eaue, soubdain vous voirez l'eaue prinse, comme si feussent caillebotes [53], tant est

---

Ligne 53. E : *d'Orius* — l. 54. E : *fust* — l. 55. E : *huict* — l. 57. E : *puis né* — A : *l'aultre Noyer* — E : *l'autre Chesne* — l. 58. A : *l'aultre Cormier* — A : *l'aultre Peuplier* — l. 59. E : *fut* — l. 62. E : *autre* — E : *entrée* — l. 63. A : *seilleau d'eau* ; E : *seil d'eau* — l. 64. E : *verrez* — A, E : *l'eau*

47. Légende tirée d'Athénée (*Banquet*, 3, 78). Oxylus, fils d'Orius, eut de sa sœur Hamadryas huit filles qui furent les Hamadryades, et présidèrent à divers arbres. Les noms d'arbres sont dès lors féminins dans l'original. R., sans y prendre garde, en a traduit la majeure partie par des noms masculins, et parfois arbitraires : si l'on retrouve Ampelos dans la vigne, Sikê dans le figuier, Carya dans le noyer, Ptelea dans l'ulmeau ou orme (Hœfer y veut voir un peuplier), par contre Balanos n'est peut-être pas le chêne comme le prétend R., mais quelque arbre glandifère indéterminé (on a pensé au Myrobalan) ; et il n'est pas davantage prouvé qu'Orea soit la nymphe du hêtre, comme le veulent les Anciens, ou celle du Fenabrégue que R. entend lui dédier. (Cf. A. Garrigues, *A propos d'un passage de la botanique de R.*, L'association médicale, octobre 1923, p. 219-222.) (D.)

48. Corruption du mot provençal *Falabreguié*. C'est le *Lotus arbor* des anciens botanistes et notre *Celtis australis*, L., ou micocoulier. (D.)

49. Nom berrichon de l'ormeau, *Ulmus campestris*, Smith. (Ulmacée.)

50. Allusion aux vertus thérapeutiques de cet arbre. Dioscoride en vante la deuxième écorce contre les dermatoses, et Pline dit : « Ulmi et folia et cortex vim habent spissandi et vulnera contrahendi ». XXIV, 33. (D.)

51. On voit que R. est encore imbu de la théorie aristotélicienne de la génération spontanée. Quant aux vertus parasiticides du jus de chanvre, elles sont invoquées par Pline, XX, 97 : « Succus ex eo vermiculos aurium et quodcumque animal intraverit, ejicit. » (D.)

52. Petit seau, diminutif de *seille*, mot usuel en Anjou et Poitou.

53. R. a copié Pline, *H. N*, XX, 23, 97, sans vérification. Il est facile de constater que ni le jus des tiges, ni celui des sommités fructifères du chanvre, retirés par expression, ne donnent avec l'eau le moindre précipité. Ce n'est qu'au cours du rouissage que la fermentation putride des bottes de chanvre rend l'eau des routoirs louche, écumeuse et puante. — Fée pense que dans ce passage, Pline a mêlé

grande sa vertus; et est l'eaue ainsi caillée remede præsent aux chevaulx coliqueux et qui tirent des flans [54].

La racine d'icelle, cuicte en eaue, remollist les nerfs retirez [55], les joinctures contractes, les podagres [56] sclirrhotiques [57] et les gouttes nouées.

Si promptement voulez guerir une bruslure, soit d'eaue, soit de feu, applicquez y du Pantagruelion crud, c'est à dire tel qui naist de terre, sans aultre appareil ne composition, et ayez esguard de le changer ainsi que le voirez deseichant sus le mal [58].

Sans elle seroient les cuisines infames, les tables detestables, quoy que couvertes feussent de toutes viandes exquises, les lictz sans delices, quoy que y feust en abondance or, argent, electre [59], ivoyre et porphyre.

Sans elle ne porteroient les meusniers bled au moulin [60], n'en rappor-

---

Ligne 65. E : *vertu* — A, E : *l'eau* — E : *present* — l. 67. A, E : *eau* — E : *nerfz* — l. 68. E : *joingtures* — E : *schirrhotiques* — l. 70. E : *proprement* — A, E : *eau* — l. 71. E : *appliquez* — A : *tel qu'il* — l. 72. E : *autre* — E : *esgard* — l. 73. E : *verrez* — l. 74. E : *seroyent* — l. 75. E : *fussent* — l. 76. E : *fust* — E : *habondance* — E : *yvoire* — l. 78. E : *musniers*

plusieurs faits empruntés à Dioscoride, les uns concernant le chanvre, et les autres une plante différente. Il s'agirait ici d'une Malvacée dont la décoction est en effet émolliente et mucilagineuse. (*Althæa cannabinum*, L., de l'Europe méridionale.) (D.)

54. D'après Pline, XX, 23,97.

55. D'après Pline, XX, 97. « Radix contractos articulos emollit in aqua cocta, item podagras et similes impetus.»

56. *Podagre* est le nom antique de la goutte : Ποδάγρα καλοῦμαι, γιγνομένη ποδῶν ἄγρα. Lucien, *Tragopodagra*, vers 188.

« On m'appelle *podagre* parce que je suis un piège. » Ce mot s'applique ici non plus à la maladie, mais au siège de la lésion : les podagres sont les engorgements goutteux du pied.

57. *Sclirrhotique* (de σκληρότης, dureté), endurci, roide. Ce mot s'est conservé sous la forme sclérotique, comme terme d'anatomie oculaire. Mondeville dit : *Sclirotique.* (D.)

58. D'après Pline, XX, 97 : « Ambustis cruda illinitur, sed sæpius mutatur priusquam arescat ». (D.)

59. Le mot *electrum* (ἤλεκτρον des Anciens) désignait : 1° l'ambre jaune ou succin (Pline, XXXVII, 2) ; 2° un alliage de 4/5 d'or et 1/5 d'argent. (Pline, XXXIII, 23.) On donna depuis à ce dernier le nom de bas or, or blanc, or d'Allemagne. (Du Pinet.) « Cum quinta argenti portio additur ad aurum, eam mistuиam electrum facticium possumus nominare » (Agricola, *De nat. foss.*, l. VIII). Voir aussi sur l'Electrum ou *asèm*, alliage naturel d'or et d'argent, Berthelot, *Introd. à l'étude de la chimie des anciens et du moyen âge*, Paris Steinheil, 1889, in-8°. (D.)

60. Dans les sacs.

teroient farine. Sans elle, comment seroient portez les playdoiers des advocatz à l'auditoire ? Comment seroit sans elle porté le plastre à l'hastellier? Sans elle, comment seroit tirée l'eaue du puyz? Sans elle, que feroient les tabellions, les copistes, les secretaires et escrivains ? Ne periroient les pantarques [61] et papiers rantiers? Ne periroit le noble art d'imprimerie? De quoy feroit on chassis? Comment sonneroit on les cloches ? D'elle sont les isiacques [62] ornez, les pastophores [63] revestuz, toute humaine nature couverte en premiere position. Toutes les arbres lanificques des Seres [64], les gossampines de Tyle [65] en la mer Persicque, les cynes des Arabes [66], les vignes de Malthe [67] ne vestissent tant de persones que faict ceste herbe seulette. Couvre les armées contre le froid et la pluye, plus certes commodement que

---

Ligne 79. E : *plaidoyers* — l. 81. A, E : *eau* — E : *puys* — l. 82. E : *feroyent* — l. 83. E : *periroyent* — E : *rentiers* — l. 89. A, E : *personnes* — E : *seullette* — l. 90. A : *froyd*

61. Pancartes. Cf. l. I, ch. VIII, n. 3.

62. Prêtres d'Isis. Ils étaient, en réalité, d'après Plutarque, *De Iside et Osiride*, revêtus de lin. (D.)

63. Pontifes. Cf. ch. XLVIII, n. 4. (P.)

64. Sères, peuple de la Sérique, contrée sise au nord de l'Inde (Thibet ? et régions voisines) dont parle Pline : « Seres, lanicio silvarum nobiles, perfusam aqua depectentes frondium canitiem : unde geminus feminis nostris labor redordiendi fila, rursumque texendi. » (VI, 20.) Pline cite ailleurs « Lanigeras Serum. » (XII, 8.) « Velleraque ut foliis depectant folia Seres », dit aussi Virgile, *Géorg.*, l. II, v. 121.

Les arbres des forêts à laine des Sères — si arbre il y a — étaient sans doute des cotonniers. Cependant Gossellin a prétendu que cette laine si renommée était tirée des chèvres du Thibet. D'autres enfin estiment qu'il s'agit de la soie, produit du Bombyx du mûrier, dont on ne connut que plus tard la véritable origine. (D.)

65. Tylos, île d'Arabie, dont parle Théophraste (*H. P.*, l. IV, ch. 9). — « Tylos insula in eodem sinu [Persico] est... ejusdem insulæ excelsiore suggestu lanigeræ arbores alio modo quam Serum... Ferunt cotonei mali amplitudine cucurbitas, quæ maturitate ruptæ ostendunt lanuginis pilas ex quibus vestes pretioso linteo faciunt. Arbores vocant gossympinos. » (Pline, XII, 21.) Lémery a cru retrouver dans le *Gossampinus Plinii*, le Fromager (*Bombax ceyba*, L.). Mais la brièveté des fibres du duvet de son fruit (Kapok) l'a rendu (sauf depuis ces derniers temps) impropre à tout usage textile. Mieux vaut y voir un cotonnier, soit *Gossypium arboreum*, L., avec Fée, soit plutôt, avec de Candolle, *G. herbaceum*, L. (D.)

66. « [Juba tradit]... Arabiæ... arbores ex quibus vestes faciant, cynas vocari, folio palmæ simili ». (Pline, XII, 22.) C'est un cotonnier, et, d'après Fée, le *Gossypium herbaceum* L., forme cultivée du *G. Stocksii*, d'après Masters. (D.)

67. Quelque cotonnier ? Cicéron (*in Verrem*, II, 72, IV, 46) mentionne des étoffes ou tapis

jadis ne faisoient les peaulx ; couvre les theatres et amphitheatres contre la chaleur, ceinct les boys et taillis au plaisir des chasseurs, descend en eaue, tant doulce que marine, au profict des pescheurs. Par elle sont bottes, botines, botasses, houzeaulx, brodequins, souliers, escarpins, pantofles, savattes mises en forme et usaige. Par elle sont les arcs tendus, les arbelestes bandées, les fondes [68] faictes. Et, comme si feust herbe sacre, verbenicque [69] et reverée des Manes et Lemures, les corps humains mors sans elle ne sont inhumez.

Je diray plus. Icelle herbe moyenante, les substances invisibles visiblement sont arrestées, prinses detenues et comme en prison mises ; à leur prinse et arrest sont les grosses et pesantes moles tournées agillement à insigne profict de la vie humaine. Et m'esbahys comment l'invention de tel usaige a esté par tant de siecles celé aux antiques philosophes, veue l'utilité impréciable qui en provient, veu le labeur intolerable que sans elle ilz supportoient en leurs pistrines [70].

Icelle moyenant, par la retention des flotz aërez sont les grosses orchades [71], les amples thalameges [72], les fors guallions, les naufz

---

Ligne 93. E : *descent* — A, E : *eau* — l. 94. E : *elles* — A, E : *bouzeaulx* — l. 96. A, E : *tenduz* — E : *arbalestes* — l. 97. E : *fust* — E : *sacrée* — A : *verbenique* — l. 98. E : *Lemuures* — l. 99. A : *moyenant* ; E : *moyennant* — l. 101. E : *meulles* — l. 102. E : *agilement* — l. 103. E : *ha* — l. 107. E : *moyennant* — l. 108. A, E : *amples telamon* — A : *galions* ; E : *gallions*

de Malte, *Melitenses vestes*. Cf. l. II, ch. VII, n. 16 : « blanc comme *coton de Malte* ». (D.)

68. Frondes. Cf. *Prol.*, n. 70.

69. Ἱερὰ βοτάνη, Diosc., IV, 61 ; *verbenaca*, *hierabotane*, *peristereon*, Pline, XXV, 59. La verveine est une des trente-six herbes magiques énumérées au Livre Sacré d'Hermès Trismégiste ; c'était également une plante sacrée chez les Gaulois ; les Druides nettoyaient leurs autels avec de petits balais de verveine. La religion romaine en faisait aussi usage, au dire de Pline, et les magiciens l'employaient dans une foule de pratiques. La verveine des Anciens peut se rapporter : la mâle, à notre *Verbena officinalis*, L., la femelle, à notre *V. supina*, L. Cf. J.-B. L. Bejottes, *Le livre sacré d'Hermès Trismégiste et ses trente-six herbes magiques*, Bordeaux, Impr. Barthélemy et Clèdes, 1911, 201 p. in-8°, p. 119-122, 167-170 ; et G. Hubert, *Des Verbénacées utilisées en matière médicale*, Mayenne, Impr. Lechevrel, 1921, 128 p. in-8° (D.)

70. Moulins ; du lat. *pistrinum*.

71. Néologisme ; du grec ὁλκάδες vaisseau de charge et de transport.

72. Néologismes ; du grec θαλαμηγοί, gondoles égyptiennes dans lesquelles étaient aménagées des chambres.

chiliandres et myriandres [73] de leurs stations enlevées et poussées à l'arbitre de leurs gouverneurs.

Icelle moyenant, sont les nations que Nature sembloit tenir absconses, impermeables et incongneues à nous venues, nous à elles : chose que ne feroient les oyseaulx, quelque legiereté de pennaige qu'ilz ayent et quelque liberté de nager en l'aër que leurs soit baillée par Nature. Taprobrana [74] a veu Lappia [75] ; Java a veu les mons Riphées [76] ; Phebol [77] voyra Theleme ; les Islandoys et Engronelands boyront Euphrates ; par elle Boreas a veu le manoir de Auster, Eurus a visité Zephire. De mode que les Intelligences celestes, les Dieux, tant marins que terrestres, en ont esté tous effrayez, voyans par l'usaige de cestuy benedict Pantagruelion les peuples arcticques en plein aspect des antarcticques franchir la mer Athlanticque, passer les deux Tropicques, volter sous la zone torride, mesurer tout le Zodiacque, s'esbattre soubs l'Æquinoctial, avoir l'un et l'aultre pole en veue à fleur de leur orizon.

Les dieux olympicques ont en pareil effroy dict : « Pantagruel nous a mis en pensement nouveau et tedieux [78], plus que oncques ne feirent les Aloïdes [79], par l'usaige et vertus de son herbe. Il sera de brief marié, de sa femme aura enfans. A ceste destinée ne povons nous contrevenir, car elle est passée par les mains et fuseaulx des sœurs fatales, filles de Necessité. Par ses enfans (peut estre) sera inventée herbe de semblable energie, moyenant laquelle pourront les humains

---

Ligne 109. E : *poulsées* — l. 111. E : *moyennant* — l. 113. E : *feroyent* — l. 115. E : *Taprobana ha* — E : *Jeva* — l. 116. E : *verra Thelemes* — l. 117. E : *voyront* — E : *ha veu* — l. 118. E : *Eurus ha* — A, E : *Zephyre* — l. 119. E : *voyant* — l. 121. E : *Atlanticque* — l. 122. E : *soubz* — l. 123. A, E : *s'esbatre* — E : *soubz* — E : *autre* — l. 126. E : *ha* — A, E : *qu'oncques* — l. 127. E : *usage* — l. 131. E : *moyennant*

73. Néologismes ; du grec χιλίανδροι, qui contient mille hommes et μυρίανδροι, qui en contient dix mille.

74. Ceylan, dans la nomenclature géographique du XVIe s.

75. La Laponie.

76. *Riphæi montes*, dans la Scythie. Cf. Pline, *H. N.*, III, 12, et Virgile, *Géorgiques*, I, 240. (P.)

77. D'après Aristote, *De Mundo*, 3, c'est le nom d'une île du golfe d'Arabie.

78. Ennuyeux. Néologisme formé sur le latin *tædium*, ennui.

79. Nom de Géants. Cf. ch. III, n. 35.

visiter les sources des gresles, les bondes des pluyes et l'officine des fouldres, pourront envahir les regions de la Lune, entrer le territoire des signes celestes et là prendre logis, les uns à l'Aigle d'or, les aultres au Mouton, les aultres à la Couronne, les aultres à la Herpe, les aultres au Lion d'argent [80], s'asseoir à table avecques nous, et nos déesses prendre à femmes, qui sont les seulx moyens d'estre deifiez [81].

En fin ont mis le remede de y obvier en deliberation et au conseil.

Ligne 135. E : *autres au Mouton, les autres* — l. 136. E : *Lyon* — E : *avec* — l. 137. E : *noz* — E : *seulz* — l. 139. E : *d'y*

80. Les « signes célestes » passaient, chez les Anciens, pour être les demeures des dieux. Cf. Servius, commentaire sur les *Géorgiques*, I, v. 33 : « Sciendum deinde est in his signis esse deorum domicilia. (P.)

81. D'après Servius, commentaire sur l'*Énéide*, IV, 62 : « unde divinos honores non meruit, ad quos aut per convivium numinum aut per conjunctionem venitur dearum. » *R. E. R.*, IV, 353.

Comment certaine espece de Pantagruelion ne peut estre par feu consommée.

Chapitre LII.

Ce que je vous ay dict est grand et admirable ; mais, si vouliez vous hazarder de croire quelque aultre divinité de ce sacre Pantagruelion, je la vous dirois. Croyez la ou non, ce m'est tout un ; me suffist vous avoir dict verité. Verité vous diray. Mais, pour y entrer, car elle est d'accés assez scabreux et difficile, je vous demande : si j'avoys en ceste bouteille mis deux cotyles [1] de vin et une d'eau, ensemble bien fort meslez, comment les demesleriez vous? Comment les separeriez-vous de maniere que vous me rendriez l'eau à part sans le vin, le vin sans l'eau, en mesure pareille que les y auroys mis ? Aultrement: si vos chartiers et nautonniers amenans pour la provision de vos maisons certain nombre de tonneaulx, pippes et bussars de vin de Grave, d'Orleans, de Beaulne, de Myrevaulx [2], les avoient buffetez [3] et beuz à demy, le reste emplissans d'eau, comme font les Limosins à belz esclotz [4] charroyans les vins d'Argenton [5] et Sangaultier [6], comment en housteriez vous l'eau entierement ? Comment les purifieriez vous ?

J'entends bien, vous me parlez d'un entonnoir de lierre [7]. Cela est

---

Lignes 1-3. A, E : manque — l. 5. E : *autre* — l. 6. E : *diroys* — l. 13. E : *Autrement* — E : *voz* — l. 14. E : *voz* — l. 15. E : *avoyent* — l. 17. E : *Sangautier* — l. 18. A : *houstriez* ; E : *osteriez* — A, E : *purifiriez* — l. 20. A : *entonnouoir*

1. Néologisme ; du grec κοτύλη, petite coupe, et aussi petite mesure de capacité pour les liquides. (P.)

2. Vin du vignoble languedocien. Cf. l. II, ch. V, n. 43.

3. Dérobés.

4. Sabots. Cf. ch. XVII, l. 44.

5. Argenton, ch.-l. de cant., arr. de Châteauroux (Indre).

6. Saint-Gaultier, ch.-l. de cant., arr. du Blanc (Indre), sur la rive droite de la Creuse.

7. R. a déjà fait allusion à cette prétendue propriété du lierre, au l. I, ch. XXIV. Cf. n. 63 et 64. (P.)

escript, il est vray, et averé par mille experiences. Vous le sçaviez desjà. Mais ceulx qui ne l'ont sceu et ne le veirent oncques ne le croyroient possible. Passons oultre.

Si nous estions du temps de Sylla, Marius, Cæsar et aultres romains empereurs [8], ou du temps de nos antiques druydes, qui faisoient brusler les corps mors de leurs parens et seigneurs [9], et voulussiez les cendres de vos femmes ou peres boyre en infusion de quelque bon vin blanc, comme feist Artemisia les cendres de Mausolus son mary [10], ou aultrement les reserver entieres en quelque urne et reliquaire, comment saulveriez vous icelles cendres à part et separées des cendres du bust [11] et feu funeral ? Respondez. Par ma figue [12], vous seriez bien empeschez. Je vous en despesche. Et vous diz que prenent de ce celeste Pantagruelion autant qu'en fauldroit pour couvrir le corps du defunct, et ledict corps ayant bien à poinct enclous dedans, lié et cousu de mesmes matiere, jectez le on feu tant grand, tant ardent que vouldrez ; le feu à travers le Pantagruelion bruslera et redigera en cendres le corps et les oz ; le Pantagruelion non seulement ne sera consumé ne ards [13] et ne deperdera un seul atome des cendres dedans encloses, ne recepvra un seul atome des cendres bustuaires [14], mais sera en fin du feu extraict plus beau, plus blanc et plus net que ne l'y aviez jecté. Pourtant est il est appellé asbeston [15]. Vous en trou-

---

Ligne 24. E : *autres* — l. 25. E : *noz anticques* — E : *faisoyent* — l. 27. E : *voz* — l. 29. E : *autrement* — l. 32. E : *depescher* — E : *dy* — E : *prenant* — l. 35. E : *au feu* — l. 38. E : *deperdea*

8. Au sens du latin *imperatores*, commandants en chef. D'après Pline, VII, 54, l'usage de la crémation daterait de l'époque de Sylla. (P.)

9. D'après César, *De bello gallico*, VI, 19. R. a déjà fait allusion à ce passage, ch. III, l. 13. (P.)

10. Ce trait est rapporté par Aulu-Gelle, X, 18 ; mais R. y ajoute, de son cru, le vin blanc : « Artemisia..., ossa cineremque ejus mixta odoribus contusaque in faciem pulveris, *aquæ* indidit, ebibitque ». (P.)

11. Bûcher. Néologisme ; du lat. *bustum*, même sens.

12. Par ma foi ! Ce juron, qui se rencontre chez Des Périers, était usité en Berry, dans le Bas-Maine et en Languedoc. (Sainéan, t. II, p. 334.)

13. Brûlé. De *ardre*, même sens ; archaïsme.

14. Du bûcher. Cf. *Prol.*, n. 214.

15. Du grec ἄσβεστον, incombustible. Il n'y a aucune autre analogie que celle des possibilités textiles entre le chanvre et l'asbeste que R. nomme pantagruelion asbestin. Confusion

verez foison en Carpasie [16] et soubs le climat Dia Cyenes [17], à bon marché. O chose grande, chose admirable ! Le feu, qui tout devore, tout deguaste et consume, nettoye, purge et blanchist ce seul Pantagruelion carpasien asbestin. Si de ce vous defiez et en demandez assertion et signe usual comme juifz et incredules, prenez un œuf fraiz et le liez circulairement avecques ce divin Pantagruelion. Ainsi lié, mettez le dedans le brasier tant grand et ardent que vouldrez. Laissez le si long temps que vouldrez. En fin vous tirerez l'œuf cuyt, dur et bruslé, sans alteration, immutation ne eschauffement du sacré Pantagruelion. Pour moins de cinquante mille escuz bourdeloys [18], amoderez [19] a la douzieme partie d'une pithe [20], vous en aurez faict l'experience. Ne me parragonnez [21] poinct icy la salamandre [22], c'est abus. Je confesse bien que petit feu de paille la vegete [23] et resjouist. Mais je vous asceure que en grande fournaise elle est, comme tout aultre animant, suffoquée et consumée. Nous en avons veu l'experience.

Ligne 42. E : *Cycnes* — l. 46. E : *frais* — l. 47. E : *avec* — l. 50. E : *n'eschauffement* — l. 52. A, E : *douziesme* — l. 54. E : *resjouyt* — l. 55. E : *asseure* — A, E : *qu'en* — E : *autre* — l. 56. A, E : *suffocquée*

déjà commise par Pline, qui considère l'asbeste comme une var. incombustible du lin : « Inventum jam est etiam [linum] quod ignibus non absumeretur... Nascitur in desertis adustisque sole Indiæ ubi non cadunt imbres... vocatur autem a Græcis asbestinum ». Pline, XIX, 4. L'asbeste, ou amiante, est une var. filamenteuse (par altération) de l'amphibole trémolite, (silicate de chaux et de magnésie). Les filaments soyeux sont assez longs pour en permettre le tissage ; les Anciens en faisaient des mèches perpétuelles pour leurs lampes, et des linceuls incombustibles pour recueillir la cendre des morts.

16. *Carpasium*, ville de Chypre. (Pline, V, 31.)

17. *Dia Cyenes*, ou *Dia Syenes*, ville d'Égypte ; terme géographique emprunté aux *Commentarii urbani* de Volaterra, Lyon, 1532. (D.)

18. L'écu de Bordeaux valait quinze sous, ou trois francs or.

19. Modérés. Néologisme ; du lat. *admoderari*, même sens.

20. La *pite* ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle avait été frappée à Poitiers (apud Pictones), valait le quart d'un denier.

21. Comparez.

22. *Salamandra maculosa* Laur. (Batraciens Anoures). La légende antique prétendait que la salamandre peut braver les flammes et les éteindre. « Huic tantus rigor, ut ignem restinguat non alio modo quam glacies ». (Pline, X, 86.) Dioscoride s'était déjà prononcé contre cette fable : « Salamandra lacertæ genus est, iners, varium, quod frustra creditum est ignibus non uri ». (L. II, ch. 54.) Albert le Grand, plus tard, et R. seront de son avis. (D.)

23. Rendre vigoureux ; du lat. scolastique *vegetare*, même sens.

Galen l'avoit, long temps a, confermé et demonstré, *lib. 3. de Temperamentis*[24], et le maintient Dioscorides, *lib. 2.*

Icy ne me alleguez l'alum de plume[25], ne la tour de boys en Pyrée, laquelle L. Sylla ne peut oncques faire brusler[26] pource que Archelaus, gouverneur de la ville pour le roy Mithridates, l'avoit toute enduicte d'alum[27].

Ne me comparez icy celle arbre que Alexander Cornelius nommoit *eonem*,[28] et la disoit estre semblable au chesne qui porte le guy et ne povoir estre ne par eau ne par feu consommée ou endommagée, non plus que le guy de chesne[29], et d'icelle avoir esté faicte et bastie la tant celebre navire Argos. Cherchez qui le croye je m'en excuse.

Ne me parragonnez aussi, quoy que mirificque soit, celle espece

---

Ligne 57. A : *avoyt* — E : *ha* — l. 58. A, E : *et le maintient... lib.* 2. manque — l. 59. E : *m'alleguez* — A, E : *Pirée* — l. 63-68. A, E : *Ne me comparez... m'en excuse* manque — l. 69. A : *aussy*

24. « Sicut enim Salamandra ad certum usque terminum ab igne nihil patitur, uritur autem si longiore spatio igne sit admota ». Gal., *de Temperamentis*, l. III, ch. 4. (D.)

25. *Alumen trichites* de Dioscoride, *alumen schistos* de Pline (XXXV, 52), halotrichum, *alumen plumeum*, alun de plume, ou sulfate d'alumine naturel fibreux, « en filamens réunis par faisceaux » (Haüy) comme les barbes d'une plume. On le trouvait notamment dans les grottes de l'île de Milo, où Tournefort (*Voy. au Levant*, I, p. 141) et plus tard Olivier l'ont observé. Pour d'autres commentateurs, le *trichites* serait l'amiante, et le *schistos* la fleur d'alun de roche. En tout cas, et même au temps de Tournefort (*loc. cit.*, p. 164), on confondait encore souvent l'amiante avec l'alun de plume. (D.)

26. Le fait est raconté par Aulu-Gelle, XV, 1 : « turrim ligneam defendendi gratia structam, cum ex omni latere circumplexa igni foret, ardere non quisse, quod alumine ab Archelao oblita fuisset. » (P.)

27. Les Anciens confondaient plus ou moins les sels naturels. S'agit-il ici d'alun, ou de quelque autre produit ? On peut ignifuger des étoffes et des décors avec une solution de six parties de borax et cinq d'acide borique dans cent parties d'eau. (D.)

28. R. emprunte ici étourdiment un accusatif à Pline ! *Eonem* est l'accusatif d'*eon*, nom d'un arbre inconnu, inattaquable par l'eau et le feu, cité par Pline, XIII, 39, d'après le naturaliste Alexander Cornelius : « Alexander Cornelius arborem eonem appellavit, ex qua facta esset Argo, similem robori viscum ferenti, quæ nec aquâ nec igne possit corrumpi, sicuti nec viscum; nulli alii cognitam quod equidem sciam. » (D.)

29. Gui, *Viscum album*, L., Loranthacée. Commun sur les pommiers, poiriers, peupliers, le gui est assez rare sur le chêne. Aussi le gui de chêne était-il chez les anciens Gaulois l'objet d'un culte superstitieux. Le chêne porte-gui était réputé incombustible, de même que son parasite. Cf. Pline, XIII, 39. (D.)

d'arbre que voyez par les montaignes de Briançon et Ambrun [30], laquelle de sa racine nous produit le bon agaric [31], de son corps nous rend la resine [32] tant excellente que Galen l'ause æquiparer à la terebinthine [33]; sus ses feueilles delicates nous retient le fin miel du ciel, c'est la manne [34], et, quoy que gommeuse et unctueuse soit, est inconsumptible par feu. Vous la nommez *larrix* [35] en grec et latin ; les Alpinois la nomment melze : les Antenorides [36] et Venetians,

---

Ligne 70. E : *Brianczon* — l. 72. E : *ose equiparer* — l. 73. E : *fueilles* — l. 75. E : *Larix* — l. 76. E : *Alpinoys* — E : *Venitiens*

30. Embrun, ch.-l. arr. Hautes-Alpes. R. fit probablement l'exploration botanique de cette région lorsqu'il était attaché à Guillaume du Bellay, gouverneur du Piémont. Cf. Heulhard, *Rabelais... ses voyages en Italie*, p. 116-117.

31. Agaric blanc, *Polyporus officinalis* Fries (Basidiomycètes, Polyporées). Ce champignon croît sur les troncs de sapin et de mélèze dans les Alpes et le Dauphiné. Le parasitisme de l'Agaric sur le mélèze est également noté par Séb. Munster et par Belon (*De arb. conif.*, f° 26), bien que ce dernier le dise rare. Lémery réserve à l'Agaric du mélèze le nom d'Agaric femelle. C'est le seul que l'on ait employé et que l'on emploie encore en matière médicale. (D.)

32. Le mélèze fournit une résine abondante et de bonne qualité : « Plusculum huic erumpit liquoris, melleo colore, atque lentiore, numquam durescentis ». Pline, XVI, 19. (D.)

33. Térébenthine, résine du Térébinthe (*Pistacia terebinthus*, L.), exploitée jadis à Chio, d'où on l'exportait à Venise. Là, mélangée à la résine du mélèze, elle passait dans le commerce sous le nom de Térébenthine de Venise. « Mitissimæ vero duæ inter eas sunt [resinas], prima terebinthina, larix altera nuncupatur ». Galien, *De compos. medic. per genera*, l. I, c. 12. (D.)

34. On appelait manne une liqueur blanche et de saveur sucrée qui se déposait sur les feuilles de certains arbustes. On la dénommait *mel aerium* parce que le goût en rappelait celui du miel et aussi parce qu'elle avait une origine analogue à celle du miel qui dans les idées du temps était récolté, et non fabriqué, par les abeilles. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 87, Il s'agit ici de la manne, dite de Briançon, de qualité médiocre et qui exsude des feuilles du mélèze, *Larix europæa*. (P. D.)

35. *Larix europæa*, D. C., mélèze. (Conifère, Abiétinée.) Larix, dit Pline, « nec ardet, nec carbonem facit, nec alio modo ignis vi consumitur quam lapides. » (XXVI, 19.) « Flammam ex igne non recipit nec ipse potest per se ardere », dit Vitruve. (II, 9.) C'est là pure légende. Belon (*De arb. conif.*, f° 24, r°) dit que le mélèze est combustible. A la vérité c'est un bois dur, résistant à l'immersion, aux intempéries, mauvais bois de chauffage parce qu'il pétille et lance des éclats, mais on le peut réduire en charbon de bonne qualité. (D.)

36. Les descendants d'Anténor, fondateur de Padoue. Cf. Virgile, *Énéide*, I, 242, 247, et le commentaire de Servius sur ces vers. *R. E. R.*, IV, 359.

larege[37], dont feut dict Larignum le chasteau en Piedmont, lequel trompa Jule Cæsar venent es Gaules[38].

Jule Cæsar avoit faict commendement à tous les manens et habitans des Alpes et Piedmont qu'ilz eussent à porter vivres et munitions es estappes dressées sus la voie militaire pour son oust passant oultre. Au quel tous feurent obeissans, exceptez ceulx qui estoient dedans Larigno, les quelz, soy confians en la force naturelle du lieu, refuserent à la contribution. Pour les chastier de ce refus, l'empereur feist droict au lieu acheminer son armée. Davant la porte du chasteau estoit une tour bastie de gros chevrons de larix lassez l'un sus l'aultre alternativement comme une pyle de boys, continuans en telle haulteur que des machicoulis facilement on povoit avecques pierres et liviers[39] debouter ceulx qui approcheroient. Quand Cæsar entendit que ceulx du dedans n'avoient aultres defenses que pierres et liviers et que à poine les povoient ilz darder jusques aux approches, commenda à ses soubdars jecter au tour force fagotz et y mettre le feu. Ce que feut incontinent faict. Le feu mis es fagotz, la flambe[40] feut si grande et si haulte qu'elle couvrit tout le chasteau. Dont penserent que bien tost après la tour seroit arse[41] et demollie. Mais, cessant la flambe et les fagotz consumez, la tour apparut entiere, sans en rien estre endommagée. Ce que consyderant Cæsar, commenda que, hors le ject des pierres, tout au tour l'on feist une seine[42] de fossez et bouclus[43].

Ligne 77. E : *fut* — l. 78. E : *Cesar venant* — l. 79. E : *Cesar* — E : *commandement* — E : *manans* — l. 81. E : *voye* — l. 82. E : *furent obeyssans* — l. 85. E : *cheminer* — E : *Devant* — l. 87. A, E : *autre* — A, E : *pile* — l. 88. E : *machicolis* — l. 90. E : *Cesar* — l. 91. E : *autres defences* — E : *à peine* — l. 92. E : *commanda* — l. 93. E : *fut* — l. 94. E : *fut* — l. 97-98. E : *considerant*

37. *Larège*, terme vénitien et padouan, a donné *large* en patois genevois et savoyard. (D.)

38. Cette anecdote est rapportée par Vitruve, II, 9. R. pouvait la lire encore dans Cœlius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, X, 10. Brantome la reproduira, *Dames gal.* IV. (P.)

39. Levier. Cf. l. I, ch. XII, n. 41.

40. Flamme. Archaïsme.

41. Brûlée. De *ardre*, même sens ; archaïsme.

42. Une circonvallation.

43. Tranchées.

Adoncques les Larignans se rendirent à composition. Et par leur recit congneut Cæsar l'admirable nature de ce boys, lequel de soy ne faict feu, flambe ne charbon, et seroit digne en ceste qualité d'estre on degré mis de vray Pantagruelion, et d'autant plus que Pantagruel d'icelluy voulut estre faictz tous les huys, portes, fenestres, goustieres, larmiers et l'ambrun [44] de Theleme; pareillement d'icelluy feist couvrir les pouppes, prores [45], fougons [46], tillacs, coursies [47] et rambades [48] de ses carracons [49], navires, gualeres, gualions, brigantins, fustes [50] et aultres vaisseaulx de son arsenac de Thalasse : ne feust que larix, en grande fournaise de feu provenent d'aultres especes de boys, est en fin corrumpu et dissipé comme sont les pierres en fourneau de chaulx ; Pantagruelion asbeste plus tost y est renouvelé et nettoyé que corrompu ou alteré. Pourtant,

Indes cessez, Arabes, Sabiens [51],
Tant collauder vos myrrhe, [52] encent [53], ebene [54] ;
Venez icy recongnoistre nos biens,
Et emportez de nostre herbe la grene.

Ligne 101. E : *Cesar* — E : *bois* — l. 103. E : *au degré* — E : *du vray* — l. 104. E : *iceluy* — E : *faict* — A. E : *gouttieres* — l. 105. E : *iceluy* — l. 107. E : *carracons, naufres, galleres* — A : *galeres* — A : *galions* ; E : *gallions* — l. 108. E : *autres* — E : *vaysseaulx* — E : *fust* — l. 109. E : *fornaise* — E : *provenant d'autres* — l. 110. A, E : *corrompu* — l. 115. E : *noz*

44. Embrun. Revêtement (à rapprocher de *embruncher*, l. I, ch. LIII, n. 26.) Cf. Sainéan, t. I, p. 35.

45. Proue. Néologisme; du lat. *prora*, même sens.

46. Cuisine. Du vénitien *fogon*.

47. Passerelle allant de la poupe à la proue d'une galère, entre les bancs des rameurs. De l'italien *corsia*.

48. Château d'avant. De l'italien *rambata*.

49. Grande carraque. De l'italien *caraccone*.

50. Petite galère, à voiles et à rames. Du vénitien *fusta*. Sur ces termes nautiques, voir *R. E. R.*, VIII, p. 156.

51. Sabéens, peuple d'Arabie. Cf. Pline, VI, 28 : « *Sabaei Arabum* propter *thura* clarissimi ». (P.)

52. Gomme résine d'une térébinthacée *Balsamodendron Ehrenbergianum*, Berg. qu'Olivier identifie au *B. opobalsamum*, Kunt. Baillon prétend que la myrrhe du commerce provient encore en partie du *B. Kataf*, Kunt. (D.)

53. Encens ou oliban, gomme résine fournie par des Térébinthacées-Bursérées du g. *Boswellia*, en particulier *B. Carteri*, Biron. (D.)

54. Bois fourni par diverses Ébénacées, surtout *Diospyros ebenum*, L., plaqueminier. (D.)

Puys, si chez vous peut croistre, en bonne estrene,
Graces rendez es cieulx un million :
Et affermez de France heureux le regne [1]
On quel provient Pantagruelion.

Fin du troisiesme livre
des faicts et dicts heroïcques
du bon Pantagruel.

Ligne 117. E : *Puis* — E : *chés* — l. 120. E : *auquel* — l. 122. A, E : *faictz et dictz heroiques*

1. Royaume. L'un des sens du mot dans l'ancienne langue.

OUVRAGES CONSULTÉS[1]

BERTHELOT, *Introduction à l'étude de la chimie des anciens et du moyen âge*, Paris, Steinheil, 1889, 1 vol. in-8°.

BUSSON (H.), *Les Sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance* (1533-1601), Paris, Letouzey, 1922, 1 vol. in-8°.

CASTIGLIONE (Baldassare), *Le Courtisan*, traduit par Jacques Colin d'Auxerre, Lyon, Et. Dolet, pour François Juste, 1538, 1 vol. in-8.

CLOUZOT (Henri), *L'ancien théâtre en Poitou*, Niort, 1901, 1 vol. in-8°.

COHEN (Gustave), *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le mystère de la Passion*, joué à Mons en 1501, Strasbourg (Publications de la Faculté des Lettres, fascicule 23), 1925, 1 vol. in-8°.

DU VAIR (Guillaume), *Actions et traictez oratoires*, éd. par Radouant (Société des Textes français modernes, 1911).

FOURQUEVAUX (Raymond de Pavie, sieur de), *Discipline militaire*, Paris, Michel de Vascosan, 1548, in-f°. Le titre complet est : *Instruction sur le faict de la guerre, extraictes des livres de Polybe, Frontin, Végèce, Cornazan, Machiavelle et plusieurs autres bons autheurs.*

FRANCHET (H.), *Le poète et son œuvre, d'après Ronsard*. Paris, Champion, 1923, 1 vol. in-8°.

GARRIGUES (Albert), *Jupiter et Mercure dans le flore de Rabelais* (2e éd.), Paris, 1929, 1 vol. in-8° (chez l'auteur).

GUEVARA (Antonio de), *L'Horloge des princes*..., trad. par B. de la Grise, Paris, Corrozet, 1550, in-8°.

GILSON, *Rabelais franciscain*, dans la *Revue d'histoire franciscaine* (1924), Paris, A. Picard.

– *Notes médiévales du Tiers Livre*, ibid., année 1925.

MARGUERITE DE NAVARRE, *Les dernières poésies*... publiées pour la première fois

1. Liste complémentaire de la Bibliographie donnée dans *Gargantua*, t. I, p. CXLIV et suiv., t. II, p. 443 et suiv., et dans *Pantagruel*, t. IV, pp. 349 et suivantes.

par Abel Lefranc, Paris, A. Colin, 1 vol. in-8° (Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France), 1896.

ORSIER (J.), *Henri-Cornelius Agrippa, sa vie et son œuvre d'après sa correspondance* (1485-1535), Paris, 1911, 1 vol. in-8°.

PLATTARD (Jean), *L'adolescence de Rabelais en Poitou*, 1 vol. in-8° illustré, Paris, Les Belles Lettres, 1923.

REMY BELLEAU, *Œuvres*, éd. Gouverneur, 3 vol. in-12 (Bibliothèque elzévirienne), Paris, 1867.

SAINÉAN (L.), *La langue de Rabelais*, Tome premier : Civilisation de la Renaissance. Tome deuxième : Langue et vocabulaire, Paris, de Boccard, 1922-1923, 2 vol. in-8°.

SAIX (Antoine du), *L'Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à toutes bonnes œuvres vertueuses et morales...*, Paris, 1538, 1 vol. petit in-8°.

RÉFÉRENCES JURIDIQUES
DES CHAPITRES XXXIX A XLII.

Au cours des chapitres XXXIX à XLII, nous n'avons pas donné les références au *Corpus juris civilis* et au *Corpus juris canonici* afin de ne pas surcharger l'annotation. Nous pensions les publier dans la *Revue du XVIe siècle.*

A la réflexion il nous a semblé qu'il était plus naturel de les donner ici et qu'elles épargneraient au lecteur des recherches parfois assez longues. Nous nous sommes efforcés de citer de la façon la plus claire — même pour les non initiés — et la plus concise. Mais pour faciliter la lecture nous donnons l'incipit du titre ou du paragraphe allégué par R. Ainsi le lecteur pourra se rendre compte que les références de R. ne sont pas toujours conformes aux éditions modernes et corriger, d'autre part, certaines erreurs qui ont échappé à la correction.

Chapitre XXXIX.

l. 15.	*c.* 24, *D.* 86	*tanta*
l. 22.	*fr.* 4, *Dig.* XLIX, 16	*de re militari*
	reg. 153, *Dig.* L, 17	*de regulis juris*
l. 23.	*Dig.* XXI, 1	*de ædilicio edicto*
	fr. 2, *Dig.* XLVII, 21	*de termino moto*
l. 24.	*fr.* 64, *Dig.* XXIV, 3	*de soluto matrimonio*
l. 26.	*l.* 4, *Code* VI, 28	*de liberis præteritis*
l. 30.	*c.* 2, C^{a} 26, *q.* 2	*Sors*
l. 31.	*fr.* 8, *Dig.* XVIII, 1	*de contrahenda emptione*
	fr. 51, *Dig.* XV. 1	*de peculio*
l. 35.	*c.* 3, *X* 5, 21	*de sortilegiis*
	fr. 14, *Dig.* V, 1	*de judicio*
l. 38.	*l.* 3, *Code* VI, 43	*communia*
l. 42.	§ 1, *fr.* 39. *Code* VII, 62	*de appellationibus*
l. 43.	*fr.* 1, *Dig.* IV, 2	*quod metus causa*
l. 46.	*c.* 2, *X* 1, 4	*de consuetudine*
l. 60.	*reg.* 125, *Dig.* L, 17	*de regulis juris*
l. 61.	*c.* 11, *in VI°*, V, 12	*cum sunt*
l. 66.	*fr.* 1, *Dig.* I, 6	*de his qui*
	fr. 18, *Dig.* L, 4	*de muneribus et honoribus*
l. 73.	*reg.* 34, *Dig.* L, 17	*de regulis juris*
l. 74.	*reg.* 9 *ibid.*	
l. 75.	*reg.* 30, *in VI°*, V, 12	*esmper in obscuris*

l. 83. *fr.* 11, *Dig.* XX, 4	*qui potiores in pignore l. potior*
fr. 3, *ibid.*	*l. creditor*
l. 1 *Code* XII, 3	*de consulibus*
l. 84. *reg.* 54, *in VIº*, V, 12	*qui prior*

CHAPITRE XL.

l. 17. *fr.* 9, *Dig.* X, 4	*ad exhibendum*
fr. 80, *Dig.* XXXV, 2	*ad legem Falcidiam*
l. 18. *c.* 12, *X* 3, 30	*de decimis*
c. 8, *X* 3, 41	*de celebratione missarum*
l. 21. *Code* XII, 13	*de comitibus et archiatris*
l. 25. *l.* 1. *Code* VII, 47	*de sententiis*
l. 27. *reg.* 42, *in VIº*, V, 12	*accessorium*
reg. 178, *Dig.* L, 17	*cum principalis*
l. 28. *reg.* 129, *ibid.*	*nihil dolo*
fr. 16, *Dig.* XLVI, 1	*de fidejussoribus*
l. 29. *c.* 1, *X.* 1, 29	*de officio et potestate judicis delegati*
l. 30. *fr.* 2, *Dig.* XI, 5	*de aleæ lusu*
l. 31. *Auth.*, *coll.* V, *tit.* 24, *nov.* 69	*ut omnes obediant*
fr. 17, *Dig.* XIX, 5	*de præscriptis verbis*
l. 32. *l.* 1, *Code* XI, 40	*de spectaculis*
l. 41. *fr.* 15, *Dig.* XII, 1	*de rebus creditis si certum petitur*
l. 2, *Code* IV, 18	*de constituta pecunia*
l. 42. *c.* 1, *Clem.*, *de bapt.* 3, 15	
l. 45. *l.* 2, *Code* III, 31	*de petitione hereditatis*
l. 47. *l.* 1, *Code* X, 64	*de excusationibus artificum*
l. 52. *c.* 1, *X* 2, 23	*de præsumptionibus*
l. 56. *fr.* 33, *Dig.* XXXV, 1	*falsa demonstratio* [*de condit. et demon.*]
l. 59. *l.* 1, *Code* III, 34	*de servitutibus*
l. 60. *Auth.*, *coll.* IV, *tit.* 18, *nov.* 39	*de restitutionibus et ea quæ parit*
l. 65. *fr.* 3, *Dig.* XXVII, 1	*de excusationibus*
l. 71. *Auth.*, *coll.* VIII, *tit.* 12, *nov.* 111	*hæc constitutio innovat constitutionem*
l. 72. *c.* 5, *X* 2, 7	*de juramento*
l. 74. § 36, *Inst.* II, 1	*de divisione rerum*
l. 75. *fr.* 13, *Dig.* XIX, 1	*de actionibus empti*
l. 76. § 27, *fr.* 32, *Dig.* XXIV, 1	*de donationibus inter*
l. 77. *c.* 2, *Cª* 27, *q.* 1	*sicut*
l. 80. *c.* 4, *Cª* 23, *q.* 2	
c. 7, *D.* 33	

CHAPITRE XLI

l. 19. *fr.* 17, *Dig.* XLVII, 10	*de injuriis et famosis libellis, l. sed si unius*
l. 20. *fr.* 137, *Dig.* XLV, 1	*de verborum obligationibus*
l. 26. *fr.* 1, *Dig.* XVIII, 6	*de periculo*
l. 32. *c.* 22, *Cª* 6, *q.* 1	*Si quis*
de consecratione c. 40, *D.* 5	

l. 33. *l.* 11, *Code* VI, 26	*de impuberum et aliis*
fr. 19, *Dig.* I, 5	*de statu hominum*
l. 34. *fr.* 31, *Dig.* XXI, 1	*de ædilitio edicto*
l. 5, *Code* IX, 8	*ad legem Juliam majestatis*
l. 35. *c.* 11, *Ca* 27, *q.* 1	*impudicas*
l. 38. *fr.* 24, *Dig.* XLII, 8	*quæ in fraudem creditorum*
fr. 16, *Dig.* IV, 6	*non enim*
l. 39. *fr.* 5, *Dig.* IX, 1	*si quadrupes pauperiem fecisse dicitur*
l. 43. *fr.* 10, *Dig.* XXXIX, 2	*de damno infecto*
l. 45. ?, *Dig.* XXV, 3	*de agnoscendis et alendis liberis*
l. 46. *l.* 6, *Code* VI, 46	*de conditionibus insertis*
l. 51. *fr.* 2, *Dig.* IV, 7	*de alienatione*
l. 61. § 6, *fr.* 3, *Dig.* XII, 4	*de condictione causa data*
l. 62. *c.* 24, *Auth.*, *coll.* IV, *tit.* 1, *nov.* 22	*de nuptiis*
l. 66. *l.* 16, *Code* VII, 62	*de appellationibus*
l. 72. *l.* 8, *Code* VIII, 38	*de contrahenda et committenda stipulatione*
l. 99. *D.* 37	*(si quando ?)*

CHAPITRE XLII

l. 6. *l.* 4, *Code* III, 37	*communi dividundo*
de consecratione, *c.* 17, *D.* 1	*solennitates*
l. 11. *fr.* 2, *Dig.* IX, 2	*ad legem Aquiliam*
l. 16. *fr.* 80, *Dig.* XXXV, 2	*ad legem Falcidiam*
l. 17. *c.* 22, *X* 1, 3	*cum dilecta*
l. 18. *c.* 11, *X* 1, 4	*de consuetudine*
fr. 9, *Dig.* X, 4	*ad exhibendum*
l. 19. *fr.* 78, *Dig.* XXXII, 3	*de legatis*
l. 20. peut-être *c* 53, *Ca* 1, *q* 1	*Paulianistae*
	ou *c.* 28, *Ca* 2, *q.* 7 *Paulus dicit*
l. 25. *Code* III, 3	*de pedaneis judicibus*
l. 28. *de consecratione*, *c.* 92, D. 4	*accepisti*
l. 32. *fr.* 3. *Dig.* VIII, 4	*communia*
c. 6, *X* 3, 41	*de celebr. missar.*
l. 42. *fr.* 8, *Dig.* II, 15	*de transactionibus*
l. 49. *c.* 11, *X* 2, 23	*de præsumptionibus*
l. 5, *Code* IV, 19	*instrumenta*
l. 50. *l.* 13, *ibid.*	*non epistolis*
l. 14, *ibid.*	*non nudis*
l. 58. *c.* 24, *Ca* 32, *q.* 7	*si quis cum noverca*
l. 68. *c.* 2, *X* 2, 6	*accedens*
l. 69. *l.* 7, *Code* VI, 4	*de operis libertorum*
l. 70. *l.* 14, *Code* II, 8	*de advocatis diversorum judiciorum*
l. 91. *de pœn.* *c.* 42, D. 3	*sunt plures*
l. 109. *c.* 5, *in VI*o 2, 14	*de sententia et re judicata*

R. M.

ADDENDA ET CORRIGENDA DU T. V.

Page XVI, l. 20, *ajouter après* moment : la lettre en question semble bien indiquer — ce qui n'a jamais été remarqué — que R. était encore maître des requêtes au moment où il quitta la France, perdant ainsi *ipso facto* la fonction qu'il remplissait à la cour.

— XXXV, l. 13, *ajouter après* 1526 : 1545, c'est-à-dire au moment où le *Tiers Livre* allait paraître,

— LIV, l. 29, *ajouter après* Ronsard : (ne pas omettre l'apparition du *Livret de Folastries* de Ronsard, de nature si gauloise, en 1553) ;

— 4, l. 19, *lire* : faictes ledict

— 6, l. 17, *lire* : estez

— 9, n. 43, l. 6, *lire* : brigandine

— 12, var., 68 E : *genitaires, ajouter en note* : de l'espagnol *gineta*, lance courte (*R. E. R.*, V, 6). Le mot est ancien, cf. Godefroy : « une javeline ou une *genetaire*, autrement appellée javeline d'Espagne ».

— 14, l. 75, *lire* : corinthienes

— 15, l. 93, chamailloit, *ajouter en note* : frapper à coup d'espée, de hache ou autre chose de fer sur un harnois ou un autre fer rude (Nicot). *R. E. R.*, V, 135 et IX, 292.

— 15, l. 98, amadouoit, *ajouter en note* : frotter avec de l'amadou, sens primitif. Le sens moral est courant dès le XVIe s. Cf. *R. E. R.*, IX, 291.

— 16, n. 140, *ajouter* : Servius, *in Æn.*, I, 22, cite également cet adage comme exemple de discours κατ'ἀντίφρασιν. *R. E. R.*, IV, 352.

— 17, l. 125, *lire* : Solomon

— 17, n. 147, l. 2, *lire* : I, 4, 35.

— 17, l. 150 : f cassé dans foy.

— 19, l. 164, past, *ajouter en note* : repas, vieux mot encore en usage au XVIIe s.

— 19, n. 160, cette note s'applique également à la p. 16, l. 111.

— 19, n. 161, *ajouter* : cf. Sainéan, t. II, p. 195, forme livresque rabelaisienne, reflet du gascon *gastadou*, ravageur, forme employée par Des Périers et d'Aubigné.

— 20, n. 168, *lire* : IX, 234, n. 1.

— 20, n. 169, *lire* : IX, 431.

— 22, n. 182, *ajouter* : v. Sainéan, t. II, 213 et 250.

— 23, l, 219, inexpuisible, *ajouter en note* : Néologisme formé par R., d'après Erasme, *Ad.*, I, 10, 33. Cf. *R. E. R.*, VI, 227 et Sainéan, t. II, p. 111.

— 25, n. 215, *ajouter* : Les religieux qui poursuivent les hérétiques sont souvent assimilés aux mâtins. Voir *R. E. R.*, VIII, 147.

— 28, l. 21, *lire* : les quelz, des lors

— 28, n. 8, *lire* : franciscain français

— 30, l. 70, *lire* : *assieté*

— 32, n. 29, *lire* : γενόμενος

Page 32, n. 30, l. 5, *lire* : VII, 376
— 32, n. 31, *lire* : quœsitis vix
— 38, l. 81, estropiatz, *ajouter en note* : premier ex. de ce mot formé sur le gascon *estroupiat*. Voir Sainéan, t. II, p. 111 et 194.
— 41, l. 118, *lire* : Cela non force ».
— 43, var., l. 15. E : *lire* : paeur
— 44, l. 33, *lire* : Qui rien ne preste est creature
— 44, l. 45, *lire* : soit argent content?
— 46, l. 62, *lire* : laquelle, scelon
— 47, l. 86, *lire* : Aloïdes [35], Geans
— l. 88-89, *lire* : et, sortant
— 49, l. 110, au fond de l'Océan, *ajouter en note* : Cf. Virgile, *Buc.*, I, 60; Erasme, *Ad.*, I, 4, 74, et *R. E. R.*, IV, 353, et VI, 229.
— 49, var., l. 123 E : n'empruntant
— 52, l. 29, *lire* : Patelin, voulant
— 58, l. 100, interminée, *ajouter en note* : menacer (lat. interminari), latinisme courant au XVIe s. V. Sainéan, II, 74.
— 65, l. 46, *lire* : maintenant, entre autres
— 69, l. 11, *lire* : despence
— 70, l. 37, *lire* : bonne est et par
— 71, var., l. 41. F. : visaige
— 72, l. 68, *lire* : induction que
— 77, l. 54 methode, *ajouter en note* : premier ex. de ce mot, *Methodus* se lit dans Vitruve dans ce même sens. Cf. *R. E. R.*, X, 382, et Sainéan, t. I, p. 8.
— 78, l. 69, *lire* : repositoire, le germe
— 86, l. 23, *lire* : explorerons, par les vers
— 88, l. 55, *supprimer l'appel après* Romain
— 101, *lire* : 85 ne la mangeroys *et* 90 — Je suys
— 101, l. 90, *lire* : vault
— 102, l. 98, *lire* : scelon
— 106, *numéroter* les lignes 25, 30, 35, *au lieu de* 20, 25, 30.
— 106, var., *lire* : l. 26. E : n'advient
— 106, var., *lire* : l. 32. F : de sens, *et supprimer* la var. de la l. 32.
— 110, l. 90, *lire* : abaye l'estomach
— 121, l. 122, *lire* : δῶρα, *et ajouter en var.* : F : δώρα
— 121, n. 33, *ajouter* : Ce texte ainsi que tout le développement est emprunté au commentaire de Servius, *in Æn.*, III, 176. Cf. *R. E. R.*, IV, 354
— 132, n. 28, l. 4, *lire* : *in pondere*
— 134, n. 8, l. 4, *lire* : γρηὶ καμινοῖ
— 150, l. 81, *supprimer l'appel après* Croquignoles
— 151, l. 2, inceste, *ajouter en note* : Les canonistes assimilent, en effet, les rapports avec une *Deo sacrata* aux rapports avec une parente. *Reguliairement* vise plus bas la procédure ordinaire en pareil cas.
— 153, Var., l. 2, *lire* : l. 17 au lieu de l. 7.
— 156, Var., *ajouter* : l. 50. F : Tersion

Page 167, l. 9, *lire* : filopendoles
— 177, n. 32, *lire* : οὐκ ἐδεδοίκεις μὴ καὶ σύ... Μενίππειόν...
— 178, l. 78, *lire* : ton froc et ton domino *et supprimer la var.*
— 183, n. 7, l. 2, *supprimer* : qui n'existait pas encore
— 183, n. 14, l. 3, *lire* : de 1400 à 1444
— 190, l. 26-27, *lire* : les accoubla par geomantie
— 196, n. 77, l. 5, *lire* : convenientes
— 206, n. 70, *lire* : qui appartient à la métropole, archiépiscopal
— 209, var. *supprimer la var. de la l. 18.*
— 217, n. 31, l. 2, *lire* : δυσκρασία. La *Briefve*
— 230, var., l. 2, *lire* : —l. 30. E : dy je
— 232, n. 22, *lire* : *R. E. R.*, IX, 433.
— 232, n. 5, l. 4, *lire* : *legibus*
— 235, var., l. 3, *lire* : l. 29, E : *fut*
— 252, var., l. 53. E : *aulcun, lire* : *aucun*
— 262, var., l. 41. A, E : *amye* manque
— 262, n. 7, l. 3, *lire* : § 75
— 302, n. 44, *lire* : *Pathelin*, v. 747.
— 311, l. 16, *lire* : comme bien sçavez *et supprimer la var.*
— 316, var., l. 56, *lire* : aucun
— 319, var., l. 32, *supprimer la var.*
— 327, n. 8, *lire* : VIII, 338
— 337, l. 132, *lire* : vostre
— 355, n. 66, *lire* : γλῶσσα
— 357, l. 96, *lire* : feueilles *et supprimer la var. de A*
— 361, l. 16, loups
— 362, l. 25, lire : *morseaulx*
— 368, l. 123, *lire* s'esbatre

N. B. Nous n'avons pas signalé ici quelques variations isolées dans l'accentuation, ni, dans les numéros des lignes des variantes, certaines différences d'une ligne, ou environ, avec les numéros du texte, produites par des remaniements, et qui ne peuvent gêner en aucune manière les rapprochements avec le texte.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME V.

CHAPITRE III

LA RÉALITÉ DANS LE « TIERS LIVRE »

PAGES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXI.


ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

